



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES

**"La circulation transfrontalière
des objets, des idées
et des hommes,
entre Meuse et Rhin,
1815–1870".**

*Histoire culturelle interfrontière.
par Rosette Choné*

sous la direction de Monsieur Alfred Wahl

Membres du Jury :

Volume 1/2

Thèse en vue du Doctorat de l'Université de Metz
Histoire et Civilisation.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE METZ

V



031 169595 3

*A la mémoire d'Yves Lemoigne
qui m'a conviée à étudier
ce sujet transversal
et interfrontière
de l'histoire culturelle régionale.*

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1996 027 L
Cote	LIM3 96/6
Loc.	Magasin

Remerciements

L'auteur remercie d'abord son directeur de thèse, Monsieur Alfred Wahl pour ses conseils et ses directives. Les remerciements vont également à diverses personnalités qui ont participé à la correction de l'un ou l'autre chapitre et encouragé la poursuite de la recherche au titre de leurs compétences. Nous pensons particulièrement à MM. Gilbert Cahen, Jacques Hennequin, Jean Leton, Michel Mercier, Agnès Parrot, François Reitel, Antoinette et Alex Rimlinger. Les remerciements vont encore aux professeurs-directeurs de faculté qui ont organisé des séminaires portant sur l'Histoire Culturelle à Paris, Saint-Quentin-en-Yveline, Reims, Metz et Sarrebrück. Ces lieux de recherche, de confrontation et de dialogue ont permis une réflexion historique plus large et plus nuancée des problèmes et des enjeux historiques internationaux.

La gratitude de l'auteur va également à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, l'ont encouragée et ont facilité sa tâche, et en particulier, des professeurs des Universités de Liège et de Louvain-la-Neuve et les chercheurs belges qui se sont montrés très accueillants. Nous pensons en particulier à Claude Desama et à son équipe de travail, à Maurice Barthélémy, Etienne Hélin, Jean Leton, José Quitin, Jacques Stiennon, John Van Tiggelen, C. de Moreau de Gerbehaye, Philippe Vendrix.

L'auteur remercie tous ceux qui ont répondu à son courrier ou l'ont reçue pour discuter des possibilités de recherches ainsi, Monsieur le Comte de Selancy et Monsieur Christian Lung. Des remerciements particuliers vont aux fonctionnaires des Archives publiques françaises, belges et luxembourgeoises ainsi qu'aux responsables des archives privées religieuses qui l'ont reçue.

L'auteur remercie également le service technique informatique du C.D.D.P. (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) de la Moselle : Josiane Buffello, Michel Mercier, Pia Collin, Bernard Kurth et Jean-Claude Rivet qui, chacun à leur tour, ont su l'initier ou la dépanner en informatique. Pour les traductions de la documentation en langue allemande, les remerciements vont à François Schloeder.

Enfin, l'auteur dit sa gratitude à tous ses amies et amis, qui, par l'intérêt qu'ils ont pris à son travail, l'ont dynamisé et par conséquent, ont permis qu'il se réalise.

TABLE DES MATIERES.

LIVRE 1/2

- Dédicace.
- Remerciements.
- Table des matières.

INTRODUCTION GENERALE. p. 5

- La problématique. p. 17
- L'unité de l'aire spatiale : p. 20
 - le relief,
 - les villes,
 - les villes d'Alsace et de Lorraine.
 - les villes de Belgique et du Luxembourg.
- Le passage des hommes transforme les villes et les villages.
- L'unité historique. p. 34
 - carte transfrontalière historique.
- L'unité linguistique. p. 38
- Le contexte politique international : p. 39
 - la formation des Etats et ses conséquences.
 - la structure interne des Etats,
 - les points communs des différents Etats.
- Les enjeux de l'histoire culturelle. p. 43
- Plan général de la thèse. p. 45
 - Dimensions, domaines et classes.
 - Les moteurs de ce dynamisme.
- Les moyens de communication. p. 54
 - Le chemin de fer aux frontières.
- Eliminer des objets intéressants. p. 57
 - les relations entre les châteaux de l'espace.
 - l'émigration saisonnière vers les villes d'eaux.
 - la circulation des artisans.
- Les hypothèses de travail. p. 62
- Les freins à cette circulation.
- Perspectives d'ouvertures et de recherches. p. 64
 - actualité du sujet.
 - perspectives d'avenir et intérêt de la recherche.

PREMIERE PARTIE

CIRCULATION DES *OBJETS* ET STRATEGIES D'ANCRAGE ou *DOMAINE DE LA CREATION*. p. 68

Introduction au domaine de la création : méthode et sources.

Classe 1.

Des échanges culturels entre Meuse et Rhin par la circulation d'objets : les charrues. p. 73

Introduction.

- 1 – Des frontières socio-professionnelles sont franchies.
- 2 – 1826, premier concours de charrues en Moselle.
- 3 – De l'agriculture aux cours industriels.
- 4 – Emulation et imitation outre-frontière.
- 5 – 1833, l'expérimentation de la charrue Grangé.
- 6 – De l'atelier aux Expositions Universelles.
- 7 – Transgression des frontières sociales et des symboles religieux.
- 8 – Emblèmes et stigmates d'un garçon de charrue.
- 9 – De l'agriculture à l'industrie, en Alsace.

Conclusion.

Classe 2.

Les horloges publiques et les cloches, deux territoires distincts. p. 101

Introduction.

- 1 – Passage du domaine religieux au domaine civil.
- 2 – Passage du beau à l'utile.
- 3 – Le rayonnement transfrontalier de la Maison Schwilgué.
- 4 – L'impact culturel des horloges publiques.
- 5 – Les retombées sur la gravure et la peinture.
- 6 – Les cloches, symboles de la tradition.
- 7 – Les fondeurs de cloches ambulants transfrontaliers.

Conclusion.

Classe 3.

Les colporteurs ambulants transfrontaliers devenus marchands-tailleurs. p. 141

Introduction.

- 1 – Sur les routes, de Morfontaine à Verviers.

- 2 – Premier ancrage géographique, lieu de rayonnement.
 - 3 – Recrutement lorrain pour travailler en Belgique.
 - 4 – Agents de diffusion de certaines idées.
 - 5 – Expansion géographique dans la vallée mosane.
 - 6 – Les alliances permettent l'expansion.
- Conclusion.

Classe 4.

Les faïenceries se positionnent sur trois frontières. p. 162

Introduction.

- 1 – De Lorraine vers Septfontaines.
 - 2 – Restructuration sur trois frontières.
 - 3 – Circulation des dessins et des techniques.
 - 4 – Les causes des échanges transfrontaliers.
 - 5 – Ouverture interfrontière et prospérité.
 - 6 – La reconquête du marché français des Villeroy et Boch.
 - 7 – Les échanges dépassent l'espace transfrontalier Meuse–Rhin.
- Conclusion.

Classe 5.

Les relations entre les verreries et les cristalleries de l'espace transfrontalier. p. 191

Introduction.

- 1 – Traces transfrontalières ancestrales.
 - 2 – Fréquence des déplacements durant le XIXe siècle.
 - 3 – L'interaction des verreries alsaciennes et lorraines.
 - 4 – Les maîtres-verriers alsaciens pègrinent.
 - 5 – Les cristalleries de la Lorraine de l'Est fondées par la noblesse.
 - 6 – Les verreries meusiennes bougent peu.
 - 7 – L'arrivée du chemin de fer accélère le processus.
 - 8 – L'impact transfrontalier de Baccarat.
- Conclusion.

**Conclusion de la première partie
le domaine de la création. p.220**

**DEUXIEME PARTIE
MOUVEMENTS D'IDEES ET
COURANTS SPIRITUELS. p. 224**

ou LES MATRICES QUI ONT FORME LES HOMMES.

Introduction à la deuxième partie. p. 225

Classe 6.

Les Confessions religieuses et laïques.

I – LES CATHOLIQUES. p. 229

Mouvement général transfrontalier.

- 1 – La circulation catholique entre Meuse et Rhin.
- 2 – Réunion des évêques entre Meuse et Rhin.
- 3 – La Restauration Française et le retour des catholiques.
- 4 – La domination des catholiques suscite des réactions.
- 5 – Outre-Rhin, des séminaires se ferment ou s'ouvrent.
- 6 – Le séminaire de Mayence alimenté par des Alsaciens.
- 7 – L'Union des Catholiques et les Libéraux Belges, 1828.
- 8 – Le Luxembourg Catholique, sans cesse restructuré.

**Des religieuses lorraines enseignent
en Belgique et au Luxembourg. p. 246**

Introduction.

- De Metz aux Pays-Bas et en Belgique.
- Répartition numérique des religieuses entre Meuse et Rhin.
- Implantation des communautés.

L'impact des Frères des Ecoles Chrétiennes. p. 262

- La présence des frères aux Pays-Bas et en Belgique, 1815–1879.
- 1) propagation des frères, 1815–1826.
- 2) 1826, les frères rentrent en France.
- 3) 1831, liberté de l'enseignement en Belgique, les frères y courent.
- Les agents de propagation des écoles des frères.
- Lieux d'implantation d'écoles en Belgique.
- La personnalité de quelques frères dont un Lorrain.
- 1842–1879, les frères s'opposent au courant laïque.
- La présence des frères en pays germaniques.

Les Dames du Sacré-Coeur. p. 273

- Toujours proches des jésuites, de l'élite et des nobles.
- Impact transfrontalier des Dames du Sacré-Coeur.
- Des Ardennes en Allemagne en passant par la Lorraine et l'Alsace.

Les Jésuites. p. 280

- Le retour des Jésuites en France, 1814–1901.
- A partir de 1820, commence la dispersion de Russie.
- Rayonnement des jésuites à partir d'Issenheim.
- Rayonnement des jésuites à partir de Metz.
- D'illustres prédicateurs passent à Metz.
- Les jésuites s'installent au Collège St Clément de Metz.
- La renommée du collège s'intensifie.
- Les jésuites missionnent les Badois.
- Rayonnement des jésuites en Belgique.

Les Rédemptoristes et les Missions. p. 300

- Des missionnaires parcourent la région pour y restaurer la foi.
- Les rédemptoristes sillonnent l'Alsace, 1820–1830.
- Les missionnaires chassés d'Alsace passent en Belgique.
- Rassemblement religieux international à Liège.
- Retour des rédemptoristes en France, 1836.

Les Pélerinages. p. 314

- Le pèlerinage de Mattaincourt.
- Le pèlerinage de Trêves.
- D'autres pèlerinages sont des rendez-vous saisonniers.

Conclusion sur les catholiques. p. 325

II – LES PROTESTANTS. p. 326

Introduction.

- Les protestants dans l'espace transfrontalier.
- Traces d'ancrage des communautés protestantes.
- Des industriels allemands ou suisses en Lorraine et Alsace. p.336
- Arrivée progressive des protestants en Alsace.
- Arrivée progressive des protestants en Lorraine.
- Traces de l'impact protestant en Lorraine.
- Arrivée des protestants au Luxembourg et en Belgique. p.348
- Des professeurs protestants à l'Université de Liège.
- Des idées nouvelles circulent.
- Le synode des protestants belges en 1839.
- Traces de la présence des protestants en Belgique. p. 357
- Arrivée des anglicans en Belgique.
- Le renouveau spirituel par la musique protestante.

Conclusion.

III – LES JUIFS. p. 366

- Les juifs, voyageurs par excellence.
 - La liberté sur les routes.
 - Le développement transfrontalier des idées nouvelles.
 - Des rabbins formés à Metz pour être dispersés, 1829–59. p.374
 - L'enracinement professionnel et politique.
 - Le développement transfrontalier de l'antisémitisme.
 - Fuir ou rester ?
 - L'ancrage professionnel des juifs.
 - De la vie active à la vie culturelle 1830–1850. p. 391
 - La création d'opéras et leur diffusion.
 - Rachel, fille d'un colporteur né à Metz.
 - La diffusion transfrontalière de l'idée de tolérance.
 - Les empreintes géographiques de l'intégration.
 - Peu de mouvement dans les régions wallonnes.
- Conclusion.

IV –LES FRANCS–MAÇONS. p. 413

Introduction.

- Arrivée de la franc–maçonnerie entre Meuse et Rhin.
 - Ces loges en appellent d'autres.
 - Catholiques et francs–maçons à Liège et sa région.
 - Le prince franc–maçon favorise une fondation à Luxembourg.
 - Les fondations de loges en Alsace.
 - Des propagateurs transfrontaliers.
 - Des rassemblements régionaux et internationaux.
 - Les musiciens et la franc–maçonnerie.
- Conclusion.

Conclusion de la deuxième partie mouvements d'ées et courants spirituels, p. 434

- Laissez–passer transfrontaliers aux catholiques.
- La circulation transfrontalière de l'idée laïque.
- L'impact religieux dans le champ social.
- La musique véhiculée par les confessions.

TROISIEME PARTIE
**CIRCULATION DES *HOMMES* ET
RASSEMBLEMENTS TRANSFRONTALIERS. p. 443**

ou *DOMAINE DE LA CONSOMMATION.*

Introduction au domaine de la consommation,
(méthode, sources et limites)

Classe 7.

L'Enseignement entre Meuse et Rhin. p. 448

Introduction.

- Rayonnement géographique du Collège Saint-Clément de Metz.
- Rayonnement géographique de l'Université de Liège.

Conclusion

- Diffusion des méthodes et des programmes d'enseignement.
- Des méthodes divergentes se rencontrent. p.469
- L'impact transfrontalier de l'enseignement simultané.
- Les programmes propagateurs d'idées.
- L'enseignement mutuel, 1815-1840. p. 477
- Les agents de propagation de l'enseignement mutuel.
- L'impact de l'enseignement mutuel en Lorraine.
- Phénomènes de rejet de cette méthode.
- Franchir les frontières linguistiques.
- L'impact de l'enseignement mutuel en Alsace.
- L'impact de l'enseignement mutuel aux Pays-Bas.
- L'enseignement mutuel diffuseur d'idées laïques et progressistes.
- L'impact transfrontalier des autres pédagogies. p. 492

Conclusion à propos de l'enseignement. p. 495

- L'espace transfrontalier rend possible des interférences.
- L'espace transfrontalier provoque des tendances de rejet.
- Le brassage des peuples dans l'espace transfrontalier permet des rapprochements.

Classe 8.

Les Fêtes Musicales transfrontalières, 1815–1870. p. 505

Introduction générale.

Les musiciens ambulants. p. 508

Introduction.

- Le musicien ambulant assimilé au mendiant.
- Parmi ces voyageurs, beaucoup enfants.
- De l'Italie vers les Pays-Bas en passant par la Lorraine.
- Des freins à la circulation des idées.
- Evolution de la profession dans la deuxième moitié du XIXe.
- Les idées diffusées par les musiciens ambulants.

Conclusion.

Les troupes ambulantes régionales. p. 524

- Les troupes d'Arrondissement entre Meuse et Rhin.
- Les troupes ambulantes libres, françaises et allemandes.

**Passages culturels à Luxembourg, p. 528
(1815–1848)**

Introduction.

- Des troupes ambulantes, nombreuses et diversifiées.
- Des théâtres d'adultes et d'enfants se croisent.
- Des troupes indigènes et étrangères se concurrencent.
- Les théâtres allemands perdurent.
- De Namur à Luxembourg.
- De Metz à Luxembourg en passant par Longwy.
- 1830, le théâtre véhicule de nouvelles idées.
- De Trêves à Baden-Baden en passant par Luxembourg.
- Le cirque s'adjoint au théâtre.
- En quelle langue diffuser la culture ?
- Des troupes parisiennes de passage à Luxembourg.
- De Toul à Echternach en passant par Luxembourg.
- Les prestations allemandes dominent la vie culturelle.
- Après l'assistance étrangère,
le Luxembourg se structure culturellement.
- Une troupe allemande diffuse l'Opéra.
- Du théâtre en langue luxembourgeoise.
- Liberté, égalité, fraternité entrent au théâtre.

Conclusion.

**Passages culturels à Metz, p. 555
(1815–1870)**

Introduction.

- Paris se déplace à Metz et Nancy, 1816.
- Le musicien ambulant devient directeur de théâtre à Metz.
- L'arrivée des Polonais est honorée à Metz, 1830.
- La scène, lieu de diffusion des idées nouvelles.
- Après l'opéra, la comédie parfois censurée.
- Des prestations étrangères s'imposent, 1840–1848.
- Le prestige libéral passe par le théâtre, 1855–1870.

Conclusion.

L'impact de la musique militaire. p. 569

- Le Belge Sax transforme la musique.

**Les festivals internationaux et les
fêtes musicales des bords du Rhin, p. 573
(1815–1870)**

- Les relations culturelles entre l'Alsace et l'Outre-Rhin.
- Les troupes allemandes de passage entre Meuse et Rhin.
- Les Sociétés chorales, de l'Allemagne vers la Belgique.
- L'Orphéon transfrontalier.
- La création des Sociétés chorales.
- Les festivals internationaux, les fêtes musicales des bords du Rhin.
- La musique comme événement culturel.
- Des musiques laïques et religieuses.
- De grands concours d'Orphéon.

Conclusion sur les fêtes musicales transfrontalières. p. 598

- Phénomènes d'osmose entre les pays.
- L'espace transfrontalier freine la circulation de la musique.
- Le pluriconfessionnalisme au coeur de la création d'idées par la musique.

Classe 9.

**Les Compétitions internationales.
Les régates internationales sur la Meuse et la Moselle, p. 603
1860–1870.**

Introduction.

- Un engouement transfrontalier.
- Naissance des régates liégeoises.

- L'image véhiculée par les embarcations.
- Courses nationales et internationales.
- Les régates internationales de Liège, 1864.
- Les membres de la Société liégeoise. p.615
- La matrice religieuse ou laïque des protagonistes.
- Naissance des Régates messines.
- Régates Internationales à Metz, 1861.
- Les membres de la Société messine. p.622
- Les courses régionales et internationales et fin d'une époque.
- Liste des Régates Internationales.

Conclusion.

- L'espace transfrontalier rend possible les rapprochements.
- Des frontières sociologiques sont franchies.
- Une nouvelle idée de loisir circule.
- Passage de la technique au libéralisme, 1860

Classe 10.

Les événements culturels transfrontaliers. Les Expositions Industrielles et Universelles, p.636

- Analyse statistique des événements culturels.
- Inaugurations industrielles.
- Inaugurations de statues.
- Courses hippiques et fêtes thermales.
- Les autres rassemblements.
- Liste des événements culturels internationaux.
- Les expositions, lieux d'échange. p.651
- Les promoteurs d'expositions entre Meuse et Rhin.
- Différentes formes de communication avec les visiteurs.
- Un tournant.
- Un projet.
- De nouvelles idées circulent.

Conclusion.

CONCLUSION GENERALE. p. 666

- L'espace transfrontalier facilite l'émergence de l'idée de changement de société, 1815-1830.
- L'espace transfrontalier, lieu de passage constant et obligé, 1830-1848.
- L'espace transfrontalier au coeur des fêtes internationales, 1848-1870.
- Les différents points de vue selon les Etats.
- Les freins aux mouvements d'échanges transfrontaliers.

DOCUMENTATION ICONOGRAPHIE. p. 682

- Documentation suivant le plan général de la thèse. p.687
- Listes des gravures, des aquarelles et des photographies. p.774
- Références bibliographiques. p. 788
- Index des tableaux. p. 846
- Index des cartes.
- Index de noms propres de personnes (I - VIII)
- Biographies transfrontalières. p.851
- Annexes. p. 925

INTRODUCTION.

INTRODUCTION GENERALE

LA PROBLEMATIQUE.

L'étude que nous proposons de mener porte sur la circulation, c'est-à-dire le passage ou non, des objets, des idées et des hommes dans l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin et de Liège à Bâle. Par ce mouvement dynamique, nous entendons la traversée, de gré ou de force ou par phénomène d'écho¹, des différentes frontières territoriales, politiques, religieuses, socio-professionnelles ou linguistiques. L'étude se veut interfrontalière et transversale et porte sur certains objets choisis dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. De plus, conscient de l'influence de la confession et de l'éducation sur toutes les entreprises des hommes, l'historien étend son territoire d'investigation aussi bien sur le déplacement interfrontalier² des communautés religieuses qui se vouent à l'éducation qu'aux déplacements massifs des gens qui veulent participer à une fête ou visiter une Exposition régionale ou internationale.

¹ Vovelle Michel, *Les échos de la Révolution Française à travers le monde*, conférence donnée au Centre Culturel Français à Luxembourg-ville en 1989, pour fêter le deuxième centenaire.

² Nous réservons le vocable "interfrontalier" pour le passage des frontières politiques, et celui "d'interfrontière" pour la traversée de toute autre frontière, qu'elle soit confessionnelle, linguistique ou socio-professionnelle.

Les idées qui circulent sont, d'une part l'émergence des créations de l'art et de la technique qui se manifestent pour se propager, et d'autre part, la continuité des idées traditionnelles ou au contraire, progressistes ou révolutionnaires, qui sont toujours présentes et qui continuent à se frayer un chemin à travers la société. Notre point de vue sera celui du courant dynamique. Nous voulons déceler les accélérations ou les freins qui permettent ou non, la propagation des idées et des objets (idées concrétisées). Deux mouvements ponctuent l'étude : l'un que nous appelons *domaine de la création* montre les inventions de certains hommes et parfois leurs tendances à les diffuser, et l'autre mouvement que nous appelons *domaine de la consommation* observe et compte les rassemblements transfrontaliers des hommes qui échangent, magnifient ou fêtent ce qu'ils ont inventé en se rassemblant massivement. Entre ces deux mouvements se place l'étude du déplacement des groupes d'hommes observés sous le rapport de leurs matrices spirituelles.

Les investigations sur cette circulation d'influences culturelles concernent la période allant de 1815 à 1870. En construisant cette périodisation, l'historien tente de démontrer que les frontières redéfinies en 1815, ne gênent pas les hommes dans leurs projets de construction d'une société selon leurs désirs. Il formule l'hypothèse que, si tout change³ durant le XIXe siècle, c'est parce que les peuples ont été capables de laisser passer à travers leurs multiples frontières, les objets, les idées et les hommes. Le projet est également de découvrir comment dans l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, on est passé, de l'agriculture à l'industrie, non seulement par la force intellectuelle et politique, mais aussi par les forces profondes des peuples à rester eux-mêmes et à disposer d'eux-mêmes. Le chercheur a constaté que les pauvres des campagnes se

³ Kahn Jean-François, *Tout change, parce que rien ne change*, Fayard, Paris, 1994, 767 p.

déplacent vers la ville avant que ne soit née l'industrie⁴, et ainsi, provoquent cette dernière à satisfaire la main-d'oeuvre disponible. Dans le même esprit, cette recherche s'interroge sur la finalité que poursuivent les paysans en améliorant leur charrue⁵ qu'ils propagent outre frontières.

De plus, au lendemain de la redéfinition et de la restructuration des frontières en 1815, en dehors des périodes et des zones de libre circulation (Zollverein), malgré l'insécurité des routes, avant l'inauguration du bateau à vapeur (1830–1840), comme avant l'inauguration du chemin de fer (1840–1850), les hommes se déplacent beaucoup et passent les frontières territoriales "pour affaires". L'analyste veut mesurer l'intensité et la fréquence de tous ces déplacements, malgré les aires culturelles séparées par les frontières linguistiques, confessionnelles ou socio-professionnelles, non-lieux ou lisières qui invitent à être visitées, soit pour y percer le mystère, soit pour y porter quelque lumière.

Bien que le sujet soit difficile à traiter et donne à penser que l'étude s'apparente à un travail superficiel qui touche à tout, il n'en est rien. Le seul point de vue est celui de la circulation, c'est-à-dire des échanges et des mouvements aux frontières. Il constitue bien une histoire culturelle, sociale et politique et suppose de connaître l'histoire générale des Etats concernés et des genres abordés.

⁴ Desama Claude, *Population et Révolution Industrielle. évolution des structures démocratiques à Verviers dans la première moitié du XIXe siècle*, Belles Lettres, Paris, 1985, 284 p. "Constatant que ni la hausse de la fécondité légitime, ni la baisse de la mortalité ne rendent compte de façon satisfaisante de l'expansion de la population dans les pôles de développement économique nés de la révolution industrielle, nous considérons que la cause de cette croissance réside dans les transformations subies par les structures démographiques sous l'impact des mouvements migratoires", p. 263.

⁵ Nous considérons la charrue comme le symbole de tout l'outillage agricole.

L'UNITE DE L'AIRE SPATIALE.

Bien que se limitant aux mouvements transfrontaliers, l'étude n'oublie pas le structurel sur lequel ceux-ci reposent. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il existe des échanges humains, commerciaux ou culturels entre Meuse et Rhin, espace géographique et historique ouvert aux influences, couloir reliant le Sud (Italie) et le Nord (Hollande et Angleterre).

LE RELIEF.

La région considérée n'a pas, à proprement parler, de frontières naturelles. Sa situation géographique limitée par le Rhin et l'outré Rhin⁶ (pays de Bade) à l'Est et par la Meuse à l'Ouest, offre des paysages aux pentes douces caractérisées par la ligne bleue des Vosges ou de la Forêt Noire. Géologiquement, le dénivelé des côtes de Moselle et de Meuse s'apparente au bassin parisien dont il fait partie, et les massifs des Ardennes et de l'Eifel adoptent la même orientation. De plus, les trois fleuves (Meuse, Moselle et Rhin) qui drainent l'espace considéré et le transforment en vastes plaines alluviales, ajoutent à cette unité, en empruntant tous les trois la direction Sud-Nord⁷. Quand ils n'inondent pas les villes qu'ils traversent, ils en font leur splendeur. Cependant, il faut dire que durant le XIXe siècle, de vastes campagnes plutôt pauvres ainsi que le massif boisé des Ardennes et de l'Eifel pouvaient transformer cet espace en un no

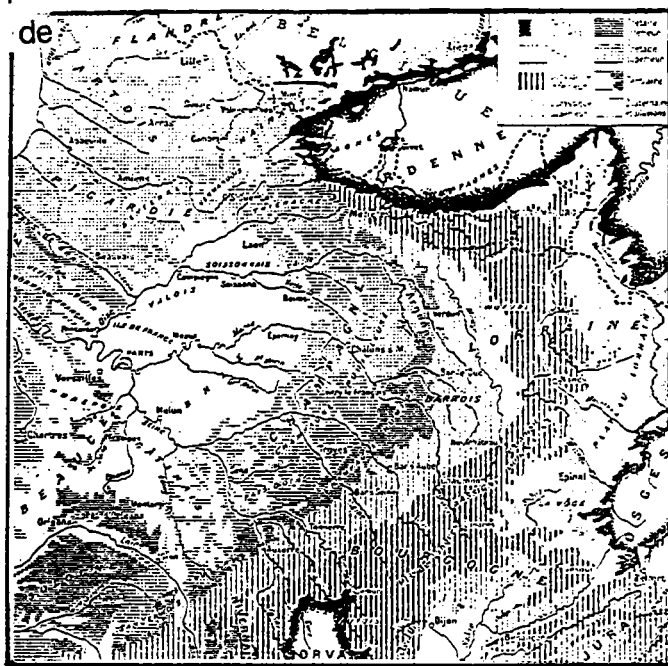
⁶ Dans sa thèse citée ci-dessous, Alfred Wahl considère que "nous nous trouvons en présence de deux zones très homogènes...puisque'il s'agit du fossé rhénan".

⁷ Le partage des eaux s'effectue dans les Vosges où la Meuse et la Saône prennent leur source au même endroit, l'une pour descendre vers le Nord et l'autre, vers le Sud.

mans'land parfois inquiétant, ce qui, dans l'imaginaire des peuples, a engendré les légendes. Enfin, nous constatons, tout au long du XIXe, une attirance des hommes par les villes.

CARTE GEOLOGIQUE DU BASSIN PARISIEN.

L'histoire géologique ne connaît pas de frontières.

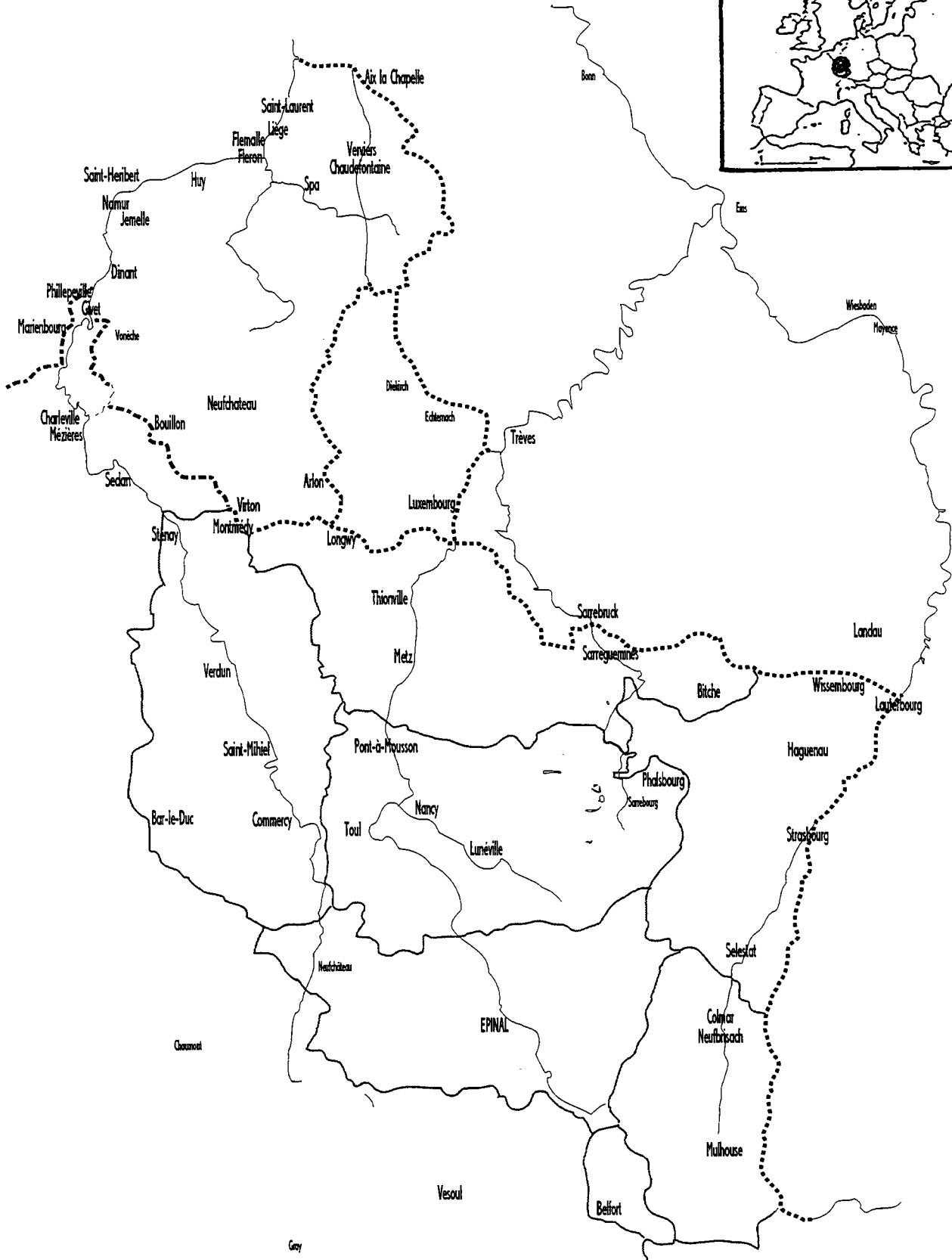
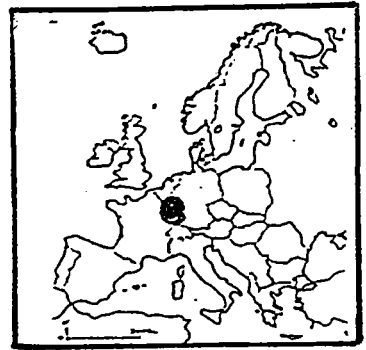


LES VILLES.

D'urbanisation entendue au sens large, il n'en est à peine question avant 1830 parce que l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, sillonné de frontières enchevêtrées, exige des fortifications et des portes que l'on referme chaque soir. Encore ici, c'est un *no man's land* de fossés et de bastions qui emprisonnent les villes de garnisons militaires très nombreuses le long des frontières⁸ : au moins dix-sept en **Wallonie** et trente-trois en **Lorraine** et **Alsace**. Mais ces villes brassent une

⁸ Voir la carte ci-jointe des villes de garnison militaires en 1815.

Entre Rhin et Meuse



LES VILLES DE GARNISONS MILITAIRES EN 1815

culture spécifique due à la présence de ces hommes venus des quatre coins de France et parfois sortis de Grandes Ecoles. C'est d'ailleurs dans ces villes que les théâtres ambulants d'arrondissement et de première catégorie s'arrêtent. Les artistes sont assurés d'un public fidèle puisque, dans la première moitié du XIXe siècle, l'abonnement est obligatoire et à tarif réduit pour les militaires. Ces derniers se mêlent souvent à la vie civile tant pour participer aux activités des Sociétés Savantes que pour rehausser par la musique, les fêtes patriotiques ou populaires, agricoles et industrielles. Enfin, le déplacement des troupes d'une garnison à une autre, constitue un mouvement périodique coloré pour tous les villages où elles passent. Ce jour-là, le théâtre des villes fait relâche parce que le spectacle est dans la rue.

La question est de savoir dans quelle mesure, les villes, plutôt moyennes, sont transformées par la présence de garnisons militaires. Metz en particulier y ajoute une Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie et un Hôpital-Ecole de chirurgie. Ces jeunes polytechniciens amènent avec eux, leur esprit vif et curieux d'ingénieurs et leur ardeur de jeunesse.

Le mouvement interne et le mouvement interfrontière de cette terre des marches comprise entre Meuse et Rhin, est assez spécifique. Le déplacement des populations est de divers ordres, religieux ou économique, démographique ou politique. Il ne suit pas toujours la voie royale de la campagne vers les villes, mais de nouvelles villes se créent à la place de villages.

Mulhouse est né de l'émigration de calvinistes suisses qui transforment la ville. Elle passe de neuf-mille-cinq-cents habitants en 1821 à près de quarante-sept-mille en 1861. Cette poussée démographique est ressentie dans toute l'Alsace et dans l'Est des Vosges où la campagne verdoyante est transformée en vallées usinières.

Aux alentours de **Liège**, on observe un phénomène semblable. L'immigration de **Verviers** est analysée par l'historien⁹ qui constate la cause de la croissance. Celle-ci réside dans les transformations subies par les structures démocratiques sous l'impact de mouvements migratoires. En fait, des zones rurales connaissent jusqu'au milieu du XIXe siècle parfois, un accroissement rapide. Verviers passe de près de dix mille habitants en 1806 à plus de quarante-cinq mille à la fin du XIXe siècle. L'industrialisation qui organise sa production a pour conséquence de rassembler dans des fabriques plus vastes et plus groupées, tous ceux qui, hier encore, exerçaient leur métier à domicile, soit en milieu rural, soit en milieu urbain.

Les tableaux comparatifs du développement démographique des villages et des villes de l'espace compris entre Meuse et Rhin confirment le déplacement incessant des populations durant tout le siècle. Le **Luxembourg** également reste marqué par de vastes mouvements migratoires qui sont probablement les plus importants de l'histoire de la population luxembourgeoise¹⁰. La cause la plus évidente est la pauvreté générale. Cette vague d'émigration commence en 1825. Elle se dirige massivement vers l'Amérique et temporairement vers la France, la **Lorraine** ou Paris, où les artisans font le *tour de France* et les filles deviennent gouvernantes ou bonnes dans une famille.

⁹ Desama Claude, *Population et Révolution industrielle*, évolution des structures démocratiques à Verviers dans la 1e moitié du XIXe siècle, faculté de Liège, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1985, 285 p.

¹⁰ Trausch Gilbert, *Le Luxembourg à l'époque contemporaine*, Bourg-Bourger, Luxembourg, 1981, p. 11-112.

Les villes d'Alsace et de Lorraine
d'après Dupreux G. (Atlas historique de l'urbanisation en France
1811-1975, CNRS, 1981

Champ 1	An 1821	An 1831	An 1841	An 1851	An 1861	An 1872	Observation
Altkirch			3 003	3 286			
Ars sur Moselle					4 614		Metallurgie
Baccarat				3 060	3 647	4 209	Cristalleries
Bar le Duc	11 432			13 809	14 020	14 664	Militaires
Barr	3 668	3720	3 498	3 753	3 986		
Beaucourt						4 314	
Belfort	4 660	4537	4 152	4 099	5 850	7 910	Militaires
Bergheim	3 138	3480	3 343	3 458	3 011		
Bischkeim				3 133	3 350		
Bischviller	4 284	5927	5 201	6 643	7 987		
Bitche			3 033				Militaires
Bourbonne	3 145	3272	3 550	3 888	3 828	3 949	Ville d'eaux
Bouxviller	3 432	3714	3 514	3 887	3 809		
Brumath	3 939	3977	3 083	3 844	3 901		
Cernay		3407	3 159	3 881	4 533		
Charleville	8 017	7400	7 103	8 275	8 896	11 410	Militaires
Charmes				3 008	3 010		
Chatenois		3318	3 259	3 573	3 339		
Colmar	14 300	15131		16 464	19 224		Militaires
Commercy	3 623	3622	3 571	3 504	3 439	3 962	Militaires
Dambach	3 227	3454	3 240	3 459	3 201		
Dieuze	3 823	3892	3 813	3 854	3 135		
Epinal	7 199	8870	9 320	9 507	10 359	10 738	Militaires
Erstein	3 292	3472	3 289	3 459	3 483		
Forbach				3 128	4 213		
Fumay				3 351	3 807	4 428	
Giromagny					3 021	3 007	
Givet				4 021	4 377	4 397	Frontière
Guebviller	3 703	3451	3 720	3 851	10 680		Tissage
Hagenau	7 713	8280	7 390	7 652	7 232		
Héricourt			3 060	3 190	3 466		
Illkirch					3 235		
Kaysersberg				3 263	3 065		
Ligny en Barrois					3 030	3 696	
Longwy						3 088	Militaires
Lunéville	11 174	12216	12 185	12 378	12 289	11 929	Militaires/Faïencerie
Lure			3 014	3 281	3 355	3 378	
Luxeuil	3 340	3570	3 597	3 742	3 515	3 639	
Metz	42 030	44416	39 767	43 484	44 559		Militaires
Mezières				3 926	4 212	4 031	Militaires
Mirecourt	5 396	5205		5 125	5 336	5 089	lutherie
Molsheim		3225	3 227	3 453	3 367		
Mulhouse	9 538	14821	23 304	31 076	46 987		Tissage/Militaires

Les villes d'Alsace et de Lorraine
d'après Dupreux G. (Atlas historique de l'urbanisation en France
1811-1975, CNRS, 1981

Champ 1	An 1821	An 1831	An 1841	An 1851	An 1861	An 1872	Observation
Munster	3 333	4002		3 891	3 904		
Mutzig	3 271	3551	3 265	3 642	3 532		
Nancy	28 818	29001	34 433	38 706	43 221	50 154	Universitaire
Neufchateau	3 171	3524	3 509	3 589	3 473	3 560	Militaire
Niederbronn					3 008		Ville d'eaux
Nouzonville					3 527	4 964	
Obernai	4 823	4634	4 754	5 079	5 038		
Pont-à-Mousson	6 772	6993	6 905	6 813	6 437	7 588	
Rambervillers	4 555	4475	4 381	4 507	4 394	4 768	
Raon-l'Etape		3160	3 342	3 363	3 222	3 424	
Remiremont	3 519	4246	4 368	4 479	5 194	6 014	Tissage
Revin						3 208	
Ribeauvillé	4 945	6201	6 420	6 414	6 162		
Rixheim					3 215		
Rosheim	3 347	3683	3 363	3 785	3 692		
Rouffach	4 016	3900	3 269	3 424	3 636		
Sarre-Union	3 424	3514	3 854	3 653	3 427		
Sarreguemines	3 367	4142	4 343	4 771	5 169		Militaires/Faïencerie
Saverne	4 595	5106	4 869	5 448	5 073		Militaires
Schiltigheim				3 259	3 747		
Sedan	12 123	13661	10 798	13 236	13 441	13 501	Militaires
Selestat	9 070	9384	7 273	8 263	8 968		
Soufflenheim				3 062			
Soultz	3 971	3594	3 021	3 300	3 502		
St-Avold		3298	3 006	3 144			
St-Dié	5 041	5560	6 018	6 609	7 087	9 454	Tissage
St-Mihiel	5 473	5822	5 146		4 577	4 189	Militaires
St-Nicolas		3006		3 278	3 635	3 729	
Ste-Marie aux M	5 291	5918	6 780	7 611	7 920		Tissage
Ste-Menehould					3 120		
Strasbourg	44 706	45642	52 283	54 875	56 248		Militaires/Université
Thann	3 992	3802	5 684	5 961	8 730		Tissage
Thionville	5 515	4142		4 947	4 024		Militaires
Toul	7 452	7208	6 910	7 091	6 430	6 454	Militaires
Verdun	9 819	9978	9 255	10 210	9 949	9 869	Militaires
Vic sur Seille	3 196	3119	3 039				
Wasselonne	3 600	3649	3 570	4 637	3 546		
Wintzenheim		3300	3 215	3 406	3 359		
Wissembourg	5 579		5 307	5 110	4 802		Frontière

ordre alphabétique.

Corpus des 82 villes de plus de 3000 habitants que compte l'Alsace-Lorraine en 1872 (48 d'entre elles seront annexées en 1871), classé par ordre alphabétique. Le nombre de villes de plus de 3000 hab. augmente tout au long du siècle.

Les villes d'Alsace et de Lorraine.

Cet outil indispensable est le constat de la circulation des hommes à l'intérieur de l'espace géographique considéré. Il permet de poser le questionnement sur le déplacement des hommes et de leurs idées¹.

En 1821, il y a au moins cinquante villes de plus de 3000 habitants. D'emblée, des pôles de densité s'imposent : les sept villes de plus de dix-mille habitants. Elles sont en majorité des villes de garnisons militaires. Mulhouse est en neuvième position.

Villes	1821	1831	1841	1851	1861	1872
Strasbourg	44706	45642	52283	54875	56248	
Metz	42030	44416	39767	43484	44559	
Nancy	28818	29001	34433	38706	43221	50154
Colmar	14300	15131		16464	19224	
Sedan	12123	13661	10798	13236	13441	13501
Bar-le-Duc	11432			13809	14020	14664
Lunéville	11174	12216	12185	12378	12289	11929
Verdun	9819	9978	9255	10210	9949	9869
Mulhouse	1538	14821	21304	31076	46987	
Sélestat	9070	9384	7273	8263	8068	

¹ En annexe sont jointes les mêmes listes en ordre décroissant et par décennies.

En 1831, il y a au moins cinquante-cinq villes de plus de 3000 habitants. Un déplacement de population s'est opéré. Les quatre premières villes n'ont pas bougé de place, mais Mulhouse se place en cinquième position.

Villes	1821	1831	1841	1851	1861	1872
Strasbourg	44706	45642	52283	54875	56248	
Metz	42030	44416	39767	43484	44559	
Nancy	28818	29001	34433	38706	43221	50154
Colmar	14300	15131	16464	19224		
Mulhouse	9538	14821	23304	31076	46987	
Sedan	12123	13661	10798	13236	13441	13501
Lunéville	11174	12216	12185	12378	12289	11929
Verdun	9819	9978	9255	10210	9949	9869
Selestat	9070	9384	7273	8263	8968	
Epinal	7199	8870	9320	9507	10359	10738

En 1841, il y a soixante villes de plus de 3000 habitants. Mulhouse continue à progresser d'une manière spectaculaire et Nancy monte aussi mais en pente douce. En revanche, une baisse est constatée dans les villes de garnison : Metz, Lunéville, Sedan, Verdun, Haguenau et Sélestat perdent des habitants.

Villes	1821	1831	1841	1851	1861	1872
Strasbourg	44706	45642	52283	54875	56248	
Metz	42030	44416	39767	43484	44559	
Nancy	28818	29001	34433	38706	43221	50154
Mulhouse	9538	14821	23304	31076	46987	
Lunéville	11174	12216	12185	12378	12289	11929
Sedan	12123	13661	10798	13236	13441	13501
Epinal	7199	8870	9320	9507	10359	10738
Verdun	9819	9978	9255	10210	9949	9869

En 1851, il y a soixante-huit villes de plus de 3000 habitants. La croissance de Mulhouse ne cesse de s'affirmer comme celle des villes de Haute-Alsace. Metz et Sedan redressent leurs courbes.

Villes	1821	1831	1841	1851	1861	1872
Strasbourg	44706	45642	52283	54875	56248	
Metz	42030	44416	39767	43484	44559	
Nancy	28818	29001	34433	38706	43221	50154
Mulhouse	9538	14821	23304	31076	46987	
Colmar	14300	15131		16464	19224	
Bar-le-Duc	11432			13809	14020	14664
Sedan	12123	13661	10798	13236	13441	13501
Lunéville	11174	12216	12185	12378	12289	11929
Verdun	9819	9978	9255	10210	9949	9869
Epinal	7199	8870	9320	9507	10359	10738

En 1861, il y a soixante-dix-sept villes de plus de 3000 habitants. Mulhouse est en troisième position et passe avant Metz. Guebviller qui comptait autour de trois-mille-sept-cents habitants en 1821, en compte plus de dix-mille en 1861.

Villes	1821	1831	1841	1851	1861	1872
Strasbourg	44706	45642	52283	54875	56248	
Mulhouse	9538	14821	23304	31076	46987	
Metz	42030	44416	39767	43484	44559	
Nancy	28818	29001	34433	38706	43221	50154
Colmar	143000	15131	.	16464	19224	
Bar-le-Duc	11432			13809	14020	14664
Sedan	12123	13661	10798	13236	13441	13501
Lunéville	11174	12216	12185	12378	12289	11929
Guebviller	3703	3451	3720	3851	10680	

Les villes de Belgique et Luxembourg

Villes	Année 1801	Année 1846	Année 1910	Observations
Arlon	3 023	5 405	12 012	Militaire
Bastogne	2 314	2 480	3 895	
Bouillon	2 138	2 817	2 838	
Dinant	2 962	5 301	7 690	
Florenville	1 255	1 849	1 907	
Habay la Neuve	912	1 776	1 808	
Huy	5 467	8 871	14 524	Militaire
Laroche en Artois	967	1 395	2 057	
Liège		75 961	167 525	Sidérurgie et université
Luxembourg		175 200 [ⓐ]	212 800 [ⓐ]	
Meix dev. Virton	573	1 093	819	
Namur	15 085	22 218	32 362	Militaire
Neufchateau	812	1 751	2 578	
Paliseul	672	1 111	1 202	
Saint Hubert	1 171	2 229	3 475	Pèlerinage
Saint Vith	735	995	1 223	
Seraing	1 055	10 450	41 015	Sidérurgie
Spa	3 035	3 957	8 124	Ville d'eaux
Stavelot	3 011	3 902	5 170	
Torgny	360	1 274	538	
Verviers	9 821	23 333	46 948	Sidérurgie
Vielsalm	2 583	3 276	3 709	
Virton	1 019	1 933	2 819	
Vonèche	214	840	495	Cristalleries
0				

ⓐ données pour 1839

ⓑ données pour 1891

ordre alphabétique.

Les villes de Belgique et de Luxembourg.

Pour les villes de Wallonie, il est difficile de comparer les villes sur des statistiques aussi larges (1801–1846–1910). Cependant, une constante s'affirme, celle de l'accroissement spectaculaire des villes industrielles autour de Liège–Seraing–Verviers. Entre 1801 et 1846, Seraing se décuple.

Alors qu'en 1801, Namur, ville de garnison est en deuxième position, et Spa, ville d'eaux est en cinquième, en 1846, Namur se fait ravir sa place par Verviers, et Spa se place loin derrière ces villes. La tendance ne fera que s'accroître tout au long du XIXe siècle.

Il faut également noter la métamorphose de certains villages (Vonèche et Torgny) à la frontière belgo–française. Sur ce constat des fluctuations de populations, le propos de la recherche est de s'interroger sur l'intensité et le déplacement transfrontaliers.

Ces statistiques sur le nombre d'habitants des villes indiquent clairement que l'on passe d'un lieu à un autre, peut-être d'une frontière à une autre. On peut s'interroger sur les influences culturelles qui s'ensuivent aux frontières et avec les Etats voisins.

Tous ces immigrants ne sont pas toujours accueillis les bras ouverts. Cependant, même si certaines petites villes ou certains villages s'efforcent de chasser les colporteurs et les vagabonds, c'est bien grâce à l'afflux des *étrangers* que la région transfrontalière est vraiment elle-même, un lieu d'échanges plus actif, un banc d'essai pour les nouveautés qui transitent et un ferment de changements possibles. C'est aussi l'immigration qui assure la survie économique et intellectuelle des villes qui se lancent dans l'industrie. Les cristalleries et les faïenceries transforment les villages autour des centres producteurs, le tissage et le textile en général créent Mulhouse, Sedan et Verviers, et métamorphosent les vallées toutes proches, la sidérurgie et la métallurgie attirent de nombreuses populations autour des pôles de Liège–Verviers–Seraing. D'autres activités touristiques transforment les villes d'eaux nombreuses dans les failles de la Moselle et du Rhin. Spa, Aix-la-Chapelle, Baden–Baden, Plombières, Vittel sont autant de villes périodiquement envahies. La question est de savoir si l'espace transfrontalier est plus propice à ce genre de transactions qu'une autre région.

Les marchés agricoles, les foires aux bestiaux et les courses de chevaux sont aussi des activités régionales transfrontalières très à la mode au cours du XIXe siècle. D'une part, les petits paysans visitent les marchés et les foires pour y écouler ou renouveler leurs produits et d'autre part, les grands marchands de bestiaux, intermédiaires entre l'Etat et les acheteurs, cherchent à substituer aux chevaux réformés de l'Armée, des bêtes de race. Ce sont de grands marchés internationaux pour le renouvellement et la survie des races animales. A la fin du siècle, les grandes courses de chevaux organisées à Wissembourg, Nancy et Liège sont des pôles d'attraction d'autant plus importants que ces manifestations sont attendues chaque année.

LE PASSAGE DES HOMMES TRANSFORME LES VILLES ET LES VILLAGES.

Le questionnement sur l'impact géographique transfrontalier interroge divers objets choisis en fonction des sources disponibles. L'historien recherche dans quelles conditions temporelles de vitesse et de fréquence, s'effectuent la transformation d'une situation à une autre, et le franchissement des frontières politiques, religieuses ou sociologiques. Les critères d'évaluation ainsi que la situation historique des frontières concernées sont expliquées dans les introductions respectives des différents chapitres. Tous les objets choisis et étudiés se situent dans des villes et occupent progressivement un impact transfrontalier qui reste à déterminer.

Enfin, une autre caractéristique marque les échanges transfrontaliers, culturels et mondains, c'est la présence des villes d'eaux, telles que Spa, Ems, Aix-la-Chapelle, Wiesbaden, Baden-Baden, Plombières, Vittel, pour ne nommer que les plus importantes ou significatives. Depuis 1819, les fêtes musicales des bords du Rhin ajoutent à ce panache festif et animent chaque année, toute la vallée rhénane, avant de déteindre sur les régions voisines de la Belgique et de l'Alsace.

Le développement démographique des villes est le signe d'un mouvement, d'un déplacement des hommes et de leurs idées. Quand ils investissent massivement un lieu, les hommes y laissent leurs empreintes. Toutes ces traces et ces pistes transfrontalières sont à compter et à mesurer afin de découvrir les points d'impact qui les relient et le mouvement qui les porte.

L'étude veut prouver une certaine acculturation commune à tout l'espace compris entre Meuse et Rhin.

L'UNITE HISTORIQUE.

L'unité de la région plonge ses racines dans l'histoire.¹¹ L'invasion alamane et franque dans ce territoire romanisé au début de notre ère pose les fondements de son unité. En effet, les successives et différentes circonscriptions historiques¹² de l'**Austrasie** (561), de l'**Empire d'Occident de Charlemagne** (800), de la **Lotharingie** (840) et du **Premier Empire Napoléonien** (1804–1814), l'attestent. Si ces incursions historiques révèlent la volonté d'hégémonie de leur prince, elles manifestent également leur souhait d'unir les hommes de ces régions belgo–franco–rhénanes. Le point de vue germanique, bien que différent, foment le même désir d'une certaine unité, en voulant annexer, à plusieurs reprises, la **rive gauche du Rhin**.

Outre ces réalisations, il reste encore à nommer les projets qui n'ont pas abouti. D'une part, les Belges n'ont-ils pas craints d'être annexés sous le Second Empire Français ? Et pourtant d'autre part, n'existe-t-il pas chez eux, depuis toujours, des groupes qui désirent ce rattachement ? D'ailleurs, le coq est l'emblème des deux pays ? En revanche, le Luxembourg, successivement partagé¹³ et face aux convoitises de ses voisins, mais riche de son hymne *Mir welle bleiwen wat mir sin (Nous voulons rester ce que nous sommes)*, lance son grand défi,

¹¹ Rousseau Félix, *La Wallonie. Terre Romaine*, éd. de l'Institut Jules Destrée, A.S.B.L., Charleroi, 1960, 60 p., réédité en 1993, 6e édition avec une introduction de Léon Halkin.

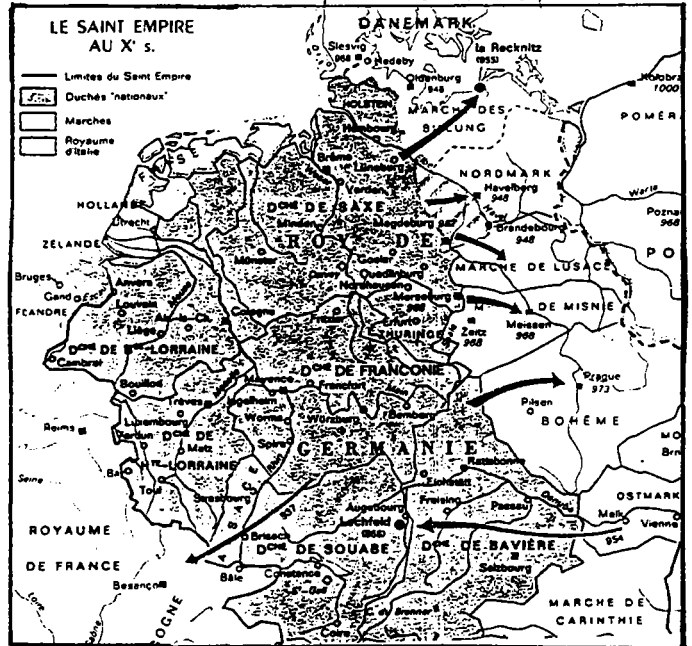
¹² Voir les cartes de l'Austrasie, de la Lotharingie et du Premier Empire Français.

¹³ Trausch Gilbert, *De l'Etat à la Nation*, allocution prononcée le 18 avril 1989, à l'occasion de la commémoration officielle du 150e anniversaire de l'indépendance du Grand Duché du Luxembourg.

CARTES TRANSFRONTALIÈRES HISTORIQUES

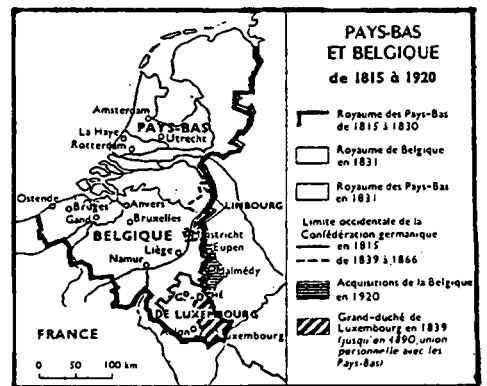
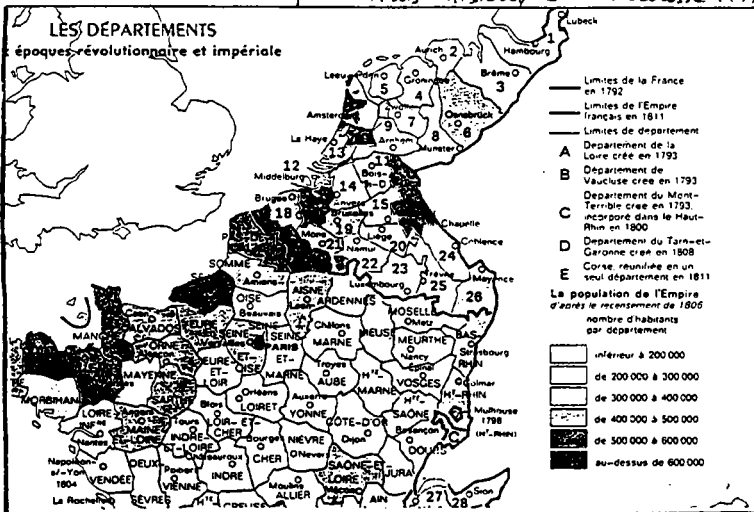
Les successives circonscriptions historiques de l'Austrasie (561), du Saint Empire (Xe siècle) et du 1er Empire napoléonien (1804-1815) englobent constamment la région transfrontalière comprise entre Meuse et Rhin.

LE SAINT EMPIRE
Duby Atlas historique 1978



FRANCE

Duby Atlas historique Larousse 1978



Le XIXe siècle a connu beaucoup de poussées révolutionnaires. Sortie de la Révolution et de l'Empire napoléonien, l'Europe, puis le monde répercutent les ondes de l'esprit de liberté. De 1815 à 1848, chaque peuple d'Europe remue et sème des germes créateurs d'idées nouvelles pour trouver ou retrouver son originalité. Bien que 1815 restructure l'espace selon les frontières imposées par la Sainte Alliance, un certain dynamisme des forces profondes continue à véhiculer, aussi bien les forces de la tradition que celles du progrès. Bien sûr, chaque Etat a un cheminement plus ou moins accéléré pour abandonner le pouvoir absolu, adopter une Constitution, ou formuler ses lois sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur l'Enseignement ou sur tout autre problème de vie en société, et surtout pour s'acheminer vers son Unité. Tout cela se joue aux frontières par delà lesquelles se réfugient alternativement les exilés, les proscrits ou les réfugiés des différents pays.

Entre 1830 et 1848, les Polonais ou les Badois se réfugient en France et en Belgique où ils sont assignés à résidence dans quelques villes, pendant que les religieux, chassés d'Allemagne se rendent en Belgique pour y enseigner. Les régions des marches sont aussi le théâtre de bien des relèves des armées en stationnement. Par milliers, ils traversent périodiquement l'espace géographique. Enfin, les villes et les campagnes de l'entre Meuse et Rhin du XIXe sont témoins des départs massifs vers l'Amérique. Partant des campagnes lorraines et luxembourgeoises, ou venant de plus loin, des pays de l'Est, des colonnes nombreuses traversent ces régions pour rejoindre les transatlantiques qui mouillent en Mer du Nord¹⁴. L'objectif de la recherche est de rendre compte de ces passages et de leur influence sur les populations qu'ils côtoient.

¹⁴ Les journaux régionaux que nous avons consultés, rendent compte régulièrement de ces passages militaires et de ces départs vers l'Amérique

L'UNITE LINGUISTIQUE.

L'étude se limite aux échanges effectués dans un espace francophone. Cependant, comme de nombreuses influences culturelles germaniques imprègnent ces régions aux multiples frontières, l'élaboration de l'exposé en tient compte. Bien qu'il soit bordé et infiltré de vallées germanophones, d'ailleurs périodiquement annexées, l'espace étudié se limite à des régions largement francophones : la **Wallonie**, le **Luxembourg du XIXe siècle**, les **Ardennes** et l'**Alsace-Lorraine**.

Une deuxième donnée est le constat de l'existence de régions bilingues. Elles le sont par tradition afin de rester elles-mêmes et de marquer leur identité, ou au contraire par choix afin de se démarquer face à d'autres peuples. L'**Alsace** profondément francophile reste majoritairement germanophone, l'**Est de la Lorraine** est ouvert aux industriels allemands, et le **Grand Duché du Luxembourg** est occupé. Pour ce dernier, le bilinguisme se révèle comme une affirmation. Les Luxembourgeois *qui ne veulent être ni allemands, ni français, ni belges en sont arrivés à un emploi des langues qui leur est propre*. En 1839, lors de la séparation des deux Luxembourg, la partie germanophone a choisi de *maintenir l'emploi du français dans l'administration, la justice et la vie culturelle*¹⁵.

Enfin, une autre particularité de la grande région est l'emploi du *Yiddish* chez les juifs *Ashkenazes*. Cette unité linguistique transfrontalière facilite la circulation des objets et des idées des marchands et des colporteurs.

Historiquement, ces divers bilinguismes furent des atouts majeurs pour les échanges transfrontaliers et il le sera pour la construction de l'Europe. Car être bilingue, ce n'est pas seulement parler plusieurs langues, c'est également en apprécier les valeurs véhiculées et en connaître la culture sous-jacente. C'est une école de tolérance.

¹⁵ Trausch Gilbert, o.c., p. 13.

CONTEXTE POLITIQUE INTERNATIONAL.

LA FORMATION DES ETATS ET SES CONSEQUENCES.

Les hommes qui reconstruisent l'Europe de 1815 sont hantés par le souvenir de la Révolution française et ébranlés par le Premier Empire considéré comme continuateur de cette Révolution. Ils ont appris qu'il existe une autre *voie* et une autre *voix* que la leur. Ils n'oublient pas ce qui s'est passé et cependant, ils persistent et signent pour la légitimité, seul moyen, selon eux, de maintenir l'équilibre européen. Aussi, les victimes de ce processus sont les régimes où la légitimité n'est pas héréditaire, ce qui, d'une part, pour l'**Allemagne** par exemple va réduire à trente-neuf au lieu de trois cent cinquante, le nombre de ses Etats et d'autre part, va disperser les possessions autrichiennes. Sur la carte d'une **Europe** des plus déchiquetées géographiquement apparaissent des Etats-tampons comme la **Belgique** et le **Luxembourg** actuels.

Ces Etats artificiellement créés, ne répondent ni à des critères de frontières naturelles, ni à ceux de principe des nationalités, ce qui va engendrer des insatisfactions et par voie de conséquence, une ère de révolutions qui durera jusque vers 1850. Entre 1815 et 1848, les révolutions éclatent ça et là, et les protagonistes de ces révoltes, sans cesse pourchassés pour leurs idées, passent les frontières pour se réfugier chez des *amis*. Les tenants des régimes en place, aussi bien que les acteurs pour un ordre nouveau, rivalisent par tous les moyens de propagande et d'action.

Pour entrer dans l'étude de "**la circulation des échanges culturels**", il faut d'abord rappeler les fondements mêmes et les volontés de ces Etats. La Sainte Alliance n'est pas un vain mot. Ce pacte signé entre le Tsar orthodoxe *Alexandre 1er*, l'Empereur catholique *Habsbourg François 1er*, et le Roi luthérien *Hohenzollern Frédéric-Guillaume III*, contre la **France** trop révolutionnaire, donne le ton. Ce fond religieux interfère sans cesse dans les débats et les actions engagées. Les hommes, mus par ce en quoi ils croient, établissent leurs alliances d'une manière internationale : d'une part, et indépendamment des frontières, les princes essaient de marier leurs enfants à un parti avantageux (1), et d'autre part, les Sociétés Secrètes ou les Associations de tous genres, passent leurs messages malgré les frontières. Rien, ni personne ne peut arrêter une idée de circuler. Entre ces deux "*dimensions*", celle de l'ordre établi et celle de l'esprit de Révolution, il existe une série de nuances suivant que les Etats sont influencés ou non, par l'esprit de la Légitimité ou celui de la Révolution. L'étude de la matrice spirituelle qui a formé les hommes paraît donc indispensable.

LA STRUCTURE INTERNE DES ETATS.

Parmi les Etats compris entre **Meuse et Rhin**, il existe des zones assimilées, ces **anciens départements français** conquis par *Napoléon 1er* et qui ont gardé les lois et le Code Napoléon, et les **terres prussiennes** qui opposent une plus grande résistance bien qu'il existe, chez ces derniers, des relations secrètes de franc-maçonnerie et des liens de religion ou d'alliances. L'**Autriche** quant à elle, présente aux frontières par ses possessions **hollandaises**

1 En 1830, si le fils de Louis-Philippe, "ne devenait pas roi des Belges, sa fille Louise épouserait le nouveau souverain, Léopold 1er", cité par Jean Tulard dans *Les révolutions*, p. 378.

que sont l'actuelle **Belgique** et le **Luxembourg**, combat, bien que passivement, les idées, disons plutôt françaises que révolutionnaires.

Enfin, dans la manière d'avoir octroyé ou non une Constitution à leur pays, ces princes ont bâti ou non leur avenir. En fait, dans tous les régimes constitutionnels de 1815, sauf l'Angleterre, hors du sujet, la légitimité est maintenue. C'est du haut de sa grandeur et non par l'émanation d'une Assemblée et d'un vote, que le prince a octroyé sa Constitution ou sa Charte. Certes, cette obligeance n'est, pour beaucoup, que la condition *sine qua non* de remonter sur le trône, mais cette réalité reste loin d'un gouvernement tel que tout homme libre est en droit de le désirer, en **Europe**, après 1789. Pour bien comprendre l'histoire culturelle des pays concernés, il faut d'abord connaître les relations qui existent entre le prince et son peuple, c'est-à-dire connaître sa politique culturelle. La première entreprise est donc de constater dans quelles conditions, les différents Etats ont octroyé une Constitution à leur pays.

Le **Royaume des Pays-Bas** dont une partie deviendra la **Belgique** et le **Luxembourg** est régi par sa *Loi Fondamentale* élaborée par une Commission Royale. Les **Etats Allemands** soumis à *l'Acte de Confédération* ne sont que relativement constitutionnels : la Diète Germanique n'est pas élue. En revanche, de vraies Constitutions sont octroyées en **Bavière et Bade** (1818), au **Wurtemberg** (1819), en **Hesse-Darmstadt** (1820), et surtout au **Grand Duché de Saxe-Weimar**, le seul des Etats allemands vraiment libéral, bien qu'éloigné de nos frontières, il a un rayonnement artistique. En revanche, tous les autres princes germaniques et en particulier l'Empereur d'**Autriche** et le Roi de **Prusse** maintiennent une monarchie absolue.

LES POINTS COMMUNS DES DIFFERENTS ETATS.

Il faut ajouter et préciser que cette Europe de 1815, à régime constitutionnel ou non, reste gouvernée par l'Aristocratie et les Propriétaires fonciers : les nobles ou les anoblis disposent de tous les postes-clés dans l'administration des Etats. Il ne faut donc pas s'étonner de constater, simultanément et dans différents points d'une Europe encore agricole, des révoltes successives jusqu'en 1850. Une Europe légitimiste, cléricale et inégalitaire veut maintenir et contenir un bouillonnement inextinguible. Celui-ci, ferment de liberté et d'égalité ou révolte contre la misère, la pauvreté et la faim, est bien vivant à tous échelons de la société, des intellectuels aux prolétaires, des bourgeois éclairés aux ouvriers déracinés par l'industrialisation naissante. Ce courant de révolte naît partout et passe les frontières.

En fait, "*la circulation des objets, des idées et des hommes*" est faite de ces idées fondamentales : les uns veulent *conserver* un ordre établi qui paraît bon, malgré le cri des autres qui veulent *risquer* autre chose, pour plus d'égalité entre les hommes. Mais gardons-nous de tout esprit manichéen ; l'Europe de 1815 est prête pour un long temps d'instabilité, de mouvement et de résurgences de tout genre. La partie géographique délimitée repose sur plusieurs frontières : Le **Royaume des Pays-Bas** auquel appartient la **Belgique** jusqu'en 1830, le **Luxembourg** également rattaché aux **Pays-Bas** bien qu'appartenant à la **Prusse** touchent les pays de **Hesse-Darmstadt**, de **Bade** et de **Bavière Rhénane** qui eux-mêmes possèdent une frontière avec la **France** et en particulier, avec les régions d'**Alsace** et de **Lorraine**.

LES ENJEUX DE L'HISTOIRE CULTURELLE.

Explorer cet océan (2), où tout est mouvant, mouvement, circulation des idées, des passions et des représentations des hommes, est une aventure, une invitation au voyage collectif et une découverte jamais terminée, toujours surprenante. D'abord, il est indispensable de circonscrire, dans l'espace et le temps, l'objet d'étude. Il s'agit ici, de la circulation des objets, des idées et des hommes, sous leur aspect culturel, entre Meuse et Rhin, de Liège à Bâle, entre 1815 et 1870. Ensuite, l'histoire culturelle crée son objet, c'est-à-dire, qu'elle définit ce qu'elle se propose de regarder. Cet objet est un ensemble de représentations collectives, propres à une société précise, celle retenue dans l'espace spatio-temporel défini. Il s'agit ici de quelques objets définis ci-après dans **dimension, domaines et classes**. Enfin, cet objet d'étude est ancré dans la *structure profonde* du siècle étudié, régi par des lois, touché par des *conjonctures nationales et internationales* qui secouent ponctuellement et d'une manière plus ou moins importante, les structures mises en place et cependant, constamment influencé par des *tendances conjecturelles*.

L'étude se focalise sur quelques **DOMAINES** de *création* et de *consommation*. Le premier étudie *la diffusion d'objets techniques inventés ou perfectionnés : la charrue et les horloges, et la diffusion*

2 Ory Pascal, *L'histoire culturelle de la France contemporaine, question et questionnement*, in XIXe Revue historique, octobre-décembre 1987, p. 67-82.

de méthodes d'ancrage sur le plan commercial et industriel avec l'exemple *des marchands-tailleurs, des cristalleries et des faïenceries*. Un deuxième domaine explore des lieux de rassemblements permanents ou ponctuels, à évolution spatio-temporelle constante. Il s'agit d'une part, *de l'enseignement*, et d'autre part, *des événements culturels ou manifestations* telles que *les expositions, inaugurations, fêtes musicales et compétitions sportives*. Toutes ces communautés humaines traversent et sillonnent l'espace géographique entre 1815 et 1870. Elles y creusent des sillons et y laissent des traces visibles, des mémoires sociales et culturelles à détecter.

Le projet de thèse est de découvrir le fonctionnement collectif et le mécanisme d'une logique vécue où une idée en pousse ou en invente une autre. L'étude des courbes ascendantes et descendantes des enthousiasmes et des rejets permet de déceler et de nommer les paliers de l'évolution culturelle. Il est des moments et des lieux où les différentes communautés s'associent, s'invitent et s'attirent dans un mouvement d'attraction réciproque, et d'autres temps où, au contraire, dans un mouvement exogène et centrifuge, elles se fuient pour s'allier à d'autres. Le corps social, tout comme les individus, tantôt marchent côte à côte et tantôt se tournent le dos.

PLAN GENERAL DE LA THESE.

La thèse s'articule selon un plan que nous empruntons aux recherches linguistiques (1). Nous considérons trois grandes classes qui analysent les données, allant du général au particulier. Nous nommons ces catégories : *dimensions, domaines, classes*.

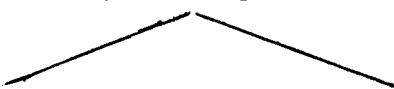
1 – **LA DIMENSION**, classe des généralités supérieures, se divise en deux courants ou deux sensibilités, qui s'articulent entre elles par de grandes oppositions qui traversent, dans l'espace et le temps, les univers spatio-temporels considérés et concomitamment liés aux flux et aux reflux inhérents à toute vie. Il s'agit de déceler, tout au long de la thèse, d'une part, les individus et les collectifs qui franchissent les frontières politiques et territoriales, qui croient en l'Europe ou du moins en quelque chose de plus grand que la Nation, c'est-à-dire ceux qui fonctionnent d'une manière interfrontière, pour ne pas dire internationale, et ceux qui s'arrêtent aux *frontières* par leur mode de penser et d'agir.

1 Rastier François, *Sens et textualité*, Hachette, Paris, 1989, p. 55-56.

D'autre part, l'historien prend également en compte, tout au long de la recherche, les représentations et les actions des individus et des collectifs, issus de matrices différentes, matrice religieuse ou matrice laïque, pour se demander laquelle des deux *éducations* les a nourris intellectuellement et spirituellement. Ces groupes sont souvent antagonistes et véhiculent chacun des valeurs spécifiques. En particulier, ils se montrent propagateurs des idées révolutionnaires, ou au contraire, s'y opposent. Souvent, comme leurs noms l'indiquent, ces réalités recouvrent le champ des *conservateurs* et celui des *progressistes*, ou, avec nuances, le champ des *monarchistes* et celui des *libéraux ou républicains*, bien qu'il existe souvent, répétons-le, plutôt des *lisières* que des *frontières*, entre ces deux dimensions, c'est-à-dire un espace indéfini où tout est possible (2)

Ces **DIMENSIONS** ne sont pas décrites en elles-mêmes, mais décelées et nommées, quand cela est possible, tout au long de la thèse.

DIMENSION



INTERFRONTIERE	FRONTIERES
EUROPE	NATION
REPUBLICAINS	MONARCHISTES
MATRICE LAIQUE	MATRICE RELIGIEUSE

2 Marin Louis, émission sur France-Culture, septembre 1993.

Cette première étape admise, nous descendons d'un degré pour nous intéresser aux **DOMAINES**.

2 – Nous appelons **DOMAINES**, les classes qui désignent l'expérience du groupe et qui structurent la représentation d'une pratique sociale codifiée. Dans un double mouvement centrifuge et centripète, l'analyste considère d'une part des hommes qui se dispersent pour propager leurs créations (3), ou au contraire, ceux qui se rassemblent pour manifester, magnifier ou consommer leurs mêmes enthousiasmes.

DANS LE PREMIER DOMAINE, celui de la *création* nous avons choisi de considérer, d'abord, la diffusion des objets techniques, inventés ou perfectionnés, en prenant pour exemple, les *charrues* et les *horloges* publiques. Tout en étant classés dans le domaine de la *création*, ces objets ne restent pas sans liens avec le domaine de la *consommation*, par les expositions qu'ils enrichissent. Dans un deuxième temps, nous observons la création de méthodes précises d'ancrage, d'une part, dans le secteur commercial, avec les *marchands-tailleurs* et d'autre part, dans le secteur industriel, avec les *cristeries* et les *faïenceries*. L'*endotropisme* transfrontalier des premiers et la position *sur trois ou quatre frontières* des seconds, sont bien originaux et prometteurs d'avenir.

3 Ory Pascal, *L'Aventure culturelle française, (1845-1989)*, Flammarion, 1989.

DANS LE SECOND DOMAINE, celui de la *consommation*, de tendance centripète, nous considérons tous les rassemblements transfrontaliers de masse : des centres de formation, tels que ceux proposés par l'*enseignement*, et des manifestations collectives dont l'évolution spatio-temporelle croît d'année en année. Nous classons également à ce niveau, des événements culturels tels que les *inaugurations*, les *expositions* régionales et internationales, agricoles, industrielles ou universelles, ainsi que les *fêtes musicales* et les *compétitions sportives*. Nous donnons la priorité aux concentrations les plus larges, c'est-à-dire *inter-nationales*.

ENTRE CES DEUX DOMAINES, nous plaçons la deuxième partie que nous intituleons *les matrices spirituelles*. Nous voulons parler *des mouvements d'idées et des courants spirituels* qui représentent la source même où les hommes puisent l'inspiration et l'énergie qui les dynamisent et les poussent à agir de telle ou telle manière. En dressant l'inventaire des déplacements des communautés des hommes, nous pensons trouver les fils conducteurs des causes de leur circulation et bien sûr les conséquences et les acculturations qui s'en suivront. C'est ainsi que nous passons en revue le déplacement transfrontalier des catholiques organisés en congrégations mais appelés par les chrétiens du lieu, le déplacement transfrontalier des protestants et des juifs qui s'implantent où ils peuvent exister librement pour développer leur industrie. La présence des francs-maçons est appréhendée en ce sens qu'ils s'engagent dans la circulation d'idées. Nous recherchons comment leurs idées passent les frontières.

DOMAINES

CREATIONS		CONSOMMATION	
Tropismes particuliers		Evolution spatio-temporelle	
		constante	
Diffusion d'objets techniques	Méthodes d'ancrage	Centres de formation de l'esprit	Evénements culturels
charrues	marchands	confessions(1)	fêtes music.
horloges	faïenceries	enseignement	compétitions
	cristalleries		expositions

(1) En fait, cette classe constitue une partie en elle-même parce qu'elle est le creuset où se forment l'esprit des hommes. De plus, nous prenons en considération la franc-maçonnerie qui tient une grande place dans la diffusion des idées.

3 – Enfin, l'analyste parvient à la **CLASSE MINIMALE** où les dix chapitres des **DOMAINES** vont être observés, comptés, comparés. Le fréquence et l'intensité des déplacements sont alors mis en lumière, à l'aide de statistiques et de pourcentages afin d'en découvrir les mouvements et leurs fluctuations. Après avoir relevé et nommé, les points d'origine et de destination, l'observateur s'intéresse aux tendances du mouvement et s'interroge quant aux causes et aux conséquences de tels déplacements. Après bien des réflexions, le travail se limite à dix *classes* choisies pour leurs interférences transfrontalières et leur importance dans l'histoire culturelle régionale du XIXe siècle. *Ces classes sont les suivantes :*

CLASSE 1 : LES CHARRUES.

CLASSE 2 : LES HORLOGES PUBLIQUES.

CLASSE 3 : LES MARCHANDS-TAILLEURS.

CLASSE 4 : LES FAIENCERIES.

CLASSE 5 : LES CRISTALLERIES.

**CLASSE 6 : LES CONFESSIONS
ou matrices spirituelles où se forme l'esprit des hommes.**

CLASSE 7 : L'ENSEIGNEMENT.

CLASSE 8 : LES FETES MUSICALES.

CLASSE 9 : LES COMPETITIONS.

CLASSE 10 : LES EVENEMENTS CULTURELS.

A l'issue de cette étude, l'historien doit être en mesure d'établir les **LIENS** entre les différentes **CLASSES** qui interfèrent. Les chemins se croisent, convergent ou s'opposent. Mais, est-ce que leur rencontre constitue un *lieu* ou un *non-lieu* (4), une véritable rencontre des peuples pour des échanges, ou au contraire, des prétextes à l'affrontement ? Bien que 1870 constituât une véritable fracture pour la partie **annexée à l'Allemagne**, cette date n'établit pas de rupture pour l'histoire en général. Au contraire, une certaine continuité est assurée pour le reste de la région transfrontalière, pour la France comme pour l'Europe.

4 Augé Marc, o.c.

LES MOTEURS DE CE DYNAMISME.

Le premier moteur de ce dynamisme est l'homme lui-même. Entre les deux grandes parties, celle du domaine de la création et celle du domaine de la consommation, s'insère un chapitre central axé sur les hommes et leur formation spirituelle. Il s'agit de déceler et de nommer les *matrices religieuses ou laïques* qui ont forgé les idées des protagonistes de cette histoire. C'est, d'une part, le relevé systématique, aux archives privées des Congrégations religieuses et des autres Sociétés, qui ont implanté l'enseignement catholique. Et d'autre part, celui du déplacement et des ancrages géographiques des communautés protestantes et juives. La présence active des francs-maçons est également prise en compte. Cette partie est au coeur de la recherche parce qu'elle constitue la charpente ou la source des *entendus* et des *malentendus*, des alliances et des oppositions et par conséquent la cause des déplacements.

Un deuxième moteur du mouvement des idées et des hommes, est le progrès technique. La circulation d'objets, d'instruments ou de machines, fruits des idées des hommes ont imprégné, pour ne pas dire bouleversé, les structures même de la société. Entre 1820 et 1830, l'agriculture perfectionne ses instruments aratoires, et ce sont les concours des charrues. Entre 1830 et 1840, les instruments de précision dont les horloges publiques, une autre performance de la technique, apparaissent et inondent l'espace géographique compris entre **Meuse et Rhin**. Ils sont le signe décisif d'une nouvelle ère.

En effet, la révolution industrielle est arrivée. Entre 1840 et 1850, les bateaux à vapeur inexplosibles révolutionnent les déplacements. Ils sont si prometteurs que les peintres de la région, les fixent sur leurs toiles voguant dans les vallées grandioses de la **Meuse**, de la **Moselle** et du **Rhin**. Cependant, c'est aussi l'époque des grands départs vers l'Amérique. Que d'émigrants, venus de l'**Est**, ont traversé les régions des Marches pour atteindre la mer du Nord.

Enfin, tout en servant l'industrie, le chemin de fer et ses machines crachant le feu, sortent de l'ombre, hantent les esprits et révolutionnent l'histoire culturelle. La **Belgique**, à la pointe du progrès projette très tôt de dépasser ses propres frontières. Ce nouveau moyen de transport permet le développement des circuits touristiques et les rencontres culturelles internationales dans les villes d'eaux nombreuses dans la région. Le tout Paris artistique s'y rend en passant par la **Lorraine** et l'**Alsace**.

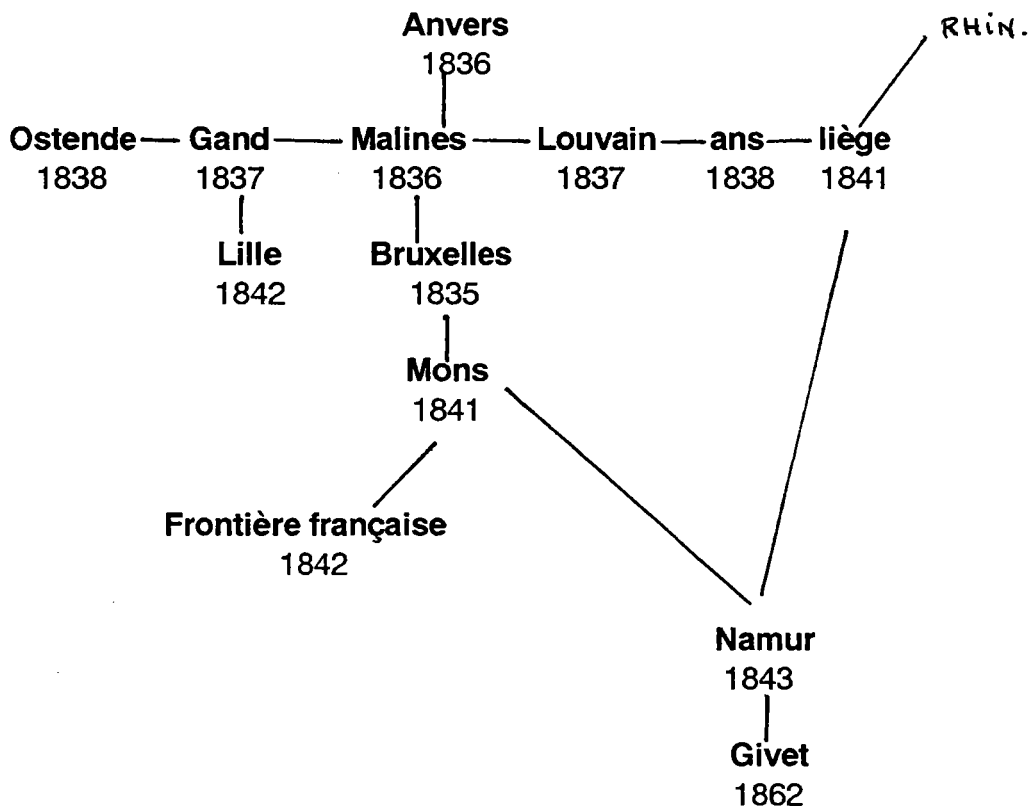
Enfin, après avoir considéré la mise en place des idées par l'instruction, le regard veut se porter sur quelques réalisations précises et concrètes offertes à la consommations des hommes et des femmes de cette grande région naturelle. Dans le sillage des grands fleuves, la **Meuse**, la **Moselle** et le **Rhin**, n'y aurait-il pas des pôles d'attraction comme les villes de **Sedan**, **Liège** et **Mulhouse** qui entretiendraient des relations particulières dues en partie à leur esprit d'entreprise ? Même **Metz**, une ville très moyenne quant au nombre de ses habitants, imite les grandes soeurs, se rapproche de **Liège** pour se mesurer à elle lors de concours de Régates.

C'est ainsi que durant la décennie précédent le désastre de 1870, de nombreux événements culturels et internationaux sont venus rompre la monotonie d'un quotidien gris ou noir de la deuxième révolution industrielle. Les pages se referment sur l'inventaire, jamais exhaustif mais fort intéressant, des rencontres internationales, faites de fêtes musicales, de jeux nautiques ou hippiques, d'expositions agricoles, industrielles et universelles, et de pèlerinages ou d'inaugurations de tous genres. Le but de cette thèse est de démontrer l'histoire des relations culturelles transfrontalières, visibles et toujours réelles, entre **Meuse et Rhin**, cet espace naturellement ouvert qui ne s'embrasse, "comme les bras de ses fleuves", que pour se jeter dans la mer de l'avenir.

LE CHEMIN DE FER AUX FRONTIERES.

Les hommes n'ont pas attendu le chemin de fer pour se déplacer, mais ce dernier a facilité les échanges inter-frontières qui s'intensifient à partir de 1860. Les tableaux ci-joints sur la construction des chemins de fer dans l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, expliquent l'avance très marquée de la Belgique et de l'Allemagne sur la France. Dès 1830, Liège demande la liaison Anvers–Le Rhin. Ce projet est approuvé par le roi de Prusse en 1837 et réalisée en 1853. Alors que la stratégie militaire française tarde à donner l'accord pour franchir des frontières belges–luxembourgeoises et allemandes.

RESEAU FERROVIAIRE INTENSE EN BELGIQUE¹.



¹ C'est le 5 mai 1835 qu'est inauguré le premier chemin de fer à voyageurs en Belgique. Il relie Bruxelles à Malines et constitue le premier tronçon d'un réseau en étoile ayant pour centre Malines et dirigeant : à l'Est vers la frontière de Prusse via Louvain, Liège et Verviers ; au Nord vers Anvers ; à l'Ouest vers Ostende via Termonde, Gand et Bruges ; au Sud, vers Bruxelles et Namur.

les Chemins de fer 1

	BELGIQUE	LUXEMBOURG	ALLEMAGNE	ALSACE	LORRAINE
1830	Liège demande la liaison Anvers-Le Rhin			Dès 1826, Koechlin crée la "fonderie" d' où sortiront des locomotives.	
1831	Bruxelles imagine un axe Anvers-Marseille				
1832				Jacob Blum, StSimonien imagine l'axe Le Creusot-Mulhouse.	
1833					
1834					
1835	Cockerill à Seraing commence la fabrication du matériel.				
1836	Malines-Bruxelles Malines-Anvers				
1837	Malines-Louvain Malines-Gand		Le roi de Prusse approuve Cologne-frontière belge		
1838	Malines-Ans Ans-Landen				
1839					
1840				Mulhouse-Thann Colmar-Benfeld	
1841	Malines-Liège		Aix-la-Chapelle-Cologne	Bâle-Strasbourg	
1842	Malines-Frontière fran- Liège-Ans				
1843	Cépinaat-Verriers-Fron Bruxelles-Manur Anvers-Cologne Liège-Chénée-Cologne		Anvers-Cologne Liège-Cologne		
1844			Cologne-Bonn		
1845					
1846					
1847					
1848					
1849			Décision de création Forbach-Hombourg		décision de création Forbach-Hombourg
1850	Flémalle-Liège Gouge-Statte Statte-Flémalle				Metz-Pont-à-Fousson Metz-Nancy

		les chemins de fer 2			
BELGIQUE		LUXEMBOURG	ALLEMAGNE	ALSACE	LORRAINE
1851	Namur-Bouge Namur-Liège				Metz-Courcelles Metz-forbach
1852			Sarrebrück-Von der Heide Sarrebrück-Meunkirchen Sarrebrück-Forbach	Strasbourg-Paris	Metz-Sarrebrück Metz-Strasbourg Paris-Strasbourg
1853			Maastricht-Aix la Chapelle		Vrignes/Meuse-Vrignes au-Dois
1854	Pépinster-La Reid				Metz-Thionville Maizibres-Magondange Magondange-Florange
1855	Rhisnes-Gembloux Gembloux-Ottignies La Reid-Spa				
1856	Namur-Rhisnes				
1857					Nourmelon-Châlons
1858	Namur-Ciney Ciney-Marloie-Jemelle Jemelle-Libramont Libramont-Arlon		Merzig-Dillingen Dillingen-Sarrelouis Fraulautern-Gous Bous-Sarrebrück	Mulhouse-Paris	Charleville-Lucquy Cazancourt-Reims Charlesville-Vrignes
1859	Arlon-Autelbas Autelbas-Front. Lux.	Thionville-Luxembourg Luxembourg-Arlon Lux.-Bettembourg-Belg.			Thionville-Luxembourg Vrignes/Meuse-Sedan Charleville-Mouzonvil
1860		Bettembourg-Esch/Alzet	TRÈVES - MERZIG		
1861	Liège-Maastricht Liège-Visé	Luxembourg-Front. all. Luxembourg-Oetrange	Trèves-Wasserbillig		Sedan-Verdun
1862	Autelbas-Athus Namur-Yvoir Namur-Dinant Yvoir-Dinant	Luxembourg-Ettelbruck Ettelbruck-Diekirch			Carignan-Montmédy Montmédy-Longuyon Mouzonville-Givet Longuyon-Pierrepoint
1863	Namur-Givet Givet-Dinant Mont-St-Martin-Athus				Givet-Dinant-Namur Longwy-Longuyon Longwy-Athus Longuyon-Thionville
1864	Ans-Liers Herbesthal-Eupen		Düren-Euskirchen	Thann-Wesserling	
1865	Marloie-Melreux		Euskirchen-Mechernich		Metz-Sarreguemines
1866	Melreux-Rivage Rivage-Poulseur Poulseur-Liège	Ettelbruck-Kautenbach			Béning-Carling
1867	Luxembourg-Spa Spa-Stavelot-Gouvy	Luxembourg-Spa Kautenbach-Gouvy	Mechernich-Kall		Ste-Menehould-Suippes Suippes-Reims
1868	Flémalle-Ans		Kall-Sötenich	Colmar-Munster	
1869	Libramont-Bastogne Namur-Ramillies			Cornay-Senheim	Clermont-Steinshoult Charleville-Hirson
1870			Ehrang-Trèves Lissendorf-Pelm Sarrebrück-Sarreguemines	Hollwiller-Guebwiller	Sarrebrück-Sarreguemi nes

ELIMINER DES OBJETS INTERESSANTS.

LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS CHATEAUX DE L'ESPACE.

Lors de l'élaboration du D.E.A., nous avons envisagé l'étude des relations qui pouvaient exister entre les différents et nombreux châteaux de l'espace transfrontalier compris **Meuse et Rhin**. Le courrier échangé avec les résidents actuels de ces domaines fut abondant, mais il répondait peu à l'attente . Nous aurions voulu savoir le nombre et la teneur des concerts ou des fêtes qui se donnaient au XIXe siècle dans ces demeures, à l'occasion de mariages ou d'anniversaires, la provenance du mobilier, des papiers peints, des horloges, de la cristallerie, ou tout autre objet acheté au cours de ce XIXe siècle qui abondait en arts décoratifs. Rien de tout cela ne nous fut révélé.

Nous avons du mal à croire, qu'entre 1815 et 1870, rien ne fut investi en ce domaine. Nous émettons l'hypothèse que beaucoup de familles descendantes de nobles conservaient encore la nostalgie et le souvenir du XVIIIe, ou bien, spoliés, elles n'avaient pas le goût et l'argent pour renouveler ou compléter leur patrimoine mobilier. Il est vrai que le public restreint des cours se réunissait de moins en moins au profit des bourgeois qui s'installaient dans

l'administration ou l'industrie. Alors, nous avons prospecté vers ces *nouveaux châteaux* pour y trouver les relations culturelles interfrontières, le rayonnement qu'ils diffusaient ou les troupes de théâtre ou de musique qu'ils attiraient. Encore là, nous avons récolté peu d'informations sur cette vie privée.

Pourtant, ces nouveaux châteaux attachés aux entreprises et construits durant le XIXe siècle, devraient renseigner sur la provenance de leurs meubles, de leur argenterie ou de leur services de table en cristal, là encore, la glane des informations reste très pauvre. Cependant, sur place, nous avons trouvé bien des objets d'étude. Près de **Senones** par exemple, nous avons trouvé dans un château des tissages, des liasses de milliers de faire-parts de naissance, de mariage et de décès. A eux seuls, ils constitueraient une étude significative. Nous y apprenons les relations nationales et internationales, les alliances et les amitiés des châtelains. De plus, l'étude systématique de la fabrication de ces différents documents, aussi bien celui du dessin et de la gravure que celui de l'imprimerie constituerait une mine de renseignements, pour l'histoire culturelle de la région.

Abandonnant les relations transfrontalières entretenues par les châteaux nobles ou bourgeois, nous avons orienté la recherche vers les engagements de ces derniers dans la société ou dans les entreprises, afin de trouver les traces de la circulation des objets, des idées et des hommes du XIXe siècle. Toutes ces considérations ont abouti aux limites de cette étude. D'autres pôles d'activités auraient pu entrer dans la problématique poursuivie.

L'EMIGRATION SAISONNIERE VERS LES VILLES D'EAUX.

Après avoir dressé l'inventaire des villes d'eaux qui sillonnent l'espace compris entre Meuse et Rhin, nous avons écrit à chacune d'elles pour nous renseigner sur les archives disponibles. Riche de ces documents, nous avons essayé de comparer l'évolution historique de chacune de ces maisons de cure, pour y déceler les apports dans le domaine culturel. Nous cherchions les fêtes qui s'y donnaient et des artistes qui y passaient, jusqu'au contenu des bibliothèques à la disposition des curistes. Or les passages d'artistes sont peuvent être appréhendés dans notre chapitre *théâtre et musique*, quant au reste, la cueillette est trop faible pour la retenir. Pourtant, nous mesurons combien il serait intéressant pour une histoire culturelle, de relever et de comparer, par exemple, le contenu des bibliothèques des villes d'eaux. L'inventaire des livres trouvé à **Vittel**, ville d'eaux fondée en 1851 par un républicain comparé à celui de la bibliothèque de **Spa**, est éloquent. Dans la première, la plupart des oeuvres sont d'auteurs des plus révolutionnaires, ce que nous ne trouvons ni à **Spa**, ni à **Plombières**.

De plus, les registres d'inscription des *buveurs d'eau* et leur lieu d'origine, pouvaient expliquer les échanges culturels transfrontaliers qui ont eu lieu à **Bains-les-Bains**, **Plombières**, **Vittel**, **Spa** ou les villes d'eaux **des bords du Rhin**. Nous avons écrit , consulté les registres et recopié tous les noms et les lieux

d'origine des curistes provenant de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, mais ce travail n'a pas satisfait notre curiosité précise.

Nous avons bien constaté que tout au long du XIXe siècle, leur nombre est en continuelle progression, mais la population mondaine qui fréquentait périodiquement ces lieux, est pratiquement toujours la même. A **Spa**, ils passent de 531 en 1815 à 10895 en 1860, selon la progression suivante : 1815 : 531, 1816 : 1104, 1820 : 1601, 1821 : 1619, 1822 : 1373, 1859 : 10818, 1860 : 10895. Bien qu'intéressant, ce constat n'est pas vraiment le but de notre étude qui veut rendre compte d'un échange général et non particulier, d'un mouvement continuel interfrontière.

Cependant, dans cette étude, nous rendons-compte de cette ascension des villes d'eaux, par le biais de la circulation des troupes de musique et de théâtre françaises et étrangères qui se rendent dans les villes d'eaux, et par les événements culturels qu'ils généraient. Vers 1860, c'est le tout **Paris** artistique qui se rend sur **les bords du Rhin**, pour se produire devant ce public médusé. Ces rendez-vous mondains ne seront pas partagés par la génération montante de la décennie des années soixantes qui leur préférera les concours de Régates sur la Meuse, la Moselle ou le Rhin.

LA CIRCULATION DES ARTISANS.

La circulation des dentellières et des brodeuses très

nombreuses dans la région transfrontalière a également attiré notre attention. Nous en avons trouvées nommées dans les passeports relevés au poste de frontière de Givet. La question était de savoir s'il existait des échanges d'art et de techniques entre la Vénétie et la Hollande. Les villes de Burano, Mirecourt, Nancy, Valenciennes et Bruges sont-elles reliées par quelque échange ?

A l'origine de la recherche, une question semblable existait à propos des *luthiers*. L'interrogation portait sur les liens qui pouvaient exister entre les fabriques de Crémone, Mirecourt, Liège, Bruxelles ou Paris. D'ailleurs, certains liens sont si ténus qu'ils figurent dans l'embryon de biographie transfrontalière joint à l'étude.

Les échanges d'art et de techniques pour la fabrication des *papiers peints* a également retenu notre attention. La problématique consistait à nous interroger sur les liens qui pouvaient exister entre les différentes fabriques ainsi qu'avec les autres arts décoratifs et sur le réseau géographique de diffusion. En particulier, nous aurions voulu trouver ce décor mural dans les Maisons de maîtres ou les châteaux de la région. Rien de tout cela ne satisfaisait la recherche.

LES HYPOTHESES DE TRAVAIL.

L'auteur s'appuie sur certaines hypothèses sans lesquelles la recherche historique n'existe pas et se coule dans une recherche déjà engagée. Parmi les hypothèses, il compte sur la dynamique de l'homme et sur la dynamique des peuples pour construire toujours plus d'unité. Il envisage de prouver que les régions des frontières, des lisières ou des marches, plus qu'ailleurs parce que plurielles, sont des carrefours de rencontres entre les hommes où les tenants et les aboutissants de la tradition et ceux du progrès ne s'ancrent que par leur invariance.

L'historien se donne pour tâche de dévoiler, décoder et peut-être expliquer le fonctionnement de ces structures. C'est-à-dire démontrer que dans l'histoire, chaque groupe humain tient farouchement à ses idées et se montre fier sa région, de sa nation, de sa langue, de sa confession. Finalement, consciemment ou non, les communautés construisent la cité selon la hiérarchie de valeurs de leur groupe d'appartenance. La question est de savoir s'il y a circulation des objets, des idées et des hommes au-delà des frontières géographiques des Etats.

LES FREINS A CETTE CIRCULATION.

Or, des résurgences cycliques de tensions viennent perturber ou retarder les projets des uns ou des autres. Nous posons l'hypothèse que la cause première de ces turbulences serait d'origine culturelle, voire confessionnelle, où les forces profondes des structures mentales trouvent leurs ténors idéologues et leurs agents de propagation pour mystifier le

peuple et massifier les problèmes. Ainsi, chaque fois que nous aborderons un objet d'étude dans cette thèse, nous aurons toujours soin de creuser pour trouver la matrice spirituelle qui a formé les personnes qui agissent. Les grands rassemblements et les fêtes internationales, tout comme la pauvreté et la misère, les guerres et le chômage ne sont pas des fatalités mais le produit d'une instruction et de choix politico-religieux édictés par des lois faites par des hommes qui ont un projet.

De plus, nous voulons nous interroger sur les fêtes inter-frontières organisées durant le XIXe siècle et spécialement à partir de la deuxième moitié du XIXe et inaugurées par l'Exposition Universelle de Londres en 1851. Sont-elles *des lieux* d'échanges et de concordance des peuples ou plutôt des *non-lieux* d'un peuple médusé et berné par ces grands'messes politico-culturelles internationales ? La causalité des tensions, comme celle des fêtes liées à un projet de société lui-même issu de la confession, est généralement occultée. Les uns n'admettent pas l'évidence d'une hégémonie latente faite d'investigation prudente et les autres estiment qu'il vaut mieux agir par touches impressionnistes pour mieux mesurer et analyser la force de frappe de l'adversaire. C'est peut-être bien de cela qu'il s'agissait dans les années soixantes du XIXe siècle et plus précisément lors des concours de tir organisés en maintes villes de l'espace, en l'année 1869.

PERSPECTIVES D'OUVERTURES ET DE RECHERCHES.

Nous aurions l'ambition ou la faiblesse d'avouer que chaque chapitre de cette thèse constitue en soi, un projet d'étude qui reste ouvert, non que nous nous considérons comme pionnier ou franc-tireur, – il est toujours "dangereux" de traiter ce qui l'a peu été –, mais parce que ce genre de recherche *transversale et inter-frontières* n'est ni courant, ni classique. Est-ce une impasse ou un tremplin ? Et même s'il était performant, en tant que contemporains des Jeux Olympiques d'hiver 1994, nous savons que nous pouvons toujours améliorer nos performances. C'est l'esprit dans lequel nous envisageons l'avenir de cette "synthèse".

Cependant, nous avons la chance de réfléchir avec les groupes universitaires d'échanges internationaux de **Metz-Sarrebrück**, et de profiter des séminaires de recherche au *Centre d'Histoire Culturelle de l'Europe Moderne* auprès de la toute nouvelle Université de **Saint-Quentin-en -Yveline** ainsi que de participer à un colloque sur "*La circulation des personnes et des biens, en Europe occidentale*", au centre A.R.P.E.G.E. de **Reims**. Ces lieux de recherche et d'échange des connaissances inscrivent notre démarche dans le dynamisme de l'histoire culturelle actuelle. Les principaux atouts en sont la recherche historique européenne, l'interdisciplinarité de l'histoire culturelle et le décloisonnement et l'apport des autres sciences.

ACTUALITE DU SUJET.

Dans son compte-rendu *Vie progressive d'une région retrouvée*¹, Pierre Nothomb précise la genèse et la pensée d'un rayonnement qui se poursuit par la formation de nombreux travaux régionaux et internationaux. *Le groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel* dont le siège international est fixé à **Saint-Hubert** en **Belgique**, lieu de pèlerinage prestigieux au sommet de l'Ardenne centrale, se réunit périodiquement pour préparer les congrès qui tendent à devenir annuels et qui tournent d'un pays à l'autre.

Son action est multiple et "dans le cadre naturel d'une région vivante, les initiatives naissent d'elles-mêmes". En voici quelques-unes :

- Le balisage des sentiers internationaux **Reims, Attigny, Orval, Clervaux, Prum, Aix-la-Chapelle**, inauguré par un rallye automobile quadripartie.
- Un projet d'une organisation hôtelière commune de "notre région supra-frontière" en préparant une carte complète "à la forme jamais dessinée jusqu'ici" et à laquelle il faut nous habituer.
- Un projet d'un film de propagande touristique qui se veut "une démonstration ingénieuse et magnifique, par le rapprochement des paysages(...) de notre parenté, de notre unité, de notre

¹ Nothomb Pierre, *L'Europe Naturelle*, p. 144 à 157.

originalité commune"², ce grand jardin vert de l'Europe au sein des régions industrielles, inconnu parce que coupé ou plutôt "sectionné littéralement" par les frontières politiques.

– La réalisation de rencontres sportives dans des tournois quadrangulaires de la coupe de football, disputée à **Bastogne** en 1957, à **Düsen** en 1958 et à **Charleville** en 1959.

– Des échanges internationaux au niveau des écoles par l'organisation des fêtes culturelles.

– Les colloques d'historiens inaugurés en septembre 1958 deviennent une organisation permanente avec des spécialistes des quatre pays qui englobent les régions des **Ardennes à Liège–Aix-la-Chapelle–Maastricht** en passant par **Mayence, Luxembourg, Metz** et qui descend jusqu'à la **Côte d'or**. Les thèmes abordent aussi bien l'étude du Moyen–Age que celui de "l'industrie commune des pays d'entre Meuse et Rhin"³. L'orateur montre en particulier comment l'industrie du fer dans les pays de **l'Ardenne** et de **l'Eifel** peut être traitée historiquement comme une ensemble unique.

– La section des Beaux–Arts organise des expositions internationales régulières à **Prüm** d'abord, pour se poursuivre ensuite à partir de 1959, de ville en ville en commençant par **Luxembourg**.

– Enfin, la commission "écologique" qui réunit les hommes de la science comme les Ministres de l'Agriculture, s'occupe des réserves naturelles internationales, et se montre peut être la plus active parce qu'elle touche "le sens du pays", région naturelle.

² Nothomb P., o.c., p. 149.

³ Nothomb P., o.c., p. 152.

PERSPECTIVES D'AVENIR ET INTERET DE LA RECHERCHE.

Depuis des décennies, cette problématique rejoint celle de l'actualité politique internationale. Les fameux Accords de **Schengen** ou Traité de **Maastricht** s'inscriraient dans la continuité des tentatives européennes héritées du XIXe siècle. L'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin qui compte deux capitales de l'Europe avec **Luxembourg** et **Strasbourg**, est au coeur du débat engagé et l'on assiste à une multitude d'initiatives privées et publiques d'études transversales sur le sujet.

Les recherches transfrontalières sont nombreuses et diverses. *Le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel* poursuit de nombreux travaux régionaux et internationaux, l'entité *Sar-Lor-Lux* a, comme son nom l'indique, des antennes universitaires à Sarrebrück, Metz et Luxembourg, les études *Meuse-Moselle* à l'Université de Namur publie régulièrement ses recherches, les actions culturelles *Meuse-Moselle-Rhin* à Liège, et sur le plan national français, le *Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines* de l'Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, sont autant d'exemples et de signes de recherches en histoire culturelle transfrontalières.

Enfin, l'aménagement du territoire et de ses infrastructures, avec la construction d'aéroports internationaux, d'autoroutes et de T.G.V. transfrontaliers sont encore des manifestations du sens de l'histoire. C'est dans ce courant dynamique que nous plaçons la recherche d'indices d'échanges déjà visibles au XIXe siècle.

PREMIERE PARTIE

LA CIRCULATION DES *OBJETS* STRATEGIES D'ANCRAGE. *OU DOMAINE DE LA CREATION.*

INTRODUCTION A LA PREMIERE PARTIE

CIRCULATION D'OBJETS ET STRATEGIES D'ANCRAGE

Le Domaine de la Création.

Les hypothèses de travail reposent sur le fait qu'il y aurait **circulation des objets, des idées et des hommes**, sous la forme d'échanges transfrontaliers des produits de la *création/invention*. Les hommes passent les frontières pour échanger leurs produits, fruits de leurs idées. Ce chapitre s'articule autour de deux points, l'échange des *objets techniques perfectionnés* et des *méthodes d'ancrage géographique* de certaines communautés industrielles.

Les sources.

Le problème de la dispersion des fonds disponibles s'est posé d'emblée. Aussi, pour définir et choisir les objets d'étude, nous avons consulté en priorité, les Archives Départementales des huit départements français concernés, les Archives d'Etat d'Arlon, de Namur, de Liège, et de Luxembourg.

Les séries M Inaugurations, Sociétés, Expositions,
Les séries T Théâtre, Ecoles et Lycées,

Les journaux relatant les passages d'artistes,
Classements différents en Belgique et Luxembourg.

Les Archives Municipales, des grandes villes : Strasbourg, Nancy,
Metz, Sedan, Charleville,

Les séries R Sociétés,

Les séries M Edifices publics

Les séries F

Les journaux, les affiches et les annonces.

Les bulletins des Sociétés.

Les Archives municipales des villes-frontières qui circonscrivent l'espace géographique, celles des villes de Belfort, Mulhouse, Strasbourg, Wissembourg, Saint-Avold, Longwy, Givet, Liège, pour y trouver des passe-ports furent consultées. Enfin, nous avons consulté tous les ouvrages récents ayant analysé une *classe* du sujet traité, pour en extraire la part de circulation ou d'échanges transfrontaliers qui s'y trouvait.

La méthode

Les objets techniques perfectionnés retenus pour l'étude sont les *charrues* et les *horloges publiques*. Le premier choix repose sur le fait que la Lorraine est le théâtre de concours et d'expériences sur cet instrument aratoire, idée longtemps attendue et enfin concrétisée vers 1820–1830. L'institution des Comices Agricoles en 1836 ratifie ces concours de labour et en assure leur continuité. Mais cet engouement n'est-il pas général en France ? alors, qu'y a-t-il de spécifique à la région considérée ?

Le deuxième objet pris en considération est l'*horloge publique* qui, selon la Loi française de 1844 doit indiquer l'heure du commencement et de la fin du travail. Elle concurrence les *cloches*. Est-ce la collusion de deux civilisations dont le révélateur serait *L'Angélus de Millet* ? (Hors des limites géographiques) ou bien une nouvelle ère culturelle s'annonce-t-elle ? Dans un premier temps, la recherche consiste à répertorier ces objets et leurs protagonistes pour ensuite s'interroger sur l'impact culturel transfrontalier qui en découle.

L'espace considéré compris entre Meuse et Rhin entretient des relations interfrontières nombreuses : vingt cinq bateaux à vapeur sillonnent journallement le Rhin entre Dusseldorf et Strasbourg, d'autres desservent Nancy-Trèves par la Moselle, et la Meuse n'est pas en marge. Il est donc urgent, pour les correspondances internationales, de se référer à une heure juste et légale, et non plus à l'heure approximative des clochers.

Dans un deuxième temps de la première partie, les *méthodes d'ancrage transfrontalier* de communautés industrielles retiennent l'attention de l'historien. Il s'agit d'abord de considérer les colporteurs devenus *marchands-tailleurs*. Des colporteurs saisonniers lorrains les *Thiéry* reprennent, en automne et au printemps, la route des Flandres, pour y vendre, sur les foires et les marchés, les produits de leur région. Peu à peu, ils perfectionnent leur méthode de vente, annoncent leurs venues par les journaux, fixent des rendez-vous annuels de déballage, jusqu'au jour où ils décident de s'implanter en des lieux précis pour y construire les grands magasins de confection à prix fixe. Ils commencent par investir le long de la Meuse, mais essaient très vite en Belgique, dans le Nord de la France, en Lorraine et ailleurs. Le sens de leur

mouvement Est-Ouest et "endotrope", n'est autre que la route des Flandres. Par ailleurs, ont-il un lien, de près ou de loin, avec les *Boucicaut* qui fondent les grands magasins à Paris ?

L'étude se porte ensuite sur l'implantation originale et transfrontalière des *faïenceries*. Nés en Lorraine, installés au Luxembourg, en Allemagne et en Lorraine, les *Villeroy et Boch* restent, durant le XIXe siècle, positionnés sur trois frontières. Leur ancrage simultané sur trois Etats relève-t-il de l'opportunité ou d'une stratégie de continuité et de durabilité ? Est-il une volonté de positionnement interfrontière, une sorte de volonté européenne ? Le sens de leur mouvement paraît plutôt stellaire que circulaire, mais il est intrigant par son originalité : le secret de leur réussite réside-t-il dans ce positionnement sur trois frontières ? Alors, dans quelle matrice religieuse et à quelle école ont-ils été formés ? Contrairement aux marchands-tailleurs, ils ne cherchent pas les carrefours ferroviaires pour s'y installer, mais attirent et font construire eux-mêmes le chemin de fer.

Tout près d'eux et presque parents, il faut noter les *cristalleries et les verreries*. L'habitude ancestrale des verriers de circuler pour se fournir en bois, est-elle la cause de l'instabilité géographique des cristalliers, par rapport aux faïenciers ? Ou bien, l'opportunité de trouver des capitaux et des lieux d'implantation, les oblige-t-elle à se déplacer parfois très loin : de Vonèche près de Bouillon en Belgique, au Val Saint-Lambert près de Liège, avec des relations et des échanges de personnel avec la Lorraine, à Baccarat et à Saint-Quirin ?

**LES ECHANGES CULTURELS
ENTRE MEUSE ET RHIN LORS
DES CONCOURS DE
CHARRUES.**

"La campagne était déserte. On n'y voyait au loin que deux ou trois charrues oubliées, qui avaient l'air de grandes sauterelles".

Victor Hugo, *Le Rhin, Lettres à un ami. 1842.*

Classe 1.

DES ECHANGES CULTURELS ENTRE MEUSE ET RHIN PAR LA CIRCULATION D'OBJETS : LES CHARRUES.

Introduction.

Le premier objet d'étude choisi est la charrue que les hommes du premier quart du XIXe siècle font circuler et expérimenter afin de comparer les produits perfectionnés de l'espace transfrontalier. La question de savoir si le projet des protagonistes est de promouvoir l'industrie dans les limites géographiques énoncées, constitue la première hypothèse de recherche. En effet, la présence des élèves de l'Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie, sortis de Polytechnique lieu d'effervescence politique¹, scientifique et social, fait de **Metz**, un centre d'expérimentation et le lieu de passage périodique (tous les six mois) des savants que sont les examinateurs.

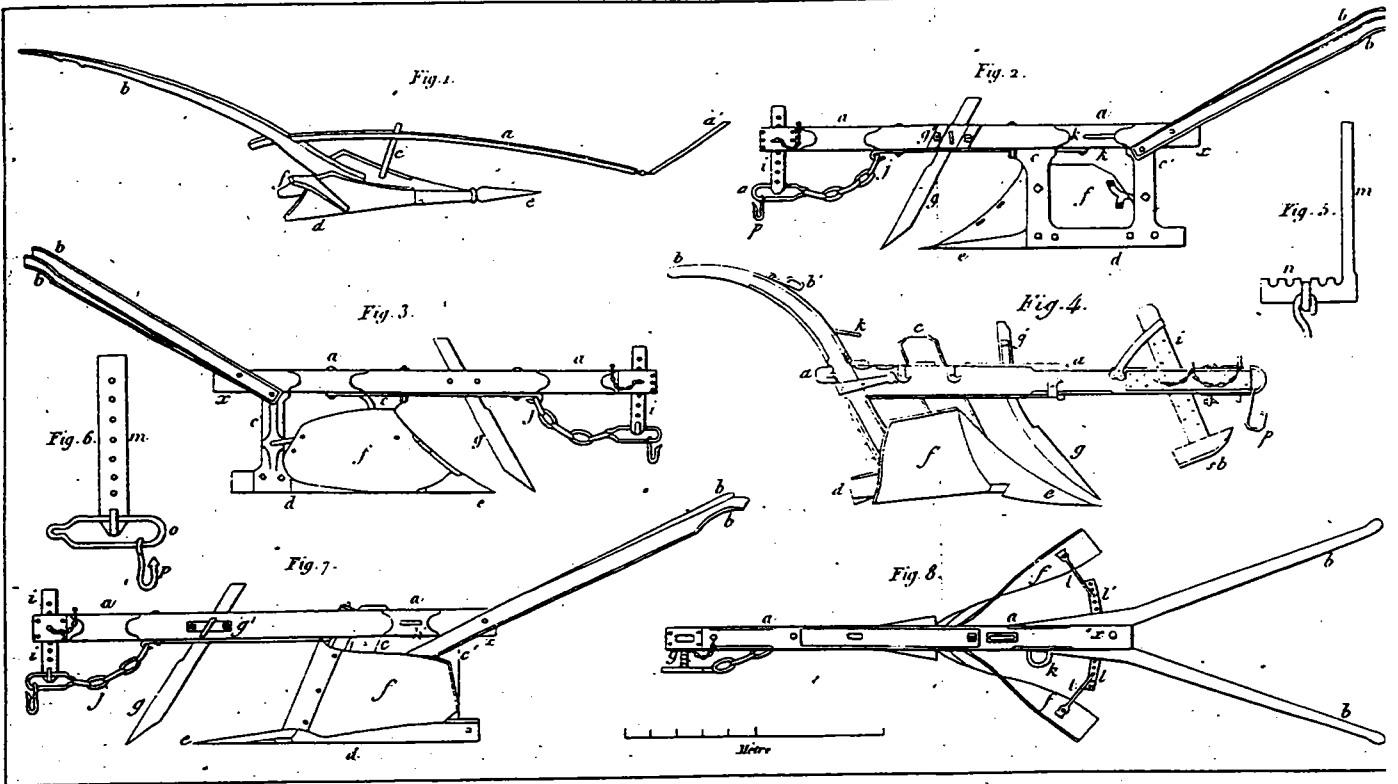
¹ Belhoste, Dahan-Dalmedico, Picon, *La Formation Polytechnicienne, 1794–1994*, Dunod, Paris, 1994, p. 61.

Libéraux éclairés, ces hommes se manifestent comme les industrialistes des années 1820 et leur génie rayonne dans l'Est de la France. Leur grande affaire, c'est la révolution industrielle et technique qui se produit outre-Manche et le retard français en la matière. Par l'instruction pour tous² que lance *Charles Dupin* (1784–1873) en 1819, par les cours industriels initiés à **Metz** par *Jean Victor Poncelet* (1788–1867) en 1826, et par les nombreuses conférences scientifiques données par les examinateurs tel que *Dominique François Arago dit François* (1786–1853), lors de ses séjours messins, la diffusion des progrès techniques est engagée. Sur **Nancy**, le général *Drouot* (1774–1847) s'intéresse également aux progrès techniques appliqués à l'agriculture de la région lorraine en assistant aux concours de charrues et en **Alsace**, ce sont les industriels mulhousiens par l'intermédiaire de la *Société Industrielle de Mulhouse (S.I.M.)* qui propagent le même intérêt jusqu'à l'institution des Comices Agricoles.

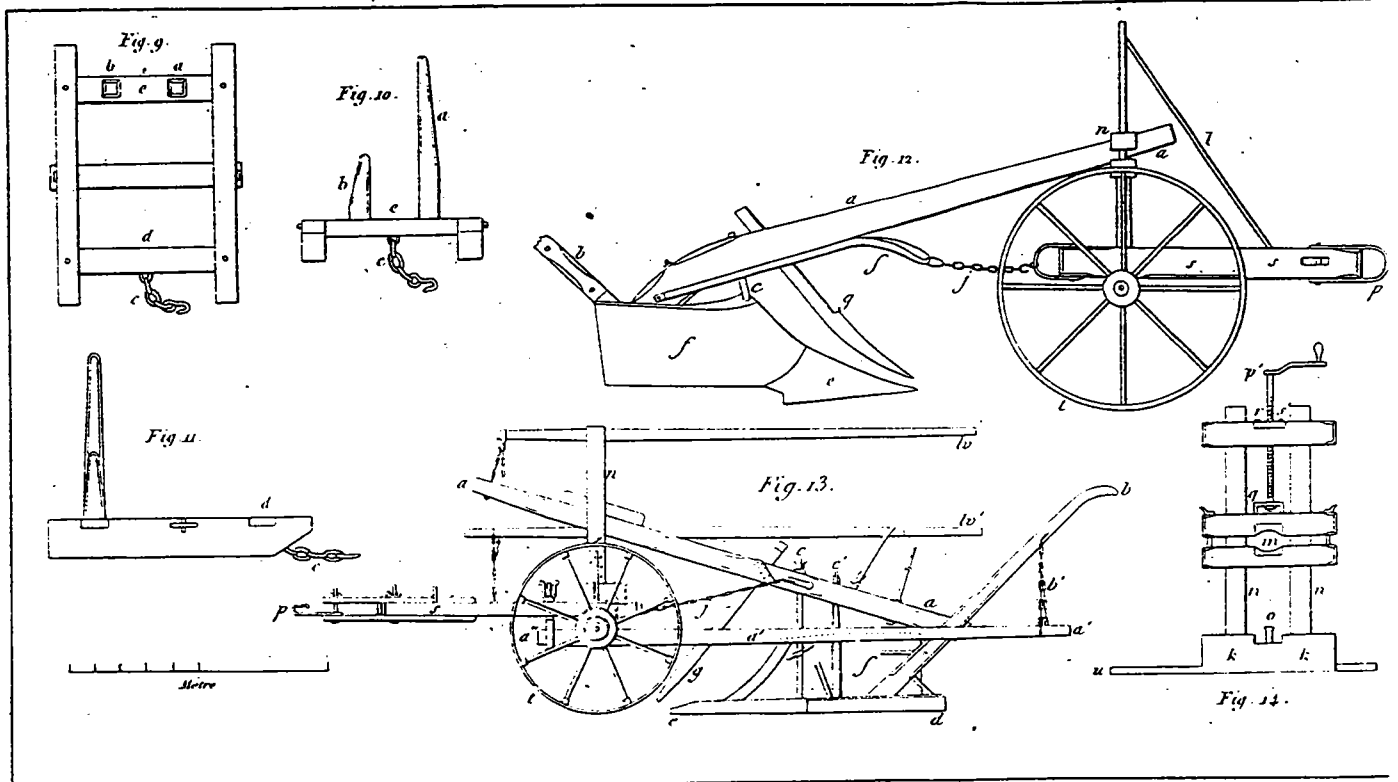
Pour l'espace transfrontalier considéré, des concours de charrues sont organisés entre 1826 et 1833 et la recherche voudrait prouver qu'ils s'inscrivent dans un courant transfrontalier qui tend à faire passer la société, du secteur primaire à l'industrie et à dépasser les frontières socio-professionnelles. Venues de la **Lorraine**, de **Belgique** et d'**Allemagne** et même des **Etats-Unis**, des charrues³ circulent ou plus précisément sont expérimentées, en **Lorraine**. Ainsi, des échanges techniques internationaux ont lieu grâce aux charrues. En 1821, *Le Bon Cultivateur de l'Est*, revue dirigée par *Mathieu de Dombasle* (1777–1843) et publiée par la *Société Centrale d'Agriculture de Nancy*, écrivait : "Rien ne serait plus important au progrès de l'agriculture que le perfectionnement de la charrue (...) depuis 27 ans, nous revenons sur ce point". D'ailleurs, gravée sur la couverture de la revue, la charrue de

² Voir le chapitre sur l'Enseignement Mutuel.

³ Nous considérons les "charrues" comme des objets perfectionnés, c'est-à-dire la concrétisation d'idées, et en ce sens, elles font partie de l'histoire culturelle.



1. Araire de Provence. — 2, 3, 5, 6. Charrue Dombasle simple. — 4. Charrue Brabant. — 7, 8. Charrue Dombasle à double vers



9, 10, 11. Traineau pour la Charrue. — 12, 14. Charrue à avant-train. — 13. Charrue Grange.

Mathieu de Dombasle en est le symbole. Le souci et la volonté de perfectionner cet instrument aratoire en **Lorraine** remontent donc à la fin du XVIII^e siècle où, comme dans le reste de la France d'ailleurs, **Belges, Allemands et Lorrains** échangent leurs idées et leurs inventions par un courrier abondant échangé par les progressistes et par l'achat de la charrue du voisin afin de l'expérimenter et de la critiquer, suivant les difficultés des terrains à labourer. Un lecteur du *Bon Cultivateur de l'Est* explique qu'il emploie la charrue **belge** perfectionnée par *Ch. Machet* et connue comme la meilleure. Cependant, dans sa correspondance avec *Mathieu de Dombasle et Schwerz*⁴, il ne désespère pas de trouver chez l'un ou l'autre, une charrue qui réunît tous les avantages pour ses terrains. C'est d'ailleurs en **Allemagne**, à **Hohenheim en Wurtemberg**, qu'il achète la charrue **belge** de la fabrication soignée de *Schwerz* lequel en envoie de tous côtés et les fabrique à la manière de celles du **Brabant**. Une intense circulation des idées techniques s'effectue dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, grâce aux instruments aratoires et en particulier la charrue qu'il est urgent de perfectionner.

A partir de l'année 1826, et désormais chaque année, des concours de labour sont organisés à travers le pays lorrain. Le choix des charrues, entre celles avec avant-train⁵ et celles sans avant-train ou araire, n'est toujours pas tranché. Des garçons de labour se fatiguent toujours jusqu'au jour où l'un d'eux, *J.J. Grangé*, un **Vosgien**, se signale par son ingéniosité. En 1833, M. *Munier* capitaine d'artillerie à **Metz**, relate l'originalité de l'invention (6). Dès que l'*Académie Royale de Metz* prend connaissance de l'existence de la charrue-Grangé⁷, elle en commande une, afin de la soumettre

⁴ Schwerz est directeur du Jardin Botanique de Coblence et auteur d'un *Aperçu de l'agriculture belge, des Observations sur l'agriculture du Palatinat et de l'agriculture en Alsace*, A.M.M., CB 221, Biographies messines, (Villeroy).

⁵ En Ardennes liégeoises, comme dans les Vosges et en Moselle, la charrue ancienne n'est pas l'araire, mais la charrue gauloise et germanique avec un avant-train à deux roues.

⁶ Munier, *Mémoires de l'Académie Royale de Metz*, 1833, p. 259 à 286.

⁷ La charrue "Grangé" est une charrue à avant-train, comme les charrues ordinaires du pays.

à l'expérience directe et de la faire connaître aux cultivateurs pour la faire adopter le plus tôt possible, en **Moselle**. Selon le rapport de M. *Munier*, cette charrue est une merveille qui récompense les efforts d'imagination d'un simple garçon de charrue qui recherchait à se soulager dans les fonctions pénibles que lui imposait sa profession⁸.

Mathieu de Dombasle, (1777–1843) fondateur de la ferme-école (1821) et père de la charrue qui porte son nom, et *Jean Joseph Grangé*, simple garçon de labour devenu également inventeur d'une charrue, sont les deux hommes qui nous intéressent ici. Après avoir passé en revue les premières expérimentations faites à l'aide de la charrue de *Mathieu de Dombasle*, l'étude analyse l'invention et le comportement de *J.J. Grangé*, comme exemple original et quelque peu saugrenu, à l'intérieur de tout un courant de progrès technique et culturel dont il faut respecter les données structurales, à savoir, les classes sociales qui se substituent à la hiérarchie féodale abolie par la Révolution Française et les frontières socio-professionnelles.

DES FRONTIERES SOCIO-PROFESSIONNELLES SONT FRANCHIES.

L'étude n'entre pas dans les descriptions détaillées et précises de la charrue que livrent, d'une part, la revue publiée par *la Société Centrale d'Agriculture de Nancy* sous la plume de M. le général *Drouot*, rapporteur de la commission chargée de surveiller et de mesurer les expériences et sûr garant que ces expériences

⁸ Il faut aller sur le terrain, à Harol, pour comprendre la difficulté de labourer ces terrains tout en pentes et très pierreux.

sont bien dirigées, savamment interrogées et rapportées avec méthode, clarté et concision⁽⁹⁾, et d'autre part, par *Les mémoires de la Société des Lettres–Sciences et Arts et Agriculture de Metz* sous la plume de *Munier* capitaine d'artillerie à Metz. En revanche, les croquis gravés, aquarellés ou caricaturés ci-joints, réalisés par quelques observateurs passionnés de l'époque, montrent l'intérêt que leur portent les Sociétés Savantes que le sujet intéressait, ou les polémiques que l'objet suscitait.

Les mêmes rapporteurs expliquent qu'en 1824 sont organisés des concours de charrues en **Allemagne**, à **Vienne**, **Londres**, **Paris**, **Tomblaine près de Nancy** et à **Roville-devant-Bayon** où des réunions de discussions ont lieu régulièrement chez *M. de Dombasle*. La nouvelle de ces expérimentations circule dans l'espace transfrontalier, comparant les expériences effectuées sur cinq charrues sans avant-train, celles dont on se sert habituellement dans la **Meurthe** et en **Belgique**, et celles avec avant-train qu'on utilise en **Moselle** et dans les **Vosges**. Il est intéressant de noter en passant que le capitaine *Munier* s'interroge sur le fait de savoir, qui le premier, de **Metz** ou de **Nancy**, a déterminé cette expérience des concours de labour et publié les rapports de la force de tirage des charrues. Déjà en 1826, dans les *Mémoires de la Société de Metz*, le capitaine d'artillerie (10), établit un rapport fouillé sur le concours interrégional de charrues, où serait accordé, comme prix, une médaille d'or de la valeur de 300F¹¹.

9 Munier, *Mémoires de la Société des Lettres–Sciences et Arts et Agriculture de Metz*, 1827–28, p.44.

10 Munier, *Mémoires de la Société*, o.c., Metz, 1826, p. 64 à 84.

¹¹ Le meilleur labour ayant comme conditions essentielles "que la charrue, parcourant un chemin d'environ quarante cinq mètres, devait : s'enfoncer de la profondeur de sept pouces, retourner une bande de terre large de neuf pouces et exiger un effort de traction qui, mesuré au dynamomètre de *Régnier*, ne dépassât pas trois cents kilos".

1826, PREMIER CONCOURS DE CHARRUES EN MOSELLE.

Un premier concours de charrues a lieu en 1826, en **Moselle**, où, aux examinateurs civils et militaires, s'ajoutent sept élèves de M. *de Dombasle* venus tout exprès de **Roville devant Bayon** pour assister à cette expérimentation. Ces jeunes observateurs qui projettent eux-mêmes d'instituer des fermes-modèles se nomment : MM. *Léon de Dombasle*, fils du célèbre agronome, *David de Paris*, *Guillot*, *Salmon et Boucher de Metz*, *Goeriz*, jeune **Allemand** et *Paléologue*, jeune grec de la province de **Valachie**. Le général *Thomas* est également présent. On regrette que la charrue inventée par le Président des **Etats-Unis**, *Jefferson* ne puisse être expérimentée quoique le nombre des charrues perfectionnées soit sans doute très grand en **France** ! Les seules charrues qui concourent, sont celle de *Mathieu de Dombasle* et celle de *Léonard* ancien maître ouvrier d'artillerie et à cette époque charron à **Courcelles-Chaussy**. Ces charrues ont été comparées avec la charrue ordinaire du **pays messin** et avec une charrue du **Brabant** fournie par *Bouchotte* alors propriétaire de la ferme de **Moncel près de Jarny en Moselle** à qui reviennent d'ailleurs l'initiative et les fonds de fonctionnement de ce concours. Ainsi, la charrue de *Mathieu de Dombasle*¹² originaire de la **Meurthe**, est comparée à celle de *Léonard*¹³ habitant la **Moselle** et à la charrue du **Brabant**¹⁴, des **Pays-Bas**.

La commission chargée du concours sur les charrues, composée de MM. *Gorcy*, *Bouchotte* (colonel), *Bouchotte* (Emile),

¹² Cette charrue est un instrument sans avant-train, ni roue, comme nous pouvons le vérifier, sur le monument élevé à la mémoire de cet homme célèbre lorrain, Place Dombasle à Nancy.

¹³ Cette charrue possède un avant-train comme celles du pays messin mais se trouve perfectionnée en ce qu'elle porte, sous la sellette, une crémaillère horizontale qui sert à régler la largeur des bandes de terre à enlever et, dans le même but, deux chevilles en fer qui contiennent entre elles, l'extrémité de l'age et qu'on peut visser dans différents trous pratiqués dans la sellette.

¹⁴ Cette charrue, sans avant-train ni roue, a beaucoup d'analogies avec celle de M. de Dombasle.

Woisard et *Munier* (de l'Ecole d'Application), s'est transportée à la ferme de **Grimont près de Metz** où avait lieu l'expérience. Le capitaine *Munier* relate avec précision les faits et les résultats dudit concours et conclut en affirmant que la Société savante engage *Léonard* à poursuivre ses perfectionnements afin de parvenir à fabriquer une charrue qui sera recherchée par les laboureurs du pays, en ce qu'elle se manoeuvre de la même manière que celles qu'ils emploient, ce à quoi ils paraissent tenir beaucoup, et qu'elle n'exige aucune intelligence de la part des garçons de ferme. Le rapporteur explique qu'on ne peut en dire autant de la charrue *de Dombasle* pour laquelle il faut une certaine intelligence, pour la disposer convenablement au labour qu'on veut obtenir, et de l'attention et du tact pour la conduire. Il souhaite que les agronomes éclairés importent cette grande amélioration dans le département de la **Moselle** et fassent adopter cette charrue par les laboureurs car il n'est pas impossible d'exiger des garçons de ferme lorrains, le degré d'intelligence de ceux du Midi de la France, du **Brabant** et de beaucoup d'autres pays où l'on utilise la charrue sans avant-train. *Emile Bouchotte* quant à lui, frappé par les avantages de la charrue *de Dombasle*, en a commandé six pour les employer presque exclusivement dans son exploitation et il espère que bientôt, ce mode avantageux de culture se répandra dans le département de la **Moselle**.

DE L'AGRICULTURE AUX COURS INDUSTRIELS¹⁵.

A l'issue de ce concours et afin de perfectionner cet instrument, la Société organisatrice ressent vivement l'utilité d'ouvrir des cours de mécanique appliquée, destinés aux charrons ; le

¹⁵ Les méthodes d'enseignement diffusées entre Meuse et Rhin sont liées à la création des cours industriels soutenus par les progressistes.

capitaine du Génie M. *Poncelet*, se propose de les donner l'année suivante, en 1827, aux ouvriers de la ville de **Metz**. Ainsi, des cours industriels pour adultes sont institués à **Metz**, et cette ville dotée d'une Ecole d'Application ouvre le passage du secteur primaire vers le secteur secondaire. Chaque année également, ont lieu des concours de charrues en différents points de la **Lorraine**, et dans les mêmes conditions de surveillance et de mesure du progrès. Dans ses "*Oeuvres complètes*", *François Arago*, examinateur à l'Ecole d'Application de Metz, rappelle les services éminents et désintéressés que d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique ont rendus à la classe ouvrière en vulgarisant libéralement les notions pratiques des sciences qui pouvaient concourir à améliorer sa position⁽¹⁶⁾.

EMULATION ET IMITATION OUTRE FRONTIERE.

Cette invention de la charrue de *Mathieu de Dombasle* est connue aux **Pays-Bas**. L'Exposition de Bruxelles en 1835 l'atteste. Le catalogue de cette exposition¹⁷ rapporte que *M. d'Omalius-Thiéry*, inscrit au catalogue sous le numéro 543, obtient une médaille de vermeil et à l'exemple de *M. de Dombasle*, il a annexé à son exploitation rurale de **Anthisnes près de Liège**, un atelier de fabrication de toutes espèces d'instruments aratoires perfectionnés. La propagation des charrues perfectionnées et l'émulation sont visibles. D'autres fabriques d'instruments aratoires dans la même province voient le jour, ainsi l'établissement des frères *Nickelmann* constructeurs à **Salmchateau (Vielsalm)**, ceux de *Victor Jeunejean* à **Cahay (Vielsalm)**, de *M. Florentin* à **Bologne (Habay)**, et de *M. Glaesener* à **Châtillon**¹⁸. A cette même exposition de 1835, *M.*

¹⁶ Arago François, *Oeuvres Complètes*, T. 3, Paris, 1855, p. 110.

¹⁷ Catalogue des produits de l'industrie belge, Exposition de Bruxelles 1835, Bruxelles, 1835, 212 p.

¹⁸ Tandel Emile, *Les communes luxembourgeoises*, 1889, Arlon, 936 p., p. 451 et 452.

Philippe Delstanche de **Marbaix (Bastogne)** et *M. Ferdinand Noir* de **Limelette** ont également exposé des charrues de leur invention. Enfin, à l'*Exposition publique des produits de l'industrie nationale*, à **Bruxelles**, en 1841, *M. Antoine Romedenne* de **Erpent** présente deux charrues, et *M. Hubert Joseph Leroy* de **Balatre (Namur)** en présente une. En 1847, nouvelle exposition industrielle où *M. Romedenne* expose à nouveau et où il est précisé qu'il en construit beaucoup pour l'intérieur et pour l'étranger¹⁹.

Bien que des brabants²⁰ se mesurent aux charrues du pays lorrain, la **Wallonie** s'intéresse aux progrès de cet instrument²¹ mais ne l'utilise guère. D'une part, le pays de **Herve** n'a plus de terres ensemencées depuis 1810, c'est un peuple de pasteurs qui écoule aisément ses produits à **Liège** et à **Verviers** et aux confins à **Maastricht** et à **Aix-la-Chapelle**. Et d'autre part, l'**Ardenne** n'est que landes où les hommes désespèrent d'améliorer leur culture. De plus, isolée des centres urbains, cette région n'a pas de débouchés susceptibles de stimuler l'agriculture. Les voyageurs qui se rendent à **Spa** décrivent ces solitudes qu'il leur faut traverser²². Cependant, traditionnellement agricoles, ces régions ont gardé dans le folklore le jeu de la charrue à **Recht**²³ qui se perpétue encore au XXe siècle. Est-ce nostalgie ou superstition ? La labour est le prélude à la fécondité de la terre, c'est pourquoi le premier labour de l'année est un acte religieux. On trouve un rite semblable dans le Nord de l'Angleterre au début du XIXe.

¹⁹ Catalogue de l'exposition publique de l'industrie nationale, Bruxelles, 1847, 581p.

²⁰ E. Legros, *Le joug et la charrue en Ardennes liégeoises*, in *Mélanges Haust*, 1939, p. 249 à 280.

²¹ *Description d'une charrue perfectionnée*, in *La revue des Revues des arts et des sciences pour une Société d'industriels*, n° 18, 1830, p. 192.

²² Cité par Etienne Hélin, *Nouvel Essor de la population*, in *La Wallonie, le pays et les hommes*, T. 1, Bruxelles, 1975, p. 407 à 421.

²³ Marquet Léon, *Le jeu de la charrue à Recht*, in *Folklore Stavelot, Malmédy, St-Vith*, T. XLI, 1977, p. 75 à 90.

1833, EXPERIMENTATION DE LA CHARRUE GRANGE

Pour la **Lorraine**, la seconde date marquante à propos du perfectionnement des charrues est celle de 1833. Après avoir décrit avec précision le nouveau fonctionnement de cette charrue-Grangé, M. *Munier* rend compte de l'expérience qui a eu lieu à la ferme de **Grimont près de Metz**, le 24 avril 1833, en présence de MM. *de Maud'Huy, Le Masson et Munier* entourés d'un nombre considérable d'agronomes, de charrons, de laboureurs, d'officiers de l'Artillerie et du Génie, de plusieurs membres de l'*Académie Royale de Metz* ainsi que de Mr *Sers**, préfet de la **Moselle**. Grangé, l'inventeur était venu de **Nancy** pour enseigner lui-même la manière de se servir de sa charrue attelée à six chevaux.

A l'issue de cette expérience des plus prometteuses, le préfet de la **Moselle** commande aussitôt quatre charrues-modèles pour les quatre arrondissements de son département. Une seconde expérience a lieu à **Plappeville** en présence de MM. *Bouchotte et Simon (Victor) et Dosquet* secrétaire de l'*Académie Royale de Metz* ainsi que de nombreux propriétaires, cultivateurs et charrons. Les expériences se succèdent : à **Gondreville près de Vigy** et à **Gravelotte** canton de **Gorze** où il faut se méfier des contrefaçons : on s'aperçoit déjà qu'elle est pratiquée par une charrue copiée et mal confectionnée, non pas dans l'atelier de **Nancy** mais à **Delme**. A **Maizery** dans le canton de **Pange**, où on l'expérimente également, elle est comparée à la charrue de M. *de Bellay* du **Northumberland**, à celle de M. *Léonard* charron à **Courcelles-Chaussy** et aux charrues ordinaires du pays, conduites par MM. *Lapointe*²⁴ et *Durbach*, agronomes éclairés, qui dirigent leur ferme.

²⁴ Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, M. Lapointe de Maizery tente à Imsbach, au-delà de la Sarre, près de la principauté de Birkenfeld, des essais agricoles. Il dit avoir converti le marais en prairie et déplore le système allemand du service militaire et de l'obligation scolaire qui privent l'agriculture de

Mais qui est donc ce *Jean-Joseph Grangé*, l'inventeur de la petite merveille ?

Jean-Joseph Grangé est né en 1804 à **Harol**, village **vosgien** situé entre **Monthureux et Epinal**. Son père, un brave de Napoléon devenu laboureur, meurt en 1829 en laissant sept enfants, dont Jean Joseph l'aîné. Alors, la famille Grangé, la mère et ses enfants, entrent comme domestiques agricoles à la ferme de **Saurupt**, ferme expérimentale près d'**Harol du canton de Darney**, créée par M. de Razey père. *Dès l'âge de huit ans, cette condition m'avait forcé à traîner la houe, heurter les pierres et les mottes à travers les champs (25)*. Pour faciliter ce travail pénible de garçon de charrue, le jeune *Grangé* invente une machine précieuse au moyen de laquelle, avec une seule personne qui chasse les chevaux, on peut tracer, dans toutes sortes de terrains et d'inclinaison, des sillons parfaitement réguliers d'une profondeur quelconque et toujours égale sans avoir besoin d'une seconde personne pour tenir les mancherons (26). Expérimenté en 1832, son modèle ne va pas tarder à être admiré et fabriqué dans toute la **Lorraine**.

La propagation et la diffusion des charrues couvrent l'espace transfrontalier tant par l'expérimentation sur le terrain que par les écrits et les discussions que l'instrument engendre. D'abord invité par les différentes *Sociétés Savantes d'Agriculture ou d'Emulation* de la région, *Jean-Joseph Grangé* parcourt la **Lorraine** avec sa

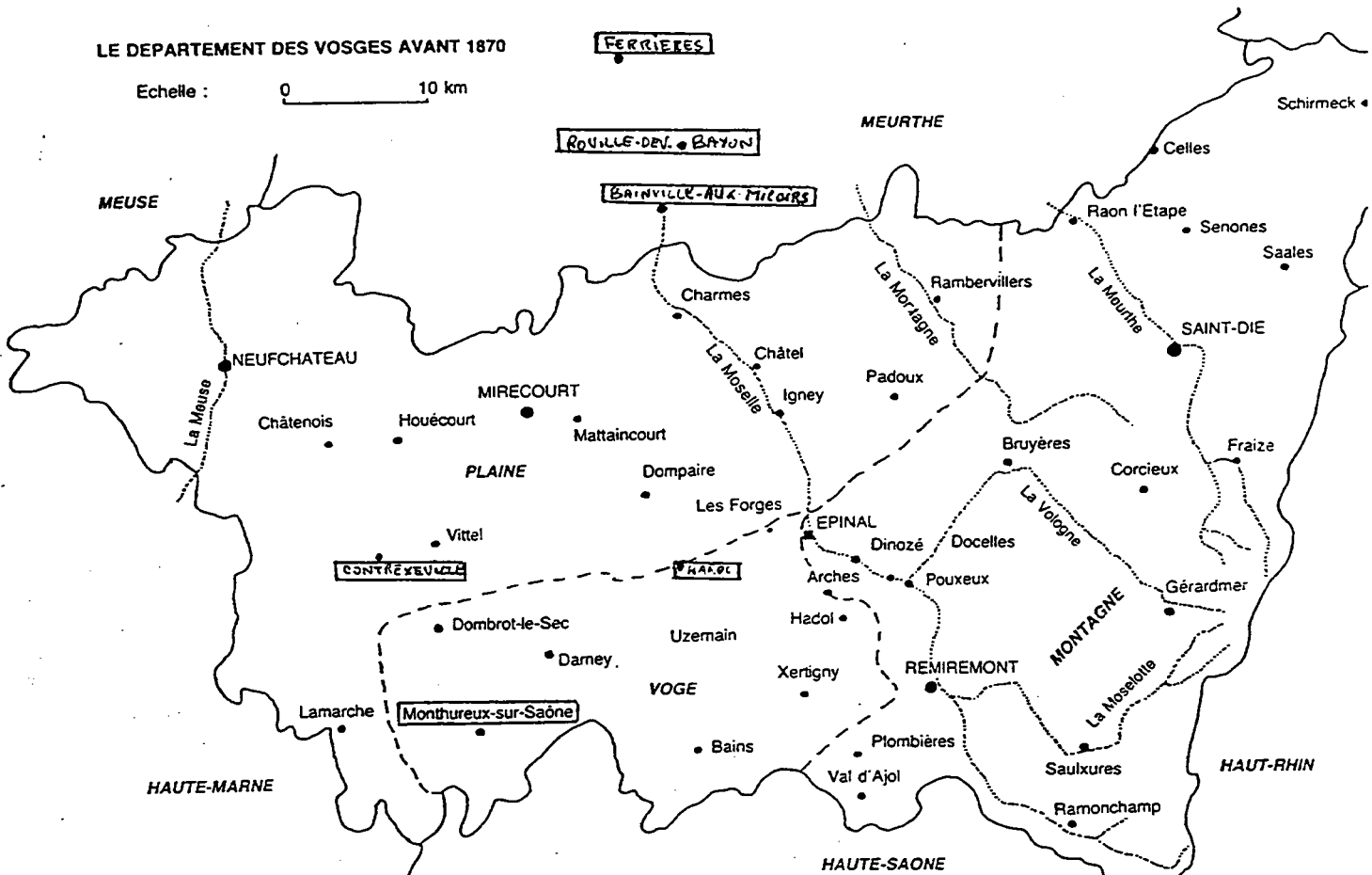
bras et de plus, l'un nous laisse des invalides de corps et l'autre des invalides d'esprit. A.M.M., CB 221.

25 Michel Jean-François et Marie-Françoise, *Un agronome lorrain méconnu*, in *La Revue Lorraine Populaire*, n°68, Nancy, fév. 1986, p.90 à 92.

26 Parisot, *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, compte-rendu des travaux de la Société, 1832-33, p. 19 à 22.

LE DEPARTEMENT DES VOSGES AVANT 1870

Echelle : 0 10 km



En italique : noms des départements voisins et des grands divisions de celui des Vosges.

En capitales : chefs-lieux du département et des arrondissements.

En romain : autres localités et rivières.

Limites du département

Limites de ses trois grandes divisions

Carte du département des Vosges à la fin du Second Empire.

Sur cette carte apparaissent

- HAROL ferme expérimentale de Saurupt de M^r de Razez où Grangé a imaginé et perfectionné sa charrue.
- MONTHUREUX-SUR-SAÔNE où Grangé a l'intention de construire une ferme modèle
- DOMAINE DE FERRIÈRES où Grangé fut invité chez M^r de Rothschild. en 1993, cette ferme est tenue par la famille Goudot.
- FERME DE BAINVILLE-AUX-MIROIRS tenue par M^r de l'Espée où Grangé a travaillé en utilisant Harol.
- FERME-ÉCOLE DE ROVILLE-DEVANT-BAYON appartenant à Monsieur Mathieu de Dombasle.

charrue : des essais sont réalisés en février et en mars à **Lunéville, Nancy, Bar-Le-Duc** ainsi qu'à **Roville-devant-Bayon** en présence de *M. Mathieu de Dombasle*. Après cette performance, deux recueils de haut intérêt sont publiés par les Sociétés d'Agriculture de **Nancy** et de **Bar-Le-Duc** (27). En mai 1832, il laboure à **Grimont près de Metz, à Metz Devant-les-Ponts, à Gravelotte** et en juin de la même année, il donne une conférence à la *Société d'Emulation des Vosges*.

Toutes ces pérégrinations semblent lui donner le goût de l'aventure puisqu'en août 1832, le laboureur quitte **Harol** et son maître²⁸, pour se diriger vers une grande ferme où il demande à y être occupé, non comme faiseur de charrues, mais comme ouvrier des champs (29). Finalement, il s'arrête devant une grande ferme appartenant à *M. de L'Espée*, grand propriétaire et agronome à **Bainville-aux-Miroirs**. Le maître des lieux met à la disposition de ce garçon de ferme, un charron et un maréchal-ferrant pour adapter le système-Grangé à de vieilles charrues. *M. de L'Espée* encourage *J.J. Grangé* à se faire connaître, ce qui ne tarde pas : *M. de Rothschild* l'invite en son domaine de **Ferrière**³⁰, d'autres lui font obtenir une pluie de médailles à différentes expositions ; son invention est saluée tant sous le rapport des honneurs qui lui sont rendus, que sous celui des aides qui lui sont accordées.

27 Charrue-Grangé, brochure de 52 pages avec figures chez Hoener à Nancy, 1833 et Jeantin, rapport fait à la Société d'Agriculture de Bar, 20 pages avec figures chez Choppin, Bar, 1833.

28 "Il suit le premier chemin qui se présente, sans savoir où il le conduirait, n'ayant pour toutes ressources que quarante sous dans sa poche...Je cheminais et traversais les villages sans jamais oser m'y arrêter craignant qu'ils ne fussent habités par des personnes du caractère de celui d'où je sortais".

29 Michel Jean-François et Marie-Françoise, o.c., p. 90.

30 Voir la carte ci-jointe.

DE L'ATELIER AUX EXPOSITIONS INDUSTRIELLES.

Les premières aides sont inaugurées par M. *Génin* qui préside un comité de souscription "Grangé" pour la construction et la propagation de sa charrue à avant-train : au 1er avril 1834, quatre vingt quatorze (94) charrues sont déjà construites dans l'atelier de la Société de **Nancy** et dispersées dans les six départements de **Haute-Saône, Vosges, Meurthe, Moselle, Meuse et Ardennes**. Ensuite, le Conseil Général accorde à *Grangé* la somme de 1000F et sollicite du Gouvernement une récompense nationale de 6000F³¹ et à l'Exposition Industrielle de **Paris**, en 1834, *Louis-Philippe* s'arrête devant vingt charrues-Grangé exposées ; il charge le Ministre de l'Agriculture de donner la Légion d'Honneur, à ce valet de ferme. Les charrues se vendent aux quatre coins de la **France** et jusqu'en **Italie**.

Grangé s'enrichit et en 1834 se marie avec *Marie Fourier* originaire de la **Meuse** qui lui apporte une dote. Cependant, malgré (ou à cause de) cette prospérité, toujours en cette même année 1834, l'atelier de fabrication de charrues-Grangé à **Nancy** doit fermer ses portes : *Grangé* qui n'a pas voulu prendre de brevet d'invention et peut-être grisé par les honneurs ou désireux de s'installer chez lui, quitte **Nancy** pour se fixer à **Monthureux-sur-Saône dans les Vosges** (32), où il a l'intention de créer une ferme-modèle. Son histoire de promotion personnelle, courante à cette époque de la montée de la bourgeoisie, *Grangé* la paiera cher.

³¹ De plus, quatorze médailles sont votées par diverses Sociétés : sept en or, six en argent, une en bronze.

³² *Le Bon Cultivateur de l'Est*, 1834.

Une étude chronologique minutieuse révèle que les progrès de l'industrie ont toujours été précédés de progrès dans l'agriculture (33). L'invention de la charrue perfectionnée incite les forges à produire les outils dont les agriculteurs-inventeurs ont besoin. Cependant, tous les hommes d'une même époque ne sont également armés pour affronter intellectuellement et concrètement, les tournants historiques qui se présentent à eux. *Jean Joseph Grangé* en est un bel exemple.

TRANSGRESSION DES FRONTIERES SOCIALES ET DES SYMBOLES RELIGIEUX.

Sans avoir fait vraiment fortune, *Grangé* possède quelque argent et, par mimétisme des grands, se croit capable de le faire fructifier. En 1834, il achète à **Monthureux-sur-Saône**, un terrain de 25 hectares au lieu-dit Le Haut-Bois pour la somme de 9000F, dans l'intention d'y monter une exploitation agricole. En 1835, le général *de Pange*, qui prend les eaux à **Contrexéville**, pousse sa promenade jusqu'à **Monthureux** pour rendre visite à ce paysan qu'il se souvient avoir vu présenter sa charrue à **Metz**. Il lui propose même de lui faire rencontrer le baron *Fain*, chef de Cabinet de *Louis-Philippe* qui l'aidera financièrement. Mais, à l'achèvement des travaux de sa ferme et au moment de payer les factures, ledit baron est décédé, sans avoir laissé trace de ce remboursement promis. Renvoyé de Ministère en Ministère, l'infortuné cultivateur n'obtient qu'une aumône ; il ne peut régler ses commandes et entraîne dans sa chute bien des entreprises.

33 Rioux J.P., *La Révolution industrielle, (1780-1880)*, Seuil, 1971, p. 35.

Finalement, en 1842, *Jean-Joseph Grangé* recourt aux ultimes moyens, ainsi qu'il le raconte lui-même : *Je descendis à Monthureux, la poitrine bardée de onze médailles et frappai aux portes de mes concitoyens, pensant trouver des âmes charitables prêtes à racheter mon ultime orgueil : personne ne m'ouvrit et à Darney, l'insuccès fut aussi grand...* (34). Il se résigne alors à vendre sa ferme que personne ne veut et la faillite est prononcée en 1846. L'année suivante, la famille *Grangé* quitte **Monthureux** et sa trace est perdue.

L'invention ou le perfectionnement des charrues, explique combien le progrès agricole est une condition sine qua non du démarrage industriel (35), en particulier celui des forges qui s'agrandissent grâce aux avancées de l'agriculture. Entre 1826 et 1840, la promotion des charrues est faite par les concours de labour, mais également par les expositions agricoles et industrielles, souvent organisées ou du moins orchestrées par les Sociétés Savantes. L'histoire culturelle de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, traverse les frontières politiques et territoriales mais également les frontières socio-professionnelles. Sur ce point de l'analyse, le cas *Grangé* est intéressant à bien des égards.

34 Michel Jean-François et Marie-Françoise, o.c., p. 92.

35 Rioux J.P. o.c.

EMBLEMES ET STIGMATES D'UN GARÇON DE CHARRUE, (36).

Construire comme le riche et mendier comme le pauvre sont les tenants et les aboutissants des erreurs qui ont plongé *Grangé* dans une situation personnelle et familiale pire que celle de garçon de charrue. Son comportement global semble d'abord nier ou ignorer la structure "socio-logique" (37) des institutions dans lesquelles il évolue. Ensuite, pour sortir de l'impasse, il imagine des solutions appuyées sur des représentations d'ordre de la fatalité et de la religion desquelles il attend le salut. Dépourvu de bases financières et intellectuelles solides, son projet ne peut résister aux forces et aux pressions organisées, sociales et religieuses, de son époque.

Après avoir reçu honneurs et argent, *Grangé* a peut-être cru avoir changé de statut social et tente alors de s'appropriier les valeurs et les biens qui lui sont interdits par les institutions (38) qui sont en place. Les propriétaires terriens qui l'entourent, ceux chez qui, il a travaillé, ou ceux qu'il rencontre lors de ses expériences de concours de labour, sont, pour la plupart, descendants des nobles : MM. *de Razey, de L'Espée, de Rotschild, de Pange*, ou du moins des notables, bourgeois républicains comme les *Bouchotte* et les officiers de l'Ecole d'Application qui, non seulement possèdent de l'argent liquide comme cet inventeur décoré, mais encore, engrangent des revenus fixes sous forme de patrimoine, de rentes ou de pensions, d'héritages, de fermages ou autre.

36 Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p.135.

37 Bourdieu Pierre, o.c., p. 71.

38 Berrendonner Alain, L'institution est "l'existence d'un pouvoir normatif assujettissant mutuellement les individus à certaines pratiques sous peine de sanctions", cité par Bourdieu, o.c., p.71-72.

De plus, une éducation et une instruction certaines, les rendent capables de connaître les rouages de l'économie, et leurs relations leur assurent la connaissance des stratégies à observer. Tout ce qu'ignore *Grangé* et bien d'autres qui, comme lui, durant le XIXe siècle, veulent, à l'instar de *Rastignac*, réussir leur vie en embrassant la société sans tenir compte de ses structures profondes. Il a cru devenir riche par accident, par chance ou par miracle alors que la richesse est plutôt un état de vie pénétré d'un esprit rigoureux et d'une veine spirituelle qui se manifestent dans tous les actes de la vie. Après son erreur d'analyse socio-logique, il récidive par une erreur d'analyse des représentations et des symboles qui régissent les comportements de ses contemporains.

En se promenant ou en se pavanant avec ses onze médailles, est-il vraiment la figure du pauvre telle que la culture religieuse de l'époque se la représente ? Bien que son explication verbale : "...trouver une âme charitable prête à me racheter mon ultime orgueil", soit pleine de connotations religieuses par l'emploi des mots comme charitable ou racheter, elle ne peut devenir acte, faute de l'autorité requise. Un tel propos n'est que *paroles* (39). Il semble vouloir obtenir le pardon de ses fautes ou la salut de sa vie par les aumônes et les dons de ses contemporains, alors qu'il n'a pas le statut de mendiant et ne peut demander à ses semblables de payer pour lui. L'institution de la fonction du pauvre est de fournir aux possédants l'occasion de faire des aumônes et partant, de bonnes oeuvres(40). Là encore, *Grangé* semble ignorer une institution et conséquemment renverse l'ordre des choses.

Son ultime recours de mendier, de toucher le coeur de ses

39 Bourdieu, o.c., p. 71.

40 Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964, p. 219.

concitoyens comme un pauvre, ne peut fonctionner parce qu'un mot d'ordre ne peut s'opérer que s'il a pour lui, l'ordre des choses et que son accomplissement dépend de toutes les relations d'ordre qui définissent l'ordre social (41). Or, tous les habitants de **Monthureux** savent qu'il a tenté de renverser l'ordre des choses en sortant de sa condition de garçon de labour et d'inventeur de charrue, pour imiter les grands. De plus, doué, intelligent et devenu riche, il n'a pas su faire fructifier ses talents. L'appartenance religieuse de Grangé est inconnue, mais une éthique protestante lui aurait enseigné et conseillé la stabilité de la profession qui est expressément recommandée pour l'importance qu'elle revêt du point de vue ascétique et transfigure éthiquement la spécialisation moderne du travail (42). Son comportement relève plutôt d'un principe rédemptif propre aux catholiques.

Ainsi, certaines frontières ne peuvent être franchies parce que la force des institutions ou de la tradition sont plus fortes. Pourquoi *Grangé* a-t-il dévié ? Pourquoi a-t-il cherché une autre voie que la sienne ? Pourquoi ne s'est-il pas ancré dans cet art mécanique, peut-être mineur mais combien prometteur et utile au XIXe siècle ? Il est loin de la réussite d'un *Schwilgué* (43), ce qui, cependant, ne préjuge en rien de sa réussite humaine et personnelle.

Ainsi, *Grangé* a marché seul, au milieu du monde des notables et au milieu des gens du peuple ses semblables sans être reconnu ni par les uns, ni par les autres, et s'en est allé sans laisser son nom attaché à une charrue que pourtant, il avait inventée. Après ces quelques années de fêtes industrielles, qu'est-il devenu

41 Bourdieu, o.c., p. 71.

42 Weber Max, o.c., p. 196.

43 Inventeur-réparateur de l'horloge astronomique de Strasbourg, qui s'est spécialisé dans les instruments de mesure et de précision.

en ce siècle de la révolution industrielle qui en a écrasé bien d'autres, qui, comme lui, croyaient pouvoir défier les institutions, et partant les clés de la réussite ? Et pourtant, que d'idées ont circulé grâce à lui et que de rencontres et d'échanges ont pu être réalisés, entre les civils et les militaires, les intellectuels et les manuels, et tous les ingénieurs **lorrains** et **d'outre frontière**.

DE L'AGRICULTURE A L'INDUSTRIE EN ALSACE.

Jusque vers les années trente, l'**Alsace** participe à la même évolution agricole. Les Anabaptistes sont près de trois mille dans le **Haut-Rhin** en 1820 et se montrent d'excellents agriculteurs. Mais leurs structures agraires les obligent à vivre géographiquement isolés du reste de la population⁴⁴. Cependant, des concours de labour sont organisés par ailleurs. C'est à cette époque que le *Comité d'Histoire Naturelle de la S.I.M.* formule le projet de tirer l'agriculture du département du **Haut-Rhin**, de la médiocrité dans laquelle elle est encore placée comparativement à celle des pays limitrophes. Son dynamisme et son ouverture nationale et transfrontalière l'amènent à correspondre et à se déplacer pour suivre ou promouvoir les progrès techniques en agriculture. En 1832, elle prend contact avec la *Société des Sciences et Art d'Angers*⁴⁵, avec la *Société de Prévoyance et de secours mutuels de l'Industrie de Metz* et la *Société Royale et centrale d'Agriculture de Paris*. De plus, en 1833, la Bibliothèque de la S.I.M. reçoit les *Annales de Roville* publiées par *M. de Dombasle* (Nancy). Enfin, en 1836, *M. Petit-Lafitte*, ancien secrétaire du Comité d'Histoire Naturelle de la S.I.M. est appelé dans le **Grand Duché de Bade** pour aider à la création d'une entreprise industrielle de sucrerie de

⁴⁴ Marthelot P., *Les Mennonites dans l'Est de la France*, in *Revue de géographie Alpine*, 1950, p. 475 à 493.

⁴⁵ C'est dans l'Anjou que fut créé par Berthier de Sauvigny, le premier Comice Agricole.

betteraves. Le relais de promotion de l'agriculture étant pris par l'institution officielle des Comices Agricoles créés par le Gouvernement, la S.I.M. supprime sa section agricole. Cependant, en 1836, elle note encore les dépenses occasionnées par l'organisation de la fête agricole d'**Ensisheim** en 1835 et par la remise en état des instruments aratoires achetés par la Société et prêtés par elle aux agriculteurs. En 1838, le préfet du Haut-Rhin contribue à la hauteur de 500F, à l'achat par la même Société, d'instruments aratoires perfectionnés à prêter aux cultivateurs éclairés pour en faire l'essai et en encourager l'introduction dans les campagnes alsaciennes. Vers 1840, la S.I.M. ne donne plus traces de son intérêt pour l'agriculture. Elle s'oriente nettement vers d'autres objectifs que sont la construction du chemin de fer et les avantages qu'il y aurait à une union transfrontalière⁴⁶.

Conclusion.

Pour l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, les concours de charrues organisés entre 1826 et 1833 sous l'oeil attentif des ingénieurs militaires tend à prouver que le courant se situe dans la mouvance progressiste et a pour objectif de rattraper le retard qu'a pris la France en la matière. L'Angleterre et sous son influence, la Belgique, sont déjà entrées dans la société industrielle. La Lorraine est en retard. Il s'agit donc, pour cette région, de passer du secteur primaire au secteur industriel. Les premiers concours de

⁴⁶ Pour la S.I.M., la thèse d'une union Allemagne-France devient de plus en plus importante pour contrebalancer l'influence commerciale de l'Angleterre qui tend toujours à s'accroître. Elle appuie également l'idée d'union entre la France et les autres pays qui l'avoisinent tels que la Belgique et la Suisse. Quant à l'alliance de la France avec le Zollverein, si le moment de l'association n'est pas venu, rien ne s'oppose à ce que ces deux Etats se rapprochent par un traité de commerce. *Bulletin de la S.I.M.*, 1843, p. 35.

charrues qui ont d'abord pour but de comparer les instruments aratoires de la Meurthe ou des Vosges avec ceux de la Moselle, se déroulent toujours à Metz, et non pas à Nancy. La charrue de Mathieu de Dombasle et la charrue Grangé viennent respectivement de Meurthe et des Vosges, d'autres spécimens sont d'origine belge et allemande et tous sont expérimentés à Metz la ville scientifique.

En fait, c'est grâce à l'afflux d'étrangers à la région (chaque année une nouvelle promotion de polytechniciens arrive en Lorraine et les examinateurs y séjournent périodiquement), que Metz est devenue un carrefour d'échanges, un banc d'essai pour les nouveautés et un lieu de changements possibles qui lui vaudront le surnom de *Metz la turbulente*. Ce sont les militaires, officiers, élèves et professeurs qui mesurent et décrivent la force et la précision du travail des charrues. L'intérêt pénètre chez tous les progressistes qui assistent à l'opération. Outre les frontières territoriales, les frontières socio-professionnelles et les frontières civils-militaires sont franchies.

De plus, les fermes sont toutes tenues par la noblesse ou la haute bourgeoisie (les maires de Metz qui se succèdent entre 1830 et 1848, dirigent leurs propriétés terriennes) qui assistent aux expérimentations, à côté des garçons de labour, des charrons et des forgerons. Mais il faut noter que parmi les notables qui assistent aux concours de charrues, ce sont les noms des hommes de progrès qui apparaissent et non ceux des conservateurs. Ceci tend à penser qu'il ne s'agit peut-être pas d'agriculture mais bien de progrès techniques. Cependant, malgré cet effort de modernité, force est de constater que l'influence du courant progressiste sur l'agriculture lorraine ne fut pas à la hauteur des espérances.

L'itinéraire des deux hommes faiseurs de charrues perfectionnées, s'est conclu par un échec financier vers 1840.

La circulation des objets techniques dans l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin tient davantage à la volonté des progressistes qu'à la situation géographique des confins. D'une part, ces objets viennent bien d'horizons différents où des hommes de progrès travaillent chez eux et diffusent outre-frontières leur objet perfectionné, et d'autre part, leur diffusion coïncide avec l'arrivée sur Metz d'hommes nouveaux, jeunes et ingénieurs, à savoir les étudiants de l'Ecole d'Application du Génie et de l'Artillerie. Metz devient le centre des expérimentations.

Malgré son potentiel humain et intellectuel réel, la sensibilité messine est touchée par sa rivale nancéienne. Les rapports précisent que les charrues à avant-train d'origine gauloise et germanique n'exigent aucune intelligence de la part des garçons de ferme alors que la charrue sans avant-train demande une certaine intelligence pour la disposer convenablement au labour. Or en Moselle, on utilise la première et autour de Nancy la seconde. En achetant cette dernière, le messin Emile Bouchotte se promet de faire mentir l'affirmation plutôt infamante qui laisse entendre que Nancy *l'élégante* serait plus intelligente que Metz *la turbulente*. Historiquement, sur le plan de la préséance temporelle dans les Expositions, il faut noter l'avance de Metz et de Mulhouse qui exposent dès 1828 alors que la première Exposition Industrielle de Nancy date de 1837.

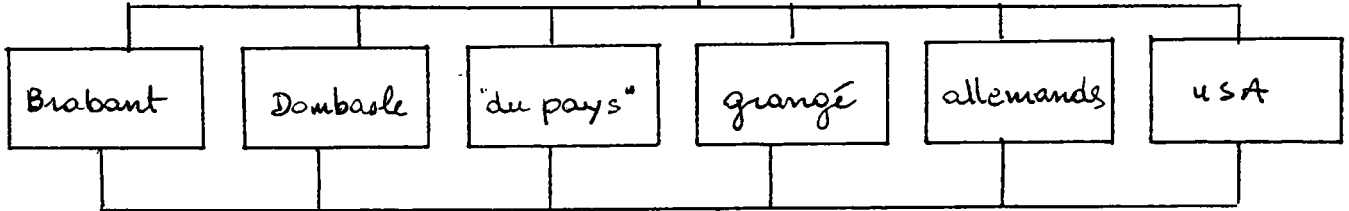
Enfin, bien que les concours de charrues soient des épiphénomènes, ils sont révélateurs d'une communauté agricole statique et semblent annoncer une ère nouvelle. Vers 1840, l'intérêt des progressistes pour l'agriculture baisse et s'oriente nettement vers le secteur secondaire. L'invention de la machine à vapeur et ses corollaires dont la construction des chemins de fer deviennent le centre de leurs préoccupations. Par ailleurs, le relais est pris par l'institution des Comices Agricoles créée par le Gouvernement vers 1835 qui assure la continuité des concours de labour et par la loi du 20 mars 1851 qui établit dans chaque arrondissement un ou plusieurs comices qui se transforment en fêtes agricoles dignes du Second Empire et où assistent en grandes pompes, en France comme en Belgique⁴⁷, les autorités civiles, militaires et religieuses et auxquelles s'adjoignent les Sociétés musicales, les Sociétés des Régates et même les Sociétés de Tir. Après 1860, des accords sont passés avec les chemins de fer en vue d'obtenir des tarifs préférenciels lors des comices agricoles, c'est le cas pour Longwy et Arlon qui organisent leurs fêtes agricoles sur les mêmes jours afin de faire profiter un maximum de personnes, de ces avantages financiers transfrontaliers. Enfin les comices agricoles interfèrent parfois avec les fêtes thermales. C'est le cas de celui de Mirecourt en 1855 qui célèbre sa fête agricole le 26 août, à Vittel cette jeune station thermale fondée en 1851 par le républicain *Louis Boulomié* (1812–1869).

Toutes ces interférences transfrontalières politiques et socio-professionnelles placent la charrue bien au-delà d'un simple instrument aratoire d'une paysannerie traditionnelle. Au contraire, dès 1825, elle est le prétexte et un symbole d'un progrès toujours possible et elle participe aux fêtes impériales du Second Empire.

⁴⁷ Un grand concours d'instruments agricoles est organisé par la Société agricole de l'Est de la Belgique, les 5–8 juillet 1863, dans la campagne de Sclessin (Liège).

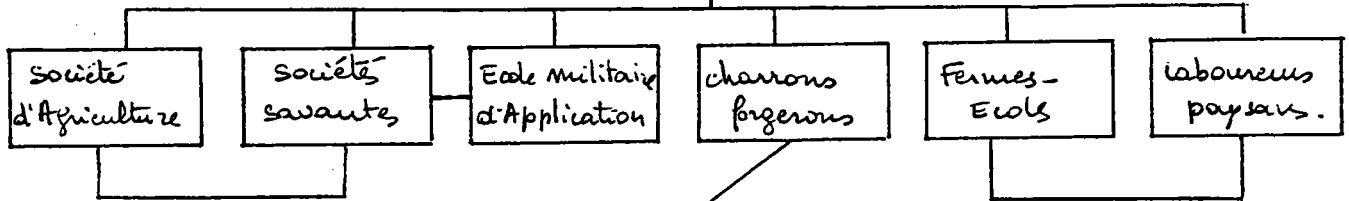
LES CHARRUES.

INTERFERENCES TRANSFRONTALIERES



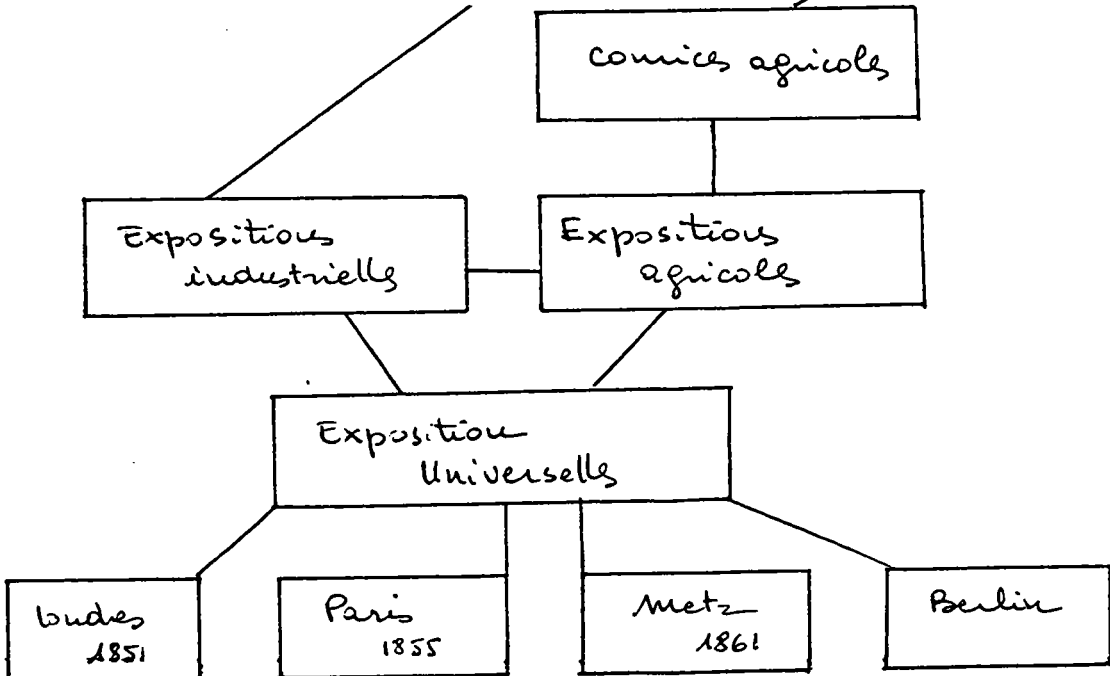
concours de charrues dans les arrondissement
1820 - 1830

LES FRONTIERES SOCIO-PROFESSIONNELLES



FETES CODIFIEES

REFERENCES POLITIQUES D'ASSIMILATION



civils
militaires
religieux
municipaux
régats

**LES HORLOGES PUBLIQUES ET
LES CLOCHES DEUX
TERRITOIRES DISTINCTS.**

"Après quoi je m'en suis allé. Les cloches et l'horloge n'offrent aucun intérêt. Du munster je suis allé à Saint-Thomas, qui est la plus ancienne église de la ville, et où est le tombeau du Maréchal de Saxe".

Victor Hugo,
Le Rhin, Lettres à un ami, 1842.

Classe 2.

LES HORLOGES PUBLIQUES ET LES CLOCHES DEUX TERRITOIRES DISTINCTS.

Introduction.

Après de grandes vagues de restauration de l'Eglise catholique qui construit des églises et fond des cloches et surtout au milieu des remous et des recherches scientifiques et techniques, naît une conscience du temps où émerge le devoir impératif de mesurer le temps laïque. Parmi ces inventions de mesure, il en est une qui touche l'ensemble de la population, celle des *horloges publiques*. Les horloges existent depuis longtemps, mais il devient urgent de les perfectionner et de les multiplier dans tous les secteurs de la vie jusque-là non assujettis à une précision minutée.

Cette prise de conscience de mesurer un temps exact, plonge ses racines dans le XVIII^e siècle rationnel où *Franklin* déclare : "Le temps, c'est de l'argent". Ce slogan va devenir une éthique sociale. A la notion religieuse des Heures que ponctue une cloche, se substitue la mesure du temps laïque, que sonne l'horloge publique. Les catholiques auront beau couler de nombreuses cloches pour leurs nouveaux clochers (1), rien n'arrête cette idée nouvelle, cette éthique sociale lancée par des protestants. Les heures sonnent, non seulement au clocher de l'église qui reste cependant la référence pour de nombreux villages, mais également à l'école, dans les fabriques et à l'hôtel de ville. L'heure est exacte et minutée pour appeler au travail et non seulement à la prière.

Un catalogue daté de 1847 et corrigé, émanant de la maison *Schwilgué* de **Strasbourg**, indique le nombre et l'emplacement des horloges publiques fabriquées et installées **entre Meuse et Rhin**, par l'ingénieur-mécanicien entre 1839 et 1859. Ce document sert de base à l'étude de la circulation de cette idée nouvelle de mesurer le temps par l'horloge publique et tend à montrer l'impact géographique transfrontalier couvert par cet instrument de mesure fabriqué à **Strasbourg**. De plus, il permet de s'interroger sur le dépassement ou non des frontières sociales, religieuses et esthétiques.

1 Plus de deux cents églises sont construites en Lorraine à cette époque.

PASSAGE DU DOMAINE RELIGIEUX AU DOMAINE CIVIL.

En abordant ce chapitre, un dilemme se présente pour savoir où placer cette classe des horloges et des cloches. En effet, il pourrait se présenter comme un épilogue du chapitre sur les confessions religieuses puisque, très souvent, cet instrument de mesure du temps se place sur les édifices religieux, églises, temples et synagogues, nouvellement construits, et il n'est pas sans rappeler la règle monastique et les Heures. Cependant, il ouvre l'ère des techniques et de l'industrie parce qu'il en est bien une émanation, et surtout parce que la mesure du temps change complètement l'optique de l'époque. En fait, c'est une incursion de la technique dans le champ culturel. Pascal Ory (2), explique combien la culture est soumise à diverses déterminations et plus précisément que la plupart des révolutions culturelles ont eu leur source intime dans la technique. L'horloge et son corollaire, *la mesure du temps*, minutée et chronométrée, en font partie.

L'entrée dans l'ère industrielle se fait à petits pas et concerne tous les secteurs de la vie et l'ensemble de la société. Les ingénieurs-mécaniciens formés dans les écoles qui se sont multipliées depuis 1830 en **France** et en **Belgique**, (l'**Allemagne** ayant pris une certaine avance), poursuivent leurs études et leurs recherches tant dans les Ecoles d'Application, d'Art et Métiers ou dans les Cours Industriels qui, eux aussi, sont de plus en plus à la mode, que dans les Universités (3). Ce premier palier de l'instruction étant franchi, il s'agit de le concrétiser dans les faits et de produire les objets, fruits des trouvailles, mais surtout

2 Ory Pascal, *Pour une histoire culturelle de la France contemporaine*, o.c. p.4

3 Voir le chapitre sur les protestants qui traite du recrutement des professeurs de l'Université de Liège créée en 1816.

propagateurs d'un certain modernisme qui ne manque pas d'inviter à de nouvelles habitudes, de toucher les sensibilités et par voie de conséquence, de perturber certains esprits pusillanimes qui ont peur du nouveau et du risque encouru.

C'est le cas de l'Eglise de Rome qui, devant ce progrès, s'active à restaurer l'Eglise de France (4), tout en exigeant son indépendance par rapport aux régimes politiques libéraux (5), et en condamnant tous ceux qui essaient de comprendre ce monde en évolution ou en ébullition (6). Ces positions provoquent de nombreuses réunions (7), et missions (8), qui décident l'érection de nombreuses églises (9). Les gens des campagnes suivent ces directives et injonctions cléricales qui sécurisent et ils viennent nombreux aux offices ; ce qui n'empêche pas le monde de tourner.

La structure profonde de la société est touchée et son évolution par la mise en place de l'industrialisation est engagée. Ainsi, d'une part, les entreprises qui passent de l'artisanat à domicile à la fabrique où il faut se rendre à une heure précise, et d'autre part, les moyens de communication : diligences, bateaux à vapeur et bientôt "trains" (10), qui partent à heure fixe afin d'assurer les correspondances nationales et internationales, exigent ce nouvel objet utile : *l'horloge publique*.

4 Encyclique de Pie VI : *Vineam quam plantavit*, 1817.

5 Constitution de la Belgique de 1831.

6 Encycliques de Grégoire XVI, *Miravi vos*, 1832, contre Lamennais et le libéralisme, *Quo graviora*, 1833, aux évêques rhénans contre le libéralisme et l'indifférence et *Dum acerbissimas*, contre les doctrines d'Hermès.

7 Réunion des évêques belges entre autres.

8 Missions des jésuites et des rédemptoristes.

9 Il serait intéressant de dresser l'inventaire des églises nouvelles construites entre 1840 et 1870 ; elles sont très nombreuses et cette vague de construction n'est pas étranger au projet de Viollet-Leduc.

10 Le mot "train" qui désigne l'ensemble des voitures traînées par une locomotive est né en 1829.

Les horloges existaient mais leur performance laissait fort à désirer et leur utilité n'était pas aussi importante que dans cette société du milieu du XIXe siècle qui s'organise autrement. Les ingénieurs-mécaniciens vont parer à ce problème précis et urgent. Le télégraphe optique de *Chappe* permet déjà de transmettre l'heure du méridien de **Paris** aux principales villes du pays, mais il va même falloir coordonner l'heure nationale à l'heure des pays voisins ! La région aux nombreuses frontières en ressent un besoin urgent, à condition que les Gouvernements se déterminent sur un point zéro d'origine du temps marqué par l'horloge. Que de conférences internationales sur le Méridien avant de se mettre d'accord sur celui de Greenwich. La France, qui aurait aimé que l'on choisisse **Paris**, ne vote cette loi que le 9 mars 1911 !

PASSAGE DU BEAU A L'UTILE.

La création intellectuelle, l'activité scientifique et l'invention technique sont bien envisagées dans une perspective sociale (11), et s'inscrivent dans la dynamique du beau dans l'utile (12). Après avoir réparé ou reconstruit, en 1838, la troisième horloge astronomique de la cathédrale de **Strasbourg**, une curiosité populaire, l'ingénieur-mécanicien strasbourgeois *Schwilgué* qui a participé à maintes expositions où il a même obtenu une médaille d'or, continue à fabriquer quelques machines et instruments de précision qu'il a imaginés et qui ont fait l'objet d'autant de brevets

11 Ory Pascal, o.c. p. 4

12 Brunhammer Yvonne, *Le beau dans l'utile*, Ed. Gallimard, Paris, 1992, 128 p.

d'invention (13), et en particulier, des horloges publiques. Pour lui, réparer l'horloge astronomique de Strasbourg ou construire des objets de mesure précis et perfectionnés relève d'une même logique qui lie le beau à l'utile.

Dans le premier chapitre de son catalogue de 1847, l'inventeur estime qu'il est nécessaire de mesurer le temps car à l'époque où les chemins de fer et la navigation à vapeur tendent de remplacer les anciennes voies de communication, les horloges deviennent d'autant plus indispensables que les départs des convois sont réglés à la minute. De même, l'industrie qui se développe exige de la précision dans les fonctions des horloges publiques pour l'emploi et le partage le plus économique du temps de travail des usines et des ateliers. Bien sûr, il n'oublie pas de signaler l'importance d'une bonne horloge dans une commune, pour régler le service divin ainsi que les travaux toujours renaissants de la vie civile. Il pense même que l'agriculture commence à comprendre les avantages d'une division exacte du temps et que dans les villes de garnison, une horloge à marche régulière est indispensable. Autant dire que ce catalogue balise bien tous les secteurs d'activités spécifiques au XIXe siècle et que l'ingénieur se montre un fin analyste de la situation générale de son pays en pleine mutation et un humaniste libéral en rappelant le mot de *Franklin* : "Time is money", le temps, c'est de l'argent (14) . Il serait d'ailleurs intéressant de connaître la matrice religieuse dans laquelle fut formé et éduqué Mr *Schwilgué*.

13 Catalogue Schwilgué, 1847, p. 5 et 6.

14 Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 44-48.

Après avoir démontré l'utilité des horloges publiques, l'ingénieur explique son invention personnelle et les améliorations qu'il apporte au perfectionnement des machines anciennes : il parvient à faire fonctionner le mouvement des pièces avec un poids moteur cent fois moindre, ce qui réduit du même coup, le prix de revient de la machine. Les horloges en place à cette époque, vers 1830–40, datent de deux siècles, pour la plupart. Elles ne sont donc pas en rapport avec les progrès des sciences mécaniques, de plus, celles construites au début du XIXe siècle n'ont fait que reproduire l'ancien système. Ainsi, massives et inexactes, les horloges existantes nécessitent, pour les réparer, de lourdes charges aux communes. Il vaut mieux leur substituer le système *Schwilgué* dont la première des performances est son poids cent fois réduit auquel s'ajoute son exactitude plus fiable. En place des poids énormes qui sont indispensables pour faire mouvoir les vieilles horloges, lesquels poids varient généralement entre cent et deux cents kilogrammes, il suffit d'un poids d'un seul kilogramme pour faire fonctionner le moteur principal des nouvelles horloges (15). Le procédé de construction de ces machines étant mis au point par l'expérience qui ne s'acquiert que par la pose d'un grand nombre d'horloges, *Schwilgué* de renommée mondiale, donne la preuve de la fiabilité de son produit en communiquant l'état nominatif des communes dans lesquelles il a placé des horloges en éliminant toutefois, celles expédiées en Amérique et en Chine et celles qui ont été posées sans son concours direct ; ces pièces, ayant été mises en place par d'autres personnes, il n'a pas la responsabilité de leurs garanties.

15 Catalogue Schwilgué, 1847, p. 14 à 16.

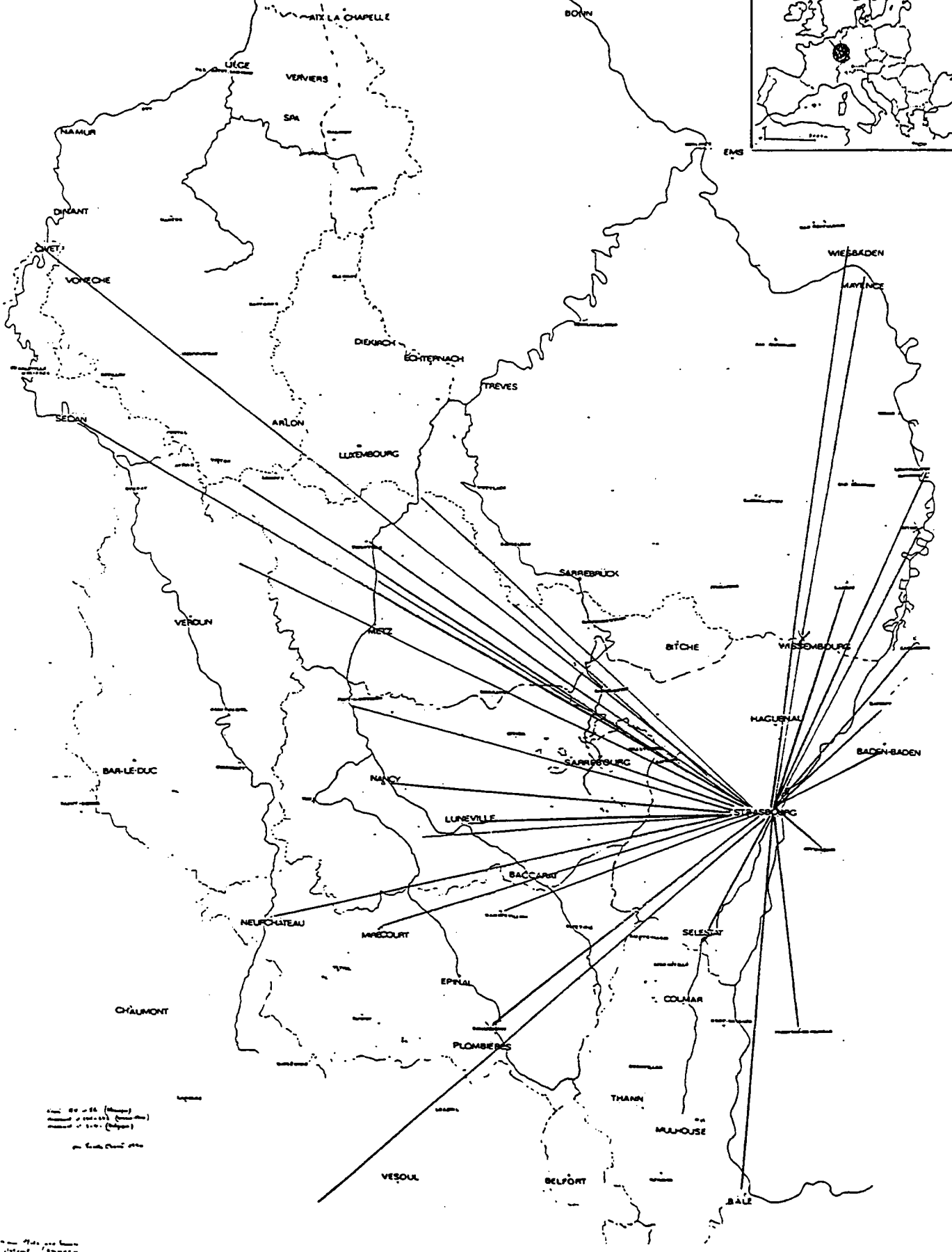
LE RAYONNEMENT TRANSFRONTALIER DE LA MAISON SCHWILGUE.

Le catalogue des horloges du système *Schwilgué* daté du 30 avril 1847, revu et corrigé, communique l'état nominatif des communes dans lesquelles ont été posées des horloges publiques. Ce qui est original dans ce relevé, ce n'est pas l'existence des horloges nouvelles et performantes pour l'époque, mais plutôt le constat qu'une fabrique de mécanique de précision en pleine expansion rayonne sur un vaste espace bien circonscrit : l'**Alsace**, la **Lorraine**, et l'**Outre-Rhin**.

L'Association des Amateurs d'Horloges Anciennes de **Besançon** possède quant à elle un catalogue daté de 1908 de la Maison *Château Frères* fabricants de petites et grosses horloges, fondée en 1790 (16), et dont le siège est à **Paris** et la fabrique dans le **Jura**. L'ouvrage énumère les objets de mesure du temps et donne le nom des villes et des institutions qui ont acheté ces produits. En parcourant ce recueil, force est de constater que la région **Est de la France** se fournit très peu auprès de cette maison. Il ne faut pas s'en étonner puisque la Maison *Schwilgué* circonscrit bien son territoire, **entre Meuse et Rhin et outre-Rhin**. Par ailleurs, il semblerait qu'aucune horloge ne soit vendue en **Belgique**. L'étude qui suit indique successivement la quantité moyenne d'horloges fabriquées et installées par *Schwilgué* entre 1839 et 1859, les lieux géographiques où se sont répandus ces objets et enfin les institutions civiles, religieuses ou militaires qui les ont achetés.

16 Nos moyens financiers ne nous permettent pas de nous procurer cet ouvrage ancien et spécialisé.

ENTRE MEUSE ET RHIN



Scale: 1:100,000
 1 cm = 1 km
 1 inch = 25.4 mm

LE RAYONNEMENT TRANSFRONTALIER DE LA MAISON

SCHWILGUE :

L'horloge astronomique de **Strasbourg** est construite et installée en 1838. Cette date mémorable semble être le signal d'un départ fulgurant de la Maison *Schwilgué*. Les horloges qui lui succèdent n'ont pas la même prestance monumentale et artistique, scientifique et ludique tout à la fois ; au contraire, elles sont de simples mais exacts et utiles objets de mesure du temps.

Tableau quantitatif des horloges posées entre 1839 et 1859

entre 1839 et 1847 : 219 (18 par an)

entre 1847 et 1857 ; 410 (41 par an)

entre 1857 et 1859 : 86 (43 par an)

Au total, et sur une période de 20 ans, 715 horloges publiques au minimum, sont fabriquées et installées par les soins et sous la responsabilité de la Maison *Schwilgué* dans l'espace français compris **entre Meuse et Rhin et Outre-Rhin**. A ce nombre, il faut ajouter celles expédiées en Amérique et en Chine et celles que la Maison ne reconnaît pas parce qu'elles ont été posées sans son concours direct, vu que les pièces ont été mises en place par d'autres personnes. Le rayonnement de la Maison *Schwilgué* qui a pris son départ et son essor en **Alsace** (17) couvre un espace transfrontalier particulier qui indique les rapports qui existent entre l'**Alsace** et ses voisins.

17 Ci-joint en annexe, l'état nominatif des villes qui ont acheté une horloge. A.M.G. 4M1, Edifices publics, 1835-1897.

Tableau quantitatif et géographique des horloges posées

entre 1839 et 1847 :

- 98 dans le **Bas-Rhin**
- 47 dans le **Haut-Rhin**
- 30 en **Lorraine**
- 28 dans le **Duché de Bade**
- 9 en **Bavière Rhénane**
- 4 en **Suisse**
- 3 autres contrées

entre 1847 et 1857 :

- 89 dans le **Bas-Rhin**
- 47 dans le **Haut-Rhin**
- 39 en **Moselle**
- 27 en **Meurthe**
- 16 dans les **Vosges**
- 12 en **Bavière rhénane** et **Bavière**
- 8 dans le **Duché de Bade**
- 6 en **Hesse**
- 3 dans le **Duché de Nassau**
- 2 en **Meuse**
- 2 à **Francfort**, ville libre.

hors de l'espace étudié :

- 18 dans le reste de la **France**
- 17 en **Suisse**
- 8 dans le reste du monde.

entre 1857 et 1859 :

20 dans le **Bas-Rhin**

15 dans le **Haut-Rhin**

8 en **Lorraine**

22 dans le reste de la **France**

3 dans le **Duché de Bade**

1 en **Bavière Rhénane**

16 en **Suisse**

1 en **Afrique**.

Ces tableaux renseignent sur l'impact géographique transfrontalier particulier à la maison *Schwilgué* et sur la circulation de ses produits. Ils sont la trace concrète de la diffusion de ses idées. Il faut d'abord remarquer les absences : la **Belgique** et le **Luxembourg** qui ont les mêmes besoins ne se fournissent pas à **Strasbourg**. Si c'est un problème de transport pour le **Luxembourg**, cela l'est moins pour la **Belgique** qui communique avec **Strasbourg** par le **Rhin** jusqu'à **Liège** et qui possède ensuite un réseau de voies ferrées intense ; leur fournisseur serait-il **Belge** ou **Hollandais** ?

Ensuite, jusqu'à une certaine date, le **Duché de Bade** et la **Bavière Rhénane**, frontaliers avec l'**Alsace**, ont des échanges assurés¹⁸, même à l'époque de révolutions nationalistes. La structure profonde d'une circulation des idées entre les hommes de progrès primerait-elle sur les conjonctures politiques ? Ou bien, y aurait-il une affinité entre fournisseur et clients ? Cependant, une baisse sensible du nombre d'horloges vendues **Outre-Rhin** est

¹⁸ Cette remarque rejoint celle formulée sur le plan culturel à propos des contrats signés entre Strasbourg et les villes allemandes, tant pour le passage de troupes de théâtre que pour les expositions de peintures et de sculptures. cf le chapitre sur *Théâtre et Musique*.

visible peut-être à partir du Second Empire Français. Les **Allemands** sont-ils saturés , produisent-ils eux-mêmes, se fournissent-ils ailleurs ou bien existe-t-il un empêchement majeur ?

Une troisième remarque porte sur la quantité d'horloges achetées par le **Bas-Rhin** par rapport aux autres départements de l'Est de la France : 207 horloges en 20 ans.

Proportionnellement aux pays d'**Outre-Rhin**, l'impact en **Lorraine** est plus faible entre 1839 et 1847 : est-ce à cause des moyens de communication plus difficiles, d'une industrialisation moins avancée ou de tout autre cause qui resterait à définir ? A partir de 1847, les horloges se répandent abondamment en **Lorraine**. En 1859, elles atteignent même **Givet** dans les **Ardennes** où la commune commande deux horloges : une pour chaque église implantée de part et d'autre de la **Meuse**. Il serait intéressant de trouver par quelles relations personnelles ou institutionnelles les **Ardennes** entrent en contact avec l'**Alsace**. **Strasbourg** et **Givet** sont toutes deux, villes de garnison et villes frontalières ; même si les deux cités sont d'inégale grandeur, ces deux paramètres n'entrent-ils pas en ligne de compte pour évaluer les échanges entre les hommes de ces deux villes françaises ?

L'IMPACT CULTUREL DES HORLOGES PUBLIQUES.

L'installation des horloges publiques est le signe d'un palier franchi par la société du XIXe siècle. Son impact atteint toutes les institutions nouvelles ou rénovées : l'école, le temple, la caserne, la

prison, la fabrique, les stations et l'hôtel de ville. Dorénavant, chacune d'elles va *mesurer le temps* qui est de l'argent et prouver ce choix décisif et moderne, en achetant l'horloge publique.

Tableau des institutions ayant commandé une horloge
entre 1839 et 1859

250 pour le clocher d'églises catholiques

2 pour le clocher de temples

(bien que placées sur des édifices religieux, ces horloges sont commandées par le maire et donc payées par la commune)

141 pour des stations de chemin de fer

37 pour des établissements ou fabriques

34 pour des maisons communes ou hôtels de ville

11 pour des hôpitaux et hospices

8 pour des établissements militaires

7 pour des collèges ou écoles

5 pour des prisons

2 pour des synagogues (commandées par le président et donc non payées par la commune)

504 au total.

Ce tableau montre que les communes sont les premiers clients et représentent 56% des commandes ; viennent ensuite les stations de chemin de fer avec 28% et enfin les fabriques et les hôtels de ville. Il faut noter que celles achetées par les synagogues sont commandées et payées par les président de cette confession et non par la commune. L'église dont le clocher domine le village, reste la référence, c'est là que l'on pose l'horloge de la

commune. Les deux pouvoirs, civil et religieux se confondent sur ce plan matériel puisque l'église et le temple – non pas la synagogue – sont des édifices communaux.

Tableau des institutions ayant commandé une horloge
entre 1857 et 1859

42 pour un clocher d'église
27 pour une station de chemin de fer
5 pour l'hôtel de ville ou la maison commune
4 pour des fabriques
3 pour hôpitaux ou hospices
2 pour des châteaux
1 pour une synagogue
1 pour une école.

Ce tableau montre, qu'entre 1857 et 1859, les pourcentages changent sensiblement et indiquent d'autres données : si les enfants des écoles et les ouvriers des fabriques fixent toujours leur ponctualité sur le clocher du village, en revanche, les voyageurs du chemin de fer ont une horloge spécifique. Ainsi, entre 1857 et 1859, on achète encore 48,8% des horloges destinées à l'église et à la commune mais 31,3% pour des stations de chemin de fer ; les fabriques quant à elles ne représentent que 3,4% des commandes. Le chemin de fer prend une avance spectaculaire tandis que les autres activités, y compris les établissements industriels, se basent sur l'horloge du clocher de l'église.

périodes	communes	stations	fabriques
1839-59	56°*	28°*	7,3°*
1857-59	48,8°*	31,3°*	3,4°*

Tableau 1

Le tableau montre clairement qu'entre 1857 et 1859 les commandes des chemins de fer augmentent alors que les autres secteurs sont en baisse.

Après l'analyse des données chiffrées, il reste à définir et à essayer de comprendre comment le culturel, cette vie qui coule, ce signifié qui envahit tous les secteurs d'activité, est bien présent et actif à travers ce simple objet qu'est l'horloge. Dorénavant, visible, sonore et le contraire de statique, elle fait partie de l'environnement et crée de nouvelles références aux répercussions plus profondes qu'on ne se l'imagine de prime abord. Les comportements vont se régler sur cet instrument de mesure et de discrimination auquel les gens des villages, petits et grands, vont plus ou moins obéir. C'est un ordre national, à partir de la loi française de 1844, le commencement de la journée de travail doit être indiqué par une horloge publique. Ainsi, petit à petit, les pratiques quotidiennes vont changer. Pour saisir vraiment les représentations de l'époque, il serait utile d'analyser les discours, tant religieux que civil, prononcés lors de l'inauguration de ces objets utiles, s'ils ont eu lieu, ou de relire ce qu'en retranscrit la presse. Si ces moyens de communication ne sont pas toujours fiables quant à une véracité de l'information, ils le sont souvent sur le plan de l'imaginaire d'un peuple, sur ses représentations à propos de l'événement. Souvent polysémiques parce qu'ils mêlent les fonctions du langage, les

discours et les écrits des journaux renseignent cependant sur les enthousiasmes et/ou sur les phobies des peuples.

LES RETOMBEES SUR LA PEINTURE ET LA GRAVURE.

Beaucoup de gravures de l'époque qui relatent les inaugurations de bateaux à vapeur et de stations de chemin de fer gravent une horloge car c'est l'instrument indispensable pour établir de bonnes correspondances horaires avec l'étranger très proche. De plus, l'imagerie s'est emparée du sujet pour établir et caricaturer le lien qui existe entre le temps et l'argent (19), entre l'horloge et le crédit, et même, par une certaine représentation populaire, entre l'argent et le juif, en particulier dans les imageries de **Metz**. L'exactitude liée à la sécurité est mise en cause dans des caricatures **liégeoises**, probablement après un accident.

Cependant, même si l'horloge apparaît sur les gravures informatives ou caricaturales, la peinture et l'art du XIXe refusent d'entrer dans la logique du progrès et éclairent sur les représentations populaires à ce sujet. Tous restent dans les valeurs et l'esthétique du passé²⁰. *L'Angélu* de *François Millet* (1814–1875) peint en 1858–59 en est peut-être une illustration symbolique. Est-elle une oeuvre de nostalgie du passé, ou bien le constat que cette mesure du temps va changer la société ? Avec *Millet*, dès 1848, et pour la première fois, un travailleur est présenté comme protagoniste de la représentation esthétique et comme héros moral. Bien que sincère, le choix de *Millet* est ambigu, pourquoi des paysans et non des ouvriers des fabriques où la misère est peut-

¹⁹ Voir les annexes iconographiques.

²⁰ Cf la lettre de Baudelaire au directeur de la *Revue Française* sur le Salon de 1859, juin–juillet 1859, in *Oeuvres complètes*, éd. Gallimard, La Pléiade, 1968, p. 1033–1036 à propos de la photographie.

être encore plus noire ? En 1867, il expose *L'angélu*s et obtient un succès immense : la bourgeoisie s'enthousiasme de *Millet* qui peint les paysans lesquels sont des valeurs sûres, des travailleurs bons, ignorants, sans velléité progressiste, liés à un mode de vie traditionnelle, à la morale et à la religion²¹. Est-ce que l'heure change quelque chose à leur vie ? Les constatations ou les problèmes soulevés dans ce chapitre ne sont pas spécifiques à la région ; il s'agit davantage d'une **Europe** ou d'un **Monde** en marche puisqu'ils sont nombreux, ceux qui prennent le bateau pour l'**Amérique**. Les forces d'inertie qui rappellent ou veulent se raccrocher à un passé révolu, ne peuvent rien contre cette marche du temps. L'heure a sonné de passer du secteur primaire au secteur secondaire. Mais aucune oeuvre de peintres nationaux ou régionaux ne révèle ce passage. Seuls, les caricaturistes s'expriment, mais encore là, c'est souvent pour critiquer le progrès.

Pourtant, la technique actionne le champ culturel (22) et *la machine-clé de l'âge industriel moderne, ce n'est pas la machine à vapeur, c'est l'horloge*, ainsi s'exprime *Lewis Mumford*, ce à quoi *Jacques Attali* (23) ajoute, *l'horlogerie joue un rôle déterminant dans dans le grand basculement culturel, technologique et financier*. La circulation des idées nouvelles passe par la diffusion des objets techniques perfectionnés telle que l'horloge qui imprègne tous les secteurs de la vie, selon le schéma proposé. Il s'agit de passer d'une vie rythmée sur les saisons et le service de Dieu, à une vie utile et minutée au service de l'homme.

²¹Alors qu'en France, la bourgeoisie rejette *Gustave Courbet* (1819–1877) et *Les casseurs de pierres* (1849) qui déclenche de violentes polémiques et le peintre est refusé à l'Exposition Universelle de Paris en 1855, en revanche, en Belgique, *Constantin Meunier* (1831–1905) qui révèle les conditions de travail dans les cristalleries du Val Saint Lambert et du borinage dès 1857 est peut-être mieux accepté.

²² *Mumford Lewis, Technique et civilisation*, Seuil, Paris, 1950, 415 p.

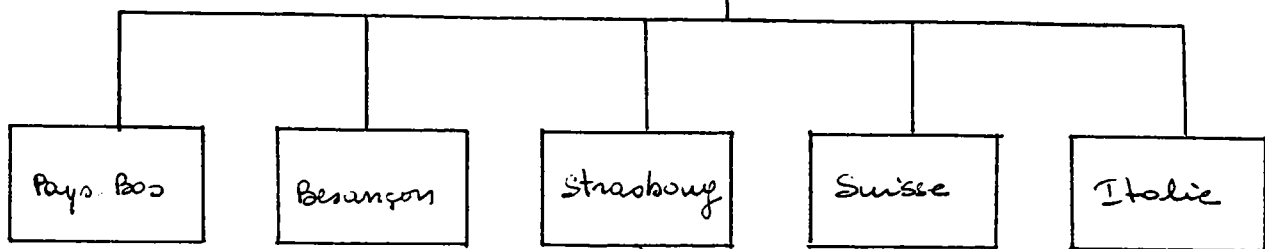
²³ *Attali Jacques, Histoires du Temps*, Fayard, Paris, 1982, p.183.

Ce nouveau temps laïque chronomètre le temps mis par les moyens de communication pour franchir les distances. Il s'agit de respecter les horaires nationaux et internationaux et si possible d'accélérer les vitesses pour réduire le temps qui est de l'argent. Ce n'est pas par hasard, si dans cette région, ce soit un **Alsacien** qui en soit l'agent de diffusion, et que l'**Alsace**, pionnière de l'industrie pour l'**Est de la France**, soit en tête des commandes d'horloges publiques. Enfin, région transfrontalière, tout cet espace ressent vivement le besoin d'une coordination horaire internationale, mais l'ensemble de la société, de la France profonde à la sensibilité conservatrice, a du mal à le comprendre.

Car l'horloge publique n'est pas seule à rythmer le temps des citoyens. Elle trouve une rivale dans la cloche dont les propriétaires considèrent même que la première empiète et franchit la limite d'un territoire privé. C'est l'objet de la deuxième partie de cette classe.

LES HORLOGES

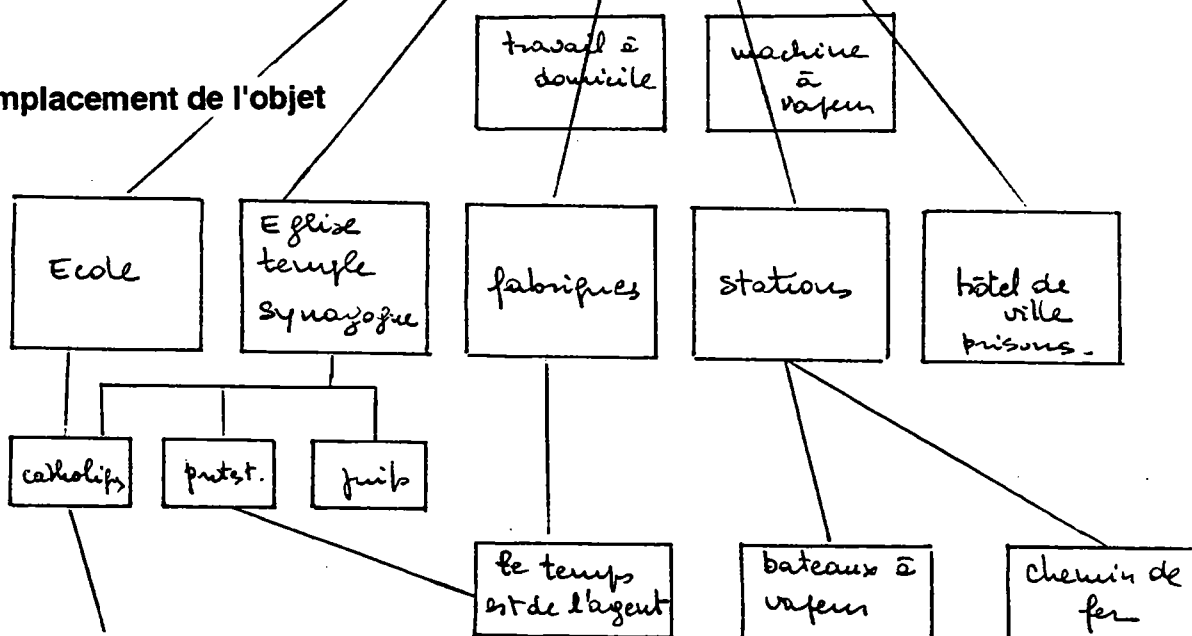
1) Lieux d'origine possibles



frontière autrichienne

De Strasbourg à Givet et Outre-Rhin

2) Emplacement de l'objet



3) Impact transfrontalier

Enseignement (méthodes)

communications internationales

LES CLOCHES SYMBOLES DE LA TRADITION.

Cette classe réservée aux cloches ne serait pas à sa place dans le domaine de la création s'il n'avait pas de lien, antagoniste peut-être, mais un lien tout de même, avec les horloges publiques. Les deux objets participent à construire l'environnement sonore mais ils se concurrencent le champ culturel.

Fondre une cloche n'est pas une technique nouvelle ou perfectionnée du XIXe siècle, au contraire, la méthode reste ancestrale. Cependant, l'objet prend une importance particulièrement symbolique durant cette période où d'autres valeurs voient le jour. Observer un fondeur de cloches à l'ouvrage, sur la place publique relève plutôt du domaine de la consommation car c'est un véritable spectacle qui anime la ville ou le village entier durant plusieurs jours. Puis vient un deuxième exploit, celui de hisser la cloche dans le clocher et enfin, la cérémonie du baptême de la cloche et le choix des noms des parrains et marraines qui ne se font pas sans susciter bien des sentiments ou des passions. Toutes ces manifestations publiques relèveraient donc plutôt du domaine de la consommation que celui de la création et cependant, notre choix est de les placer dans cette *classe 2*, à côté des horloges publiques.

Au cours du XIXe siècle, de nombreuses familles de fondeurs de cloches sillonnent l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin**, très occupés à fondre des cloches. Est-ce un hasard ? S'agit-il simplement de réparer des cloches brisées ou

fondues durant la Révolution et de fournir en cloches les quelques deux cents églises construites en Lorraine en 1850 et 1870, ou bien s'agit-il d'autre chose ? Car ces commandes, qui les suscite ? qui les paie ? et finalement, pourquoi cette ruée, cet empressement à conquérir un paysage sonore ? Ce mouvement fait-il partie des Missions intérieures qui veulent sensibiliser et reconquérir un peuple qui s'éloigne de l'Eglise Catholique ? Certaines représentations mentales et artistiques tendent à le démontrer : en peinture, *L'Angélus* de Millet, tout comme en architecture, le goût pour le passé et pour le néo-gothique dans les constructions des églises nouvelles et des chapelles funéraires des cimetières (1), sont autant de représentations de cette nostalgie des valeurs traditionnelles de "notre bon vieux temps" (2) médiéval et chevaleresque.

Le constat du lien ou de la rivalité qui existent entre les horloges publiques et les cloches pour conquérir le paysage sonore et ponctuer le temps oblige l'historien à réunir les deux chapitres des cloches et des horloges publiques. Chacun relève d'une représentation sonore différente. Le premier symbolise le pouvoir religieux et le second instaure un pouvoir civil et laïque. Les cloches appellent surtout à la prière et rythment le temps selon des lois des saisons édictées par le Grand Horloger. Les horloges publiques quant à elles, par la loi de 1844, appellent les hommes au travail, revendiquent une heure exacte et fixent un horaire précis, tant pour se rendre à l'école qu'à la fabrique. Le travail de *Malou Haine*, qui suit sa problématique, place les cloches parmi les instruments de musique, alors que cette étude transfrontalière considère les cloches comme le symbole d'un territoire circonscrit qui refuse à tout autre objet de franchir la frontière. Les cloches apparaissent alors comme le contre-point idéologique des horloges publiques.

1 Choné Rosette, *La Pierre et la Mort*, exposition sur la sculpture funéraire à Metz, 1815-1870, Metz, 1987.

2 Pupil François, *Le Style Troubadour ou la nostalgie du bon vieux temps*, P.U.N., Nancy, 1985, 558 p.

Quant aux protagonistes, il faut distinguer les fondateurs des commanditaires. Les premiers n'y peuvent rien. Ils sont de simples exécutants, indifféremment catholiques et protestants. Ils se soumettent aux commandes et sont bien contents de trouver du travail. En revanche, les seconds sont les agents de la propagation de la foi traditionnelle. Ils ont l'antériorité du pouvoir sur les horloges publiques perfectionnées et veulent garder leurs prérogatives en matière d'autorité

Ainsi, la circulation ou la concurrence transfrontalière des deux pouvoirs sont symboliquement présentes dans les représentations sociales et culturelles où les cloches s'opposent aux horloges publiques (3). Les commanditaires des cloches ne poursuivent pas le même but, ni la même politique sociale, et ne sont pas porteurs des mêmes valeurs que les commanditaires des horloges publiques. Le curé a abandonné les registres paroissiaux qui sont passés à l'administration municipale, mais il a du mal à abandonner son clocher. Or, celui-ci est propriété de la commune, ce qui confère au maire un certain droit, un droit à la clé de l'édifice et un droit de sonner l'heure, et donc un droit à l'horloge publique de tinter la cloche qui appartient à tous. Mais celle-ci est-elle fondue par les souscriptions religieuses ou aux frais de la municipalité ? Autant de questions qui entrent dans la problématique de la frontière à ne pas franchir, de la frontière entre le sacré et le profane. Cette frontière empêcherait une nouvelle idée de circuler. Pourtant, des cloches municipales, civiles et laïques comme la célèbre *Mutte* de la cathédrale de Metz et d'autres sonnent les grandes heures de la vie civile. *Nous n'avons jamais eu recours aux sonneries des églises pour sonner les fêtes publiques, le réveil, le couvre-feu, l'ouverture et la fermeture du scrutin électoral et les périls communs*

3 Corbin Alain, *Les cloches de la Terre, Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994, 359 p.

affirme le maire de **Bar-Le-Duc**, le 3 juillet 1907. Cependant, toutes les villes et tous les villages n'ont pas leur beffroi et leur sonnerie laïque. Alors, les pouvoirs restent souvent confondus et suscitent des discussions.

Sans entrer plus avant dans la polémique des clochers, il faut noter simplement que le problème existe et qu'il vaut la peine d'être étudié comme le fait *Alain Corbin*. Deux courants se dessinent alors dans le paysage sonore du XIXe siècle, l'un entravant la circulation de l'autre, parce que les conservateurs comme les progressistes tiennent à leurs convictions issues de leurs matrices respectives et de leurs capacités ou non, de risquer de s'ouvrir à autre chose. Ces prises de pouvoir sont revendiquées d'une part par l'installation des horloges publiques et d'autre part par l'ancrage campanaire dans l'espace transfrontalier où les fondeurs de cloches ambulants sont nombreux et actifs surtout dans les régions catholiques.

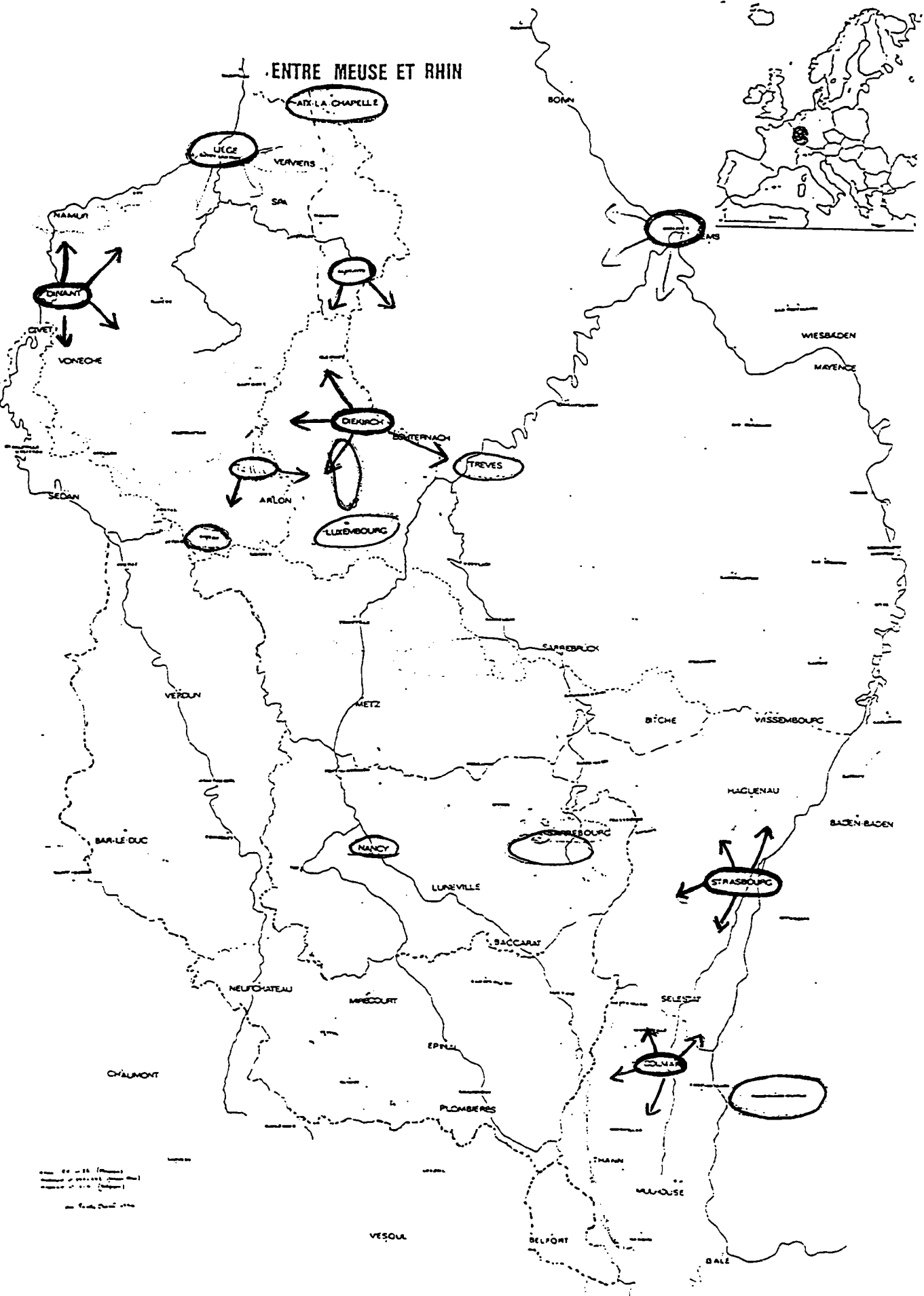
LES FONDEURS DE CLOCHES AMBULANTS TRANSFRONTALIERS

Souvent originaires de la **Champagne française**, les familles de fondeurs de cloches se partagent l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin**, durant tout le XIXe siècle. Dans leur *Dictionnaire des facteurs d'instruments de Musique*, Malou Haine et Nicolas Meeus (4) ainsi que que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne* (5), signalent un nombre important de fondeurs de cloches parcourant la région, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, pour y exercer leur métier. En fait, ce sont des familles de fondeurs de cloches, car ce métier requiert un véritable savoir-faire dont les secrets se communiquent souvent de père en fils. Qu'ils habitent la **Belgique** ou l'**Alsace**, ces fondeurs passent allègrement les frontières pour exercer leur métier et répandre le produit de leur art. Les uns et les autres s'installent indifféremment dans un pays ou l'autre. Les dates de leurs passages indiquent, peut-être, la prééminence du pouvoir religieux sur le pouvoir laïque et se recourent probablement avec l'arrivée des religieux missionnaires ou enseignants de ces lieux.



4 Haine Malou et Nicolas Meeus, *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du IXe à nos jours*, éd. Mardaga, Liège, 1986, 765 p.

5 *Nouveau Dictionnaire de biographie Alsacienne*, fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie, n°9.

ENTRE MEUSE ET RHIN



LES FONDEURS DE CLOCHES AMBULANTS
TRANSFRONTALIERS

-  fondeurs ambulants
-  atelier de fonte

Le relevé alphabétique des noms de familles de fondeurs, qui ont évolué **Entre Meuse et Rhin**, durant le XIXe siècle indique un échange transfrontalier important dû tant aux relations familiales (et aux alliances) que corporatives, et qui court de **Liège à Mulhouse**, en passant par les **bords du Rhin**⁶.

Bastien Jules Nicolas James (1802–1881), né et mort à **Damblain– Vosges**. Il est fondeur ambulant de 1820 à 1840 en **Belgique**, dans le **Hainaut** et au **Luxembourg**. Il s'associe à *Clément Drouot* et à son beau-frère *Habert*, époux de sa soeur *Marie–Rose*. Après 1859, viennent des années malheureuses (problèmes personnels ou conjoncturels ?) et son travail s'en ressent.

La famille *Causard* exerce le métier de fondeurs de cloches sur quatre générations qui évoluent dans tout l'espace transfrontalier compris **Entre Meuse et Rhin**.

Causard Charles (1804–1873) est né à **Maisoncelles** en **Haute–Marne** et mort à **Tellin** dans le **Luxembourg–Belge**. Comme son frère, il est l'élève de son oncle *Joseph Perrin*. En 1823, il s'installe à **Tellin** où il travaille avec ses enfants *Hippolite* (1836–1894), *Firmin* (1839–1897) et *Adrien* (1841–1900). En 1833, il fonde une cloche de huit cents kilos. Il se marie en 1834 avec *Lucienne Slegers*. Après avoir fondu des cloches à **Tellin**, **Bure**, **Saint–Hubert** et **Wellin** en **Belgique**, il ouvre une fonderie à **Diekirch** au **Luxembourg**.

⁶ Quelques pages plus loin, un tableau synoptique permet de lire clairement les alliances et les associations contractées par les fondeurs de cloches.

Causard Hippolite épouse, en 1833, *Marie-Thérèse Dinsart*. De 1865 à 1887, il occupe la fonderie du baron *de Rosée* à **Moulins près de Dinant**. Puis il part pour **Anhée**. Sa fille *Marie* dirige alors sa fonderie.

Causard Firmin est né à **Tellin** et mort à **Colmar**, en **Alsace**. Après avoir travaillé avec son père et ses frères, jusqu'en 1871, il s'associe avec *Honoré Perrin-Martin* à **Colmar en Alsace**, il dirige également une fonderie à **Strasbourg**. C'est à partir de ces lieux qu'il fonde sur place de nombreuses cloches et rayonne dans toute l'**Alsace**, la **Lorraine** et **Outre-Rhin** (7).

Causard Adrien travaille d'abord avec son père et ses frères puis dirige la fonderie de **Diekirch au Luxembourg**. Il s'associe avec son frère à **Colmar**.

Courteaux est le nom d'une famille de fondeurs ambulants.

Courteaux Pierre (1782-1852) est né à **Auzainvilliers-Vosges** et mort à **Urville-Vosges**. Par son mariage en 1813 avec *Marie-Thérèse Antoine* d'**Urville**, il devient un gendre du fondeur *Nicolas Antoine*. Il voyage dans la province de **Namur**, à **Fontenelle** (1824), **Fosses, Laneffe, Thy-le-Chateau, Waulsort** (1826), **Aisemont, Tamines** (1827). Il va également dans le **Hainaut**.

Son fils, *Courteaux Jean-Nicolas* (1825-1896) est né à **Urville** et mort à **Lunéville en Meurthe**. Il accompagne son père dans ses voyages. Marié à *Nestorine Lallement*, il signe *Courteaux-Lallement*.

7 Voir la liste en fin de chapitre.

De Rosée, (baron) est fondateur de canons et de cloches, durant la première moitié du XIXe siècle, à **Moulins près de Dinant**. En 1845, *Joseph Michel*, fondateur à **Romain-sur-Meuse**, quitte son village pour se fixer à **Moulins** jusqu'en 1865 où *Hippolite Causard* reprend l'affaire.

La famille *Drouot* est associée la famille *Bastien* originaire de **Romain-sur-Meuse** dans la **Haute-Marne**. Cette famille de fondateurs de cloches se perpétue sur au moins trois générations et dépasse le périmètre de l'étude. *Clément-Vital Drouot* (1821–1870) né à **Harcourt** et mort à **Saint-Thiébauld**, épouse en 1845, à **Insming** en **Meurthe**, *Marie-Anne-Antoinette Damian*. Il est élève puis ouvrier de son oncle *Joseph Drouot* (1797–1864) et devient fondateur ambulancier en **Moselle** et en **Meurthe** ; on relève ses oeuvres en **Belgique** avec son père de 1841 à 1843, puis en 1845, avec son cousin à **Albestroff** (Meurthe), à **Insming** (Meurthe), et avec *Hémery* à **Moyeuvre-Grande** (Moselle).

Edel est le nom d'une famille de fondateurs de cloches actifs à **Strasbourg** depuis le XVIIe siècle. Ceux qui entrent dans le cadre temporel de cette étude parce qu'ils ont travaillé entre 1815 et 1870, sont : *Mathieu III* (1742–1810), *Jean-Louis I* (1781–1860), *Frédéric-Guillaume* (1787–1866), pasteur et écrivain, *Louis* (1810–1887), *Jean-Louis II* (1845–1892).

Edel Jean-Louis (1781–1860), fils de *Mathieu III*, a fondu des cloches à **Dettwiller** (1817 et 1831), à **Boofzheim** (1818), **Bouxwiller** (temple, 1818), **Colmar** (1819), **Neunkirch** (1820), **Linx**, **Bade** (1820), **Ottersthal** (1826), **Erstein** (1829 et 1837), Chapelle de **Holzbad** (1836).

Edel Frédéric-Guillaume, (1787–1866), fils de *Mathieu III*, n'est pas fondateur comme toute la famille, mais **pasteur** à **Strasbourg**, après avoir fait ses études au gymnase protestant, puis le séminaire et la théologie. Il prend une part active à l'évolution de l'Eglise luthérienne en **France**.

Edel Louis (1810–1887) fils de *Jean-Louis*, travaille avec son père et aurait fondu près de mille huit cents cloches ! Il est très actif entre 1850 et 1871. Et son fils *Jean-Louis II* lui succède en 1887. *Louis* était frère maçon de la *Loge des Frères Réunis*.

Les *Farnier*, famille des fondateurs de cloches établie à **Mont-devant-Sassey, en Meuse** travaillent en **Wallonie** et en **France**, entre 1700 et 1940. *Alexis Farnier* et le fondateur *Joseph Michel* sont connus en 1848, à **Florenville**. *Gustave Farnier* dit *Farnier-Bulteaux* entreprend de fondre deux cloches à **Virton**, mais c'est *Firmin Causard* qui honore le contrat.

La famille *Gaulard* établie à **Romains-sur-Meuse** en **Haute-Marne**, est alliée aux principaux fondateurs de **Lorraine**. *Martin Gaulard* a trois fils : *Jean-Baptiste Nicolas* (1774–1849), *Augustin* (1784–1866) et *François-Alexandre* (1791–1863). *Augustin* travaille avec son fils *Charles* (1809–1890), en **Belgique**, en **Prusse** et au **Luxembourg**. En 1834, il ouvre un atelier à **Liège**, ainsi qu'à **Hougard** et **Bastogne**. De 1835 à 1838, ils fondent des cloches à **Limbourg (Liège)**, **Bonsin près de Sommeleuze (Liège)**. En 1845, une cloche pour le monastère de **Beaupays (Liège)**. De 1846 à 1852, ils travaillent en **Allemagne**, à **Aix-la-Chapelle**, **Trèves**, **Coblence**. De 1855 à 1867, *Charles* revient en **Belgique**, à **Malmédy** où il installe un atelier.

Michel famille de fondeurs de cloches prend en compte, pour la période étudiée, *Joseph* et son fils *Henri*.

Michel Joseph (1804–1855) est né à **Rosières (Vosges)** et mort à **Warnant (Namur)**. Après avoir exercé le métier de ciseleur, à **Romain-sur-Meuse**, il apprend le métier de fondeur en 1840, auprès de *Honoré Perrin* avec lequel il travaille à **Romain-sur-Meuse**. Il se marie avec *Philiberte Fèvre* qui meurt en 1842, puis avec *Marie Aubertin* en 1845, date où il se fixe en **Belgique**, à **Warnant**. Il travaille en 1848 à **Robécourt (Vosges)** puis il exploite la fonderie de cuivre du baron *de Rosée*, à **Moulins (Namur)**. Son fils *Pierre-Henri* (1834–1865) né à **Romain-sur-Meuse** et mort à **Warnant**, reprend la fonderie de **Moulins**, de 1855 à sa mort.

Perrin, est le nom d'une autre famille de fondeurs de cloches, toujours originaires de **Haute-Marne**, toujours alliés aux autres fondeurs et qui évoluent dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**.

Perrin Joseph (1788–1859), après son mariage en 1813, il apprend son métier auprès de son beau-père *Clément II Drouot*. C'est un fondeur essentiellement **ambulant** qui voyage en **Belgique**, en **Allemagne**, au **Luxembourg** et en **Hollande**. Quelques-unes de ses oeuvres sont connues : avec son frère, le bourdon de la cathédrale de **Trèves**, des cloches à **Tellin** (1818), **Serinchamp (Namur)**, **Oberwesel (Coblence)** (1845), **Steinfort (Luxembourg)** (1845), **Hesingen (Luxembourg)** (1845–46).

Honoré dit *Perrin-Martin*, fils de *Joseph*, travaille d'abord avec son père, en **Allemagne** et en **Belgique**. Ensuite, il devient l'un des plus importants fondeurs de cloches **français** du XIXe

siècle. Après avoir travaillé avec *Joseph Michel*, il s'installe, en 1840 à **Romains-sur-Meuse**, en 1847, à **Robécourt (Vosges)** et à **Colmar**.

Il est particulièrement intéressant de s'arrêter à la production importante de la famille *Causard*. De ses ateliers installés à **Tellin** et à **Colmar**, la famille *Causard* fond des cloches pour de nombreuses villes et pour les villages. En 1833, elle travaille à **Tellin, Bure, Saint-Hubert, Welin, Diekirch**. Ensuite trente cloches⁸ sont fondues pour les églises de la ville de **Liège (30)**. Les villes de **Huy (3), Seraing, Verviers (3), Arlon (3), Bastogne (4), Habay-la-Vieille, Virton (3), Saint-Hubert (3)** se sont dotées de cloches sorties de la fabrique *Causard*. De plus, on a pu dénombrer deux cent cinquante villages de la province du **Luxembourg Belge** qui ont fait appel à ce fondeur pour se fournir en cloches.

De son atelier de **Tellin** en **Belgique**, la famille *Causard* rayonne au **Grand Duché du Luxembourg**, à **Bettborn, Diekirch, Elvange, Hespérange** et à **Luxembourg-ville** qui a commandé cinq cloches et un carillon de vingt cinq cloches. Le village de **Rosbort** s'est également fourni chez eux. Leur oeuvre est également repérée en **Allemagne**, à **Fribourg** dont un carillon de vingt cinq cloches, à **Maria Laach, Trèves, Schwallbach** et en **Lorraine**, à **Bambirberstroff, Cattenom, Forbach, Longeville-les-Saint-Avoid, Nancy, Petite-Rosselle, Porcelette, Puttelange, Sarrebourg, Vandoeuvre**.

Enfin, de leur atelier de **Colmar**, ces fondeurs rayonnent en **Alsace** où ils signent des cloches à **Bitschwiller-Tham, Bühl, Cernay, Colmar, Dambach, Dessenheim, Felling, Griesheim,**

⁸ Les chiffres entre parenthèses indiquent ici le nombre de cloches fondues par la fabrique *Causard*.

Hirzbach, Mackenheim, Marienthal, Mulhouse, Neufbrisac, Niederbronn, Niederhergheim, Oberhergheim, Pfastatt, Reichshofen, Saverne, Schlestadt, Schweighausen, Spiekern, Still, Strasbourg, Wanzenau, Weyersheim, Wittelsheim, Woerth, Zillisheim.

Tableau des origines⁺ et des associations.

Nom	Origine	Haute-Marne	Vosges	Belgique	Alsace	Observations
Bastien			+			ass. Drouot
Causard père	+			1823		
Causard fils				+ Tellin		ass. Perrin
Courteaux			+			marié et ass. Antoine
De Rosée	+			Moulins (Dinant)		reprise Michel (1855) et Causard (1865)
Drouot	+					
Edel					+	travail en famille
Farnier		+Meuse				ass. Michel
Gaulard	+					ass. à tous
Michel		1840	+	1845		reprise de Rosée
Perrin	+					

Tableau 2

Ce tableau met en évidence le lieu d'origine⁺ ainsi que les alliances et les associations qui existent entre les différentes familles de fondeurs de cloches.

Tableau des déplacements par décennies.

Période	1815-20	1821-30	1831-40	1841-50	1851-60	1861-70
Bastien						
Belgique						
Lux.						
Causard						
Tellin						
Lux.						
Colmar						
Courteaux						
Vosges						
Belgique						
De Rosée						
Belgique				↑		
Meuse				1845		1865
Drouot+Ba						
Hte Marne				1841-43		
Belgique						
Edel (prot.)						
Strasbourg	1817		1836			
Alsace						
Bade						
Farnier						
Meuse						
Belgique				1848		

∕.

Tableau des déplacements par décennies. (suite)

Période Nom	1815-20	1821-30	1831-40	1841-50	1851-60	1861-70
<i>Gaulard</i>						
Hte-Marne						
Lorraine						
Outre-Rhin				+ 1846 [↑]	+1852 [↓]	
Liège			+ 1834		+1855	+1867
<i>Michel</i>						
Vosges			+1840	+1848	+1855	
Namur						
<i>Perrin</i>						
Belgique	+		+1840	+1848		
Allemagne						
Luxemb.						
Vosges			+1840	+1847		

Tableau 3

Ce tableau met en évidence les déplacements périodiques et transfrontaliers connus des fondeurs de cloches, il montre que ces artisans ont travaillé sur toute la période 1815-1870 et au-delà. La plage la plus active se situe entre 1834 et 1855 et correspond bien à la période faste du catholicisme. Le croisement de ces données avec celles du redéploiement des Missions catholiques et des fondations des communautés religieuses, fait apparaître que les deux périodes, celle du catholicisme dominant et celle d'abondance de travail pour les fondeurs, se superposent.

Conclusion.

L'avancée des travaux de la recherche historique, en ces domaines de l'histoire culturelle, comme de l'Histoire en général d'ailleurs, tant en **Belgique** qu'en **Alsace** a permis ce travail de synthèse qui dépasse les frontières territoriales. Il faut souligner et faire connaître en **France**, le travail sérieux, approfondi et structuré de nos voisins **Belges**. La **Lorraine** n'a pas encore produit de telles recherches sur le XIXe siècle trop souvent perçu comme une période mineure en matière d'histoire culturelle. L'histoire économique, idéologique et sociale consécutive à la société industrielle d'alors prenant une grande place.

En examinant de près les liens qui se tissent entre les corporations des fondeurs de cloches de la région transfrontalière comprise entre Meuse et Rhin, le constat est clair. Les relations existent à deux niveaux, celui des alliances et des mariages et celui des associations. En comparant ce comportement aux corps de métiers étudiés par ailleurs, des divergences et des ressemblances s'imposent. D'une part, à l'instar des faïenceries⁹, le développement des entreprises s'inscrit dans la durée sur plusieurs générations grâce aux liens d'alliances et aux associations transfrontalières. D'autre part, contrairement aux marchands-tailleurs lorrains¹⁰, les alliances s'effectuent sur tout l'itinéraire géographique et pas seulement par un retour périodique et régulier dans le pays d'origine. Enfin, souvent les alliances s'effectuent dans la

⁹ Voir la classe 4 de cette étude.

¹⁰ Voir la classe 3 de cette étude.

corporation à l'occasion d'un apprentissage.

Ensuite, dans la problématique de la circulation des idées et des hommes, il faut insister sur le fait d'un passage difficile d'une conception de la société à une autre et l'existence de différentes strates, les unes se réservant un domaine religieux et les autres relevant du domaine laïque, quand bien même rien n'est pur, et que les uns et les autres soient tentés par le champ culturel du voisin.

Enfin, la circulation des idées se réalise dans des lieux géographiques précis, où un terrain plus favorable, permet un passage itinérant plus aisé voire un ancrage durable. Les cloches installées dans les clochers sont les preuves visibles de ces traces de cette circonscription du territoire plutôt traditionnel.

En considérant l'ensemble du chapitre et non seulement la partie traitant des cloches, l'historien aboutit aux conclusions suivantes : D'une part, l'observateur analyste considère l'impact géographique transfrontalier des horloges publiques et des cloches et compare les données pour chacun de ces objets, et d'autre part, il s'interroge sur le dépassement ou non des frontières sociales et religieuses.

Sur le premier point, on constate que les cloches couvrent l'espace géographique transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, de Liège à Bâle en entier alors que les horloges ne franchissent pas la frontière nord vers la Belgique et le Luxembourg. Sur le second point, force est de constater, d'après ces statistiques, que des frontières religieuses sont difficilement franchissables par l'horloge

publique alors que les cloches sont massivement bien accueillies dans l'espace transfrontalier non couvert par les premiers objets perfectionnés.

Cette *Classe 2* des horloges publiques et des cloches pose le même problème de fond que celui soulevé par les concours de charrues. Il est plus difficile de franchir les frontières idéologiques et socio-religieuses que les frontières territoriales et il est difficile de passer du secteur primaire au secteur secondaire, d'une société rurale traditionnelle à une société urbaine, technique et industrielle. Périodiquement, depuis le XVI^e siècle, c'est le combat récurrent des *Anciens* contre les *Modernes*, des tenants d'une société théocentrique contre ceux d'une société anthropocentrique.

L'ingénieur-mécanicien alsacien a quasiment l'exclusivité du marché en Alsace et en Lorraine. Les horloges publiques de Besançon, du Jura, de Suisse et d'Italie¹¹ pénètrent mal. En revanche, ce fournisseur alsacien a des clients outre-Rhin de langue allemande. Ainsi, les liens culturels entre l'Alsace et les contrées allemandes limitrophes sont vérifiés, comme d'autres historiens l'ont remarqué dans d'autres secteurs. Cependant, ces liens semblent se distendre à partir de l'Exposition Universelle de Londres de 1851 et concomitamment, du Second Empire français qui tend à centraliser pour retrouver une prééminence perdue sur le plan culturel international. Les statistiques prouvent que 28 horloges sont vendues dans le Grand Duché de Bade entre 1839-47 et seulement 8 entre 1847-57. D'autres causes badoises que nous n'avons pas décelées interfèrent peut-être et entravent ce commerce.

¹¹ La fabrique d'horloges *Solari* fondée en 1725 et sise à Pesariis (Udine) en Italie n'a pas de clients dans l'aire Nord-Ouest de l'Europe. L'obstacle majeur est de franchir les Alpes à quoi il faut ajouter la concurrence des zones de Besançon et de la Suisse.

En revanche, les cloches sont fondues et installées en nombre dans les régions de Lorraine, de basse-Alsace, de Belgique et du Luxembourg où les fondeurs ambulants ont installé leurs ateliers d'où ils rayonnent. Ce territoire recouvre celui de l'impact catholique balisé par les religieux missionnaires. Des fêtes populaires sont organisées lors de la fonte, de l'installation dans le clocher et surtout à l'occasion du baptême des cloches. Toutes ces opérations sont un véritable spectacle.

Enfin, ces objets (les horloges et les cloches) choisis en exemple pour leur impact culturel, font partie des grands projets urbanistiques. L'installation des horloges publiques coïncide avec la construction du chemin de fer et la fonte de nouvelles cloches entre dans la problématique catholique de reconquête des territoires en voie de perte spirituelle. Ce courant de retour au passé, s'inscrit dans la même veine que l'entreprise nationale de Viollet-le-Duc, alors que le courant progressiste rejoint la technique et l'industrialisation en voie de développement. L'Alsace en avance sur ce dernier point en est le promoteur.

**COLPORTEURS AMBULANTS
TRANSFRONTALIERS DEVENUS
MARCHANDS-TAILLEURS.**

Classe 3.

COLPORTEURS AMBULANTS TRANSFRONTALIERS DEVENUS MARCHANDS-TAILLEURS.

Introduction.

Les colporteurs exercent leur métier d'ambulants depuis longtemps, mais durant le XIXe siècle, ces marchands transforment leurs pratiques. Aux environs de 1830, quelques colporteurs quittent leur **Lorraine** natale pour vendre leur produit en **Belgique**. Ils sont à l'origine d'une émigration de plus de cinq cents personnes, échelonnée sur trois générations pour la période allant de 1830 à 1880. Issus de colporteurs saisonniers et paysans d'origine, ils laissent leurs villages du **Pays Haut** dont le centre est **Morfontaine** à quelques lieues de **Longwy**, pour fonder des maisons de commerce et des Grands Magasins de confection en **Belgique**. Leur itinéraire est retracé par *Lucien Biot* (1), petit-fils de *Jean Nicolas Thiéry*, aîné d'une famille de colporteurs devenus marchands-tailleurs.

L'initiateur de ce mouvement et le fondateur des Grands Magasins de confection en **Belgique**, est *Nicolas Thiéry** qui, accompagnant son père, au début du XIXe siècle, dessert les kermesses, les foires et les marchés de la **Lorraine** aux **Flandres**, à l'aide d'un mulet. Cette route leur est familière puisque chaque année, après les travaux des champs, ils quittent leur village pour aller vendre de la mercerie, de la bonneterie et des cotonnades.

1 Biot Lucien, *Une émigration lorraine en Belgique au XIXe siècle*, in *Pays Gaumais*, 1961, éd. du Musée gaumais, Virton, 1960, 128 p.

Durant l'hiver 1832, le père tombe malade pendant le voyage qui le conduisait aux bords de la Meuse et doit être hospitalisé à **Saint-Omer**. Rentré chez lui, le père *Thiéry* décide de se consacrer uniquement à la culture des champs, tandis que ses deux fils *Nicolas et François* continueraient le colportage, tout au long de l'année.

Cette étude a pour but de montrer le chemin transfrontalier effectué par des Lorrains vers la Belgique et au-delà pour y fonder les grands magasins de confection. La recherche s'appuie sur diverses sources disponibles à **Liège**², sous la forme de journaux, avis, affiches et catalogues. La deuxième source n'est autre que les traces topographiques, celles de l'architecture des Grands Magasins dans les villes où ils se sont implantés, et celle des tombeaux des cimetières lorrains où les marchands-tailleurs sont inhumés. Certains de ces immeubles sont encore visibles. Et enfin la recherche de *Lucien Biot* est incontournable.

Les investigations portent sur l'inventaire, la chronologie et les lieux des implantations des Maisons de confection pour ensuite dégager les liens ou les interférences qui existeraient avec la nouvelle société industrielle. En conséquence, l'interrogation porte sur la participation transfrontalière de ces marchands au grand courant progressiste de la mode et de la mondanité à l'époque libérale en Belgique et en France, tant par l'origine de la matière première utilisée que par des modèles suivis.

² La Bibliothèque des Chiroux conserve les journaux et Le Musée de la Vie Wallonne conserve des réclames et les prospectus des magasins sous la cote n° 18, 1830 et 24F6 et 24F7.

SUR LES ROUTES, DE MORFONTAINE A VERVIERS.

Propriétaire d'une ferme qu'il laisse aux soins de sa femme, dès avant les années 1830, le père *Thiéry* et ses fils partent chaque année à l'automne s'adonner au colportage, sur la route de **Longwy** aux **Flandres** et vers les foires et les marchés du **Nord** et de la **Belgique**. Un jour, à **Charleroi**, une opportunité de voyage met en relation, *Nicolas Thiéry** (1818–1882), alors âgé de quatorze ans, avec un colporteur en horlogerie, nommé *Sève*, originaire du **Pays gaumais**. Ce dernier lui conseille de visiter la **Wallonie** qui fabrique de beaux draps. Ils pourront ainsi découvrir des produits modernes, les acheter pour les revendre sur leur chemin de retour au pays. Accompagné de son frère *François** (1821–1891) âgé de douze ans, *Nicolas* suit donc la **Meuse** jusqu'à **Liège** et atteint **Dizon près de Verviers** où ils découvrent le drap qui s'y fabrique. De simples colporteurs ou forains, ils deviennent vite commerçants en achetant sur place ce qu'ils revendent plus loin et très vite également, ils se spécialisent dans le drap au lieu de vendre les produits plus ordinaires de la **Lorraine**.

Au fil des années, leur technique de vente se transforme. Dorénavant, comme les autres commerçants ambulants du pays **Wallon**, ils annoncent leur venue, par la voie des avis insérés dans le journal des annonces³, s'arrêtent et déballent périodiquement et plusieurs fois par an, mais toujours à la même date, dans la même ville et à la même auberge où ils descendent. Là, ils se tiennent à la disposition des acheteurs durant quelques jours, puis repartent plus loin. On peut lire ces avis de passage sur des affiches et dans le

³ Voir la partie iconographique.

journal local. Ils exercent cette nouvelle forme de semi-ambulants ou sédentaires périodiques jusque vers 1840 où des besoins grandissants se font sentir dans les vallées usinières. La demande dépasse l'offre des marchands qui doivent se restructurer.

PREMIER ANCRAGE GEOGRAPHIQUE, LIEU DE RAYONNEMENT.

Très vite, les marchands comprennent que les tissus qu'ils vendent tout au long de leur route, sont transformés par d'autres, en vêtements prêt-à-porter : pourquoi ne pourraient-ils pas eux-mêmes confectionner ce produit ? De retour à **Morfontaine**, ils en parlent aux parents et aux frères et soeurs qui décident de se lancer ensemble, dans cette nouvelle aventure, dans ce nouveau métier déjà connu à **Paris** avec *Aristide Boucicaut* (1810-1877). En 1843, ils jettent leur dévolu sur le **Borinage**, à **St Ghislain**, lieu de pèlerinage et centre houiller. C'est là que les *Thiéry* ouvrent leur première boutique, sorte de comptoir ou de maison-mère tenu par *Nicolas et sa mère* (1801-1863) qui se prénomme *Elisabeth*, alors que *François* continue les tournées hebdomadaires **Verviers-Charleroi** et les déballages périodiques à l'aide de son mulet.

Confiants en l'avenir, les membres de cette famille ont l'intelligence de conjecturer la prospérité en élevant leur premier immeuble tout près d'une station de chemin de fer en construction, à **St Ghislain**. Ils feront toujours ce choix de s'installer en des lieux animés c'est-à-dire en des carrefours⁴ propices à leur activité. Ils choisissent **St Ghislain** un *lieu de pèlerinage* où affluent les gens des campagnes, doublé d'une *région industrielle* du borinage où les

⁴ Voir l'architecture de ces immeubles dans la partie iconographique.

ouvriers ont du travail et donc de l'argent à dépenser. Cependant, si les premiers clients sont modestes, les suivants appartiennent à une classe sociale plus aisée. Les catalogues des produits mis en vente durant la période suivante (à partir de 1850), le prouvent.⁵

RECRUTEMENT LORRAIN POUR TRAVAILLER EN BELGIQUE.

A partir de cette première sédentarisation, mais progressivement, les colporteurs ne se contentent plus d'acheter et de vendre le drap seul, mais ils imaginent de le transformer pour confectionner eux-mêmes des produits finis haut de gamme. Les affiches de l'époque et les avis publicitaires dans les journaux, renseignent sur ces confections. Pour réaliser ce projet et trouver des ouvriers et des employés à la hauteur de leurs espérances, les marchands-tailleurs ne comptent que sur eux-mêmes ou sur ceux de leur race : des terriens et plus est, des **Lorrains**. Aussi, ils font appel, exclusivement, à des garçons et des filles de leur pays d'origine, de la lointaine **Lorraine**. Ils les recrutent dès la sortie de l'école par l'intermédiaire du curé et de l'instituteur à qui ils demandent des certificats de bonne conduite. C'est ainsi qu'ils engagent des apprentis d'environ treize ans, tous originaires des **villages lorrains** des alentours de **Morfontaine, Villers-la-Montagne, Cons-la-grandville, Baslieu, Montigny-sur-Chiers, Ugny** et d'autres⁶. A côté des tailleurs et des coupeurs lorrains, rayonnent de nombreuses autres entreprises de service. Ce sont les merciers ambulants, **lorrains** également, qui leur fournissent doublure, boutons, fil, aiguilles et accessoires de toutes sortes. De plus, pour assurer la formation morale et technique de leurs futurs

⁵ Voir les catalogues de mode de l'époque dans la partie iconographique.

⁶ Voir ci-contre, la carte établie par Lucien Biot.

collaborateurs, la famille *Thiéry* va jusqu'à construire une école communale tenue par des religieuses.

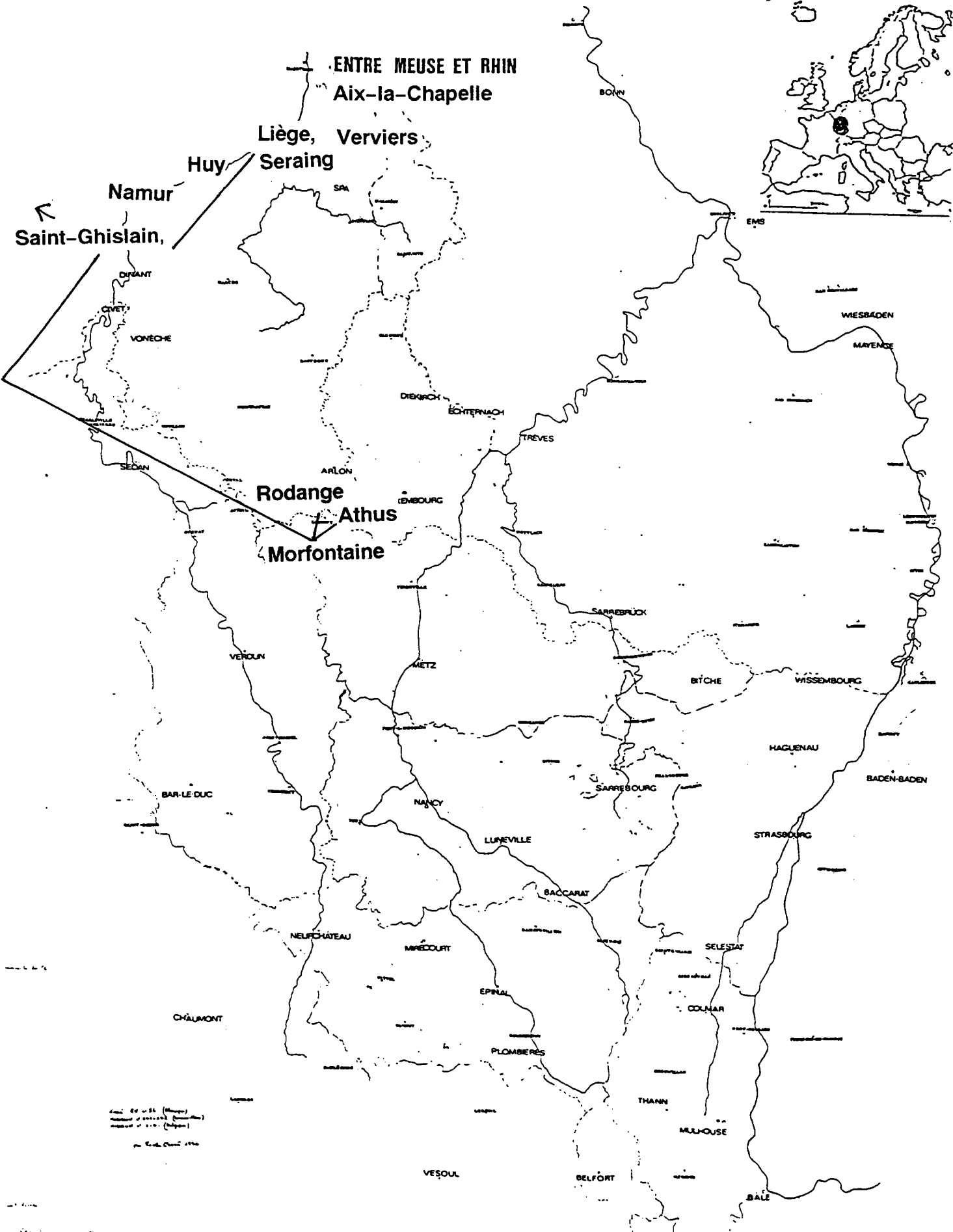
En effet, afin d'augmenter ses chances de recrutement d'ouvriers honnêtes, *François Thiéry* fait confiance à l'éducation donnée par le monde religieux, aussi, en 1856, *François Thiéry* fait construire à **Morfontaine**, son village natal, la maison des soeurs-institutrices qui compte, dès sa fondation, quarante cinq élèves : c'est assurer l'éducation qu'il désire dans son entreprise. Elevés chez les religieuses, ces jeunes se montreront consciencieux et travailleurs, honnêtes et obéissants.

Puis, devenu protecteur de la congrégation des Soeurs de la Providence de **Peltre-les-Metz**, *François Thiéry* offre les vitraux de leur chapelle, exécutés à **Bruxelles**, en 1880. Le portrait du donateur y figure en grisaille⁷. Vu les relations que ce marchand entretient avec les religieuses de cette congrégation, l'historien s'interroge sur le financement d'autres écoles de la région et sur la participation à faciliter des implantations de communautés religieuses⁸ en **Belgique** où ces soeurs enseignent à la même époque. Enfin ne serait-il pas également le fournisseur en drap de la procure des maisons religieuses répandues dans l'espace transfrontalier qui en utilisent beaucoup pour confectionner leurs costumes religieux ? Toutes ces questions ont été posées à ladite congrégation, afin de mesurer l'impact et la durée des relations établies entre les marchands-tailleurs et les religieuses de Peltre⁹ et conséquemment, la participation au renforcement du courant catholique transfrontalier.

⁷ Ce vitrail a été détruit durant la dernière guerre 1939-45.

⁸ Voir le chapitre sur les implantations des communautés religieuses en Belgique.

⁹ Ces questions sont restées sans réponses pour le moment. Cependant, il est peu probable de trouver des traces écrites et des factures, car ces transactions s'établissent au niveau de l'amitié.



ENTRE MEUSE ET RHIN
Aix-la-Chapelle

Liège, Verviers
Seraing

Namur

Huy

Saint-Ghislain,

Rodange
Athus
Morfontaine

**COLPORTEURS AMBULANTS TRANSFRONTALIERS
DEVENUS MARCHANDS-TAILLEURS.**

AGENTS DE DIFFUSION DE CERTAINES IDEES.

Mi-nomades ou mi-sédentaires, ces **Lorrains** font montre d'un tropisme particulier que nous nommons *endotropisme*. Ils opèrent un mouvement circulaire qui les fait toujours revenir à leur point de départ, à leur terre-mère. Ils mesurent leurs risques en s'assurant de la matrice spirituelle de leurs collaborateurs et semblent se méfier de l'inconnu pour ne pas dire de l'étranger. Ces marchands-tailleurs, quasiment tous **Lorrains** d'origine, reviennent chaque année au pays, pour la fête au village, la Toussaint et quelquefois pour s'y marier et s'y faire inhumer¹⁰. Souvent aussi, ils offrent à leur village ou à une maison religieuse de leur pays d'origine, des vitraux ou des tableaux pour les églises ou les chapelles. Une maison *Bon Marché* offre également les spencers et les robes des premières communions pour les enfants du village de **Baslieux**. Ainsi, des écoles, des églises et des dons en argent et en nature, sont offerts par les émigrés enrichis aux gens du pays restés au village et à l'église locale.

Au vu de leur prospérité commerciale, certains de leurs contemporains taxent cette famille, de juifs. Il n'en est rien. D'une part, leur généalogie établie par *de Courcelles* en 1822 et publiée dans le Dictionnaire de la Noblesse française, le prouve. D'autre part, cette famille fréquente l'Eglise. Outre les bienfaits qu'ils déversent sur les communautés ou les associations religieuses, les membres apparaissent à certains pèlerinages.

¹⁰ Les cimetières lorrains de leurs villages, ces musées en plein air, le prouvent. Ci-jointe la photo de la chapelle funéraire de la famille Thiéry à Morfontaine.

L'arrière grand-père et ses enfants, de *Nicolas Thiéry*, déjà colporteurs en **Ardennes**, reçoivent, en 1769, "une parcel de la Ste étolle miraculeuse du glorieux St Hubert" et *Nicolas et Félix Thiéry* ont rendu visite au *Curé d'Ars*, en se rendant à **Lyon** pour y acheter de la soie. A ces remarques, il faut ajouter le langage bien catholique et même monastique qu'ils emploient ainsi que le style de vie qu'ils adoptent. Ce mimétisme peut découler de la fréquentation assidue du monde religieux catholique où ils évoluent. Lorsque l'ascétisme des moines est transféré dans la vie professionnelle, l'activité peut devenir efficace parce que, dans la société nouvelle du XIXe siècle, le temps est compté comme dans les Heures monastiques, et selon la formule des progressistes, le temps est de l'argent. Les marchands-tailleurs jouent sur les deux tableaux. L'historien est frappé par le transfert de certaines coutumes ou valeurs religieuses retrouvées chez ces marchands-tailleurs.

Basé sur la hiérarchie, autoritaire et paternaliste tout à la fois, leur système d'organisation ressemble étrangement à celui d'un monastère. Monde clos qui tourne sur lui-même, l'entreprise possède sa maison-mère d'où partent les ordres. Le règlement interne est calqué sur des Constitutions religieuses qui exigent un temps d'apprentissage, temps probatoire de trois ans, genre de noviciat où le jeune apprend à obéir. Après ce temps des épreuves, l'arpette est continuellement transféré d'une maison à une autre, d'une ville à une autre et ce changement, genre d'obéissance qu'il ne peut, ni ne doit refuser, à l'instar des religieux, s'effectue du jour au lendemain. Ces stages et ces passages dans les différentes maisons, donnent au personnel l'occasion de visiter toute la **Belgique**, de comparer les différentes méthodes de travail et

d'apprendre partout quelque chose de nouveau (11).

Par ailleurs, le jeune ouvrier ne rentre partiquement jamais dans sa famille, ni ne gère son argent. Ses revenus sont assimilés au capital qui circule dans l'entreprise. Celle-ci tient à jour les carnets de compte du personnel où sont inscrits les avances pour les menues dépenses comme les timbres du courrier, et l'employé ne disposera de cet argent qu'à la fin de son apprentissage. Sa vie est des plus austères et sa couche est réduite à sa plus simple expression, parfois même, le garçon dort à l'atelier et chaque matin, il replie ce qui lui sert de lit.

Enfin, quand une nouvelle maison s'ouvre, les anciennes fournissent le directeur et les commis. Il en résulte un renouvellement des cadres et un déplacement général à l'intérieur du groupe. Ces façons de vivre et de penser, de se mouvoir ou de se déplacer à l'intérieur d'une communauté circonscrite, ne sont-elles pas proches de la vie ascétique et monastique ?

Les Thiéry et leurs collaborateurs ne se limitent pas au commerce, mais au contraire, c'est une véritable perfusion de capitaux qui se diffuse grâce à eux. Les écrits affirment que le couvent de **Peltre-les-Metz**, incendié par les **Prussiens** en 1870, a été construit en partie, grâce aux fonds que les religieuses rapportèrent de **Belgique** où elles avaient collecté sous le patronnage de *François Thiéry* et des marchands-tailleurs **Lorrains**. Alors, dans le même courant, est-ce aussi grâce à ces **Lorrains** que les religieuses ont pu s'implanter en certains points de la

11 Biot Lucien, o.c., p. 21.

Belgique ? Aucune preuve n'est apportée sur ce point¹², mais en revanche, les largesses financières des **Lorrains** sont vérifiées en **Belgique** auprès des Sociétés de bienfaisance et des associations religieuses. Dans cette continuité, un des frères *Thiéry* devenu chanoine et collaborateur du *Cardinal Mercier* agit avec efficacité. Sa famille, en la personne de madame *Nicolas Thiéry* apporte les fonds à l'Université de **Louvain** pour acquérir un immeuble afin d'y ériger un Institut de philosophie et un séminaire où l'on professe, en français et non en latin, le néo-thomisme. Ainsi, toutes ces remarques tentent de prouver que les marchands-tailleurs se coulent dans un catholicisme progressiste, faisant fi des bulles papales¹³, comme ils font fi du repos du dimanche, le jour du Seigneur. Les Maisons Thiéry ne chôment que le jour du 14 juillet.

EXPANSION GEOGRAPHIQUE DANS LA VALLEE MOSANE.

Au fur et à mesure que les *Thiéry* disposent de capitaux, ce sont de véritables entreprises industrielles et commerciales qu'ils multiplient et dirigent, toujours en association avec leurs frères et soeurs, leurs cousins et leurs alliés. Leur méthode est simple : les villes où ils s'établissent et les lieux où ils construisent sont choisis avec discernement. Ils évitent scrupuleusement les villes fermées sur elles-mêmes, pour ne s'installer que dans celles où l'on bouge, où l'on circule, où l'on travaille : les régions industrielles de **Liège** et de **Charleroi** ainsi que les villes de la **vallée de la Meuse**, lieux de passage, ont leur préférence. Ils voient grand, construisent et imposent leurs beaux et vastes immeubles aux carrefours des grandes voies de circulation. Leur flair prévoit les places

¹² Les Archives privées de la Congrégation des soeurs de la Providence de Peltre ne sont ni rangées, ni ouvertes aux chercheurs.

¹³ Bulle de Pie VIII, *Non esse inquietandos*, 1830, sur le prêt à intérêts, et l'encyclique de Pie IX, *Amantissimi Redemptoris*, 1858 sur la messe et les sacrements.

prometteuses d'industries et de voies ferrées qu'ils connaissent bien par les tournées périodiques effectuées.

Leur impact ne se limite pas à la vallée de la **Meuse**. Outre les maisons ouvertes à **Bruxelles** et en **Belgique**, dans le **Nord de la France** et ailleurs, l'inventaire des magasins est fourni¹⁴. Pour la région transfrontalière étudiée, le relevé suivant s'impose : *Au Pont des Arches* (1855), *A Saint Augustin* (1862) et *Le coin de rue à Liège*, *François Thiéry et Cie à Namur*, *Bureau d'achat et siège social* (1860) à **Verviers**, *Marie Thiéry* à **Aix-la-Chapelle**, à **Namur**, à **Huy** à **Seraing** et "*Cie Européenne*" d'*Alex. et Eug. Lafond* à **Metz** (1869). Après 1870, ils poursuivent sur leur lancée et les traces de leur présence sont encore visibles dans l'architecture actuelle dans les villes de **Nancy**, **Lunéville**, **Sedan**, **Charleville**, **Longwy**, **Saint-Dié**, **Troyes**, **Merlebach**, **Belfort**, **Bar-le-Duc**, **Strasbourg**, **Dinant**, **Luxembourg**, **Athus**, **Pompey**, **Longuyon**, **Briey** et bien d'autres, en France, en Europe et au-delà. Dans toutes ces maisons, les patrons comme les employés sont **lorrains** et se nomment : *Thiéry*, *Dufour*, *Casy*, *Martin*, *Rollin*, *Prévo*t, *Jeannot*, *Labbé*, *Gobert*, *Thiroux*, *Moineau*, *Vaxelaire*¹⁵. Et les Maisons elles-mêmes se nomment : *Au Bon Marché*, *La Belle Jardinière*, *Le Louvre*, *A Réaumur*, *Au Progrès*, *Le Printemps*, *Gillet-Lafond*, *A la Ville de Paris*...

Les avis et les catalogues conservés au *Musée de la Vie Wallonne* à **Liège** sont la preuve de la diffusion des produits et des idées venues de **Lorraine**¹⁶ et des centres de création tels que **Paris** et **Lyon**. Une autre marque de la Maison est l'invention du

¹⁴ Biot Lucien, o.c., p. 49 et 117 à 126.

¹⁵ Biot Lucien, o.c., p. 105 à 116.

¹⁶ La partie iconographique reproduit des pages de catalogues où l'on peut lire l'origine des produits. Les villes de Lunéville, Nancy, Lyon et Paris y figurent.

prix fixe. C'est nouveau, avec les *Thiéry*, on ne marchandait plus. Ils inventent d'afficher des *prix fixes*, méthode jusque là inconnue dans la région, peut-être même en France. Les catalogues établissent également les liens que ces marchands-tailleurs entretiennent avec le progrès. La toile de fond des présentations de la mode est souvent en rapport avec les idées en vogue. Par exemple, les voiliers en partance pour l'Amérique ainsi que l'architecture des bâtiments de l'Exposition Universelle de **Londres** en 1851 figurent sur la publicité¹⁷ de l'année 1855. D'ailleurs, le décollage de ces Grands Magasins de la famille *Thiéry* s'opère aux environs de 1850.

LES ALLIANCES PERMETTENT L'EXPANSION.

Les alliances faites d'opportunité, de raison ou de passion pour la réussite de l'entreprise, défient les raisonnements limités aux frontières. La fille aînée des *Thiéry*, *Marie* (1823–1872) partage son activité entre la **Belgique** où elle ouvre une maison à **La Louvière** dès 1848 et une autre en **Rhénanie**, en 1854. En effet, mariée à *François Michel*, belge et fondateur d'un laminoir dans la **Rhur**, près de **Meiderich**, elle peut porter son activité au-delà des frontières **belges**. Durant cette époque, elle dirige des magasins à **Duisbourg**, **Essen**, **Aix-la-Chapelle** et en crée d'autres à **Namur**, **Huy**, **Seraing** pour y placer sa famille par alliance.

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe le mouvement d'émigration s'inverse et l'on voit des **Belges** venir faire fortune en **France**. Pour n'en citer que quelques-uns, il faut noter que le **Belge Dewachter** débute dans la maison *Thiéry* mais fonde avec ses frères, quinze magasins qui essaient entre **Liège** et

¹⁷ Voir ces éléments dans la partie iconographique.

Perpignan : la marque de la maison porte le coq gaulois et le lion belge, symboles de l'entente familiale et transfrontalière franco-belge. Les *Esders* originaires d'**Eupen** ont également appris leur métier près des **Lorrains** et s'installent à **Bruxelles**, à **Paris** et en province.

La tenacité de ces **Lorrains** ou le dynamisme de cette fratrie est assez extraordinaire et originale tout à la fois, ils restent bien entre-eux, entre gens du pays. Ils ne font confiance qu'à eux-mêmes et aux lois de leur corporation : *travail, économie et grandeur* est leur devise. Ils se confèrent le monopole de la draperie, de la confection et de la *Nouveauté* sur des régions entières et se spécialisent dans la confection à bon marché pour dames qui, jusqu'alors, n'était connue qu'en **Allemagne**. Ces méthodes bien particulières de commerce sont le fruit des pérégrinations géographiques qui leur ont appris la diversité des méthodes et de la réflexion collective d'une Société *endotrope* peut-être, mais dont le secret de réussite est l'association familiale sous influence transfrontalière.

Après avoir parcouru, durant des années, la route qui mène de **Longwy à Lille**, et déballé leurs produits sur tous les marchés rencontrés, la famille *Thiéry* change sa technique de commerce et invente, pour la **région mosane transfrontalière**, les *Grands Magasins de Confection à Prix Fixe*. Bien que le fascicule de *Lucien Biot* reste précieux, l'étude et l'histoire culturelle de ce sujet sont loin d'être épuisées. Les Archives des villes nommées recèlent probablement encore des plans de construction et des factures de ces Maisons, mais ces documents restent introuvables pour le moment. Enfin, pour une vue plus globale, tant des créations que de l'impact géographique couverts par la famille *Thiéry*, l'inventaire géographique et chronologique des fondations datées s'impose.

En 1843, à **Saint-Ghislain**, *Thiéry Frères* est la maison-mère de toutes les maisons de vêtements créées par la famille **lorraine** des *Thiéry*. L'immeuble est construit le long d'une voie ferrée en construction, un lieu de pèlerinage et dans le secteur industriel des charbonnages.

En 1845, à **Bruxelles**, *Au Bon Marché* attire la clientèle de toute la région et en 1846, à **Charleroi**, *A la Ville de Verviers* est un magasin de confection et de vente situé à la ville basse, moins commerçante que la ville haute, mais appelée à bénéficier du passage du chemin de fer.

En 1847, des fondations sont réalisées à **Houdeng-Gougnie, Leuze et Châtelet** où de petits magasins sont ouverts par *Célestine Thiéry*, la cadette. Cependant, mariée en 1858 à un **Belge** nommé *Pouille*, plus amateur de littérature et de courses de chevaux que de commerce, elle se ruine, divorce et finit sa vie dans la pauvreté à **Morfontaine**.

Après un bon démarrage, les événements accélèrent le cours des choses et, en 1848, de grands déballages effectués aux **Pays-Bas** sont lucratifs. *Nicolas Thiéry* avait pensé s'y installer, mais le décès du jeune *Eugène Thiéry* qui s'y préparait en étudiant la langue du pays, met fin à ces projets en terre néerlandaise. Alors, une fondation est ouverte la même année en pays francophone, à **La Louvière**, maison de confection et de vente, ouverte par *Marie Thiéry*, l'aînée des filles, alors âgée de 17 ans. Toujours en 1848, entre en scène le troisième frère *Félix Thiéry* qui a poursuivi des études dans un collège belge et qui ne partage pas la politique de spéculation de *Nicolas*, l'aîné. Il s'en sépare pour s'associer à *François*.

En 1850, à **Bruxelles**, *François Thiéry et Cie* est fondé. C'est un Grand Magasin de Nouveautés appelé aujourd'hui *La Bourse*, dans le coin le plus animé de la capitale. Trois autres magasins seront construits à **Bruxelles** dont *Au dôme des halles* et *A la Vierge Noire*.

En 1854, *François Thiéry et Cie* prend de l'extension et construit à **Anvers, Liège, Namur, Mons et Gand**. La même année, *Marie* s'étant mariée à un ingénieur des Mines qui travaille dans la **Rhur**, elle ouvre de nouveaux magasins et succursales **outre-Rhin**, à **Duisbourg, Essen, Aix-la-Chapelle** auxquels elle ajoute des *Maison Michel* pour sa belle-famille à **Namur, Seraing, Huy, Wavre et Mons**.

En 1855, **Liège** qui est en pleine expansion industrielle doit répondre aux besoins nouveaux de la clientèle et ouvre *Le Pont des Arches*.

En 1860, *François Thiéry et Cie* ouvre à **Verviers**, des *bureaux d'achats* de afin de gérer lui-même l'achat du drap de Verviers et le dédouanement des nouveautés étrangères car ces marchands-tailleurs sont devenus, par la force des choses, commerçants et banquiers. Toujours la même année, de nouvelles fondations voient le jour à **Louvain** et à **Bruxelles**.

En 1862, s'ouvre à **Liège**, un deuxième grand magasin *A Saint-Augustin*, la maison est confiée à *Dagneaux*, originaire de l'**Aisne**, il est le seul directeur qui ne soit pas **lorrain**. C'est un magasin de premier choix pour hommes et de dernières nouveautés pour dames. *Casy frères et soeurs* s'installent en 1864 à **Namur**.

Enfin, en 1865 à **Charleroi**, *A la Redingote Grise* est construit en ville haute où, à la veille de Waterloo, l'Empereur a

bivouaqué. *Nicolas Thiéry* fait distribuer beaucoup de publicité sous la forme de prospectus. A cette époque et plus tard, *Thiéry Aîné* fonde des maisons dans le **Nord de la France** : **Valenciennes, Saint-Quentin, Lille, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Fourmies** dont tous les directeurs sont **Lorrains**.

Bien d'autres maisons sont ouvertes en **Belgique** et en France. **Bruxelles** est doté de deux Grands Magasins et d'une trentaine de maisons lorraines, on compte cinq magasins à **Liège** et dix-sept à **Charleroi**. Quand **Metz** est redevenue **Française**, après l'Annexion, des continuateurs des *Thiéry, François Vaxelaire et Adolphe Lacroix*, tous deux originaires de **Fontoy**, ouvrent leurs maisons à **Metz**. De plus, au poste douanier d'**Athus**, deux frères *Gaul*, originaires de **Morfontaine** ouvrent deux magasins aux enseignes : *Le Drapeau Français* et *Le Drapeau Belge* se faisaient face dans l'unique rue commerciale de la ville frontalière. Et un troisième frère *Gaul* crée le sien sur la route de **Rodange** et le nomme *Au Drapeau Luxembourgeois*. Ces différentes appellations montrent s'il en est besoin, l'impact transfrontalier de cette fratrie qui s'établit sur trois frontières francophones et qui indiquent à l'enseigne, leur position plurinationale d'une même famille.

Conclusion

1 – Réponses aux hypothèses et aux interrogations initiales.

L'inventaire chronologique et géographique des lieux d'implantation révèle que, commencée timidement, la fondation des Grands Magasins de confection à prix fixes par cette famille lorraine des *Thiéry* est en constante progression tout au long de la seconde moitié du **XIXe** siècle. Cette expansion se poursuit

géographiquement jusqu'au XXe. L'association et les alliances transfrontalières comme gage de la réussite est une constante semblable à celle reconnue chez les faïenciers et les fondeurs de cloches. Cependant, les marchands-tailleurs ont la particularité de ne faire confiance qu'aux Lorrains pour diriger les Maisons et pour y travailler. On remarque d'autre part, que ces Lorrains de langue exclusivement française contournent les régions bilingues en ne s'installant qu'en terre francophone. Ils avaient le projet de conquérir les régions hollandaises ou flamandes mais le décès d'un fils en formation a coupé cet espoir. En revanche, l'alliance de Marie Thiéry avec la famille Michel a permis un ancrage en terre germanophone.

2 – Interférences avec d'autres objets étudiés ou prospectés.

Suivant l'interrogation et les hypothèses posées en début d'étude, l'historien reconnaît des liens et des interférences transfrontaliers avec les autres objets étudiés et en particulier avec *les Charrues, les Faïenceries et les Horloges et les Cloches*. De plus, d'autres objets abandonnés en cours d'étude, auraient pu illustrer la problématique et en particulier, l'industrie des *Papiers peints* de Rixheim (Mulhouse) aux modèles bien français mais dont les coloris variaient en fonction du commerce intérieur ou celui d'Outre-Rhin. La fabrication *des Dentelles et de la broderie* que l'on rencontre à Nancy¹⁸, Mirecourt et Lunéville pour la Lorraine et à Bruges et Valenciennes pour le Nord et la Belgique tout au long du XIXe siècle¹⁹, ainsi que la fabrication *des Peluches et des Velours* de Moselle ont dû interférer dans la confection des vêtements proposés par les Grands Magasins. La mode lorraine des capes est transportée en Belgique²⁰

¹⁸ Voir dans le chapitre sur les juifs, leur engagement professionnel.

¹⁹ Voir en annexe, la liste des dentellières qui passaient la frontière à Givet.

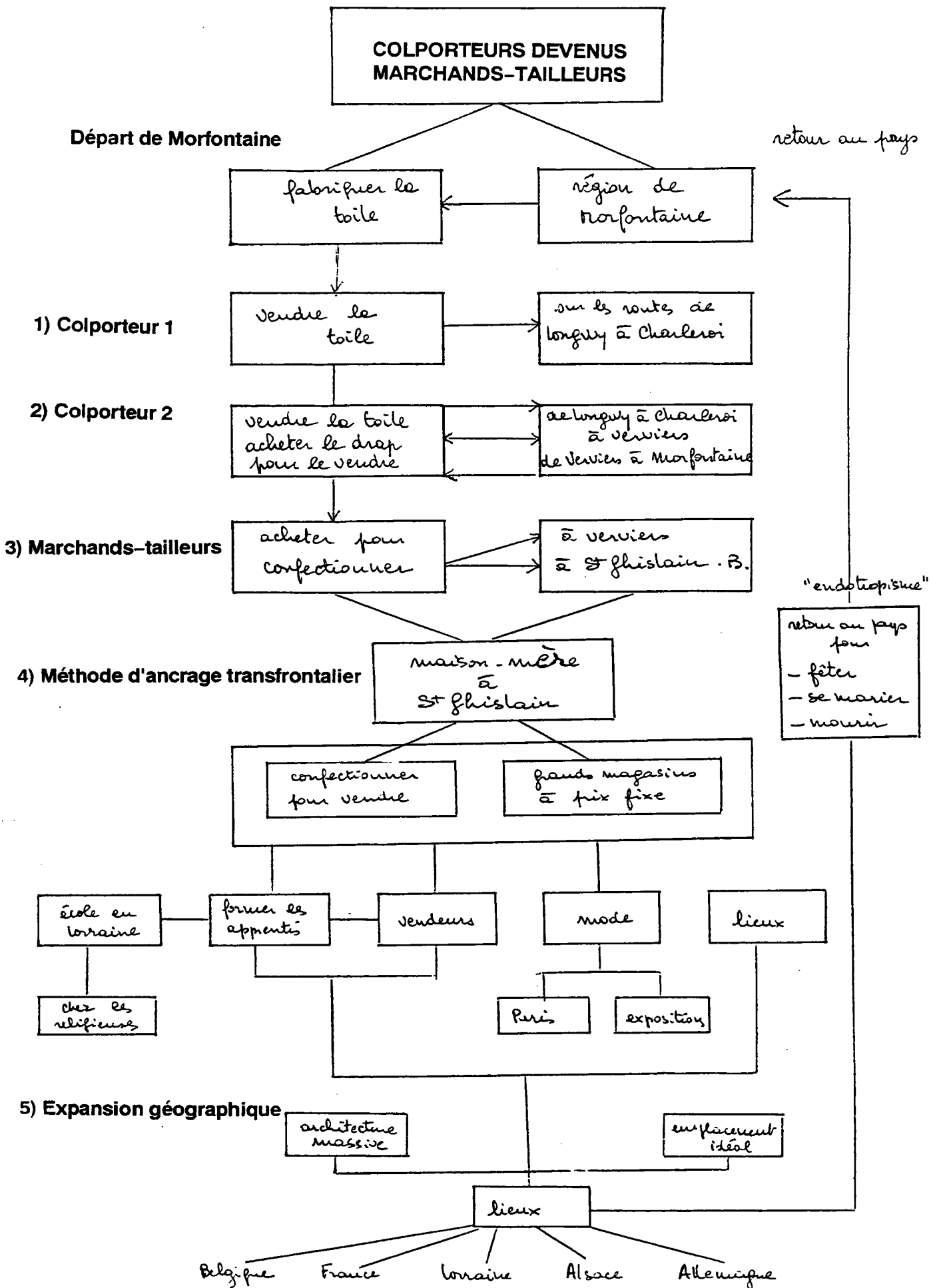
²⁰ Voir sur les prospectus ci-joints, la précision *Cabans et Pèlerines lorraines*

3 – Les frontières franchies par les marchands–tailleurs.

Outre les frontières politiques et territoriales qu'ils ont su franchir ou contourner, il faut parler des frontières idéologiques. Ces hommes de progrès se situent dans le courant catholique libéral. Tout prouve leur adhésion au courant catholique et en particulier leurs relations avec les religieuses et plus tard avec l'Université catholique de Louvain. Ils pouvaient être pratiquants mais contrairement aux injonctions papales, ils ne chôment pas le dimanche et savent faire fructifier leur argent. Le courant libéral se lit dans leurs prospectives avant–gardistes et dans l'audace personnelle de créer les *Grands Magasins à Prix Fixe*.

De plus, pour présenter la mode, les dessinateurs inventent les images récurrentes de Mondaines telles qu'on peut les voir à la même époque dans les villes d'eaux où elles se pavent ou dans les Salons où elles s'initient aux danses de la Mazurka et de la Polka importées par les Polonais réfugiés, nombreux dans la région. Ou bien encore, les affiches et les catalogues de mode ont pour toile de fond soit l'architecture du Palais de Cristal de l'Exposition Universelle de Londres de 1851, soit de grands voiliers en partance pour l'Amérique. Cet imaginaire²¹ reflète le courant libéral transfrontalier qu'ils partagent avec les hommes de leur temps.

²¹ Voir dans partie iconographique, ces gravures significatives d'une époque.



**LES FAIENCERIES SE
POSITIONNENT SUR TROIS
FRONTIERES.**

Classe 4.

LES FAIENCERIES SE POSITIONNENT SUR TROIS FRONTIERES.

Introduction.

Des poteries lorraines sont transformées en faïenceries au cours du XIXe siècle. La présente étude recherche les causes et les données de ce changement et surtout se propose de montrer la position transfrontalière des faïenceries installées dans la région comprise **entre Meuse et Rhin**. L'interrogation porte sur la stratégie de ces fabricants qui savent conjecturer l'avenir et projeter leurs fabriques dans la durée malgré les vagues successives de changements gouvernementaux de part et d'autre des frontières. D'abord installées en territoire français sous *Napoléon 1er*, elles passent successivement ou simultanément sous domination **française, autrichienne et prussienne**. Ainsi, positionnées à **Septfontaines en Luxembourg**, à **Mettlach en Prusse** et à **Sarreguemines en Lorraine française**, les familles *Villeroy et Boch* imaginent des stratégies et des restructurations pour surmonter les difficultés d'ordre conjoncturel.

L'intérêt de cette étude ne porte pas sur l'histoire des faïenceries en elle même, mais se donne pour but d'examiner la stratégie familiale transfrontalière et le secret de la réussite internationale. Axée sur le déplacement et l'ancrage transfrontaliers des fabriques, l'analyse veut également découvrir les périodes de prospérité et les dates de restructuration de l'entreprise.

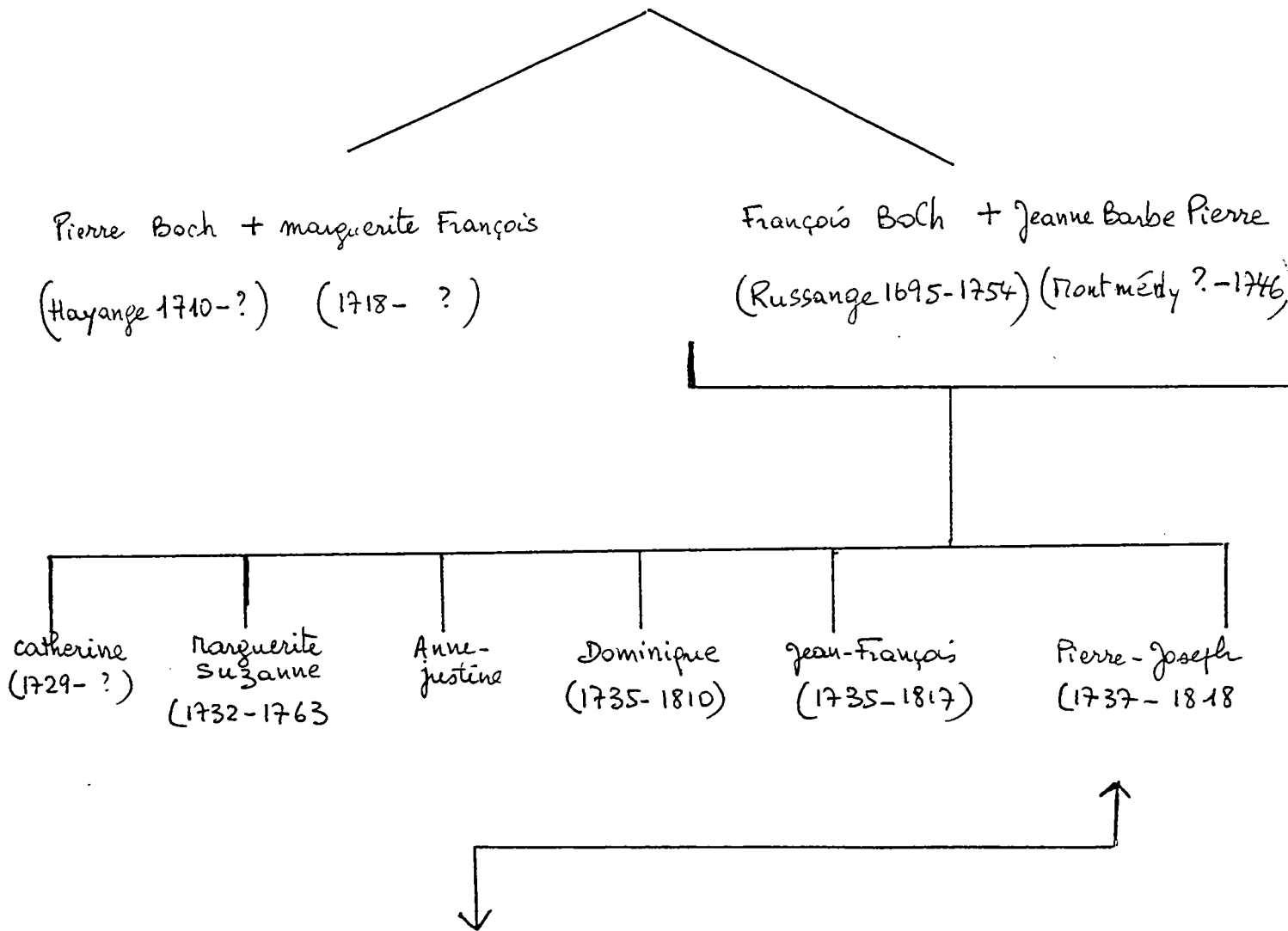
DE LORRAINE VERS SEPTFONTAINES.

En 1765, un nommé *Salèze*, faïencier à **Lagrange près de Thionville** en **Moselle**, demande au Gouverneur autrichien l'autorisation de fonder une faïencerie à **Luxembourg**. La demande reste sans suite pour lui, mais les *Boch* sont candidats et surtout intéressés tant pour l'écoulement de leurs produits que pour de meilleures conditions d'implantations grâce à la terre et l'eau suffisantes au **Luxembourg**. En 1767, *François, Dominique et Pierre-Joseph Boch* peuvent louer *La Follie Grégoire* et ses dépendances situées à **Septfontaines**, pour y établir une faïencerie. Les matières premières proviennent alors de l'**Eifel**, de la **Lorraine**, du **Namurois** et d'**Angleterre** ¹. C'est avec l'aide d'ouvriers de **Moselle** que la production peut commencer : *J.B. Messirel* frère de *Florent* qui dirigeait la poterie d'**Audun le Tiche**, les familles *Fresez, Beauvant, Brahy, Michel* que l'on retrouve à **Septfontaine**, travaillaient tous à **Audun le Tiche**. Mais ils ne sont pas les seuls fabricants de poterie des **Pays-Bas**. A la même époque, pour concurrencer ou pour imiter les *Boch*, s'ouvrent d'autres faïenceries dans la principauté de **Liège** et dans les provinces autrichiennes : à **St Servais-lez-Namur** (1775-1890) par *Nicolas Claudel* qui la cède en 1861, à **Andenne** (1784-1863) par *Jos. Wouters* et à **Echternach** (1797-1844) par *J.B. Dondelinger*.

En 1792, devant le danger d'ordre politique et les troubles

¹ Thomas Thérèse, *Rôle des Boch et des Villeroy dans la céramique des XVIIIe et XIXe siècles*, thèse de doctorat, Sarrebrück, 1971, 2e édit. 1974, 309 p., p. 78.

Généalogie BOCH



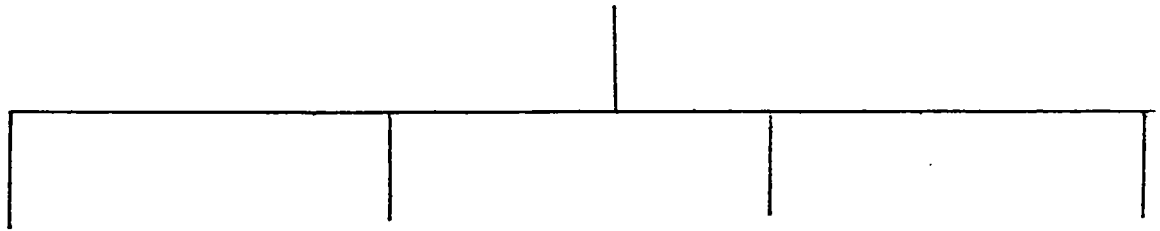
est celui qui nous intéresse particulièrement
puisque ses enfants et leurs alliés

exploiteront les potentialités de l'espace
étudié.

Pierre - Joseph Boch

(1737 - 1818)

1766 : fondateur de Septfontaine



Eugen
(? - ?)

Directeur de Mettlach

1837 contact avec
Sarreguemins

1853 fondateur de
Dresde (Saxe)

Jean - François
(1782 - 1858)

1809 fondateur de
Mettlach

1829 directeur de
Septfontaine
Eich et Echernach

→ + Rosalie Buchmann
(st vit 1785 - 1870)

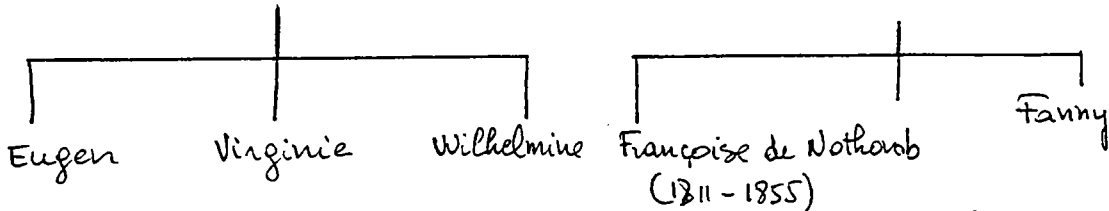
Frédéric-Victor
(? - ?)

1841 Directeur
de St Vaast

Marie-Antoinette-Catherine

→ + Jean-Antoine
de Nothomb
(1752 - 1835)
propriétaire d'Audun-
le-Tiche et Longuy

René Von Boch-
Galhau



Eugen

Virginie

Wilhelmine

Françoise de Nothomb
(1811 - 1855)

Fanny

+ Henri Joseph
Baron d'Huart
héritier de Longuy et
Audun-le-Tiche.

Cette table généalogique montre nettement l'impact
géographique interfrontière de la famille Boch.

Septfontaine, Mettlach, Dresde, Eich, Echernach
St Vaast, Longuy, Audun-le-Tiche, Sarreguemins - - -

grandissants, de commun accord, les trois frères *Boch* partagent leurs biens : *Jean-François* choisit la seigneurie de **Kockelscheuer**, *Dominique* celle de **Cessingen** et *Pierre-Joseph* accepte les faïenceries de **Septfontaines** et d'**Audun-le-Tiche**. La première est anéantie par les troupes françaises en 1794 mais dès 1796, de retour d'Arlon, le propriétaire sait remettre tout sur pied. En 1816, une seconde difficulté, d'ordre financier celle-ci, surgit à **Septfontaines** : les droits levés par les **Français**, les **Hollandais** et les **Allemands** à l'entrée et à la sortie des produits finis ou des matières premières font baisser considérablement la circulation des produits. De plus, le marché qui existait sur les rives de la **Moselle** et du **Rhin** fut rapidement perdu ². Une restructuration de fond, acceptée par les trois frères permet aux différentes entreprises *Boch* de se rénover. La conséquence en est que **Septfontaines** se limite aux échanges **belges**, et **Mettlach** dessert de plus en plus la **Rhénanie**. Cette possibilité provient de l'avantage d'être propriétaires sur plusieurs frontières. En 1818, *Pierre-Joseph Boch*, le créateur de ce redémarrage de **Septfontaines** meurt. La famille se réunit de nouveau pour le partage des biens et l'attribution des responsabilités. Le travail se poursuit si bien que la faïencerie participe aux différentes expositions industrielles à **Gand** en 1820 et à **Bruxelles** en 1830 où elle obtient respectivement une médaille d'argent et une médaille d'or.

RESTRUCTURATION SUR TROIS FRONTIÈRES.

A l'Indépendance de la **Belgique** (1830), et de celle, toute relative, du **Luxembourg** (1839), des bouleversements d'ordre politique et les décisions qui en découlent ont des incidences sur les

² Thomas Thérèse, o.c., p. 80.

fabriques des *Boch* réparties en **France**, en **Belgique**, au **Luxembourg** et en **Sarre**³. En s'associant en 1836 à la Société *Villeroy* qui tient la faïencerie de **Wallerfangen (Vaudrevange) district de Sarrelibre**, l'avenir de la nouvelle Société *Villeroy et Boch* est assuré. En 1837, la *Société d'Industrie Luxembourgeoise* est créée et regroupe assez vite les faïenceries **d'Eich et d'Echternach**. *Jean-François Boch* habile homme d'affaire s'unit dès 1838 à ladite Société. Avec *Th. Pescatore*, il fonde la *Société J.F. Boch et Cie* chargée de gérer **Eich, Echternach et Septfontaines** ; elle sera dissoute en 1846. Tous ces transferts, ces associations et ces fondations, montrent avec quelle intelligence et quel savoir-faire, les *Boch* sortent toujours vainqueurs en maîtrisant les problèmes politiques et financiers qui se présentent à eux. Leur force n'est pas une guerre défensive mais un dynamisme interne et une vision transfrontalière plus constructifs que n'importe quel arrondissement.

En 1839, le **Luxembourg** est séparé de la **Belgique** et une nouvelle frontière bloque les débouchés. Alors, *J.F. Boch* réagit en réunissant le conseil de famille et, dès 1841, il envoie ses deux fils *Eugen et Fréd.-Victor et son gendre Nothon* en **Belgique** pour y fonder une nouvelle manufacture à **St Vaast**. Cependant, un an plus tard, par l'annexion du **Luxembourg** au Zollverein (1842), les nouvelles clauses douanières limitent la circulation des produits. A **Septfontaines**, c'est de la houille de **Gersweiler** qui est utilisée ; elle est acheminée par la **Sarre** puis la **Moselle** jusque **Wasserbillig ou Grevenmacher** puis par route ; c'est un transport long et coûteux. Aussi, le Groupe prend soin de créer **La Louvière** à proximité du charbon. C'est un coup fatal porté à **Septfontaines**, bien que l'entreprise ait toujours des solutions de repli par le fait de sa présence dans un espace transfrontalier. C'est de cette époque

³ Voir le tableau de l'impact géographique de l'entreprise *Villeroy et Boch*.

que daterait l'orientation de la firme, dans l'une ou l'autre de ses fabriques, vers la céramique du bâtiment 4 . Les expositions de **Londres** (1851) et de **Paris** (1855) font connaître ce produit nouveau qui se propage alors dans les **vallées du Rhin et de la Moselle**. De 1851 à 1855, les *Boch* réunissent **Septfontaines** en **Luxembourg** aux manufactures de **St Vaast** et de **Tournai** en **Belgique** et délèguent M. *Hubert J.M.Dasselborne* directeur à **Tournai** et administrateur de **Septfontaines** avant d'en reprendre eux-mêmes la direction.

Le premier des arts, pour une entreprise, est de s'assurer de la fidélité de son personnel. Aussi, par la création de la Confrérie St Antoine en 1812, à **Septfontaines**, et par l'extension progressive de cette mutuelle aux autres manufactures *Boch*, la main-d'oeuvre spécialisée reste attachée à la famille qui l'emploie. En cas de déplacement au cours des successives restructurations, les ouvriers savent qu'ils bénéficient des mêmes avantages sociaux dans toutes les fabriques. Cette circulation interne des ressources humaines est riche de conséquences. Avec les hommes, il assure concomitamment, la circulation des savoir-faire techniques et artistiques. Les traces de ces passages existent toujours.

CIRCULATION DES DESSINS ET DES TECHNIQUES.

A Septfontaines et à Echternach, on fabrique les pichets à vin de **Moselle** qu'on appelle *viezbatty* et on adopte la forme humaine habillée à la mode autrichienne dont le bicorne ou le tricorne servent de goulot. La terrine à pâté de gibier en forme de

4 Thomas Thérèse, o.c. p. 81.

tête de sanglier et qu'on appelle *braungeschirr* étaient déjà produits à **Audun-le-Tiche**. S'inspirant entre autre des bouquets de **Strasbourg** et de **Lorraine**, en 1817, *J.Bapt. Mouzin* signe à **Septfontaines**, une faïence peinte, un plat au décor polychrome de grand feu 5. Après son voyage en **Angleterre** (1823), *J.F. Boch* introduit à **Septfontaines** la décoration au moyen de la vignette imprimée. Cette technique est utilisée à la même époque à **Mettlach** et à **Wallerfangen**. Les graveurs s'inspirent de livres de l'époque illustrés par *Gavarni* ou de gravures d'artistes régionaux : des sites célèbres de la **Vallée du Rhin**, les vues de villes ou de voyages pittoresques (1825), lithographies de *Madou*, vues du **Luxembourg** de *J.B.Fresez* (1828). *Nicolas Liez* quant à lui, grave d'après ses propres lithographies. Bien sûr, Napoléon, ses batailles et des scènes de la vie militaire (1832) figurent sur les assiettes. C'est le goût du jour : les marchandises vite épuisées sont réclamées. Vers 1860–65, apparaissent des décors romantiques, des motifs néo-gothiques et néo-rocailles : ruines du château de **Bourscheid**, Pont du château de **Luxembourg**, château de **Hollenfelz**. On retrouve, à travers la faïence de **Septfontaines**, toute l'évolution du goût et de la mode, des moeurs et de la société, de l'histoire générale, économique et culturelle de la région transfrontalière de la **Lorraine**, du **Luxembourg** et de **Allemagne** 6. On peut observer, à la même époque, le même goût et les mêmes décors sur les papiers peints des fabriques de **Rixheim** près de **Mulhouse**.

Jusqu'en 1815, cette région comprise **entre Meuse et Rhin** constitue des départements français, il n'est donc pas étonnant de voir les propriétaires ouvrir de nouvelles fabriques. La création de la faïencerie à **Mettlach** est concomitante à la prospérité de

5 Thomas Thérèse, o.c. p. 108.

6 Thomas Thérèse, o.c. p. 118.

Septfontaines. De plus, *Jean-François Boch* dont les affaires marchent bien, parcourt les routes, dans le souci d'assurer des débouchés en divers lieux, à cause de l'avenir toujours incertain des frontières mouvantes. En 1801, **Mettlach** ne compte que 161 hab. et les villages des environs sont également très peu peuplés. Cependant, en 1809, *J.François Boch* y implante une faïencerie de fine faïence dite terre de pipe et fait venir des familles d'**Audun-Le-Tiche** et de **Septfontaines** pour y travailler : de 45 en 1819, le nombre des ouvriers passe à 175 en 1837 et 213 en 1842.

Vers 1818, en plus de sa manufacture, *J.François Boch* s'occupe d'un commerce de vin **de Sarre et de Moselle**. C'est grâce à ce commerce annexe qu'il entre en contact avec un personnage qui dirige une manufacture de faïence dans le département de la **Moselle**, à qui il livre du vin et avec qui il s'associera plus tard : *Nicolas Villeroy de Wallerfangen*⁷. A cette même époque, 1818, *J.F. Boch* s'associe avec *L.W.Dryander* de **Saarbrücken** qui le décevra par la suite puisqu'en 1828, ce dernier récupère les fonds qu'il a placés a **Septfontaines** et à **Mettlach** pour acheter la manufacture de **Niederviller** et créer avec ses beaux-frères *Kern* et un cousin, tous de **Sarrebrück**, la faïencerie de **Senewerk-Saarbrücken**.

LES CAUSES DES ECHANGES TRANSFRONTALIERS.

Les rencontres internationales, les voyages à l'étranger et l'ouverture au progrès sont les principales causes qui permettent les

⁷ Thomas Thérèse, o.c. p. 122.

échanges transfrontaliers et par conséquent, la prospérité et la survie de l'entreprise dans la durée. A l'Exposition Universelle de **Berlin** en 1822, la faïence de **Mettlach** obtient une médaille d'or ; c'est l'occasion pour *J.F. Boch* de rencontrer *Beuth* avec qui il entreprend un voyage en **Angleterre**. En 1826, ce même *Beuth* Geheimer Oberregierungrat, visite la faïencerie de **Mettlach** en compagnie de *Carl-Friedrich Schinkel* (1781-1841), peintre et architecte en **Allemagne du Nord**. En 1833, le prince héritier de **Prusse** et en 1838, *Alex. Brongniart* directeur de la manufacture de **Sèvres** sont les hôtes de *J.F.Boch*. En 1836, s'opère la fusion des manufactures de **Septfontaines** et de **Mettlach** et de celle de **Wallerfangen** augmentée de l'abbaye des Prémontrés de **Wadgassen en Sarre** qui appartient à *Nicolas Villeroy* depuis 1798. C'est également à **Wadgassen** qu'en 1843, une cristallerie est établie par *Nicolas Villeroy, J.François Boch et Edouard Karcher*. *Auguste Jaunez* de **Moselle** y aura des parts en 1857.

L'arrivée du chemin de fer voulue par ces industriels, va faciliter les échanges. Jusque là, bien que la **Sarre** ne soit guère navigable durant l'hiver, l'écoulement des produits s'effectue par bateaux beaucoup plus que par les axes routiers de **Paris-Coblence via Longwy, Luxembourg et Trèves et Strasbourg-Liège via Sarrebrück, Saarburg, Trèves et Prüm**. Projetée en 1847 par *Aug. Von Cohausen et Eugen Boch*, la ligne de chemin de fer sarroise Sarrebrück-Trèves inaugurée en 1860 passe par **Mettlach**. Cependant, à cause des accords douaniers, l'aire de dispersion des produits se limite aux bassins de la **Sarre**, de la **Moselle** et du **Rhin**.

Les échanges et les voyages transfrontaliers permettent le

progrès et la création aussi bien techniques qu'artistiques. *Eugen Von Boch* qui a collectionné poterie, faïencerie et porcelaine achetées lors de ses voyages en **Europe**, inaugure en 1844, un musée de céramique, 8 et fonde, en 1851, une école de dessin pour son personnel, 9. En 1853, après un voyage en **Angleterre**, il introduit des fours à flammes renversées et en 1859 l'impression en couleur par procédé lithographique. Toutes ces innovations trouvées à l'étranger améliorent la qualité du produit et permettent à l'entreprise d'exposer ses plus beaux ouvrages aux expositions Universelles, à **Paris** en 1855, 1867 et 1878, à **Anvers** en 1855 et même en **Amérique** à la fin du siècle.

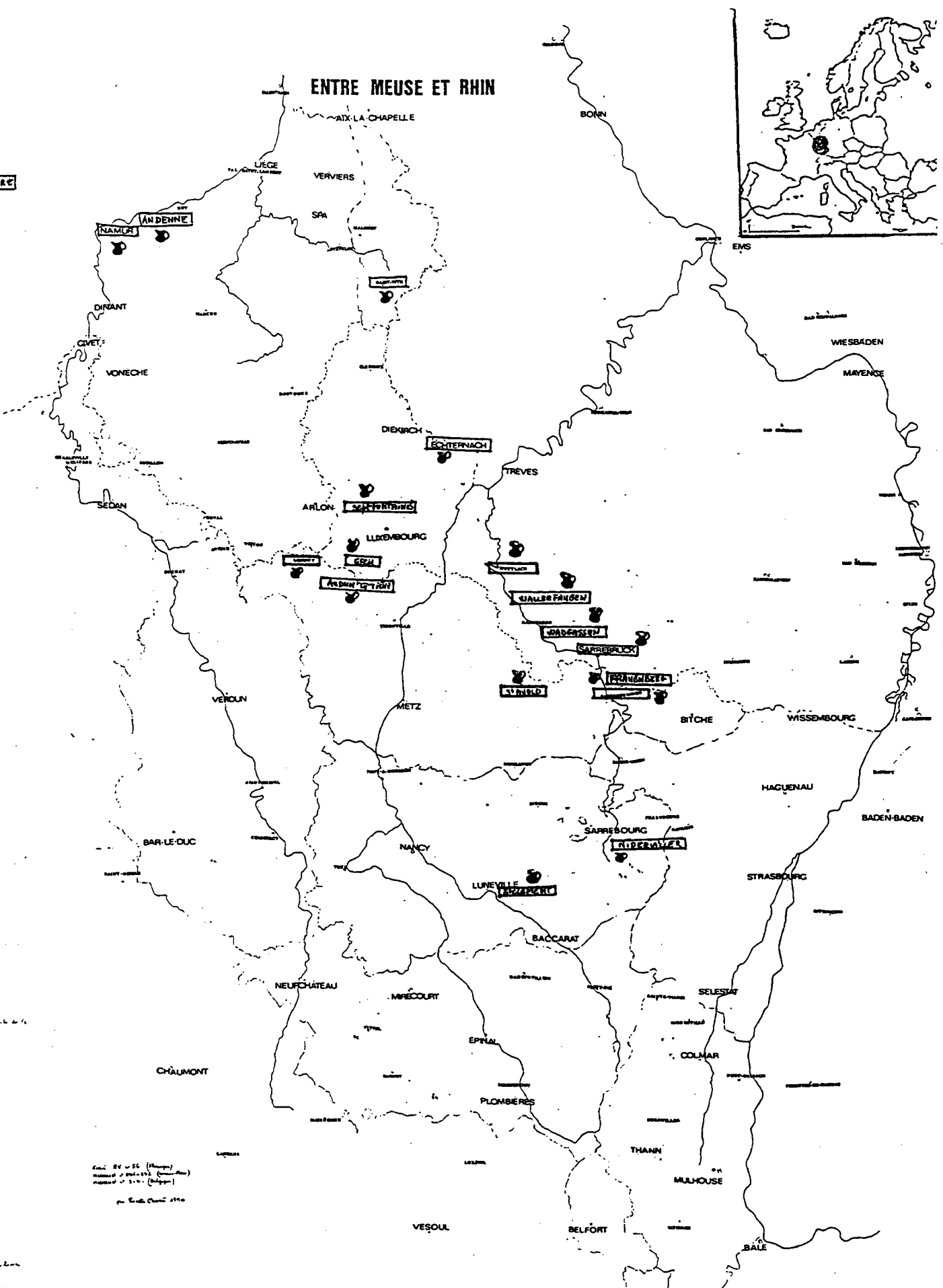
Le rayonnement transfrontalier de l'entreprise *Villeroy et Boch* se constate aussi bien en amont qu'en aval de la production. Grâce à ses ancrages sur plusieurs pays, les faïenceries rayonnent, achètent et vendent au-delà de frontières politiques restreintes aux relations d'une seule maison et couvrent ainsi un territoire de large envergure. Par ailleurs, pour ces industriels ouverts et dynamiques, chaque transaction est une occasion pour échanger des idées. Les matières premières viennent de la grande région : terre de pipe du **Palatinat, Coblenze et Taulersheim**, le sable et la craie de **Metz**, du sable également de **Baccarat** ; qui descendent la **Moselle** et la **Sarre**. On faisait également des commandes chez *Fabry et Utzschneider* à **Sarreguemines**. Ce commerce est facilité par les alliances ou les intérêts qui unissent les différentes maisons implantées sur trois frontières.

8 Musée du matériel didactique, sous forme de céramiques de tous les peuples et de toutes les époques, soigneusement collectionnées par les Boch lors de leurs voyages.

9 Les cours ont lieu deux fois par semaine, pendant les heures de travail. Des écoles de dessin attachées aux entreprises sont créées à Septfontaines, à Mettlach et à St Vaast La Louvière.

ENTRE MEUSE ET RHIN

LA COURBÈRE



Éch. 1:50 000 (Haupt)
 1:100 000 (Mittel)
 1:200 000 (Detail)
 par G. G. (1950)

FAIENCERIES VILLEROY ET BOCH

DE LORRAINE VERS SEPTFONTAINES.

De plus, entre les manufactures de **Mettlach**, **Wallerfangen**, **Septfontaines** et **La Louvière**, les matrices des dessins ou des gravures sont cédées ou échangées. Le décor des plats et des assiettes reproduisant les gravures du château de **Trazegnies**, selon les dessins de *Decloedt*, sont constatées aussi bien au **Luxembourg** qu'à **Wallerfangen**" 10.

OUVERTURE INTERFRONTIERE ET PROSPERITE.

Seul, l'esprit dynamique qui sait s'allier à l'étranger et conséquemment passer les frontières, assure la prospérité de l'entreprise. Deux exemples de faïenciers **lorrains** expliquent cette thèse de l'ouverture. La première, malgré les compétences de ses créateurs successifs, périclité, alors que la seconde évolue, dans l'espace et le temps. L'histoire de la faïencerie de **Saint-Avoid** et de celle de **Sarreguemines** en sont des illustrations.

En 1789, *Nicolas Villeroy*, originaire de **Metz**, achète une maison à **Wallerfangen**, village de 580 hab. près de **Sarrelouis** pour y établir une faïencerie ; le petit village ne peut fournir les ouvriers, il les fait donc venir d'une faïencerie qu'il possède déjà à **Frauenberg-sur-Blies** près de **Sarrebrück** et de **Sarreguemines** qu'il exploite avec un certain *Thibaut*. Parmi eux se trouvent des **Lorrains** et des **Luxembourgeois**. Entre 1803 et 1813, des **Anglais** alors prisonniers à **Sarrelouis** sont attirés par cette industrie. A partir de 1816, *Nicolas Villeroy* cède la manufacture à ses quatre enfants ; c'est *Louis* le cadet qui en prend la direction. L'alliance avec les *Boch* parachève la réussite. De plus, il existe des

10 Thomas Thérèse, o.c., p. 139.

interférences avec les cristalleries également prospères et transfrontalières. *Alfred Villeroy* raconte qu'un nommé *Jubicourt* qui venait de la cristallerie de **Baccarat**, a installé à **Wallerfangen**, une machine à vapeur vers 1861. Bien qu'il soit encore long à reconstituer, ce puzzle spatio-temporel des faïenceries fait apparaître et découvrir l'image de relations denses et sans frontière de ces familles industrielles.

Bien qu'elle ne manque pas d'hommes courageux, l'exemple de la faïencerie de **Saint-Avoid** est comme l'antithèse de la réussite familiale reconnue chez les *Villeroy et Boch*. Cependant, pour le temps où elle dure, la faïencerie de Saint-Avoid déploie une envergure internationale tant par l'origine des fondateurs, des modèles et des artistes, que par l'aire de dispersion de ses produits. Dans un premier temps, c'est un potier de **Saint-Avoid**, *Nicolas Dolter* né en 1804, associé à *Louis Martin* né en 1792, greffier de justice à **Saint-Avoid**, qui créent, en 1828, la faïencerie de **Saint-Avoid**. Ils fabriquent d'abord de la faïence commune brune semblable à celle manufacturée à la même époque à **Audun-le-Tiche**. Très vite cependant, ils expérimentent la fabrication de faïence fine comme à **Saint-Clément de Lunéville** et se spécialisent dans la fabrication de creusets utilisés par les fondeurs. Ils ajoutent même la fabrication de fourneaux. Chaque exposition des produits de l'industrie organisée à **Metz** en 1826 et en 1828 où *Nicolas Dolter* et la *Société Dolter-Martin* participent, sont des occasions de perfectionnement de leurs produits. Les creusets qu'ils fabriquent sont plus réfractaires que ceux de **Hesse** desquels on se sert en **France** durant cette première moitié du XIXe siècle. A l'issue de l'exposition de 1828, et forts de leur médaille de bronze, les deux fabricants adressent, au Préfet de la Moselle, une requête en vue d'obtenir divers avantages en argent et en nature pour agrandir leur établissement de manière à pouvoir fournir à la **Moselle** et aux

départements limitrophes, les produits qu'ils achètent ailleurs, à savoir, les creusets de **Hesse** et la vaisselle de **Saint-Clément**.

La Maison prospère mais dès 1829, *Nicolas Dolter* quitte **Saint-Avoid** pour **Metz** puis **Paris** et en 1841, il est employé à la Manufacture de porcelaine de **Sèvres** ; en 1847, il est marchand de vins et fabricant de porcelaine, sans domicile connu en France. Cependant, malgré la morosité générale des années 1830–32, *Louis Martin*, homme entreprenant, continue à faire fonctionner la fabrique grâce à des emprunts et à la caution de son beau-père qui appartient à une famille aisée de **Saint-Avoid**. En 1832–33, l'imprimeur *Verronais* rend hommage à l'entreprise qui fabrique des creusets réfractaires à l'instar de ceux de **Hesse** et des fourneaux de faïence à l'instar de ceux de **Strasbourg** ; et selon le Sous-Préfet de **Sarreguemines** en 1832, même la faïence commune brune se place mieux dans le pays que celle de la **Meurthe**. Cependant, l'homme courageux qu'est *Louis Martin*, ne parvient pas à gérer sainement son établissement et son épouse demande la séparation des biens. C'est la faillite et pour ne pas rendre de compte à la justice pour malversation, le chef d'entreprise préfère s'enfuir de **Saint-Avoid** d'où sa trace est perdue 11.

Sans alliés étrangers et internationaux, même au XIX^e siècle, le dynamisme d'une entreprise ne peut durer. En 1835, la faïencerie de **Saint-Avoid** est rachetée par deux propriétaires, d'une part *François Nicolas Adolphe Spinga* (1798–1840) issu d'une famille de notaire de **Saint-Avoid**, et d'autre part, *Charles Appolt* (1802–1865), protestant, originaire de **Sulzbach en Sarre** qui dirigeait déjà à **Saint-Avoid**, avec son frère, une fabrique de bleu de Prusse, bleu français, bleu minéral et bleu d'amidon destinés aux

11 Hiegel Charles, *L'ancienne faïencerie de Saint-Avoid (1828–1845–46)*, Les Cahiers Lorrains, SHAL, Metz, 1987, p. 99 à 118.

manufactures textiles de **Suisse**, du **Nord** et de **Mulhouse**. A la mort de *F.N.A. Spinga* survenue en 1840, *Charles Appolt* se retrouve seul pour diriger la fabrique à laquelle il n'apportera pas d'améliorations et qui fermera en 1845–46. L'un des plus anciens ouvriers entré au travail en 1829, *Claude Henrion* se reconvertisse en marchand de faïence dès 1844. Ainsi périclite une entreprise prometteuse et limitée tout à la fois. Prometteuse, elle l'est par la diversité de ses produits, en concurrence avec ceux de **Hesse** et ceux de la **Meurthe** : les creusets, la vaisselle en faïence et en porcelaine et les fourneaux ; elle l'est également par les innovations de ses débuts : elle possède quand même deux machines à vapeur en 1843. Cependant, elle se trouve limitée par l'origine professionnelle de ses propriétaires qui ne sont pas du métier, par le nombre de ses ouvriers (18 en 1843) et par ses relations techniques, artistiques et commerciales restreintes. Et bien que, durant la période *Appold–Spinga* aux alentours de 1840, cette fabrique vendît ses produits jusqu'à **Mulhouse** et en **Suisse**, elle ne se montrait pas aussi compétitive que celle de **Sarreguemines**.

En effet, la faïencerie de **Sarreguemines** qui compte 392 ouvriers en 1843, 645 en 1851, 1156 en 1860 et 1636 en 1869 et qui est dirigée par *Paul Utzschneider* et *Alexandre de Geiger* alliés aux faïenceries du **Luxembourg** et de la **Sarre**, possède une toute autre ouverture et envergure nationale et internationale.

Donc, n'ayant pas ou peu d'alliances ou d'échanges transfrontaliers, la faïencerie de **Saint-Avoid** ne peut durer et n'entre guère dans l'étude dont la recherche est basée sur ces échanges. Cependant, son exemple en négatif met en lumière les éléments positifs des autres manufactures.

LA RECONQUETE DU MARCHÉ FRANÇAIS DES VILLEROY ET BOCH.

En 1819, *Friedrich List* (1789–1846), économiste **allemand**, fonde l'*Association Commerciale et Industrielle Allemande* qui est le détonateur d'une série de réformes protectionnistes en **Allemagne** jusqu'au jour où, des unions douanières partielles sous la direction de la **Prusse** deviennent en 1834, le Zollverein allemand. Alors, pour conquérir les marchés devenus plus difficiles d'accès en **France**, des industriels **bavarois, prussiens et hessois**, souvent protestants, usent de stratégies réfléchies et visibles à **Sarreguemines**, 12, où ils transplantent leurs entreprises. En 1836, dans le même esprit et probablement pour les mêmes raisons, la fusion de **Septfontaines** au **Luxembourg**, de **Wallerfangen**, de **Mettlach** en **Sarre** et de **La Louvière** en **Belgique**, garantissent des débouchés commerciaux sur les trois États. Reste la **France** où le marché devient difficile.

Aussi, dès 1837, la famille *Boch* prend contact avec *Paul Utzschneider* faïencier à **Sarreguemines** et ils créent le 1er juillet 1838, la *Société P.Utzschneider et Cie*. Aux groupes déjà formés, va s'ajouter en 1838–41, l'association de trois bâilleurs de fonds : les *Villeroy*, les *Boch* et le **Français Auguste Jaunez**. Toutes ces transactions sont une étape décisive tant pour les faïenciers *Villeroy et Boch* qui n'avaient pas ou peu de marché français depuis 1815, que pour les faïenciers **sarregueminois** qui manquaient de fonds pour rattraper le retard technique pris sur leurs voisins **Luxembourgeois et Allemands**. En **France**, c'est bien l'activité

12 Hemmer Didier, *L'esprit d'entreprise à Sarreguemines au milieu du XIXe siècle*, Les Cahiers Lorrains, SHAL, Metz, 1987, p. 71.

industrielle qui s'accroît le plus rapidement, deux fois plus vite que l'activité agricole entre 1835 et 1845¹³. La faïencerie de **Sarreguemines** compte un accroissement considérable : le nombre des ouvriers de la faïencerie passe de trois cents en 1841 à mille six cent trente six en 1869. Ces données socio-économiques illustrent bien l'ouverture décisive provoquée par le Zollverein (1834) qui proposait la fermeture de certaines frontières. L'esprit ingénieux et dynamique des hommes a su conjurer le sort et conjecturer une action créatrice tant économique que culturelle qui ne reste pas sans influence ni acculturation. Grâce à la lecture transversale des tableaux synoptiques du développement spatio-temporel du Groupe *Villeroy et Boch*, l'historien découvre des constantes dans la stratégie transfrontalière des patrons des faïenceries.

LES ECHANGES DEPASSENT L'ESPACE TRANSFRONTALIER ENTRE MEUSE ET RHIN.

Ce fonctionnement international, condition nécessaire de la prospérité dans la durée, repose sur des pratiques aussi bien ancestrales que modernes. Comme les fils de *Charlemagne* l'ont fait à la mort du père, périodiquement, les *frères Boch* se réunissent, se répartissent le bien commun et s'attribuent des responsabilités territoriales transfrontalières. Cette décision se réalise aussi bien lors du décès de l'un d'eux qu'à l'issue d'une situation douanière ou à la création d'une nouvelle frontière. Chaque fois, ces hommes savent affronter la réalité et s'ouvrir à une opportunité nouvelle. Cependant, il faut préciser que cette restructuration n'affecte pas les fortunes personnelles. Seules la structure financière des entreprises est modifiée par une réorientation périodique du capital circulant.

¹³ Duby Georges, *Histoire de la France de 1348 à 1852*, Larousse, Paris, 1991, 2e édit., p. 435.

Ensuite, dès le XVIII^e siècle et jusqu'en 1819, les *Boch* protègent et maintiennent leur personnel par la création inter-fabriques d'une mutuelle, la *Confrérie Saint-Antoine*. La création de cette garantie par les *Boch* a pour but de s'assurer la fidélité du personnel. Elle est instituée à **La Louvière** en 1775, à **Septfontaines** en 1812, à **Wallerfangen** en 1817, en **Sarre** en 1819 et à **Tournai** en 1853.

Par ailleurs, les *Boch* participent à toutes les Expositions Industrielles et Universelles qui sont organisées en **Europe**. Ils exposent à **Gand** en 1820 et obtiennent une médaille d'or à **Berlin** en 1822. Ils exposent ensuite à **Bruxelles** en 1830, à **Londres** en 1851, à **Paris** en 1855 et 1867 et à **Metz** en 1861. Ils y découvrent chaque fois de nouvelles relations et de nouvelles techniques. C'est l'occasion pour eux d'étendre leurs échanges de **Londres à Berlin**, en passant par **Paris** et donc bien au-delà de l'espace transfrontalier considéré.

Enfin, l'espace transfrontalier facilite des échanges avec les étrangers de passage ou en résidence surveillée. Ainsi, entre 1803 et 1813, des **Anglais** prisonniers à **Sarrelouis** travaillent à **Wallerfangen** et en 1829 il existe des échanges de modèles avec l'**Angleterre**. Des échanges de modèles et de techniques, il en existe également en 1820 avec les cristalleries de **Vonèche**, en 1821 avec la manufacture de **Creil** et lors des stages de *Mougin* à **Paris**, d'où il ramène la technique de la vignette imprimée. Mais l'espace transfrontalier peut aussi se révéler comme un lieu ouvert à toutes les convoitises des voisins.

Les frontières politiques et les visées hégémoniques peuvent faire obstacle au développement transfrontalier des entreprises. Un passage particulièrement délicat est surmonté entre 1833 et 1836–1837. Ainsi, en 1833, le *Prince héritier de Prusse* visite **Septfontaines** et **Mettlach**. Que les *Boch* présagent une annexion ou tout autre projet douanier, ils n'auraient pas tort. En 1834, le Zollverein s'étend au **Luxembourg** et par conséquent ferme les frontières **belges**. Devant ces conjonctures nouvelles, la réponse ne se fait pas attendre. En 1835, les familles *Boch–de Nothomb–Huart* s'unissent par des mariages. Ces alliances assurent leurs positions locales respectives et scellent l'union de la Société. Par ailleurs, la situation est légalisée en 1836 où, d'une part *Boch* décide de la fusion de **Septfontaines–Wallerfangen–Mettlach–La Louvière**, et d'autre part, il s'associe à *Villeroy* de **Vaudrevange** en France. Le Groupe assure sa continuité.

Conclusion.

Le secret de la réussite de ces faïenceries *Villeroy et Boch* est d'abord l'esprit de famille assorti d'un esprit d'entreprise qui s'inscrivent dans la durée. Est-ce que les *Villeroy et Boch* sont de matrice protestante où selon la théorie de *Max Weber*, la prospérité de l'activité humaine est signe et source de salut ? L'hypothèse plausible reste sans réponse absolue.

En revanche, le constat d'un positionnement simultané sur plusieurs frontières, se présente comme un atout supplémentaire

pour dominer les conjonctures politiques nationales. La proximité des trois frontières rend possible cette stratégie. L'idée n'est certainement pas neuve, mais la méthode d'ancrage ouverte à tous les risques apparaît comme une véritable création et un gage de réussite d'esprit libéral. Le tableau synthétique des alliances, des professions et des lieux d'implantation de la famille éclaire et facilite la lecture transversale et transfrontalière de cette remarque.

Le réseau d'alliances matrimoniales unit entre elles les principales familles des fabricants, facilite les opérations commerciales et immobilières et permet l'ouverture de crédit. De plus, il assure une solidarité du capital immobilier et du parc des machines qui achève de transformer l'alliance en une sorte de prise de participation, à court terme avec les époux et à long terme avec les enfants, et ce, sur plusieurs générations. Par ailleurs, ce réseau inter-entreprises du Groupe est assuré par les lois internes grâce à la confrérie saint-Antoine qui maintient et protège le capital humain et technique et artistique.

Par la solidarité et la fidélité d'une famille pour un projet commun qu'est la fabrication de la faïence, par une ouverture internationale, condition sine qua non de la prospérité et par les associations et les alliances, également interfrontières, le groupe *Villeroy et Boch* est parvenu à se développer et à traverser les siècles jusqu'à nos jours. Cette entreprise transfrontalière non voulue au départ mais judicieusement menée, a traversé le siècle en profitant des techniques nouvelles, en participant aux fêtes de l'industrie et des Expositions Universelles. Elles ont participé à l'enrichissement du patrimoine artistique. Le décor des assiettes reflète l'histoire générale et culturelle transfrontalière.

tableau de l'impact géographique VILLEROY - ET - BOCH

	luxembourg	Belgique	lorraine	Allemagne
1748			fondation de la poterie d'Audun-le-Tiche	
1765			un ouvrier de la frange (Thionv) demande l'autorisation de fonder une faïencerie à Septfontaine	
1766	fondation par Boch de Septfontaine.			
1767	arrivée d'ouvriers d'Audun-le-Tiche à Septfontaine.			
1775		confrérie Saint Antoine à la Louvière		confrérie Saint Antoine à Mettlach
1775		fondation de St Servais-lez-Namur		
1784		fondation à Audenne		
1785 1788	échange de personnel entre Septfontaine, St Clement et Niederviller		échange de personnel entre Septfontaine, St Clement et Niederviller.	
1789				Alors qu'il possède déjà une faïencerie à Frauenberg/Blies, Nicolas Villeroy achète une maison à Wallerfangen (Sarrebruck) et y fait venir des lorrains et des luxembourgeois.
1789				
1790			fondation de Sarreguemines	
1792	Pierre-Joseph Boch directeur à Septfontaine		Pierre-Joseph Boch directeur à Audun-le-Tiche	

	Luxembourg	Belgique	Lorraine	Allemagne
1794	Septfontaine anéanti			
1796	remise en route de Septfontaine			
1797	fondation d' Echternach			
1798			fondation de Longuy	L'abbaye de Prémontrés de Wadgassen/Sarre appartient à Nicolas Villeroy.
1809	Des famille de Septfontaine vont à Mettlach			achat de l'ancienne abbaye bénédictine de Mettlach
1812	création de la confrérie Saint-Antoine à Septfontaine			
1803 1813				Des Anglais prisonniers à Sarrelouis sont attirés par la faïencerie de Wallenfanger
1816	Difficultés financiers à Septfontaine			
1817	Pouzin à Septfontaine s'inspire un plat s'inspirant des bouquets de Strasbourg et de Lorraine		Jean Antoine de Nothomb achète Longuy. Il épouse Marie-Antoinette Catherine Boch.	création de la confrérie Saint-Antoine à Wallenfanger
1818	Mort de Pierre-Joseph Boch à Septfontaine		Boch s'occupe du Commerce du vin de la Moselle et rencontre Nicolas Villeroy	Boch s'associe à Dryander de Sarrebriick.
1819			Villeroy a une faïencerie à Vandœuvre	confrérie St Antoine en Sarre

	Luxembourg	Belgique	Lorraine	Allemagne
1820	Septfontaine échange des techniques avec la cristallerie de Jonèche.	exposition Boch à Gand		Vandœuvre échange des techniques avec la cristallerie de Jonèche
1821	Modèles venus de Creil à Septfontaine			Modèles venus de Creil à Mettlach
1822				médaille d'or à Berlin. Beurth visite Mettlach.
1823	Après un stage de Rouffin à Paris, Boch introduit la technique de la vignette imprimée			Mettlach et Wallerfangen utilisent la technique de la vignette imprimée.
1828	L.W. Dryauter récupère les fonds qu'il avait placés à Septfontaine.		Dryauter achète la manufacture de Niederviller	Dryauter récupère les fonds placés à Mettlach et crée une faïencerie à Senewerk. Sarrebrücken
1828			création d'une faïencerie à St Amand par Nicolas Dolter et Louis Martin	
1829	modèle d'Angleterre à Septfontaine			Engen, fils de J.F. Boch dirige Mettlach. Modèles d'Angleterre à Mettlach
1830	Boch expose à Bruxelles			
1833	Visite du Prince héritier de Prusse à Septfontaine			Visite du Prince héritier de Prusse à Mettlach
1834	mise en place du Zollverein (union douanière allemande)			de concurrence, les faïencerie sarrois de Mettlach et Wallerfangen sont alliées, + Wadpassen
1835			mort de Nothomb, époux d'une fille Boch longwy au Baron Huart, époux d'une fille Nothomb.	
1836	fusion de Septfontaine, Wallerfangen, Mettlach et la Louvière = villeroy de Vandœuvre se s'associe à Boch.			

	Luxembourg	Belgique	Lorraine	Allemagne
1836 1942	naissance de Villeroy et Boch			
1837	Création de la "Société d'Industrie Luxembourg" qui regroupe Eich et Echternach		contact entre Utzschneider de Sarreguemines et famille Boch	
1838	Boch de Septfontaine s'unit à la Société d'Industrie luxembourgeoise			
1838	visite d'Alex. Brongniart direct. des manufactures de Sèvres			visite d'Alex. Brongniart direct. des manufactures de Sèvres.
1839	Séparation du Luxembourg et de la Belgique.		ouvrier de la fange à Audun-le-Tiche.	voyage à Berlin des trois frères Boch.
1838 1841			Boch - Jaunez - et Villeroy sont associés	
1841	Des ouvriers de Septfontaine vont à la Louvière	pour ne pas perdre le marché belge, la famille Boch crée St-Vaast la Louvière.		Des ouvriers de Mettlach vont à la Louvière
		et les trois frères se partagent les directions - Mettlach - Septfontaine - St-Vaast		
1842	orientation de la firme vers la céramique de bâtiment accès du Luxembourg au Zollverein.			mariage d'Eugen Boch et d'Octavie Villeroy
1843	fermeture d'Echternach : des ouvriers vont à la Louvière	reprise des avantages sociaux d'Echternach et Mettlach à la Louvière	il y a 392 ouvriers à Sarreguemines, 10 fours et 5 machines à vapeur	une cristallerie s'établit à Wadgassen par N. Villeroy, J.F. Boe E. Karcher et A. Jaunez y ont des parts
1844				Eugen Boch inaugure un musée à Mettlach.
1846	dissolution de la Société d'Industrie luxembourgeoise.			

	luxembourg	Belgique	lorraine	Allemagne
1851	septfontaine expose à Londres			ouverture d'une école de dessin à Mettlach
1851 à 1855	réunion des manufactures de Septfontaine à St Vaast et à Tournai		il y a 645 ouvriers à Sarreguemines et une machine à vapeur de 20 cv.	après un voyage en Angleterre pour à flammes renversées à Mettlach
1853		création d'une confrérie Saint-Antoine à Tournai		fondation de Dresde en Saxe.
1855	septfontaine expose à Paris			exposition à Paris de Mettlach
1857			changement de statut de la faïencerie de Sarreguemines qui fait passer le p ^{ct} de la famille Utzschneider - Peizer de 25% à 37,5% et celle de la famille Fabry de 25% à 12,5% De Peizer est directeur effectif.	
1858			ouverture de la 2 ^e fabrique au faubourg de Steinbach	
1859				impression en couleurs par procédés lithographiques
1860			il y a 1156 ouvriers à Sarreguemines et 5 machines à vapeur = 160 CV.	ouverture de la ligne de chemin de fer Sarrebrück-Trièr projetée en 1847 par Aug. von Cölnhausen et Eugen von Boch
1860 à 1865	décor romantiques, néo-gothiques et néo-nocaille. - sites célèbres - lithographies de 1825-1828 - légende napoléonienne.		le traité de commerce avec le Zollverein entre en vigueur pour Sarreguemines (1862-65)	
1867			De Peizer "Utzschneider et Cie" effectue une prise de participation dans l'établissement Dubois de	Mettlach expose à Paris

	luxembourg	Belgique	lorraine	Allemagne
1868			par la participation à Limoges, "Utzschneider et Cie" enrichit le patrimoine d'une fabrique de porcelaine.	
1869			- il y a 1636 employés à "Utzschneider et Cie" - fermeture d'Anden-le-Tiche.	Boch recrute son personnel à Maestricht et Delf.

TABLEAU: 5

FAIENCERIES VILLEROY ET BOCH

la Grange
(Thionville)

Société Boch et
Cie 1838-46
Septfontaine
Eich
Echternach

Pierre-Joseph Boch

Lorraine:
Audun le Tiche
1762

Luxembourg:
Septfontaine
1767

dessin

Belgique
St Vaast
la Louvière
1839

Concurrence

- St Servais Namur 1775-1890
- Andenne 1784-1863
- Echternach 1797-1844

personnel

Jean-François Boch

Sarre
mettlach 1809

Alliés

enfants de Villerooy

1819
Association
Commerciale et
Industrielle
Allemande

Frauenberg/Blie
Sarreguemins

commerce de vin 1818

Nicolas Villerooy

Wallerfangen 1789-1870

Wadgassen

protestants

1834
Zollverein

Ecole de
dessin
Musée

chemin de
fer

expositions

Fusion
1836

Septfont.

échange de dessins → la Louvière

mettlach

Wadgass.

cristallerie
1843

1843 Cristallerie de Wadgassen
N. Villerooy, J.F. Boch, Ed. Karcher, Aug. Jannez

tableau des relations
transfrontalières

Ecole de
dessin
1851

Musée
1844

chemin
de
fer

**LES RELATIONS ENTRE
LES VERRERIES ET LES
CRISTALLERIES DE
L'ESPACE TRANSFRONTALIER.**

Claase 5.

LES RELATIONS ENTRE LES VERRERIES ET LES CRISTALLERIES DE L'ESPACE TRANSFRONTALIER.

Introduction.

Tous les pays ou les régions de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, c'est-à-dire la **Belgique**, le **Luxembourg**, l'**Allemagne**, l'**Alsace**, la **Lorraine** et la **Meuse** ont écrit l'histoire de leurs verreries et de leurs cristalleries¹. Ce sont souvent de rapports savants qu'il fallait réaliser ainsi, région par région afin d'appréhender l'histoire en profondeur. En particulier, chacun y a noté les rapports et les échanges qui ont existé avec les pays ou les régions limitrophes, échanges de techniques et d'art, apports de ressources humaines et de capitaux, et cependant, pour l'essentiel, chacun se limite à son pays ou à sa région. Cette étude propose la synthèse et les interférences transfrontalières de tous les déplacements décrits dans les différentes monographies.

La présente recherche s'inscrit dans le même courant sérieux, sinon savant, mais propose exclusivement de mettre en évidence l'aspect de la communication, des échanges entre les pays et les régions concernés, afin de faire apparaître la circulation

¹ La longue liste est donnée au fur et à mesure du développement

des objets, des idées et des hommes, et de porter un regard sans frontière sur les mouvements qui s'opèrent sans cesse, durant la période 1815–1870, entre les verreries et les cristalleries de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**.

Cet impact transfrontalier constaté, l'historien recherche les structures profondes qui provoquent les ruptures et qui poussent aux déplacements, au-delà des frontières des Etats, et ceci, malgré les obstacles que peuvent être les conjonctures politiques nationales ou internationales et les distances parfois considérables qui séparent les différentes entreprises. Cependant, patrons, ouvriers et artistes sont, de gré ou de force, des hommes qui bougent. Incrire leurs traces sur la carte de l'espace transfrontalier étudié², dresser l'inventaire de leur itinéraire et indiquer si possible, le sens de leur voyage sont les objectifs poursuivis par la présente recherche. La question est de savoir si la position sur l'espace transfrontalier facilite ou empêche le développement de certaines entreprises et la circulation des objets, des idées et des hommes au delà des frontières politiques, sociales ou linguistiques³.

² Voir la carte transfrontalière des Verreries et cristalleries.

³ Voir le tableau synoptique des cristalleries.

TRACES TRANSFRONTALIERES ANCESTRALES.

En se reportant aux monographies, l'observateur est d'abord frappé par la réapparition constante des mêmes noms de famille, dans l'histoire des verreries, et ceci, en des lieux et à des époques différents. Ainsi, il apparaît des *Bonhomme* à **Liège** et à **La Planchotte près de Darney**, des *Schmid* en **Forêt Noire**, en **Suisse**, en **Alsace**, en **Forêt de Darney** (1730), à **Vannes le Châtel** (après 1765) et à **Fains-les-Sources près de Bar-Le-Duc** (1864). Par ailleurs, dans les cristalleries, un propriétaire comme *D'Artigues*, est présent de **Paris** à **St Louis-les-Bitche** (1791), en passant par **Vonèche en Belgique** (1802), **St Lambert en Belgique** (1825) et **Baccarat** (1816), et les *De Coëtlosquet et alliés* sont nommés à **Saint-Louis- les-Bitche**. Ces fondateurs sont les phares d'un convoi qui transporte à travers l'espace géographique et les siècles, des hommes et des techniques.

Suivre les verriers à la trace de leur art offre à l'historien un outil de choix pour découvrir les passages. C'est le travail qu'a réalisé Monsieur *Léon Maurice Crismer* dans son étude approfondie 4. Au delà de la Révolution et de l'Empire napoléonien, l'empreinte artistique et technique court toujours durant le XIXe siècle et l'on parle en **Belgique** de verre à vitres à la façon **allemande** ou à la façon d'**Alsace**. Cette technique s'est diffusée dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin** par l'arrivée au XVIIIe des grandes familles verrières **allemandes** : Andries (Andres, André), Brasseur (Brauer, prower), Crismer (Gries s Maïer), Hocquemiller (Haggenmiller, hauckenmüller), Schmid (Schmiedt,

4 Crismer Léon Maurice, *Les origines et les mouvements des verriers venus en Belgique au XVIIIe*.

Schmidt ou Schmitte) et Faleur (Faller) 5. Ce dernier, originaire de **Triberg en Forêt Noire** passe par **Forbach en Lorraine** et arrive à **Liège** vers 1650. Quant à la technique, si à **Charleroi** on fond dans un même four, le verre à vitre et le verre à bouteille, c'est grâce à l'invention apportée par *Jean-Georges Crismer* 6. Autant de preuves que les hommes et leurs techniques circulent depuis des siècles d'une manière transfrontalière où seule, la continuité sinon la prospérité du métier de verrier est le guide.

Après avoir embrassé d'un regard général, les grandes lignes de fond des migrations verrières, qui, dans un premier temps, voyagent de l'**Est** vers l'**Ouest**, l'intérêt se porte plus précis sur chacune des régions où l'on coule le verre ou le cristal, afin d'en déceler les parentés d'alliances ou d'intérêt, de techniques ou d'art, qui y circulent, obéissant à des tropismes particuliers, de type structurel, conjoncturel ou tendantiel.

A l'époque où *Napoléon 1er* avait annexé la rive gauche du Rhin jusqu'en son delta, un industriel **parisien** *Aimé-Gabriel d'Artigues** (1778–1848) directeur de la cristallerie **St Louis–les–Bitche** à **Munzthal** dans le département de la **Moselle** rachète, en 1802, les installations de la *Verrerie Sainte-Anne* de **Vonèche** (dans le département des **Forêts** qui devient en 1815, territoire des Pays–Bas), créée en 1778, et la transforme en une cristallerie. D'ailleurs, un **messin**, en personne du baron *du Coetlosquet*, possède également des parts à la verrerie de **St Louis–les–Bitche**. A **Vonèche**, les collaborateurs *d'Artigues* sont les **Français François Kemlin** (1784–1855) né à **Rambervillers** dans les **Vosges** et *Auguste Lelièvre* (1796–1879) qui, tous deux deviendront quelques années plus tard, les fondateurs et directeurs

5 Crismer Léon Maurice, o.c.

6 Crismer Léon Maurice, o.c.

de la cristallerie du **Val St Lambert à Liège**.

FREQUENCE DE DEPLACEMENTS AU COURS DU XIXe SIECLE.

En 1815, par le Congrès de Vienne, **Vonèche** n'appartient plus au territoire français ce qui entraîne, bien sûr, une restructuration conjoncturelle de l'entreprise verrière. Au terme d'un accord, il fut décidé que la **France** recevrait chaque année, pendant deux ans, sans taxe, six mille quintaux de cristal brut de **Vonèche** pour être mis en oeuvre dans le royaume de France à **Baccarat** dans une zone forestière des **Vosges** et dans l'ancienne *Verrerie Sainte-Anne* fondée en 1764 et qui ne fait que survivre avec soixante ouvriers. La raison sociale porte l'appellation *Vonèche-Baccarat* qui ne disparaît qu'en 1843. De plus, des échanges de compétences existent entre les deux maisons. A **Vonèche**, *Guillaume Schaufte*, venu de **Saint Louis-les-Bitche**, s'illustre dans la gravure et la taille⁷. Ainsi, du fait de leur origine ou des engagements de ceux qui les ont dirigées, d'importantes cristalleries **européennes** sont unies par les liens de l'histoire. Il s'agit de **Baccarat** et le **Val Saint-Lambert**, filles de **Vonèche** et de **Saint Louis-les-Bitche**. Entre chacune d'elles, de nombreux échanges s'organisent afin de se préserver de la concurrence.

Bien que l'industrie verrière paraisse moins stable que l'industrie métallurgique, dès le XVIIe siècle, **Liège** s'impose grâce aux *Bonhomme*, par la qualité de leurs produits et l'impact géographique des verreries qu'ils dominent à **Liège**, **Huy**,

⁷ Voir le tableau des verriers de passage à la frontière de Givet entre 1820 et 1829.

Maastricht, Châtelet, Anvers, Bruxelles, Bois-le-Duc et Verdun

8. Au XIXe siècle, la criatallerie de **Vonèche** essaime à **Liège** et ses environs⁹ et crée dans la cité ardente, la cristallerie du **Val St Lambert**. En décembre 1825, *François Kemlin* (1784–1855), originaire des **Vosges** et marié à *Françoise Aîmée Sausset* (1789–1850) originaire de **Mâcon**, s'associe à *Auguste Lelièvre* (1796–1879) qui, comme lui, travaillait à **Vonèche**. Ils acquièrent les bâtiments de l'abbaye du **Val St Lambert** située sur la commune de **Seraing-sur-Meuse**, à douze kilomètres en amont de **Liège**, dans l'idée d'y créer une nouvelle cristallerie. Ils quittent donc **Vonèche** pour **Liège** amenant avec eux des ouvriers de **Vonèche** que l'on reconnaîtra à leur accent. *Kemlin* engage également une petite colonie d'**Anglais**.

Dès 1826, la nouvelle entreprise écoule ses produits vers les **Pays-Bas** : à **Maastricht, Bois-le-Duc, Rotterdam**, en **Rhénanie** : à **Aix-la-Chapelle, Cologne, Dusseldorf** et vers le sud : à **Liège, Namur, Verviers, Spa, Huy**, pour l'espace transfrontalier étudié, 10. En 1835, alors que l'enseignement est encore peu développé en **Belgique** et en **Europe**, la cristallerie du **Val St Lambert** installe dans ses murs, une école primaire gratuite pour les enfants du personnel ; cette école ferme en 1873. En 1838, *Kemlin* quitte la direction du **Val St Lambert** et installe la première glacerie belge à **Ste Marie d'Oignie** (1837–1843). Ainsi s'opère un nouvel envol vers le sud de **Liège**, mais une concurrente s'affirme.

Construite en 1754 par *Sébastien Zoude*, la verrerie de **Namur** produit avant tout de la gobeletterie. La main-d'oeuvre

8 Lejeune Rita et Jacques Stiennon, *La Wallonie : le pays et les hommes*, t. 2, p.283.

⁹ Voir le tableau de l'évolution de l'industrie du cristal en Belgique et de ses relations transfrontalières.

¹⁰ Philippe J., *Le Val Saint Lambert*, p.79.

d'origine française s'est partagée entre les verreries de **Nouvion-en-Thiérache, Houy près de Mondrepuis et Namur**. Dès 1830, chez Zoude à **Namur**, on trouve d'anciens ouvriers de **Vonèche** dont *Postal* et *Hubert Ponthière*, ce dernier natif de **Vonèche** est à **Namur** de 1832 à 1837 et un de ses descendants habite toujours **Vonèche** ¹¹. La raison en est que **Vonèche**, coupé du commerce **hollandais**¹² a dû fermer ses portes et c'est l'usine namuroise qui acquiert l'outillage et une partie du personnel. Ces transactions sont facilitées par le lien de parenté qui unit les deux directeurs : *Joseph Benoît Voirin* filleul de *D'Artigues* et chimiste à **Vonèche**, devient directeur de la firme *Zoude* de **Namur**.

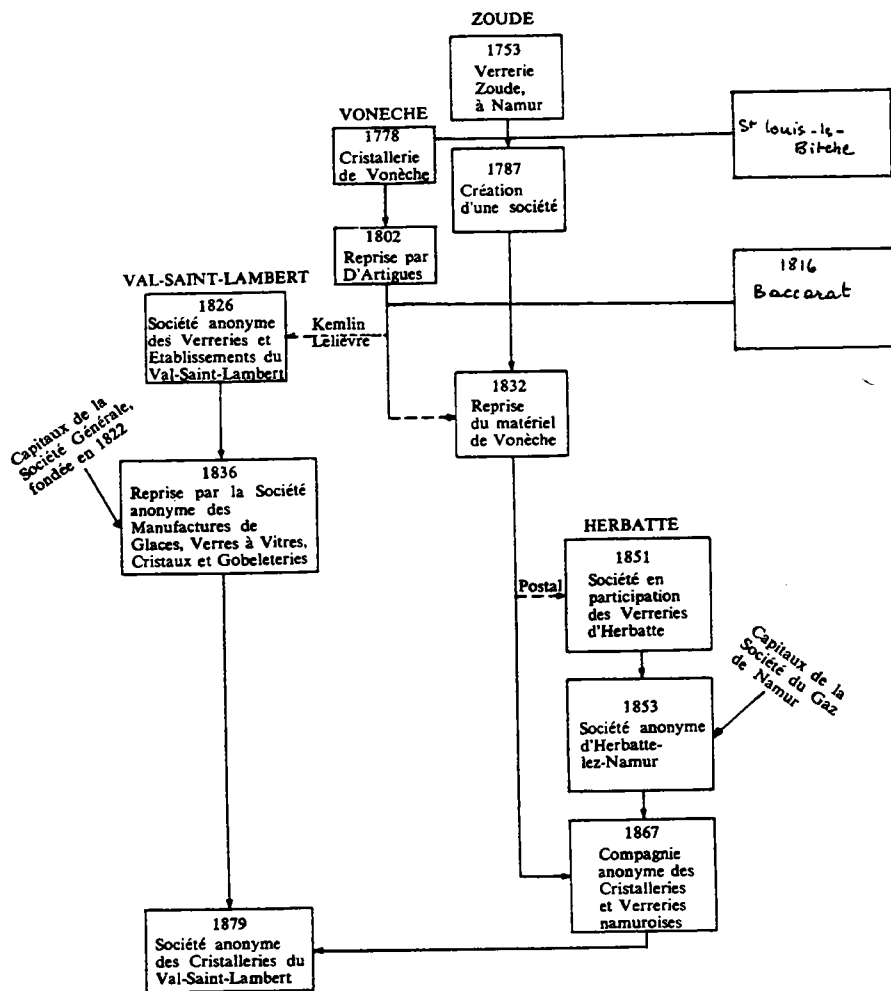
A la même époque et dans la même région de la vallée de la **Meuse**, de nouvelles créations se forment : vers 1829, *Petrus Regout* d'une famille de négociants en verrerie et en faïence fonde à **Maastricht** une taillerie de verre et cristal. Il s'intègre bien et profite de ses relations de commerçant pour évoluer : sa première machine à vapeur est fournie par *John Cockerill et Cie* de **Seraing-Liège**, son personnel provient de **Belgique** : **Huy, Namur, Vonèche**, et de **France** : **Baccarat**. Le demi-fini est acheté chez *Zoude* de **Namur**. Comment couper la route à de tels concurrents qui se sont unis pour le commerce ? Telle est la question qui se pose au **Val Saint-Lambert**.

En 1838, lors de la fondation de la *Société anonyme des Manufactures* et pour sauvegarder ses marchés, *Kemlin* directeur du **Val St Lambert** qui vient d'ouvrir en 1836 une taillerie à **Bois-le-Duc** pose comme condition pour appartenir à ladite Société, de

¹¹ Philippe J., o.c., p.72.

¹² Lors de l'Indépendance de la Belgique en 1830.

Evolution de l'industrie du cristal en Belgique jusqu'en 1879 et relations entre Namur et Riv. *entre Namur et Riv.*



Douxchamps Alain
 "les verreries Zoude et ls cristalleries namuroises 1753-1879"
 Haute, Belgique, 1979, 140p.

ne plus fournir de produits demi-finis à l'étranger *Regout* de **Maastricht**. En revanche, au sein de la *Société anonyme des Manufactures*, des transferts de personnel et concomitamment de techniques, s'effectuent entre le **Val St Lambert** et les verreries associées ¹³. Les associations et les échanges sont la condition sine qua non de la prospérité qui se manifeste dès 1838. *Kemlin* lui-même quitte le **Val Saint-Lambert** pour **Sainte Marie d'Oignies** où il installe la première glacerie **belge** qui fonctionne de 1837 à 1843.

L'INTERACTION DES VERRERIES ALSACIENNES ET LORRAINES.

Après ce premier aperçu des verreries, cristalleries et miroiteries **belgo-lorraines**, l'exploration d'un autre secteur géographique révèle ses liens avec le précédent. Il s'agit des verreries lorraines de la **forêt de Darney**, précédées par les verreries d'**Alsace** qui, même après leur suppression, perdurent en quelque sorte, par l'existence même de leurs maîtres-verriers qui pèrègrinent en quête de travail. L'histoire des verreries-cristalleries de la **Lorraine de l'Est** sont également parentes mais l'observation du fonctionnement des verreries de la vallée de la **Meuse française** montre qu'elles s'inscrivent dans un autre destin, plus circonscrit et moins en relation avec l'ensemble des verreries de l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin**.

¹³ Philippe J., o.c., p.94.

Les relations qui unissent les verreries de la **forêt de Darney** avec les autres verreries de la région, ne datent pas d'hier. Vers 1369, les premiers verriers viennent de **Bohème** par les provinces **allemandes**. En 1730, la verrerie de **Clairefontaine** est créée par deux fondateurs. *Melchior schmid* qui vient de la **Forête Noire**, par la **Suisse** puis par la verrerie de **Wildenstein** en **Alsace** dans le Haut-Rhin et celle de **Ronchamps**, et les frères *Grezely* qui viennent également de la **Forêt Noire** par la verrerie du **Bief d'Etoz** et celle de **Hang** en **Alsace**. De son côté, la verrerie de **La Planchotte** est fondée, en 1710, par *Nicolas Dubois*, originaire de **Creutzwald**, en **Lorraine**, mais qui venait de la verrerie **Ste Anne de Baccarat** en passant par celle de **Portieux**, et par son beau-frère *Auguste Bonhomme*. Durant plus d'un siècle, il y a interférence entre toutes les verreries de la région : **Clairefontaine**, **La Planchotte**, **Bayel**, **Spay**, **Plaine St Denis**, **Vannes-le-Châtel**, **Fains-les-Sources** et **La Rochère**. De plus, ce sont des actionnaires **Alsaciens**, comme *Kiener* qui administrent la verrerie de **Clairey**. L'origine de la verrerie de **Clairey** en 1863, a pour point de départ, l'arrêt de sa voisine, celle de **La Planchotte** et le rachat, par la verrerie de **La Rochère**, de celle de **Clairefontaine**.

LES MAITRE-VERRIERS ALSACIENS PERIGRINENT.

En **Alsace**, ce ne sont pas des gentilhommes verriers comme en **Lorraine**, mais les maîtres-verriers eux-mêmes qui fondent leurs établissements. Dès le début du XVIIe siècle, les maîtres-verriers alsaciens pérégrinent à la recherche de bois de hêtres et sont contraints, pour s'installer, de demander l'autorisation au seigneur laïc ou religieux du lieu. Cependant, dès l'apparition de l'usage de la houille, ces verriers-ambulants disparaissent en

Alsace au profit du versant **lorrain des Vosges**. Bien qu'elles ferment toutes au cours du XIX^e siècle, dresser l'inventaire de ces verreries reste intéressant parce que les ouvriers-verriers n'ont pas disparu si vite. Au contraire, ils se sont déplacés vers l'**Ouest, Lorraine, Vosges, Meuse** et **Belgique**, et au-delà de l'espace, en quête de travail.

Les hommes, maîtres-verriers recherchent du travail, en différents points de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**. *Georges Walter* (1741–1823), de **Goetzenbruck**, voyage pendant quinze ans, en **Suisse, France, Brabant, Hollande, Plaine-de-Walsch** (un an), **Harrebourg** (un an), **Meisenthal et Goetzenbruck**. *Jacques Henri Teutsch* (1793–1845) notaire à **Drulingen** et son frère *Chrétien* (1798–1845) fondent une verrerie où ils introduisent la fabrication du verre de couleur. Leur problème, comme celui des verriers de tous les temps, est l'approvisionnement en bois.

Les archives attestent qu'ils évoluent dans la région : en 1828 et 1834, le tribunal de **Saverne** est saisi d'une affaire de verriers, et en 1852, celui de **Colmar** déclare que seuls les bois gisants restent à la disposition des verriers. En 1855, *Victor et Edouard Teutsch*, fils d'*Henri*, prennent la relève du père et obtiennent en 1857 et 1860, des droits d'usage dans les forêts du **Hochberg** dit **Huttenwald** à condition que les fours ne cessent jamais plus de deux ans. Par ailleurs, ils gardent le droit d'incinération des bois morts dans les forêts de **Hunebourg** et de **Wimmenau**. Autant de preuves de la tenacité des maîtres-verriers **Alsaciens** pour poursuivre leur art du verre. Le recensement dans la commune de **Wingen** entre 1836 et 1866, montre l'évolution de la

verrerie de **Hochberg** et les noms des verriers se retrouvent sur les passe-ports des registres trouvés aux postes frontières entre la **Lorraine** et la **Belgique**.

Le recensement de 1836 à **Wingen**, relevé par *Antoine Stenger*, établit le nom des verriers suivants : *Haehn, Lenhardt, Reitz, Grässel, Winter, Ernst, Hild, Moerschel, Schlosser, Beck et Eschenbrenne Balthasar*. A ces verriers venus probablement de **Harreberg**, il faut ajouter d'autres ouvriers travaillant dans la verrerie : *Geyer Nicolas et Elsass Philippe* (tiseurs), *Ernst Pierre* (fondeur), *Barido Michel* (étendeur), *Schneider Mathis* (potier), *Weinert Pierre et Chrétien* (polisseurs), *Barido Jacques* (emballeur).

Toujours à **Wingen**, au recensement de 1841, il est rapporté que des vingt-cinq verriers existant en 1836, il n'en reste que quatorze en 1841. Où sont passés les autres ? En revanche, alors qu'il n'y avait que deux polisseurs en 1836, apparaissent neuf en 1841, et deviennent tailleurs-polisseurs. En fait, il ne s'agit peut-être que d'une restructuration interne accompagnée d'une nouvelle qualification. En 1846, le nombre des verriers est resté le même, cependant que les tailleurs-polisseurs ont disparu. Cette fois, nous sommes en droit de nous demander ce qu'ils sont devenus puisqu'il n'est constaté aucune substitution : ils ont donc quitté la fabrique.

Au recensement de 1851, la verrerie se rajeunit : dix-huit verriers dont beaucoup d'apprentis gamins. En revanche, en 1856, alors que le hameau de **Hochberg** ne comprend que 79 habitants, les jeunes quittent la verrerie pour une destination précise : *Winter*

Louis (Normandie), *Winter François* (Suisse), *Winter Ernest* (Espagne), *Haehn Georges* (**Forbach**) *Lenhardt Louis* (Norvège), *Schmitt Louis* (**Prusse**), *Barido Augustin* (Espagne).

Au recensement de 1861, réapparaissent les mêmes noms de famille, *Haehn*, *Moerschel*, et *Reitz*, à la recherche d'un travail "absent pour affaires". D'autres traces sont connues : *Moerschel* qui a évolué en Suisse, à Domat-Ems près de **Chur** puis à **Moutiers**, *Reitz Chrétien*, *Louis* et *Georges* sont vus à **Witten en Westphalie**, *Winter Guillaume* et *Lenhardt Louis* à **Stollberg près d'Aix-la-Chapelle**, enfin, *Lenhardt Georges* travaille à **Meisenthal**. En 1861, il ne reste que six hommes et quatre femmes à cette verrerie *Teutsch*.

LES CRISTALLERIES DE LA LORRAINE DE L'EST FONDEES PAR LA NOBLESSE.

Appartenant souvent à des familles nobles, les cristalleries suivent les vicissitudes de la vie, tantôt les membres en héritent, tantôt ils en sont spoliés parce qu'elles sont confisquées par une politique distributive. Les cristalleries **Lorraines** en sont de bons exemples.

Saint-Louis-les-Bitche : la première mention de la verrerie de **Munzthal** remonte à 1586 mais son existence est éphémère. En

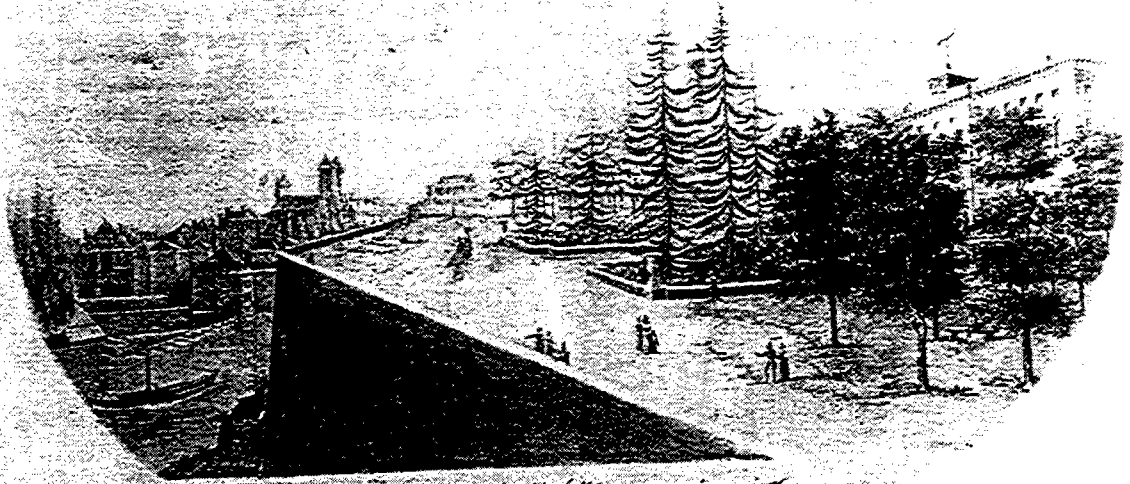
1767, elle renaît de ses cendres sous le nom de *Verrerie Royale de St Louis*. *Maurice du Coetlosquet et Dame Charlotte de la Salle*¹⁴, son épouse, qui habitent **Metz**, sont des actionnaires importants. Après la tourmente révolutionnaire, la cristallerie prospère et découvre le secret du cristal anglais. Elle devient la cristallerie du bon goût français qui invente, entre 1820 et 1830, la notion de service de verres¹⁵. En 1840, St Louis innove en inventant les opalines de couleurs, les presse-papiers *mille fiori* et, en 1853, *Kessler* applique au cristal, les nouveaux procédés de gravures et de décor or.

La cristallerie de **Vallérysthal** appartient, en 1707, au comte de **Lutzelbourg** qui ouvre à **Plaine-de-Walsch**, une verrerie que le baron *Klinglin* transporte, en 1838, au **Val de Vallery, (Vallérysthal)** et qui, annexée en 1870, est associée à celle de **Portieux**. Cette dernière, date de 1705, où *Magnien*, ancien maître d'hôtel du Duc, ouvre à **Portieux**, un atelier de gobeletterie auxquels sont adjoints, en 1710 une fabrique de verre à vitres et en 1714, un atelier de miroitiers. Ces trois ateliers, dispersés géographiquement, sont regroupés, en 1718, en une seule entreprise qui passe, sans trop de dommages, les années révolutionnaires. Au début du XIXe siècle, elle emploie 70 ouvriers et apprentis.

Baccarat est également une fondation de la noblesse : *Mgr de Montmorency-Laval* obtient, le 17 octobre 1764, l'autorisation d'ouvrir la *Verrerie Sainte-Anne* à **Baccarat**. Dès 1816, elle est transformée en cristallerie, grâce à l'intervention d'*Artigues* le directeur de **Vonèche** en **Belgique**. Tout au long du XIXe siècle, ouverte à tous les vents du progrès technique et consciente des

¹⁴ Voir dans la partie iconographique, les portraits de ces personnages.

¹⁵ La recherche de ce produit dans l'un ou l'autre des nombreux châteaux de la région n'a rien donné malgré la centaines de lettres envoyées.



*Il meurt prisonnier
il n'avait pas corrigé!*

L'Esplanade à Metz



C^{te} Charles du Coëtlosquet.
né en 1794.
Conseiller Municipal de la Ville.
Député de la Moselle à la législature
Séance de la Chambre au 2 Décembre,
1852 à Jérusalem 1852.

*Charlotte Eugénie de Ladalle, Baronne
du Coëtlosquet.*
née au Ban St. Martin 1764,
morte à Metz 1832,
le 1^{er} Empire donna l'ordre de l'Étoile au
Fidèle qui s'y refusa.

J^e B^e Maurice, 8^e du Coëtlosquet.
né à Metz 1805,
bâtit les Ecoles St. Vincent et St. Martin pour
les Frères du B. de la Salle;
soigna les malades du choléra en son temps,
résidant à Flappouille, où sa belle-famille
habitait. Sa mort eut lieu le 1^{er} 1866.
mort à Metz le 2 Mars 1868.

Archives privées de la famille
Froment. Metz.

problèmes sociaux, elle ne fait que prospérer. Elle crée une école (1827), une Caisse d'Épargne (1831), une Caisse de Prévoyance (1835) et une Caisse de Retraite (1850). De plus, elle construit, au milieu du siècle, cent-cinquante logements pour ses ouvriers et un foyer d'apprentis. Des fêtes sont organisées en son château.

Ainsi, l'historien peut constater l'évolution et le dynamisme de ces cristalleries qui interfèrent sans arrêt entre elles, c'est le secret de leur survie. Elles bougent et se déplacent entre **Meuse et Rhin**, bousculées par les conjonctures d'ordre politique ou les tendances personnelles à se porter au-delà des frontières. A l'instar des faïenceries *Villeroy et Boch*, les hommes responsables de ces entreprises savent prévenir et surmonter les difficultés, déceler et profiter des opportunités qui s'offrent à eux, indépendamment des frontières politiques qu'ils savent temporaires. Ils drainent derrière eux, tout un espace francophone et une communauté unie par des contrats écrits ou accords tacites. En revanche, les verreries meusiennes, plus stables géographiquement, ne peuvent survivre aux secousses du progrès et de la concurrence.

LES VERRERIES MEUSIENNES BOUGENT PEU.

Les verreries meusiennes suivent un autre destin que les verreries et cristalleries belges, lorraines et alsaciennes. A la fin du XVIIe siècle, une véritable révolution consécutive à une invention, s'opère dans les verreries d'**Argonne**. Le bénédictin *don Pérignon* originaire de **Ste Menehould** ayant mis au point la fabrication du champagne demande la fabrication d'un flacon robuste qu'exige la pression des gaz. En conséquence, les verreries se voient obligées

de répondre à cette exigence à laquelle s'ajouteront d'ailleurs les cloches de jardin et les bocaux de conserve à l'eau de vie, au sel et au vinaigre. C'est, pour plus d'un siècle, la prospérité des verreries **meusiennes**.

D'après les recherches de *François Jannin*, il existerait encore au minimum neuf verreries en fonction en **Argonne** durant le XIXe : **La Harazée** commune de Vienne Le Château (1476–1853), **Les Recrètes** commune de Neufour (1521–1869), **Le Claon** village (1548–1835), **Les Senades** commune **des Islettes** (1581–1910), **Le Four de Paris** commune de Boureuilles (XVIIe–1884), **Lochères** commune d'Aubrèville (XVIIe–1855), verrerie St Bernard à l'abbaye **Le Claon** (1708–1835), **La Vignette** commune de Ste Menehould (1763–1835) et **La Camuterie** commune de Ste Menehould (1831–1847).

Il va sans dire que la Révolution Française de 1789 est un tournant pour les verreries elles-mêmes qui suivent les idées de leurs protagonistes. D'abord, celles placées aux portes de France, **La Chalade** et **La Vignette** sont dévastées en 1792, ensuite, celles dont les fils de verriers sont engagés aux côté des républicains et de l'Empereur vont prospérer un temps, tandis que beaucoup d'autres, celles dont les agents fidèles au Roi, émigrent avec les princes, vont périr. Vont-ils, les uns ou les autres, porter leur art au-delà des frontières ? C'est un point de cette recherche. Enfin, une troisième catégorie, de riches bourgeois, banquiers, hommes d'affaires et spéculateurs réussissent à prendre pied dans la profession 16 : par l'alliance ou au contraire le divorce, ils semblent faire le bon choix. D'une part le jacobin *Florion* qui avait épousé en

16 Jannin F., *L'industrie du verre en Argonne*, p.98.

1798, *Marie-Louise de Bigault d'Avocourt* finit par être seul propriétaire de la verrerie **La Vignette**, tandis que d'autre part, *Marie Adelaïde de Bonnay* mariée à *Louis de Finance* émigré, choisit de divorcer pour éviter la saisie des biens.

Cependant, malgré toutes ces combinaisons et malgré la production considérable du milieu du XIXe siècle, en 1843, on fabrique deux millions huit cent mille (2 800 000) bouteilles, le nombre des verreries diminue pour se limiter à deux à l'aube du XXe siècle : celle **des Islettes** qui atteint un stade industriel mais cesse en 1937 et celle **des Senades** qui s'éteint en 1910. Du point de vue de la mobilité de l'emploi, *François Jannin* constate qu'elle est à peu près nulle durant le XIXe. Des procès sont même attentés à ceux qui veulent débaucher un ouvrier d'une autre verrerie. **Le Neufour** et **Le Claon** ont été opposés à **la Camuterie**. Au niveau des propriétaires, la mouvance est également restreinte et joue par cercles concentriques et à partir de 1830, les mêmes noms de famille réapparaissent d'une verrerie meusienne à une autre.

En 1826, c'est la fermeture des petites verreries de **La Contrôlerie**, **Bellefontaine** et **Conrupt**. On pourrait se demander ce que deviennent les patrons quant aux ouvriers, ils sont partagés entre la misère du travail en forêt et la mendicité. Avant et après la Révolution de 1830, toute une série de créations ou au contraire de mises en faillite sont déclarées. En 1828, ou plus précisément en 1831, s'installe la verrerie **La Camuterie à Ste Menehould** ; elle sera la plus importante d'Argonne. On peut se demander d'où viennent les ouvriers et pourquoi le propriétaire *Simon* la déclare en faillite dès 1833 alors qu'elle ne ferme qu'en 1847. En 1832, *Raux* à **Lochères** déclare la faillite de son entreprise et *Jean-Marie de*

Bonnay lui succède. Enfin, en 1833 *Florion*, l'ex-jacobin déclare en faillite **La Vignette** et **Les Senades** et *Gandar* déclare en faillite **Le Neufour**. Après toutes ces fermetures ou reprises, s'ouvre une époque relativement tranquille pour les verreries : les gentilhommes reprennent leurs postes pour ne pas dire leurs droits ou privilèges et deux noms dominant alors la situation, il s'agit des familles *De Parfonrut* et *De Granrut*.

En 1850, les frères *Eugène* et *Alfred Granrut* de **La Harazée** achètent les usines du **Neufour** et du **Four de Paris** qu'ils agrandissent et modernisent. En 1864, messieurs *Schmid* et *Du Houx* fondent la verrerie de **Fains-les-Sources** près de **Bar-Le-Duc** devenue *Compagnie Française du Cristal* qui ferme ses portes en 1978. Il est intéressant de noter que, plus d'un siècle plus tôt, en 1730, un certain *Melchior Schmid* évoluait en **Alsace** et dans la région de **Darney**. A la mort de *Jean-Claude Parfonrut*, la verrerie **des Senades** est reprise par ses filles qui refusent de pactiser avec les frères *Granrut* jusqu'en 1884 où vieillissantes, elles font appel à un jeune parent, *Louis de Granrut*.

L'ARRIVEE DU CHEMIN DE FER ACCELERE LE PROCESSUS.

L'avènement du chemin de fer en 1869 accélère les transformations utiles : les usines et les maisons d'ouvriers du **Neufour** sont démontées et transportées **Aux Islettes** le long de la voie ferrée et cette fabrique passera enfin au stade industriel. La

verrière de **Ligny-en-Barrois** fondée en 1873 grimpera les échelons de la spécialisation pendant un siècle pour devenir en 1972, *Essilor*, le 3e groupe mondial de l'optique oculaire. Bien que ce dernier point dépasse le cadre de notre étude, il faut noter en passant, la "dimension mondiale" de la trop modeste **Meuse**.

En conséquence, l'historien constate qu'il n'existe pas de relations entre les verreries **meusiennes** et les verreries **belges, lorraines ou alsaciennes**. Les causes sont à rechercher tant sur le plan politique qu'artistique et technique : la **Meuse** ne fabrique pas les mêmes produits ni ne jouit d'un réseau de communications favorable. C'est peut-être la raison pour laquelle elle reste plus isolée et finalement disparaît ou se transforme : les frères *Charles et Emmanuel Champigneulle* qui ont étudié au collège St Clément de **Metz** s'installent à **Salvange près de Bar-Le-Duc** où ils fabriquent des vitraux et le messin *Charles Laurent Maréchal* (1801–1887) les y rejoint après l'annexion. Ainsi s'inscrit un certain renouveau qui établit une continuité.

VERRIERS
Ambulants qui passent à Givet

Nom	Prénom	Origine	Profession	Destination	Code	Date
SOUTERMEISTRE	FRANCOIS AUGUSTE	VONECHE	VERRIER	BACCARAT	VER	20
LELIEVRE	LOUIS ANSELME		VERRIER	BACCARAT	VER	21
TIOUX	JOSEPH	GIVET	OUVRIER CHEZ D'ARTIGUE	BACCARAT	VER	21
DEVERT	LOUIS	MELUN	OUVRIER CHEZ D'ARTIGUE	BACCARAT	VER	21
LOSER	CHRETIEN		OUVRIER CHEZ D'ARTIGUE	BACCARAT	VER	21
VINEK	CHARLES		OUVRIER CHEZ D'ARTIGUE	BACCARAT	VER	21
AMIABLE	JEAN BPTISTE	CLAIRFONTAINE AISNE	OUVRIER A VONECHE	BACCARAT	VER	21
HOUELLE (?)	CHARLES	PORTIEUX	VERRIER A VONECHE	BACCARAT	VER	21
FRIVET	JEAN LOUIS	AUBAGE	VERRIER A BACCARAT	BACCARAT	VER	21
HERBUTOT	JEAN BAPTISTE	CARIGNAN	VERRIER A LA MANUFACTURE DE BACCARAT	BACCARAT	VER	21
SCHMITH	GEORGE	MONTHERME	SOUFFLEUR DES VERRES A VITRE	NEVERS	VER	22
BRICE	JEAN BAPTISTE		COMMIS DE LA VERRERIE	BACCARAT	VER	22
BAUDRA	ANTOINE BATHELEMY	BACCARAT	TAILLEUR SUR CRISTAUX	ST LOUIS MOSELLE	VER	23
SAINTE PIERRE	JACQUES	BACCARAT	PROPRIETAIRE DES VERRERIES DE VONECHE	PARIS	VER	23
MARTIN	JACQUES	VONECHE	VERRIER	DIJON	VER	25
FURNAUX	JEAN JOSEPH	PARIS	TAILLEUR SUR CRISTAUX	GIVET, PARIS	VER	26
SEGUIN	JEAN FRANCOIS	VONECHE	CAISSIER DES VERRERIES	PARIS	VER	26
BONNEAU	ANTOINE	VONECHE	DIRECTEUR DE VERRERIE	PARIS	VER	27
ROSE	JULIEN JOSEPH	VONECHE	POTIER EN TERRE	FORGES LES LOUPS	VER	27
ROBSON	EDOUARD	LONDRES PUIS SAINT CLEMENT	CHIMISTE	METZ ET FRANCE	VER	28
PIERROT	CHARLES	BACCARAT	GRAVEUR SUR CRISTAUX	GIVET, SEDAN	VER	28
THRION	JACQUES	BACCARAT	GRAVEUR SUR CRISTAUX	GIVET, SEDAN	VER	28
SEIDLINGER	JOSEPH	SAINTE LOUIS MOSELLE	SOUFFLEUR SUR CRISTAUX	PARIS	VER	28
DUPONT	PHILIBERT	PARIS	TAILLEUR SUR CRISTAUX	PARIS	VER	28
ADAM	NICOLAS	BELGIQUE	TAILLEUR SUR CRISTAUX	PARIS	VER	29
CLAUDEL	JOSEPH ARNAUD	BAR LE DUC	MIROITEUR	NAMUR, PAYS BAS	VER	29
MAILLARD	NICOLAS	VOSGES	TAILLEUR SUR VERRE	METZ, MEZIERES	VER	29
SELLIER	HONORE	PARIS	TAILLEUR DE CRISTAUX	BRUXELLES, ROCROY	VER	29
ALLARD	PIERRE FRANCOIS	PARIS	TAILLEUR DE CRISTAUX	BRUXELLES, ROCROY	VER	29

Ce tableau montre qu'il existe un mouvement de personnel entre la cristallerie de Vonèche et celle de Baccarat où les verriers se rendent.

L'IMPACT TRANSFRONTALIER DE BACCARAT.

Les cristalleries ne sont pas étudiées en elles-mêmes, mais simplement pour les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec d'autres secteurs de production tout au long du XIXe siècle. **Baccarat** entre dans la même logique. Comme le cristal de **Baccarat** est un produit de luxe, l'hypothèse de départ était de découvrir ce produit sous la forme de lustres ou de services de verres, dans l'une ou l'autre Maison ou château de l'espace transfrontalier. Mais, force est de constater que les châteaux de la province conservent les objets de l'Ancien Régime, gardent le souvenir du XVIIIe et semblent refuser d'acheter les produits de la bourgeoisie. Pour le moment, seuls les non-dits servent de preuves. Pourtant, **Baccarat** est très présent dans les cadeaux officiels, lors de l'inauguration du canal de Suez en 1869. De plus, **Baccarat** traite avec les Cours et reçoit à table, les Grands de ce monde. A ces solennités s'ajoutent des fêtes qu'organise, de temps à autre, l'administrateur au château de la cristallerie.

Ces réceptions constituent un événement. Les participants appartiennent à la noblesse, aux sphères dirigeantes de l'industrie et de la finance, au monde des arts, des sciences et des lettres. Les acteurs du *Théâtre français* font parfois le déplacement de **Paris** à **Baccarat**. Les invités de **Lunéville** et des châteaux les plus proches viennent pour le spectacle et le bal seulement, ceux de **Nancy** et de **Paris** y couchent. Puisque les descendants de la noblesse lorraine sont invités à **Baccarat**, les *d'Hoffelize, de Mitry, de L'Espée, de Sandronvillers, de Ludre, née Beauvau*, comment se

fait-il qu'aucune réponse n'apporte la preuve de l'achat d'un service de cristal de l'époque, ou de tout autre art décoratif de la région : lustres en cristal, mais aussi papiers peints de **Rixheim** dans le **Haut-Rhin** ou dentelles de **Nancy**, **Mirecourt** ou **Lunéville**.

De même, les recherches furent vaines quant à la preuve du passage de troupes de musiciens ou de comédiens, à l'occasion de mariages ou d'anniversaires. En revanche, en 1864, dans son château, **Baccarat** fête le centenaire de sa fondation, en présence de personnalités civiles, religieuses et militaires, nationales et régionales. Et après les nombreuses médailles obtenues aux différentes expositions industrielles et universelles, la cristallerie est au premier rang des manufactures qui font honneur au goût et au génie français. Images brillantes d'une époque, les fêtes illustrent donc le prestige de **Baccarat**.

Pour être complet, il faut encore noter la création, en 1843, de la cristallerie de **Wadgassen en Sarre**, par *Villeroy et Boch*, ce qui permet l'interférence de ce chapitre avec celui des faïenceries.

Conclusion.

Pour la période 1815–1870, l'étude de l'impact transfrontalier des verreries et cristalleries semble se nouer autour de la fabrique de Vonèche créée en 1808 en territoire français devenu en 1815 sous domination hollandaise. La solution transfrontalière fut remise en cause ensuite. En effet, la Révolution de 1830 semble avoir donné un coup d'arrêt à Vonèche en Belgique, tout comme à certaines verreries de la Meuse française. Ces dernières, sans relations internationales et sans alliances étrangères ont déperissé lentement entre 1828 et 1835. On peut se demander s'il y a transfert des compétences en Belgique où s'ouvrent en 1836, de nouvelles verreries le long de la Meuse et où se forme la *Société Anonyme des Manufactures*. En revanche, Baccarat et La Val Saint-Lambert traversent ces périodes difficiles et s'inscrivent dans la continuité et le progrès jusqu'à nos jours.

L'exemple des verreries meusiennes donne à réfléchir. En effet, il n'existe pas ou peu de relations entre les verreries meusiennes et les verreries belges, comme c'est le cas pour les cristalleries. Les causes sont à rechercher tant sur le plan de politique nationale, par le manque d'infrastructures dans ces régions

et à cause de la pénurie de bois, que sur le plan de l'administration de ces fabriques. Repliées sur elles-mêmes, presque toutes ferment leurs portes entre 1826 et 1833. Deux seulement sont prospères en 1850. Et à l'aube du XXe siècle, seule *Essilor* de réputation mondiale reste le témoin des verreries meusiennes et se montre compétitive.

Pourtant, dans le cas des verreries meusiennes, aucune frontière religieuse ou linguistique n'est rencontrée et les frontières idéologiques sont négociées davantage par des ruptures que par des associations. En revanche, les cristalleries s'inscrivent d'emblée dans le processus d'un libéralisme aux dimensions internationales qui l'oblige, du point de vue patronal, à la concurrence ou aux échanges transfrontaliers, facteurs de progrès et de création.

D'autres interférences, militaires celles-là, jouent également un grand rôle dans la fermeture ou la continuité des faïenceries, des verreries et des cristalleries. D'après *François Reitel*, le déclin de nombre de verreries vers le milieu du XIXe siècle serait dû à l'interdiction de défricher dans les zones de servitudes militaires, (et le bois est la seule ressource énergétique des verreries), et l'impossibilité de faire venir du charbon par chemin de fer. En revanche, là où ce dernier arrive, les activités continuent et se transforment. C'est le cas des faïenceries de Mettlach en Sarre et de Sarreguemines¹⁷ en Moselle et des cristalleries de Biche.

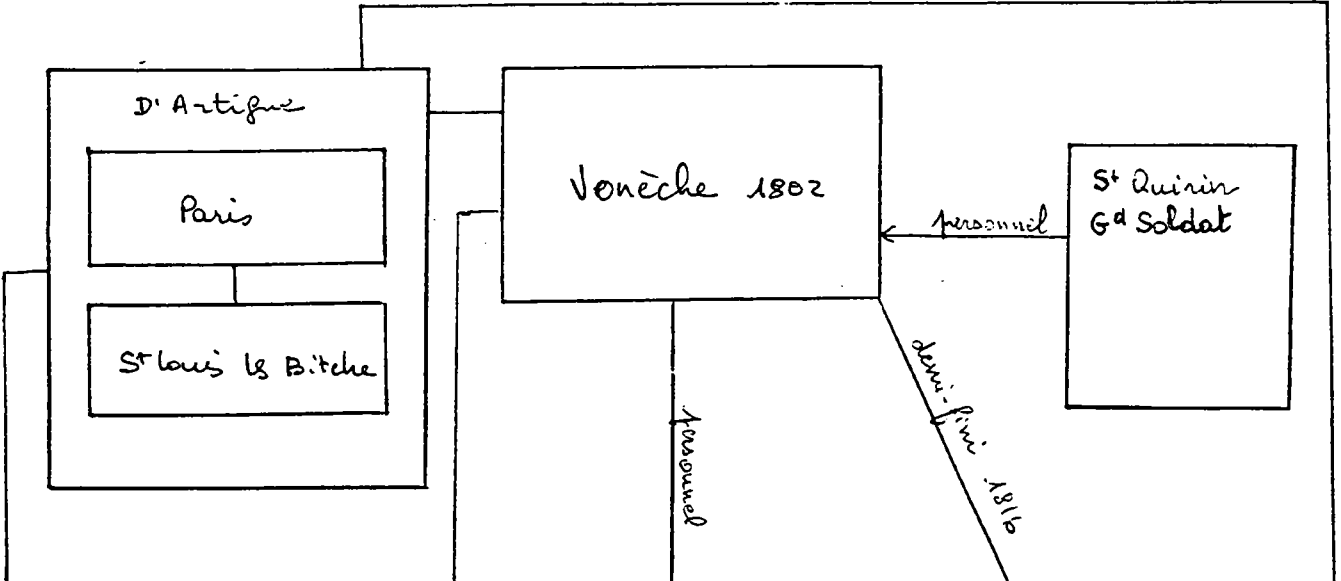
Sur le plan social et artistique la synthèse de la circulation des objets, des idées et des hommes entre les différentes verreries

¹⁷ Reitel François, *Rôle de l'armée dans la sauvegarde des forêts en Lorraine aux XIXe et XXe siècle*, in Les Cahiers Lorrains, S.H.A.L., Metz, n° 3-4, 1992, p. 323 à 332.

des objets, des idées et des hommes entre les différentes verreries et cristalleries fait apparaître une évolution constante des produits de luxe sortis de Baccarat et du Val Saint-Lambert. A partir du milieu du XIXe siècle, ces manufactures participent aux Expositions Industrielles et Universelles. Nous avons envisagé de prouver que ces produits de luxe appartenant aux Arts Décoratifs étaient achetés par les libéraux des villes, pour décorer l'hôtel de ville ou le théâtre de la cité où ils ont un pouvoir politique, pour éclairer les casinos des villes d'eaux ou des châteaux de bourgeoisie industrielle. Rien ne fut trouvé dans ce sens. En revanche, une correspondance avec les descendants des nobles semble indiquer qu'au XIXe siècle, ils se confinent encore dans leurs objets et leurs meubles du XVIIIe.

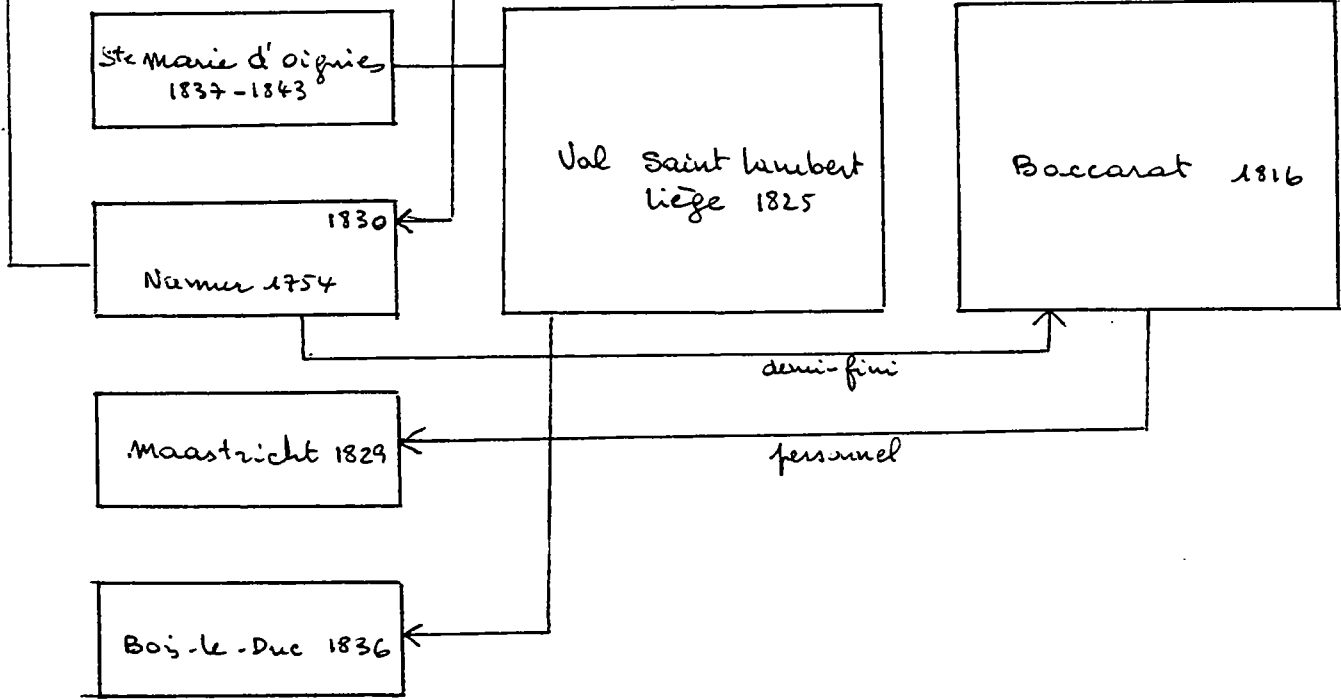
CRISTALLERIES

1) Relations interfrontières des directeurs

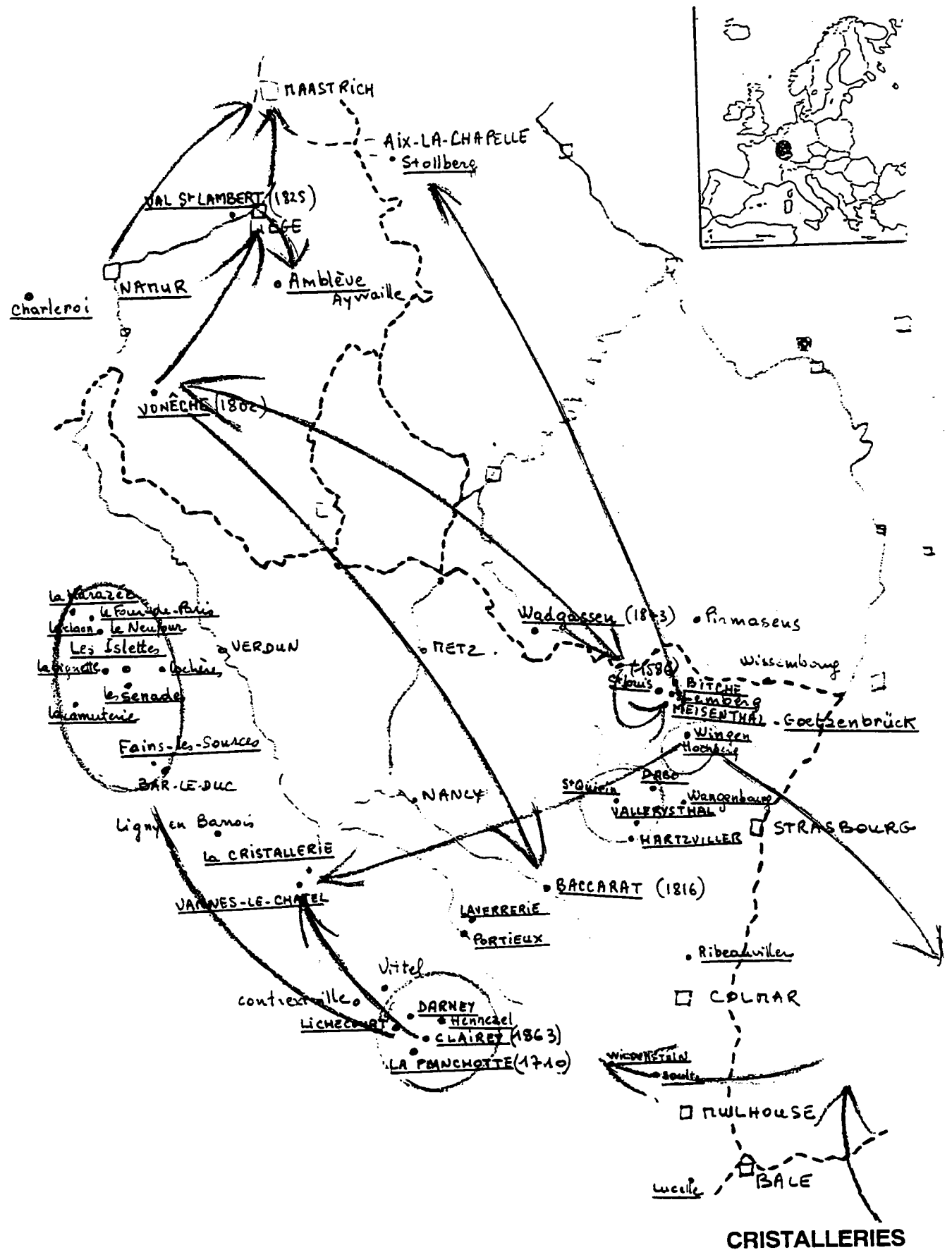


2) Expansion géographique

Société Anonyme des manufactures 1836



Verreries et Cristalleries



CRISTALLERIES

Relations interfrontières des directeurs

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Domaine de la création.

Indépendamment des frontières politiques et territoriales qui séparent les différents Etats de l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin, les hommes butent à d'autres limites qui tentent d'empêcher la circulation des idées nouvelles et des hommes. Devant les différentes frontières qui se présentent à eux, frontières idéologiques entre les conservateurs et les progressistes, frontières socio-professionnelles entre les civils et les militaires, les bourgeois et les paysans, frontières linguistiques propres aux régions des confins et frontières religieuses entre les religieux et les laïques dont les symboles sont le curé et le maire, les hommes de la première moitié du XIXe siècle secrètent des stratégies pour passer du secteur primaire au secteur secondaire.

Alors que les hypothèses de l'étude étaient basées exclusivement sur les frontières politiques et territoriales, il s'avère que les conclusions de la recherche sont tout autres dans la première partie de la thèse. L'étude réalisée révèle que ce sont les frontières sociales et religieuses qu'il s'agit de franchir. Moins claires et plus surnoises que les frontières politiques, elles sont aussi plus difficiles à détecter, à nommer et à dépasser. Des agriculteurs éclairés y échouent alors que des serruriers-mécaniciens réussissent.

Stratégies pour passer la frontière qui sépare le secteur primaire du secteur secondaire.

L'expérimentation des charrues perfectionnées et l'installation des horloges publiques sont le prétexte pour faire circuler la nouvelle idée de passer d'une société agricole à une société industrielle. La matrice spirituelle de ceux qui s'y activent tente de le prouver. L'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin qui brasse différentes populations et différentes religions permet cette audace, mais certaines régions catholiques lorraines et luxembourgeoises sont plus réticentes que leurs voisines d'Alsace et de Belgique où la présence des protestants participe au mouvement. Cependant, à la frontière idéologique, l'influence des progressistes sur l'agriculture lorraine n'est pas à la hauteur de leurs espérances et à la frontière religieuse, la pose des horloges publiques qui ouvrent une nouvelle ère et qui concurrencent les cloches, suscite bien des polémiques surtout en Lorraine catholique.

Stratégies pour réussir dans l'industrie et le commerce sur tout l'espace transfrontalier.

Cette première étape de l'entrée dans le secteur secondaire étant franchie ou du moins clairement posée, il s'agit de réussir dans l'industrie et le commerce en franchissant les frontières politiques dressées entre les Etats ou en les contournant par des contrats d'alliances ou d'associations. Les faïenceries et les cristalleries prises comme objets d'étude, entrent dans cette stratégie. Les premières qui s'étaient installées en terre française avant 1815, gardent leurs positions géographiques et s'adaptent périodiquement aux nouvelles clauses politiques. Les secondes, habituées à pérégriner à la recherche de bois, se déplacent et s'étendent sur un vaste

espace transfrontalier en emportant avec elles les capitaux, les hommes et leurs techniques. A l'instar des faïenceries, les fondeurs de cloches optent pour l'alliance et l'association.

Quant aux commerçants, illustrés par les colporteurs transfrontaliers devenus marchands-tailleurs internationaux, ils passent de leur statut de colporteurs ambulants à celui de marchands-tailleurs sédentaires. Les colporteurs lorrains, en tissu et en mercerie, se transforment en marchands-tailleurs, fondateurs des Grands Magasins de confection qui s'installent d'abord dans la vallée mosane belge. Ils essaient dans les villes qu'ils connaissent bien par leur ancien métier et choisissent les lieux les plus fréquentés : lieux de pèlerinage, vallées usinières et noeuds ferroviaires en projet. Cependant, ne faisant confiance qu'à eux-mêmes ou se méfiant de l'étranger, ils tirent tout leur personnel de leurs villages lorrains d'origine où ils ont fondé des écoles tenues par des religieuses pour assurer l'instruction et l'éducation morale de leurs futurs collaborateurs.

Ainsi, pour les objets étudiés, l'espace transfrontalier a rendu possible le développement de l'industrie et du commerce parce que certains hommes de progrès, regroupés et organisés en famille ou en associations transfrontalières, ont su changer en opportunité ce qui, de prime abord se présentait comme un obstacle à leur activité. Leur faculté de création a changé les interférences entre les nations en tremplin international.

Enfin, ils ont su franchir les frontières linguistiques de l'espace transfrontalier. Pour les uns, la cohabitation quotidienne les y a préparés depuis leur naissance. Seuls les Lorrains de langue française se montrent plus méfiants ou plus paresseux devant l'étude d'une seconde langue. Mais ils contournent l'obstacle : au lieu de s'installer vers l'Est en terre bilingue dans les vallées mosellanes et rhénanes, ils choisissent la région

francophone de la vallée mosane et descendent la Meuse jusqu'en Wallonie.

Les différents exemples étudiés prouvent que les échanges transfrontaliers existent bien au niveau des objets et des produits. Il suffit aux hommes d'inventer des systèmes et des stratégies pour contourner la difficulté de franchir les frontières. Le problème est résolu soit par des stratégies internes au groupe en question, soit par des contrats passés avec l'Etat dans lequel ce groupe est implanté. La solution extrême étant de se replier outre-frontière dans une autre maison du groupe si elle existe. Toutes ces solutions ont été imaginées, par des hommes de progrès, au cours du XIXe siècle et la proximité des frontières en facilitait leur réalisation.

Cependant, le problème majeur qui se révèle à l'issue de cette analyse des pratiques culturelles, n'est pas celui de passer les frontières territoriales, mais bien celui de franchir la frontière idéologique. Si dans la représentation mentale, la territoire d'outre-frontière est constitué d'inconnus que l'on appréhende, il y a de fortes chances pour que l'on ne s'y porte pas. C'est l'exemple des charrues et des horloges publiques. Si le territoire d'outre-frontière est habité par des gens d'une autre confession, l'on ne s'y installe pas non plus, sauf si c'est pour le conquérir à nos idées. Ainsi, aux carrefours de ces questions à caractère stratégique, se situe une autre approche, celle de l'étude des milieux qui les produisent. C'est le sujet de la deuxième partie qui s'interroge sur la circulation des idées. Il est indispensable de rechercher ce qui pousse les hommes à opter pour tel ou tel déplacement transfrontalier. D'où viennent ces idées de passer ou de ne pas passer telle ou telle frontière et d'abord, la frontière territoriale ?

DEUXIEME PARTIE

MOUVEMENTS D'*IDEES* COURANTS SPIRITUELS OU *LES MATRICES QUI ONT FORME LES HOMMES.*

"Aujourd'hui, le Saint-Père envoie des camées au pacha d'Egypte, et se promène sur le bateau à vapeur "mahmoudieh", fait inouï et qui montre brusquement, quand on y réfléchit, le prodigieux changement des choses, le pape assis paisiblement dans cette invention des huguenots baptisée d'un nom turc".

Victor Hugo,
Le Rhin, Lettres à un ami, 1842, p. 434.

MOUVEMENTS D'IDEES ET COURANTS SPIRITUELS.

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE.

Disons d'emblée que, si nous considérons les différentes confessions, l'étude ne s'apparente en rien à une histoire religieuse qui se voudrait davantage philosophique qu'historique. Ce serait alors un système clos sur lui-même qui place le religieux au sommet d'un observatoire surveillant et jugeant le territoire spatio-

temporel où les hommes se démènent. Ce n'est pas notre propos. Selon notre point de vue, le religieux inonde tous les interstices spatio-temporels, s'y insère et participe à la lutte des hommes pour localement et périodiquement, les libérer ou les assujettir selon le cas. En conséquence, nous choisissons de placer les confessions *religieuses et laïques*, dans l'arène des hommes et d'essayer de découvrir, grâce à l'héritage des sociologues et des historiens, l'influence capillaire qui y circule (1).

Cette *Classe 6* des confessions se donne pour objectif de rendre compte du passage des agents de propagation et d'ancrage de la foi, *catholique, protestante, juive et laïque*, dans les régions transfrontalières, et constitue une page importante de l'histoire culturelle de cette région des marches où les différentes appartenances se croisent ou cohabitent. La spiritualité d'un homme et de sa communauté de réflexion imprègne toutes les actions, c'est la raison pour laquelle la reconnaissance des différentes matrices religieuses éclaire sur le sérieux des projets et des entreprises réalisés par les différents groupes d'appartenance.

Au XIX^e siècle, ces terres de passage sont secouées par bien des positions religieuses qui manquent de tolérance les unes vis à vis des autres, mais dans chaque confession, il existe des humanistes qui savent drainer les énergies positives. Et, peut-être plus qu'ailleurs en **France**, des villes, grandes et petites, comme **Strasbourg et Phalsbourg**, ont appris à gérer la présence simultanée des différentes confessions qui se côtoyaient dans la quotidien. Des institutions nouvelles ont structuré cette difficile

1 Conférence de Michel Lagrée : *Histoire religieuse, histoire culturelle*, Paris, 30-11-1992.

cohabitation², que les conjonctures de crise et les tendances partisans remettaient périodiquement en cause. De plus, comme en bien des points de l'**Europe**, à l'émergence d'un courant libéral, se superpose la résurgence périodique de l'affrontement entre gallicans, josphistes triomphants après 1815, grâce à l'autoritarisme des Gouvernements, et ultramontains qui regagnent du terrain, à partir de 1830 grâce en particulier aux doctrinaires et aux censures romaines. C'est alors qu'aux nombreuses encycliques doctrinaires et morales qui révèlent la pensée catholique, répondent l'obéissance et l'ardeur des religieux qui se multiplient et répandent leurs idées.

Un mouvement semblable de retour aux sources peut être suivi à la trace dans ces régions polyconfessionnelles. D'une part, le *Réveil* chez les protestants et d'autre part, la résistance au mouvement d'*émancipation* chez les israélites en sont des exemples. Dans un tel contexte, qu'il nous soit permis cependant de consacrer davantage de pages au Catholicisme qui, avec le retour et l'appui de la Monarchie, se montre très missionnaire et souvent dominant et triomphateur par le nombre, l'ardeur et le prosélytisme de ses membres. Alternativement appelés ou chassés, les jésuites et les missionnaires sont passés de la **Meuse au Rhin** en laissant la trace de leur enseignement et de leur spiritualité plutôt ultramontaine. De leur côté, les religieuses **lorraines**, souvent bilingues, participent activement à l'instruction des enfants, tant en **Belgique** et en **Luxembourg** que dans les campagnes de l'**Est de la France**.

² Wahl Alfred, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939*, thèse de doctorat sous la direction de Raymond Poitevin, Metz, 1980, livre III.

Bien que souffrant également de l'autoritarisme de la Sainte Alliance, les églises protestantes et les consistoires juifs ont un tout autre projet spirituel et temporel que les catholiques. Comme dans d'autres régions de la **France**, ils projettent l'industrie française dans un courant dynamique et libéral et lui font prendre un tournant décisif de son histoire. Leurs positionnements géographiques respectifs sont appréhendés à partir d'études de spécialistes. Cette présente étude se borne à ne nommer que leurs déplacements structurels ou conjoncturels, concrétisés par la constructions de leurs lieux de culte et leurs engagements temporels.

L'historien se propose également de déceler la présence et l'action des loges maçonniques encore bien implantées dans ces régions durant le XIXe siècle, ainsi que le passage fugitif des Saints-Simonniens dont quelques élèves de l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie de **Metz** se sont faits les hérauts.

I – LES CATHOLIQUES

LA CIRCULATION CATHOLIQUE ENTRE MEUSE ET RHIN.

Bien que la trace légendaire et nostalgique de *Napoléon* persiste encore longtemps dans l'imaginaire des peuples du XIXe siècle, l'**Europe** de l'Empire est dissoute en 1815. En revanche, nous assistons à l'union de la Sainte Alliance sur toile de fond religieuse : l'Empereur de l'**Autriche** catholique, le Roi de la **Prusse** protestante et le Tsar Alexandre 1er de la **Russie** orthodoxe, signent leur pacte, le 26 septembre 1815, à **Paris**. La papauté, trop soucieuse de garder son indépendance, ne s'y associe pas, et cependant, nous sommes en face de l'union du sacré contre le profane, et cette union se scelle et se manifeste par les mises en place, progressives mais réelles, d'hégémonies religieuses.

Dans ce premier chapitre, notre propos est de découvrir, dans l'espace géographique transfrontalier et le contexte historique circonscrits, les traces physiques et les représentations imaginaires que portaient le courant religieux catholique, en particulier son emprise sur l'enseignement et le redéploiement de ses Missions qui font partie intégrante de l'histoire culturelle des pays concernés et qui ont marqué les peuples de ces régions des confins.

REUNION DES EVEQUES ENTRE MEUSE ET RHIN (1).

REUNION DES EVEQUES BELGES (2)

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voulons rappeler les collectifs qui se sont formés pour mieux répondre aux attentes des Catholiques **belges**. Ils sont de deux ordres puisque nous avons d'abord, en 1827, la signature d'un Concordat entre le pape et *Guillaume 1er* des **Pays-Bas**, et ensuite, en 1829, l'Union des Catholiques et les Libéraux contre *Guillaume 1er* des **Pays-Bas**. Cet avertissement sévère force *Guillaume 1er* à supprimer, en 1830, le collège philosophique de **Louvain**. Cependant, quelques mois plus tard, l'Indépendance de la **Belgique** est gagnée et une nouvelle donne se présente. La liberté d'association permet à tous de se grouper ; personne ne peut donc faire grief aux évêques **belges** de se réunir. Cependant, pour éviter de constituer un bloc d'opposition ou de type d'Ancien Régime, selon la lecture qu'on pourrait en faire, et à l'instar des évêques **français**, les évêques **belges** entourent leurs réunions de beaucoup de discrétion.

1 Brosse Olivier de la, *chronologie Universelle*, Hachette, 1987, (complété par des notes personnelles).

2 Simon A., *Réunion des évêques de Belgique 1830-1867*, Procès Verbaux, Louvain, Cahiers 10, 1960.

Pourtant, en 1830, il s'agit, de réorganiser la **Belgique** catholique. "A partir de ce moment, les assemblées sont régulières et annuelles ; elles se tiennent à **Malines** au palais archiépiscopal". Lorsque trop de questions se posent à l'Eglise belge, le rythme des réunions s'accélère et il n'est pas rare, entre 1830 et 1867, de voir deux ou trois réunions par an, et en des lieux divers. Ces réunions se placent souvent début juillet pour une durée de quelques jours. Pour l'espace qui nous occupe, celle de juillet 1866 s'est tenue à **Liège**.

Les évêques les plus influents sont l'archevêque *Sterckx* et *Von Bommel* l'évêque de **Liège**. Les questions étudiées durant cette période 1830–1867, sont chronologiquement : l'encouragement des missions proposé par *Von Bommel* (1830), l'érection de l'Université Catholique de **Louvain** (1841–1842), l'affaire des jésuites (1845–1846), ou le traditionalisme louvaniste (1860–1866). Le nonce *Fornari*, diplomate romain qui assiste souvent aux réunions n'est pas toujours de l'avis des évêques. Il s'exprime à propos des jésuites : "C'est un vrai scandale de voir une telle persécution suscitée par les évêques". Son successeur *Gizzi* dont la présence n'est pas souhaitée par les évêques s'élève également contre leurs propositions au sujet de la personnification de l'Université de **Louvain**. Les procès verbaux de toutes ces réunions sont conservés, mais officiels, ils sont loin de redonner toute la teneur des propos des évêques.

Au sortir de la période des religions d'Etat, les questions soulevées par les évêques et surtout les réponses qu'ils essaient de leur donner, révèlent une certaine modernité par rapport aux positions romaines, et une certaine retenue pour ne pas alerter ou exaspérer les Libéraux auxquels les Catholiques se sont unis. Mais ces "libertés modernes" ne sont souvent reconnues que dans la

mesure où elles facilitent l'expansion apostolique. De plus, bien que conscients de devoir se dégager des habitudes d'Ancien Régime, où la Religion et l'Etat étaient intimement liés, ils recherchent encore souvent l'appui du Chef de l'Etat pour sauvegarder leurs intérêts religieux. Toujours conscients de leur dignité, ils restent sévères vis-à-vis du clergé et des fidèles, et "leur préoccupation de centralisation administrative et apostolique paraît toujours évidente" (3). En 1834, ils obtiennent la fondation de l'Université Catholique de **Louvain**.

Un des grands intérêts des procès verbaux des réunions des évêques **belges** est leur prise de position politico-religieuse à propos de la liberté de l'enseignement qui, pour les évêques, est "une question d'âmes" ou plus clairement, de prosélytisme religieux. Toutes les lois ont été minutieusement étudiées par l'auguste assemblée : loi organique de l'Enseignement Supérieur (1835), loi organique de l'enseignement primaire (1842), loi belge sur l'enseignement secondaire (1850). En général, les évêques décident, malgré l'hésitation de certains, de favoriser les écoles "officielles" quitte à exiger ensuite, des garanties religieuses. Confessionnalisent-ils l'enseignement public ? La séparation de l'Eglise et de l'Etat, idée chère à *Lamennais*, n'est envisagée qu'à partir de 1850 ce qui engendre une grande agitation parmi les Catholiques. Nous ne pouvons passer sous silence la prise de position des évêques contre les francs-maçons : le 29 décembre 1837, ils lancent une circulaire à lire dans les églises et qui rappelle les condamnations portées par les Pontifes contre la franc-maçonnerie. Ils déclarent entre autres : "Il est rigoureusement défendu d'y prendre part et ceux qui le font sont indignes de recevoir l'absolution aussi longtemps qu'ils n'y ont pas sincèrement renoncé". Il va sans dire que cette intervention de l'épiscopat

3 Simon A., o.c., p. 10.

approfondit le fossé entre les Catholiques et les Libéraux (4).

En 1846, beaucoup d'évêques **belges, français et allemands** se retrouvent à **Liège**, pour une grande manifestation religieuse. En 1854, ils décident la Convention d'**Anvers** sur l'Eglise en **Belgique**, et en 1863, ils se rassemblent pour le Premier Congrès de **Malines** sur l'Eglise en **Belgique**, éclairé par un discours de *Montalembert* sur "l'Eglise libre dans l'Etat libre". D'autres Congrès du même genre suivront en 1864 et 1867, où seront abordées, en particulier "l'inviolabilité des cimetières bénits" et "la presse" ou plutôt la question des "mauvais livres".

REUNION DES EVEQUES ALLEMANDS

La stratégie des évêques catholiques **allemands** est du même ordre que celle des évêques **belges**. D'abord, ils poussent leurs Etats à signer un Concordat avec le pape et ensuite, ils se réunissent pour imposer leurs points de vue. Des Concordats sont donc signés : en 1817 avec la **Bavière**, en 1821 avec **la Prusse et les Etats du Sud de l'Allemagne**, en 1824 avec **Hanovre** et en 1829 avec les **Etats du Haut-Rhin**. Par ailleurs, il est fondé en 1821, la revue *Der Katholik* à **Mayence**. En revanche, il est organisé, en 1832, une Conférence de **Baden** pour la réorganisation gallicane de l'Eglise **Suisse**. C'est dire les remous et "mouvements" à l'intérieur de l'Eglise elle-même, dans ces régions aux multiples frontières.

Après 1848, d'autres prises de position s'opèrent et c'est le

4 Simon A., o.c., p. 55.

premier *Katholikentag* à **Mayence** ou le début des congrès des catholiques **allemands** et la première Conférence épiscopale **allemande** à **Wurtzbourg**. Partout, les ultramontains s'activent et signent des pactes avec **Rome** : en 1855, concordat avec *François Joseph 1er* d'**Autriche**, en 1859, concordat avec l'Etat de **Bade**. De plus, après avoir été nommé évêque de **Mayence** (1850), *G.E.Von Ketteler* écrit "*Liberté, autorité et Eglise*" en 1862. En 1860, est organisé le Concile provincial de **Cologne** et en 1863, la Conférence des savants catholiques à **Munich**. Enfin, en 1867, c'est la Première Assemblée plénière des évêques **allemands** dite "*Conférence de Fulda*", suivie d'une seconde en 1869. Ainsi, tout au long de cette période, l'Eglise Catholique Romaine, présente en **Allemagne**, tend à se faire entendre et à ne pas perdre de son influence.

LA RESTAURATION FRANCAISE ET LE RETOUR DES CATHOLIQUES.

Le durcissement d'un courant ultramontain, conjoncturel et de dimension populaire est suscité, porté et orchestré par des hommes et des femmes qui marquent les consciences et créent les représentations imaginaires par toutes sortes de moyens. Les confessions ou les prédications, les séminaires ou les écoles religieuses en font partie. C'est le retour en grâce et en force d'un clergé combatif. Ces hérauts de la religion catholique se répandent et s'ancrent, dans les villes et les campagnes, jusqu'au jour où, par leur excès de zèle, ils s'en font chasser. Pourtant, nous pouvons découvrir qu'ils ont permis, outre l'instruction des riches et des pauvres, une acculturation spécifique, par l'emploi des langues parlées, française et allemande, l'une étant porteuse, et donc génératrice, d'idées plutôt profanes, l'autre plutôt propre à véhiculer un sentiment religieux.

Un fait marquant de l'Eglise catholique romaine du XIXe siècle est aussi celui de la création ou de la renaissance, bref, de la prolifération des congrégations religieuses. La plupart des congrégations dites *diocésaines*, sont des associations de filles dévouées, rassemblées autour d'un curé, pour secourir les pauvres. Soumises, naïves et généreuses, elles se coulent dans la philosophie de leur évêque, leur père, devant qui elles prononcent des *voeux simples* c'est-à-dire sans patrimoine personnel. En revanche, les *Dames du Sacré-Coeur* (1), qui dépendent juridiquement de **Rome**, sont soumises à des *voeux solennels* avec renonciation du patrimoine. Cependant, Jésuitesses à la casuistique subtile, elles parviennent à concilier les deux privilèges : prononcer des voeux solennels et non-abandon de leur patrimoine.

1 voir le chapitre sur ces religieuses de la haute société : " Les Dames du Sacré-Coeur"

Les Gouvernements les laissent toutes agir, comme au temps de *Napoléon*, pour instruire le peuple des campagnes, ou les riches des villes. Les *Dames du Sacré-Coeur* et les *Jésuites* choisissent de former l'élite des villes, les autres se répandent plutôt, mais non exclusivement, dans les campagnes. **Entre Meuse et Rhin**, ces missionnaires ont un impact important et participent à l'instruction des enfants. En **Lorraine de l'Est**, en **Alsace** et au **Luxembourg**, elles entretiennent ou facilitent le maintien de la langue allemande. Par ailleurs, partout où elles évoluent, elles sont des auxiliaires précieuses et actives des Missionnaires prêcheurs(2).

De plus, avec le retour et l'appui de la Monarchie, ces mouvements catholiques revêtent des formes parfois si autoritaires qu'ils consacrent officiellement l'alliance du Trône et de l'Autel, et si triomphatrices qu'ils se déploient, massivement et périodiquement, nourris de la pensée de l'un ou l'autre philosophe, comme dans le reste de la France. Pour l'espace transfrontalier compris **Entre Meuse et Rhin**, des tableaux et des cartes résumant les missions et les implantations de communautés religieuses, indiquent les périodes prospères de leur action spectaculaire, et les moments moins glorieux où les missionnaires sont chassés du territoire, d'une manière si peu discrète que les journaux libéraux de l'époque en remplissent leurs colonnes polémiques qui vont jusqu'à la caricature.

Cependant, contrairement aux Frères des Ecoles Chrétiennes, des Jésuites et des Missionnaires de ces régions aux multiples frontières, les religieuses enseignantes, jugées fort utiles, ne sont jamais chassées

2 Voir ce chapitre : les Missions sont prêchées par les Rédemptoristes.

durant le XIXe siècle. C'est seulement avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1902, que seules les **Lorraines françaises** quittent l'enseignement public³.

LA DOMINATION CATHOLIQUE SUSCITE DES REACTIONS.

En réaction à cette politique religieuse, se développe en **France** et en **Europe**, un violent anticléricalisme libéral. Il prend des formes diverses dont les associations laïques, les méthodes d'enseignement, la satire anticléricale illustrée par les chansons de *Béranger* (4), les gravures et par les représentations de théâtre comme *Tartuffe* ou des comédies de seconde catégorie, si souvent réclamées dans ces régions des confins. L'anticléricalisme marque profondément le XIXe siècle et continue son drainage après 1870 avec les mêmes hommes tels que *Jules Ferry* (1832–1893), né à **Saint-Dié** dans les **Vosges**. D'ailleurs, même au sein de la communauté catholique, s'élèvent des voix plus libérales mais nationales, pour s'opposer aux projets unificateurs de leur Gouvernement. En **Belgique**, alliés aux libéraux, les catholiques luttent contre les Hollandais protestants (5), en **Pologne**, les catholiques s'opposent à la campagne de russification du Tsar, et viennent se réfugier en **France**, en passant par l'**Alsace** et la **Lorraine** où ils sont accueillis à bras ouverts par les républicains, tout comme les libéraux du **Duché de Bade** aux prises avec leur Prince, et nous retrouvons leurs enfants dans les collèges des jésuites⁶. En pays **germanique**, la lutte est âpre et longue, entre l'Eglise et le pouvoir **prussien** qui envisage de *fondre ensemble le catholicisme allemand et le protestantisme, en une sorte de religion nationale unitaire* (7). Des échos de ces hégémonies parviennent

³ En revanche, les religieuses d'Alsace–Moselle annexées gardent leurs postes dans l'enseignement public jusqu'à nos jours. Seule, la crise des vocations les oblige à quitter petit à petit les écoles des villages où elles enseignent depuis le XIXe siècle. Leur statut reste celui des enseignantes congréganistes dans le cadre du Concordat toujours en vigueur en Alsace–moselle.

⁴ Chelini Jean et Blandine, *Histoire de l'Eglise*, Centurion, Paris, 1993, p.266.

⁵ Chelini, o. c., p.267.

⁶ Voir plus loin, le chapitre sur l'enseignement au collège Saint–Clément de Metz.

⁷ Chelini, o. c., p.270.

dans les régions comprises **entre Meuse et Rhin**, portes des Etats. *Georges Hermès**, professeur à **Bonn**, soutient et propage la position du Gouvernement prussien alors que des théologiens catholiques comme le libéral *Görres**, prêchent le contraire. De plus, des hommes comme *Lamennais* et *Lacordaire* voyagent dans la contrée de l'**entre Meuse et Rhin**. Le 13 février 1838, *Lacordaire* prêche à **Metz** et diffuse une brochure *Lettre sur le Saint-Siège* et publie *Livre du peuple* qui attaque le protestantisme (8). Ces régions des marches, la **Belgique** surtout, forte de ses Universités de **Louvain** et de **Liège**, sont le théâtre de ces querelles religieuses.

Et pendant que les écrits et les prédicateurs circulent plus ou moins clandestinement, les évêques se réunissent pour mieux se situer, jouant sur deux tableaux : celui de leur Gouvernement et celui de Rome. D'ailleurs, ils sont appuyés dans leur démarche ultramontaine par les anathèmes **romains** qui condamnent l'absolutisme étatique, le libéralisme et les idées de progrès. Mais rien n'arrête le cours du temps et l'évolution des idées d'un monde qui se cherche.

8 *Le Courrier de la Moselle* du 13 février 1838.

EN TERRES GERMANOPHONES, DES SEMINAIRES SE FERMENT ET D'AUTRES S'OUVRENT.

Après 1815, la **Prusse** devenue maîtresse des provinces rhénanes, ayant fait déchoir **Cologne**, définitivement de son prestige scientifique et ultramontain, se préoccupe d'introduire à l'Université de **Bonn** une élite sérieuse de professeurs (1). En 1820, *Hermès* y est nommé et y installe le doute positif à la base de toutes les recherches théologiques. C'est une nouvelle doctrine philosophique *l'hermésianisme* (2), condamné par le pape. Certaines excitations politiques l'entretiennent et donnent à l'hermésianisme une sorte de consécration laïque en l'érigant en théologie d'Etat. *Hermès* avait été recommandé par le théologien protestant *Niemeyer*, en 1807, pour la chaire de théologie dogmatique de **Münster**, université où il fut trois fois recteur. L'influence de cette doctrine est si forte à **Bonn**, que les antihermésiens émigrent vers **Munich** où, comme dans d'autres foyers de théologie, à **Mayence** et à **Tübingen**, le catholicisme ultramontain est très ardent.

LE SEMINAIRE DE MAYENCE ALIMENTE PAR DES ALSACIENS.

Le séminaire de **Mayence** plonge ses racines dans le courant ultramontain, c'est donc à **Rome** qu'il faut en chercher l'explication. Fondé par *Saint Ignace*, fondateur des jésuites, le Collège Germanique de Rome, fermé en 1798 sous l'occupation française, rouvre ses portes en 1818, mais les Gouvernements **allemands** entravent et même

1 Goyau Georges, *L'Allemagne Religieuse, le Catholicisme, 1800-1848*, Paris, 1905, tome 2.

2 L'hermésianisme est un effort d'apologétique inédite jusqu'alors, et longuement décrite dans des ouvrages tels que *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme, 1805*, ou la *Revue pour la philosophie et la théologie catholique*, fondée en 1832, au lendemain de la disparition du maître. Contrairement à ce qu'estime Rome, il semble à Hermès qu'au terme de cet effort de réflexion, la foi resplendissait.

interdisent l'émigration de leurs clercs et donc, seuls les **Suisses allemands** s'y rendent. Cependant, l'**Allemagne catholique** ultramontaine possède le séminaire de **Mayence**, du même esprit ultramontain. Dès le Premier Empire, *Napoléon 1er* avait installé *M. Joseph-Louis Colmar* (1760–1818), prêtre **français** non-jureur, sur le siège épiscopal de **Mayence**, et un autre non-jureur, *Bruno-Franz-Léopold Liebermann** (1765–1844) était à la tête du grand séminaire, ouvert en 1805. Ces deux **Alsaciens** fondèrent le centre d'enseignement théologique et de vie sacerdotale, pour une partie de l'**Allemagne**, pour l'**Alsace** et même pour la **Lorraine**.

Les **Alsaciens** ont une réelle influence jusqu'à **Coblence** où l'on écrivait en 1828 : *Si nous avons seulement un prédicateur qui, comme valeur, fût le seizième de M. Mühe* à Strasbourg !* C'est le but de l'école de **Mayence** de travailler, pour qu'en **Allemagne**, ce soit comme à **Strasbourg**. En effet, le séminaire de **Mayence** a produit, pour le diocèse de **Strasbourg** et l'**Allemagne**, des personnalités ultramontaines de renom : *Mgr Raess** (1794–1887), futur évêque de **Strasbourg**, *Mgr Weis*, évêque de **Spire**, *Mgr Geissel* qui, de son archevêché de **Cologne** présidera l'Eglise d'**Allemagne**, le vicaire et prédicateur *Mühe**, le jésuite *Nelter*, le prêtre *Mertian**, fondateur des religieuses enseignantes de **Ribeauvillé** (3), et tant de prêtres de la grande région. Mais qui donc avait formé ces théologiens **alsaciens** ou ces professeurs **allemands** ?

Pour répondre à cette question, il faut remonter au XVIIIe siècle. Avant qu'ils ne soient dispersés, les jésuites avaient formé le clergé **strasbourgeois** dans la méthode scolastique et la théologie morale. Tels furent les maîtres de *Liebermann*. Ce dernier transmet l'héritage spirituel, sans le critiquer, en y ajoutant le ministère actif de la prédication. Déjà en

3 *Revue catholique d'Alsace*, 1903, p. 510–511.

1784, le jeune *Bruno-François Liebermann** s'essayait comme sermonnaire à la cathédrale de **Strasbourg**. Son zèle déraciné par la Révolution **française** se transporte **Outre-Rhin** où il attire d'autres **Alsaciens**.

Le futur évêque de **Strasbourg**, *André Raess** est professeur au séminaire de **Mayence** de 1816 à 1830 où il publie, en langue allemande, de nombreux livres de piété, des sermons et des pamphlets. Il introduit en **Allemagne** la philosophie catholique contre-révolutionnaire de *Joseph de Maistre* (1753–1821) lequel voit dans la Révolution une oeuvre satanique mais qui, dans le plan de la Providence, (4) est destiné à obliger la **France** à assurer de nouveau sa mission chrétienne. Il s'inspire de la théocratie médiévale aux retombées politiques certaines. Par ailleurs et par le même canal, l'histoire du droit avec une méthode et des arguments en usage à **Göttingen** est introduite en **Alsace** puis en **France** (5).

Après 1815 et même après 1830, des liens culturels personnels subsistent entre l'**Alsace** et le monde **germanique**. De nombreux étudiants poursuivent leurs études en **Allemagne** avant de se rendre à **Paris**, les catholiques diffusent des revues catholiques en **Allemagne** tout comme les protestants d'origine **allemande** répandent les leurs, en **Alsace** et en **Lorraine** selon leurs implantations. Les deux confessions conservent des liens importants avec leurs coreligionnaires allemands à un point tel, que certaines administrations et même des hommes d'Eglise reprochent ces "sympathies prussiennes" tant aux protestants qu'aux catholiques, bien que les deux confessions adoptent des stratégies économiques, sociales et culturelles très différentes. Par leur position

4 Il est assez curieux de constater combien ce mot "Providence" apparaît durant le XIXe siècle. Les congrégations religieuses lorraines adoptent souvent ce nom et même des bateaux à vapeur se nomment "Providence".

5 Vogler Bernard, p. 244.

géographique et leur histoire, les **Alsaciens** sont destinés à être un peuple des deux langues qui préfère la France pour ses institutions libérales.

L'école de **Mayence** disparaît lorsque le Gouvernement **hessois** envoie les futurs prêtres étudier à la faculté de théologie catholique de **Giessen**. Après son séjour à **Mayence**, *Raess* devient, en 1830, directeur de *la petite Sorbonne* de **Molsheim**, établissement fondé par *Mgr Le Pape de Trevern** évêque de **Strasbourg**, pour l'instruction supérieure des jeunes prêtres (6). De 1831 à 1836, *Raess* est supérieur du grand séminaire de **Strasbourg** où il transporte l'activité de **Mayence**. Il fait écrire, par les séminaristes, pour la presse, des correspondances religieuses, des traductions ou des articles de fond. **Outre-Rhin**, son influence se propage toujours tant par sa correspondance, que par ses successeurs et amis de **Tübingen** qui éditent la revue de **Mayence** *pour instruire les catholiques sur leurs droits et leurs devoirs, les mettant en garde contre le rationalisme régnant, contre les assauts des ennemis et contre les incursions de l'Etat dans les droits de la conscience chrétienne et du peuple catholique* (7).

6 *Revue catholique d'Alsace*, 1903, p. 105–109.

7 Goyau Georges, o.c., p. 17.

L'UNION DES CATHOLIQUES ET DES LIBÉRAUX BELGES (1828).

Tout comme en **Prusse**, la prétention de *Guillaume 1er*, roi des **Pays-Bas**, prince protestant, d'imposer une église et un enseignement d'Etat, révolte les catholiques (1). De plus, la façon dont le roi interprète la *Loi Fondamentale* et crée ses lois sur la presse, soulèvent les libéraux qui ne souffrent pas qu'on limite la liberté d'expression. Aussi, des orateurs célèbres, notamment *Joseph Lebeau* (1794–1865), et *Destrivaux* (1780–1853), répercutent ces objections, à la tribune de la *Société d'Emulation* de **Liège** et des *Amis de la Parfaite Intelligence de Liège et de Huy* (2).

En fait, un courant de libération de l'Eglise et de liberté de l'enseignement diffusé en **France**, par *Lamennais* passe en **Belgique**. A **Liège**, *Barthélémy de Theux* qui a épousé une catholique française et *Gerlache* qui a vécu à **Paris**, se rallient au catholicisme de *Lamennais* et le propagent dans leur milieu (3). Ils n'ont pas les idées étroites de l'avocat bruxellois *Vander Noot* (1735–1827) et du chanoine *Van Eupen*, partisans fanatiques de l'Ancien Régime. En mars 1827, *Lebeau* lance un appel à l'union des Catholiques et des Libéraux, appel qui est ratifié à **Bruxelles** en 1828. Cette union aurait été impossible quelques années plus tard à cause de la censure papale de *Grégoire XVI* contre les libertés modernes, prononcée par l'encyclique *Miravi vos* (1832) contre Lamennais, le libéralisme, l'indifférentisme et le journal *L'Avenir*.

1 Voir le chapitre sur les protestants et en particulier, la fondation de l'Université de Liège.

2 Destrivaux qui a étudié à Paris, professe le Droit public et publie des oeuvres de libéraux liégeois de 1789 : Reynier, Bassege, Henckart

3 Lejeune Jean, *La Principauté de Liège*, Liège, 1980, p.203.

L'union des Catholiques et des Libéraux ouvre une période d'opposition au régime en place et rend possible la Révolution de 1830. Les sentiments s'exaltent, il suffit d'un déclic pour soulever l'enthousiasme : le fameux duo de la *Muette de Portici*, opéra du Français *Auber* (1782–1871) donné le 25 août 1830, à **Bruxelles** déclenche cette Révolution qui se répercute immédiatement à **Liège** la Cité Ardente où la bourgeoisie essentiellement industrielle et déjà cosmopolite, a secoué, depuis longtemps, le souvenir de l'Ancien Régime pour adhérer aux idées libérales. C'est *Charles Rogier* et ce sont les **Liégeois** qui ont, par leur décision et leurs excès même, accusé le radicalisme des mouvements et imposé une solution que les promoteurs n'avaient point d'abord visée : la séparation (4).

Un fait d'importance est à noter : toute cette génération initiatrice de l'Indépendance **belge**, a étudié à l'Université d'Etat de **Liège** fondée en 1817 par *Guillaume 1er* lui-même et traversée alors par un courant de liberté (5), propagé par des laïcs et des protestants.

LE LUXEMBOURG CATHOLIQUE SANS CESSÉ RESTRUCTURE.

En 1816, deux cent vingt (220) jeunes **Luxembourgeois** sont obligés d'aller étudier la théologie à **Metz, Trèves, Cologne, Louvain, Namur** ou **Liège** parce que le **Luxembourg** n'a pas de séminaire. Depuis son annexion à la France et jusqu'en 1823, il fait partie du diocèse de **Metz**, ce qui est assez paradoxal pour un pays traité en province

4 idem, p. 206.

5 Se reporter au chapitre sur l'enseignement et sur celui des protestants.

hollandaise et englobé dans la Confédération germanique (6). En 1823 enfin, le **Luxembourg** est rattaché au diocèse de **Namur**. Mais en fait, les évêques se déchargent de leurs pouvoirs sur le curé de Saint Pierre et à partir de 1825, sur un vicaire général. Il faut attendre 1840 pour que le **Luxembourg**, séparé du diocèse de **Namur** soit érigé en vicariat apostolique. Autant de tiraillements pour une véritable politique d'ensemble tant pour l'enseignement que pour la formation des prêtres. Aussi, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de subvenir à ses besoins en enseignants et pour tenir les écoles primaires et l'Ecole Normale, l'Etat du **Luxembourg** a recours aux religieuses **lorraines** bilingues. La présence, le nombre et la répartition de ces religieuses enseignantes dispersées dans les campagnes et les petites villes sont étudiés plus loin.

6 Calmès Albert, *Naissance et début du Grand Duché, 1814–1830*, Volume 1, 570 p. Luxembourg, 1971, p. 438 à 440.

DES RELIGIEUSES LORRAINES ENSEIGNENT EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG.

Dès la fin du XVII^e siècle, plusieurs instituts religieux, séculiers et réguliers, sont créés en **Lorraine** pour remédier à l'ignorance du peuple. Il s'agit d'abord *des Chanoinesses régulières de Saint Augustin de la Congrégation de Notre-Dame*, fondées par *Pierre Fourier* (1565–1640) et *Alix Le Clerc* (1576–1622) avec le concours financier de *Mme d'Aprémont, dame de Poussay*¹, ensuite des *Vatelottes*, du nom du fondateur: *le chanoine Jean-Baptiste Vatelot* (1688–1748), *ou soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy*, et enfin des *soeurs de la Providence de Portieux et de Peltre-les-Metz*, fondées, l'une à la fin du XVIII^e siècle, et l'autre au début du XIX^e, par des curés de campagne, **lorrains** et bilingues. Le premier se nomme *Jean-Martin Moyë*, né en 1730 à **Cutting (Moselle)** et le second *Antoine Gapp* (1766–1833) curé d'**Hottviller (Moselle)**². Ces deux curés de campagne ont le souci des enfants pauvres. Cependant qu'au XVIII^e, l'idée d'une instruction pour les femmes avait fait un chemin considérable en deux siècles, un principe retient l'esprit des Lumières, toutes les femmes, quelle que soit leur condition sociale, ont droit à l'enseignement. Au moment de la Révolution, la **Lorraine** commence à se couvrir d'écoles réservées aux filles³. En 1789 donc, toutes ces congrégations sont en expansion et il existe des écoles dans les diocèses de **Metz, Nancy et Saint-Dié**.

¹ Rohan-Chabot Alix de, *Les écoles de campagne au XVIII^e siècle*, P.U.N. et Serpenoise, Nancy, 1985, p. 18.

² Courte biographie de l'abbé Antoine Gapp, fondateur des soeurs de la Providence de Saint-André de Peltre, Guénange, 1929, 76 p.

³ Rohan-Chabot, o.c., p. 55.

Dispersées par la Révolution, elles retrouvent leur vigueur dès le Concordat et essaient **outre-frontière** dès avant la Restauration. Bien sûr, tout en instruisant les enfants pauvres des campagnes **lorraines** et les filles spécialement, ces religieuses véhiculent certaines valeurs attachées au catholicisme qu'elles transportent durant le XIXe siècle, outre-frontière et plus précisément en **Belgique** et au **Luxembourg**.

DE METZ AUX PAYS-BAS ET EN BELGIQUE.

Il est signalé, dans les *Répertoires Meuse-Moselle*⁴, qu'une communauté de *Soeurs de la Sainte Enfance de Jésus et de Marie (de Metz)*, dites *Soeurs de Sainte Chrétienne*⁵, s'est implantée à **Arlon** en 1812⁶, et une autre communauté de la même congrégation s'est installée à **Virton** en 1815⁷, également pour y enseigner.

Une deuxième congrégation **lorraine** oeuvre aux **Pays-Bas** à l'Est de la Meuse et prolifère rapidement, celle des *Soeurs de la Divine Providence de Portieux*⁸. Six communautés sont ouvertes dès 1822, à **Spontin**, **Namur**, **Jambes**, **Huy**, **Branchon** et **Bossière** ; d'autres ouvertures sont réalisées à **Custinne** en 1824 et en 1830, à **Bossière** en 1830, à **Ampsin** en 1831, à **Chenée** en 1836, et enfin à **Antheit** en 1842 ou

⁴ Wynants Paul, *Religieuses 1801-1975*, Répertoires Meuse-Moselle, T.1, Namur, 1985, p.221.

⁵ Cette congrégation a été fondée en 1807, par Mgr Jauffret, évêque de Metz et Marie Alexis de Méjanès, née Victoire Tailleur.

⁶ Cette communauté sera fermée par l'administration hollandaise en 1822. Remplacées en 1822-24 par des soeurs de la Providence de Saint-André de Peltre, associées aux soeurs de Sainte Sophie de Luxembourg.

⁷ Cette deuxième communauté est également fermée par l'administration hollandaise, en 1823.

⁸ Il s'agit des soeurs de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel fondée en 1762 en Moselle, par le bienheureux Jean-Martin Moyé, prêtre du diocèse de Metz et membre de la Société des Missions Etrangères. La branche germanophone établie en 1827 à Saint-Jean-de-Bassel par l'abbé Decker, devient autonome en 1838 et une branche francophone forme l'Institut de la Providence de Portieux. C'est cette dernière qui émigre en Belgique pour y enseigner.

1844. Quatre autres communautés sont signalées dans le diocèse de **Tournay** qui est hors de l'espace étudié. Il semble que les religieuses sont bien accueillies par la population de **Antheit** et de **Ampsin** lors de leur tentative d'implantation en octobre 1842 où *soeur Catherine* et *soeur Chantal* arrivaient au village⁹. Le pasteur les attendait¹⁰. Un local leur est attribué remplacé bien vite par une maison offerte par la famille *Hautéclair*, le curé *Hornay* et *Auguste Gosuin* se chargent de l'ameublement de l'école. Dans le courant de 1846, le curé desservant achète à la fabrique un coin de terre, au haut de la rue Saint-Martin, et y fait bâtir un logement commode et de très belles classes. La famille *de Laminne* qui venait de créer à **Ampsin** des usines importantes, résolut de demander des soeurs de la Providence en vue de l'école libre qu'elle se proposait d'établir pour les enfants des ouvriers. La demande faite à **Portieux** est aussitôt agréée. C'est par cette relation qu'en octobre 1831, *soeur Rose de Beaumont* et *soeur Pauline Lorange* arrivent à **Ampsin**. La présence de cette congrégation en **Belgique** donne naissance à un noviciat belge des *Soeurs de la Providence* (1833) qui, en 1837, devient indépendant et constitue le noyau de la *Congrégation des soeurs de la Providence et de l'Immaculée Conception de Champion* qui se répand rapidement. Entre 1834 et 1837, les Soeurs de Portieux tiennent plusieurs établissements en collaboration avec les Soeurs de Champion qui ouvrent cent trente trois (133) écoles en **Belgique**, entre 1834 et 1870. Cette congrégation n'est pas signalée dans le Grand Duché de **Luxembourg**.

Toujours durant la même période, une troisième congrégation **lorraine** installe quelques communautés enseignantes tant en **Belgique** qu'au **Luxembourg**. Il s'agit des

⁹ La source est une notice manuscrite anonyme, non datée, mais sans doute du XXe siècle.

¹⁰ Une petite maison rue Saint-Martin, près de l'église, leur fut prêtée ; elle comprenait un étroit corridor, à côté, un petit coin de deux mètres carrés servant de cour et de remise. Une chambre unique devenait tour à tour, salle de classe, salle de réception, cuisine, réfectoire, dortoir...

*soeurs de la Divine Providence de Saint-André de Peltre*¹¹. Dès son origine et comme si elle était vouée au déplacement, cette congrégation est transplantée d'un pays à l'autre, sur la frontière franco-allemande. D'abord sise à **Hottviller**, entre **Volmunster et Bitche en Moselle**, où elle prit naissance, en 1803¹², la maison-mère est transférée en 1808, à **Pirmasens**, en 1811, à **Hombourg-la-Forteresse**, près de **Deux-Ponts**, toujours dans le département du **Mont-Tonnerre**. Bien que français jusqu'en 1815, ce département n'accueille pas vraiment les soeurs : "Les autorités civiles, et notamment le Préfet du département du Mont-Tonnerre, homme à courte vue, protestant, et hostile à la religion catholique, trouvèrent moyen d'entraver la bonne marche de l'Institut"¹³. Toutes ces maisons en pays germanique sont fermées en 1818. En 1820¹⁴, la Maison-Mère est transférée à **Forbach en Moselle**. Devenue vite trop petite, cette maison doit être remplacée. Le fondateur et les soeurs songent à construire un grand couvent. Afin de rassembler les fonds nécessaires pour la construction de ce dernier, ils ont recours aux quêtes et se mettent à prospecter à **Boulay, Haute-Vigneule, Sierck et Téterchen**, pour se fixer finalement à **Peltre-les-Metz**. *Madame de Wendel* autorise à extraire de ses carrières, toutes les pierres nécessaires aux constructions. De plus, sur les conseils de *Mgr Besson*, nouvel évêque de Metz, elles s'associent, non sans difficultés, aux soeurs de la Providence¹⁵ fondées depuis peu d'années, à **Chanville** près de **Pange**. Enfin, le fondateur perfectionne et met en ordre la règle allemande qu'il traduit en français¹⁶ et qu'il soumet aux autorités religieuses et civiles.

¹¹ Les archives privées de la congrégation qui ne nous sont pas ouvertes, n'ont pu fournir aucun document précis, malgré les nombreuses interrogations. Les renseignements qui sont fournis proviennent des *Répertoires Meuse-Moselle*, confirmés par la suite par ladite congrégation.

¹² Notons que la maison d'Hottviller devenue trop petite, est transférée à Pirmasens. Mais cette dernière, aujourd'hui petite ville du Palatinat, appartenait alors à la France et au département du Mont-Tonnerre.

¹³ Courte biographie de M. l'abbé Antoine Gapp, o. c., p. 29.

¹⁴ A la mort de Mgr Joseph-Louis Colmar, évêque de Mayence, ancien Vicaire Général de Strasbourg et seul soutient de ladite congrégation, son fondateur entreprend un voyage en vue d'obtenir l'appui de Monsieur de Chandelle, qui venait d'être nommé évêque de Spire. Trop vieux, ce dernier ne lui est d'aucun secours. Il parle alors à Mgr Gaspard Jean-André-joseph Jauffret, évêque de Metz, qui lui accorde immédiatement son appui.

¹⁵ Pour les distinguer de celles qui les accueillent, ces soeurs sont nommées plus tard, "soeurs de Fontoy".

¹⁶ Cette règle est soumise à l'évêque le 17 novembre 1825 et signée par Charles X en date du 28 mai 1826. Elle avait déjà été soumise aux Tuileries en 1820 mais était restée sans réponse.

Malgré toutes ces difficultés internes, l'association grandit. et s'installe à **Arlon** dès 1822. Et après l'Indépendance de la **Belgique**, des communautés sont ouvertes à **Halanzuy** (1840), **Aubange** (1842), à **Isel** et **Florenville** (1846), à **Villers-devant-Orval** (1852) et **Saint-Médard** (1864). Cette congrégation est également sollicitée pour enseigner au **Luxembourg** où la première communauté est ouverte en 1843 à **Wormeldange**. Ensuite, des écoles sont ouvertes à **Remich** et **Dalheim** en 1844, à **Hosingen** (1845) et à **Mondorf-les-Bains** (1861).

Mais la congrégation **lorraine** la plus présente tant en **Belgique** qu'au **Luxembourg**, durant le XIXe siècle, est certainement celle de la *Doctrine Chrétienne de Nancy*, connue en **Lorraine** sous le nom de *Vatelottes* au XVIIIe siècle (et sous celui de *la Doctrine Chrétienne* au XIXe siècle), du nom de son fondateur, *l'abbé Jean-Baptiste Vatelot* (1688–1748), prêtre de **Toul**, qui, en 1717, a fondé cette congrégation, spécialement destinée à former un institut de maîtresses d'écoles et à le diriger¹⁷. Entre 1833 date où les religieuses arrivent en **Belgique**, et 1870 date butoir de notre étude, nous comptons quatorze (14) communautés ouvertes en **Belgique** et entre 1841 et 1870, trente-huit (38) s'installent au **Luxembourg**. Pour la **Belgique**, il s'agit des communautés suivantes : **Virton** (1833), **Bouillon** (1835), **Saint-Léger** (1836), **Chatillon** (1841), **Mussy-la-Ville** (1845), **Chiny** (1846), **Saint-Mard**, **Mey-devant-Virton** et **Bertrix** (1848), **Ethe** (1852), **Muno** et **Bellefontaine** (1855), **Virton** (1856) et **Awrenne** (1869). Au **Luxembourg**, les enseignantes lorraines bilingues sont davantage sollicitées.

¹⁷ Rohan-Chabot Alix de, *Les écoles de campagne au XVIIIe siècle*, P.U.N. et Serpenoise, Nancy, 1985, p. 28.

Avant 1860, la congrégation de la *Doctrine Chrétienne de Nancy* s'occupe de trois sortes d'oeuvres au **Luxembourg** : les écoles primaires, (vingt-et-une sont ouvertes), les deux pensionnats et l'Ecole Normale d'institutrices de l'Etat. Au point de départ des fondations, il est clair pour les communes, pour l'Etat et pour la Congrégation, que les soeurs françaises sont envoyées pour commencer les écoles en attendant que des **Luxembourgeoises** se présentent et que les **Françaises** se retirent. D'ailleurs, aucune Française n'a sollicité sa naturalisation. Les soeurs françaises doivent être bilingues pour enseigner en allemand et en français ; ce sont toujours des **Alsaciennes** et des **Lorraines**. Les premières fondations datent de 1841 à **Eich** et **Wiltz**. Les noms et les origines des premières soeurs qui y sont envoyées, marquent ce brassage international. Il s'agit de *soeur Maris-Josèphe Weishahn* (1793-1877), née à **Mayence** et décédée à **Nancy**, *soeur Clémentine Balthazard* (1803-1863), née à **Grand-Pré** et décédée à **Nancy**, *soeur Gebertrude Algayer* de **Brouvillers** (1811-1887), née et décédée à **Sarrebourg**, *soeur Scolastique Bruar* d'**Altoff** décédée à **Sarrebourg** en 1892, *soeur Timothée Brino* de **Saarunion**¹⁸.

En 1843, fut votée la loi scolaire qui fixait les conditions à remplir pour être institutrice communale au **Luxembourg**. Cette loi exige en particulier l'obtention de la nationalité et du diplôme luxembourgeois. Cependant, le *Grand Duc Guillaume II* permet la présence de soeurs étrangères dans l'enseignement à condition que les soeurs se soumettent à des épreuves d'examens qu'elles passent en 1845, 1846 et 1847. Une nouvelle école est ouverte à **Niederwiltz** en 1846. Entre 1850 et 1860, et après avoir subi un examen en 1852 et 1855, il y a dix-neuf (19) fondations d'écoles de villages. Il s'agit des écoles de **Hosingen**

¹⁸Correspondance privée avec madame soeur Marie-Clémence Didier de Luxembourg, datée du 22-08-1987.

(1850), **Larochette** (1851), **Hostert** (1852), **Ettelbruck** (1854), **Differdange**, **Diekirch**, **Canach**, et **Brill (Eich-sur-Alzette)** en 1856, **Streinsel**, **Schuttrange**, **Remich**, **Grevenmacker**, et **Dudelange** en 1857, **Eischen** et **Bissen** en 1858, **Mamer** en 1859 et **Mertert et Hollerich** en 1860. Toutes ces implantations se révèlent des foyers de vocations, puisque à partir de 1849, des Luxembourgeoises entrent au noviciat à **Nancy**. Avant 1860, cinquante-quatre (54) jeunes filles sont entrées et ont persévéré dans la vie religieuse. Lentement, les Françaises se sont retirées, ce qui n'empêche en rien les ouvertures de nouvelles écoles. Ainsi, des fondations sont réalisées à **Vianden** (1861), **Strassen** (1862), **Clervaux** (1863), **Kayl** (1865), **Nospelt** et **Bonnevoie** (1866), **Schifflange**, **Schieren** et **Bertrange** en 1867, **Walferdange** et **Niedercorn** en 1868, et enfin **Garnich** en 1869. De plus, afin de poursuivre leurs études et devenir enseignantes, les jeunes filles profitent de l'ouverture des deux pensionnats et de l'Ecole Normale de l'Etat tenue quelque temps, par les religieuses.

L'ouverture du pensionnat de **Wiltz** en 1851 et de celui d'**Ettelbruck** en 1852, est une marque certaine de l'ancrage religieux d'origine **lorraine** et en même temps du respect de conventions hollandaises. Dans les deux cas, la première supérieure est française : à **Wiltz**, *soeur Gebertrude Algayer* sera remplacée en 1855 par une Luxembourgeoise. A **Ettelbruck**, *soeur Anna Rebouché* (1820–1898) née à **Rambervillers** et décédée à **Nancy**, fut remplacée par une Luxembourgeoise dès 1860. Enfin, l'Ecole Normale d'institutrices de l'Etat à **Luxembourg**, fondée en 1855 a encore, dès son origine, des religieuses françaises comme directrices. Il s'agit encore de *soeur Gebertrude Algayer*, précédemment à **Wiltz** et de *soeur Marie-Auguste Bruny* son adjointe. Mais cette dernière s'est retirée après quelques mois, pour raison de santé et fut remplacée par une **Belge**. Pour l'Ecole Normale d'Etat, les programmes sont arrêtés par le Ministère luxembourgeois qui, en

1867, somme la Supérieure Générale de faire démissionner soeur Gebertrude parce que non-luxembourgeoise.

En plus de ces quatre congrégations bien lorraines, émigrées en **Belgique** et au **Luxembourg**, entre 1815 et 1870¹⁹, pour y enseigner, il faut ajouter d'autres religieuses paroissiales, infirmières et contemplatives qui, de **Lorraine**, se sont rendues outre-frontière, durant cette période. Il faut également ajouter les **Lorraines**, peu nombreuses qui se sont rendues en **Sarre et pays germaniques**, ainsi que les **Alsaciennes** qui s'y sont exilées pour enseigner²⁰.

L'intensité remarquable de la circulation que nous venons de démontrer, atteste du mouvement d'émigration des religieuses lorraines vers la **Belgique**. Celui-ci s'inscrit dans une continuité constante et progressive qui s'accentuera encore lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France en 1905 où un grand nombre de religieuses de **Lorraine française** passera la frontière pour continuer à enseigner. Quant aux religieuses d'**Alsace-Moselle** elles profitent toujours du statut concordataire pour enseigner dans les écoles publiques. A l'issue de l'étude statistique et quantitative du nombre de communautés religieuses qui ont passé les frontières territoriales pour y enseigner, l'historien s'interrogera sur la portée politique, sociale et culturelle d'une telle émigration qui n'est pas seule en son genre mais qui, au contraire, participe à un fort courant catholique ayant le vent en poupe entre les deux révolutions de 1830 et de 1848.

¹⁹ Après l'Annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne en 1870, et surtout à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, un très grand nombre de religieuses françaises se replient en Belgique et au Luxembourg.

²⁰ Les documents de référence à partir desquels nous avons travaillé étant le "Répertoire Meuse-Moselle" de Namur, nous n'avons pas étudié le déplacement outre-frontière des religieuses d'Alsace.

Supérieures Générales de la
Congrégation de la Doctrine Chrétienne.
avec le costume adopté depuis 1856

*Révérènde Mère Joséphine
Cloutier, (1856-1861)*



*Révèrende Mère Mélanie
Chapleur, (1861-1872)*



Supérieure Générale de la
Congrégation de Portieux
(Vosges)

*Soeur Marie-Thomas Béjot
(1853-1938)*



REPARTITION NUMERIQUE DES RELIGIEUSES ENTRE MEUSE ET RHIN.

Durant cette période 1815–1870, de nombreuses *congrégations* sont fondées et implantent leurs *communautés* dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**¹. Au moins cent–quatre–vingt–quinze congrégations sont fondées entre 1789 et 1870 et se sont manifestées **entre Meuse et Rhin** durant cette période. Le tableau numérique des nouvelles congrégations fondées après la Révolution de 1789 et jusqu'en 1870 et qui se sont manifestées **entre Meuse et Rhin** est le suivant :

lieu \ période	1789	1801	1811	1821	1831	1841	1851	1861	total
	1800	1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	
France	3	8	8	19	15	13	13	9	87
Lorraine	1	5	0	4	0	5	3	3	21
Allemagne					1	4	4	1	10
Belgique	2	4	1	7	22	10	18	10	74
Luxembourg						1		1	2
total	6	17	9	30	38	33	38	24	195

Tableau 6

Il ressort qu'en **Lorraine**, et par deux fois, il n'apparaît aucune fondation² ; il s'agit des décennies 1811–1820 et 1831–1840.

¹ On appelle "congrégation", des associations de femmes ou d'hommes qui se regroupent, le plus souvent sous l'autorité d'un prêtre ou d'un évêque, autour d'un projet commun décrit dans des "Constitutions". Elles élisent un Supérieur Général qui loge à la Maison–Mère et qui, de ce haut–lieu, dirige toutes les "communautés" qui appartiennent à la Congrégation.

² Nous considérons qu'une fondation est une idée qui s'affirme et se concrétise par un ancrage, une circonscription du territoire d'où seront diffusées les hiérarchies de valeurs catholiques.

L'analyse montre qu'aucune congrégation n'a été fondée, en **Lorraine**, entre 1808 et 1826, ni entre 1829 et 1842. En revanche, il y a cinq fondations en **Lorraine** entre 1842 et 1850. Ces fondations sont souvent l'initiative de prêtres ou d'évêques. Hiérarchique par nature, l'Eglise catholique fonctionne sur ce mode pyramidal où le pape et les évêques, les supérieurs et les curés décident pour le peuple, y compris pour les religieuses qui n'ont plus qu'à suivre les directives et les dévotions dans un esprit d'obéissance, c'est-à-dire, d'abnégation et de résignation, pour la plus grande gloire de Dieu. C'est dans cet esprit que des filles dévouées entrent en religion.

Pour la **Belgique**, les choses semblent claires : à partir de 1830 les congrégations se multiplient, et à partir de 1838, le mouvement s'accélère, et les premières communautés de religieuses enseignantes étrangères, arrivent de **France** et de **Lorraine**. Cette réalité est suscitée par l'alliance des Catholiques et des Libéraux, lesquels provoquent les évêques à se réunir et à agir (ou à faire agir) pour faire face au nouveau gouvernement qui apparaît d'abord comme un mouvement révolutionnaire et donc comme un certain "danger" pour l'Enseignement Libre et l'Eglise Catholique Romaine.

L'explication qu'en donnent les religieux de Belgique est du même ordre que l'analyse faite par ceux de France. Dans leurs Archives, ils reprennent à leur compte le mot de *Joseph de Maistre* qui dit que *Louis XVIII est seulement remonté sur le trône de*

*Bonaparte*³. De plus, toujours de leur point de vue, à l'endroit des Congrégations, les maximes gallicanes et les procédés bureaucratiques ne perdent à peu près rien de leur force. Il importe toujours de restreindre la liberté d'association, de contenir le développement des ordres religieux qui cherchent à se placer dans la dépendance directe du Saint-Siège, et il faut empêcher la reconstitution des biens de mainmorte⁴. Ainsi, apparaissent nettement des collectifs religieux et civils dont les projets ne se rejoignent pas toujours.

LES IMPLANTATIONS DE COMMUNAUTÉS⁵.

Durant la période courant de 1815 à 1870, au moins sept-cent-vingt-huit communautés religieuses, exclusivement des enseignantes⁶, sont retournées dans une communauté dissoute par la Révolution ou en ont implanté une nouvelle communauté, dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**⁷. D'abord, nous nous sommes interrogée sur leur origine et leur lieu de destination c'est-à-dire d'implantation ou d'ancrage, ensuite, nous avons établi des listes codées, et enfin, par croisement, nous avons relevé des tableaux dont nous proposons la lecture transversale et interfrontalière.

³ Goyau, *Histoire religieuse de la Nation Française*, p. 533.

⁴ Figault Georges, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, Plon, Paris, 1942, t. IV, p. 315.

⁵ On appelle "communauté", quelques religieux ou religieuses rassemblés en un lieu en vue d'une mission. Ils reçoivent cette obédience du Supérieur Général de leur congrégation.

⁶ Wynants Paul, *Religieuses 1801-1975*, T. 1, Belgique, Luxembourg, édit. Répertoires Meuse-Rhin, Namur, 1981, 319 p.

⁷ D'abord, l'interrogation porte sur l'origine et le lieu de destination, c'est-à-dire d'implantation ou d'ancrage, ensuite, par croisement, la lecture des tableaux se veut transversale et internationale.

Tableau synoptique de l'origine et de l'implantation des communautés de religieuses, pour l'espace interfrontalier qui nous occupe.

implantation \ origine	Bel	Lux	Lor	All	Fra	Total
Belgique	172	0	1	0	0	173
Luxembourg	3	4	0	0	0	7
Lorraine	36	44	429	0	0	509
Allemagne	0	0	0	0	0	0
France	24	0	8	0	0	32
total	235	48	438	0	0	721

Tableau 1

La lecture de ce tableau permet de constater qu'en **Belgique**, il y a eu, entre 1815 et 1870, 235 implantations de nouvelles communautés de religieuses dont 173 sont d'origine **belge** ; pour la même époque, le **Luxembourg** s'est doté de 48 fondations dont 7 seulement sont d'origine **luxembourgeoise** ; toutes les autres fondations, tant en **Belgique** qu'au **Luxembourg**, viennent de **Lorraine**.

La **Lorraine** a créé cinq-cent-neuf (509) nouvelles communautés dont quatre-cent-trente-huit (438) sont restées en **Lorraine** ; enfin, le reste de la **France** a doté l'entre **Meuse** et

Rhin, de trente-deux (32) communautés alors qu'aucune communauté **lorraine** n'est allée s'implanter dans le reste de la France. De plus, l'excédant de **Lorraine** s'est déplacé en **Belgique** et surtout en **Luxembourg**. Le répertoire "Meuse-Moselle", indique que deux communautés d'origine **alsacienne** sont venues s'implanter en **Lorraine**, pour y enseigner, il s'agit des *Soeurs de la Charité de Strasbourg (Toussaint)*. Des personnes originaires d'**Alsace** sont devenues religieuses dans des congrégations lorraines.

Tableau synoptique de la date et du lieu d'origine des communautés de religieuses implantées **entre Meuse et Rhin** entre 1815 et 1870.

origine \ période	1811	1821	1831	1841	1851	1861	total
	1820	1830	1840	1850	1860	1870	
Belgique	4	2	32	32	67	38	175
Luxembourg	0	1	0	1	1	4	7
Lorraine	50	100	69	119	99	72	509
France	1	1	3	3	17	7	32
total	155	104	104	155	184	121	723

Tableau 8

Ce tableau qui permet de suivre la courbe des fondations par décennies, indique des fluctuations. Alors que le nombre des créations de communautés en **Belgique** culmine entre 1851 et 1860, en **Lorraine** deux pointes apparaissent, l'une entre 1821 et 1830 et l'autre, plus spectaculaire, entre 1841 et 1850. Sur le

tableau 8, les creux absolus en **Lorraine** découlent probablement de la conjoncture politique et non d'un problème interne aux congrégations qui semblent prospères. Entre 1831–1840, le nombre des implantations diminue en Lorraine parce qu'elles passent en Belgique.

Tableau synoptique de la date et du lieu d'implantation ou de destination des communautés de religieuses.

période destination	1811	1821	1831	1841	1851	1861	total
	1820	1830	1840	1850	1860	1870	
Belgique	4	13	41	43	87	47	235
Luxembourg				8	22	18	48
Lorraine	50	91	64	102	76	57	440
France	0	0	0	0	0	0	0
total	54	104	105	153	185	122	723

Tableau 9

Entre 1815 et 1870, aucune communauté de religieuses de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, ne s'est implantée à l'intérieur de la **France**. Cette région semble s'autosuffire et ne produire des vocations d'enseignantes que pour sa grande région exclusivement. Cependant il ne s'agit que des religieuses enseignantes de juridiction diocésaine, et il n'est pas tenu compte des missions hors de la France et hors de l'espace étudié. Ce tableau montre à l'évidence, l'impact de l'instruction primaire impulsé par les femmes-religieuses **lorraines**. Les

religieuses sont doublées dans leur apostolat⁸ par les Frères des Ecoles Chrétiennes. C'est pour l'importance qu'a prise leur méthode d'enseignement, pour la concurrence qu'elle a rencontrée et pour les polémiques qu'elle a suscitées⁹, que nous prenons en compte l'Institut des Frères. Ils ont drainé des aires culturelles importantes par leurs déplacements géographiques transfrontaliers.

⁸ Pour les religieux, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire mais l'instruction des enfants est un véritable apostolat.

⁹ Voir le chapitre sur "l'Enseignement".

L'IMPACT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Jean-Baptiste de La Salle (1651–1719) organise à **Reims** (1679), à **Paris** (1688) et en province, une association qui devient la *Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes* et qui se répand rapidement dans le monde¹.

Dès le XVIII^e siècle, et pour la région transfrontalière comprise **entre Meuse et Rhin**, les Frères des Ecoles Chrétiennes sont présents à **Reims**, leur lieu d'origine et résidence de la Maison-Mère, à **Metz, Sainte-Menehould, Commercy, Nancy, Lunéville, Saint-Dié** et **Morhange**.

Au moment de la Révolution, expulsés de **France**, quelques-uns essaient de passer la frontière par le **Nord** de la France, pour se rendre aux **Pays-Bas Autrichiens**. Le Supérieur Général y cherche un refuge pour sa famille religieuse. Les frères projettent d'ouvrir une école à **Bruxelles**, mais ils n'obtiennent pas l'autorisation d'y enseigner ; de cette capitale, ils se rendent à **Verviers**, mais, à cause de l'avancée des armées républicaines, ils sont contraints, et par deux fois, de passer **outré-Rhin**. Finalement, en 1792, l'école de **Verviers** est fermée. Une nouvelle tentative d'implantation en **Belgique** est faite par le *frère Julien* ex-directeur du noviciat de **Maréville-Nancy** fermé en 1791. Accompagné du *frère Agapet*, ils se rendent à **Saint-Hubert, dans les Ardennes belges** où, depuis des années, le curé réclame des frères français. Ils y ouvrent un petit pensionnat qui fonctionne de 1792 à 1818. Entre temps, en 1816, une autre école est ouverte à **Dinant** mais toutes ces incursions sont stoppées en 1826, sur ordre du Gouvernement

¹ Jean-Baptiste de La Salle, *Oeuvres complètes 1651–1719*, Rome, 1993, 1575 p.

hollandais. Il leur faudra attendre 1831, après la déclaration d'Indépendance de la **Belgique**, pour évoluer librement et voir prospérer leur oeuvre des Ecoles Chrétiennes².

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ne se rendront au **Luxembourg** qu'en 1880, autorisés par le municipalité d'**Ettelbruck**³. Ils y restent peu de temps, assez cependant pour se faire connaître, attirer des vocations et y retourner un quart de siècle plus tard.

LA PRESENCE DES FRERES AUX PAYS-BAS ET EN BELGIQUE, DE 1815 A 1879.

En fait de périodisation, la courbe de la présence des frères en **Belgique** et de l'implantation de leurs écoles, suit celle de la présence majoritaire des catholiques au pouvoir. Ainsi, de 1818 à 1826, les Frères des Ecoles Chrétiennes sont plutôt tolérés pour être finalement chassés des **Pays-Bas**⁴ parce que le Gouvernement hollandais à majorité protestante gouverne d'une manière autoritaire⁵, et de 1826 à 1831, toutes les écoles des frères sont fermées dans cette région sous domination autrichienne. Cependant, leur oeuvre prospère de 1831 à 1842 date à laquelle, la montée des libéraux parvient à faire voter la loi organique de l'enseignement; dorénavant, ce n'est plus la liberté sans limites⁶ pour les frères qui doivent tenir compte de la forte opposition libérale et franc-maçonne présente dans les régions

² Alban frère, F.S.C., *Histoire de l'Institut des frères des Ecoles Chrétiennes*, Ed. générales F.S.C., Rome, 1968, p. 51-52.

³ Cette situation est opposée à la Constitution du pays qui interdisait aux congrégations religieuses, l'enseignement public; le Conseil de la ville d'Ettelbruck avait outrepassé ses droits.

⁴ Rigault Georges, *Les Frères en Belgique*, in *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, t. IV "L'Institut restauré, 1803-1830", Plon, Paris, 1942, p. 551 à 583.

⁵ Voir les chapitres sur "l'enseignement", "les protestants", et spécialement la création de l'Université de Liège.

⁶ Alban frère, *Histoire de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, Ed. F.S.C., Rome, 1968, p. 90.

industrielles. L'oeuvre des frères prospère malgré tout jusqu'à la loi du malheur du 1er juillet 1879 qui déclare la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le domaine de l'Education Nationale. A l'Eglise de réagir et d'organiser au plus vite un vaste plan d'enseignement libre qui fonctionne aussitôt dans les trois quarts des communes⁷. Mais nous dépassons le cadre de notre étude.

1 – PROPAGATION DES ECOLES DES FRERES : 1815–1826.

Après 1815, le premier établissement scolaire des Frères des Ecoles Chrétiennes qui se soit ouvert en **Belgique**, est celui de **Dinant**, en 1816, dans un ancien monastère des Soeurs Grises. Deux ans plus tard, en 1818, **Liège** et **Namur**, reçoivent des frères "qui savent si bien former la jeunesse" ; le *frère Claude*, pour l'une, et le *frère Marin* pour l'autre, accompagnés de quelques frères inaugurent des écoles. Un peu plus tard, en 1821, la région flamande dont **Tournai** réclame les mêmes éducateurs. A cette date, plus de deux mille (2000) écoliers fréquentent les Ecoles des Frères implantées dans les **Pays-Bas**. Mais les arrêtés gouvernementaux du 14 juin 1825 qui suppriment les petits séminaires et érigent le fameux collège philosophique où les futurs clercs doivent passer obligatoirement pour y poursuivre leurs études, chassent les Frères.

2 – 1826, LES FRERES RENTRENT EN FRANCE.

Les Archives privées de l'Institut des Frères estiment que, *Guillaume 1er d'Orange*, roi protestant, et ses Ministres aux tendances fébrosiennes, qui entendent exercer le pouvoir

⁷ Alban frère, o.c., p. 96.

suprême, aussi bien au spirituel qu'au temporel, se rendent vite odieux aux Belges en violentant leurs consciences⁸ ; ce point de vue partisan des frères est connu et leur opposition signe l'échec relatif et temporaire de la circulation de leurs idées dans ce pays. Les heureux débuts de l'Institut lasallien en **Belgique** connaissent des lendemains moins brillants. Les frères qui ne se plient pas aux idées et aux lois de ce pays, sont d'abord mis en demeure de renoncer à prendre les ordres des supérieurs étrangers, on leur interdit ensuite de porter le costume de leur ordre, et enfin, on déclare, purement et simplement que l'Association des Frères des Ecoles Chrétiennes ne peut être admise en ce pays⁹. Les écoles sont fermées et les frères rentrent en **France**, en 1826. Leurs idées et leurs méthodes pédagogiques en opposition avec celles des responsables politiques ne peuvent circuler dans ce pays.

3 – 1831, LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE, LES FRERES Y COURENT.

Cependant, à partir de 1831 la **Belgique** change de régime, l'oeuvre lasallienne peut se développer rapidement et magnifiquement parce qu'elle s'épanouit dans une atmosphère de liberté¹⁰. En effet, l'article 17 de la Constitution, voté par le Congrès en décembre 1830 stipule: "L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi". Alors, les Frères et leurs bienfaiteurs catholiques déploient leur action enseignante. Les promoteurs et les bienfaiteurs de l'enseignement sont connus. Ce sont les pasteurs des diocèses et des paroisses, les grandes familles catholiques de l'aristocratie et la bourgeoisie lancée dans les entreprises industrielles et financières. Cette période de libre

⁸ Alban frère, o.c., p. 88.

⁹ Ibid., p. 88.

¹⁰ Rigault Georges, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*, t. VI, Plon, Paris, 1947, p. 86 à 164.

développement de l'instruction dure jusqu'en 1842, date de la Loi Organique sur l'Enseignement.

LES AGENTS DE PROPAGATION DES ECOLES DES FRERES.

Outre les initiatives du clergé et des évêques, les pressions des catholiques **belges** encouragent l'oeuvre des Frères. A **Verviers**, la firme *Simonis*, fabricant de textile emploie au bénéfice des enfants du peuple une part des revenus qu'elle tire de l'invention de métiers mécaniques¹¹. A **Namur**, *Guillaume-Joseph Danheux*¹², ainsi que *Victor Bodar et Dame Julienne Brabant*, se distinguent comme défenseurs de l'éducation chrétienne et entendent assurer l'avenir de l'Institut des frères en **Belgique**¹³. Le vicaire général *Nicolas Jeanty* abandonne un capital dont les intérêts formeront le traitement annuel de la communauté¹⁴. Dans toutes les villes, (Bruxelles, Boom, province d'Anvers, Charleroi), où ils sont implantés, les Frères rencontrent de tels bienfaiteurs, ce qui fait qu'en 1842, on compte en **Belgique**, seize (16) établissements, cent quarante cinq (145) instituteurs, pour sept mille cent trente (7130) écoliers¹⁵.

Dans le **Hainaut**, mais les bienfaits s'étendent au-delà de cette province et jusque dans celles dans de **Namur**, du **Brabant** et d'**Anvers**, il faut encore nommer *le comte Ferdinand*

¹¹ *Livre d'or du centenaire de l'Indépendance belge*, 1930, p. 409. (cité par Rigault)

¹² "Le 30 avril 1829, M. Danheux envoie, au frère Guillaume de Jésus, Supérieur Général, quatre-vingt-cinq mille (85000) signatures de pétitions pour obtenir la liberté de l'enseignement qui ramènerait les frères", in Rigault, o.c., t. IV, p. 583.

¹³ Par un acte du 5 janvier 1839, le ménage Bodar-Brabant donne au Grand séminaire "bâtiments, jardins et indépendances" où réside le frère Amos, représentant du Supérieur Général dans le Royaume.

¹⁴ Ce capital s'élève à quarante mille francs (40 000F). Archives de l'Institut, Historique de Boom.

¹⁵ Chiffres fournis par les Archives privées de la congrégation.

*Ferdinand de Meeûs*¹⁶ qui fonde, le 3 décembre 1855, la *Société Civile du Crédit de la Charité*, pour fournir, sur sa fortune personnelle, ce que le clergé, les communes et la Société de prévoyance ne suffisent pas à prendre en charge. En vingt ans, les Frères, de cette seule source, reçoivent près d'un million, qui n'est point de papier-monnaie déprécié¹⁷.

LIEUX D'IMPLANTATION D'ÉCOLES EN BELGIQUE.

Pour l'espace belge qui nous occupe, des écoles adoptées par la commune sont ouvertes à **Bouillon, Chimay, Gembloux**. En d'autres lieux, quelques forces conjuguées (Ministère de l'Intérieur, Conseil provincial, Conseil communal ou Bureau de Bienfaisance) viennent partiellement en aide comme à **Dinant, Charleroi et Mons**. En revanche, les maisons de **Namur, Liège, Verviers et Bruxelles** qui sont des fondations importantes, restent à la charge des évêques, des curés et des comités qui les ont appelées en **Belgique**. En 1840, il y a à **Liège**, dix-huit frères pour quatre écoles et plus de mille écoliers.

LA PERSONNALITÉ DE QUELQUES FRÈRES DONT UN LORRAIN.

Contrairement aux religieuses lorraines enseignantes, les frères partis enseigner en **Belgique**, ne sont pas majoritairement

¹⁶ Meeûs est né à Bruxelles le "9 prairial an VI", issu d'une antique souche brabançonne ; il compte en 1830 parmi les notables et à ce titre, participe aux événements qui précipitent la chute du régime hollandais. Le Gouvernement provisoire le nomme à la tête de la "Société Générale pour favoriser l'industrie nationale". En 1836, Léopold l'honore de la dignité de *comte*.

¹⁷ Le Crédit de Charité fonctionne encore en "Association sans but lucratif" ; il est propriétaire de plusieurs immeubles abritant des oeuvres pédagogiques, religieuses et philanthropiques. (Cité par Rigault, o.c., t.IV, p. 113)

originaires de l'Alsace ou de la Lorraine. En effet, leur institut, champenois d'origine, s'est développé sur toute la France et dans le monde entier, dès le XVIII^e siècle. Il est loin d'être resté diocésain comme les instituts féminins lorrains du XIX^e. Cependant, il se trouve quelques lorrains d'origine. Dans la charge de représentant du Supérieur Général en **Belgique**, au *Frère Amos* succède le *Frère Claude*. Ce dernier, **Lorrain** d'origine, négociateur et organisateur avisé, garde cette responsabilité de 1835 à 1844. Puis délégué des frères de Belgique au Chapitre général tenu à **Paris**, le 2 février 1844, il reçoit les fonctions d'Assistant Général de l'Institut. Son successeur est encore un **Français**, le *Frère Sancien*¹⁸. Originaire du Nord, il ne se sent pas étranger sur les rives de la Meuse ou de l'Escaut. En 1847, il commande à deux-cent-dix (210) frères répartis en vingt-neuf (29) établissements et laisse en voie de progrès quarante (40) communautés avec quatre-cent-soixante-quinze (475) religieux¹⁹.

A **Verviers**, depuis 1841, un cours d'adultes est ouvert. Entre autres, l'une des classes de cette fondation est réservée à l'étude du dessin linéaire, du dessin d'ornement et de machines. Un ancien ingénieur devenu *Frère Aunis* en est titulaire ; il forme alors une pléiade d'architectes et d'industriels verviétois. C'est un fait nouveau qui touche un secteur plutôt étranger à l'enseignement des frères. Ainsi, les écoles d'art dites de *Saint Luc* se développent en Belgique, grâce à l'enseignement des Frères.

Cependant, les fleurons des Ecoles des Frères dans ce pays restent, en 1860, l'Ecole Normale libre de **Malonne** et l'Ecole Normale et Agricole de **Carlsbourg** installée au château historique qui avait appartenu à *Godefroy de Bouillon* et qui fut

¹⁸ Le frère Sancien est né à Douai le 2 juillet 1800 et arrive d'Avignon.

¹⁹ Rigault, o. c., t. IV, p. 102.

acheté, en 1844, par *Mgr Dehesselle*, évêque de **Namur**. Cette école libre est devenue une des citadelles de l'enseignement catholique rayonnant "les bonnes méthodes" pédagogiques et l'esprit chrétien²⁰. Autour de ces deux grands internats gravitent d'autres pensionnats dont celui de **Gand** qui ouvre en 1863, la première Ecole Saint-Luc où sont donnés des cours de peinture, d'architecture, de sculpture, d'orfèvrerie, et où bientôt s'ajoutent la collaboration des maisons d'*Edition Desclée et Casterman*, l'imprimerie et la lithographie. Ces établissements d'art et de technique se répandent dans la région, un peu plus tard : l'Ecole Saint-Luc de **Liège** en 1880 et les Ecoles Saint-Luc de **Mons** et de **Namur** en 1898 ; leur action culturelle dépasse le cadre de cette étude.

1842–1879, LES FRERES S'OPPOSENT AU COURANT LAIQUE.

La prospérité de l'oeuvre des Frères pousse les hommes de l'opposition à revoir certaines lois. Celle de 1842 de laquelle il a été question précédemment et d'autres aux conséquences peu démocratiques parce que privilégiant une certaine classe sociale et la religion dominante. En 1849, le Ministre de la Justice, *M. de Haussy* proclame la capacité des seuls bureaux de bienfaisance et prétend non avenues les clauses testamentaires qui leur substituent d'autres organismes. Le roi manifeste nettement sa désapprobation. Cependant, l'idée fait son chemin et il va falloir y répondre. *Nothomb* rédige un projet de loi qui accorde aux citoyens, la faculté de choisir, sous quelques réserves, l'administration de leurs fondations. Le rapporteur à la Chambre est *Jules Malou*, dont le frère, évêque de Bruges, avait pris position dans un livre intitulé *La Liberté de la Charité en Belgique*

²⁰Alban frère, o.c., p. 94.

auquel les libéraux par la voix de *Frère-Orban* répondent par la brochure *La mainmorte et la Charité*. La bataille des idées est ouverte pour un temps.

La discussion parlementaire continue en avril 1857 et, selon le point de vue des Frères, *le désordre se propage à Anvers, Gand, Mons, Liège, Namur, Bruges, Louvain*. La lutte anticléricale s'en prend aux couvents, et à tout habit religieux. Une pierre d'achoppement des discussions porte également sur la méthode de l'enseignement et conséquemment, sur l'éducation répandue par les hommes en noir. Avec la religion catholique, les frères répandent une méthode d'enseignement qui diffuse, non seulement l'instruction, mais également une hiérarchie de valeurs catholiques et qui s'oppose à d'autres méthodes qui véhiculent d'autres valeurs. Deux courants d'idées sont donc en présence et essaient de circuler. Un pouvoir de forces est engagé. L'enseignement est un terrain de combat politique et social parce que les méthodes sont conçues pour former des hommes qui vont propager des idées et non seulement pour leur apprendre à lire et à écrire²¹.

LA PRESENCE DES FRERES EN PAYS GERMANIQUES.

Venus de **France**, la présence des frères est également signalée en **Allemagne**²² et plus précisément vers les populations catholiques allemandes de la **Rhénanie** et de la **Bavière**. C'est grâce à l'intervention du poète et romancier

²¹ La diffusion des méthodes d'enseignement est étudiée dans le chapitre sur "l'enseignement".

²² Alban frère, o.c., p. 203-210.

Clemens Brentano (1778–1842)²³ et d'un industriel de **Coblence**, *Joseph Dietz*, que la congrégation est connue dans cette région²⁴. En 1831, la *Gazette d'Augsbourg* publie des articles sur l'Institut et par l'intervention de l'*abbé Kremenz*, un curé de **Coblence** (qui deviendra archevêque de **Cologne** et cardinal), la première maison des frères s'ouvre à **Coblence**. Les élèves appartiennent en grande majorité à des familles aisées. D'autres écoles sont créées à **Crefeld** et à **Burscheid**, ainsi que l'orphelinat et le pensionnat de **Kemperhof**, (non loin de Coblence).

Ces oeuvres sont protégées par la *princesse Augusta*, Reine de Prusse et future Impératrice d'Allemagne. Cependant, les victoires remportées par la Prusse en 1866 et en 1870, contre les nations catholiques de l'Autriche et de la France, ont réveillé en Allemagne, selon l'expression des frères "l'intransigeance protestante". Les lois de mai 1875 bannissent de l'Empire, les congrégations enseignantes. D'Allemagne, les frères passent de nouveau en **Belgique** en espérant trouver l'hospitalité.

En mai 1879, d'Allemagne, vingt-huit frères et deux-cents élèves de **Kemperhof** passent en **Belgique** et arrivent à **Verviers** où ils rencontrent selon leur propres mots, *la fureur anticléricale des libéraux* et en juillet de la même année, ils plient bagage. Leur maison de **Longuyon**, en **Lorraine française**, les accueille. Ainsi, dans l'impossibilité de diffuser leurs idées dans un Etat, mais installés dans une zone des confins, les Frères des Ecoles Chrétiennes peuvent se replier alternativement, sur l'un ou l'autre côté de la frontière, français, belge ou allemand.

²³ Il se convertit au catholicisme sous l'influence de la visionnaire Anna Katharina Emmerich dont il transcrit et publie les visions en 1833.

²⁴ En 1827, ce riche industriel et Brentano mènent en France une enquête au cours de laquelle ils découvrent l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Dès lors, ils s'attachent à le faire connaître en Allemagne. (cité par Alban p. 204).

Proche de ces religieuses et de ces frères enseignants, il existe une autre catégorie de religieux enseignants qui se destinent presque exclusivement à l'instruction et à l'éducation des élites des villes. Ce sont les *Dames du Sacré-Coeur* pour l'éducation des filles, et les *Jésuites* pour celle des garçons.

LES DAMES DU SACRÉ-COEUR

Les religieuses des congrégations diocésaines et parfois les frères des Ecoles Chrétiennes se sont le plus souvent adonnés à l'enseignement des pauvres des campagnes mais il existe une autre catégorie de maîtres catholiques qui eux, se fixent comme projet, de former l'élite des villes. Il s'agit des *jesuites*, et à côté d'eux, des *dames du Sacré-Coeur*. Bien que l'ensemble des religieuses diocésaines aient ouvert, de part et d'autre des frontières, quelques pensionnats pour les enfants dits *de bonnes familles*, le plus souvent, au XIXe siècle, les nombreuses communautés de religieuses se dévouent à l'enseignement des pauvres des campagnes. En revanche, les *Dames du Sacré Coeur* se destinent uniquement à l'éducation des filles *de l'élite des villes*. La formation de cet Institut voué à l'éducation de la jeunesse est en gestation de 1796 à 1815. La rencontre des pères *de Tournely* et *Varin* jésuites, et de *madame Madeleine Sophie Barat* en permet la création. Dès 1815, avec le retour de l'exil et la Restauration, les Dames sont prêtes. La Société du Sacré-Coeur de Jésus dotée de ses structures et de ses Constitutions dépend de l'Ordinaire diocésain. Le Supérieur Général délégué est l'*abbé Perreau* ; le père *Varin*, parce que jésuite, ne peut remplir cette fonction mais il reste conseiller, ami et directeur de conscience de *madame Barat*. Il remplit même la fonction de législateur de la congrégation lors de la rédaction de ses Constitutions¹.

¹ Cette double direction par un prêtre diocésain plutôt gallican et par un jésuite ultramontain, met la congrégation en difficulté, au moment de l'approbation des Constitutions par le Saint-Siège.

La rédaction de ces Constitutions ne fut pas facile. Ces religieuses ont à choisir entre les *voeux solennels* avec, pour corollaire la clôture papale et la renonciation au patrimoine personnel, et les *voeux simples* qui permettent de gérer les fortunes des religieuses, de faciliter leur apostolat d'éducation (pas de clôture) et de n'être soumises qu'à l'Ordinaire du lieu, c'est-à-dire l'évêque, ce qui comporte par ailleurs certains inconvénients. L'*abbé Perreau*, gallican, penche pour la seconde formule qui peut suffire pour la **France**, la **Belgique**, l'**Allemagne** et l'**Amérique**.⁽¹⁾ Les religieuses et le père *Varin*, ultramontains, quant à eux, poussent vers la première solution peu envisageable selon Rome : il est impossible de prononcer des voeux solennels et de se passer de clôture papale. Finalement, l'option jésuite prévaut *voeux perpétuels conditionnels sur le modèle de ceux de la Compagnie de Jésus* ⁽²⁾. Les qualificatifs solennels et simples sont évités, ce sont les subtilités de la casuistique. Tout ceci pour expliquer la forme de présence au monde de ces religieuses qui, apparemment, ne diffère guère de celle des autres congrégations vouées à l'éducation. Pourtant, c'est un autre monde !

TOUJOURS PROCHES DES JESUITES, DE L'ELITE ET DES NOBLES.

Sur bien des points, ces dames se calquent sur les jésuites. Toutes veulent l'Institut des jésuites, adapté à des femmes, mais aussi rapproché qu'il pourra l'être ⁽³⁾ : leurs Constitutions, leur pédagogie et la forme de leur apostolat ressemblent à celles de la Compagnie de Jésus. De plus, elles essaient de s'implanter près

1 Charry Jeanne de, R.S.C.J., *Les Constitutions définitives et leur approbation par le Saint-Siège*, Paris, 1979, 527 p., p. 413.

2 Charry, o. c., p. 469

3 Charry, o. c., p. 53

des maisons des jésuites qui sont toujours leurs guides spirituels. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver dans l'espace transfrontalier étudié, en **Belgique**, en **Allemagne**, en **Lorraine** et en **Alsace**. Leur itinéraire géographique sera le même que celui des jésuites. Chassées de **France**, puis d'**Allemagne** ou de **Suisse**, elles gagnent l'**Alsace** puis la **Belgique**.

Comme les jésuites également, les Dames du Sacré-Coeur instruisent l'élite des villes. Leurs relations avec les grands est quasi naturelle, c'est leur famille de sang (4). Quelques-unes d'entre elles sont issues de la noblesse et beaucoup d'entre elles portent un nom à particule. Parfois, cette réalité est vue comme un danger : *Les relations avec la noblesse et avec la Cour, l'entrée de sujets brillants selon le monde, le recrutement social des élèves sont autant d'épreuves pour l'Institut fondé sur la pauvreté et l'humilité évangéliques* (5). En conséquence, la Révolution les a exilées², à double titre : d'une part parce qu'elles sont nobles et d'autre part parce qu'elles sont religieuses. En revanche, cet exil a créé des relations qu'elles sauront exploiter judicieusement, au cours du XIXe siècle, pour implanter des communautés outre frontières

IMPACT TRANSFRONTALIER DES DAMES DU SACRE-COEUR.

Fondée au début du XIXe siècle par *Madame Madeleine-Sophie Barat* (1779–1865), cette Société se répand aux quatre coins de la **France** : **Paris**, **Tours**, **Bordeaux**, **Lyon**, **Grenoble**, pour venir finalement à **Charleville**, **Metz**, **Nancy** et **Kientzheim** où

4 cf les photocopies annexes tirées du livre de l'abbé Baunard.

5 Charry, o. c., p. 234

² Leur Institut en gestation et les "Dames de la Providence de Charleville" auxquelles elles vont s'associer après la Révolution.

des opportunités plus qu'une volonté de leur part les ont conduites. La communauté des dames de la Providence de **Charleville** avait été fondée en 1679 par *Juliette Idelette de Morel*, fille de *Claude Morel vicomte de Boistiroux*. A la Révolution, ces dames ayant refusé de se séculariser, cherchent asile à l'étranger. Elles se rendent à **Chimay** et **Bruxelles (Belgique)**, à **Rotterdam (Hollande)** et **Essen (Wesphalie)** (6).

En 1802, les magistrats de **Charleville** les invitent à reprendre l'enseignement public. La supérieure *madame Jacquemart* âgée de 80 ans, ramène les exilées et après elle, *madame Justine de Gerlache* (1771–1861) née au **château de Gomery** près de **Virton** devient supérieure (3).

De son côté, l'évêque de **Metz**, *Mgr Jauffret* * (1759–1823) qui avait pris en charge la protection des congrégations religieuses, avait fondé dans sa ville épiscopale, une Société dite *Dames de Sainte Sophie* consacrée à l'éducation de la jeunesse. En 1807, lors d'une visite épiscopale à **Charleville** qui dépendait alors de l'évêché de Metz, il apprend à connaître *les Dames de la Providence* et admire la bonne tenue de leur pensionnat. Il obtient de la supérieure qu'une de ces dames vienne initier sa communauté naissante, au même esprit et au même usage (8). Des liens étroits unissent désormais les deux communautés, cependant, en 1821, lorsque les **Ardennes** passent sous la juridiction de l'archevêché de **Reims**, *Mgr Jauffret* préserve son institution *Sainte Sophie* de **Metz** et la déclare indépendante. Réduites à leurs propres ressources, les dix-huit religieuses ne se suffisent plus, l'évêque, ami du *père Varin*, fait appel à *madame Barat* et sollicite l'annexion de sa communauté à

6 Cahier, *Vie de la vénérable mère Barat*, p. 609

3 Terwecoren S.J., *Collection de précis historique*, Bruxelles, 1851 à 1870, 10 tomes d'environ 600 pages chacun, p. 157

8 Cahier Madame de, R.S.C.J., *Vie de la vénérable mère Barat*, Paris, 1894, p. 407

l'Institut du Sacré-Coeur qui lui paraît solide. Le prélat mourra sans voir son voeu réalisé. L'*abbé Perreau*⁹, conseiller et secrétaire de la grande aumônerie à Paris, entreprend les démarches auprès de *Mgr Besson*¹⁰, le nouvel évêque de Metz et la fusion est consommée en 1824 (9).

Avant 1830, selon les dire de ces Dames, *la révolution est déchaînée par le libéralisme, ce n'est ni l'honnête mais faible gouvernement de la Restauration ni même l'épiscopat de l'Eglise gallicane rattachée au Saint Siège par des liens trop lâches, qui pouvaient opposer à cette menace politique et religieuse une digne résistance. En même temps, le gallicanisme et le lamennaisianisme divisaient le clergé et le nom du Sacré-Coeur n'est pas moins odieux à la Révolution que celui des jésuites.* Les Ordonnances du 16 juin 1828 enlèvent à l'Eglise la liberté de l'enseignement, créent le monopole universitaire et chassent les jésuites de tous les séminaires et collèges de France. Désormais, tout professeur doit déclarer n'appartenir à aucune congrégation non reconnue par l'Etat (10). De France, la Société du Sacré Coeur est appelée en **Italie**, à **Rome** sur le Monte Pincio attenant aux jardins de la Villa Médicis, au couvent et à l'église de la Trinité des Monts où, en 1828, il ne reste qu'un seul religieux. *Léon XII* demande au Gouvernement français d'en attribuer le bénéfice à l'ordre du Sacré-Coeur pour un pensionnat. Par une lettre du Ministre des Affaires Etrangères du 9 février 1828, *Charles X* remet aux dames françaises du Sacré Coeur, le couvent, l'église les bâtiments, jardins et dépendances (11).

9 Charry, o.c., p. 488

10 Baunard abbé, *Histoire de Madame Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Coeur de Jésus*, Paris, 1876, 680 p., tome I, p. 540 et 542.

11 Baunard, o. c., tome I, p. 545-546

DES ARDENNES EN ALLEMAGNE EN PASSANT PAR LA LORRAINE ET L'ALSACE.

L'agrégation des *Dames de Ste Sophie* de **Metz** aux *Dames du Sacré Coeur* inspira à quelques *Dames de la Providence* de **Charleville** la pensée d'atteindre le même but. Comme le *cardinal de Latil*, évêque de **Reims** duquel elles dépendent, avait suivi *Charles X* en exil en 1830, il leur était facile de réaliser leur projet d'union avec **Metz**. En avril 1834, une supplique est envoyée à *Mgr de Rouville*, administrateur du diocèse qui accepte la proposition (12). Les soeurs de la Providence de **Charleville** refont leur noviciat pour entrer dans la congrégation du Sacré Coeur. Toutes ces réalisations soutenues par la Monarchie française et l'Eglise de Rome met en évidence la toile de fond et les relations réelles de ces religieuses. En fait, les protecteurs de ces religieuses sont bien les plus hautes autorités civiles et religieuses de l'époque, c'est-à-dire l'alliance du trône et de l'autel, comme sous l'Ancien Régime.

Monsieur Louis Maimbourg, curé de **Colmar** et oracle de la contrée sollicite de *madame Henriette Coppens*, religieuse chez les Dames du Sacré-Coeur et enfant du pays d'**Alsace**, de fonder une maison en **Alsace**. C'est, accompagnée de l'*abbé Pieau* et de *madame Joséphine Goetz*, **alsaciens**, qu'elle se rend à **Colmar** pour étudier la question. Leur choix tombe sur **Kientzheim**, à huit kilomètres de **Colmar**.

12 Cahier, *Vie de la vénérable mère Barat*, p. 609

Enfin, en 1844, les Dames du Sacré-Coeur s'installent à la frontière d'**Aix-la-Chapelle**, à **Blumenthal** en **Hollande** et en 1852, elles ouvrent une maison à **Warendorf** sur l'**Ems** près de **Munster**.

Ces quelques données sur les implantations transfrontalières des Dames du Sacré-Coeur mettent surtout en évidence l'organisation de ces communautés. Elles sont peu nombreuses mais leur origine noble pour la plupart et leur formation intellectuelle et spirituelle par les jésuites les rendent efficaces et renommées dans les milieux catholiques aisés. L'exil des religieux et des nobles après la Révolution Française n'a fait que resserrer des liens latents et conjecturer l'avenir. L'étude se limite au déplacement et aux implantations transfrontaliers qui n'ont été possibles que grâce aux appuis et aux relations que ces religieuses entretenaient avec les grands de ce monde. Elles ont ouvert et construit de grands pensionnats de jeunes filles à Charleville, Metz, Nancy, et Kientzheim pour l'Alsace et la Lorraine et à Aix-la-Chapelle, et à Blumenthal pour l'Allemagne et la Hollande. Il faudrait mesurer l'impact culturel de ces vastes constructions et la tenue de leurs pensionnats pour en mesurer le niveau social. Et que dire du don de la propriété du Monte Pincio que leur a offert *Charles X* ? Enfin, comme elles ont toujours suivi de près les jésuites, il est logique d'observer également les déplacements transfrontaliers et le poids culturel de ces derniers.

LES JESUITES

LE RETOUR DES JESUITES EN FRANCE : 1814–1901.

Aux époques où elle est interdite en **France** mais permise en **Russie** et en **Prusse**, la Compagnie de Jésus, non seulement survit mais se développe. Dissoute en France, en 1761–1768, par les Parlements et par les rois *Louis XV* et *Louis XVI*, la Compagnie de Jésus fut, le 22 juillet 1773 sous la pression des Cours bourbonniennes d'Espagne, de France, de Naples et de Parme supprimée par le pape *Clément XIV*, lequel meurt quatorze mois plus tard plein d'inquiétude et de remords, précise *Pierre Delattre* dans son ouvrage. Cependant, les Cours de *Frédéric II* en **Silésie** et *Catherine II* et ses successeurs en **Russie** interdisent aux évêques de leurs Etats de supprimer les jésuites. La légitimité de la survivance de la Compagnie en Prusse jusqu'en 1780 et en Russie jusqu'en 1820 est démontrée dans l'ouvrage du père *Stanilas Zaleski* (1).

Dans l'église catholique l'autorité suprême vient du pape. Aussi, après la chute de *Napoléon*, le 7 août 1814, *Pie VII* rétablit la

1 Delattre Pierre, sj, *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, 5 tomes, Enghein, Belgique, 1957, T. 2, p. 577 et suivantes.

Compagnie dans tout l'univers par la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*. De plus, la Restauration de la Monarchie qui s'installe facilite grandement le mouvement de retour en **France**, de tous les ordres religieux. Ainsi, entre 1814 et 1830, sont ouvertes, en **France**, cent soixante-et-une (161) maisons dont quatre-vingt-sept (87) petits séminaires, neuf (9) grands séminaires, trente (30) collèges municipaux et trente-cinq (35) résidences. Cette nouvelle donne oblige la Compagnie de Jésus à se scinder en deux provinces, celle, dite *de France* qui comprend **Paris, Laval, Vannes, Metz, Belgique**, c'est-à-dire la moitié Nord de la France, et celle dite *de Lyon* pour l'autre moitié, au sud, avec **Lyon, Toulouse, Avignon, Dôle, Le Puy** et autres villes.

Ces structures mises en place, les jésuites sont encore en butte à quelques dispersions en 1828, 1830, 1845 et 1848. En 1828, les ordonnances royales privent la Compagnie de tous les petits séminaires où elle se livre à l'éducation de la jeunesse, en revanche, en 1850 la loi Falloux provoque un redéploiement et le développement rapide des établissements et des personnels. En 1852, c'est l'essor, on crée encore de nouvelles provinces. Plus tard, la loi de 1880 interdira à nouveau l'enseignement des religieux en France. Pendant les interdictions en France, les jésuites ne se décontenaient pas, mais en profitent pour ouvrir des missions étrangères².

² Ainsi, en 1827-28 et en 1838, les jésuites s'implantent en Amérique du Nord, en 1837 en Indes, en 1840 en Algérie, en 1842 en Chine, en 1843 en Syrie, en 1844 à Madagascar et à l'île de la Réunion.

A PARTIR DE 1820, COMMENCE LA DISPERSION DE RUSSIE.

De **Russie**, en 1820, trente-huit (38) pères jésuites reviennent en **France** où ils se déploient et achètent des résidences, mais la Révolution de 1830 en disperse d'autres. A cette date, beaucoup partent à l'étranger, en Savoie, en Suisse et au Portugal. En 1834–35, le préfet de la **Moselle**, le *baron de Sers*, protestant, demande aux jésuites en résidence à **Metz** de donner les exercices spirituels aux pensionnaires de la Maison Centrale (prison). En 1843, une opportunité leur permet d'ouvrir un noviciat à **Issenheim**, en **Alsace**. 1848 les ignore et le 15 mars 1850, les catholiques organisés emportent le vote d'une loi qui reconnaît la liberté d'enseignement nommé *l'édit de Nantes des catholiques*. En 1852, c'est l'ouverture du collège à **Metz** et en 1856, celle d'une résidence à **Nancy**.

RAYONNEMENT DES JESUITES, A PARTIR D'ISSENHEIM.

En 1839, grâce à un certain *Mertian*, père de deux jésuites, la Compagnie entre en **Alsace** par la fondation d'une résidence à **Strasbourg**. Le père *Achille Guidée*, provincial de France songe presque aussitôt à ouvrir en **Alsace** un troisième noviciat qui fournirait des apôtres pour les **régions de langue allemande**. Plus encore que l'**Alsace**, le **Grand Duché de Bade** réclame des secours spirituels que ses populations, franchissant le **Rhin**

venaient demander aux missions de **Blodelsheim** (1842–43). Le **Willerhof près de Sélestat** offert par la famille *Mertian* ne peut convenir. Il deviendra un orphelinat. Mais, entre **Colmar** et **Mulhouse à Issenheim**, un ancien couvent d'Antonistes³, proposé antérieurement à *Lacordaire*, répond aux désirs des jésuites. En 1843, c'est acquis. En 1844, une chapelle est ouverte au public. De plus, les jésuites passent un bail avec la commune en mars 1848 et louent pour neuf ans **Thierenbach**, paroisse actuelle de **Jungholtz**, ancienne propriété de Cluny entourée de terres.

Le moment est providentiel car bientôt les exilés de la Révolution de 1848, affluent de **Suisse**, d'**Allemagne** et de **Pologne** (1848–1852). Dès 1848–49, une partie d'entre eux s'installe dans les bâtiments de la ferme où le père *Wilmers* organise un cours de première année de philosophie pour trente-et-une (31) personnes. Le 23 avril 1850, *Mgr Raess** évêque de **Strasbourg**, grand ami de la maison donne la tonsure et les ordres mineurs à plusieurs futurs prêtres jésuites, et à son départ promet d'envoyer *vinum bonum* de son **château de Sigolsheim**. Jusqu'en 1853, un père et deux frères sont à demeure dans cette résidence d'**Alsace**, ensuite, les pères s'y rendent les samedis et les jours de fêtes, pour les confessions et les prédications.

Le 7 mai 1854, on pose la première pierre de l'église d'**Issenheim**. L'architecte en est le père *Tournesac* et le directeur des travaux le père *Pierart*. En 1856, on peut utiliser cette église. *Mgr Caverot* évêque de **St Dié** y célèbre la St Ignace en présence d'un nombreux clergé attiré par le sermon du fameux père de *Ravignan**. Cette église est consacrée le 3 mai 1857 par *Mgr*

³ C'est de ce couvent que provient le fameux retable actuellement au Musée Unterlinden à Colmar.

*Raess**. En 1857, la commune offre, à la Compagnie de Jésus, ce lieu gratuitement, pour 99 ans mais les pères ne l'acceptent pas. Ils préfèrent signer en 1859, un arrangement pour trois ans et ils y viennent chaque dimanche. Il n'y a jamais plus de dix (10) pères à **Issenheim** d'où ils partent prêcher des missions à **Bermoutier, La Poutroye, Sultz, Orbey, Giromagny** et organiser des retraites de prêtres et de jeunes gens.

En 1866–67 est fondée la confrérie Saint Joseph qui, dès l'année suivante compte dix-sept mille (17000) inscrits, et en 1868–69 une congrégation de jeunes filles voit le jour. Si ces idées de rechristianisation circulent bien, elles en empêchent peut-être d'autres et en particulier, ces associations, confréries et occupations pieuses et paternalistes, dispensent les pratiquants d'être touchés par d'autres luttes, sociales celles-là, de réfléchir à leurs conditions de travail dans les fabriques et de s'organiser autrement pour se libérer, comme le proposent les libéraux et les républicains de la région.

Le mouvement de christianisation s'opère si bien, que, de 1843 à 1869, quatre cent soixante (460) jeunes gens sont venus demander au noviciat d'**Issenheim**, l'habit de la Compagnie de Jésus. Parmi eux, cinq deviendront provinciaux : *François Grandidier, Eugène Peultier, Antoine Sengler, Joseph Ehrmann, Charles Siméon* et d'autres ont été importants dans la Compagnie. Il s'agit des pères *Emile Chauveau* (1827–1846–1883), *Eugène Cosson* (1830–1852–1906), *Joseph Ledergerber* (1830–1852–1914), *Carlos Sommervogel* (1834–1853–1902), *François Xavier Barbelin* (1821–1889), *Stanislas Dulac* (1835–1853–1909) et les quatre pères *Brucker*. En 1870 avec l'annexion de l'Alsace–Moselle à l'Allemagne, les pères quittent le noviciat **alsacien** pour **Saint-**

Acheul, dans le Nord de la France. En **Allemagne** sévit le *Kulturkampf* et les jésuites des pays annexés sont proscrits.

RAYONNEMENT DES JESUITES A PARTIR DE METZ.

A **Metz**, un collège de jésuites existait déjà de 1622 à 1762. Il est même noté, dans les Archives privées de la congrégation, que, durant cette époque, des protestants soucieux d'assurer à leurs enfants une solide éducation classique, ne craignaient pas de les envoyer au Collège des jésuites où, en 1635, écrit *Meurisse, sur 140 escoliers il y en a 15 à 18 huguenots des meilleures familles de la ville.*

Dès 1819, le père *Poto**, messin d'origine et ancien avocat, fait prier à **Metz** pour obtenir que les jésuites s'y rétablissent. Deux pères de la Compagnie viennent en 1827, à **Metz**, où, durant sept semaines, ils prêchent le Carême à la cathédrale. Le père *Nicolas Petit* parlait le matin ; et il y avait foule le soir, pour les conférences du père *Claude Guyon*. On y remarquait notamment un important groupe de soldats. *Le jour des Rameaux, les soldats, au nombre de huit cents (800), se rassemblèrent en ordre sur la place, précédés d'une musique militaire, avant d'entrer à la cathédrale pour la communion générale.* Ces récits de contemporains expliquent les alliances mais aussi la massification des actes religieux où les frontières socio-professionnelles et les classes sociales semblent être nivelées ou effacées.

Cependant, la Révolution de 1830 suscite à **Metz** la turbulente, des réactions anticléricales qui amènent la dispersion des missionnaires. Le *père Potot*, plus ou moins clandestinement, reste seul chez ses parents (4). En 1832, il écrit au père *Debrosse*, supérieur, pour lui proposer d'ouvrir une Résidence, c'est-à-dire un pied-à-terre, dans la maison paternelle, 8 place St Martin. La Compagnie accède à ce désir mais se contente d'envoyer deux pères *François Morin et Jean-François Barthès* qui éviteront de s'afficher comme religieux. En ville, ils portent l'habit civil parce que, l'opinion à **Metz** n'est pas unanimement sympathique aux jésuites, loin s'en faut ! Cependant, la Compagnie s'implante peu à peu à **Metz** où les pères visitent leurs ouailles et organisent en privé, des prières comme le rosaire. La communauté compte cinq pères en 1834, sept en 1836, huit en 1837, neuf en 1840 et généralement dix à partir de 1844. De plus, la Résidence offre un cadre idéal de recueillement pour les gens de passage. Quelques personnalités du monde religieux en profitent : *Mgr Parisis*, évêque de **Langres**, *Mgr Menjaud** évêque de **Nancy**, *Dom Pitra**, au moment où il entreprend de rétablir son ordre en **Lorraine**. *Lacordaire* y a résidé du 2 février à Pâques 1838 et de nouveau en février-mars 1843, il y prêche à la cathédrale de **Metz** et en profite pour diffuser une plaquette qui attaque les protestants.

Ces faits qui s'inscrivent dans la période comprise entre les deux révolutions de 1830 et de 1848, décrivent bien la méthode clandestine mais décidée des jésuites de conquérir le coeur des villes trop souvent livrées aux forces progressistes.

4 Place St Martin, nous pouvons encore, en 1993, visiter sa chambre, chez Mme Velin, une descendante du baron Dufour. C'est d'ailleurs dans la propriété du baron, *La Ronde*, à Metz-Devant-les-Ponts que les jésuites et les élèves de St Clément donnaient des fêtes.

En ville, les pères se rendent dans les hôpitaux et les prisons civiles et militaires et le dimanche, ils donnent un sermon en **allemand** à la cathédrale. A cette époque, c'est bien la prédication, tant à **Metz** qu'au dehors, qui occupe la majeure partie de leur temps. Et pour faire adhérer le maximum de gens à leurs idées, ils se servent alternativement des langues maternelles, française et allemande. Ainsi, leur cercle d'action va toujours s'élargissant et ils sont réclamés par six diocèses dont un seul, celui de **Verdun** suffirait pour absorber les efforts réunis des pères résidents à Metz. De cette ville, c'est vers la **Meuse** qu'ils se tournent principalement. En mai 1839, la mission de **Bar-le-Duc** dure un mois et de là, le *père Rousseau* passe à **Ligny en Barrois** où, selon les archives de la Compagnie, *les Francs-maçons sont forcés de constater qu'il a converti tout Ligny*, . En 1842, c'est la grande mission de **Verdun**.

En croisant ces données avec celles des Missions des Rédemptoristes, l'historien constate le découpage systématique du territoire à conquérir. Les Rédemptoristes ne semblent pas posséder de maisons en **Meuse** alors qu'ils en ont une en **Moselle**, à **Téterchen**. De plus, contrairement à celle des premiers, l'action des jésuites ne se limite pas aux Missions. Leur projet est de préparer le terrain pour implanter en ville, des collèges privés. En attendant ce moment favorable, ils se font connaître, occupent le terrain et prennent des contacts sûrs, aidés en cela par des prédicateurs de renommée internationale.

D'ILLUSTRES PREDICATEURS PASSENT A METZ.

Si les pères de **Metz** se déplacent relativement loin à une époque où le chemin de fer n'existe pas encore, d'autres viennent de plus loin encore. *Lacordaire* (1802–1861), un dominicain, se déplace de **Paris** pour prêcher à la cathédrale de **Metz**, les carêmes de 1838 et de 1843. Le *père Millet* jésuite de **Strasbourg** prêche l'Avent 1840, *Alexandre Lavigne* également jésuite prêche le mois de Marie 1844 où l'on compte cinq à six mille (5 à 6000) personnes à la clôture, le *père de Ravignan*^{*}, illustre prédicateur de N.D. à **Paris**, prêche l'Avent 1845, et enfin le *père Roothaan*, général de la Compagnie, s'arrête trois jours à **Metz**, du 13 au 16 juillet 1849.

Ainsi, les jésuites font venir à **Metz**, pour y prêcher, les personnalités les plus en vue dans le monde religieux de l'époque. Il est vrai que durant la même période, les savants parisiens comme *François Arago* et ses confrères examinateurs à l'Ecole d'Application font le même chemin **Paris–Metz** mais pour y diffuser la voix des progrès de la technique et de la mécanique. A la même période également, des artistes des Théâtres parisiens tels que *Talma* et Mademoiselle *Rachel* viennent eux aussi diffuser un enseignement profane. Autant de réalités qui inquiètent le monde religieux. Autant de raisons pour ouvrir d'urgence, un collège où former et éduquer la jeunesse.

LES JESUITES S'INSTALLENT AU COLLEGE St CLEMENT DE METZ.

Plus forts et plus nombreux, les pères ont changé de lieu de résidence en 1839. Ils quittent la place St Martin et s'installent au 10-12 rue des Trinitaires dans la maison de la famille *Lefebvre de Ladonchamp*. En 1852 la résidence qui n'a plus de raison d'être, disparaît pour être annexée au Collège St Augustin dirigé par la Compagnie et en 1858, ce collège entre dans les locaux de l'ancienne abbaye de St Clément.

Ces bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Clément avaient été déclarés *bien national* et livrés aux militaires. Pour acheter Saint-Clément au Ministère de la Guerre, *Mgr Dupont des Loges*⁵ écrit directement à l'*Empereur*⁶. A ce niveau, il n'existe aucun problème de frontières. De plus, il faut remarquer que les supérieurs nommés au Collège Metz sont souvent connus des Messins : le *père Turquand* recteur du Collège à cette époque est un ancien élève de l'Ecole d'Application d'Artillerie, devenu jésuite. Ainsi, l'alliance du militaire et du religieux reste une particularité des jésuites.

Pour retrouver le processus d'implantation et d'ouverture d'une Maison, il suffit de suivre à la trace, les itinéraires

⁵ Pour cette intervention, il est appuyé efficacement par la cousine de l'Empereur, la Duchesse Hamilton née princesse Marie de Bade qui, sollicitée par le père de Ravignan intervient personnellement.

diplomatiques empruntés par les religieux. Les jésuites s'adressent à l'Empereur, par l'intermédiaire de l'évêque en passant par la cousine princière, tout comme les rédemptoristes ou les dames du Sacré Coeur profitaient de leurs relations, de l'Ambassade, ou du Ministère de l'Armée, pour arriver à leurs fins.

LA RENOMMEE DU COLLEGE S'INTENSIFIE.

Le collège connaît un grand succès à l'Université de **Nancy** et sa renommée le fait demander en 1853 pour ouvrir une école préparatoire aux grandes écoles militaires du Gouvernement. Cette section est ouverte en 1858 pour Polytechnique, Centrale, St Cyr et l'Ecole Forestière sise à **Nancy**. Le nombre des élèves croît au-delà de toute espérance. Pendant ses quinze années d'existence 1857–1872, le collège connaît une affluence très grande et les élèves viennent de partout (6). On a vu passer deux cents élèves de nations étrangères : une vingtaine de **Belges**, trente **Russes**, autant de **Luxembourgeois**, une centaine de **Polonais**, des **Rhénans** et d'autres. Ce collège rivalise avec le Lycée qui cependant ne poursuit pas la même logique et ne professe pas l'éducation dans le même esprit. *Henry Contamine* analyse bien cette différence, dans le tome II de sa thèse⁷. La présente étude analyse le rayonnement du collège Saint-Clément dans *la classe 7 "Enseignement"*, au chapitre suivant.

⁶ voir un peu plus loin, dans ce même chapitre, le rayonnement géographique du collège.

⁷ Contamine Henry, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, T; II, Nancy, 1932, 426 p.

A côté des missions et des études, des fêtes et des cérémonies ponctuent la vie du collège. Parfois ces fêtes durent plusieurs jours. Les 11, 12 et 13 mai 1866, au triduum pour la béatification de *Jean Berchmans*, l'affluence est grande au collège. On y voit *Mgr de Lavigerie* de **Nancy**, *Mgr Adames* de **Luxembourg**, *Mgr Mermillod* de **Genève**. Par ailleurs, chaque année, le lendemain de la fête du père recteur, le collège a coutume de se rendre par chemin de fer, souvent accompagné de parents et d'amis, à quelque sanctuaire de la vierge. Ainsi, en 1858, le collège fait le pèlerinage, à Notre-Dame du Bon Secours à **Nancy**, en 1859, à Notre-Dame de Manom à **Thionville** et en 1860 et 1866, à Notre-Dame des Affligés à **Luxembourg**.

LES JESUITES MISSIONNENT LES BADOIS.

Après **Metz**, en 1852, les jésuites sont appelés à missionner les **Allemands**, réfugiés d'**Outre-Rhin** et assignés à résidence dans la ville de **Nancy**. La Compagnie de Jésus possède, dès le XVII^e siècle, des résidences à **Nancy**. Un noviciat de 1602 à 1768, un Collège de 1616 à 1768, une Maison de retraite en 1718, le séminaire des missions royales de 1738 à 1768, et enfin, celle qui intéresse la période étudiée, la Résidence de la Mission allemande de 1856 à 1901 (8).

Les Archives privées de la Compagnie conservent un document manuscrit concernant cette Mission Allemande de

8 Delattre Pierre, o.c. p. 602.

Nancy. Ce feuillet d'une vingtaine de pages, intitulé *Oeuvre des Allemands, ses difficultés, ses résultats*, ne renseigne guère quant à l'origine géographique et sociale des **Allemands** en question. Il rend compte de l'oeuvre religieuse ou plutôt pieuse et charitable, accomplie vis-à-vis des réfugiés et des relations difficiles avec le clergé local qui se pose en rival. En revanche, ce document donne le nom des pères résidents de 1857 à 1870. Il s'agit des pères *Auguste Modeste** (1821–1891) né à **Strasbourg**, *Henri Mertian* (1821–1901), né à **Strasbourg**, *Charles Seil* (1824–1865) né et mort à **Koblenz**, *Auguste Bruder* (1819–1905) né à **Mutzig, Bas-Rhin**, *Louis Fridel* (1812–1898), né à **Sand, Bas-Rhin**, *Jacques Brucker* (1821–1890) né à **Eguisheim, Haut-Rhin**, *Jacques Siméon* né en 1823, (il n'est plus dans les statuts en 1869), *Henri Roulet* (1824–1904) né à **Masevaux, Haut-Rhin**. Ainsi, tous les pères qui missionnent les **Allemands** exilés, sont originaires d'**Alsace**. Non seulement ils sont bilingues mais ils connaissent probablement mieux que d'autres, la mentalité de la population qui leur est confiée.

A la même époque, les pères jésuites implantent des communautés en **Alsace** et en pays de **Bade**. Ils arrivent d'abord à **Oelenberg** situé près de **Thann** dans le Haut-Rhin et vont ensuite ouvrir un collège outre-frontière. Un an après sa fondation, ce collège de **Fribourg-en-Brisgau** est entré en possession de deux prieurés alsaciens à **Saint-Morand** et à **Saint-Ulrich** qui datent de 1621. De plus, grâce à l'intervention de l'archiduc *Léopold d'Autriche*, les jésuites en obtiennent un troisième à **Oelenberg**. Ces lieux deviennent des résidences utiles aux Missions.

En 1825, *Dom Pierre Clausener*, de **Darfeld en Wesphalie** acquiert les bâtiments et deux communautés des trappistes et des trappistines s'y installent d'abord, puis les jésuites y restent jusqu'en 1895. Cependant, ils ne sont pas très appréciés par les opposants de la région : *Le Courrier du Bas-Rhin* le rappelle en des termes peu élogieux. Selon ce journal, **Mutzig et Molsheim** sont exploités par une bande de missionnaires qui paraissent vouloir répandre dans les campagnes, le fanatisme et la superstition dont les progrès de la raison publique tendent chaque jour à les délivrer. Quatre jésuites de **Fribourg** sont venus s'abattre, il y a trois semaines à **Mutzig**. Ils se sont mis à prêcher du matin au soir appelant autour d'eux, la population de cette ville et celle des villages voisins, convoquant surtout les femmes ⁹. Cette information journalistique n'est pas sans intérêt. D'abord, elle pose clairement l'existence de deux courants de pensée antagonistes et ensuite, elle renseigne sur l'origine des missionnaires.

En effet, c'est de leur résidence **badoise** que les jésuites missionnent en **Alsace**. Le sens du mouvement s'effectue d'Est en Ouest et on pourrait se demander pourquoi. De plus, l'historien s'interroge sur le choix géographique de cette mission. La région de **Mutzig** est une enclave catholique. Sa brasserie fondée en 1810 par un certain *Wagner*, est une des seules avec celle de **Vezelize** en Lorraine, dont le propriétaire ne soit pas protestant.

⁹ *Le Courrier de la Moselle* du 2 décembre 1838.

RAYONNEMENT DES JESUITES EN BELGIQUE.

Au sortir de l'occupation française, lorsque le prince Guillaume d'Orange récupère ses Etats héréditaires en 1814, il inscrit la liberté des cultes dans la Constitution hollandaise. Devenu roi des **Pays-Bas** en 1815, il la maintient dans la loi Fondamentale, dans un pays où *les catholiques coudoyaient les protestants* (10), admettre la liberté des cultes s'imposait. Ces dispositions sont les origines lointaines de la liberté de l'enseignement en **Belgique**.

Cependant, en 1816, *Guillaume 1er*, d'origine protestante, réorganise l'enseignement et institue les deux Universités d'Etat de **Gand** et de **Liège** (11). Son projet était de créer des universités dignes de ce nom et pourvues de personnel qualifié qu'il est obligé de recruter en dehors de ses frontières. En 1825, il ferme les collèges ecclésiastiques et ouvre le collège philosophique à **Louvain**, obligatoire pour les futurs prêtres. Ainsi, la jeunesse est entièrement enlevée au clergé. Dans ce cas, l'esprit de liberté religieuse inscrite dans la Loi Fondamentale est-elle vraiment octroyée ? C'est la question que se sont posée les catholiques, aidés en cela par les réflexions de *Lamennais* dans son journal *L'Avenir* dont l'audience est grande en Belgique, tant près des catholiques que des libéraux.

10 Simon A. *La liberté d'enseignement en Belgique*, essai historique, éd. La Pensée Catholique, Liège, 1951, p.9 à 29.

11 Harsin Paul, Introduction du livre de Léon Halkin *L'Université de Liège de 1867 à 1935*, Liber Memorialis, Liège, 1936, T.1 p. 3 à 43.

A partir de cette date, se dessine un mouvement d'idées assez original. Les catholiques d'une part, qui ont compris l'utilité de s'unir au pouvoir civil comme moyen d'assurer à leur culte et à l'expansion de leur doctrine, la vitalité nécessaire, et les libéraux d'autre part, qui pourtant accordent leur soutien à l'oeuvre du despote éclairé (1) s'unissent en 1828 contre le roi pour obtenir la liberté de l'enseignement. Ainsi, selon le mot de *Gerlache*, les catholiques, indépendamment des évêques, *allèrent se réfugier dans les bras de la liberté*. La Révolution de **Bruxelles** de 1830 aboutissant à l'indépendance de la **Belgique** réitère cette disposition par le décret les libertés de la presse, de la parole et de l'enseignement. Elle permet à *quiconque d'ouvrir une école ou d'en choisir une*. C'est ainsi que la porte est ouverte à toutes les congrégations religieuses d'enseignants et donc aux jésuites également.

A partir de 1831, les jésuites s'installent ostensiblement et progressivement à **Namur** (1831), **Liège** (1838), **Verviers** (1845) et **Arlon** (1858) pour l'espace transfrontalier étudié. Il faut ajouter que bien d'autres congrégations masculines et féminines se joignent à eux (12).

Dès 1827, deux jésuites résident à **Namur** mais se bornent, dans l'anonymat, au ministère de prêtres. Ils préparent l'ouverture du collège qui se réalise en 1831 où le père *Meganck* réunit autour de lui, les douze premiers internes (13). Dans la pensée des

12 Voir le chapitre des religieuses enseignantes.

13 Poncelet Alfred S.J. *La Compagnie de Jésus en Belgique*, Bruxelles, 1907, 215 p. , p.51.

fondateurs, cet établissement ne doit être qu'un pensionnat. Cependant, sur les instances de l'évêque du lieu, il est ouvert aux externes en 1838. Cette maison sert également de lieu d'études pour les jeunes religieux de la Compagnie, ce qui lui confère un caractère encore plus sérieux qui fait sa renommée et instaure à **Namur** les facultés de philosophie et de sciences. En 1861, la bibliothèque scientifique du collège de **Namur** s'enrichit de celle du comte *Alfred de Limminghe* (14), ancien élève du collège, engagé parmi les zouaves pontificaux et tué pour la papauté. Au désastre de 1870, le collège est transformé en hôpital pour soigner plus de deux cents blessés, allemands et français.

Comme pour le collège de **Namur**, les pères de la Compagnie de Jésus prospectent depuis bien des années pour conquérir le cœur de la **Cité Ardente : Liège**. Dès 1823, six d'entre eux, clandestins toujours, s'adonnent à l'éducation de la jeunesse dans l'établissement tenu par *Guillaume Stas* et *Pierre Kersten* qui ont ouvert un cours d'humanités et en 1838 enfin, une opportunité leur est offerte quand *l'abbé Julliot*, directeur du pensionnat Saint-Gervais exprime le désir de devenir jésuite. Il leur cède donc son école et sa personne. A cette date, le collège ne compte que soixante-douze (72) élèves et en 1893, lorsque fut décidée la création du collège Saint-Louis, leur nombre atteignait presque le millier. Il faut préciser que ce collège doit beaucoup à l'influence de *Mgr Van Bommel** et à son successeur *Mgr de Montpellier*. **Liège** se trouvant aux confins de trois pays, il serait intéressant de vérifier si, à cette époque, son périmètre de recrutement dépassait les frontières territoriales de la **Belgique** et les frontières des confessions religieuses. A côté de ce collège, de 1843 à 1894, les jésuites occupent la résidence Sainte-Catherine précédemment confiée aux rédemptoristes (1833-1843) qui eux, allèrent occuper un couvent imposant et nouvellement construit en ville.

14 Poncelet A. o.c.

L'installation des jésuites à **Verviers** fut très mouvementée (15) et décriée par les journaux libéraux qui en 1844 parlaient de *l'invasion imminente de 70 jésuites qui venaient faire main basse sur la fortune des citoyens*. Cependant, le père *Bellefroid* s'installe et attend 1855 pour ouvrir le collège qui aura la fonction spéciale de s'occuper de l'*Association des Allemands* nombreux dans cette région frontalière amputée depuis 1815 de sa partie orientale de langue allemande. Une question pourrait se poser ici comme à **Nancy**, ville assignée aux **Allemands** émigrés. L'historien s'interroge sur les alliances. Les **Allemands** émigrés sont des gens épris de liberté jugulée dans leur pays d'origine, alors, comment peuvent-ils s'accorder avec les jésuites ultramontains et plutôt proches des riches ? A quelle classe sociale appartiennent ces **Allemands** ? Les Archives privées de la Compagnie ne rendent pas compte de ces questions.

De ce collège de **Verviers**, dépend également la résidence de **Spa**, ville d'eaux de **Belgique** très fréquentée par les aristocrates de l'époque (16).

En 1855, sur les instances de l'évêque de **Namur**, Mgr *Dehesselle* est décidée l'ouverture d'une maison de jésuites au coeur du **Luxembourg belge** et voisin du **Grand Duché du Luxembourg**. Le père *Eugène de Gerlache* (17), reçoit la mission

15 Poncelet A. o.c. p.95

16 voir à ce sujet le chapitre sur les villes d'eaux.

17 Cette famille de Gerlache habite un château de la région, nous en parlons également dans le chapitre des "Dames du Sacré-Coeur".

d'en étudier la question. Il prospecte à **Virton**, **Habaye** et **Marche** mais c'est finalement sur **Arlon** que le choix tombe. Cette ville est située sur la ligne de chemin de fer et aux confins de la **Belgique** et de la **France**. En 1858, deux pères arrivent pour missionner la région en ville et dans les campagnes environnantes étendant même leurs excursions apostoliques dans le **Grand Duché du Luxembourg** et dans les diocèses voisins de **France**. Ces régions sont-elles des pépinières de vocations ? Toujours est-il qu'en 1872, la congrégation y ouvre son second noviciat de la province.

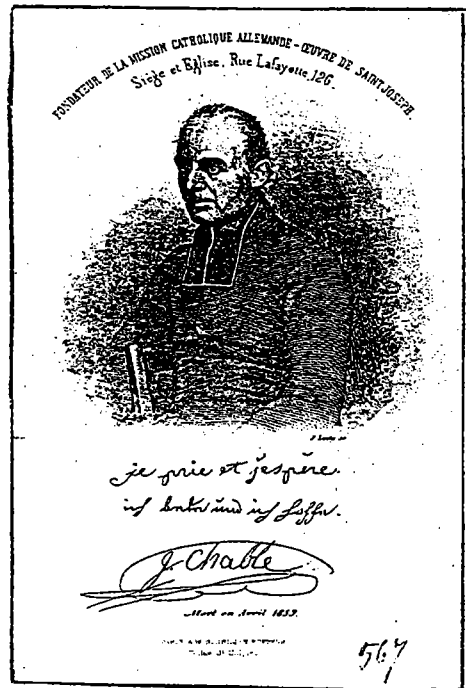
Il existe encore bien d'autres oeuvres catholiques développées en **Belgique**, par les pères jésuites, et en particulier les congrégations mariales, les retraites d'hommes et les confréries Saint-Antoine, mais nous limitons notre étude à l'enseignement et aux missions.



J. B. Stumpf. (ci-contre)



J. de Haeringh, S. J.



567

Des Jésuites de passage entre Neuse et Rhin

Archives Jésuits - Bibliothèque de Fontaine à Chantilly.

DES MISSIONNAIRES PARCOURENT LA REGION POUR RESTAURER LA FOI.

La *Société des Missions de France* est fondée en 1816 par trois prêtres : *Rauzan, Liautard et Forbin-Janson*, le futur évêque de **Nancy**, et ces missions sont assurées par des religieux, les rédemptoristes que des dictionnaires du XIXe siècle définissent comme *espèce de jésuites à l'usage des campagnes*, ou encore comme *jésuites déguisés*. Le Petit Larousse quant à lui, résume leur apostolat en ces termes : nom donné aux membres d'une congrégation religieuse cléricale, prêtres et frères, missionnaire, fondée à **Naples** par *Saint Alphonse Marie de Liguori*, en 1732, sous le nom de la Congrégation du Très Saint Rédempteur. Cette congrégation comporte une branche féminine, les rédemptoristines.

Pour les replacer dans l'histoire religieuse de l'**Europe**, il faut savoir que, comme les jésuites, ils détestent et fuient il rigorismo italien, le gallicanisme français et le joséphisme autrichien et allemand, c'est-à-dire l'Eglise nationale. Ils se définissent donc ultra-montains, plus près de **Rome** que de l'Etat. Les Archives Générales de leur Congrégation expliquent clairement qu'au lendemain de 1830, l'Eglise en **Belgique** sortait d'une longue crise qui date du milieu du XVIIIe siècle. Commencée avec la diffusion du philosophisme : *Hobbes* (1588–1679), *Locke* (1633–1704), *Leibnitz* (1646–1778), *Berkeley* (1685–1753), *Wolff* (1679–1754), et *Voltaire* (1694–1778), et accélérée par le joséphisme, l'incrédulité qui traverse les illuministes **allemands** et **français** devenait chaque jour plus agressive. Toujours selon les mêmes sources, cet état

d'esprit a pris une allure catastrophique sous l'occupation républicaine et, de ce fait, les doctrines rationalistes, naturalistes et déistes faisaient leur chemin et leurs ravages (1). On peut se demander d'une part si cet esprit révolutionnaire est la raison pour laquelle le siège épiscopal de **Liège** la cité ardente, reste vacant de 1784 à 1829, après le départ des Princes–Evêques, et d'autre part si l'exil forcé, après la Révolution Française, n'a pas été un temps de réflexion et de prospection pour reconquérir ces terres, par un vaste mouvement organisé et international de toutes les forces disponibles et à inventer.

Les missions lointaines trouvent également leur renaissance durant cette période et des évêques **lorrains** en sont les premiers protagonistes. De plus, *Grégoire XVI* (1765–1846) pape de 1831 à 1846 qui, avant d'être pape, avait été préfet de la Congrégation de la Propagation chargée des Missions, s'intéresse largement aux initiatives missionnaires pour la plupart venues de France, multipliant instructions et nominations (2). A **Lyon**, *Pauline Jaricot* (1799–1862) une fille de la riche bourgeoisie, crée l'*Association de la Propagation de la Foi* qui assure des collectes au bénéfice des missions, et acquiert rapidement une immense influence. *Mgr Forbin–Janson** fonde, en 1849, l'*Oeuvre de la Sainte Enfance* pour les petits Chinois abandonnés, tandis qu'un groupe de laïques, sous le patronage du futur cardinal *de Lavigerie**, crée en 1856, l'*Oeuvre des Ecoles d'Orient* pour le Proche–Orient. Cependant, la présente étude s'interroge exclusivement sur le parcours et les déplacements des missionnaires qui ont évolué dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**.

1 Spicilegium historicum C.S.S.R., in Archives Générales de la Congrégation à Rome, 1965.

2 Chelini Jean et Blandine, *Histoire de l'Eglise, nos racines pour comprendre le présent*, Centurion, Paris, 1993, 448p. p.274–275.

LES REDEMPTORISTES SILLONNENT L'ALSACE

1820–1830.

Un jour mémorable pour les rédemptoristes est la date du 12 mai 1818, date où ils se fixent en **Suisse**, pays qu'ils convoitaient depuis des années quand, à travers l'**Allemagne**, chez les **Frison** en **Prusse** et dans le **Valais en Suisse**, *erravimus sicut oves*, ils gémissaient comme des brebis errantes ; *nullibi certa nobis sedes, nullibi securum domicilium*, où ils ne connaissaient nulle part une demeure fixe, nulle part un asile assuré. Enfin, les peuples de **Fribourg** les ont reçus chez eux. De **Suisse**, le rêve du père *Joseph Passerat**, vicaire général de la province transalpine, peut se réaliser et fonder une mission en **Alsace**. Il rencontre un chrétien généreux qui lui permet d'acheter une maison à **Bischenberg**. Au début de 1820, le père supérieur en devient propriétaire, il y installe trois religieux et ils inaugurent leur ministère en **France**, le 2 août 1820.

En **Alsace**, les gens d'Eglise espèrent ramener un pays, presque généralement égaré, aux vrais principes de la religion, de la morale et de la légitimité, par un moyen selon eux efficace, celui de la mission des paroisses. *Mgr Croy**, récemment arrivé au siège épiscopal de **Strasbourg** (1820), manifeste le désir de faire prêcher des missions dans son diocèse. Il songe d'abord à le réaliser à l'aide des prêtres séculiers, mais, par carence en ce domaine, il fait appel au jésuite *Mac Carthy** (1769–1833), un des personnages importants de la Compagnie de Jésus à la fin de l'Empire, pour prêcher le carême à la cathédrale de **Strasbourg** en 1821 et en 1822.

L'agitation, voire l'hostilité qu'ont suscitée ces prédications, dans les milieux protestants et libéraux de **Strasbourg**, rendent les missions délicates, mais non impossibles, puisqu'à partir de 1823, avec l'arrivée de *Mgr Tharin**, elles se développent au maximum, avec spectacle et émotion assurés. Dès leur arrivée dans une ville, ils proscrivent les bals, les théâtres et les carnivals. Leur prédication revêt un aspect à la fois romantique et dramatique, ils veulent frapper l'imagination populaire. En effet, leur méthode, nous dirions aujourd'hui leur stratégie, est de mettre l'accent sur l'aspect spectaculaire et émouvant des cérémonies, *sentimenti di notte*, procession avec crucifix en tête, à la tombée de la nuit, église fleurie et faste à la clôture, lors de la plantation de la croix de mission (3). Toute cette mise en scène a pour but d'impressionner les fidèles. Ces croix de mission monumentales et plantées à la croisée des chemins, sont encore visibles au XXe siècle et demeurent la trace tangible de cette église missionnaire du XIXe siècle.

En 1825, à **Strasbourg**, la mission est donnée à la cathédrale, en langue française et parallèlement à la garnison, en langue allemande. A l'issue des prédications et pour clôturer la mission, la croix de mission est dressée sur la place du château royal, près de l'entrée de l'horloge. L'évêque de **Nancy** participe à la cérémonie. L'opposition se manifeste par la diffusion de caricatures et de parodies, les jeunes gens demandent même la représentation de *Tartuffe*. Cependant, rien n'arrête ces missionnaires qui, aidés par les prêtres de **Nancy**, prêchent la même année, une mission à **Rosheim**, durant vingt quatre jours.

3 Missiones prov. gallico-helvetica. P GH XVIII, Laboris apostolici ; chronista Crech Archives Générales C.S.S.R., Rome.

LES MISSIONNAIRES CHASSES D'ALSACE SE RENDENT EN BELGIQUE

En 1826, quatre missions sont données en **Alsace**, à **Haguenau** et **Heiligenberg** dans le **Bas-Rhin** et deux à **Ribeauviller** dans le **Haut-Rhin**. La plus retentissante se passe à **Haguenau**. Dans cette ville de dix mille (10000) habitants, entièrement catholique et moins touchée par le philosophisme, les pères de **Bischenberg** prêchent la mission durant sept semaines. Les exercices sont placés le matin et le soir. *Benoît Rall* (4), avance l'idée que c'est dans le but de ne pas déranger l'activité économique, alors que les Archives de la Congrégation expliquent, dans leur méthode de missions, que *le sentiment de la nuit* est propice à la conversion. Sans exclure ni l'une ni l'autre de ces hypothèses, disons que c'est le plus sûr moyen d'avoir des clients. L'apogée de la mission de **Haguenau** se situe à sa clôture. Avant d'être plantée, la croix monumentale de quarante ou cinquante pieds, est portée par neuf cents hommes à travers la ville. La procession qui peut compter vingt mille (20000) personnes, est rehaussée par le régiment des chasseurs en garnison et scande : *Vive la croix ! Vive Jésus ! Vive la mission ! Vive le roi très chrétien !* On se rendra également au sanctuaire de **Marienthal**. Dans son rapport au Ministère, le préfet *Esmangart* parle d'un grand succès parce que cette manifestation déclenche, et pour dix ans, l'expulsion des rédemptoristes. Ceux-ci se replient alors quelque temps en **Suisse** d'où ils repartiront pour la **Belgique**.

4 Rall Benoît, Les rédemptoristes en Alsace au XIXe siècle, mémoire de la Faculté de Strasbourg, 1972, 138 p.

En 1827, **Strasbourg** change d'évêque et le nouveau, *Mgr Le Pape de Trévern** est connu pour ses convictions gallicanes. Dès 1826, le vicaire général *Passerat**, missionnaire rédemptoriste, écrit à son supérieur général en **Italie** que la Maison de **Bischenberg** en **Alsace** est fortement critiquée dans les journaux d'opposition auxquels le Roi de France et ses Ministres font la sourde-oreille. *Contre cette tempête suscitée par l'enfer*, le supérieur répond qu'il est très difficile de faire intervenir l'évêque de **Strasbourg**, *Mgr Le Pape de Trévern**, adversaire des missions et proche des protestants et des libéraux. De plus, cet évêque qui a près de 80 ans ne peut changer d'idées.

En 1830, la *Société des Missions de France* est dissoute, par conséquent, les missions sont interrompues en **Alsace** pour reprendre avec intensité en **Belgique** où le nouveau Gouvernement est plus favorable aux catholiques. En 1829, *Mgr Corneille Van Bomme** (1790–1852), ami de *Mgr Laurent**, devient évêque de **Liège**. C'est une personnalité marquante de l'épiscopat du début de l'Indépendance de la **Belgique**. Il domine les événements politico-religieux de son époque et a une grande influence dans le redressement religieux de son vaste diocèse où il favorise le retour des religieux. Il rappelle les Franciscains à **Saint-Trond** en 1833, les jésuites à **Liège** en 1838, les Cisterciens à **Val Dieu** en 1844 et devient l'un des cofondateurs de la province belge des Rédemptoristes à partir de 1830.

L'évêque de **Liège**, *Van Bommel* entend commencer l'évangélisation des masses par les Missions. C'est un de ses

anciens élève, étudiant à **Rome**, au Collège Romain de 1829 à 1832, qui lui révèle l'existence des pères missionnaires. Le prélat appelle ces derniers en **Belgique** où, pendant vingt ans d'épiscopat, il donnera près de cinq cents (500) missions dans son diocèse. Avec ces troupes de choc, il attaque de front l'insouciance religieuse et l'immoralité invétérée. Un livre de mission est répandu par milliers et lu dans les foyers. En 1830, par prudence, pour ne pas attirer l'attention du public et de la franc-maçonnerie dont les adeptes sont nombreux à **Liège**, Mgr *Van Bommel** fait passer les pères pour des membres du clergé séculier de la cathédrale, ils portent la soutane mais les frères se contentent de l'habit laïque jusqu'en 1836. Les prêtres du diocèse manifestent de l'hostilité vis-à-vis de ces missionnaires, leur demandant par exemple de fermer leur église pendant le temps pascal, mais l'évêque prend partie pour les pères, contre son clergé.

Les missionnaires rédemptoristes possèdent le couvent de **Saint-Trond** qui, en 1835, se remplit. On y parle latin, italien, français, allemand, flamand, wallon, anglais, hongrois, portugais, espagnol, tchèque, irlandais et indien. A cause de cette affluence, les pères ouvrent un studentat à **Witten** dans le **Limbourg hollandais**, au carrefour des grandes routes vers La **Belgique**, la **Hollande** et la **Prusse**, encore rattaché au diocèse de **Liège**. Les prédicateurs, en particulier *Von Held*, se mettent à étudier le **français**, pour ne pas se laisser décourager par les épithètes de **prussien** ou bohémien que lui décochent les *journaux impies* (5). *Le Journal Historique et Littéraire de Liège*, quant à lui, donne mensuellement de longs comptes-rendus où l'on parle de douze mille, quinze mille ou vingt cinq mille (12000, 15000, 25000) hommes venus des sept lieues à la ronde. A **Zonhoven**, soixante paroisses des environs, conduites par leur curé, viennent assister

5 Spicilegium historicum C.S.S.R. o.c. 1965.

aux sermons et à **Sittard**, les hommes montent sur les toits pour suivre les sermons en plein air. Cependant, les adversaires existent toujours et la mission de *Tilff* en 1838, déchaîne la rage des libres-penseurs (6).

RASSEMBLEMENT RELIGIEUX INTERNATIONAL A LIEGE .

Ces missions ont des effets contagieux et populaires qui frôlent le ridicule sinon le fanatisme, du moins quelques pèlerinages spectaculaires le donneraient à penser. Ils ont d'ailleurs déclenché bien des discussions tant à l'intérieur de l'Eglise elle-même que chez les profanes⁷. En 1846, **Liège** fête un événement qui paraît important pour les catholiques, le jubilé du Très Saint Sacrement (1246-1846) qui commémore l'influence de *Sainte Julienne de Cornillon* sur l'institution de la Fête-Dieu⁸. Dix évêques y participent. Pendant quinze jours, la ville entière entend les plus célèbres orateurs : *Mgr Dupanloup* (1802-1878) d'**Orléans**, *Mgr Parisis* de **Langres**, *Mgr Van Wijekerslooth*, les pères *de Ravignan** et *Petitot* de **Paris**, les pères *Dechamps*, futur archevêque de **Malignes** et cardinal, et *Bernard Hafkenscheid*, (ces deux derniers sont rédemptoristes) et le père *Boone* (jésuite).

6 Meulemeester C.S.S.R., Histoire sommaire de la Congrégation du T.S.Rédempteur, Louvain, 1950, 2^e éd. 1958, 202 p.

⁷ Voir plus loin, les pages sur les pèlerinages.

⁸ La Fête-Dieu est une procession annuelle du Saint-Sacrement dans les rues des villes fleuries à cette occasion. La coutume s'est répandue dans le monde catholique et a duré dans nos régions jusque vers 1962-65, dates du Concile Vatican II.

RETOUR DES REDEMPRORISTES EN FRANCE, 1836.

A partir de 1836, l'activité missionnaire des jésuites et des rédemptoristes peut reprendre timidement, en **Alsace** d'abord, grâce au zèle de l'*abbé Jean-Baptiste Raess* pour la mission de **Rosheim** qu'il a discutée et préparée en **Suisse** (sic). Mais ce n'est qu'en 1841 que commence la grande période des missions en **France** et qui va se poursuivre jusqu'en 1873 (1). Alors, les exercices durent de quatre à huit semaines et se terminent par une plantation de croix au cours d'une manifestation grandiose. L'évêque et le clergé marchent derrière la croix suivis des autorités civils et militaires en grand costume, des congréganistes avec bannières, drapeaux et oriflammes. La garnison sert d'escorte et la gendarmerie à cheval ferme la marche. Les missionnaires prêchent sur la morale. Leurs thèmes préférés sont la *guerre à la danse et aux mauvais livres*. Ils sont d'ardents royalistes.

En 1842, les rédemptoristes rouvrent la maison de **Bischenberg** d'où partent, pour **Blodelsheim**, les missions destinées aux **Badois**. De nombreux villages situés sur la frontière, le long du **Rhin**, sont missionnés afin de favoriser la participation des **Badois** car, au pays de **Bade**, les missions sont interdites. Il faut noter que ces missionnaires atteignent davantage les campagnes que les villes, que ce sont plutôt eux qui se déplacent par un mouvement centrifuge, à partir de leur couvent, et qu'en **Alsace**, les cantons à forte densité protestante sont moins visités **Drulingen, Sarre-Union, Bouxviller, Wissembourg et Munster**. Par voie de conséquence, ils atteignent plutôt les paysans des

1 Voir les cartes et les listes en fin de chapitre.

campagnes que les ouvriers des vallées, puisque, à cette époque, ces dernières sont industrialisées par des protestants (2), quoique, entre 1841 et 1844, la proportion du nombre des missions données dans le **Haut-Rhin** soit supérieure à celles données dans le **Bas-Rhin**.

Toujours en 1842, les rédemptoristes ouvrent un second centre de mission à **Landser** en **Alsace**. D'où les pères sillonnent et missionnent toute la région Est puisqu'ils étendent leur apostolat jusque **Bâle** en **Suisse**, **Trêves** en **Bavière Rhénane** et **Réding** du diocèse de **Nancy**. Ces missions ont un impact important qui encourage les prédicateurs. En 1848, les évêques d'**Allemagne**, réunis en conférence à **Wurzburg** à partir du 22 août, déclarent que les missions populaires sont le moyen le plus efficace pour éveiller et stimuler la vie ecclésiale. Aussi, leur avis ne fait qu'appuyer et encourager le mouvement de diffusion de ces missions, indépendamment des frontières politiques et territoriales.

D'**Alsace**, les pères prospectent pour ouvrir une mission en **Lorraine**. En 1845, la maison de **Saint-Nicolas-du-Port** en **Lorraine**, est créée. Dès 1843, *monsieur François Collet*, prêtre et missionnaire en **Amérique**, fait don de sa maison, sise à **Rozières-aux-Salines**, à la congrégation des rédemptoristes. Trois pères s'y installent mais, très vite, ils cherchent autre chose de plus convenable à la mission. Ils convoitent **Ludres**, beau village sur la route de **Nancy** à **Besançon** et donc plus pratique du point de vue des communications quand ils apprennent qu'un couvent, autrefois habité par les Annonciades, est en vente à **Saint-Nicolas-du-Port**. Ils s'en font acquéreurs et, après la bénédiction de l'évêque, commencent leur mission de prédicateurs.

2 Voir le chapitre sur les protestants.

En 1846, le supérieur de **Saint-Nicolas-du-Port** apprend à son général que depuis de longues années, des ecclésiastiques, haut placés, du diocèse de **Metz**, sollicitent des supérieurs, la fondation d'une maison-mission, dans leur diocèse, et cela particulièrement en faveur de la partie **allemande** très considérable. En 1846, le père *Laglasse*, alors prêtre séculier, avait acheté, sur la frontière du **Luxembourg** et de la **Bavière Rhénane**, et sur la route de **Sarrelouis** à **Metz** le reste considérable d'un ancien couvent, à **Téterchen** en **Lorraine**. Les pères occupent alors ce lieu et espèrent que cette maison deviendra une source de salut, non seulement pour les **Lorrains allemands**, mais encore pour les peuples limitrophes du **Luxembourg** et de la **Bavière Rhénane** qui commencent déjà à venir par bandes à **Téterchen** (3).

En 1855, un projet d'implantation à **Nancy** s'annonce mais l'oeuvre est arrêtée. Ce sont des jésuites d'**Alsace** qui missionnent cette ville, en attendant qu'une communauté de jésuites s'installe à **Nancy** pour la mission des **Allemands**⁴, comme elle existe déjà une à **Paris**, fondée d'ailleurs par un jésuite **alsacien**, le père *Chable**. Cependant, selon les Archives des rédemptoristes, *sans être vraiment hostiles aux jésuites, l'évêché, le clergé et les dominicains, seraient peinés de devoir recourir à la Société de Jésus pour cette oeuvre, pour la raison que les esprits, en général, sont infiniment moins bien disposés, en faveur des jésuites qu'en faveur des liguriens*. Finalement, la chapelle des Cordeliers abandonnée est mise à la disposition des missionnaires rédemptoristes, car il ne faut pas perdre de vue que l'influence de l'évêque, en sa qualité

3 Missiones prov. gallico-helvetica, P. GH.XVIII, Laboris apostolici, chronica Crech A.G., CSSR, Rome.

⁴ Voir le chapitre sur les jésuites qui traite cette question.

d'aumônier de l'Empereur, est d'un grand poids pour eux⁽⁵⁾. En 1856, il y a également des pourparlers en vue d'acheter une maison à **Metz**, mais ce projet n'aboutit pas.

Les tableaux et les cartes des implantations sont éloquentes quant à l'impact géographique des missions et ils illustrent bien la circulation de ces hommes et de leurs idées dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin** et au-delà. Car, de même qu'ils sont passés d'**Alsace** en **Belgique** en 1830, les révolutions de 1848 qui les ont dispersés et chassés d'**Autriche**, leur donnent l'opportunité d'ouvrir d'autres missions en **Allemagne** et même en **Norvège** où les premiers catholiques arrivent.

Ainsi, ce chapitre sur les missions met en évidence la quantité de missions qui ont été données dans la région. Le souci majeur des prédicateurs ultramontains est de ramener à la pratique cultuelle et à la morale catholique, les hommes et les femmes qui s'en sont éloignés. Le mouvement massif de ces missions est attesté et ceci, indépendamment des frontières territoriales. Les rédemptoristes se rendent partout où cela leur est possible. Leur déplacement ne se heurte qu'aux frontières idéologiques délimitées par des laïcs ou des protestants qui eux aussi, mais différemment, circonscrivent leurs territoires. La méthode des missionnaires consiste à se déplacer pour atteindre les paroisses où ils séjournent et prêchent durant quelques semaines, et à organiser périodiquement, des manifestations plus importantes et des pèlerinages qui font déplacer les foules.

⁵ idem .



Joseph Passerat (1772-1858)
 vicaire générale de la province
 transalpine

Des prédicateurs de la
région entre Meuse et Rhin



Dechamp (1810-1857)
 directeur cardinal.



Pl. R. P. Bernardus Haskenscheid,
 C. SS. R. primus Superior Provinciae Americanae.
 (1807-1865).



SAINTE-NICOLAS - ÉPIQUE DE LA PÉRECUSSION RELIGIEUSE,
D'APRÈS LE CROQUIS D'UN TÉMOIN.

Collection Heymann. - Nouvelle édition

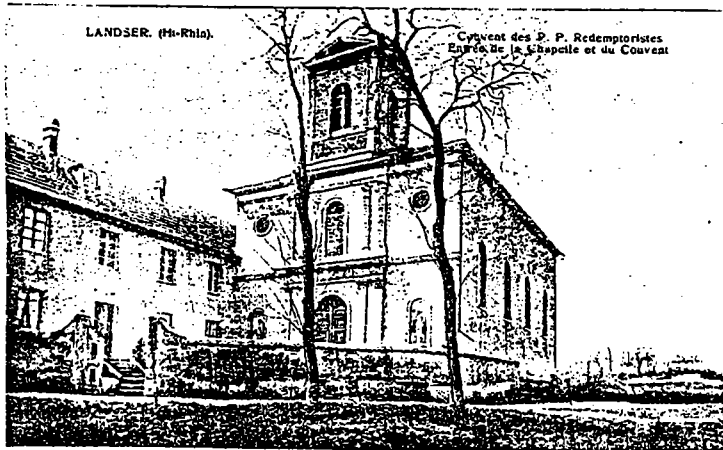
St Nicolas-du-Port (Meurthe)



Riedisheim (Haut-Rhin)



les trois-Epis (Vosges)

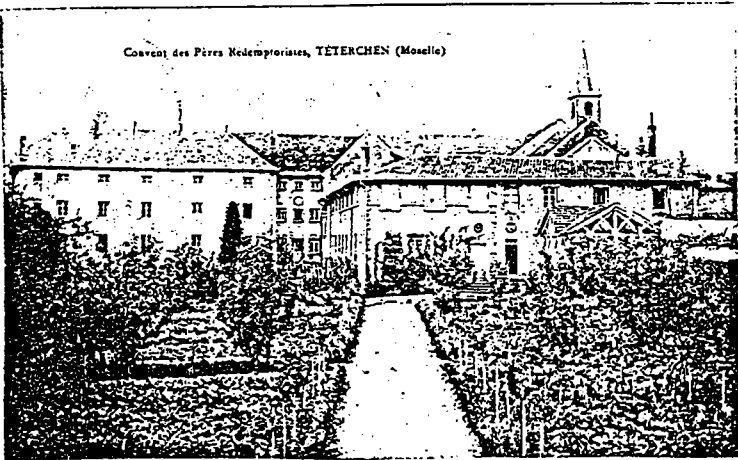


LANDSER. (H.-Rhin).

Convent des P. P. Rédemptoristes
Entre de la Chapelle et du Convent

Landser (Haut-Rhin)

Convent des Pères Rédemptoristes, TÉTÉCHEN (Moselle)



Tétchen (Moselle)



Archives des Rédemptoristes à Rome.

LES PELERINAGES.

Même s'ils ont connu une recrudescence ponctuelle entre 1830 et 1848, les pèlerinages ne sont pas nés au XIXe siècle. D'une part, les études tendent à prouver qu'ils sont la continuité de la visite de sites particuliers fréquentés par les premiers hommes. Certaines pratiques païennes trouvaient en ces lieux, souvent près de certaines failles de la terre ou près des sources, l'émanation de forces telluriques. L'énergie libérée aurait eu le pouvoir de guérir les malades et de féconder la terre. Les Grecs connaissaient bien ce pouvoir originel de *Gé* ou *Gaïa* la personnification de la terre et ancêtre maternel des races divines et des monstres. La Grèce ancienne qui tirait ses ressources de l'agriculture attribuait à chaque parcelle cultivée et rendue fertile, un pouvoir magique d'où découlait tout naturellement un culte rendu à la terre nourricière. Les pèlerinages s'inscrivent peut-être dans la continuité de ces rites.

Culte païen et ancestral des populations rurales, les lieux de pèlerinage sont devenus depuis le Moyen-Âge, des étapes sur la route de Saint-Jacques de Compostelle. Pour les régions transfrontalières comprises entre **Meuse et Rhin**, les principaux itinéraires sont la route de **Paris (Aix-la-Chapelle, Paris, Bordeaux)** et celle de **Bourgogne (Aix-la-Chapelle, Vezelay, Limoges)**. Ces routes¹ traversent la région transfrontalière du Nord au Sud et sont jalonnées de nombreuses églises, de croix dédiées à

¹ Marquet Léon, *Voies des pèlerins et chemin de Saint-Jacques de Compostelle à travers l'Ardenne*, Verviers, 1991, 208 p. (Voir la carte ci-jointe).

Saint-Jacques et d'hospices pour accueillir les pèlerins. Les abbayes, les prieurés et les châteaux restent des lieux de rendez-vous catholiques.

En suivant la **Meuse**, les pèlerins gagnent **Verdun** siège d'un évêché où se trouve une abbaye bénédictine. A partir de **Verdun**, ils passent par **Châlons-sur-Marne** ou par **Bar-le-Duc** pour rejoindre **Troyes** et atteindre **Vezelay**. Ou bien, ils retrouvent la route de **Cologne** ou de **Luxembourg** et **Trêves** vers **Metz** pour se diriger par le plateau de **Langres**, vers **Dijon** et **Cluny**. Une autre possibilité s'ouvre à eux par **Florenville**. Ils demandent l'hospitalité à l'abbaye d'**Orval** et passent ensuite à **Avioth** centre de pèlerinage depuis le XIIIe siècle.

Sur ces routes, quelques pèlerinages sont encore très visités au cours du XIXe siècle et connaissent une affluence telle que ces rassemblements prennent des tournures fanatiques, superstitieuses et même parfois scandaleuses. Comme les sources de documentation pour établir ce travail de recherche proviennent principalement des journaux et en particulier du *Courrier de la Moselle* journal plutôt anticlérical, les données sont peut-être orientées et demandent donc à être nuancées. Mais les faits sont têtus et ont été perçus tels par les progressistes dont le point de vue n'est pas à négliger.

L'inventaire des pèlerinages de la région transfrontalière étudiée n'est pas exhaustive, mais se donne pour but simplement de montrer le déplacement saisonnier des foules pour satisfaire un besoin légitime de rompre avec la monotonie quotidienne des campagnes et pour vivre peut-être une foi collective. Ces pèlerinages coïncident d'ailleurs souvent avec quelque foire

populaire qui a lieu en septembre. Ces rassemblements populaires courent sur tout le siècle mais, tout en suivant l'ordre chronologique, l'interrogation porte sur la fréquence et l'intensité, ponctuelles et périodiques. L'analyste ne s'arrête qu'à leur apogée décrite par les journaux mais se demande si ces périodes interfèrent avec d'autres événements transfrontaliers.

LE PELERINAGE DE MATTAINCOURT.

Chronologiquement et en lien avec le redéploiement des Missions intérieures, c'est à **Mattaincourt** qu'a lieu le premier grand rendez-vous catholique des prêtres. Les journaux relatent qu'en 1836, dans une petite ville des **Vosges**, les menées des prêtres renouvellent des processions et des miracles. A **Mattaincourt**, s'est élevé un riche couvent, sur la tombe de *Pierre Fourrier*, l'un des fondateurs de la foi en **Lorraine** par la création d'une congrégation enseignante², mort au XVIIe siècle à **Gray**. En cette année 1836, les religieux organisent des manifestations pieuses qui selon la presse, auraient rassemblé plus de dix mille (10000) pèlerins parmi lesquels figurent plus de cinq cents (500) prêtres pour fêter le deuxième anniversaire séculaire de la mort du père *Fourrier*. L'évêque de **Saint-Dié** officie et un banquet de mille cinq cents (1500) couverts est préparé.

Le journal libéral critique ce rassemblement et conclut en ces termes : *les prêtres retirèrent de cette comédie, un peu plus d'influence sur l'esprit des crédules pèlerins, beaucoup d'argent et un bon dîner* (3). Chaque année, ce lieu est visité et pour donner un

² Voir ci devant, le chapitre sur les religieuses enseignantes.

³ *Le Courrier de la Moselle* du 29 septembre 1836.

ordre de grandeur, il faut savoir qu'en 1841, c'est plus d'un millier de personnes qui sont venues s'incliner sur la tombe de *Pierre Fourier*. Ainsi, ce n'est pas seulement l'origine géographique des pèlerinages qui nous intéresse, mais également les causes qui font prendre tel ou tel chemin ou tel virage à une idée. La démonstration que les idées se heurtent à des frontières idéologiques qui les stoppent dans leur élan, fait partie intégrante de la circulation des idées et des hommes.

En fait, l'opposition s'insurge contre la manoeuvre qu'exerce le clergé sur le peuple docile, contre l'emprise du parti-prêtre sur les pèlerins. Mais vénérer la mémoire d'un homme qui est passé en se préoccupant d'instruire les enfants, quoi de plus naturel ? Les choses s'aggravent quand les prédicateurs parlent des reliques et de tout ce qui frôle la superstition et le fanatisme. Selon les libéraux, ces comportements ne doivent pas progresser et se propager. Il faut donc ironiser pour décourager les protagonistes de ces mouvements d'idées.

LE PELERINAGE DE TREVES.

Qui, dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, n'a pas entendu parler de *La Sainte Robe de Trèves* ? Jusqu'au XXe siècle, et tous les ans, un pèlerinage est organisé à Trèves où la *robe de Notre-seigneur* est exposée à la cathédrale. Cette manifestation attire une foule considérable qui arrive de partout, de **Metz** comme de **Cologne**, et de toute la vallée de la Moselle et du Rhin. Les journaux du 22 août 1844 racontent qu'un

bateau à vapeur parti de **Metz** peut à peine contenir les pieux pèlerins qui se rendent au pèlerinage de **Trèves** pendant qu'à **Cologne**, on fait voir l'une des cruches de Cana (4). Ces manifestations qui frôlent le ridicule créent des disputes entre catholiques car les **Allemands** doutent fort de l'authenticité des reliques de **Trèves**. On écrit de **Dusseldorf** que le libraire Buddens va publier un ouvrage contenant les renseignements les plus exacts sur les dix huit robes du Sauveur qui se trouvent dans les diverses contrées de la chrétienté (5). Le pèlerinage de **Trèves** ressuscite en **Allemagne** la ferveur des discussions religieuses, et l'opinion publique s'attend à des réactions de la part des protestants. Or, c'est au sein même du catholicisme que s'élèvent ces protestations.

Un prêtre catholique de la **Silésie**, *Mr Ronge* publie une lettre dans laquelle il compare les pèlerinages et les miracles de **Trèves**, aux absolutions de *Tetzel* (6) du temps de *Luther*. Mais les journaux de **Bavière** et de **Fribourg**, fondés par les jésuites, jettent feu et flamme contre *Mr Ronge* qu'ils nomment *l'antéchrist, un hérétique vomé de l'enfer*. Ce qui n'empêche pas aux organisateurs et à l'opposition de faire les comptes : "*Un million de pèlerins sont venus adorer la morceau de toile qu'ils n'étaient admis à contempler qu'après avoir déposé des offrandes dans cinq troncs. Ils ont expédié dans toutes les parties du monde chrétien, un peuple de commis-voyageurs chargés de colporter et d'offrir, à juste prix, des morceaux d'étoffe, mille petits objets ayant touché à la sainte robe. Ce sont des bouts de ruban, des petits carrés de drap, de toile, de soie. Les bons pères avaient accaparé pour cette spéculation, tout ce qu'il y avait de chiffon dans le pays de Trèves et à dix lieues à la*

4 *Le Courrier de la Moselle* du 22 août 1844.

5 *Le Courrier de la Moselle* du 23 novembre 1844.

6 *Tetzel* (Johannes Diez, dit) est un dominicain allemand qui, au service d'Albert de Mayence, se rendit tristement célèbre par le trafic des indulgences qui provoqua les protestations de *Luther* (1517), et avec elles, le début de la Réforme. (Dictionnaire Robert 2).

ronde..." (7). Même si ces propos sont parfois exagérés, ils révèlent l'état d'esprit et les discussions qui occupent certains hommes de ces contrées en 1844. En cette année de la loi française sur les chemins de fer et sur l'heure laïque qui doit désormais appeler les hommes au travail, les catholiques ont engagé un processus de redéploiement sans précédent.

Un an plus tard, en 1845, les pérégrinations du curé *Ronge* continuent à provoquer des scènes de désordre dans les Etats catholiques orthodoxes d'**Allemagne** à son passage à **Gernsheim du Grand Duché de Hesse-Darmstadt**. Ce réformateur et un assez grand nombre de sectaires qui l'accompagnent ont failli devenir victimes de la populace ameutée contre eux (8). Alors, se crée un mouvement religieux **Outre-Rhin** et l'Eglise catholique **allemande** écrit un manifeste qui est sa confession de foi (9) :

1) Nous rompons tout rapport avec l'évêque de Rome et avec ses adhérents.

2) Nous maintenons une liberté de conscience pleine et entière et nous abhorons toute contrainte, tout mensonge, toute hypocrisie.

3) L'Écriture Sainte est le fondement et la règle de la foi chrétienne.

4) Nulle autorité extérieure n'a le droit d'entraver le libre examen et la libre interprétation de l'Écriture (...) Nous ne reconnaissons que deux sacrements, le baptême et la sainte Cène. La confession est abolie. Le Christ est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, nous rejetons

7 *Le Courrier de la Moselle* du 28 novembre 1844.

8 *Le Courrier de la Moselle* du 18 octobre 1845.

9 *Le Courrier de la Moselle* du 8 mars 1845.

en conséquence, l'invocation des saints la vénération des reliques et les images, les indulgences et les pèlerinages. Breslau le 9 février 1845.

Cette déclaration provoque des réactions en chaîne et des catholiques **allemands** s'organisent en dehors de l'Eglise romaine. Le curé d'**Offenbach près de Hambourg**, *Mr Pirazzi* avec quarante membres de son église se constituent en communauté catholique allemande. A **Coblence**, vingt familles se sont réunies dans le même but. Par ailleurs, c'est à cette date qu'est ouverte la Mission de **Téterchen en Moselle** d'où les rédemptoristes étendent leur apostolat jusqu'à **Trèves**. Les pèlerinages ne sont donc pas des actes isolés mais entrent dans la problématique missionnaire de l'Eglise catholique qui tend à faire des prosélytes pour sauver les hommes du modernisme qui selon Rome est dangereux pour la foi.

En 1846, les journaux, l'imagerie de **Metz** et les réunions d'évêques, parlent de l'événement qui est de préparer la fête de l'exposition de la sainte robe qui promet d'être exceptionnelle. Bien sûr, l'opposition vise des boucs émissaires, mais elle n'empêche en rien la manifestation. La presse critique le clergé dont une faction *formée à l'école des jésuites spécule bien audacieusement sur la crédulité publique. Des miracles mille fois racontés, des exhibitions de reliques sont les expédients de ce parti pour ranimer la foi qui s'éteint.* Les faits parlent mais la réforme qui travaille l'**Allemagne** catholique surexcitée par les scandales de **Trèves**, ne fait pas jaillir la lumière aux yeux des prêtres fanatiques (10).

10 *Le Courrier de la Moselle* du 1^{er} janvier 1846.

Les scandales se multiplient de part et d'autre des frontières, les journaux s'emparent de l'affaire et le 8 juillet 1846, *Le Courrier d'Aix-la-Chapelle*, assure que les reliques de la sainte lurelle ou lange dans lequel la Vierge enveloppa le Sauveur et la sainte jupe que la Vierge portait au moment de l'accouchement, la toile avec laquelle on couvrit le Seigneur après l'avoir descendu de Croix, plus renommés encore que la sainte robe de **Cologne** et de **Trèves**, sont exposés et on en vend déjà des images par milliers (11). Devant ces ripostes et ces dérisions journalistiques, l'évêque de **Trèves** qui avait permis ces manifestations deux ans auparavant, ouvre les yeux et se rétracte.

En octobre 1846, l'évêque de **Trèves**, *Mgr Arnoldi*, autrefois chaud partisan des pèlerinages, mesure le scandale et l'absurdité de ces manifestations superstitieuses et ridicules, et met en garde son clergé. Il recommande à tous les prêtres de son diocèse de la manière la plus pressante d'employer tous leurs efforts pour dissuader les chrétiens de faire des pèlerinages, en leur expliquant que les démonstrations de ce genre, loin d'être des actes de vraie piété, sont plutôt des actes de vanité qui tiennent de la superstition. Pourtant, un an auparavant, c'est lui qui attira à la cathédrale de **Trèves**, huit cent mille (800 000) pèlerins qu'il faisait monter à prix d'argent. En tant que chef de l'Eglise de **Trèves**, il était responsable de l'immense scandale, première cause apparente du schisme du curé *Ronge* qui enleva à la religion catholique romaine, plus de trois millions d'**Allemands** (12).

11 *Le Courrier de la Moselle* du 8 juillet 1846.

12 *Le Courrier de la Moselle* du 1er octobre 1846.

Ainsi s'apaisent les passions, mais ce pèlerinage perdure jusqu'au XXe siècle. Ces manifestations sont les épiphénomènes mais ils sont révélateurs d'un courant continu qui s'affole périodiquement et qui propage alors, des idées que des hommes de liberté ne peuvent admettre de laisser circuler.

D'AUTRES PELERINAGES SONT DES RENDEZ-VOUS SAISONNIERS.

Outre ces pèlerinages qui ont provoqué des remous, principalement dans l'Eglise d'**Allemagne**, il en existe d'autres non moins superstitieux mais moins scandaleux cependant. Celui d'**Echternach** au **Luxembourg** a la particularité d'être une espèce de danse qui se répète tous les ans, le mardi de la Pentecôte et qui se perpétue jusqu'au XXe siècle. Ceux de **Marienthal en Alsace** et de **Téterchen en Lorraine** ceux dirigés par les rédemptoristes missionnaires. Il faut encore nommer **Ars** chez le *Saint Curé* qui a reçu, entre des milliers d'autres, le marchand-tailleur *Thiéry* (13). La vierge d'**Avioth** à la frontière belge, et la Sainte-Croix à **Bouzonville** sur la route de Sarrelouis sont également des lieux traditionnels de pèlerinage, mais aucun scandale n'est signalé. Il semble que les paysans de la contrée aiment se retrouver ensemble, pour leurs dévotions, leurs marchés ou leur fête de fin des travaux des champs.

13 Voir le chapitre des colporteurs devenus marchands-tailleurs.

Par ailleurs, le 16 août 1841, huit cents (800) pèlerins sont réunis à **Sion** où il y a deux mille ans, sur cette colline, les Celtes adoraient les dieux de la guerre et de la paix. Ce n'est qu'au IV^e siècle que ces idoles païennes sont chassées pour être remplacées par le culte de la vierge.

Les sources se limitant aux journaux reproduisent davantage les périodes de démonstrations massives et spectaculaires, sinon exacerbées et ne reflètent donc pas les paisibles dévotions des peuples qui occupent l'espace transfrontalier. Au contraire, ils ne rendent compte que des périodes de crises qui correspondent d'ailleurs à d'autres redéploiements de l'Eglise catholique missionnaire. Sur la courbe des pèlerinages annuels, la période de plus grande affluence se situe entre 1836 et 1844. A cette date, il y a crise, déviation et rupture assez brusques avec les pratiques devenues scandaleuses pour l'Eglise. C'est en Allemagne avec Trêves et Aix-la-Chapelle que les choses prennent la tournure fanatique et commerciale de la visite des reliques et de la vente des images pieuses dites miraculeuses.

En cette période d'un certain triomphalisme catholique, la tâche des missionnaires et des prédicateurs est facilitée, d'une certaine manière, par les nombreuses épidémies de choléra (1832 et 1849) ainsi que par les inondations et les mauvaises récoltes qui suscitaient des angoisses à apaiser. La bienfaisance contrôlée par le clergé rend les classes pauvres encore plus tributaires du clergé séculier et régulier. Mais la religion, pour de larges couches de la société n'est-elle pas qu'un palliatif magistralement orchestré par les grands'messes pèlerines ? Et les pèlerinages ne sont-ils pas

l'expression d'une certaine superstition populaire, résurgence ou continuité des pratiques païennes ?

Durant le XIXe siècle, ces pèlerinages annuels pour les uns, occasionnels et plus massifs pour les autres ont drainé des flux importants de populations. Cependant, trop souvent, ils n'ont pas pour but premier d'apaiser l'angoisse des hommes. Selon les prédicateurs, les chrétiens ont un devoir de souffrance et de soumission pour expier leurs péchés, c'est le principe rédemptif prêché par les missionnaires. Les images pieuses et les statues qu'on leur présente relèvent de cette mystique. On les invite donc davantage à méditer le mystère de la Croix ou de la Piété, la Vierge au pied de la Croix, que le mystère de Noël et son message de Paix. Les idées que font circuler les prêcheurs entrent dans cette spiritualité de la rédemption qui n'est pas sans lien avec les conditions de vie et de travail qu'on leur enjoint d'accepter et de supporter pour expier les péchés, éviter les flammes de l'enfer et gagner le ciel. Ces idées vont à l'encontre de celles diffusées par le mouvement ouvrier qui naît dans la région durant cette période.

Conclusion.

Il est clair que ce chapitre sur les catholiques est celui qui répond le mieux à la question posée en hypothèse, à savoir *la circulation transfrontalière*. Ce rayonnement international repose sur diverses causes. D'abord, le XIXe siècle est une période faste pour le redéploiement de l'Eglise catholique romaine. Secoués par le XVIIIe siècle et par l'esprit de la Révolution française, les catholiques et la Monarchie se sont alliés plus que jamais pour restaurer leurs institutions. L'étude démontre qu'en Belgique et au Luxembourg, il faut attendre la décennie des années 30 pour assister à ce redéveloppement des forces catholiques. Ils sont particulièrement aidés par les Lorrains.

Leur but que visent les catholiques a un double impact. Ils veulent reconquérir le champ culturel et caritatif par le biais de l'instruction des enfants. Les uns, les *jésuites et les dames du Sacré-Coeur* forment l'élite des villes et les autres, *les Frères des Ecoles Chrétiennes et les religieuses* s'adonnent plutôt à l'instruction des enfants pauvres des campagnes. A ces missionnaires zélés, il faut ajouter les *pères Rédemptoristes* qui, épaulés par les premiers, prêchent les *missions* et organisent les *pèlerinages*.

Tous se font connaître et apprécier par leurs coreligionnaires qui les ont appelés, mais ils sont aussi détestés, exclus et finalement chassés par la mouvance laïque qui a horreur de leur prosélytisme et même de leur hypocrisie. Bien que se limitant souvent à l'apprentissage de *lire et écrire*, ils ont cependant contribué à l'instruction d'un grand nombre d'enfants. Au XIXe siècle, les régions Est de la France ne se placent-elles pas parmi les moins analphabètes ?

"Heureux et bénis ceux qui aiment et croient, soit qu'ils fassent, comme les catholiques, de toute philosophie une religion, soit qu'ils fassent comme les protestants, de toute religion, une philosophie".

*Victor Hugo,
Le Rhin. Lettres à un ami, 1842.*

LES PROTESTANTS

Introduction.

Le chemin suivi par les protestants sedanais : **Sedan–Bouillon–Liège–Hollande**, au XVIIe et XVIIIe siècles constitue un axe important d'échanges culturels et religieux¹. L'hypothèse de cette étude et sa problématique s'inscrivent dans la continuité et reposent sur le fait que cette trace peut être encore visible au XIXe siècle. Aussi, ce chapitre tend à rendre compte de l'ancrage géographique² des communautés dispersées ou rassemblées, et des liens qui les unissent entre elles. Les investigations se portent d'une part, pour les régions sous autorité germanique, sur les lieux

¹ Taveneaux René, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640–1789*, Paris, 1960, p. 574.

² Nous parlons d'*ancrage* mais cette notion appelle son contraire qui est la possibilité d'aller plus loin et d'être ouvert aux risques de la vie, de la pleine mer pour garder la même métaphore.

et les dates de l'Union des Luthériens et des Réformés et sur la date de l'érection de nouveaux temples, et d'autre part, pour les régions francophones, sur les engagements temporels qui, selon la thèse de *Max Weber*, seraient source et signe de salut. Le questionnement se propose de repérer les dates et les périodes de mouvements plus intenses et d'en dégager les causes³.

Comparativement au catholicisme, il faut préciser que ce n'est pas dans l'esprit du protestantisme de se donner des instances trop hiérarchisées. Les protestants préfèrent laisser une certaine autonomie propre à chaque communauté. Aussi, il n'existe pas, chez les protestants, d'organisme officiel international qui centralise le fonctionnement de leurs Eglises. Pourtant, entre les protestants des différents pays étudiés, il s'est créé, à l'époque du *Réveil*, des échanges et des Sociétés Missionnaires et Bibliques d'autant plus faciles à organiser que les régions transfrontalières comprises **entre Meuse et Rhin** ont une longue histoire commune.

Cette histoire commune et transfrontalière des protestants est d'origine diverse. D'une part, les différents chefs d'Etat sont souvent unis par des liens de parenté, d'alliances et de confession religieuse. L'implantation et l'évolution du protestantisme en **Belgique** le prouvent. D'autre part, les Etats eux-mêmes, aux frontières mouvantes, ne sont pas complètement étrangers les uns aux autres, mais plutôt écartelés par la Raison d'Etat : les exclus par la Révocation de l'Edit de Nantes ont trouvé *Le Refuge* dans la **Hesse** et le **Brandebourg** qui, au XIXe siècle conservent encore

³ Les sources sont constituées principalement des études réalisées par des historiens spécialistes de la question avec le risque cependant de perpétuer quelque lieu commun. De ces travaux, seules les idées de déplacement et les preuves de mouvement et de circulation sur l'une ou l'autre frontière de la région transfrontalière comprise entre Meuse et Rhin ne sont retenues.

des îlots français à **Friedrichsdorf** et **Dornholzhausen** et, au XIXe, les **Allemands** et les **Polonais**, juifs ou protestants, épris de liberté émigrent vers l'**Ouest** de l'**Europe**. Enfin, guidés par le besoin de liberté, de travail ou de pain, les individus puis les communautés et les peuples passent de gré ou de force, les frontières politiques ; c'est le cas des industriels **anglais** qui s'installent en Belgique ou **allemands** et **suisses** qui s'installent en **Alsace** et en **Lorraine**. Ainsi, frères par le sang ou la religion, les peuples se mêlent d'autant plus facilement que les frontières sont mitoyennes.

LES PROTESTANTS DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER 4.

Déjà au XVIII^e siècle, on lisait en **Alsace** les nouvelles des frères disséminés et en 1731, à **Bouxviller** se chantait le cantique piétiste *La Colombe qui roucoule*⁵. Le traité de Paris du 30 mai 1814, ramène la **France** à ses frontières de 1790 assorties de quelques fluctuations. **Frédéric-Guillaume III** (1770–1840) alors roi de **Prusse**, tout comme **Guillaume 1^{er} d'Orange-Nassau** (1772–1843), roi des **Pays-Bas**, promettent de respecter et de protéger la religion de leurs nouveaux sujets, à leur manière cependant, puisqu'ils entendent doter les Eglises d'une organisation uniforme, hiérarchisée et forte⁶, soumise à l'Etat.

Dès 1817, le Roi de Prusse lance un appel pressant pour la constitution d'une seule *Eglise Evangélique* regroupant les communautés luthériennes et réformées. Des communautés unies se forment d'emblée, d'autres émettent quelques réticences ou résistances ; certaines vont même jusqu'à rejeter le rituel que le roi tente de leur imposer. En 1826, onze pasteurs seulement sur quatre cent trente deux (432) que compte la **Rhénanie**, ont mis en application les directives du souverain : ils préfèrent l'autonomie des Eglises à la hiérarchie imposée par l'Etat. Mais le roi refuse de céder et en 1834, il ne fait qu'amender son projet.

4 Paret Martine et Wynants Paul, *Autres cultes (1598–1985)*, T.II, Répertoire Meuse–Moselle, Namur, 1991, p. 89 à 106.

⁵ Lienhard Marc, Cours de Théologie, Strasbourg, année universitaire 1980–1981.

⁶ C'était un défi du piétisme allemand (1670–1746) que de s'opposer à l'idée que le Prince doive son autorité à la grâce de Dieu et par conséquent qu'il exerce un tel pouvoir. c.f. Spener Philipp Jacob, "*Pia desideria*".

Toutes ces controverses sont loin d'absorber l'énergie des communautés de l'Eglise Evangélique Rhénane de **Rhénanie** et de **Westphalie**. Au contraire, dès 1828, elle crée une mission, la "Rheinische Missionsgesellschaft" et des Sociétés bibliques qui instaurent de nouvelles communautés protestantes dans les régions catholiques autour de **Trèves** et de **Cologne** où le simultaneum ⁷ amène bien des discussions. En 1829, le Grand Duc de **Bade** retire aux catholiques, un des plus beaux monuments de l'architecture du XIIe siècle, l'église de l'ancien monastère de **Thennebach** à **Zaehringen**, village au Nord-Est de **Fribourg-en-Breisgau** (8). Dès cette époque, des protestants et des catholiques épris d'idées révolutionnaires et en révolte contre leurs princes, quittent les **Bords du Rhin allemand** pour se réfugier en **France** ou en **Suisse**. C'est dans ces conditions que le poète et écrivain *Heinrich Heine* (1797–1858) arrive à **Paris** vers 1830 et que l'étudiant *Georg Büchner* (1813–1837) et sa famille quittent **Darmstadt** pour **Strasbourg**. Comme la plupart des écrivains allemands, *Büchner* est protestant mais hostile à un clergé protestant dont il déteste la servilité politique et le nationalisme simpliste ⁹, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'entretenir des relations suivies avec des protestants comme *Edouard Reuss* (1804– ?), cousin germain de sa mère, professeur de théologie à **Strasbourg** durant cinquante ans et qui joue un rôle important dans l'histoire du protestantisme français.

En 1840, *Frédéric-Guillaume IV* (1795–1861) monte sur le trône de **Prusse** et se montre plus souple que son prédécesseur vis à vis des communautés protestantes qui acquièrent leur autonomie ; il contribue également à l'édification de temples spécifiques à

⁷ Le "simultaneum" c'est-à-dire l'utilisation du même sanctuaire pour les chrétiens des deux confessions protestante et catholique.

⁸ *Journal de la Province de Liège*, du 21 septembre 1829.

⁹ Büchner Georg, *Oeuvres complètes inédites et lettres*, Seuil, Paris, 1988, p. 642.

chaque religion¹⁰. L'industrialisation de la **Sarre** vers le milieu du siècle provoque un mouvement d'émigration important convergeant vers cette région. Avec la diaspora, des problèmes concrets sont soulevés et en particulier celui de l'exiguité des sanctuaires et des écoles ; cependant, des effets positifs contrebalancent ces difficultés : le rééquilibrage et le changement de majorité entre les deux communautés, catholique et protestante, provoquent un nouveau dynamisme et un rayonnement protestant. Désormais, des préoccupations apostoliques se substituent aux polémiques intestines ; ainsi, dans ces régions de la **Rive Gauche du Rhin**, l'établissement de nouvelles frontières politiques et conséquemment l'arrivée de douaniers et de garnison ainsi que l'industrialisation sont deux facteurs d'évangélisation protestante. Les traces visibles de ces ancrages protestants sont, d'une part, la date d'union des communautés, telle que le souhaite le souverain, et d'autre part, l'érection de nouveaux temples. Le relevé de ces données couvre successivement, les **bords du Rhin**, l'**Alsace** et la **Lorraine**, pour remonter vers le **Luxembourg** et la **Belgique**.

TRACES D'ANCRAGE DES COMMUNAUTÉS PROTESTANTES.

1) Date de l'union des luthériens et des réformés :

La date d'union de ces communautés est révélatrice d'une certaine ouverture d'esprit, non par rapport à l'Etat qui impose cette structure, mais par rapport aux communautés elles-mêmes et entre elles. La circulation des idées passe par ces décisions retenues ou rejetées et par la tolérance ou l'intolérance des hommes dans l'usage du simultaneum.

¹⁰ Léonard E.G., *Histoire générale du Protestantisme*, t. III, 1964, p. 4.

Cercle d'Aix-la-Chapelle :

Monschau : 1821

Gemünd : 1822

Kirschseiffen : 1822

Schleiden : 1822

Aix-la-Chapelle : 1835

Burtscheid : 1837

Vorweiden : 1839

Stolberg : 1860 (calviniste en majorité)

Cercle de Bad Godesberg

Flammersheim : 1827

Cercle de Jülich :

Jülich : 1815

Eschweiler : 1817 (siderurgie en 1840–50)

Düren : 1887 (!)

Cercle de Sarrebrück :

Sarrebrück : 1817

Sankt Johann : 1817

Cercle de Trêves :

Les communautés sont souvent nouvelles (à **Trêves**, on passe de 161 protestants en 1817 à 3000 en 1867) et le problème de l'union n'est pas primordial.

Cercle de **Völklingen** : Les communautés se forment avec l'industrialisation.

Karlsbrunn : 1817 (en 1858, le pasteur dessert les villages lorrains de **Carling, L'Hôpital et Merlebach**)

Ludweiller : 1817

Ainsi, d'après ces dates où elle est proclamée dès 1815–1817, l'union semble facilement victorieuse mais devant les interventions autoritaires du Roi de Prusse, l'opposition, jusque là incertaine et diffuse, se manifeste. Un redressement spirituel s'opère pour revenir aux positions traditionnelles de la foi. C'est le *Réveil* qui invente et diffuse de nouvelles idées¹¹, d'abord en **Allemagne** pour se répandre ensuite en **France**. Les dates de l'union des luthériens et des réformés se réalisent progressivement : dans le cercle d'**Aix-la-Chapelle**, elles s'étalent de 1817 à 1860. En revanche, il est à noter que cette structuration passe au second rang dès que les problèmes humains et sociaux se présentent, comme à **Trêves** en 1867. De plus, les pasteurs d'**outre-frontière** desservent les villages **lorrains** industriels, c'est le cas, en 1858, de **Carling, L'Hôpital et Merlebach**. Ainsi, les hommes agissent selon les idées qu'ils tiennent à communiquer, et en l'occurrence, la mission d'évangélisation est primordiale. Par conséquent, le service des hommes passe avant les problèmes de structures ou de frontières.

2) L'érection de nouveaux temples.

La date de construction d'un temple est le signe de la présence d'une communauté organisée et la preuve d'un ancrage

¹¹ Réveil littéraire avec le romantisme : Schiller, Goethe, Novalis.

social et religieux, d'une reconnaissance publique de cette communauté venue d'ailleurs et de la prise de possession, du moins spirituelle d'un territoire.

Cercle d'Aix-la-Chapelle :

Kirschseiffen : 1822–24 (tour)

Menzerath : 1832

Imgenbroich : 1838

Vorweiden : 1847

Roggendorf : 1869

Gemünd : 1869

Cercle de Bonn :

Bornheim : 1863

Cercle de Bad Godesberg :

Euskirchen : bien que ce soit un centre important à la suite de l'ouverture d'une ligne ferroviaire, le culte a lieu dans un oratoire loué puis acheté par les fidèles.

Cercle de Jülich : 20 communautés calvinistes

Pauvres et dispersés dans les villages, les protestants se rassemblent souvent dans des maisons particulières ou des salles publiques ; il n'y a pas de temple à cette époque.

Cercle de Coblenz :

Adenau : 1860

Cercle de Sarrebrück :

Sarrebrück : 1820

Malstatt : 1869

Cercle de Trêves :

Züsch : 1835

Hermeskeil : 1853

Ehrang : 1854 (Krämer sidérurgiste)

Trêves : 1856

Wittlich : 1861

Daun : 1867

Ce constat de la date de la construction des temples révèle une distanciation par rapport à la date de l'union des communautés. Bien que présents dans ces régions, les protestants n'ont pas les moyens financiers ou sociaux de l'exprimer publiquement. La circulation de leurs idées se lit davantage dans leurs activités humaines au niveau de l'industrie ou de l'expression politique. C'est dans ces engagements publics qu'il faut chercher.

3) Les Eglises de garnison :

Aix-la-Chapelle de 1835 à 1850 puis de 1869 à 1921

Eupen de 1869 à 1890

Malmédy de 1845 à 1866

Sarrebrück de 1865 à 1944

Sarrelouis de 1817 à 1907

Trêves de 1815 à 1889.

Le chapitre sur les francs-maçons signale la fondation et la présence, du moins passagère, de loges maçonniques dans les communautés protestantes des garnisons. Elles auraient joué un certain rôle dans la diffusion des idées.

DES INDUSTRIELS ALLEMANDS OU SUISSES EN LORRAINE ET EN ALSACE.

En France, la Constitution du 3 septembre 1791 déclare que tout homme est libre d'exercer le culte religieux auquel il est attaché et reconnaît ainsi la liberté de culte et de conscience ce que confirme la Loi du 8 avril 1802 où Napoléon en assure le fondement et la structure administrative. Ces dispositions permettent aux communautés françaises tant protestantes qu'israélites ou catholiques de s'affirmer au grand jour. Au début du XIXe siècle, il y a en **France** un demi-million de réformés et deux cent vingt mille (220000) luthériens ; le retour de Bourbons ne les inquiète pas, puisque la Charte de 1814 comprend deux articles dont l'un, protège la liberté des cultes, et l'autre, promet la prise en charge des traitements des ministres des cultes. Cependant, dès 1815, les relations entre catholiques et protestants sont tendues, en **Alsace** où les protestants sont nombreux et où les catholiques font du prosélytisme. Les premiers sont d'autant plus inquiets qu'ils manifestent des appartenances politiques opposées au régime en place : la plupart des industriels **alsaciens** ont choisi le camp des républicains.

C'est surtout à partir de 1821, sous le ministère *Villèle* que le favoritisme catholique se fait sentir insidieusement : on ne touche ni aux lois, ni aux décrets, mais il est constaté une réduction substantielle des aides financières de l'Etat pour les protestants. Cependant, avec l'arrivée d'un protestant, *Mr G. Cuvier* à la tête de la Direction des Cultes Non-Catholiques de 1828 à 1830, l'impartialité se rétablit peu à peu et, à la Révolution de 1830, les Eglises protestantes françaises sont reconnues et matériellement soutenues et il s'en suit une nette progression de leurs adhérents. En **Moselle**, ils passent de mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (1897) membres en 1820, à cinq mille cent soixante-douze (5172) en 1870¹² ; les réformés doublent leur nombre et les luthériens le triplent. Néanmoins, la confession protestante reste au troisième rang en **Lorraine**, devancée par les catholiques et les israélites. Cette croissance est liée à un déplacement de population de l'**Est** vers l'**Ouest** dû à l'industrialisation et à la construction des chemins de fer entreprise par les **Alsaciens** et les **Allemands** protestants qui s'installent en **Lorraine**¹³.

LES PROTESTANTS¹⁴ EN ALSACE.

En 1801, selon les chiffres officiels fournis par les consistoires, sur cinq cent vingt mille (520000) habitants, l'**Alsace** aurait compté trois cent trente sept mille (337000) catholiques et cent quatre vingt trois mille (183000) protestants dont cent soixante

¹² Wynants Paul, *Autres cultes 1598-1985*, T.1, Répertoire Meuse-Moselle, Namur, 1986, p. 85.

¹³ La bulle du pape Pie VIII, *Non esse inquietandos*, 1830, contre le prêt à intérêt est toujours en vigueur pour les catholiques.

¹⁴ Leuilliot Paul, *L'Alsace au début du XIXe siècle*, T.3, p. 155 à 230.

Les protestants récemment immigrés en **Alsace** s'installent et apportent avec eux leur activité et leur bilinguisme. A **Beaucourt**, seul arrondissement d'**Altkirch** où domine le luthéranisme, les *Japy* (luthériens) appellent un pasteur en 1815 et le temple est construit en 1817. A **Cernay**, en 1821 la première réunion des protestants s'est tenue chez le fabricant *Robert Bovet*. A **Guebwiller**, le calviniste *Bary-Merian* rubanier d'origine **bâloise** a pris l'initiative de l'immigration industrielle de cette ville. A **Saverne**, de quatre protestants en 1807, la population en compte deux cent soixante quatorze (274) en 1848 ; l'industriel *Goldenberg* du **Zornhoff** appelle des ouvriers **allemands**.

Une des particularités régionales est le bilinguisme qui se pratique dans le culte et qui véhicule certaines valeurs culturelles propres à chaque langue. A **Mulhouse** comme à **Thann**, le service religieux se fait dans les deux langues française et allemande, alors qu'à **Bischwiller** et **Strasbourg**, il n'est qu'en allemand. A **Strasbourg** même, il y a un service français mais celui en allemand est le principal. Comme les pasteurs rhénans sont plus nombreux : *H. Adam Bruch* pasteur à **Steinsetz** est originaire du **Palatinat**, *C.P. Candidus*, pasteur à **Asswiller** est né dans l'ancien département du **Mont-Tonnerre**, *Hoffmeister*, pasteur à **Hunspach** est né à **Heidelberg**, les Mulhousiens assurent souvent le service français dans toute l'**Alsace**.

Cette présence massive des protestants sort les églises locales de leur isolement mais les oblige également à se structurer un minimum¹⁷, c'est-à-dire, à entretenir des relations avec d'autres

¹⁷ Bien que les protestants aient horreur d'obéir à une hiérarchie, les relations avec d'autres consistoires, et avec Paris en particulier, créent des liens aux retombées sociales importantes : "*Metzger*, le colmarien connaissait *Gerando*, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, franc-maçon

cinq mille (165000) luthériens et dix huit mille (18000) réformés¹⁵. L'Eglise luthérienne représentait donc le grand bloc protestant de l'**Alsace**, tandis que l'Eglise réformée est dite de diaspora¹⁶, sauf à **Mulhouse** où réside la majorité des calvinistes, à **Bischwiller** et quelques villages du **Bas-Rhin**.

En 1820, selon les évaluations des préfectures, le **Bas-Rhin** compte cent cinquante quatre mille soixante deux (154062) luthériens et quinze mille cinq cent cinq (15505) réformés, et le **Haut-Rhin** vingt huit mille sept cent quatre vingt treize (28793) luthériens et onze mille cent quatre vingt quatre (11184) réformés.

Les réformés se répartissent comme suit :

Arrondissement de **Wissembourg** : 5051

Arrondissement de **Saverne** : 3930 (dont **Sarre-Union**)

Arrondissement de **Strasbourg** : 4177 (dont la moitié à **Bischwiller**)

Arrondissement d'**Altkirch** : 8117 (dont les 7/8 à **Mulhouse**)

A **Sainte-Marie aux Mines**, il y a 2079 calvinistes contre 1857 luthériens.

Les luthériens dominant :

Arrondissement de **Strasbourg** : 65323

Arrondissement de **Saverne** : 45584

Arrondissement de **Wissembourg** : 27960

Dans l'arrondissement d'**Altkirch**, **Beaucourt** est la seule commune où dominait le luthéranisme : les *Japy* y appellent un pasteur dès 1815.

¹⁵ Leuilliot Paul, p. 157 et in *Bulletin Soc. de l'Histoire du Protestantisme français*, T.1 (1852-1853), p. 183-197.

¹⁶ Leuilliot Paul, p. 160, "En 1800, le pasteur réformé *Abel Maesder* écrit *Il n'y a plus chez nous que des paroisses dispersées*".

communautés, à s'organiser en consistoires et à se rassembler en un lieu de culte. Ils construisent alors leurs temples. Celui de **Guebwiller** est inauguré en 1824, en présence de *Maeder*, président du consistoire réformé de **Mulhouse** et pasteur à **Sainte-Marie aux Mines**¹⁸.

Les Sociétés Bibliques, la Société de la Morale Chrétienne et les Sociétés de Missions sont les principales formes de l'activité missionnaire protestante, au début du XIXe siècle. C'est dans ce mouvement, et dans le courant des premières Sociétés Bibliques de **Bâle**, que remonte en 1804, la formation de celle de **Waldersbach**, due à l'initiative d'*Oberlin*. Celle de **Strasbourg** est fondée en 1815–1816 alors que celle de **Paris** ne date que de 1818. De plus, l'esprit missionnaire voyage. D'une part, en 1817, sur son chemin vers la **Suisse**, le secrétaire de la Société de **Londres** visite les Sociétés d'**Alsace** et en 1818, *John Owen*, l'un des fondateurs de la Société Biblique britannique et étrangère, visite **Strasbourg**, **La Ban-de-la-Roche**, **Colmar** et **Mulhouse**, également avant de gagner **Bâle** et la **Suisse**. Et d'autre part, *Henri Oberlin* entreprend, à travers la **France**, un voyage de propagande qui le conduit en particulier dans le département de la **Meuse** où il laisse sur son passage, des traductions de la Bible. A la fin de la Restauration, tout un réseau est organisé en **Alsace**¹⁹. La Société de **Strasbourg** essaime à **Bischwiller**, **Bouxwiller**, **Dettwiller**, **Niederbronn**, **Soultz-sous-Forêts** et **Woerth**. Et dans le Haut-Rhin, celle de **Mulhouse** a des branches à **Thann**, **Colmar** et **Sainte-Marie**, et des Associations à **Ingersheim**, **Ribeauvillé**, **Hunawihr** et **Bergheim**.

et promoteur de l'enseignement mutuel", cité par *Paul Leuilliot page 161. Voir également le chapitre sur l'enseignement.*

¹⁸A cette occasion, il rend hommage au Roi dont le Gouvernement a accordé une subvention de 4500F., cité par Leuilliot p. 164.

¹⁹ Leuilliot Paul, *L'Alsace au début du XIXe siècle*, T.3, Religions et Culture, S.E.V.P.E.N., 1960, p. 193.

Le *Réveil* ou les vagues successives des Réveils en **Alsace** sont à souligner. Sur le plan culturel, ils proviennent de l'idéalisme allemand avec *Goethe* qui réagit contre les Lumières pour un retour à la nature et sont alliés au Romantisme avec des clivages cependant, entre la source fondamentale qu'est la Bible pour les uns et la Nature pour les autres. Le contexte politique paraît assez clair dans l'Europe Occidentale où les Réveils sont en rapport avec les secousses occasionnées par la Révolution Française. La Révolution a souvent été assimilée à l'Antichrist. Au-delà des diversités, les grands thèmes missionnaires, à la fois pratiques et mystiques du Réveil sont la dimension existentielle de la foi par le retour à la Bible, la place centrale du péché et de la grâce assortie d'orientation eschatologique et le sens pour le travail chrétien concret. Ce dernier se lit dans les engagements missionnaires de colportage et dans les engagements professionnels et politiques.

En **Alsace**, *Ami Bost* (1790–1874) est l'enfant terrible du Réveil. Il a beaucoup voyagé à l'étranger, en **Allemagne**, **Suisse** et **France** et entreprend des tournées en Alsace, entre 1819 et 1821. On le rencontre à **Strasbourg** où il se heurte à *Haffner*, le président de la Société Biblique et d'où il est expulsé pour **Colmar**. Dans le Haut-Rhin, il organise le colportage.

Quant aux *Anabaptistes*, plus nombreux dans le **Haut-Rhin** où l'on en compte trois mille vers 1820, que dans le **Bas-Rhin** où ils sont à peine cinq cents en 1850, ils se montrent excellents agriculteurs et cultivent quelques fermes isolées. Mais leur isolement géographique s'explique davantage par la structure agraire que par le goût pour la solitude. Ils fréquentent leurs lieux de réunion pour la lecture de la Bible et le chant des cantiques. Le chef

de leur communauté alsacienne, *Steiner* mort en 1830, est, durant trente ans, marcaire à la chaume de **Lanthen** aux environs de **Sainte-Marie**. Ils ne sont pas sans rappeler l'oeuvre de *Nicolas-Louis Zinzendorf* (1700–1760) pasteur de l'Eglise Luthérienne qui, dans la lignée de *Philippe-Jacques Spener* (1635–1705) et *August-Hermann Francke* (1663–1725) contribue au développement du piétisme.

Enfin, grâce aux protestants d'**Alsace**, circulent des idées progressistes véhiculées en particulier par le grand effort pédagogique favorable à l'Enseignement Mutuel²⁰. Ils évoluent dans un sillage intellectuel différent de celui du catholicisme vu précédemment, et les conséquences de cette instruction font partie intégrante de la circulation des idées

ARRIVEE PROGRESSIVE DES PROTESTANTS EN LORRAINE.

Au cours du XIXe siècle, de nombreux industriels dynamiques et de confession protestantes quittent la **Prusse**, la **Bavière Rhénane**, le **Pays de Hesse** ou l'**Alsace** pour implanter leurs entreprises dans les régions germanophones de la **Lorraine**. Ainsi, entre 1836 et 1847, ils arrivent à **Sarreguemines** : *Jean-Daniel Lauth* de **Wasselone**, *Christophe* et *Ferdinand Knorr* de **Deux-Ponts**, *Pierre* et *Martin Custer* de **Bavière Rhénane**, *George Mettenett* de **Sarrebrück**, *Gustave Niemann* de **Neunkirchen** en

²⁰ Voir le chapitre sur l'Enseignement Mutuel et en particulier la carte de cette méthode en l'Alsace.

Prusse, Villeroy de Vaudrevange et Boch de Mettlach (21), à **Saint-Avold** : *Charles Appolt* originaire de **Sulzbach en Sarre** (22); à **Ars-sur-Moselle** également, des protestants d'origine **allemande** évoluent au service de l'industrie et dans certaines vallées des **Vosges**, des réformés **alsaciens** installent leurs tissages et leurs filatures. Souvent, tous ces industriels amènent avec eux des ouvriers coreligionnaires ce qui accroît considérablement la population protestante de ces régions, et une acculturation s'en suit.

Pour subvenir aux besoins des communautés nouvelles, les pasteurs font appel à l'Etat mais aussi aux Missions protestantes que sont les Sociétés d'Evangelisation telles que le *Gustav Adolf Verein* fondé en 1832 à **Leipzig**, la *Société d'Evangelisation des Protestants disséminés des départements de l'Est*, dite de **Strasbourg** fondée en 1842, la *Société Chrétienne du Nord* fondée en 1843 et la *Société Centrale d'Evangelisation* fondée en 1847 qui missionnent dans la région transfrontalière comprise **entre Meuse et Rhin** : elles sont signalées à **Verdun-Stenay, Longwy, Ars-sur-Moselle, Forbach**. Bien sûr, de 1852 à 1859, le pouvoir centralisateur et autoritaire de la **France**, par l'intermédiaire de fonctionnaires, surveille ces réunions des communautés dissidentes ou des associations missionnaires mais il n'arrête pas le dynamisme entreprenant des protestants. A cette époque et jusqu'à nos jours, la trace de leur action est bien visible par l'industrialisation qui commence grâce à eux, et par le nombre toujours croissant de leurs adhérents qui pousse à la construction de quelques temples dont voici l'inventaire .

21 Hemmert Didier, *L'esprit d'entreprise à Sarreguemines au milieu du XIXe siècle*, Les Cahiers Lorrains, SHAL, Metz, 1987, p. 73.

22 Hiegel Charles, *L'ancienne faïencerie de Saint-Avold (1828-45)*, Les Cahiers Lorrains, SHAL, Metz, 1982, p. 99 à 118.

TRACES DE L'IMPACT PROTESTANT EN LORRAINE.

Dans les **Ardennes**, les petits noyaux protestants disséminés à **Vouziers**, **Réthel**, **Mézières** et **Rocroi** sont évangélisés par le pasteur de **Sedan** qui se rend à **Charleville** ; ils n'ont pas de lieu de culte. Une salle du Palais de Justice fait office d'oratoire jusqu'en 1882 date à laquelle est construit le temple de **Charleville**. L'Eglise de **Sedan**, fondée en 1563, interdite entre 1794 et 1802, compte au début du XIXe siècle, six cent quatre-vingt (680) protestants réformés dont quatre cents (400) en ville où le temple, ancienne église des soeurs de la Propagation de la Foi attribuée aux protestants en 1802, est le seul édifice protestant reconnu pour tout le département des **Ardennes**. En 1852, **Sedan** est le siège du Consistoire pour les **Ardennes** et la **Marne**. Quelques alliances entre des calvinistes de **Sedan** et ceux de **Mulhouse** sont réalisées. *Nicolas Koechlin*, représentant de commerce, fils de *Samuel*, épouse à **Réthel en Ardennes**, en 1840, *Carolie Nancy*.

Les arrondissements de **Verdun** et de **Montmédy** ne comptent qu'un nombre très limité de protestants. En 1837, ils ne sont que dix réformés qui s'organisent en 1844 en communauté et que visite de temps en temps, les desservants de **Metz** ou de **Nancy**. En 1856, un poste pastoral est créé officiellement à **Bar-le-Duc**, pour tout le département, mais, dans la pratique, les deux villes de la **Meuse** fonctionnent d'une manière autonome, en dehors de tout cadre administratif. Les **Verdunois**, jamais reconnus par l'Etat ²³, sont pris en charge par la *Société Centrale*

23 "A partir de 1848, une petite partie de protestants crée l'*Union des Eglises Evangéliques Libres*

d'Évangélisation.

En application de la Déclaration des Droits de l'Homme, les huguenots de **Metz** réclament dès 1791, un lieu de culte attitré. Une église désaffectée leur est assignée. Jusqu'en 1850, **Metz** est le siège du Consistoire pour la **Moselle** et la **Meurthe**. A partir de cette date, un renversement se produit et sans trop consulter les membres de **Metz**, **Nancy** est retenue comme ville consistoriale. C'est vrai que **Nancy** est une ville assignée par l'Empereur aux **émigrés allemands** 24, en 1856, nous y comptons six mille **Badois** catholiques, et le transfert du Consistoire de **Metz** à **Nancy** semble entrer dans une même politique de centralisation. Les protestants d'origine allemande peuvent y retrouver, sinon leurs coreligionnaires compatriotes, l'**Allemagne** n'est pas encore unifiée, du moins des germanophones émigrés. Mais sur **Nancy**, est-ce que les deux communautés, catholiques et protestantes, ont des contacts entre elles ? Entre 1834 et 1838, des crises internes secouent la communauté protestante messine et à partir de 1844, le culte est régulièrement organisé dans les deux langues, situation qui n'est reconnue par l'Etat qu'en 1863. Les disséminés des arrondissements de **Thionville** sont suivis par le pasteur de **Metz** jusqu'en 1870, date à laquelle une aumônerie de garnison en assure le service. Les protestants de la région de **Briey** sont également missionnés par le pasteur de **Metz**.

Le Pays de Phalsbourg est une vieille région protestante : ils sont présents dès 1570 avec la fondation de la ville qui érige d'emblée deux paroisses, l'une réformée d'expression française et

séparée de l'Etat et donc tolérée mais non reconnue par celui-ci". Baubérot Jean, *Le XIXe et XXe siècle*, in L'Eglise Réformée de France, Information-Évangélisation, 1985, n° 4 et 5.

24 voir le chapitre sur les Jésuites qui sont appelés à Nancy pour missionner les Badois catholiques.

l'autre luthérienne d'expression allemande. Après les vicissitudes de l'Histoire qui les a dispersés en 1587 et en 1710, ils réapparaissent en nombre au début du XIXe siècle où l'on compte deux cent dix-huit (218) à **Phalsbourg** même, et quarante-six (46) en diaspora 25.

A **Ars-sur-Moselle**, l'Eglise réformée se développe avec l'essor de la sidérurgie implantée par des industriels protestants venus d'**Allemagne**. Le service religieux est d'abord assuré par le pasteur de **Metz** ; ce n'est qu'en 1854 qu'un oratoire est inauguré, construit avec l'aide du *Gustav Adolf Verein* et les pouvoirs publics. La communauté essaima dans tous les villages environnants : **Gorze, Novéant-sur-Moselle, Ancy, Arry, Corny, Dornot, Gravelotte, Jouy-aux-Arches, Jussy, Rezonville, Ste Ruffine, Vaux, Vernéville et Vionville.**

25 Toussaint Henri, *Le Protestantisme dans le pays de Phalsbourg de 1802 à nos jours*, Les Cahiers Lorrains, SHAL, Metz n° 1-2, 1986, p.107 à 114.

A **Boulay**, la communauté doit son origine, en 1822, à l'industriel *Somborn* qui appelle des ouvriers **allemands** de confession protestante. Le service est également célébré par le pasteur de **Metz** dans une maison privée jusqu'en 1830, date à laquelle **Boulay** devient une filiale de **Courcelles-Chaussy**. L'oratoire est inauguré en 1850 ; la mission d'évangélisation *Gustav Adolf Verein* y est signalée. Cependant, il faut attendre le XXe siècle pour voir se répandre cette religion dans les villages environnants ce qui n'a rien d'étonnant quand on connaît la présence très active depuis 1846, des pères Rédemptoristes catholiques qui, à partir de **Téterchen** rayonnent dans toute la région par de missions retentissantes 26. En revanche, **Courcelles-Chaussy** est un fief protestant de longue date. Au lendemain de la tourmente jacobine de 1796, un pasteur s'y fixe et assure le service religieux pour la région. Filiale de **Metz** jusqu'en 1829, cette paroisse ardente devient autonome par ordonnance royale du 2 septembre de cette même année ; son temple est inauguré en 1839. La ville possède également le cimetière protestant de la région messine 27, puisque, jusqu'en 1864, les protestants de **Metz** sont exclus du cimetière catholique de la ville.

Les protestants de la région **Est** du département de la **Moselle** relèvent, en majorité, de la confession d'Augsbourg importée par les industriels de même sensibilité. Les communautés de **Forbach** et de **Sarreguemines** se constituent au XIXe siècle par l'industrialisation de la région. Par ordonnance royale du 31 mars 1842, toutes deux sont rattachées à l'Eglise consistoriale de **Sarre-Union** en **Alsace**. D'abord soutenues par la *Société*

26 voir ce chapitre sur les Missions rédemptoristes.

27 Choné Rosette, *Le cimetière de l'Est de Metz 1832-1870*, mémoire de Maîtrise sous le direction de Y. Lemoigne, Metz, 1987, T. 1, p.61.

d'Évangélisation de Strasbourg, elles sont ensuite prises en charge par le pasteur et les fidèles de **Courcelles–Chaussy**. Le temple de **Forbach** est inauguré en 1849 et son pasteur dessert **Saint–Avoird** et **Hombourg–Haut**.

Avant 1870, il ne semble pas y avoir d'aumôneries militaires protestantes dans les villes de garnison de **Lorraine**.

ARRIVEE DES PROTESTANTS AU LUXEMBOURG ET EN BELGIQUE.

Jusqu'en 1815, et selon les rapports officiels, le culte protestant n'est pratiqué dans aucune des communes du département des **Forêts**. Cet état de fait va changer à partir de 1815 où *Guillaume 1er, prince d'Orange–Nassau*, protestant, s'installe chef des **Pays–Bas**. De plus, de 1815 à 1867, une garnison **prussienne** et luthérienne tient **Luxembourg** comme une forteresse de la Confédération Germanique qui se dote d'un aumônier militaire. Peu à peu, d'abord parmi les militaires et ensuite en ville, parmi les civils, des protestants s'organisent et réclament en 1841 et en 1857, leur reconnaissance par l'Etat Grand–Ducal qui refuse, n'y voyant qu'une sorte d'encouragement à retenir à **Luxembourg**, les militaires ou ex–militaires, occupants **prussiens** qui s'attachent trop au sol de **Luxembourg**. Néanmoins, l'extension lente mais réelle s'opère tant par les mariages entre militaires et civils que par la mission elle–même et, devant cette situation de fait, le Grand–Duc signe des arrêtés en 1850 et en 1858 qui permettent au pasteur de **Luxembourg** de se rendre tous les trois mois dans les garnisons d' **Echternach** et **Diekirch**, et de porter ses soins spirituels aux civils indigènes. Il faut attendre la fin du siècle pour

voir ces Eglises s'organiser réellement et s'adjoindre le culte réformé.

De 1815 à 1830, la région transfrontalière située **entre Meuse et Rhin** appartient aux **Pays-Bas**, la **Belgique** ne devient indépendante qu'en 1830. Or, à cette époque, la relation entre la **Prusse** et les **Pays-Bas** relève plutôt d'une union toute personnelle. En effet, en 1815, lorsque le Congrès de Vienne réorganise l'**Europe**, *Guillaume 1er d'Orange-Nassau*, roi des **Pays-Bas** cède à la **Prusse** quelques principautés situées en **Nassau** en échange de la propriété personnelle de l'ancien **Duché de Luxembourg** qui pourtant, entre dans la Confédération Germanique, pour devenir un Etat fédéral dont la capitale est déclarée forteresse prussienne. Les deux princes sont donc alliés. De plus, tous deux appartiennent à la confession protestante et chacun prétend l'organiser en religion d'Etat. Par ailleurs, ils se retrouvent également frères d'une Loge maçonnique ; autant d'atouts pour ancrer le protestantisme dans les régions qui ne le connaissent pas encore, à l'**Est des Pays-Bas**, c'est-à-dire dans la future **Belgique** et au **Luxembourg**.

La première entreprise de *Guillaume 1er* est de réorganiser le culte protestant en désignant, dès 1816, les vingt communautés protestantes sans distinction d'appartenance à la confession luthérienne, réformée ou même anglicane, – quoique cette dernière, bien qu'existante par la présence des marchands et de l'industriel **liégeois Cockerill**, ne soit guère prise en compte, sans distinction de situation civile ou militaire et sans tenir compte des frontières nationales, puisque les militaires de **Bouillon** et d'**Arlon** reçoivent les secours spirituels du pasteur **français de Sedan** ou de

l'aumônier **prussien de Luxembourg** 28. La deuxième grande entreprise de *Guillaume 1er* est d'instaurer, en 1816, trois Universités d'Etat à **Gand, Louvain et Liège** 29, qui se substituent aux Universités catholiques. Dans les limites géographiques de cette étude, seule, celle de **Liège** est prise en compte. Le prince détermine les branches d'enseignement à la hauteur de la science des pays les plus avancés et pourvoit ces Universités de personnel qualifié recruté à l'étranger.

DES PROFESSEURS PROTESTANTS A L'UNIVERSITE DE LIEGE.

Pour la présente recherche sur la circulation des idées et des hommes dans l'espace transfrontalier, le périmètre de recrutement du personnel universitaire de **Liège** intéresse l'historien à un double titre : celui de leur profession et celui de leur confession. En effet, dans l'inventaire du personnel qualifié, se retrouvent des étrangers **allemands et français** et des protestants. D'un recrutement professoral strictement national, il ne pouvait en être question ; seule la faculté de médecine déjà en place sous le Régime français peut fonctionner sur cette base, bien que, dès 1826, l'anatomiste **badois Fohmann** soit en poste à **Liège**. La faculté de Droit s'illustre de *Warnkoenig*, fait appel à l'économiste **allemand Wagemann*** et à l'ex-abbé *Münch* historien et polémiste qui dévie quelque peu de profession, ou du moins change d'objectif puisqu'il fonde un journal hostile aux revendications des **Belges**.

28 Wynants Paul, *Autres cultes 1598-1985*, Répertoire Meuse-Moselle, Namur, 1986, T.1, p. 102.

29 Harsin Paul, *Introduction, l'Université de Liège de 1867 à 1935*, Liber memorialis, Liège, 1936, T.1, p.2 à 43. 823p.

Les autres facultés recrutent également à l'étranger : le mathématicien **hollandais** *Van Rees*, le naturaliste **allemand** *Gaëde* et plus tard, les **Français** *Dandelin* et *Levy*, l'**Allemand** *Bronn* et le **Belge** *Lesoinne*. La Faculté des Lettres ne s'illustre d'aucun **Belge** mais de deux **Hollandais** : *Gall* et *Kinker*, de deux **Allemands** : *Denzinger* et *Fuss*, et d'un **Français** : *Rouillé*. Au total, sur les 28 professeurs ou lecteurs nommés sous le Régime **Hollandais**, il y a huit **Allemands**, cinq **Hollandais**, trois **Français** et douze **Belges**. Comme les étudiants ne sont astreints à aucune assiduité aux cours, beaucoup suivent tel ou tel enseignement sans se soumettre aux examens ; est-ce la raison pour laquelle leur nombre double en moins de dix ans, passant de 259 en 1817 à 511 en 1826 ? Pour limiter cet afflux d'étudiants dilettantes, un règlement est appliqué à partir de 1826 et stipule qu'il devient obligatoire d'assister aux cours et de se présenter aux examens. Bien que mal accueilli au départ, ce nouveau régime ne fait pas baisser le nombre des étudiants.

Dans ces facultés pourvues de savants étrangers, qu'en est-il de la circulation des idées et de l'influence exercée par les protestants venus en nombre ? Les jeunes se pressent au cours de *Destrivaux*, jacobin **français** très éloquent, à celui de l'économiste *Wagemann* dont le cours donné en **français** passionne la jeunesse **liégeoise** et à celui du **hollandais** *Kinker* qui enseigne la littérature **hollandaise** dans une cité ardemment **française**. A la faculté de médecine, le savant *Fohmann*, maître discuté parmi les anatomistes, a du mal à passionner les foules par son **latin germanisé**. Cette obligation d'enseigner en latin est un obstacle énorme à l'influence qu'auraient pu exercer les savants étrangers.

DES IDEES NOUVELLES CIRCULENT.

Cependant, parmi ces professeurs, d'illustres novateurs se distinguent : *Warnkoenig*, en avance sur son temps, demande l'abandon de la langue latine dans l'enseignement, l'orientation scientifique des études et l'organisation d'une carrière conduisant au professorat ; il sera écouté. En 1820, *Denzinger* fonde une école propédeutique préparant pédagogiquement les futurs professeurs et inaugure avec ses collègues *Fuss* et *Wagemann*, l'enseignement théorique et pratique. Leur initiative est également suivie par d'autres professeurs et ratifiée par le Souverain qui, en 1827, l'inscrit dans le règlement ministériel. Dans un même ordre d'idées d'études pratiques, une grande innovation a lieu à l'Université de **Liège** où, dès 1816, le roi *Guillaume* crée un cours de métallurgie auquel il ajoute, en 1825, des cours de chimie appliquée aux arts industriels et de mécanique appliquée. Il crée deux chaires nouvelles celle d'exploitation des mines tenue par le **Français** *Dandelin* et celle d'économie forestière confiée à l'**Allemand** *Bronn*. Autrement dit, c'est une Ecole des Mines aux enseignements pratiques qui est ainsi innovée. Cependant, souvent les professeurs ne sont pas toujours à la hauteur de leurs cours devenus plus concrets parce qu' en lien avec les inventions de l'ère industrielle.

La confession à laquelle appartiennent les professeurs de l'Université de **Liège** est celle de leur Souverain qui les a cooptés. La majorité des professeurs **Allemands** sont des protestants, ce qui d'ailleurs constitue l'un des projets personnels du législateur. Mais cet état des choses ne dure pas, puisque la Révolution de 1830 perturbe et retarde cet enseignement universitaire public qui se met

en place, et dont la compétence le place à la hauteur des Universités étrangères 30. Ce jugement paraît bien sévère en face d'un autre grand bien qu'est l'accession d'un peuple à son Indépendance ! Les considérations polémiques ou partisans laissées de côté, force est de constater que cette génération formée à l'Université de **Liège** où règne un nouvel esprit de liberté, est celle-là même qui propulse la jeune **Belgique** dans son Indépendance de 1830.

Cependant, les années qui suivent 1830 restent une période sombre pour l'Enseignement Supérieur d'autant qu'il faut attendre 1850 pour jouir d'un Enseignement Primaire et Moyen sérieux 31. En 1830, le nouveau Gouvernement discute sur le bien fondé de certaines facultés et en supprime, ce qui provoque la création de facultés libres de Philosophie et de Lettres à **Liège**, par les démissionnés de l'Université publique, où trois **Allemands**, un **Français**, un **Belge** et un **Luxembourgeois** travaillent ensemble 32. En revanche, la faculté des Sciences de **Liège** continue à fonctionner et, à partir de 1830, arrivent le physicien **Luxembourgeois** *Gloesener*, savant illustré par ses découvertes dans l'électromagnétisme, le mathématicien **Luxembourgeois** *Jean-Baptiste Brasseur* qui fonde avec le concours de ses collègues, la *Société Royale des Sciences de Liège* laquelle succède à la *Société des Sciences Naturelles* et le **Français** *Lacordaire* à la chaire de zoologie qu'il occupe pendant 35 ans 33. Par ces nominations, un certain renversement de situations s'opère quant à l'origine et à l'appartenance confessionnelle des professeurs, et un choix particulier puisque les relations

30 Harsin Paul, o.c. p.8

31 La Loi Organique de l'Enseignement Primaire en Belgique est votée en 1842.

32 C'est à la même époque, en 1834 que sont fondées les Universités libres de Louvain, Malines et Bruxelles.

33 Il est le frère du Dominicain qui l'a recommandé à l'Ambassade belge de Rome.

personnelles des dirigeants influent directement sur les nominations. Le nouveau Gouvernement de sensibilité francophile semble recruter plutôt au **Luxembourg** et en **France** catholiques qu'en **Allemagne** protestante. C'est peut-être son désir mais la mise en application de la Loi Organique de 1835, exige un corps professoral doublé, il reste donc toujours indispensable de faire appel à l'étranger pour pourvoir ces postes.

L'Union des Catholiques et des Libéraux en 1829 et la tourmente de 1830 ont des répercussions considérables sur la vie des communautés protestantes puisque, désormais, elles sont coupées de la Direction provinciale sise à Maastrich. Les Eglises protestantes **belges**, laissées à elles-mêmes mais non ignorées par le nouveau pouvoir, vont s'organiser, prendre le nom de : *Union des Eglises protestantes évangéliques du royaume de la Belgique* et fonder en 1839, leur Synode 34.

LE SYNODE DES PROTESTANTS BELGES EN 1839.

Sous l'Ancien Régime, à **Liège** alors principauté des Princes-Evêques, les rares Réformés qui sont établis, principalement des négociants et des artistes sont tolérés tacitement et, pour accomplir leur devoir religieux, ils doivent franchir la frontière et se rendre à **Dalhem, Blégny** ou **Olne** où résident les pasteurs de **Maastricht et Outre-Meuse**. A la chute de

34 Bulletin S.H.P.B. (Société d'Histoire du Protestantisme Belge), *Numéro spécial : Synode 1839*, Bruxelles, nov. 1989, n° 103.

la principauté épiscopale, la première formation d'une communauté protestante est celle de la garnison du Régiment **Suisse** de *Ziegler* caserné à **Liège**. Cette Eglise est érigée en paroisse civile en 1824. A son Consistoire installé peu après, sont présents, entre autres, les professeurs de l'Université : *Henri Gaëde**, *Leigny*, *J.G. Wagemann**, *Jean Barthels* et *Isaac Auguste Lynen*. C'est la raison pour laquelle l'historien insiste d'abord sur la création de cette Université de **Liège**, dont certains membres sont partie prenante dans l'implantation des communautés protestante en **Belgique** (35).

En 1839, les délégués de seize Consistoires représentant les Eglises locales se réunissent à **Bruxelles** et décident de former une organisation et de convoquer un Synode afin d'étudier les problèmes politiques, historiques et théologiques qui se posent à leurs communautés respectives. D'une part, ils ont senti qu'il leur faut des responsables légaux pour les représenter devant le nouveau Gouvernement et d'autre part, puisque les nouvelles frontières les coupent de toute relation avec leur ancienne direction de **Maastricht**, ils doivent s'organiser à l'intérieur de leur nouvel Etat. L'intervention du roi *Léopold 1er*, luthérien convaincu, leur est bénéfique. Certes, les communautés pouvaient vivre en autarcie mais elles se sentent solidaires les unes aux autres et ne veulent pas agir en ordre dispersé auprès de Gouvernement ou devant l'opinion publique. C'est le pasteur *Augute Richard* de **Liège** et originaire de **Mulhouse** qui le rappelle dès 1832 : "Pénétrés de la vérité que sans unité, sans harmonie et sans une même volonté, nos Eglises ne se feraient jamais respecter..."³⁶ Ces communautés pouvaient également choisir un autre mode de fonctionnement, tel l'épiscopat, le presbytérianisme ou le congréganisme, mais d'origine

35 Nous demandons au lecteur de se reporter à la partie "biographie" de cette étude pour constater que différents membres de consistoires ou du Synode belge sont originaires de Mulhouse en Alsace.

36 Bulletin S.H.P.B., o.c., p.48.

très diverses, **allemande, française, suisse, britannique et néerlandaise**, elles optent pour le presbytérium–synodal avec la liberté et l'égalité des diverses communautés, nulle Eglise ne peut prétendre primauté sur une autre, de même qu'aucun pasteur ou laïque ne peut dominer l'autre. Les fondateurs du Synode veulent éviter le danger toujours présent du cléricalisme. De plus, proches de la Révolution, tant **française** que **belge**, hommes de leur temps et disciples de Jésus–Christ, ils gardent la devise fondamentale de liberté, égalité et fraternité.

Quelques hommes de ce Synode intéressent particulièrement cette recherche parce qu'ils évoluent dans l'espace transfrontalier étudié et qu'ils occupent un poste de pasteur ou de professeur d'Université. Souvent nés en **Alsace**, et plus précisément à **Mulhouse**, ou en **Allemagne**, ils ont participé, de près ou de loin, à l'évolution du protestantisme **Belge**. Il s'agit d'*Isaac Auguste Lynen** (1780–1869), *Chrétien–Guillaume Rahlenbeck** (1777–1849), *Auguste–Victor Richard** (1807–1867), *Jean–Frédéric Roediger* (1771–1847), *Sébastien Spoerlein* (1806–1878).

En 1839, l'*Union des Eglises Protestantes–Evangéliques du Royaume de la Belgique* dont le modèle s'inspire du modèle **Prussien**, représente environ cinq mille fidèles dont deux mille de nationalité **belge** desservis par sept pasteurs, tous étrangers. Parallèlement à cette union mais rejetant tout rapport avec le pouvoir civil, se créent en 1849, la *Société Evangélique Belge* active et prospère en milieu industriel et donc urbain, qui attire tous les déçus du Synode et du catholicisme et les *Assemblées de Frères* formées sur le modèle du Plymouthisme britannique. En 1865, ces

dissidents réunissent environ vingt cinq mille fidèles en trente sept communautés et vingt trois écoles. Contrairement à leurs coreligionnaires plus modérés et reconnus par l'Etat, ils luttent contre les papistes et parfois même entre eux.

TRACES DE LA PRESENCE DES PROTESTANTS EN BELGIQUE.

Les habitudes de vie communautaire, les structures profondes et le soutien spirituel des communautés protestantes belges leur permettent de s'adapter et de gérer au mieux les conjonctures politiques de crise qui déplacent les frontières. La communauté d'**Arlon** qui fonctionne de 1817 à 1830 reçoit les secours spirituels de l'aumônier **prussien** de la forteresse de **Luxembourg** ; celle de **Bouillon** établie par arrêté royal en 1817 est desservie par le pasteur de **Sedan** en **France**. Supprimée en 1830, la communauté des rares fidèles des **Ardennes belges** est toujours prise en charge par les pasteurs **français** de **Sedan** ou de **Charleville**.

La communauté de **Dinant** à laquelle se joignent les protestants isolés de **Bouvignes**, **Hermeton-sur-Meuse** et **Menil-Saint-Blaise** ne fonctionne que de 1815 à 1830 et se trouve desservie par le pasteur de **Namur**.

Communautés protestantes d'Ancien Régime, les Eglises

d'**Eupen** comptent deux cent trente-quatre (234) calvinistes et soixante-huit (68) luthériens en 1803 mais passées à la **Prusse** en 1814, elles sont rattachées à **Aix-la-Chapelle**. L'union souhaitée par le roi de **Prusse** est réalisée à **Eupen** en 1831 et un nouveau temple est inauguré en 1855.

En 1817, une aumônerie militaire néerlandophone est établie à **Liège** pour la garnison hollandaise et dépend de **Maastricht et Outre-Meuse**. En 1819, elle reçoit l'usage de la chapelle des Ursulines, église désaffectée réaménagée et inaugurée en temple en 1821. Jusqu'à l'Indépendance de la **Belgique**, les fidèles sont des militaires ou des fonctionnaires néerlandais qui ont convaincu une partie de la population civile laquelle s'organise après 1830. Vu la nouvelle configuration des communautés, le culte est alors donné en **français** et en **allemand** et ces Eglises rejoignent l'*Union des Eglises Protestantes Evangéliques de Royaume de la Belgique* dès 1839. Annexe de cette aumônerie militaire de **Liège**, la communauté d'**Huy** est établie en 1817. A ses côtés, une communauté civile se forme de 1826 à 1831 puis périclité et les quelques disséminés sont visités par des pasteurs de passage.

Les communautés de **Malmédy** et de **Saint-Vith** se forment lorsque ces deux villes passent à la **Prusse** en 1815. D'abord desservies par des pasteurs **prussiens**, celle de **Malmédy** obtient une salle de l'abbaye désaffectée en 1821 et celle de **Saint-Vith** inaugure son temple en 1847. A partir de 1856, elles dépendantes toutes deux du *Kreissynode* d'**Aix-la-Chapelle** et ne forment plus qu'une seule Eglise.

Au milieu du XIXe siècle, attirée par l'entreprise *Vieille-Montagne*, une nouvelle communauté d'origine **allemande** s'implante à **Neu-Moresnet** ; elle est desservie par le pasteur d'**Eupen** jusqu'en 1855 où un ministre du culte est nommé. Son temple est inauguré en 1857. Elle relève d'**Aix-la-Chapelle** et se trouve reconnue par l'Etat.

Les fidèles des garnisons de **Mariembourg** et de **Philippeville** sont visités par l'aumônier de **Namur** dont les communautés formées presque exclusivement de fonctionnaires et de militaires néerlandais sont rétablies de 1817 à 1830. Après cette date et le départ de la plupart des fidèles, les Eglises de **Mariembourg** et de **Philippeville** disparaissent et celle de **Namur**, jamais reconnue par l'Etat, demeure cachée jusqu'en 1858 date à laquelle l'*Eglise Chrétienne Missionnaire Belge* (37) la prend en charge.

Dans la vallée usinière, la communauté fondée à **Seraing** en 1848–50 prend le nom d'*Eglise Chrétienne Missionnaire Belge* et inaugure son temple en 1853. Elle est regroupée aux Eglises de **Flémalle-grande**, **Amay** et **Seilles**.

Spa, ville d'eaux et ville-résidence de *William Cockerill* possédait une communauté protestante sous l'Ancien Régime mais connaît un renouveau au XIXe siècle. En effet, en 1818, le culte protestant est officiellement institué pour la saison des eaux qui

37 Devenue Eglise Réformée de Belgique, issue d'une dissidence catholique (1848) est fondée à Seraing le 27-6-1850, d'après Paul Wynants, o.c., p. 116.

court du 1er mai au 31 octobre. C'est la pasteur de **Verviers-Hodimont** de la classe de **Maastricht** qui en a la charge. Le lieu de culte dont les frais de location et d'ameublement sont prélevés sur la "Banque des Jeux", est l'ancien couvent des capucins partagé en simultaneum avec le culte anglican. Après la Révolution de 1830, la communauté n'est pas reconnue par l'Etat et s'éteint vers 1853.

L'Eglise Reformée de l'Ancien Régime de **Verviers-Hodimont** est réunie à l'Eglise consistoriale de **Maastricht** en 1805 et compte alors 80 fidèles. Elle résiste à 1830 et s'affilie à l'*Union des Eglises Protestantes Evangéliques du Royaume de la Belgique* en 1839.

ARRIVEE DES ANGLICANS EN BELGIQUE.

Durant la domination française, les colonies anglaises dans les provinces belges sont vouées à l'oubli mais, à partir de 1815 elles se reforment notamment à **Bruxelles** et à **Spa**. Dans cette dernière ville, station thermale, les frais de fonctionnement du culte anglican de la communauté sont couverts, de 1819 à 1823, par des prélèvements sur le produit des jeux et par l'Etat. Après 1830, d'une part, *Léopold 1er*, en sa double qualité de prince consort de **Grande Bretagne** et de confrère protestant, incite le Gouvernement à se montrer compréhensif et d'autre part, le Gouvernement lui-même tient à garder l'amitié avec l'**Angleterre** pionnière de l'industrie dont le rayonnement international n'est plus à démontrer. Enfin, les curistes anglais ne peuvent que favoriser le tourisme et

thermalisme naissants. De plus, périodiquement, le culte anglican est célébré à **Liège** et dans sa banlieue, le fief de l'industriel anglican *William Cockerill* qui emploie dans son entreprise des métallurgistes anglais.

LE RENOUVEAU SPIRITUEL PAR LA MUSIQUE PROTESTANTE

A l'époque du *Réveil*, (1800–1900), vers le milieu du XIXe siècle, un renouveau religieux se manifeste en **France**, en **Allemagne** et en **Suisse**. Les Eglises protestantes, luthériennes et réformées ayant une existence légale, s'organisent géographiquement et se renouvellent dans leur liturgie. Plusieurs tendances exercent leur influence sur les textes. Les mélodies de chorals en langue allemande et ceux que véhiculent les textes français traduits de l'allemand, sont envahis par les effusions lyriques romantiques et s'alignent au goût du jour³⁸. Ce grand souffle est amorcé en **Suisse**, où un petit groupe de pasteurs, inquiets par l'attitude de l'Eglise, recherche dans la Bible, les fondements d'une vie spirituelle plus vraie. Ils veulent la renaissance des études théologiques et prennent conscience de l'héritage musical³⁹, hymnologique et liturgique par la redécouverte de *Bach*, avec une tendance à réhabiliter des genres anciens.

³⁸ Weber Edith, *La Musique protestante*, (de langue française), Paris, 1979, 199p., p.59.

³⁹ Zinzendorf (1700–1760), témoin du piétisme et qui prolonge l'oeuvre de Spener (1635–1705) et de Francke (1663–1725), compose deux mille cantiques. Le chant et la musique avaient pour lui une grande importance dans l'expression de la foi chrétienne. Le renouveau spirituel de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe influence la musique religieuse, en particulier celle de Frédéric Haendel (1685–1751) et celle de Jean-Sébastien Bach (1685–1750) qui commençait ses pages par S.D.G. (A Dieu seul la Gloire).

Pour réaliser ces projets, les protestants ont également des préoccupations sociales, culturelles et pratiques telles que la construction d'écoles, la formation des instituteurs et même l'aménagement des routes. Ce mouvement se manifeste à **Bâle** en 1831, sous le nom : *Sammlung Geistlicher Lieder*, il passe par l'**Allemagne** à **Berlin**, en 1832, où il se nomme : *Geistlicher Liederschatz*, pour se répandre ensuite dans les communautés françaises. Au niveau des écrits, le Réveil se manifeste chez deux auteurs spécialement : *Friedrich Schleiermacher* (1768–1834), théologien et mystique protestant écrit : *Sur la religion*, et *Novalis, Friedrich baron von Herdenberg dit Novalis*, (1772–1801), poète romantique, est connu pour ses hymnes à la nuit, repris par les chorals : "Wenn ich Ihn nur habe" (je n'ai que Lui, (le Christ), et "Was wär ich ohne Dich gewesen ?" (que serais-je devenu sans Toi ?). Cependant, ces chansons spirituelles ont, au XIXe siècle, un ton plus léger. Parmi les artisans de cet art, il faut nommer : *Ernst Moritz Von Arndt* (1769–1860), et *Friedrich Rückert* (1788–1866). Deux recueils importants paraissent dans la première moitié de XIXe siècle, à **Bâle**, en 1829 : "*Geistliche Gedichte*" de *Knapp*, et à **Leipzig**, en 1833, "*Psalter und Harge*" de *Friedrich Spitta* 40. Enfin, en 1841, *Philipp Wackernagel* produit un immense travail hymnologique.

Appris dans le temple et à l'école, ce goût du chant se répand dans toute la société environnante. Une acculturation se produit et dépasse le cercle religieux et géographique. En effet, par des processus d'emprunts, d'échanges et de réinterprétations, on parvient à identifier le peuple **allemand** à ses fêtes musicales 41.

40 Weber Edith, *La Musique Protestante*, (de langue allemande), Paris, 1980, 262p., p. 176.

41 cf. le chapitre des événements culturels, et en particulier, les fêtes musicales des **Bords du Rhin**.

Conclusion.

Ce parcours géographique visant à considérer la mise en place et l'impact de la religion protestante dans les régions transfrontalières comprises **entre Meuse et Rhin** au cours du XIXe siècle, amène l'historien à constater que, venant de **Prusse** ou de **Suisse** en passant souvent par l'**Alsace**, la religion protestante, luthétienne et réformée s'est répandue dans tout l'espace **entre Meuse et Rhin**.

Les origines de ces implantations nouvelles semblent relever de trois volontés bien distinctes par leur nature. La première serait la volonté d'un Etat qui, par l'intermédiaire de son chef, vise à imposer ses valeurs à tout le peuple. Cette attitude est constatée dans les **Pays-Bas** et en **Belgique** où le prince de confession protestante lui-même tend à répandre ses idées considérées plus rationnelles que celles professées par les catholiques.

La deuxième raison serait la volonté des hommes qui tentent, par leur action temporelle à faire oeuvre de salut. Dans la ligne de la thèse de *Max Weber*, ce serait le ressort profond qui pousse les industriels et leurs ouvriers, les universitaires et les pasteurs protestants à quitter leur pays d'origine pour s'installer à l'étranger et voir fructifier l'oeuvre de leurs mains.

Enfin, une troisième force se décèle. La présence des militaires prussiens et derrière eux, le désir d'hégémonie **germanique et prussienne** profite de leur situation de force dans le pays occupé pour protestaniser ces régions ou du moins leur insuffler un esprit particulier. C'est le cas observé dans les villes d'occupation ou de garnison dans les **Ardennes** et au **Luxembourg**. Il faut préciser cependant que les fidèles ont souvent su se montrer autonomes, responsables et donc réticents à cette domination, à moins qu'ils n'en partagent la pensée.

Enfin, la musique, et plus particulièrement les voix d'hommes, tant religieuse que profane, étudiée dans un chapitre suivant, doit également beaucoup à l'âme protestante. Elle semble fonctionner comme un ciment spirituel international. L'Ecole également a bénéficié de l'action engagée des protestants qui préconisaient la lecture de la Bible.

L'impact protestant, luthérien, calviniste et anglican, est bien constaté entre **Meuse et Rhin**. Son ancrage se situe d'abord dans l'engagement temporel, qu'il soit professionnel, politique ou social. A la suite de pionniers, des communautés entières passent les frontières pour exercer leurs métiers, garants de leur salut. Les frontières politiques, périodiquement déplacées par les conjonctures politiques, n'entament en rien la structure presbytérium-synodale de leur organisation. Ils sont aidés en cela par leur spiritualité et les institutions internationales des missions d'évangélisation protestantes qu'ils se sont données. Les frontières religieuses sont

plutôt contournées que franchies de front. Le protestantisme ne pratique pas de prosélytisme apparent et triomphant.

Le développement industriel et l'arrivée progressive et massive des protestants engendre une acculturation certaine. Outre le dynamisme industriel, la diversité des pratiques politiques et des prises de position sociales sont les conséquences de la présence protestante de cette région. De plus, le germanisme linguistique et culturel accentué dans le **Bas-Rhin** est en partie, un phénomène protestant et plus précisément luthérien.

Enfin, sans rien enlever à la thèse de *Max Wéber*, peut-être pouvons-nous ajouter que l'exclusion temporaire des protestants des fonctions municipales, de l'Université et de la magistrature⁴², serait la cause de leur engagement temporel dans l'industrie. La question est de savoir en effet, si cet état de fait relève d'un choix délibéré ou d'une obligation consécutive à l'exclusion des autres professions, du moins, proportionnellement à leur pourcentage dans la population. Cependant, ⁴³, ils sont appelés à l'Université de **Liège** en 1817, et sont choisis politiquement en 1827, sur cinq cent quarante-trois (543) communes du **Bas-Rhin**, il y a cent quatre vingt trois (183) maires et cent soixante dix sept (177) adjoints protestants.

⁴² Leuilliot Paul, o.c. page 178.

⁴³ Voir le chapitre sur l'enseignement.

"Il y a douze ans, cette rue des juifs, rebâtie et un peu élargie en 1662, avait encore à ses deux extrémités des portes de fer, garnies de barres et d'armatures extérieurement et intérieurement. La nuit venue, les *juifs* rentraient, et les deux portes se fermaient. On les verrouillait en dehors comme des pestiférés, et ils se barricadaient en dedans comme des assiégés".

Victor Hugo,
La Rhin, Lettre à un ami,
Francfort, 1842, p. 252.

LES JUIFS, VOYAGEURS PAR EXCELLENCE.

Les images traditionnelles du *Juif errant* et du *colporteur* se confondent et représentent bien celles des hommes qui doivent s'en aller sur les routes pour échapper à la persécution, fuir les terres inhospitalières parce qu'intolérantes, ou tout simplement marcher pour vivre, en vendant quelques marchandises. Cependant, être nomade au XIXe siècle, aussi bien en **France** qu'en **Europe**, n'est pas reconnu comme une profession noble. Et, bien qu'il colporte les livres et les almanachs, qu'il apporte les nouvelles des villes ou qu'il

marie les filles des villages, ce voyageur particulier est vite assimilé au vagabond qui jette l'insécurité, voire au malfaiteur dangereux qu'il faut éviter, alors qu'il voudrait partager sa musique...

Car il revient chaque année avec le printemps, *"C'est moi, Kobus, c'est moi, ton vieil ami ! Je te reviens avec le printemps, avec le beau soleil (...) Kobus écarta les rideaux de son lit, pendant que la musique allait toujours, plus grave et plus touchante, et il vit les trois bohémiens sur le seuil de sa chambre, il vit lôsef, grand, maigre, jaune, déguenillé comme toujours, le menton allongé sur le violon avec sentiment, l'archet frémissant sur les cordes avec amour, les paupières baissées, ses grands cheveux noirs, laineux, recouverts du large feutre en loques, tombant sur ses épaules comme la toison d'un mérinos"*¹. C'est ainsi qu'Erckmann-Chatrian, voit l'homme qui pègrine dans les campagnes d'**Alsace** et de **Lorraine** et qui semble se confondre avec le juif.

Pour des raisons historiques, **Metz** fut longtemps le centre juif le plus important du royaume. Même l'**Alsace**, la province la plus peuplée de juifs, ne possède aucune ville qui en compte autant que **la cité messine**. C'est peut-être la raison pour laquelle, de 1829 à 1859, l'Ecole Rabbinique de France destinée exclusivement à former les rabbins de **France** et d'une partie de l'**Europe** à leur fonction spirituelle, a son siège à **Metz**. Ensuite, avec l'émancipation et malgré l'antisémitisme toujours très fort, un nombre de juifs toujours plus important se répand en **France**. C'est alors qu'en 1859, l'Ecole Rabbinique de France rejoint la capitale.

1 Erckmann-Chatrian, *L'Ami Fritz*, 1864, p. 9

Durant le XIXe siècle, deux mouvements, l'un, l'*émancipation*, intérieur au peuple juif commence vers 1830 et culmine sous la IIe République où il suscite des réactions, et l'autre, l'*antisémitisme* qui lui est extérieur mais constant, vont pousser ces hommes à se déplacer, pour finalement, mais non sans mal, s'ancrer en des terres moins hostiles. C'est alors qu'ils construisent ou restaurent leurs synagogues. L'inventaire chronologique et géographique de ces ancrages successifs, représente la trace de leur passage et de leur présence enfin reconnus publiquement. Cette présence juive dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin** apporte une culture et essaime une acculturation précise véhiculée par leur langue *Yiddish*, mélange d'hébreu et d'allemand, grâce à laquelle ils peuvent plus facilement passer les frontières et travailler aussi bien en **France** qu'en terre **germanique**. De plus, par le théâtre ou la musique qu'ils créent et proposent, quelques-uns d'entre eux, artistes de premier ordre, révèlent leur vision historique du monde.

LA LIBERTE SUR LES ROUTES.

Par l'évolution des idées et par les mutations politiques et économiques en l'Occident, les Juifs accèdent lentement à l'égalité des Droits de l'Homme et du Citoyen. Conséquemment, ce nouveau statut renverse complètement l'image que l'on se faisait d'eux et perpétue des réactions antijudaïstes déjà connues sous l'Ancien Régime et qui s'infiltrèrent dans le peuple par la circulation, dans l'espace transfrontalier, des images et des romans, des théâtres ou des pamphlets de tous genres. Cependant, envers et contre tout, l'intégration se réalise plus ou moins vite selon les lieux, et de cette réalité également les empreintes existent sous forme de statistiques démographiques, d'ouvertures d'écoles ou d'inaugurations de synagogues.

L'objet de cette étude est de montrer la circulation des idées et des hommes, des juifs en l'occurrence et des réactions que leur présence provoque. Leur unité leur vient d'une part d'une religion commune expliquée par des rabbins, tous formés dans le même moule d'un enseignement unifié, et d'autre part, d'une souffrance commune vécue dans les persécutions successives de 1819, 1830 et 1848 pour la période étudiée. Cependant, leurs différences sont plus accusées que leurs ressemblances, tant sur le plan social de la pauvreté ou de la richesse, que sur celui de leurs convictions politiques qui en découlent. Certains, en menant une vie plus éclairée, une vie de libéral, de rationaliste ou de socialiste avant l'heure, en viendront à se séparer de l'ensemble et à se dissoudre

dans la nation qui les entoure et qui les accepte ou non. Dans une synthèse qui mérite des nuances, l'histoire révèle que l'Empire Romain et après lui, la Révolution Française les respectent et les intègrent, alors que la Chrétienté Occidentale et à sa suite, la Monarchie les poursuivent souvent de leurs anathèmes.

Durant l'occupation romaine, les juifs de Gaule et des Etats germaniques possèdent la totalité des droits reconnus aux hommes de cette époque, mais l'établissement de la féodalité réduit leur liberté et le Concile de Latran en 1215, cautionne la démarcation par entre autres discriminations, le port de la rouelle, signe d'une séparation. De plus, une image terrifiante des juifs, suppôts de Satan, liée aux sorciers, aux lépreux et aux démons, se développe dans l'esprit des peuples concernés. Aussi, vers 1600, pourchassés et en insécurité, les juifs fuient les pays chrétiens espagnols et germaniques pour se rendre dans les Pays-Bas protestants.

A cette époque, bien qu'ils soient bannis du royaume, la France reçoit bon nombre de juifs quand elle obtient, en 1559, les trois évêchés de **Metz, Toul et Verdun**, et en 1648, l'**Alsace** qui en comptent beaucoup. De leur côté, au XVIIe siècle, les cosaques orthodoxes s'en prennent aux communautés juives de **Pologne** et de **Lithuanie** qui viendront, elles aussi, grossir les communautés occidentales au cours du XVIIIe siècle. Outre leur origine, une autre particularité de la présence juive dans l'espace transfrontalier entre la Moselle et le Volga, est l'usage d'une langue spécifique et concomitamment d'une culture véhiculée : d'**Allemagne**, ils ont apporté un allemand médiéval mêlé d'hébreu et de slave appelé *yiddish* parlé par les *Achkénazes* qui signifie *allemands*, c'est-à-dire par les juifs d'Europe Centrale et Orientale.

Tant de persécutions et de poursuites ne peuvent laisser indifférents les philosophes et les hommes libres de l'époque et par conséquent, l'idée d'émancipation va s'enracinant. La palme de cette sagesse en revient au philosophe juif allemand *Moses Mendelssohn* (1729–1786) qui cherche à propager une culture allemande à l'intérieur d'un judaïsme compréhensible et acceptable par ses contemporains chrétiens². En France également, les encyclopédistes développent l'idée d'égalité et de tolérance. L'*abbé Grégoire*, prêtre lorrain, et *Mirabeau* défendent la cause juive tout en convenant que les juifs forment une nation déchue, régie par des lois barbares mais qu'il faut régénérer. Tandis que leurs adversaires veulent les maintenir dans leur état : *La Fare*, évêque de **Nancy** et surtout *Reubell*, député d'**Alsace** accumulent les arguments pour démontrer que, selon eux, les juifs sont incorrigibles, qu'il faut éviter les risques de leur domination ou de l'explosion populaire³. Ainsi, dans la région Est de la France, des hommes publics prennent position vis-à-vis de la présence juive et leurs écrits encouragent ou non, la cause juive.

² Berlin Isaiah, dans son étude *Trois Essais sur la Condition Juive*, Calmann-Lévy, 1973, p. 63, fait remarquer que "le journaliste Ludwig Börne, un esprit avancé, changea de prénom et de foi le même jour ; ainsi fit Heinrich Marx, le père de Karl Marx. Le poète Heine, le juriste Edouard Gans et Ludwig Stahl (qui devait plus tard fonder le parti social-chrétien), les enfants du philosophe Moïse Mendelssohn furent les plus connus des convertis au christianisme".

³ Poliakov Léon, *Le développement de l'antisémitisme en Europe aux temps modernes, 1700–1850*, Calmann-Lévy, Paris, 1968, 508 p., p. 234.

LE DEVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER DES IDEES NOUVELLES.

A la veille de la Révolution Française, la France compte environ quarante mille (40000) juifs dont vingt-cinq mille (25000) en **Alsace**, trois-mille cinq-cents (3500) à **Metz** et dans le **pays messin** et deux mille (2000) en **Lorraine**⁴. Sur ce point de la présence juive, les marches du **Nord-Est de la France** sont bien caractéristiques et une acculturation spécifique ne peut que s'en suivre. Cependant, souvent relégués dans des quartiers réservés⁵, et interdits de la plupart des professions, ils se cantonnent dans les métiers de marchands de bestiaux et de prêteurs à gages et de colporteurs, c'est donc sur les routes qu'il faut les chercher.

A l'encontre des préventions populaires, les Sociétés Savantes et quelques partisans de leur émancipation cherchent à les intégrer ou à leur donner la place qui revient à tout homme. Ainsi, en 1787, l'*Académie Royale des Sciences et des Arts de Metz* ouvre un concours sur "les moyens de rendre les juifs plus utiles et plus heureux en France". De telles initiatives, même en cercle fermé, ne manquent pas de sensibiliser les esprits. Finalement, les juifs obtiennent le Décret de leur émancipation le 27 septembre 1791, droit qui, avec *Napoléon 1er* va se répandre et se maintenir même après 1815, en **Belgique**, en **Hollande** et sur les **rives gauche du Rhin**, entaché cependant du *Décret Infâme* du 17 mars 1808 qui limite les activités commerciales et financières. Sur ce dernier décret les juifs récriminent alléguant la pauvreté de

⁴ Wynants Paul, *Autres Cultes 1598-1985*, T. 1, Répertoires Meuse-Moselle, Namur, 1991, p. 123.

⁵ Il n'y a pas en Alsace-Moselle, ni dans les pays rhénans, de *ghettos* proprement dit, c'est-à-dire des quartiers ou rues obligatoirement réservés aux juifs. En fait, c'est d'eux-mêmes que les juifs se regroupaient.

beaucoup d'entre eux pour obtenir le rétablissement des anciens taux de prêts. En **Allemagne** par exemple, leurs cris ne sont pas entendus par le Roi de Prusse qui ne leur donne aucune garantie. En effet, *Frédéric-Guillaume III* tend à revenir à l'ancien ordre des choses. Le rétablissement de la plupart des vieilles restrictions pesant sur les juifs de son royaume provoque alors une crise parmi les affranchis d'hier⁶. En conséquence de quoi, il proroge la législation de 1808 pour une durée indéterminée mais en 1840, son successeur *Frédéric-Guillaume IV* qui ne croit pas à l'assimilation des juifs, n'entend pas les intégrer à la société chrétienne⁷.

Le contexte de la Sainte Alliance quant à lui, se montre peu favorable aux juifs qui, cependant, accueillent favorablement la chute de l'Empire et l'avènement de *Louis XVIII* ; en effet, même si le catholicisme redevient la religion de la plupart des Français, la Charte constitutionnelle leur garantit, comme aux protestants, la liberté de culte et l'égalité devant la Loi. Alors, des signes concrets d'ancrage commencent à apparaître. Dès 1821, sous l'impulsion des Consistoires, des écoles primaires juives sont instituées ; on en compte dix-huit (18) en France dont la moitié dans l'**Est** : elle sont ouvertes à **Metz, Nancy, Strasbourg, Thionville, Sarreguemines, Haguenau, Bergheim, Sierentz** et **Ribeauvillé** auxquelles s'ajoutent une école de travail à **Strasbourg** dès 1827⁸, l'Ecole Rabbinique de **Metz** qui rouvre ses portes et obtient le titre de séminaire national en 1829, et de nombreux nouveaux lieux de culte tant en **Lorraine** qu'en **Alsace**. Pour la **Lorraine**, notons **Neufchâteau** dans les **Vosges** (1803), **Thionville** (1805), **Ennery** et **Delme** (1819) et pour l'**Alsace** : **Schirrhoffen** (1820) et **Quatzenheim** (1819).

⁶ Berlin Isaiah, o.c., p. 62.

⁷ Paret Martine et Winants Paul, *Autres Cultes 1598-1985*, 1991, T.2, p. 185 à 229.

⁸ Schwarzfuchs Simon, *Du juif à l'israélite, histoire d'une mutation, 1770-1870*, Fayard, Paris, 1989, p. 271 à 278.

En revanche, durant la même période 1802–1820, aucune synagogue ne semble être construite ou rénovée dans les Etats allemands des **bords du Rhin** ; la première le sera en 1828.

Entre 1821 et 1830, d'autres constructions sont réalisées. En **Lorraine** : **Bionville–Nied** (1821), **Hellimer** (1822), **Liocourt** (1830). En **Alsace** : **Haguenau** (1821), **Marmoutier** (1822), **Ingwiller** et **Kuttolsheim** (1822), **Dauendorf** (1824), **Epfig** (1826) et **Ribeauvillé** (1830). En **Prusse** : **Sarrelouis** et **Sarrwellingen** (1828).

DES RABBINS FORMES A METZ POUR ETRE DISPERSÉS 1829–1859.

La présence des juifs est si importante dans l'**Est de la France** que **Metz** qui, avant la terreur, possédait une école talmutique, accueille de 1829 à 1859, l'Ecole Rabbinique de France. **Metz** est le centre juif le plus important du royaume. Si l'**Alsace** compte plus de juifs que la **Lorraine**, aucune ville alsacienne n'en regroupe autant que Metz. C'est peut-être la raison du choix de

Metz pour y établir l'Ecole Nationale. Ce séminaire sans influence hors de ses murs, est essentiellement destiné à former des rabbins. C'est une sorte d'isolat replié sur lui-même qui n'a aucun impact sur la population alentour. De plus, habilité à ne former qu'un élève de chaque consistoire des départements de la France en vue du rabbinat, en trente ans, le nombre total de ses étudiants ne s'élève qu'à cent-neuf (109). En revanche, tous deviennent de grands maîtres, des savants, des chercheurs et des écrivains⁹, qui, par leurs écrits ou leurs sermons¹⁰, diffusent dans toute la France et au-delà, les valeurs pour lesquelles vivent les juifs. Ainsi apparaît une Ecole traditionnelle et orthodoxe qui n'est pas, pour Metz, un lieu de dialogue. D'ailleurs, ce n'est pas son rôle, mais au contraire, c'est un séminaire fermé et sérieux. Les études se limitent au domaine religieux et excluent toute approche d'une théologie scientifique ou rationnelle et toute culture profane littéraire, scientifique ou philosophique. Des coreligionnaires émancipés le lui reprochent. De plus, on y parle beaucoup l'yiddish¹¹, bien qu'on y enseigne le français et l'allemand pour mieux préparer les pasteurs à leur futur ministère tant en terres germanophone que francophone. Il reste que l'immobilisme de l'Ecole suscite quelques réactions provenant du monde israélite lui-même, mais plutôt de la part des riches en lien avec la capitale que des juifs plus pauvres des campagnes de l'Est de la France.

⁹ Bauer Jules, *L'Ecole Rabbinique de France 1830-1930*, P.U.F., Paris, 1930, 209 p.

¹⁰ Voir en annexes, les titres des principaux ouvrages qu'ils ont écrits.

¹¹ Le terme *yiddish* est utilisé pour qualifier le langage parlé par les juifs d'Alsace ou de Moselle. En fait, dans tous les pays rhénans, il est parlé le dialecte germanique local, mélangé de termes hébraïques déformés vers une consonnance allemande. C'est une langue essentiellement parlée, rarement écrite dans la correspondance ordinaire en caractères hébraïques, jamais imprimée.

Tableau de la durée des études à l'Ecole Rabbinique.

nombre d'années	nombre d'élèves
1 an	23
2ans	13
3ans	5
4ans	7
5ans	12
6ans	24
7ans	18
8ans	3
9ans	2
10ans	0
11ans	2
	total : 109

Ce tableau montre que, mis à part ceux qui abandonnent au bout d'un an, la moyenne du temps des études s'étend de cinq à sept ans. Parmi les assidus, quarante ont reçu un diplôme d'aptitude à un poste de Grand Rabbin, si bien que, sur les soixante-quatre places de rabbins qui existent en France et en Algérie en 1859, trente-neuf sont occupées par des anciens de l'Ecole rabbinique de France à Metz. De plus, en examinant de plus près la population estudiantine, on est frappé par l'âge élevé des étudiants qui ont entre 24 et 29 ans et l'on remarque qu'un seul *Samuel Dreyfus*, est bachelier. Ainsi, ces étudiants se cantonnent principalement, sinon exclusivement, dans le domaine religieux strict. Des plaintes israélites s'élèvent à ce sujet et réclament à **Metz**, une culture littéraire, scientifique et philosophique plus étendue ou du moins, une théologie scientifique et rationnelle à quoi

l'on ajoute même un usage plus large de la langue française. Mais le Talmud ne discutant que du rapport de l'homme à Dieu, et non de la nature de Dieu, l'Ecole reste de style religieux traditionnel et les étudiants côtoient peu, ou pas du tout, la population civile de la ville. En revanche, son influence se fera sentir après les études, lorsque ces savants religieux seront placés en responsabilité de grands rabbins, dans les différents consistoires de France et de l'étranger.

Devant les difficultés de leur apostolat en terre germanique, les rabbins allemands ne vivent pas en solitaires mais se rencontrent à **Brunswick** en 1844, à **Francfort-sur-Main** en 1845, à **Breslau** en 1846, non sans avoir réfléchi longuement sur leur mode d'intégration à la nation ; en 1842 par exemple, le président des Israélites à **Cologne** vient rendre visite à *Karl Marx* pour obtenir son aide au sujet d'une pétition des juifs adressée à la Diète. "Je ferai cela pour eux quelque répugnante que me soit la croyance juive" avait-il écrit à un de ses amis¹². De leur côté, les huit grands rabbins français se rencontrent à **Paris** en 1856. Il semble que ces réunions restent sans effets marquants, du point de vue géographique ; leurs préoccupations sont plutôt d'ordre interne et culturel. Il est cependant intéressant de constater comment, jusqu'au XIXe siècle, les marches de la France, l'**Alsace** en l'occurrence, est le théâtre d'un chassé-croisé des rabbins originaires d'**Allemagne** ou d'**Europe centrale** qui missionnent et inversement, des **Alsaciens** qui deviennent pasteurs en **Allemagne**¹³

Cette situation s'explique par la langue commune yiddish qui transcende les frontières et reste valable pour le XIXe siècle où par exemple, le rabbin *Levy Anselme Schoepplé*, né à **Rosheim** en **Alsace**, en 1773, exerce successivement à **Jebenhausen**

¹² Berlin Isaiah, o.c., p. 43.

¹³ Raphaël F. et Weyl R., *Regards nouveaux sur les Juifs d'Alsace*, Ed. Les Dernières Nouvelles d'Alsace, 1980, 312 p., p. 133.

(Wurtemberg), à Lengnau (Suisse), à Buchau (Wurtemberg), à Mutzig (Bas-Rhin) et à Iggelheim (Palatinat), pour se fixer enfin à Haguenau de 1832 à 1846¹⁴. D'ailleurs, cette communauté juive de Haguenau fait partie d'une entité culturelle qui délimite l'usage du judéo-allemand de l'Ouest et qui recouvre à peu près l'aire alémanique. Un deuxième exemple est celui de la dynastie rabbinique allemande des *Auerbach* dont *Aviezri Auerbach* est rabbin à Bouxwiller (Alsace) à la fin du XVIIIe, son fils *Abraham* (1763–1845), né à Bouxwiller, est nommé successivement rabbin à Bischheim, Forbach, Neubad, Coblenze, Cologne et Bonn où il meurt en 1845. De plus, des rapports sur les colporteurs renseignent sur les liens qui existent entre les communautés juives allemandes et les communautés juives alsaciennes : *Katz Abraham*, domicilié à Strasbourg en 1866, est natif de Prusse ; et *Ohlmann Moïse*, domicilié à Wittersheim, est né en 1830 à Sommerach en Bavière¹⁵. Enfin, la liste d'inscription des étudiants à l'Ecole Rabbinique de France à Metz révèle que la majorité des rabbins, français et étrangers, est d'origine alsacienne.

Ces réalités démontrent que, tout comme chez les catholiques et les protestants, les pasteurs israélites ne connaissent pas de frontières et fonctionnent constamment d'une manière transfrontalière. Leur itinéraire est encore visible dans le patronyme que portent beaucoup de juifs et qui remonte à l'époque où ils recevaient le nom de leur ville d'origine : les familles *Franckfort*, *Worms*, *Morhange* ou *Hesse* en sont des exemples. Les idées circulent souvent par des chemins qui défient toute logique, au gré des possibilités de passage et des opportunités de rencontres, mais restent également les traces des engagements plus logiques, ceux de l'ancrage professionnel et des choix politiques.

¹⁴ Raphaël F. et Weyl R., o.c., p. 133.

¹⁵ Raphaël F. et Weyl R., o.c., p. 224.

L'ENRACINEMENT PROFESSIONNEL ET POLITIQUE.

Les professions exercées par les juifs se limitent presque exclusivement au commerce et au prêt. Exclus de l'agriculture puisqu'ils ne peuvent posséder ou louer aucune terre, les juifs ont cependant côtoyé et servi le monde rural par leur métier de marchands de chevaux et de bestiaux sur les marchés de la région transfrontalière, de la **Sarre** et de l'**Alsace**¹⁶, et de prêteurs. Fournisseurs des armées, ils voient ce métier péricliter avec la chute du *Napoléon*, bien que, même casernée, l'armée ait encore besoin de cavalerie et de fourrage ; il y a vingt-mille (20000) chevaux à **Metz** au milieu du XIXe siècle. Les juifs vont de foire en foire pour étudier la remonte afin de se procurer des bêtes de race pour les revendre à l'armée ou les prêter aux particuliers. A travers les journaux, quelques échos de ces foires parviennent jusqu'à nous : Le 1er août 1846, a lieu une foire aux bestiaux à **Quirnbach** en **Bavière Rhénane**, à quarante kilomètres de **Sarrelouis** et à seize kilomètres de **Hombourg**. Il se vend jusqu'à sept à huit mille pièces de gros bétail et la foire a lieu régulièrement les 1er et les 3e mercredis de chaque mois ; celle du mois d'août dite de la Saint Barthélémy où des milliers de vendeurs, d'acheteurs et de curieux se rendent, se termine par des danses. On trouve à ces foires de jeunes chevaux provenant des haras de **Deux-Ponts** mais principalement des chevaux de travail de race **ardennaise**¹⁷. Etre sur les routes et se rendre de foire en foire, tel est le métier de la majorité des juifs de la campagne transfrontalière.

¹⁶ Meyer P.A., *La Communauté juive de Metz au XVIIIe siècle*, P.U.N. et Ed. Serpenoise, Nancy, 1993, p. 103.

¹⁷ *Le Courrier de la Moselle* du 1er août 1846.

Les listes des *ambulants* ci-jointes, qui indiquent la profession *négociant* ne sont pas d'un grand recours quant à l'idée du métier véritable exercé par le voyageur. Le négociant peut être un marchand possédant un négoce d'envergure ou même une boutique, ce qui avant 1830 est encore très honorable, ou simplement un commerçant sans boutique qui vend sur les marchés, sa brocante. Les régions les plus pauvres de France, sous la Monarchie constitutionnelle, sont précisément les départements de l'**Est** où la population juive est la plus nombreuse¹⁸. Un certain nombre d'indigents deviennent des migrants temporaires, pendant la belle saison, mais les populations rurales, chrétiennes ou juives vivent dans la hantise du vagabond. En lui, tout est à craindre puisqu'il vit en marge de la société, les juifs responsables communautaires craignent toujours que les vagabonds juifs ne soient source d'antisémitisme, aussi, dans la circonscription du **Bas-Rhin**, les mendiants sont soigneusement recensés par les soins du consistoire¹⁹, afin de leur venir en aide et de les rendre utiles. En 1822, le consistoire du **Bas-Rhin** s'est engagé à mettre un terme à la mendicité, en distribuant les pauvres du département dans les communautés habitées par les israélites, pour être entretenus par leurs frères riches et aisés. Ceux qui refusent d'admettre les billets d'aliment qui leur sont imposés, ne seront plus admis à servir et à prier dans la synagogue.

Les rabbins eux-mêmes ne peuvent guère les secourir puisqu'ils n'ont pas de revenus. Il faut attendre les décrets de 1831 et 1844 qui déclarent la prise en charge des ministres du culte israélite par le Trésor Public pour améliorer la situation financière des juifs pauvres.

¹⁸Neher-Bernheim Rina, *Documents inédits sur l'entrée des juifs dans la Société Française 1750-1850*, p. 205.

¹⁹Neher-Bernheim Rina, o.c., p. 206.

La période qui couvre la décennie 1830–1840 est plus favorable à l'intégration des juifs. Dorénavant, ils apparaissent dans les couches sociales les plus diversifiées de la société française, et en 1842, des députés juifs entrent à la Chambre pour la première fois. Il s'agit de *Ad. Crémieux*, *Max Cerf Beer* et *Achille Fould*. Cependant, et au même moment, le mythe du *Juif Errant* et de sa malédiction séculaire surgit par le roman d'*Eugène Sue* (1841) et l'antisémitisme refait surface par le pamphlet de *Toussenel*, *Les Juifs Rois de l'époque*. La convergence de ces écrits déchaîne les passions qui laissent des traces durables dans les relations entre juifs et chrétiens dans la région transfrontalière comprise entre **Meuse et Rhin** et plus spécialement dans **l'Est de la France**. De toutes façons, la communauté juive entre dans la société, et les nouveaux critères de l'Ordonnance de 1844 définissant les *Notables*²⁰, donnent à de nombreux juifs, l'accès à cette situation. D'après Neher–Bernheim, une enquête du Consistoire Central fournit des renseignements précieux à ce sujet, en particulier : dans les agglomérations rurales, les juifs sont nombreux à être entrés dans les conseils municipaux et à **Delme** et à **Durnemach**, les maires sont juifs. C'est dire la reconnaissance des populations qui les ont élus et l'influence qu'ils exercent sur ces campagnes. Ces documents révèlent également qu'il existe quatorze conseillers municipaux juifs pour la circonscription de **Nancy**, quinze pour celle de **Metz** et quinze pour celle de **Colmar**. Cet impact politique découle de leur notoriété reconnue et de leur engagement personnel au milieu des populations. Pourtant, çà et là, l'antisémitisme reste ancré dans les coeurs imbus de leur fanatisme religieux, et tend lui aussi, à vouloir circuler.

²⁰ Les critères de *notabilité* reposent sur le cens évalué selon le décret de 1808 et l'ordonnance de 1823 ou s'attachant à certaines fonctions publiques définies par l'ordonnance de 1844. De plus, à cette date, nul ne peut être *notable* s'il n'est Français, s'il n'est âgé de 25 ans, s'il a subi sans réhabilitation une condamnation, s'il a failli, non réhabilité. (d'après Neher–Bernheim, p. 182).

LE DEVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER DE L'ANTISEMITISME.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Cet adage est vérifié une fois de plus, puisque c'est par la souffrance et les cris du peuple juif que se retrouvent leurs traces dans les journaux et les livres de l'époque, ou dans les écrits des coreligionnaires passionnés de l'histoire de leurs ancêtres. Les persécutions subies par les juifs y sont relatées. En fait, leur combat se situe peut-être simplement sur la revendication de la liberté d'exister tels qu'ils sont. Au XVIII^e siècle, le grand apôtre de l'émancipation civique des juifs est *Moïse Mendelssohn* (1729–1786) qui s'engage sous la bannière de l'humanité, de l'égalité, de la tolérance, idéaux éclairés, au nom desquels les hommes se dressèrent contre les rois et les prêtres, contre l'ignorance et les privilèges, 1. C'est ainsi que les juifs basent leur émancipation. Et cette affirmation au milieu d'un monde catholique plutôt conservateur est peut-être une des raisons de leur persécution.

Les idées nouvelles d'émancipation existent bien dans ces régions transfrontalières comme dans le reste de l'Europe qui ont reçu les échos de la Révolution Française, mais durant tout le XIX^e, périodiquement, des exactions se répètent à l'encontre des juifs et un antisémitisme ancestral s'infiltré dans l'esprit des peuples, tant

1. Isaiah Berlin, o.c., p. 17.

par l'atavisme d'un antisémitisme profond que par la prolifération d'écrits philosophiques, romantiques et théâtraux, qui en sont l'expression et qui se répandent alors. Une lutte se perpétue entre le sacré et le profane, entre la Monarchie et la Révolution, entre le national et l'international, entre la sécurité des dogmes et le risque de la Tolérance.

En **Allemagne** d'abord, ces écrits philosophiques et polémiques inondent la place et sont à l'origine des pogroms de 1819, l'exaltation nationale des guerres de libération cultivée par des professeurs et leurs étudiants. Les plus connus sont le philosophe *Fichte* (1762–1814), ouvertement raciste, et ses élèves, tel le kantien *Jacob Fries* (1773–1843) ainsi que le propagandiste et gallophobe *Ernst Moritz Arndt* (1769–1860), professeur à **Bonn** en 1818 qui préconise une cloison étanche entre les peuples d'Europe, parce qu'il considère comme néfastes les libertés civiques que les juifs doivent aux **Français**. Petit à petit, toutes ces idées et cette agitation intellectuelle se répandent dans la masse qui, en 1819, passe aux actes.

Déjà en 1816, un théâtre ambulant venu de **Trèves**, joue à **Luxembourg** une pièce antisémite créée par un certain *Thomana*. Les juifs qui, à cette époque, vivent à **Luxembourg**, ne réagissent pas. Mais quelques années plus tard, en 1822, lorsqu'une autre troupe **allemande** qui dessert **Cologne, Aix-la-Chapelle et Trèves**, revient dans la même ville, avec la même pièce, les juifs y voient une injure et protestent ouvertement, 2.

2 voir le chapitre sur les théâtres.

De l'**Allemagne**, aux prises à une crise économique et aspirant à une libération, s'élèvent des troubles à **Würzburg**, en août 1819, qui se propagent dans les villes et les villages, à l'exception de la **Prusse** maintenue avec fermeté. Ces excès contre les juifs passent les frontières et sont constatés en **Alsace** où semblerait-il, des missionnaires catholiques parcourent la campagne, excitant la population. Le cri de guerre était : "Hep ! Hep !". En **Alsace**, un pogrom faillit se déclencher. Ces réalités sont probablement une des raisons pour laquelle il n'existe pas ou peu de construction ou de restauration de synagogues dans les régions allemandes des **Bords du Rhin**, avant 1828, 3.

Durant la période 1822–1830, des romans se répandent et le thème de l'enjuiverie des terres chrétiennes est exploité par divers écrivains romantiques ; toute cette littérature a pour conséquence de laisser des traces dans les consciences. Les auteurs modulent leurs imprécations sur le mode mineur de l'argent et des prêts à gages, laissant supposer que toutes les ressources du pays se trouvent entre les mains du peuple juif et insinuant bien des accusations. D'**Allemagne**, ces idées antisémites passent en **Alsace** qui elle aussi, connaît des persécutions.

En 1830, les juifs de **Wintzenheim** en **Alsace** doivent s'adresser au préfet pour lui demander sa protection contre la populace, 4. En 1832, les communautés de **Bergheim** et d'**Itterwiller près de Sélestat** en Alsace, sont attaquées par des

3 voir dans ce chapitre, la partie traitant de l'intégration et des traces du passage de communautés.

4 Schwarzfuchs Simon, *Du juif à l'Israélite, histoire d'une mutation 1770–1870*, Fayard, Paris, 1989, p. 256.

paysans armés, excités par un curé plutôt belliqueux. D'après les journaux, on dénombre à **Bergheim** deux morts et une vingtaine de blessés lors de cette émeute antisémite. Quelques jours auparavant, des agitateurs chrétiens avaient perturbé une procession organisée par les juifs du village à l'occasion de l'ouverture de leur nouvelle synagogue, 5. Il est dit, – mais les rumeurs et les préjugés sont-ils de l'histoire ? – que souvent, l'influence du clergé est responsable de ces exactions. En effet, bien des préjugés subsistent à l'encontre des juifs, non seulement dans l'esprit de ceux qui n'ont pas reçu d'instruction mais également parmi les gens cultivés. L'Eglise ne semble pas avoir admis l'émancipation des juifs sans arrière-pensées où d'ailleurs, les intérêts politiques et économiques semblent prévaloir sur les intérêts religieux. Pourtant, il est des exceptions : à **Durmenach** par exemple, comme les autorités se montrent lentes à réagir, le curé ouvre les portes de son église aux juifs menacés.

FUIR OU RESTER ?

Vers 1830, l'émigration des juifs et des amis de la liberté, vers la France et la Suisse s'intensifie. Partagé entre romantisme et rationalisme, conservatisme et révolution, judaïsme et christianisme 6, *Heinrich Heine* est à Paris où il rend un témoignage émouvant à la liberté retrouvée : "Nous n'avons pu atteindre, dans une certaine mesure, qu'à ce sérieux qui ne s'acquiert qu'en France" 7.

5 Schwarzfuchs Simon, o.c., p. 257.

6 Heine Heinrich, *Le rabbin de Bacharach*, Balland, Paris, 1992, 243 p., avant-propos.

7 Heine Heinrich, o.c., p.243.

Cependant, des juifs restent en terre **germanique**. L'attitude des juifs allemands restés dans leur pays, se lit dans les prises de position des députés rhénans, à la Diète de la Confédération réunie à **Berlin**. Les discussions aboutissent à une révision de leur statut juridique et provoquent l'instauration de la loi du 23 juillet 1847 qui reconnaît aux juifs, la plupart des droits civils. Les restrictions de 1808 sont abolies mais il subsiste encore bien des failles ! Les juifs ne peuvent accéder à la direction des écoles publiques, aux emplois de police et de justice, ni au corps des officiers, au pouvoir exécutif et aux mandats représentatifs. De plus, le droit de vote est restreint. Malgré ces insatisfactions, la Révolution de 1848, les voit dans les rangs des libéraux et des démocrates⁸ et comme en 1830, ils devront fuir pour échapper aux arrestations qui ne font que s'accroître contre les partisans de la liberté. La Constitution prussienne, révisée en 1850, est moins favorable à l'émancipation des juifs mais les relations entre israélites et chrétiens commencent à se détendre. Cependant, jusqu'en 1870, les communautés juives sont inquiètes quant à la reconnaissance loyale de leur citoyenneté. Des pesanteurs sociologiques freinent encore leur appartenance à la nation.

Si, après tant de persécutions, la route des émigrés paraît bien tracée d'Est vers l'Ouest, en revanche, la Révolution de 1848 éclate concomitamment, de toutes parts. Sur le point de la tolérance, les nations ne se différencient guère ! Au contraire, un effet de boule de neige apparaît et les émissaires de la liberté, chassés de leur pays d'origine, sont dispersés partout, ainsi, toute l'Europe s'embrace en même temps.

⁸ Voir la partie iconographique *Le Blocus de Phalsbourg* selon Erckmann-Chatrian.

En 1848, en **Alsace**, des communautés, une soixantaine, sont agressées et pillées dans le **Sundgau**, à **Saverne**, **Marmoutier**, **Altkirch**, **Dürmenach**, 9, et **Hegenheim** où une centaine de familles a dû fuir vers la **Suisse**, 10. Cependant, sévèrement condamnées par le Gouvernement Provisoire et son représentant à **Strasbourg**, des violences de ce genre ne se sont pas reproduites. En revanche, il est à noter que même *Crémieux* alors entré au Gouvernement, garde le silence sur ces pogroms d'**Alsace**. Toute cette agitation n'empêche pas la liberté de cheminer. Pour vivre, les hommes s'insèrent dans le travail et créent ainsi des *lieux* de rencontre qui contrebalancent tous les *non-lieux* que des intolérants leur imposent. Enfin et surtout, les relations tissées dans l'espace transfrontalier s'inscrivent aussi dans la continuité 11 des appartenances communautaires.

L'ANCRAGE PROFESSIONNEL DES JUIFS.

Durant le XIXe siècle, comme précédemment, l'activité professionnelle des juifs se limite à certains métiers qu'ils doivent embrasser s'ils veulent vivre. En général, les juifs des régions de l'**Est** sont plutôt pauvres et vivent du colportage, bien que certains parviennent à faire fonctionner quelques industries et même des banques. Ces professions décrites et analysées par d'excellents spécialistes, montrent comment, par leur présence et leurs professions, les juifs sont amenés à circuler et à s'ancrer dans

9 Voir dans la partie iconographique, la gravure illustrant cet événement historique *Pillage et destruction des maisons juives, Dürmenach, 28 février 1848*.

10 Blumenkranz B., p. 318 et 319.

11 Augé Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, seuil, Paris, 1992, p. 76.

l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**. D'autre part, leur démographie allant croissant depuis le XVIII^e siècle¹², et l'émancipation transformant leur vie, ils se manifestent dans la vie publique des cités et inscrivent leur présence par la construction ou la restauration de leurs synagogues et par des représentations culturelles créées par des coreligionnaires. Il faut ajouter, qu'un auteur très populaire en **Alsace** et en **Lorraine**, *Erckmann-Chatrian*, républicain et frère-maçon, a su décrire chaleureusement, la présence des juifs dans ces régions.

¹² Meyer Pierre-André, *La communauté juive de Metz au XVIII^e siècle*, P.U.N. et Ed. Serpenoises, Nancy, 1993, p. 113 à 290.

La fin du Premier Empire et concomitamment des troupes napoléoniennes a des répercussions dans le monde du travail des juifs. A **Lunéville**, les manufactures de drap de *Jacob Brisac*, travaillant exclusivement pour les fournitures militaires, et employant quatre-cents ouvriers en 1812, se voient confrontées à un renversement conjoncturel de situation en 1813, présage de la chute de *Napoléon*. Le propriétaire tente alors un redressement en se tournant vers le *drap fin* : il remonte en 1827 une entreprise qui travaille avec quatre-vingts (80) ouvriers pour le Ministère de la Guerre mais se voit contraint de fermer ses portes en 1842 13.

Les ganteries qui travaillent également pour les procures militaires sont, elles aussi, anéanties à la fin de l'Empire. Mais en 1829, tenues par les juifs *Tréfousse, Nathan, Beer et Cie, Lazare et Kosel frères*, elles se développent à nouveau sous d'autres formes : De colporteurs, les juifs deviennent marchands avec voiture, ou commerçants, et dorénavant, la plus grande exportation des gants s'oriente vers **les Etats allemands**. Des passeports en font foi.

Une troisième activité occupe les juifs de **Lorraine**. Sur **Nancy**, tout le secteur de la dentelle est également dirigé par eux. A partir de 1820 et jusqu'en 1863, l'essor de la broderie autour de cette ville est la principale industrie gérée par les juifs *Israël, Lévy, Beer* et leurs épouses. Elle occupe dix-mille (10000) brodeuses à domicile et se révèle une affaire à haut revenu puisque les entrepreneurs sont devenus voyageurs de commerce.

13 Job Française, *Les juifs de Lunéville aux XVIIIe et XIXe siècles*, P.U. Nancy, 1989, 324 p., p. 180.

Cependant, malgré ces réussites professionnelles, il faut dire qu'en général, au XIX^e siècle, la condition des juifs d'**Alsace** et de **Lorraine** est si pauvre qu'elle en devient tragique. De nombreux petits colporteurs, 14, partent chaque année après la Pâque et sillonnent les campagnes, le ballot sur l'épaule, s'adonnant à toutes sortes de trafics. Ils rentrent au village à l'automne, pour le Jour de l'An et du Grand Pardon, 15.

Vers le milieu du siècle, la grande majorité des juifs de France s'intègre au monde nouveau. Ces hommes se montrent même des artisans actifs des rouages de l'économie. D'abord occupés dans le monde rural par le commerce des bestiaux, 16, ils effectuent des déplacements en dehors de la **Lorraine** dans un but professionnel. Beaucoup sont colporteurs, quelques-uns ont pu accéder à un métier de marchand de bestiaux, de prêteur à gages ou de banquier mais la plupart, parcourent les routes pour s'adonner à leur profession. Balayant un espace géographique, politique et économique interfrontière, ils bougent pour vivre. Par exemple, *Godechaux Brisac* contribue à introduire dans la région, les chevaux des **Ardennes**, les plus convenables au sol et en 1821–23, les marchands de chevaux de **Lunéville** se rendent en **Alsace** et dans les **Ardennes** pour acheter des chevaux pour leur commerce. D'ailleurs, dans les régions **lorraines**, le marchand de chevaux juif, fait tellement partie du monde rural que l'appellation *juif* revêt de moins en moins de connotations péjoratives dans le langage populaire¹⁷. Suivant l'évolution de la société, les juifs s'adonnent

14 cf. la gravure *Le colporteur* signée Lévy.

15 Blumenkranz Bernhard, *Histoire des juifs en France*, Privat, Paris, 1872, p. 309.

16 Job Françoise, o.c., p. 154.

17 Le terme "israélite" n'a jamais été péjoratif ni d'usage vraiment populaire. C'est le terme plutôt administratif qui a été de plus en plus en usage dans la société au fur et à mesure que les juifs y étaient admis pour éviter précisément le terme juif à connotation péjorative. Ce n'est qu'après 1945 que le terme juif a de nouveau supplanté celui d'israélite dans l'usage courant ; les intéressés le revendiquent en quelque sorte par défi mais aussi en réaction à l'holocauste. (Ces précisions sont communiquées par

parallèlement au commerce industriel et au métier de créateur ou de gérant de banques. Dans cette lignée, qui ne connaît les *Rothschild* ? Originaire de **Francfort**, où le père avait réussi à devenir le juif de la Cour de *Guillaume de Hesse-Haneau* et le protecteur des biens de son maître durant son exil, *Jacob Rothschild* ou le baron James son fils, tout comme ses frères d'ailleurs, profitent de toutes les opportunités qui s'offrent à eux, s'adaptent à tous les régimes politiques, et deviennent successivement, banquiers de la Sainte Alliance, barons d'Empire, trésorier personnel de *Louis-Philippe* jusqu'au jour où, déjà sous le Second Empire, ils se heurtent à des rivaux, promoteurs des chemins de fer ou banquiers comme eux.

DE LA VIE ACTIVE A LA VIE CULTURELLE

1830–1850.

Ces tournants profanes du monde juif, divisent entre eux, les libéraux des orthodoxes israélites et suscitent même des mouvements de rejet de la part du monde catholique qui s'incarneront dans *Dreyfus*, à la fin du siècle. Aux engagements professionnels et politiques, il faut ajouter les réformes culturelles qu'ils opèrent à l'intérieur de leurs communautés et les créations artistiques que certains d'entre eux savent offrir à leur époque. Après en avoir fait l'inventaire, l'historien se propose de mesurer l'intensité de la circulation de ces oeuvres théâtrales souvent et largement diffusées **entre Meuse et Rhin** où les juifs sont plus nombreux. Ce rapport ayant pour fonction de donner la preuve que quelques-unes de leurs idées circulent dans la vie culturelle transfrontalière

L'embourgeoisement progressif des communautés joue en faveur des notables qui font prendre une voie moyenne à l'ensemble de la communauté. A **Metz**, comme dans d'autres villes, les progressistes quittent leur *ghetto*, le quartier pauvre qui leur est réservé pour habiter au milieu des chrétiens, dans les quartiers plus riches de la ville et se mêlent à la vie de la cité. Déjà en 1821, le docteur *Terquem* de **Metz** et avec lui quelques libéraux réclament une réforme du culte israélite, inspirée des tentatives réalisées dans les **Etats allemands**, par les disciples de *Moïse Mendelssohn* et de *Jacobson*, et plus tard, vers 1840, autour de la revue *Archives Israélites*, des notables éclairés dont le **Messin Gerson Levy**, encouragent les progrès de l'instruction, l'amélioration de la formation rabbinique et la réforme de sa liturgie, 18. C'est à cette époque qu'est introduit l'orgue et le chant choral dans les synagogues, 19, et c'est dans ce climat de renouveau qu'à **Metz**, l'Ecole Rabbinique de France va également sortir de sa quiétude : en 1839, un projet d'ordonnance émanant du Consistoire Central vient perturber la tenue des cours de cette école religieuse.

Lion Mayer Lambert, grand rabbin de **Metz** et ancien directeur de l'école rabbinique de 1830 à 1837, ainsi que ses confrères, en particulier *Mayer Lazard*, directeur de l'école de 1837 à 1856, et *Louis Morhange*, professeur, israélites pieux attachés à la tradition, s'élèvent contre ce projet y voyant un moyen pour y introduire les réformes en honneur dans certaines communautés **allemandes**, 20. Ils se heurtent à l'aile progressiste menée par le docteur *Terquem* de **Metz** qui collabore avec *Samuel Cahen* à la revue *Archives Israélites* et qui réclame, dans un style très vif, des

18 Blumenkranz B., o.c., p. 318 à 321.

19 Arnaud Aron introduira l'orgue, en Alsace en 1869.

20 Bauer, o.c., p. 41.

réformes liturgiques, comme l'introduction de l'orgue, le chant choral et les prières en français à la synagogue. *Arnaud Aron*, auteur d'un best-seller : *Prière d'un coeur israélite*, livre juif de prières en français, pousse le consistoire à introduire l'orgue, en **Alsace**, ce qui ne se réalise qu'en 1869.

Cette position de sécularisation et de modernisme est appuyée tacitement par les intellectuels et les fonctionnaires juifs de **Paris**, mais combattue par les juifs pratiquants et plus pauvres de la **Lorraine** et de l'**Alsace**. Isaiah Berlin, 21, se demande où tracer, dans l'histoire moderne, la ligne qui sépare l'histoire des juifs en tant que tels et l'histoire des sociétés plus vastes dont ils se trouvent être les membres.

Enfin, les contributions des juifs à la culture collective sont innombrables et peut-être contestées, dans la mesure où ces personnalités ont une trajectoire qui les fait traverser des nations différentes et adhérer à des valeurs, sacrées ou profanes, selon les opportunités des rencontres et selon leur tempérament personnel. Ceux qui ont imprégné la culture spécifique des marches transfrontalières, semblent bien communiquer quelques traces propres à leur origine juive, qu'elles soient vécues dans l'intégrité de la religion ou dans l'assimilation au monde profane qui les entoure. Quelquefois, ils balancent entre deux partis, ayant quitté une rive sans toucher l'autre, tourmentés d'un désir mais incapables de s'y abandonner. Personnages complexes, plus ou moins torturés, 22, ils restent souvent incompris.

21 Isaiah Berlin, o.c., p. 12 et 13.

22 Isaiah Berlin, o.c., p. 14.

LA CREATION D'OPERAS ET LEUR DIFFUSION

Dans cette recherche sur la circulation des idées, il ne faut pas oublier le rôle joué par des juifs dans la création et la diffusion du théâtre et de la musique français. Ces expressions artistiques ont un impact très important dans la région transfrontalière, 23 où les idées de coexistence plurielle de religions et de tolérance sont diffusées plus que partout ailleurs en France. Qu'il suffise de nommer les oeuvres de *Meyerbeer** et d'*Halévy** dont l'origine juive marque peut-être la manière d'appréhender certaines réalités historiques et dont les inspirations enthousiasment l'élite bourgeoise qui se rend au théâtre à cette époque²⁴.

La Juive d'*Halévy* (1835) et *Les Huguenots* de *Meyerbeer* (1836), sont des livrets d'*Eugène Scribe*. Ces deux opéras ont pour sujet l'antagonisme irréductible qui marque l'histoire de l'Europe religieuse. Le premier, c'est la confrontation du judaïsme et du christianisme occidental, et le second traite de l'opposition entre catholiques et protestants. Dans ces deux opéras à grand spectacle, il ne s'agit nullement d'opposer le bien et le mal comme dans *Robert le Diable* de *Meyerbeer* (1831) ou *Le Juif Errant* d'*Halévy* (1852). L'entre-deux révolutions (1830–1848), est une période de turbulence où la réflexion semble prendre le pas sur l'anathème. Aussi, le théâtre joue un grand rôle d'instruction et ces pièces sont souvent jouées et réclamées dans ces régions de l'Est de la France, au moment même où des débats s'élèvent entre traditionalistes et progressistes, entre chrétiens et juifs. On reproche

²³ voir le chapitre traitant ce sujet.

²⁴ Barbé J.J., *Le théâtre à Metz au XIXe siècle*, A.M.M.

à *Meyerbeer* de mettre en scène des sujets liés à des affrontements religieux chrétiens, alors qu'il est juif, mais on apprécie la profondeur et le caractère de ses personnages tout comme les finales spectaculaires et élaborées de ses opéras. Contestées et applaudies, ses oeuvres touchent le public aux prises avec ces questions religieuses toujours latentes.

Quant à *La Juive* de *Fromental Halévy*, (1799–1862), créée à l'Opéra de Paris, en 1835, d'après un livret de *Scribe*^{*}, elle est un chef-d'oeuvre dans le genre. D'abord, c'est le grand opéra à la française vu par une sensibilité israélite ; il oppose la force chrétienne et la force juive mais cette dernière, bien que résistante et fière jusqu'au bout, est vaincue. Il va de soi que cela plaise à un certain public. Pour résumer la pièce, il faut se reporter à Constance en Suisse en 1414. Là, vit Rachel, fille du juif Eleazar, enfant chrétienne adoptée. Le dernier acte nous apprend qu'en réalité, elle est le fruit du péché et de la violence du cardinal de Brogni. De plus, cette Rachel aime Samuel qu'elle croit juif mais qui, en fait, est chrétien et noble de surcroît. Autant d'intrigues trop mêlées aux passions humaines pour représenter avec impassibilité, un ordre supérieur. A l'instar de la société désacralisée où est exclu le pouvoir divin du roi, *La Juive* est créée dans un courant de liberté d'expression dont les enfants d'Israël profitent pour dire leur souffrance au milieu de pompeuses noces entre le spectacle et la bourgeoisie enfin sûre d'elle-même, un juste-milieu orléaniste qui exclut fanatisme, conflit et révolution. La parole de l'Opéra semble ici pacificatrice, en disant à chacun sa vérité. Cependant, la conclusion a un goût amer et la question juive est loin d'être réglée ! Dans l'opéra, le peuple réclame la mort des juifs, et Rachel mourra, victime de la Haine... Cependant qu'Eleazar se montre le plus noble et le plus humain.

En avril 1838, **Metz** assiste, grâce à *La Juive*, à un succès dont on ne connaisse pas encore d'exemples dans les fastes dramatiques de la ville, 25. L'accueil réservé à l'oeuvre d'*Halévy* est éloquent d'autant que ces opéras obtiennent le même succès durant plus d'une décennie. En 1839, "on joue et rejoue *La Juive*" 26. En janvier 1841, le même journal constate qu'il n'est pas de ville où cette belle partition ait joui d'une vogue aussi constante qu'à **Metz**. Cependant, en 1844, la saison théâtrale qui débute avec *La Juive*, connaît un début orageux, pourtant, il n'y a pas d'élèves de l'Ecole d'Artillerie, précise le *Courrier de la Moselle*.

Enfin, sur un autre registre, mais du même ordre, celui de l'exaltation des idées, en 1845, le même journal rapporte d'autres rumeurs et assure que l'évêque de Metz, dans son mandement de Carême de 1845, a défendu aux fidèles, la lecture du *Juif Errant* d'*Eugène Sue* qui attaque les jésuites. Ces faits têtus indiquent l'atmosphère de l'époque. Des prises de position s'opèrent également sur le plan politique. Certaines personnalités politiques appréhendent les envolées lyriques véhiculées par le théâtre. Ainsi, lors du vote de la subvention annuelle allouée par le Conseil municipal de **Metz**, en janvier 1839, alors que le républicain *Bouchotte* appuie la demande, le catholique, *De Coëtlosquet* remarque qu'il faut penser que le spectacle n'entre pas dans les goûts de la population, par conséquent qu'un théâtre n'est pas absolument indispensable, et que des économies sur cet objet, sont préférables à de nouvelles dépenses 27. Un mois plus tard, la presse insiste sur l'enjeu culturel et idéologique véhiculé par le théâtre de Metz : "on joue *Tartuffe*, *La juive* est demandée, le théâtre marche bien !"

25 *Le Courrier de la Moselle*, 24 avril 1838.

26 *Le Courrier de la Moselle*, janvier 1839.

27 Séance du conseil municipal du 19 janvier 1839.

Malgré ce franc succès, *Halévy* qui a ouvert la voie d'un genre nouveau, est vite éclipsé par *Meyerbeer* qui présente, en 1836, *Les Huguenots*. Et ces différentes oeuvres se concurrencent, durant une décennie, sur les scènes des théâtres de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**.

RACHEL, FILLE D'UN COLPORTEUR NE A METZ.

La grande tragédienne juive *Rachel*²⁸ (1821–1858) fait de nombreuses tournées en **Alsace**, en **Lorraine** et dans les villes d'eaux des **bord du Rhin**. C'est un peu sa région : elle est la fille d'un colporteur itinérant né à **Metz**, 29. En mai 1845, on parle de l'arrivée prochaine à **Metz** de *Rachel* et de *Thalberg*³⁰ (1812–1871) le grand pianiste, et, en quittant **Metz**, ils iront donner un concert à **Nancy**. En août 1845, *Rachel* est à **Strasbourg**, puis à **Nancy** mais ne reviendra pas à **Metz** parce qu'elle demande 2 200F par soirée et qu'il faudrait prélever le cinquième de chaque recette brute, 31. Cependant, le directeur du théâtre de **Metz** *Varin* fait des pieds et des mains pour faire venir *Rachel* qui, *elle au moins, parle français*. Finalement, elle vient les 29 et 30 août avec les artistes de la troupe de **Nancy**.

²⁸ Tragédienne française engagée à dix-sept ans à la Comédie Française. Elle y fut pendant près de vingt ans, l'interprète admirée des héroïnes de Corneille et des princesses de Racine. Voir à son sujet, la biographie élaborée par Sylvie Chevalley.

²⁹ Meyer Pierre-André. *La Communauté juive de Metz, au XVIIIe siècle*, p. 115 à 288.

³⁰ Pianiste et compositeur autrichien. Fils naturel du comte de Dietrichstein et de la baronne de Wetzlar, il effectua de 1837 à 1848, de triomphales tournées de concerts à travers toute l'Europe et en Amérique Latine. Il fut considéré comme une émule de Liszt.

³¹ *Le Courrier de la Moselle*, 12 août 1845.

C'est encore avec *La Juive* d'*Halévy* que s'ouvre la saison théâtrale de 1846, on y donne trois représentations. Enfin, le 3 juin 1848, *Le Courrier de la Moselle* annonce l'arrivée de *Rachel* artiste du Théâtre de la République. Elle doit faire entendre *La Marseillaise* qui est, au dire de ceux qui l'ont entendue, une de ses plus magnifiques conceptions : *Rachel se met à genoux, saisit le drapeau, le presse sur son coeur, s'en enveloppe et chante avec des accents inconnus, Amour sacré de la Patrie*, 32. Elle arrive de **Bruxelles** où on ne lui a pas permis de faire entendre sa *Marseillaise*. Les journalistes précisent que le gendre *Léopold* se souvient que c'est à la suite de chants moins sublimes que son prédécesseur a été chassé par le peuple. De **Metz**, *Rachel* se rend à **Nancy et Strasbourg** et le 2 août 1852, elle est présente à la saison thermale de **Baden-Baden** où elle représente *Phèdre*.

De 1850 à 1870, la création culturelle juive suit celle du siècle, c'est-à-dire que son créateur principal en la personne d'*Offenbach* préfère le ton léger, et par ailleurs, certaines chansons et des romans populaires exaltent le comportement plutôt démocratique des juifs. Ces idées se répandent dans la région grâce, entre autres, aux *Contes Populaires et nationaux* d'*Erckmann-Chatrian*.

Donc, c'est d'abord dans la société mondaine que les créations musicales juives sont connues. Sur un ton bien différent de celui *Meyerbeer* et d'*Halévy*, un autre juif enthousiasme le public qui évolue avec son siècle : *Jacques Offenbach* (1819-1880), juif d'origine allemande, offre à partir de 1858, *Orphée aux Enfers*, sur

32 *Le Courrier de la Moselle*, 3 juin 1848.

un livret d'*Hector Crémieux* et d'*Halévy* des coreligionnaires. Si ces pièces qui ensorcellent le tout-Paris, sont moins jouées dans les régions de l'**Est** de la France qu'à la capitale, en revanche, elles recueillent du succès dans les villes d'eaux des **Bords du Rhin**,³³ qui connaissent un essor sans précédent. Chaque année, les artistes parisiens sillonnent les régions transfrontalières comprises entre Meuse et Rhin pour se rendre à **Spa, Ems, Baden-Baden ou Plombières**. En passant en **Lorraine** ou en **Alsace**, ils s'arrêtent souvent dans l'une ou l'autre ville où ils se produisent.

LA DIFFUSION TRANSFRONTALIERE DE L'IDEE DE TOLERANCE.

D'une manière plus populaire, les idées positives à l'égard des juifs se répandent par les chansons de *Béranger*³⁴ (1780–1857) qui avec la Restauration (1815–1830) et selon *Sainte-Beuve*, trouve son genre propre, la chanson libérale et patriotique qui reste sa grande innovation, et par les écrits d'*Erckmann-Chatrian*.

La famille *Erckmann* habitait à **Phalsbourg**, une maison dont le propriétaire et voisin n'est autre que le rabbin *Meyer Heymann* qui cumule son sacerdoce avec la profession de marchand de fer et de bois. Cette convivialité quotidienne fait apprécier les deux familles et l'oeuvre d'*Erckmann-Chatrian* est étayée de ces souvenirs

³³ Voir ce chapitre.

³⁴ Victor Hugo écrit avoir entendu fredonnées des chansons de Béranger, dans des villages des bords du Rhin. Les chansons de Béranger publiées en quatre recueils, en 1815, 1821, 1828 et 1830 furent très populaires.

d'enfants qui oscillent entre le mythe et la réalité, 35. **Phalsbourg** est une étape où les rabbins font leurs premières armes de pasteurs avant d'accéder aux postes de grand rabbin de **Metz**, de **France** ou de **Belgique**. Dans ses romans et contes populaires, l'auteur montre cette ville comme une étape pour les juifs de **l'Europe Orientale** qui fuient la misère. En 1848, la ville de **Phalsbourg** est contrainte à vivre la tolérance parce que s'y côtoient journallement, deux-cents (200) juifs, mille deux-cents (1200) catholiques et quatre-cents (400) protestants. C'est encore une réalité en 1857, puisque, lors de l'inauguration de la nouvelle synagogue, *Benjamin Lipman*, 36, prononce un sermon sur la tolérance.

Cette vie quotidienne au caractère cahotique et incohérent pour le juif qui reste étranger à l'intérieur même des portes de la cité, mais qui se montre aussi un ami le plus sûr parce que le malheur a forgé en lui, une grande compréhension pour la souffrance d'autrui, 37, constitue la toile de fond de toute l'oeuvre d'*Erckmann-Chatrian* ; on le remarque particulièrement dans *L'Ami Fritz* (1864) et dans *Le Blocus* (1867) dont les thèmes sont repris par l'imagerie populaire, sur la faïencerie en particulier.

La diffusion de l'idée de tolérance est également diffusée par ces romans qui en sont marqués. L'analyse systématique³⁸ de quelques oeuvres d'*Erckmann-Chatrian*, démontre en effet que ce républicain tolérant, a le souci des minorités persécutées et valorise la communauté juive qu'il connaît bien. Le mot *juif(s)* est employé

35 Raphaël F. et Weyl R., o.c., p. 152.

36 Etudiant à l'Ecole rabbinique de France à Metz, de 1838 à 1844.

37 Raphaël F. et Weyl R., o. c., p. 158.

³⁸ A l'aide des produits informatiques proposés par le C.N.R.S. et FRANTEXT, nous avons relevé les occurrences et la fréquence des mots et des champs lexicaux de "juif, protestant, catholique".

huit fois dans *L'Ami Fritz* (1862), quatre fois dans *Le Conscrit de 1815* (1862) et vingt fois dans *Histoire d'un paysan* (1862) et le mot *rabbin(s)* apparaît dix-neuf fois dans *L'Ami Fritz*.

Alors que le mot *catholique* n'apparaît que trois fois et seulement dans *Histoire d'un paysan*, le mot *protestant(s)* est employé une seule fois dans *L'Ami Fritz* et huit fois dans *Histoire d'un paysan*. A cette appellation, il faudrait ajouter *luthérien(s)* et *calviniste(s)* qui apparaissent également.

Il aurait été également intéressant de compter les occurrences de *juif* et *protestant*, employées simultanément et reliées entre elles par les coordinations *et/ou* ayant la valeur de quelque comparatif d'égalité. D'une part, l'emploi de ces mots révèle l'intérêt qu'*Erckmann* portait à ces confessions dénigrées par la majorité catholique, mais dont il estimait les membres en tant que personnes et citoyens et d'autre part, la relation qu'il établit parfois, entre juifs et protestants, montre une certaine parenté, peut-être politique de ces deux communautés de confessions différentes.

Après avoir décrit les juifs *vieux, jaunes et décrépits, pauvres et malheureux*, *Erckmann-Chatrian* révèle leurs métiers de bouchers, ou de marchands qu'on rançonnait à toutes les barrières, de colporteur confondu avec le bohémien qui revient avec le printemps, avec le beau soleil. Ce travail du romancier populaire imprègne les lecteurs de ce nouvel esprit vis-à-vis des juifs et les réhabilite dans la littérature et la culture françaises où cette communauté israélite a toute sa place.

LES EMPREINTES GEOGRAPHIQUES DE L'INTEGRATION.

Le rayonnement et l'influence des rabbins se mesurent aux idées exprimées dans les discours ou écrits qu'ils prononcent. Ce qui frappe l'observateur dans ces harangues, c'est le souci et l'insistance qu'ils donnent à la tolérance. Françoise Job le relève dans chacun des discours qu'elle étudie, 39, et conclut comme Delmaire, 40, en affirmant les progrès constants vers l'assimilation au cours du XIXe siècle. En revanche, pour sauvegarder le respect de leurs opinions et réaliser leur intégration, les juifs perdent de la ferveur religieuse israélite telle que l'enseignaient les orthodoxes-traditionalistes⁴¹, à l'Ecole rabbinique de Metz ou telle qu'elle est pratiquée par les juifs des campagnes de **Lorraine** et d'**Alsace**. L'intégration est attestée par les alliances transfrontalières et par la construction des lieux de culte.

D'abord, le déplacement des personnes peut être décelé à partir de la généalogie : L'étude généalogique réalisée par madame Françoise Job sur les juifs de **Lunéville** met en évidence, le déplacement des familles juives de la région. Sur deux cent dix (210) noms de juifs établis à **Lunéville**, au cours du XIXe siècle, et de leurs épouses, l'étude relève les tableaux suivants :

39 Job F. o.c., p. 238.

40 Delmaire D., *Histoire religieuse de la France contemporaine*, 1986, T.2, P. 53.

⁴¹ Blumenkranz B., o.c., dans cet ouvrage, Delpech parle de "l'affaiblissement progressif de sclérose de la pensée et de la spiritualité pure, et de la séduction incomparable de la culture française et de la laïcisation progressive".

Origine des hommes :

Lorraine	122
Alsace	28
Belgique	0
Allemagne	12
Luxemb.	0
France	2
Russie	2
Inconnu	44
Total	210

Origine de leurs épouses :

Lorraine	122
Alsace	24
Belgique	0
Luxemb.	1
Allemagne	4
France	4
Pologne	1
Inconnu	74
Total	230

Le nombre plus important de femmes que d'hommes est dû au fait que certains hommes ont contracté plusieurs mariages. S'il faut tenir compte des inconnues, encore nombreuses, le tableau explique le déplacement d'**Alsaciens** et de quelques **Allemands** vers la **Lorraine**. Cependant, il indique que la majorité des juifs établis à **Lunéville**, se recrute dans l'aire restreinte de la **Lorraine**.

Ensuite, si l'étude du mouvement des populations juives peut fournir quelques renseignements sur l'intensité et peut-être le sens de ce déplacement, le nombre des membres des communautés et conséquemment, la construction des synagogues constituent des traces de passage et d'ancrage plus accentué. L'inventaire transfrontalier de ces constructions en **pays germaniques**, en **Lorraine**, en **Belgique** et au **Luxembourg** le prouve.

Le département de la **Sarre** qui a pour chef-lieu **Trèves**, compte trois mille (3000) juifs en 1808. Après 1815, la région devient prussienne et malgré les différents décrets prussiens qui placent la synagogue sous le contrôle de l'Etat, dans la pratique, l'organisation de la période française reste en application jusqu'en 1867. Il n'existe qu'une seule synagogue à **Trèves** et, pour des différends financiers, les communautés se dotent de petits oratoires particuliers. La population juive de **Trèves** passe de cent quatre-vingt-dix-huit (198) membres en 1808 à cinq-cent-soixante-huit (568) en 1871.

La communauté d'**Aix-la-Chapelle**, compte soixante (60) membres en 1806 et trois-cent-soixante-et-un (361) en 1864 ; on y construit une synagogue en 1860-62.

En **Ardennes** et en **Lorraine**, les communautés sont nombreuses et dispersées. Elles se structurent lentement tout au long du XIXe siècle. Leur principale difficulté est la distance qui sépare les fidèles de leur pasteur.

Sedan n'a que huit fidèles en 1806, mais en compte quatre-vingt-neuf en 1831. Jusqu'en 1870, la communauté relève du Consistoire de **Metz** où elle se rend d'ailleurs, pour enterrer ses morts.

Verdun compte deux-cent-dix-sept (217) israélites en 1806. En 1802, on y bâtit une synagogue qui devient le siège du rabbinat de la **Meuse** qui relève du Consistoire de **Nancy** et qui dessert treize (13) autres communautés : **Etain, Montmédy, Damvillers, Dun, Stenay, Billy-les-Mangiennes, Manheulles, Clermont, Bar-le-Duc, St-Mihiel, Vaucouleur, Commercy et Gondrecourt.**

Bionville inaugure en 1821, sa synagogue qui sert également aux israélites de **Servigny, Ravelle, Guinglange et Vittoncourt.**

Boulay compte deux-cent-soixante-quatorze (274) fidèles en 1831 ; ils se réunissent dans une maison particulière jusqu'en 1854, date où l'on inaugure un nouveau temple lequel sert également pour les juifs de **Volmerange, Guinkirchen et Deting.** C'est un rabbin de **Metz** qui dessert ces villages, en alternance avec **Bouzonville** où les juifs au nombre de deux-cent-vingt-six (226) en 1831, possèdent un temple reconstruit en 1850.

Buding compte cent-cinq (105) israélites en 1831 mais ne possède pas de temple durant le XIXe siècle. Alors que **Courcelles-Chaussy** qui compte quatre-vingt-un (81) fidèles en 1831, possède une synagogue depuis 1825 ou 1830. Insalubre, elle est remplacée en 1863.

Les israélites d'**Ay**, de **Talange** et d'**Hagondange**, se réunissent à la synagogue d'**Ennery**, construite en 1819 où se rend le rabbin de **Metz**.

Forbach, qui possède sa synagogue dès le XVIIIe siècle, compte trois-cent-cinquante (350) fidèles en 1831 et inaugure un nouveau temple en 1836, restauré en 1867 et desservi par le rabbin de **Sarreguemines**.

Les premiers juifs d'**Hayange** n'arrivent qu'en 1813 ; leur synagogue est construite en 1859-60 et relève du rabinat de **Thionville**.

Hellimer qui compte trois-cent-neuf (309) fidèles en 1831, inaugure sa synagogue en 1822 et relève du consistoire de **Metz**. **Koenigmacker** qui compte soixante-dix (70) fidèles en 1831, possède une synagogue au XVIIIe remplacée en 1850 par un nouvel édifice.

Metz, ville consistoriale compte deux-mille-quatre-cent-cinquante (2450) fidèles en 1831, et six-mille-cinq-cent-dix-sept (6517) pour la **Moselle** et les **Ardennes** qui relèvent de son autorité. On y construit un nouveau lieu de culte achevé en 1850.

Puttelange-aux-Lacs compte cent-soixante-dix (170) fidèles en 1831 et possède une nouvelle synagogue en 1864, grâce à l'aide financière du baron de *Rothschild* qui pourvoit à sa construction ; elle est fréquentée par les israélites de **Remering**, **St Jean-les-Rohrbach** et **Loupershouse**.

St-Avoid compte cent-soixante-dix-sept (177) fidèles en 1831 qui se rassemblent dans une maison particulière que dessert

le rabbin de **Sarreguemines**. Plus tard, le premier étage de cette maison sera transformé en synagogue avec tribunes.

Thionville qui ne connaît que deux familles juives à la Révolution, voit sa population croître, tout au long du XIXe siècle. Une synagogue est solennellement inaugurée en 1806 et restaurée en 1864. On y compte trois-cent-quatre (304) fidèles en 1831. Relevant du rabinat de **Thionville**, **Uckange** compte cent-trente-trois (133) fidèles en 1831. Avec l'aide du baron de *Rothschild*, un nouveau temple y est bâti dans les années 1860.

Vantoux compte cent-quatre-vingt-huit (188) pratiquants en 1831 et réunit dans son temple, les fidèles d'**Ancerville**, **Vallières** et **St Julien-les-Metz**, sous l'autorité du rabbin de **Metz**.

Enfin, **Waldwisse** compte cent-un (101) fidèles en 1831 et possède sa propre synagogue en 1837.

D'une manière plus synthétique, le bel ouvrage de Dominique Jarrassé, (42) relève, non seulement la date de la construction, mais aussi celle des agrandissements de synagogues, comme autant de signes ostensibles de l'intégration de la religion israélite qui dorénavant mais progressivement, est reconnue publiquement.

42 Jarrassé Dominique, *L'âge d'or des synagogues*, Herscher, 1991.

Cette idée de l'intégration des juifs avance lentement mais sûrement sur l'ensemble de l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin**.

Tableau du nombre de constructions.

	Lorraine	Alsace	Etats allemands	total
1815-1820	4	2	0	6
1821-1830	5	7	0	12
1831-1840	4	13	2	19
1841-1850	10	16	3	29
1851-1860	4	17	2	23
1861-1870	15	30	6	51
Total	42	85	13	140

Tableau 10

Ce tableau montre que l'**Alsace** est très en avance sur les autres régions tant par la précocité de la date de construction que par le nombre de temples construits. En revanche, la rareté de nouveaux édifices allemands explique le vent de panique et d'exclusion qu'ont subi les juifs dans les **Etats allemands**. Par ailleurs, on pourrait se demander pourquoi, la **Lorraine** stagne plus ou moins, pour la construction de ses synagogues, entre 1851 et 1860.

Tableau des villes où sont construites ces synagogues.

En **Lorraine** :

1831-1840 1841-1850 1851-1860 1861-1870

Vic/Seille	Blâmont	Boulay	Hayange
Pont-à-Mous.	Insming	Phalsbourg	Nancy, Toul
Grobliederstrof	Château-Salin	St Avold	St Dié
Forbach	Imling	Vaucouleur	Sarreguemines
Waldwisse	Sarrebourog	Lixheim	
Buding	Les Etangs	Charmes, Epinal	
	Uckange		Morhange
	Raon l'étape		Courcelles-Ch.
	Koenigsmacker		Fénétrange
	Metz		St Mihiel
			Puttelage
			Créhange
			Mézières-les- vic

Tableau 11

Ce tableau montre une géographie particulière de densité ou d'activité juive, en **Lorraine**. On peut se demander ce qui est à l'origine de la décision d'une construction : pénurie ou exiguité du lieux de culte, apport de fonds ou arrivée massive de nouveaux fidèles. De plus, ce dernier paramètre, est-il dû à une émigration ou à une évolution naturelle des communautés ?

PEU DE MOUVEMENT DANS LES REGIONS WALLONNES.

La situation des juifs dans la partie des **Pays-Bas**, devenu la **Belgique** en 1830, ou le **Luxembourg** répond à des critères tout à fait particuliers 43. D'abord, il faut dire que le nombre de juifs dans ces contrées de la **Wallonie** est relativement peu élevé. Ensuite, que le passage des provinces belges sous l'autorité de *Guillaume Ier*, roi des **Pays-Bas** en 1815, ne change guère la situation des israélites dans ce pays qui garde les principes du Droit français et du Code Napoléon lesquels reconnaissent et protègent tous les cultes. Cependant, en 1816, la structure des communautés de l'**Est** et du **Sud** du pays, est réorganisée d'une manière autoritaire à l'image de celles du Nord autour de **La Haye**. Désormais, deux autorités gèrent ces régions : celle de **Maastricht** pour les communautés juives du **Limbourg**, de **Liège** et du **Luxembourg**, et celle de **Bruxelles** pour celles des deux **Flandres**, du **Hainaut**, **Namur** et **Anvers**.

Le découpage relativement artificiel, puisque par exemple, si **Namur** fait partie du consistoire de **Bruxelles**, ce n'est ni sa position naturelle sur la Meuse, sillon vers **Liège** et **Maastricht**, ni sa langue plutôt wallonne, qui en dictent la décision. La même objection vaut pour **Maastricht** qui a autorité sur le **Luxembourg wallon**. Légalement, les villes ont la possibilité de se subdiviser en autant de cercles que les intérêts des communautés israélites le commandent; mais la lettre reste morte ou dépasse la réalité, quand on sait qu'un Arrêté Royal du 30 mars 1827 exige que toute célébration dans les maisons particulières soit prohibée, afin de ne pas priver la grande Synagogue de ses revenus !

43 Wynants Paul, *Autres cultes 1598-1985*, T. 1, p. 147 à 160.

La Révolution de 1830 rétablit la liberté en matière de culte, de réunion et d'association et permet la prise en charge par l'Etat des traitements et pensions des ministres des cultes reconnus, tout en oubliant les israélites ! Il leur faut attendre 1832 pour que s'élabore un règlement du culte en **Belgique**. Désormais, la grande Synagogue siégeant à Bruxelles se dote de trois succursales, à Anvers, Gand et **Liège** et compte autant de synagogues de second ordre qu'elle a de communautés d'au moins dix familles. C'est ainsi que la communauté d'**Arlon**, fondée sous l'Empire par les émigrés **Lorrains** venus de **Metz** et **Thionville**, possède un ministre en 1843 et une nouvelle synagogue en 1865. **Liège** qui ne compte que vingt-quatre familles en 1811 et vingt à trente à la fin du XIXe siècle, n'a pas de ministre attitré, avant 1871. **Namur** également ne compte qu'une communauté restreinte. Bien qu'elle ait un ministre à partir de 1848, elle ne possède pas de synagogue mais loue un local pour le service religieux.

Après avoir été tour à tour sous l'autorité religieuse de **Trèves** en pays **allemands** puis de **Maastricht** aux **Pays-Bas**, en 1839, avec l'affirmation de l'indépendance du **Luxembourg**, le culte israélite échappe à toute tutelle étrangère dans ce pays. La majorité des juifs réside à **Luxembourg-ville** ou **Hollerich** et **Schleifmühle**, voisins de la cité où un coreligionnaire a établi une manufacture de drap. La communauté du **Luxembourg** se constitue surtout à partir de 1870, par les réfugiés français en provenance de **Lorraine**, de **Sierck** et de **Montenach** spécialement, qui refusent la nationalité allemande.

Conclusion.

Ainsi, par leur histoire bousculée, tantôt chassés par les persécutions et l'antisémitisme, tantôt poussés par leur besoin d'intégration, les juifs ont circulé, plus ou moins intensément et périodiquement, dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, plus qu'ailleurs en France. Ils ont réussi à se faire accepter et respecter dans leur profession, dans leur engagement politique et surtout dans les créations artistiques musicales. Ils ont eu dans leurs rangs, des créateurs reconnus qui ont participé au grand courant culturel du progrès de l'homme et du citoyen et ils ont rencontré des hommes libres qui les ont compris et avec qui ils ont oeuvré. Grâce à leur adaptation linguistique, ils ont passé plus facilement les frontières politiques, grâce à leur tenacité et à leur liberté d'esprit, ils ont franchi collectivement les frontières socio-professionnelles et culturelles pour vivre au milieu des chrétiens où ils sont reconnus par les lois, mais pas toujours par les hommes eux-mêmes. L'affaire Dreyfus et le nazisme le prouvent.

LES FRANCS-MACONS.

Introduction.

A son premier abord, la recherche sur ce chapitre des francs-maçons s'avère difficile. D'une part, la discrétion à laquelle sont tenus les membres de l'Ordre explique en partie que l'activité et la littérature maçonniques soient mal connues malgré l'abondance des écrits qui ont paru dans ce domaine. Beaucoup de travaux parfois de première importance issus des milieux maçonniques eux-mêmes qui représentent souvent les seuls témoins d'archives disparues¹ ou de consultation difficile, n'ont été édités qu'à un nombre réduit d'exemplaires. Quoiqu'il en soit, la documentation maçonnique est dispersée à l'extrême.

D'autre part, une seconde remarque qui tient d'ailleurs du même principe que la première, veut que, contrairement aux catholiques, ce n'est pas du style des francs-maçons de faire du prosélytisme et encore moins transfrontalier. Enfin, l'histoire de la maçonnerie est mieux connue pour le XVIIIe siècle que pour le XIXe où elle est attaquée ouvertement par la domination catholique.

Dans la continuité du XVIIIe siècle, les agents de développement de la maçonnerie restent en majorité, les officiers membres des loges militaires et les fonctionnaires français issus du régime napoléonien favorable à l'ordre dont il encadre les structures et duquel il se sert pour assurer son autorité et sa politique². Aussi,

¹ Concernant les francs-maçons, les Archives Municipales de Metz conservent un dossier vide.

² A la fin de l'Empire, sans compter les loges militaires, trente-quatre (34) ateliers sont en activité sur le territoire belge.

durant cette période de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe, rien ne distingue les loges belges de celles de la France proprement dite. Elles sont alors bien souvent des sociétés d'agrément et de philanthropie dont l'action se limite à quelques gestes charitables.

La présente recherche veut s'interroger sur ce qui se passe à partir de 1815. Aussi, après un court historique expliquant les conditions de développement des loges sur le continent, l'historien se propose de chercher s'il existe des relations internationales entre les loges maçonniques à partir de 1815. L'objet de ce chapitre est de déceler le chemin emprunté par ces hommes pour diffuser leurs idées et de déceler leurs lieux de passage ou d'activité, si toutefois ils existent.

ARRIVEE DE LA FRANC-MACONNERIE ENTRE MEUSE ET RHIN.

A l'origine, les maçons ne sont pas attachés à la glèbe, ils ne sont pas serfs et peuvent voyager librement dans l'**Europe**. Ils ont leurs informations qu'ils entendent protéger. Mais les bourgeois des villes, le clergé et les nobles recherchent leur compagnie, on appelle ces derniers les *maçons spéculatifs* pour les distinguer des *maçons opératifs* (3). Ainsi, très tôt vont se mêler différentes *intelligences* de maçons. De plus, l'histoire de la franc-maçonnerie, ne peut guère séparer le XIXe siècle du XVIIIe. Une logique interne impose cette excursion hors des limites temporelles de la périodisation de cette étude.

3 De Sterio, *La Franc-maçonnerie au Luxembourg*, éd. de la Carchi, Luxembourg, 1989, P; 5.

En effet, même si les loges desquelles nous parlons, ne sont pas nées d'abord en France, la franc-maçonnerie est issue du siècle des Lumières dont les idées parcourent l'Europe. En 1717, quatre loges maçonniques comprenant des maçons opératifs et surtout spéculatifs fondent à **Londres**, la *Grande-Loge d'Angleterre* dont les Constitutions d'Anderson sont appliquées par les francs-maçons du monde entier. L'Eglise Catholique Romaine y voit assez vite un rival aux principes dangereux : *égalité* entre les membres, *liberté* d'expression et *fraternité affirmée*. Dans l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, comme dans le reste du monde, ces hommes de la liberté rencontrent de la résistance à leur façon de penser, l'intolérance déchaîne les passions et le débat est ouvert contre la circulation des idées.

La franc-maçonnerie est introduite en **Belgique**, alors **Pays-Bas Autrichiens**, par l'armée **anglaise**, au commencement du XVIIIe siècle. La plus ancienne loge **belge** dont il est fait mention, est *La Parfaite Union* de **Mons**, constituée par la Grande Loge d'Angleterre, le 24 février 1721, quatre ans avant qu'aucun établissement de ce genre n'existât en **France**. Ensuite, sous le règne du prince-évêque *Charles de Velbruck*, la franc-maçonnerie fait son apparition à **Liège**, malgré les bulles de *Clément XII* et de *Benoît XIV*⁴, suivies des Lettres de *Pie VII* et de *Léon XII*⁵, et malgré les persécutions dont ces associations laïques font l'objet à **Aix-la-chapelle** (6) par exemple. Cette loge est fondée le 16

⁴ Ces invectives qui ne sont pas diffusées, restent lettre morte, et les maçons catholiques n'en tiennent pas compte.

⁵ Pie VII, la Bulle *Ecclesiam a Jesu christo* condamne les Carbonari et les Francs-maçons, 1821, et Léon XII la Lettre *Quo Graviora mala* condamne la franc-maçonnerie et les Sociétés Secrètes, 1825. Bien que ces injonctions ne soient pas toujours diffusées par les évêques.

6 Courrier du Bas-Rhin des 5 et 23 mai 1779.

décembre 1774 par le chevalier *Pierre de Sicard* et porte le titre de *l'Union des Coeurs* qui se transforme, dès 1775, en *Parfaite Intelligence*.

Avant de fonder celle de **Liège**, *Pierre de Sicard*⁷, ancien officier au service de la **France** avait déjà participé à l'établissement de quatre loges, dont *La Concorde* à **Alkirch en Alsace**, en 1761, et *La Parfaite Union* à **Bruxelles** en 1769. Ainsi, dès le XVIIIe siècle, ces idées traversent la région et suivent la route **Angleterre–Belgique–Alsace**.

CES LOGES EN APPELLENT D'AUTRES.

D'autres loges se forment alors dans la région dont *La Parfaite Egalité* de rite écossais, à **Liège** et le temple de *l'Invisible* à **Spa**, en 1778. Protégées par les princes, ces loges réunissent souvent la noblesse, le clergé et le patriciat. La Révolution les dissout mais elles renaissent. Mais la maçonnerie napoléonienne entretient avec l'Eglise, des relations ambiguës. De leur côté, les évêques concordataires manifestent un grand loyalisme aussi bien avec le Gouvernement de *Napoléon* qu'avec celui de *Guillaume 1er*, et par conséquent ne souhaitent pas entrer en conflit avec les associations qu'ils protègent. Ainsi, en 1809, de nouveaux ateliers se forment, dans le département de **l'Ourthe**. *Les Amis de la Parfaite Intelligence* à **Huy**, *L'Etoile* à **Chaufontaine**, *Les Philadelphes* à **Verviers**. Il est également signalé des loges de

⁷ On vient de nous signaler que *de Sicard* n'aurait pas fondé *La Parfaite Intelligence*. Cet homme est un cas spécial et plutôt un chevalier errant de la franc-maçonnerie qui est ridiculisé et souvent rejeté partout par ses contemporains.

femmes sous le nom de *loge d'adoption*, à **Chaufontaine** en particulier (8). Le château de **Chimay en Belgique** a abrité une royaliste franc-maçonne sincère, en la personne de *Thérésia Cabarus* devenue l'épouse du conventionnel *Tallien*, puis de *François Joseph de Riquet de Camaran*. Elle aurait été initiée à la respectable loge d'adoption *Olympique* de **Bordeaux**. Son fils, le Grand Prince de Chimay qui a été Ministre plénipotentiaire du nouvel Etat **belge**, jouissait de la confiance du roi *Léopold 1er*, franc-maçon (9).

En 1815, dès que le Traité de Vienne sépare la **Belgique** de la **France**, les relations perdurent entre les différentes loges, d'une manière moins officielles, mais toujours fraternelles. Cependant, les maçons de **Liège, Verviers, Huy, et Chaufontaine**, affiliés au Grand Orient de France, subissent l'influence centralisatrice du roi des **Pays-Bas** et suivent l'impulsion générale des autres loges du royaume. En 1817, lors des fêtes solsticales à **Bruxelles**, les députés de ces loges wallonnes (10), portent encore la santé du Grand Orient, mais ce sera leur dernière manifestation, parce que le roi décrète l'union de toutes les loges. Sous cette nouvelle organisation, les loges continuent leur évolution et, en 1823, celles de **Liège** et de **Chaufontaine** fusionnent pour devenir *La Parfaite intelligence et l'Etoile réunies*.

8 Capitaine Ulysse, *Aperçu historique sur la franc-maçonnerie à Liège avant 1830*, in Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, Liège, 1853, p. 5 à 20.

9 Rencontres de Chimay du 23 octobre 1993, communiquées par M. Philippe Janvre de Sedan. Il faut préciser et nous le voyons plus loin, que le roi Léopold 1er a été initié durant sa jeunesse, mais n'a rien fait en tant que roi.

10 Selon Félix Rousseau, in *La Wallonie, Terre romane*, Institut Jules Destrée, 1960, 60 p., cette appellation "wallon/wallonne" n'apparaît dans les textes qu'à partir de 1844, et signifie alors "étranger" par rapport aux Germains et aux Flamands. Cependant, une note communiquée par Jean Leton, précise que l'appellation *Roman pays wallon de Brabant* existe depuis 1604, confirmée dans les archives de Bruxelles.

RELIGION CATHOLIQUE ET FRANCS-MACONS A LIEGE ET SA REGION.

Dès 1819, il faut mettre à l'actif des francs-maçons, – mais non exclusivement –, l'instruction des classes pauvres par le développement de la *méthode d'Enseignement Mutuel* dans les écoles primaires.

Mais pour suivre la circulation des idées dans les méandres des conjonctures historiques, il faut déceler les périodes de crises qui révèlent les matrices et les options profondes des personnes. Les années 1830 et 1842 sont des dates-clés de clarification. En 1830, la maçonnerie belge traverse une épreuve et connaît une première rupture. Les uns regrettent le régime hollandais et les autres participent à la Révolution et s'y rallient¹¹. De plus, en 1833, ils décident, sauf les liégeois francophiles, de constituer le *Grand Orient de Belgique* et en 1834, avec les *Amis Philanthropes*, ils décident la fondation de l'Université Libre de Bruxelles, pour empêcher la mainmise du clergé sur l'enseignement supérieur. En 1837, les évêques répliquent et essaient de peser sur les consciences des catholiques qui restent francs-maçons et à partir de 1842, le départ progressif des catholiques¹² et l'entrée d'ardents anticléricaux modifient la mentalité des loges. Cependant, l'aile gauche radicale, socialiste et même anarchiste se heurte passionnément aux doctrinaires qui ne font pas avancer les idées progressistes dont l'instruction obligatoire pour tous est le cheval de bataille.

¹¹ Bartier John, *La franc-maçonnerie et les associations laïques en Belgique*, in Histoire de la Laïcité en Belgique, sous la direction d'Hervé Hasquin, éd. Centre d'Action Laïque, Bruxelles, 1994, p. 195.

¹² Les jeunes générations de 1830 formées et influencées dans les écoles catholiques, n'entrent pas dans la maçonnerie dans les années 1840-1850.

La circulation des idées n'est pas facile quand l'intolérance domine les débats. La presse s'en fait l'écho en donnant quelques détails sur des refus de sépultures religieuses qui font grand bruit à **Liège**, celle en particulier de *M. Louis de St Martin* (1753–1819) (13), et de *M. Louis Harzé* (1764–1820).

De plus, en 1832, *Morsonne*, prêtre à **Huy**, entre à la loge de *La Parfaite Intelligence* et devient conseiller municipal. Ces engagements temporels déplaisent à son évêque, *Mgr Van Bomme*^{*} qui réplique par des sermons où il condamne les francs-maçons. Le rôle considérable joué par le haut clergé dans la politique intérieure attire les critiques des libéraux, et les démêlés des prêtres avec leur supérieur hiérarchique, servent le développement de sentiments anticléricaux. Ce courant se manifeste d'une façon constante dès 1831, pour exploser en 1838 lors d'un sermon de carême. L'affrontement dure jusqu'en 1842 (14).

LE PRINCE FRANC-MACON (15) FAVORISE UNE FONDATION A LUXEMBOURG.

En ce qui concerne le **Luxembourg**, le XVIII^e siècle est caractérisé par le fait de la domination autrichienne (1714–1795) qui favorise l'éclosion de la franc-maçonnerie. A la mort de l'Empereur

13 Pierre Louis de St Martin (1753–1819), se destine d'abord à l'état ecclésiastique, pour adopter ensuite les principes de la Révolution. Il se marie et devient successivement juge au tribunal de cassation, membre du tribunal de revision établi à Trèves pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, et enfin juge à Liège.

14 Cordewiener André, *Organisation politique et Presse en régime censitaire, l'expérience liégeoise de 1830 à 1848*, Université, Liège, 1971–72, p. 241 à 244.

15 De Sterio, *La Franc-maçonnerie au Luxembourg*, Ed. de la Carchi, Luxembourg, 1989, 39 pages dactylographiées.

du Saint Empire Germanique *Charles VI* dont le règne court de 1714 à 1740, sa fille *Marie-Thérèse* lui succède sur le Trône d'Autriche, de Bohême et de Hongrie et règne de 1740 à 1780. Celle-ci confère à son mari *François-Etienne* duc de Lorraine, le 4 octobre 1745, le titre d'Empereur sous le nom de *François 1er*. Il est franc-maçon. Il a été initié le 14 mai 1731 à **La Haye**.

La première loge civile *La Parfaite Union*, d'obédience anglaise, est créée en 1770 par le marquis de Gages, grand maître provincial. En 1784, elle dépend de la *Grande Loge de Vienne* en **Autriche**. Quant à la franc-maçonnerie militaire à **Luxembourg**, elle est essentiellement due aux soldats stationnés en cette place-forte. Le fait qu'ils ne soient pas de religion catholique-romaine facilite l'éclosion de leur loge. L'influence vient des villes impériales de **Vienne** et **Prague** mais également de **Londres**, **Paris** et **Mons**.

Avec l'occupation française, (1795-1814) commence une période pénible pour les Luxembourgeois, un peuple paisible, pieux et traditionaliste. Les huit mille (8000) habitants sont taxés d'une manière exorbitante, ils doivent loger et nourrir les soldats français et subir la conscription¹⁶. Mais les troupes françaises républicaines et victorieuses amènent au **Luxembourg**, leurs loges qui entrent en contact avec celles qui existent dans la région. Ils créent ensemble, en 1803, *La Concorde* devenue *Les Enfants de la Concorde Fortifiée*, sous l'obédience du Grand Orient de France. Le renouveau est ensuite si important qu'en 1805, on compte soixante dix sept (77) membres (17).

¹⁶ Cependant, c'est de l'ère napoléonienne que datent également les structures qui lanceront le Luxembourg, pays pauvre, parmi les Etats modernes.

¹⁷ Pour plus de détails, se référer à l'étude de De Sterio *La Franc-maçonnerie au Luxembourg, La Révolution et l'Indépendance Nationale*, o.c.

En 1814–1815, après le départ des troupes d'occupation **françaises**, le **Luxembourg** devient membre de la province du **Rhin–Moyen**, nouvelle division administrative créée par les **Prussiens** et les **Russes**. Les troupes **hessoises** et **prussiennes** installent leur loge militaire *Friedrich zur Vaterlandsliebe*, (*Frédéric à l'amour de la patrie*), sous l'obédience de l'Orient de **Coblence**. Elle entre en relation avec la loge civile existante en ville. Avec la néerlandisation du **Luxembourg**, *Les Enfants de la Concorde Fortifiée* travaillent dans la cadre de la *Grande Loge d'Administration des Provinces méridionales du Royaume des Pays–Bas*, installée en 1818, par le Prince *Guillaume Frédéric Charles* Grand maître, et Frère du Roi Grand–Duc *Guillaume*.

En 1820, vingt–six officiers de différents régiments décident d'une loge militaire du nom *Blücher von Wahlstadt*, en souvenir du général **prussien** et franc–maçon *Gebhard Leberecht Blüchern* (1742–1819), vainqueur de *Napoléon*. Elle demande ses lettres patentes à la *Grande Loge Nationale–Mère aux Trois Globes* de **Berlin**. En 1824, elle honore des soeurs, non des francs–maçonnes, mais les épouses ou compagnes de francs–maçons. Elle entretient des rapports limités avec la Loge civile et quitte le **Luxembourg** en 1867. Une Loge civile *L'Espérance* est fondée à **Echternach**.

Quand la Révolution **belge** de 1830 éclate, tout le pays du **Grand–Duché du Luxembourg** à l'exception de la Forteresse, sympathise avec les insurgés et rallie la cause **belge** ; le terrain d'une juste révolte était préparé. L'avocat **luxembourgeois** franc–maçon *J.B. Thorn* devient gouverneur de la province et le Frère

*Jean-Baptiste Nothomb*¹⁸ (1805–1881) ardent partisan de la cause **belge**, son secrétaire. Ce gouvernement s'installe provisoirement à **Arlon** (19). Si le **Luxembourg** doit encore attendre avant de trouver son indépendance, le cheminement des idées de liberté se vérifie peu à peu, bien que circonscrit dans les régions hors de France. Sur le plan de l'organisation et des objectifs des loges, il ne semble pas y avoir durant cette période, de relations structurées et établies avec des loges lorraines.

LES FONDATIONS DE LOGES EN ALSACE.

C'est encore au XVIII^e siècle qu'il faut chercher l'initiative de la création de Loges en France. La loge maçonnique des *Vrais Amis à l'Orient* de **Sarreguemines** essentiellement d'obédience militaire, fondée vers 1780, compta également, dans ses ateliers, des frères de la ville et entretenait des relations avec les loges-soeurs de **Metz** et de **Strasbourg** (20). Bien qu'elle ait disparu dans la tourmente révolutionnaire, la loge de Sarreguemines a formé des personnalités fortes et entreprenantes qui ont pu influencer les secteurs géographiques et professionnels auxquels elles appartenaient. En particulier, *Charles Bolender* nommé le barreau dont beaucoup de membres ont pris part aux délibérations de l'Assemblée des Etats Généraux. A **Sarreguemines**, sur dix cosignataires, trois seulement ne sont pas francs-maçons. Même remarque à propos des prêtres qui appartenaient à la loge. D'une

¹⁸ Jean-Baptiste Nothomb a été initié à l'âge de 20 ans, mais en est vite sorti et a même combattu les francs-maçons. D'ailleurs, la loi de 1842 qui porte son nom, favorise l'enseignement catholique ouvertement opposé à la maçonnerie.

¹⁹ De Stério, *La Franc-maçonnerie au Luxembourg*, o.c., p.29.

²⁰ Bolender Charles, *La Loge maçonnique des Vrais Amis à l'Orient de Sarreguemines (1780–1788)*, in Cahiers Sarregueminois, N° 11, 1978, p. 613 à 636.

part, l'immense majorité des frères à cette époque proférait le catholicisme (21) et d'autre part, des prêtres, comme le curé de **Châtel-Saint-Germain**, *Marc René Louis Le Moyne*, membre de la loge de **Sarreguemines**, puis de celle de *Saint-Jean* à l'Orient de **Metz**, s'est montré fervent défenseur de la Révolution et c'est grâce à son influence dans le canton dit de **Moulins à Metz**, que le chiffre des prêtres jureurs fut le plus fort (22). La dispersion de la Révolution et du Premier Empire ne dissout ni les empreintes de l'éducation fraternelle, ni les réseaux personnels et secrets établis par les frères-maçons. Aussi, il n'est pas étonnant de les retrouver après 1815.

En 1757, la Loge *St Jean d'Heredom-Ste Genviève* est fondée à **Strasbourg** et *La Concorde* en 1803. Toujours avant la Révolution Française, en 1787, apparaît pour la première fois, la mention d'une loge *Triple Union* à **Wissembourg**. Parmi ses fondateurs, trois sont négociants et les autres occupent les fonctions de directeur des postes, directeur de l'Hôpital militaire, employé du Roi et greffier. Ils sont jeunes et ont entre vingt et trente-neuf ans. La double fonction, de ville-frontière et ville de garnison militaire, explique le dynamisme spécifique de cette cité. Longtemps affiliée à des loges **palatines et rhénanes**, celle de **Wissembourg** connaît un certain recul après 1815 et l'on ne sait plus rien d'elle après 1820 (23).

Outre la loge d'**Alkirch** dans le **Haut-Rhin** de laquelle nous avons déjà parlé, la loge de **Mulhouse** *La Parfaite Harmonie* est fondée le 6 juin 1806, par dix-sept fabricants-leaders de la

21 Chevallier P. *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, Fayard, Paris, 1974, T.3, p. 413.

22 Bolender Charles, o.c. , p. 626.

23 Lerch Dominique, *La franc-maçonnerie à Wissembourg (1787-1820)*, in L'Outre-Forêt, Revue d'Histoire d'Alsace du Nord, N° 35, III 81.

bourgeoisie protestante de **Mulhouse** (24). Comme la plupart des loges, dès sa création, cette loge se donne un triple objectif *éducatif, philanthropique et patriotique* auquel l'historien ajoute *l'industrialisme* c'est-à-dire la manière de penser et de faire l'industrie, non seulement sous son aspect productif et scientifique, mais également social et humain, touchant par là, les milieux ouvriers. Ayant étudié en **Suisse**, selon la méthode de *Pestalozzi*, et à **Paris** au Conservatoire National des Arts et Métiers, institution républicaine, et forts des thèses Saint-Simoniennes, fabricants, artistes et savants s'associent pour penser sans les dissocier, la ville industrielle (25) et la société. Bien qu'il existât à l'intérieur même de la loge, le courant conservateur et le courant libéral, les membres de la Loge ont pu créer des associations de courant laïque. Ils ont fondé la *Société d'Emulation* en 1812 qui deviendra la Société Industrielle de Mulhouse en 1825, ils ont promu *l'Enseignement Mutuel* ²⁶ en 1819, *l'Enseignement mutualiste pour les enfants d'ouvriers* et *l'Ecole de dessin* en 1828, ils ont créé une *Bibliothèque*, construit les premières *Cités Ouvrières* et conçu bien des institutions mutualistes et sociales. Selon l'historien, ce rôle fondateur et humaniste de la loge a été occulté par les historiens de la S.I.M. Pourtant, l'empreinte franc-maçonne est très visible jusque dans le plan triangulaire et symbolique de l'urbanisme imaginé et réalisé par les Mulhousiens²⁷.

De plus, toutes ces réalisations ne sont pas restées en vase clos en **Alsace**, mais ont progressé dans les vallées **vosgiennes** qu'ils ont industrialisées avec le même esprit. Par ailleurs, ils ont gagné **Strasbourg** par la construction du chemin de fer et atteint

24 Jonas Stéphane, *L'influence maçonnique aux origines et à la fondation de la Société Industrielle de Mulhouse*, in Bulletin de la S.I.M. N° 796, Mulhouse, 1985, p. 41 à 59.

25 Mulhouse passe de 9538 habitants en 1821, à 46987 en 1861.

26 Voir le chapitre sur l'enseignement et la carte d'Alsace sur les territoires circonscrits d'une part par les catholiques et d'autre part, par les industriels protestants promoteurs de l'Enseignement Mutuel.

27 Voir ce plan dans la partie iconographique *Vue de la ville de Mulhausen*, du 22 juin 1831, imprimé sous les yeux de Louis Philippe qui visite l'Exposition de l'Industrie, litho. Engelmann.

Londres, Paris et Berlin, par l'exposition des produits. Leur science, leurs techniques et leur esprit progressiste ont trouvé des concurrents et des semblables tout à la fois, outre-frontières quand ils sont entrés en compétition avec les industriels de **Liège** pour la concession des chemins de fer sur la ligne Bâle–Strasbourg. De plus, foyer de propagation des principes mutualistes et éducatifs de la Révolution, les industriels mulhousiens dont la cheville ouvrière est franc–maçonne, influencent tout le secteur géographique et tendent, par leurs relations internationales et professionnelles, à agrandir leur cercle.

DES PROPAGATEURS TRANSFRONTALIERS.

Les principes de liberté, d'égalité et de fraternité promulgués par la Déclaration des Droits de l'Homme se diffusent simultanément à différents points de l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin**, sans qu'il y ait un mot d'ordre spécifique de la part de l'une ou l'autre loge. La discrète stratégie des francs–maçons se révèle plutôt comme un travail en profondeur dans les associations qu'ils créent où ils sont installés. Chez eux, personne n'est envoyé en *mission* dans le but de propager leurs idées. Le rayonnement maçonnique s'exerce en effet moins par les décisions collectives des ateliers que par la libre initiative de leurs membres travaillant individuellement ou en commun²⁸ dans d'autres instances. Cependant, certains hommes précis qui ont eu l'opportunité d'être nommés pasteur, préfet ou officier dans l'une ou l'autre ville de la région transfrontalière, ou l'obligation de devoir fuir un lieu à cause de leurs idées révolutionnaires se sont retrouvés en pays étranger où ils agissent plutôt en individu épris de liberté²⁹. Des chercheurs

²⁸ Bartier John, o. c., p. 199.

²⁹ Des écrits, certains journaux et des rapports de police sont les sources principales de ces informations.

s'attachent au repérage de ces itinéraires personnels des francs-maçons. Même si ces travaux ne sont pas publiés, ils existent spécialement en **Belgique**.

Parmi les agents de diffusion des luttes internationales pour la liberté, les archives livrent parfois quelques noms qui se mêlent aux émigrés politiques, qu'ils viennent de **Pologne** ou de **Bade**, ou qu'ils quittent la **France** pour la **Belgique**³⁰. Leur itinéraire géographique rend compte de leur dynamisme et de leur foi en la cause qu'ils défendent, mais il faut bien constater que certaines loges brassent des idées conservatrices. Le nom de quelques individus qui ont traversé l'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin** est peut-être significatif de l'état d'esprit de la période considérée. Cependant, il faut préciser qu'ils ne sont pas mandatés par l'une ou l'autre loge. Ils ont simplement profité de l'opportunité de leur déplacement personnel pour répandre les idées auxquelles ils adhèrent.

*Karl Grün** (1817–1886), fils d'un employé du gouvernement prussien, docteur en philosophie, démocrate et révolutionnaire, fut député de **Trèves** au Parlement de **Prusse**. Il mène une existence errante qui le conduit successivement à **Mayence**, **Cologne**, **Paris** (1846–48), **Trèves**, **Arlon** et **Liège** (1847), **Bruxelles** (1850), **Francfort** (1860) et **Vienne** (1869). Avant de s'installer en **Belgique**, il passe en Cour d'Assises pour avoir provoqué des émeutes en **Bade** et en **Moselle** par ses harangues enflammées. Disciple de *Proudhon* mais opposé à *Karl Marx* qui le prend à partie

³⁰ John Bartier, nommé par exemple Victor Vuilmet, un artisan français qui avait fui la politique de Napoléon III mais aussi ses créanciers et qui se retrouve à Bruxelles où après divers métiers, ils se font écrivains. Son *Cosmopolie* est un roman d'aventures et d'utopie qui a eu du succès auprès des ouvriers libres-penseurs puisqu'il est à l'origine des *Cosmopolitains*, une association prolétarienne qui a imposé la liberté de l'enterrement laïc, in *Histoire de la Laïcité en Belgique*, sous la direction d'Hervé Hasquin, éd. C.A.L., Bruxelles, 1994, p. 205.

dans ses écrits, il a relaté ses entretiens avec les démocrates **belges** qu'il rencontrait au cabaret dont *Jacobs Kats*. Il écrit dans de nombreux journaux et propage, en publiant des traductions, les idées de *Proudhon*. Il est proscrit et se présente plutôt comme agitateur international, cependant, présenté à la Loge liégeoise en 1847–48, mais non reçu, il devient membre des *Amis du Progrès*, à l'Orient de **Bruxelles**. Son fils et son petit-fils suivent la même veine intellectuelle. En particulier, son fils Karl est initié à *La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies* à **Liège**, en 1864 (31).

Auguste Victor Richard (1807–1867) (32), est né à **Mulhouse** en **Alsace**. Après des études à la Faculté de Théologie Protestante de **Strasbourg**, il occupe successivement les postes de précepteur à **Varsovie**, pasteur réformé de l'Eglise francophone de **Francfort-sur-l'Oder** et, en 1832, de celle de **Liège**. Le 13 décembre 1837, *Richard* se fait initier à la loge *La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies* de **Liège**. Il assiste à l'installation de la fédération maçonnique belge, organe dissident du Grand Orient de **Belgique**. Il fait partie de la délégation liégeoise qui visite la loge de **Huy**, en 1840. C'est sur sa proposition que celle de **Liège** s'abonne, en 1841, au *Journal Historique et Littéraire* de Kersten, et achète la traduction française de la *Leben Jesu* de David Strauss (33).

Victor Tedesco (1821–1897) est né à **Luxembourg**. En 1838, il poursuit des études de droit à l'Université de **Liège**, ville où il est initié à *La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies* le 21 juin 1842. Ses nombreuses interventions, tant à la Loge qu'à l'Union

31 Leton Jean, *Loges et Chapitres des XVIIIe au XXe siècle*, édition privée hors commerce, 1985, Belgique.

32 Voir le chapitre sur le protestantisme.

33 Boudin H.R., *Léopold et les communautés protestantes en Belgique*, Bulletin VIII, 9, Bruxelles 1981, p. 262–263.

libérale, révèlent ses sentiments démocratiques et libéraux. En 1845, il rejoint *Karl Marx* (1818–1883) à **Bruxelles**, ils participent ensemble au 2e Congrès de la Ligue communiste à **Londres**. En février 1848, dès qu'il a vent de la révolution parisienne, il se rend à **Bruxelles** où il prend la parole à l'*Association démocratique*. Il est arrêté le 6 juin 1848, et se retrouve condamné, avec les *Risquons-tout*, à une peine de mort, commuée en 30 ans de détention mais qui finalement sera réduite. Transféré à la citadelle de **Huy**, il y reste six ans. C'est là qu'il écrit *Le catéchisme du prolétaire* (1849) (34), forme populaire du *Manifeste communiste* de Marx, qu'il avait discuté avec lui et dont il avait proposé la réflexion à la Loge de **Liège**. A sa sortie de prison, il se fixe à **Arlon** comme avocat, devient le chef du parti libéral et occupe la place de conseiller provincial de 1864 à 1893. En 1881, il est reçu membre d'honneur de la Loge de **Luxembourg**. En 1897, ses funérailles civiles furent imposantes. Il évolue en Belgique et au Luxembourg et n'a pas de relations transfrontalière avec la Lorraine ou l'Alsace.

DES RASSEMBLEMENTS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX.

Parfois, à l'occasion d'événements culturels, les traces et les relations transfrontalières des différentes Loges sont révélées. Quelques rassemblements de francs-maçons sont connus dans l'espace géographique compris **entre Meuse et Rhin**. Le 20 septembre 1846 (30e jour du mois d'Elul 5846), une pompe funèbre (35) fut célébrée à la loge maçonnique de **Metz** : *Les Amis de la Vérité*, à la mémoire de *Dominique-Henri-Louis Fournel* (1813–

34 Un exemplaire existe à la Bibliothèque des Chiraux à Liège.

35 Choné Rosette, *La Pierre et le Mort*, Exposition sur l'art funéraire du Cimetière de l'Est de Metz, Metz, du 2 oct. au 1er nov. 1987.

1846). Ce document imprimé sur les presses du Frère *Verronnais* est conservé. Il est fort curieux et indique l'inventaire des loges proches de celle de Metz. Le vénérable *Gautier* eut la mission d'accueillir à l'entrée du Temple les Frères venus très nombreux de **Metz**, mais aussi d'autres ateliers dont *Force et Beauté* de **Sarrebrück**. Les Loges *Saint-Jean de Jérusalem* de **Nancy**, *Concorde Fortifiée* de **Luxembourg**, *Frères Réunis* de **Strasbourg**, *Amis Réunis* de **Sarrelouis** s'étaient excusés" (36).

En août 1846, *Emile Chatrian* et son frère organisent, à **Strasbourg**, le deuxième Congrès International des Frères Maçons. Le Musée Historique de **Strasbourg** en conserve une esquisse de *Piton* (37). Et en 1864, à **Besançon**, les Frères fêtent le centenaire de la fondation de leur Loge. Des délégués des Loges Françaises de **Dijon, Dôle, Auxonne, Gray, Nancy, Epinal, Mulhouse, Vesoul, Belfort, Saint-Loup** et les Loges de **Suisse** participent aux festivités. Un corps de musique, formé d'artistes et d'amateurs appartenant à la Loge, a fait entendre divers morceaux d'harmonie, et un banquet est offert dans le grand salon du Musée (38) de **Besançon**.

La musique créée à cette époque est fortement imprégnée par les idées des Frères-maçons. D'abord, de nombreux musiciens de passage dans la région fraternisent probablement avec leurs frères et ensuite, en interprétant leurs oeuvres, un certain courant d'idées se diffuse parmi la population, du moins parmi la bourgeoisie qui se rend au spectacle.

36 Tribout de Morembert, *Deux Messins méconnus : Les Frères Fournel*, in Mémoires de l'Académie Nationale de Metz, 1979.

37 Piton, *Une séance du Congrès Maçonnique de Strasbourg, août 1846*, imprimerie de G. Sledmann, Musée Historique de Strasbourg.

38 Soudre A., *L'illustration*, 1864, p. 352.

LES MUSICIENS ET LA FRANC-MACONNERIE.

L'espace transfrontalier compris **entre Meuse et Rhin** est marqué par la musique qui tient une place importante dans la vie en société dans cette région. Il n'est donc pas étonnant d'y rencontrer les oeuvres des francs-maçons musiciens. En effet, de nombreux artistes et compositeurs, qui parcourent l'espace étudié durant la première moitié du XIXe siècle, appartiennent à la maçonnerie. Pour la plupart, ils sont nommés dans le chapitre traitant de la musique.

Le baron de *Bagge* (ou de *Bogge*) né en 1718, très riche, chambellan de *Frédéric II* de Prusse, s'installe à Paris en 1750, à son hôtel de la rue La Feuillade où se donnent chaque vendredi, les concerts les plus brillants de Paris (1). Il accueille, protège et lance les violonistes et les compositeurs de son temps dont *François-Joseph Gossec* (1734-1829) d'origine belge et qui s'illustre par ses oeuvres pour les fêtes révolutionnaires, *Rodolphe Keutzer* (1766-1831), *Giovann-Battista Viotti* (1755-1824) et d'autres, tous francs-maçons, comme lui.

1 Gefen Gérard, *Les Musiciens et la franc-maçonnerie*, Fayard, Paris, 1993, p. 60.

Etienne-Nicolas Mehul (1763–1817) né à **Givet**² dans les Ardennes, apparaît sur les états de la loge *L'Olympique de la parfaite Estime*, à **Paris** en 1786, alors qu'il vient seulement de commencer sa carrière. Lors de la Révolution Française, en compagnie de *Gossec*, il apporte sa contribution aux fêtes patriotiques avec quelques oeuvres pleines de feu dont *Le Chant du Départ*. En 1842, **Givet**, sa ville natale, inaugure une statue élevée en son honneur où des chorales **belges et françaises** se produisent (3). Son neveu *Louis-Joseph Daussoigne* (1790–1875), protégé de *Cherubini* (1760–1840) qui est franc-maçon, poursuit sa carrière de 1828 à 1862 comme directeur du Conservatoire de Musique de **Liège**, (4). Progressiste dans son discours : *Chez nous, le fils du noble comte, du magistrat, de l'industriel opulent et du pauvre et honnête prolétaire, reçoivent le même accueil, obéissent aux mêmes lois et reçoivent les mêmes couronnes...*(5), *Daussoigne-Mehul* n'a cependant pas ouvert les concerts à un public très large et ne s'est pas montré ami des francs-maçons de la ville.

² En 1842, un monument est élevé à sa mémoire en cette ville. Des sociétés de musique belges et françaises participent à cette fête.

³ Voir le chapitre des événements culturels.

⁴ Nécropole liégeoise, Liège, 1851–1864.

⁵ Contini Eric, *Les Concerts du Conservatoire Royal de Musique de Liège, 1827–1914*, Liège, 1987, Mémoire de Licence, 200p.

Conclusion.

Le parcours historique des conditions de fondation des loges maçonniques dans la région transfrontalière et l'inventaire non exhaustif de leurs créations permet de constater leur existence et leur activité. Il existe de nombreuses loges maçonniques dans l'espace transfrontalier compris entre Meuse et Rhin mais cette recherche ne peut prouver qu'elles entretiennent des relations suivies entre elles, surtout par-delà les frontières. Il n'est pas possible, pour le moment d'établir des relations entre les loges **belges** ou **luxembourgeoises**, avec leurs soeurs **lorraines** ou **alsaciennes** durant le XIXe siècle.

Cette situation provient de diverses causes. D'abord et principalement de la méthode de travail des francs-maçons. Il n'existait pas officiellement, à l'intérieur de l'Ordre, une politique missionnaire de propagation. Ce n'est pas dans l'esprit des francs-maçons de faire du prosélytisme. Les fondations d'avant 1815 sont souvent dues à des hommes en déplacement provisoire, comme les officiers des garnisons militaires prussiennes ou les fonctionnaires français. Après 1815, les loges sont le fait de libéraux, mais là encore, il faut attendre le milieu du siècle pour que ces derniers appartiennent en majorité au courant laïque.

Ce n'est pas l'unité géographique, historique ou linguistique du territoire circonscrit qui a permis le développement de ce courant laïque mais bien plutôt une réflexion et un travail persévérants à l'intérieur de chacune des loges ou des associations.

Les itinéraires personnels transfrontaliers transcrits ici ne permettent pas de déduire une volonté de propagation de l'esprit maçonnique dans l'espace géographique transfrontalier. Ce sont des individus que le destin a placés à tel poste de responsabilité, indépendamment de leur engagement dans l'une ou l'autre loge. S'ils ont propagé leurs idées de liberté, de tolérance ou de laïcité, c'est à leur conscience personnelle – peut-être formée dans une loge – qu'ils le doivent. Ils ne sont pas mandatés par leurs frères ou par une instance supérieure de leur obédience. Quant aux rencontres internationales maçonniques, elles ne sont qu'occasionnelles lors de funérailles civiles, d'anniversaires ou de congrès importants. Ceci dit, il reste que l'impact maçonnique est bien inscrit dans l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin**. Si vers 1815, beaucoup de loges gardent un esprit conservateur, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ils sont présents en particulier dans la lutte pour la laïcité et l'obligation scolaire, dans la lutte pour la tolérance vis-à-vis des juifs et plus généralement dans la propagation de l'esprit de la République, et font circuler partout où ils peuvent, ces idées de progrès.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Mouvements d'idées et courants spirituels.

Au terme de la démonstration de l'impact transfrontalier des confessions religieuses et laïques, et surtout du poids socio-culturel de la religion catholique, une synthèse générale sur les deux grandes *dimensions* ou *forces profondes*, l'une issue d'une matrice laïque plutôt libérale, et l'autre d'une matrice religieuse catholique plutôt conservatrice, s'impose. Les hypothèses de recherche reposaient sur le fait que les frontières politiques et territoriales ne gênent en rien le passage des individus et des groupes. Ce qui fut démontré tout au long de cette classe des religions.

Laissez-passer transfrontalier aux catholiques.

Sous prétexte d'enseignement, les idées, la force et les valeurs du monde catholique circulent dans l'espace transfrontalier et venant de **Lorraine**, s'ancrent en **Belgique** entre 1830 et 1848, tout comme au **Luxembourg** à partir de 1839. L'appui des religieux **français** et en particulier **lorrains** est démontré par les statistiques précédentes.

Ces religieux venus d'ailleurs sont les *Frères des Ecoles Chrétiennes* et les *Jésuites*, les congrégations religieuses enseignantes, et en particulier celles *des Soeurs de la Doctrine*

Chrétienne de Nancy, des Soeurs de la Providence de Portieux, des Soeurs de la Providence de saint-André de Peltre-les-Metz et des Dames du Sacré-Coeur. Le sens de leur mouvement s'oriente donc de la Lorraine vers la Belgique et le Luxembourg¹.

En **Belgique**, leurs implantations sont favorisées par le nouveau Gouvernement de 1830, par des industriels et surtout par la loi *Nothomb* du 23 septembre 1842 qui oblige chaque commune à posséder une école primaire qui peut être libre et adoptée par la commune et où l'enseignement de la religion catholique est obligatoire et placé sous la surveillance du clergé. Ces catholiques ont réalisé des travaux énormes en créant un réseau d'enseignement et une Université propre. Mais, par leur action ardente et engagée dans l'enseignement, par les formations de cercles d'ouvriers, par les Missions, et surtout par l'influence sur les consciences, par la formation spirituelle dans les sermons, le catéchisme et les confessionnaux, l'impact catholique a barré la route ou du moins retardé, entre autres idées, celles de laïcité, de gratuité et d'obligation scolaire.

Pour l'Eglise et la religion, tout ceci connaît des résultats très positifs et d'abord par la conquête des structures mêmes de l'appareil d'Etat où les exigences des catholiques sont satisfaites. La période courant de 1830 à 1847 environ est une période de grand déploiement des écoles primaires, d'un côté et de l'autre des frontières politiques. C'est durant cette période que se *multiplient* les religieuses et les frères enseignants.

¹ Le sens inverse, Belgique-Lorraine est également attesté : quelques vocations naîtront en Belgique et au Luxembourg et viendront grossir les rangs des congrégations françaises.

La circulation transfrontalière de l'idée laïque.

Devant cette fièvre catholique, les laïques belges ne sont pas inactifs. Trois dates marquent l'aboutissement partiel de leur activité : 1817, 1834 et 1879.

Dès 1817, *Guillaume 1er* prend la décision de supprimer les Universités catholiques et de fonder trois Universités d'Etat dont celle de **Liège**. Nous avons vu l'origine internationale des professeurs et l'espace de liberté qu'elle a suscité. Simultanément à la France, en 1819, des libéraux et des francs-maçons **wallons** ouvrent des écoles primaires d'*Enseignement Mutuel* à **Liège**, à **Namur** et dans d'autres villes. Cette méthode d'enseignement qui persiste dans certaines villes jusqu'au milieu du siècle, entre en concurrence avec la méthode d'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes. En 1825, est fondé le Collège Philosophique de **Louvain** en remplacement des séminaires. Mais pour défendre les libertés inscrites dans la Loi Fondamentale, les libéraux s'unissent aux catholiques en 1828. La Révolution de 1830 renverse le Gouvernement hollandais, les libéraux se heurtent aux doctrinaires et les catholiques gagnent du terrain.

Cependant, l'impact laïque continue à s'affirmer. En 1834, est fondée l'Université Libre de Bruxelles non confessionnelle, en réponse à l'Université catholique de Malines fondée en 1831 qui se donne pour but *de défendre la religion et les saines doctrines, pour dévoiler les hérésies et les aberrations des novateurs, pour accueillir toute doctrine émanant du Saint-Siège apostolique, pour répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source*

*auguste*². Les fondateurs de l'U.L.B. trouvent un allié de choix dans la Loge maçonnique *Les Amis Philanthropes*, tout comme trois ans plus tard, la loge de *La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies* de **Liège** veut établir une école nouvelle conçue sur les idées récentes en matière de pédagogie. Les méthodes du Français *Jacotot* et du Suisse *Pestalozzi* sont en vogue dans la région et à Bruxelles.

De plus, entre 1864 et 1867 sont érigées à **Verviers**, **Liège** et dans les centres où il y a des libéraux, des associations de *Libre Pensée* dont le but essentiel est de vulgariser, chez les bourgeois d'abord, le libre examen et d'introduire des comportements collectifs en remplacement de ceux qu'offrait l'Eglise. Il est urgent en effet de répondre au besoin de rites traditionnels si profondément enracinés dans l'être humain, pour l'aider aux passages de la vie : naissance, adolescence, mariages et funérailles. Bien que ces cercles exercent leur influence sur les libéraux élus, ils doivent encore attendre pour supplanter politiquement et au niveau des structures, l'impact dominant des catholiques, pour que leur idées puissent circuler avec autant de poids que celles des catholiques.

De plus, la loi de 1879 sur l'enseignement primaire qui sépare la religion de la morale et qui contraint les Frères des Ecoles chrétiennes à l'exil, constitue pour eux une première victoire du courant laïque.

Enfin, c'est de **Belgique** que vient en **Alsace** puis en **France**, l'idée de la mise en place de réseaux laïques qui

² Uyttebrouck André, *L'Université libre de Bruxelles et l'enseignement privé non confessionnel*, in *Histoire de la Laïcité en Belgique*, Hasquin Hervé (sous la direction de), éd. du Centre d'action laïque, Bruxelles, 1994, p. 225.

trouveront leur continuité dans la loi de *Jules Ferry* en 1881, alors qu'en Belgique, l'obligation scolaire ne verra le jour que par la loi du 19 mai 1914, votée par un gouvernement catholique qui avait pris à son compte une revendication presque centenaire de la gauche. En effet, *Jean Macé* fondateur de la *Ligue de l'Enseignement* en **France** en 1867, rencontre dès 1865, les libéraux bruxellois dont *Charles Buls* cofondateur de la *Ligue de l'Enseignement* fondée en **Belgique**, le 26 décembre 1864. Alors, de part et d'autre de la frontière, s'échangent les idées et les travaux. Pour les Belges, la refonte de la loi de 1842 est primordiale, et des deux côtés des frontières, se généralisent les cours pour adultes, les bibliothèques publiques, les cycles de conférences dont le but est l'instauration de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. Bien sûr, Jean Macé n'est qu'un anneau du chaînon qui participe à l'instauration de l'Ecole Publique en France.

Ainsi, paradoxalement, la France dite révolutionnaire semble livrer ses forces conservatrices à la Belgique et recevoir en retour, une leçon sur les idées républicaines et en particulier sur celle d'égalité devant l'instruction source de liberté. Ce qui n'enlève rien à la participation prise par les révolutionnaires de 1830 et de 1848, ni à celle des proscrits de 1851 exilés en Belgique où ils ont rejoint les forces progressistes.

Sur le plan locatif et sur ce point de la laïcité, il n'existe pas, en **Wallonie**, de frontières géographiques aussi marquées qu'en **Alsace**. En Haute-Alsace, les libéraux, majoritairement protestants Réformés circonscrivent un territoire où ils développent l'Enseignement Mutuel et que les missionnaires catholiques ne visitent pas, alors qu'en Belgique, les libéraux catholiques ou protestants beaucoup moins nombreux, sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Mises à part les villes

industrielles qu'ils partagent largement avec les catholiques conservateurs, les lieux de leur action laïque s'inscrivent partout où ils sont installés et dans les associations qu'ils fondent souvent en opposition ou en concurrence avec les institutions catholiques.

L'impact religieux dans le champ social.

D'autre part, d'autres religieux, *Jésuites et Rédemptoristes* prêchent les Missions, entretiennent une piété populaire par les processions aux croix, aux chapelles votives et aux reliques et fondent des cercles de piété et de bienfaisance. Ces actions rendent les classes pauvres tributaires de l'Eglise et empêchent la classe ouvrière de rejoindre les premières organisations du mouvement ouvrier qui se mettent en place depuis la Première Internationale de 1848. N'oublions pas que *Karl Marx* est originaire de cette région où ses écrits circulent.

Cependant, les forces en présence, tant celles des conservateurs que celles des progressistes ont leurs déviances responsables de la misère sociale. Les barrières sociales sont solides. L'Eglise catholique a des obligations à l'égard de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie en échange du soutien financier qu'elles apportent pour leurs écoles, nous l'avons noté au cours de la démonstration de l'impact religieux, en nommant les promoteurs de l'enseignement catholique.

De plus, devant les exigences justifiées formulées par les pauvres, l'Eglise romaine et ses missionnaires prêchent la résignation, l'obéissance aux patrons et menacent de la damnation éternelle celui qui s'oppose à l'ordre voulu par Dieu³.

De son côté, l'optimiste progressiste s'affirme bientôt avec arrogance, sans considération des ravages sociaux, jugés provisoires, résultant de la révolution industrielle⁴. En effet, intéressés par le travail des enfants, les industriels catholiques et anglicans libéraux maîtres de forges, freinent également le développement de l'idée d'obligation scolaire, tout comme ils ne s'opposent pas aux cercles d'ouvriers fondés par les jésuites.

Ce temps des hostilités nourri et entretenu par la présence des religieux **lorrains et français en Belgique**, constitue un véritable poste d'observation pour l'historien parce que la compétition engagée durant cette période est rude. Le conflit se solde périodiquement par une rupture qui profite alternativement à l'un ou à l'autre protagoniste. 1830 et 1842 sont des dates plutôt fastes pour le parti catholique qui circule librement à travers les frontières politiques, alors que 1815, 1848 et 1879 sont des ruptures favorisant momentanément le parti laïque qui chasse les enseignants catholiques étrangers. Bien que, ni pour l'un, ni pour l'autre, rien ne soit jamais acquis.

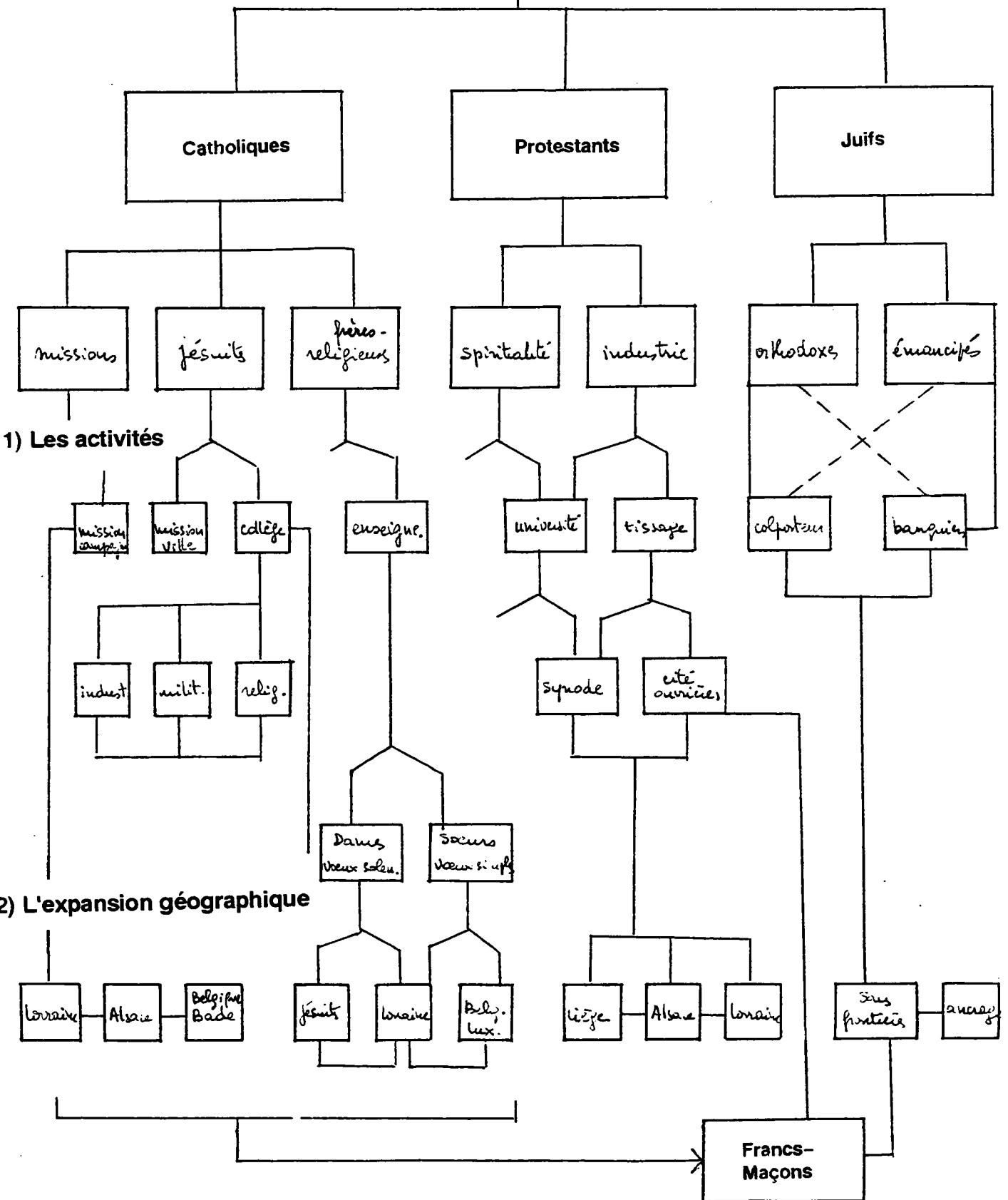
³ Witte Els, *Déchristianisation et sécularisation en Belgique*, in *Histoire de la Laïcité en Belgique*, sous la direction d'Hervé Hasquin, éd. du Centre d'Action Laïque, Bruxelles, 1994, p. 180.

⁴ Janne Henri, *Spécificité de la morale laïque*, in *Histoire de la Laïcité en Belgique*, sous la direction d'Hervé Hasquin, éd. du Centre d'Action Laïque, Bruxelles, 1994, p. 335.

De dialogues débouchant sur la coopération entre les deux forces, il y en eut quelques-uns mais ils ont vite avorté : l'Union des Libéraux et des Catholiques en 1828 a permis le renversement de *Guillaume 1er* trop autoritaire, mais 1830 a reposé autrement le problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et celui des frontières idéologiques. L'exemple des méthodes d'enseignement en Belgique et ailleurs, explique clairement que les idées d'un parti circulent dans la mesure où ce parti reconquiert les structures de l'Etat.

Les frontières idéologiques sont peut-être plus sournoises mais plus tenaces et moins facilement contournables que les frontières territoriales.

LES CONFESSIONS



1) Les activités

2) L'expansion géographique

TROISIEME PARTIE

**CIRCULATION DES
HOMMES
ET RASSEMBLEMENTS
TRANSFRONTALIERS.
OU *DOMAINE DE LA
CONSOMMATION.***

INTRODUCTION.

INTRODUCTION A LA TROISIEME PARTIE :

CIRCULATION DES *HOMMES* ET RASSEMBLEMENTS TRANSFRONTALIERS. ou domaine de la consommation.

Cette partie appartenant au domaine de la consommation¹⁸ se compose de différentes classes, celle de l'enseignement, celle de la musique et du théâtre, des fêtes musicales internationales et celle des événements culturels transfrontaliers divers comme les concours de régates, les inaugurations de monuments et de stations de chemins de fer, ou les expositions agricoles, industrielles et universelles.

Les hypothèses de recherche reposent sur le fait qu'un courant massif circulant d'un pays à l'autre pour y propager sa hiérarchie de valeurs rencontre un autre courant qui tend à limiter la domination du premier. L'histoire de leur concurrence est

¹⁸ Nous entendons par *consommation* la création de besoins toujours grandissants et la réponse massive des hommes à adhérer à ces propositions. D'où les rassemblements de population pour user des moyens mis à leur disposition.

comptabilisée dans cette partie qui, selon notre classification, appartient au **domaine de la consommation**. Celui-ci se compose d'abord de la classe dite de l'*enseignement*. A priori, elle semble une suite logique à la classe des confessions. En effet, ce sont les mêmes hommes et femmes qui, en masse, se déplacent d'un pays à l'autre pour enseigner ou qui essaient de franchir des frontières plus subtiles pour faire passer leurs idées. Alors, l'investigation porte sur le courant catholique d'une part et le courant laïque de l'autre.

L'histoire de leur concurrence se situe dans l'instruction, principalement au niveau des institutions scolaires, des méthodes d'enseignement et des programmes. Après avoir analysé le contenu de l'une et de l'autre proposition, la problématique consiste à comparer quantitativement leurs impacts respectifs transfrontaliers et de s'interroger sur les causes de leur propagation ou de leur disparition.

Au domaine de la consommation est intégrée la classe de la musique peu séparée, au niveau institutionnel, du théâtre. Ce sont alors des individus ou des troupes, plus ou moins organisées qui véhiculent certaines idées culturelles. La méthode consiste à répertorier les passages transfrontaliers d'individus et de troupes. Les sources proviennent principalement de la presse et le questionnement porte sur l'intensité et le sens du mouvement ainsi que sur les périodes ouvertes ou fermées à ces déplacements transfrontaliers. Cette classe s'intègre dans l'étude quantitative des *événements culturels* en général avec lesquels elle interfère souvent.

Il s'agit alors de mesurer le nombre de prestations théâtrales et musicales qui se sont manifestées dans l'espace transfrontalier, de répertorier les individus et les troupes qui ont

circulé de ville en ville et de s'interroger sur les empreintes qu'ils y ont laissées. Les fêtes internationales des bords du Rhin, les fêtes musicales à l'occasion d'anniversaires et d'inaugurations à l'impact transfrontalier sont autant d'empreintes que nous recherchons.

Une classe spéciale est réservée aux jeux sur l'eau, dans les vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, et aux premières compétitions internationales lors des *Concours de Régates* internationaux. La problématique porte alors sur les liens que ces manifestations entretiennent avec les villes d'eaux et les Expositions Universelles.

Enfin, l'étude se prolonge par l'inventaire et l'analyse des *événements culturels transfrontaliers* de plus grande ampleur que sont les Expositions Universelles. Celles-ci semblent être préparées tout au long du siècle par les expositions agricoles et industrielles qui les précèdent. Même les inaugurations internationales de statues ou de stations de chemins de fer à l'impact transfrontalier en sont comme une préparation. Il s'agit de rechercher, à travers tous ces événements, les tentatives de circulation des objets, des idées et des hommes dans la région transfrontalière comprise entre Meuse et Rhin, sur la courte période de 1815 à 1870.

**L'ENSEIGNEMENT ET LES
METHODES
CATHOLIQUES ET LAIQUES.**

"Voici donc, selon moi, le but auquel il faut tendre dans un temps donné : l'instruction gratuite et obligatoire (...) un immense enseignement public, donné et réglé par l'Etat, partant de l'école du village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France, plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France ; les portes de la Science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences..."

Victor Hugo,
Discours prononcé à l'Assemblée Législative,
Janvier 1850.

Classe 7.

L'ENSEIGNEMENT ENTRE MEUSE ET RHIN.

Introduction.

Ce chapitre s'articule en deux grandes parties. La première partie veut rendre compte du rayonnement géographique de deux établissements d'enseignement. Le premier est un collège catholique, tenu par les pères jésuites, installé à **Metz en Lorraine**, à partir de 1852, et le deuxième est l'Université d'Etat de **Liège (Belgique)** créée en 1817, par *Guillaume Ier* un prince calviniste. Il s'agit d'abord de constater si le recrutement de ces établissements s'étend outre-frontières, de comparer l'impact géographique de chaque établissement et de s'interroger sur les choix idéologiques qu'ils tendent à faire circuler. L'observation porte sur les périodes 1852–1870 pour le premier établissement et 1817–1870 pour le second.

La deuxième partie de ce chapitre se donne pour objectif de mesurer l'impact transfrontalier des différentes méthodes d'enseignement pratiquées dans la région comprise **entre Meuse et Rhin**. D'une part, il existe la méthode *simultanée*, véhiculée par les religieux et les catholiques, et de l'autre, la méthode de l'*Enseignement mutuel*, soutenue plutôt par les protestants, les juifs et le courant laïque en général. L'historien observe les effets produits par la rencontre des deux projets. De plus, à côté de ces deux courants majoritaires, on observe les tentatives d'application d'autres méthodes plus axées sur l'apprenant, ainsi que les lieux et les secteurs d'activité où ces dernières essaient d'émerger.

RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE DU COLLEGE SAINT- CLEMENT DE METZ.

Les sources consultées proviennent des Archives privées de la Compagnie de Jésus conservées à Vanves. Il s'agit d'un inventaire des anciens élèves du collège Saint-Clément de **Metz**¹. Bien que ce relevé soit limité à un corpus de 1521 élèves, il est intéressant dans la mesure où il renseigne, non seulement sur l'origine géographique et sociologique des élèves, mais également sur leurs études supérieures et sur leur engagement professionnel, rejoignant par là les questions posées par l'étude comparée avec l'Université de **Liège**. Par ailleurs, le choix des orientations professionnelles est le constat des idées et de la hiérarchie de valeurs auxquelles on adhère et que l'on véhicule dans l'espace transfrontalier.

¹ Pour des raisons d'emploi du temps et de finances, nous arrêtons le relevé alphabétique à la lettre "P".

Tableau 12

Fréquences et croisement origine/carrière au collège Saint-Clément de Metz 1852-1870.

carrière	rel	mil	com	ind	lib	aut	inc	total
origine								
Alsace	7	23	11	7	19	18	52	137
Lorraine	44	109	42	58	116	157	286	815
Belgique	2	2	0	1	0	3	8	16
Luxemb.	0	3	1	1	3	0	11	19
Pologne	1	0	0	1	0	1	39	42
France	11	117	5	17	15	42	146	359
Etranger	3	8	0	2	3	5	37	58
Inconnu	3	10	0	1	2	3	36	55
Total	71	272	59	88	158	229	617	1521

Ce tableau montre que des **Alsaciens** viennent à **Metz** poursuivre leurs études secondaires dans un collège catholique et principalement pour embrasser la carrière militaire (16,7%) alors que les **Lorrains** étudiant à Saint-Clément ne sont que 13,3% à s'engager dans l'Armée. Par ailleurs, on constate un nombre important d'élèves originaires d'une aire plus large que la Lorraine mais il y a peu de **Belges** et de **Luxembourgeois** qui possèdent un collège semblable à **Namur**.

Tableau 13

Pourcentage des lieux d'origine des élèves de Saint-Clément de Metz, 1852-1870.

Alsaciens	9%
Lorrains	53%
Belges	1%
Luxembourgeois	1,2%
Polonais	2,5%
Français	23,6%

L'observation systématique du périmètre de recrutement des élèves du Collège Saint-Clément de **Metz** permet de constater que, géographiquement, l'influence couvre l'espace transfrontalier compris entre **Meuse et Rhin** d'Est en Ouest, de l'**Alsace** aux **Ardennes** et au-delà pour 64,2%% des élèves contre 23,6% pour le reste de la France. Mais il y vient peu de **Belges** et de **Luxembourgeois**.

En revanche, un nombre relativement important de **Polonais** (2,5%) est à noter. Ils sont probablement des descendants des émigrés de 1831-1832.

Y a-t-il des étudiants des Etats **allemands** dans les 40,5% d'inconnus ? Rien ne le laisse supposer. Les cours donnés en français et l'idéologie ultramontaine des jésuites doivent également freiner les inscriptions d'étudiants germanophones.

Tableau 14

Pourcentage des carrières embrassées par les élèves sortis du Collège saint-Clément de Metz, (1852-1870).

religieuse	7,8 %
militaire	30 %
commerce	6,5 %
industrie	9,7 %
libérale	17,4 %
autres	25,3 %
inconnue	40,5%

Pour la circulation des idées, la lecture de ce tableau est instructive et montre à l'évidence que les élèves du Collège Saint-Clément de **Metz** s'orientent davantage vers la carrière militaire (30%) que vers la carrière religieuse (7,8%). L'orientation vers l'industrie (9,7%) passe également avant la carrière religieuse.

Ainsi, une frontière socio-religieuse est franchie. Ce collège de jésuites ne fabrique pas que des prêtres mais au contraire, selon son objectif de former *l'élite des villes*, il franchit le territoire religieux pour former les futurs maîtres des forges catholiques qui représentent près de 10% de l'effectif. Le tableau 15 affine les données pour les **Lorrains** et les **Alsaciens** qui fréquentent cette école.

Tableau 15

Pourcentage des carrières embrassées par les **Alsaciens** et les **Lorrains**, étudiants au Collège Saint-Clément de **Metz** (1852-1870).

carrières	religieuse	militaire	commerciale	industrielle
origines				
Alsace	5,1/8,3	16,7/27	8/12,9	5,1/8,2
Lorraine	5,3/8,3	13,3/20,6	5,1/7,9	7,1/10,9

Ce tableau 15 est instructif à bien des égards :

– Les **Alsaciens** viennent à **Metz**, d'abord pour embrasser la carrière militaire. Proches de la frontière allemande, ressentent-ils plus qu'ailleurs le besoin de protéger le pays ?

– Les **Alsaciens** catholiques qui veulent entrer dans l'industrie n'ont pas d'institution équivalente en Alsace. L'industrie en Alsace est entre les mains des protestants. (Nous verrons plus loin que ces étudiants venus à Metz, n'exerceront pas leur métier en Alsace).

– Proportionnellement, les **Lorrains** choisissent plutôt un avenir industriel que militaire. Le choix de la carrière industrielle est de 7,1% (10,9%) pour les **Lorrains**, alors qu'il tombe à 5,1% (8,2%) pour les **Alsaciens**. Le pourcentage est inversé quand il s'agit de la carrière commerciale et il est à égalité pour la carrière religieuse. Que l'on soit catholique alsacien ou lorrain, l'attraction vers la carrière religieuse est d'un même ordre de grandeur.

En général, les jésuites forment davantage de militaires que de religieux et les Alsaciens la choisissent davantage que les Lorrains. La région frontalière très militarisée explique-t-elle à elle seule cette attraction des élèves de Saint-Clément pour la carrière des armes ? Ou bien la noblesse de la profession demeure-t-elle une valeur sûre dans l'imaginaire de la bourgeoisie du milieu du XIXe siècle ?

Tableau 16 (ci après)

Listing des noms, prénoms et origine des élèves qui, après leurs études au collège Saint-Clément de Metz, se sont lancés dans l'industrie.

Tableau 17 (ci après)

Listing des noms, prénoms et origine des élèves qui, après leurs études au collège Saint-Clément de Metz, se sont lancés dans le commerce.

Tableau 18

Liste des élèves originaires des **Ardennes** qui, après leurs études au collège Saint-Clément de Metz, ont embrassé une carrière dans l'industrie.

nom et prénom	lieu d'origine	lieu d'exercice
Henry Benjamin	Carignan Ardennes	Maître de forges à Brévilly (Sedan)
Henry Charles	Carignan Ardennes	Maître de forges à Vrignies-aux-Bois
Léonard Henri	Margut Ardennes	Maître de forges
Henry Léon	Lasoye (Belgique)	Maître de forges à Brévilly (Sedan)

Ce tableau met en évidence la stabilité des **Ardennais** dans la région.

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière de l'industrie
AERTS	LEON	14/01/1842 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL A NANCY RUE ST DIZIER
AMBLARD	EMILE	6/11/1859 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL A DIEPPE
ANDRE	ERNEST	1/10/1854 COUSANCES-AUX-FORGES (MEU)	LOR	MAITRE DE FORGES A COUSANCES-AUX-FORGES (MEUSE)
ARTH	GEORGES	7/11/1853 SAVERNE	LOR	PROFESSEUR A LA FACULTE DES SCIENCES DE NANCY, DIRECTEUR DE L'INSTITUT CHIMIQUE
AUBERTIN	CHARLES	4/11/1853 MORHANGE (MOSELLE)	LOR	TANNEUR
AUBRION	ALEXANDRE	7/4/1850 MERCY	LOR	INGENIEUR CIVIL A MOYEUVRE
AWENG	JOSEPH	24/2/1852 HAYANGE (MOSELLE)	LOR	DIRECTEUR DES FORGES DE LA CHAUDEAU PAR AILLEVILLERS (HAUTE-SAONE)
BASTIEN	GUSTAVE	METZ	LOR	TANNEUR A VILLERS ET PONT A MOUSSON
BASTIEN	JULES LOUIS	30/4/1838 METZ	LOR	TANNEUR A PONT A MOUSSON
BERVEILLER	HENRI EUGENE MARIE	6/5/1848 METZ	LOR	FABRICANT DE PAPIER A RANFAING (VOSGES)
BOMPARD	RAYMOND	23/1/1845 BAR LE DUC	LOR	FILATEUR A BAR LE DUC
LE BONDIDIER	LEON	18/7/1850 VERDUN	LOR	MANUFACTURIER A VERDUN
BOUCHER	HENRY	19/9/1847 BRUYERES (VOSGES)	LOR	FABRICANT DE PAPIER A DOCELLES (VOSGES) DEPUTE DES VOSGES EN 89-93
BOULANGE	MARIE JOSEPH EDOUAF	8/9/1846 METZ	LOR	INGENIEUR A PETITE-ROSSELLE
BUZON	PAUL	10/6/1861 METZ	LOR	CONSTRUCTEUR DES PONTS ET CHAUSSEES
CADET	PAUL	10/8/1842 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL
CHAMBEAU	ALFRED	27/7/1838 MORHANGE (MOSELLE)	LOR	INDUSTRIEL A METZ
CHAMPIGNEULLE	CHARLES	11/4/1853 METZ	LOR	MANUFACTURIER, PEINTRE-VITRIER
CHAMPIGNEULLE	CHARLES	BAR LE DUC	LOR	INGENIEUR DES TELEGRAPHES
CHARPENTIER	ERNEST	11/12/1857 METZ	LOR	ECOLE CENTRALE, INGENIEUR CIVIL
DE CONDE	THEODORE LOUIS	29/2/1840 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL A NANCY
DAUM	AUGUSTE	26/10/1853 BITCHE (MOSELLE)	LOR	DIRECTEUR DES VERRERIES A NANCY
DESFORGES	JOSEPH	26/10/1854 ARS-SUR-MOSELLE)	LOR	INGENIEUR CIVIL
DIDOT	AUGUSTE	25/3/1837 EPINAL	LOR	ECOLE CENTRALE ET INGENIEUR CIVIL A EPINAL
EHRMANN	LEON	21/6/1844 METZ	LOR	CHIMISTE ET DIRECTEUR D'USINE A REIMS
FAUQUEMONT	FERDINAND	23/5/1849 MARSAL (MEURTHE)	LOR	FABRICANT DE TUILES A CHAMPIGNEULLES
FEBVREL	CAMILLE AUGUSTE	30/1/1850 ST DIE	LOR	CAPITAINE A LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE TRANSAT
FEBVREL	JULES	2/8/1847 REMIREMONT	LOR	FILATEUR A JARMENIL (VOSGES)
FENAL	THEOPHILE	12/9/1851 BADONVILLERS (MEURTHE)	LOR	TUILIER ET FAIENCIER A PEXONNE, DEPUTE DE L'ARR. DE LUNEVILLE, CHATEAU DE PEXONNE
DE FONTENAY	HENRI	18/11/1845 BACARAT	LOR	INGENIEUR CIVIL, CHATEAU DE CRECEY PAR IS-SUR-VILLE (COTE D'OR)
FRECOT	GEORGES	17/2/1847 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL
GENY	MAURICE	24/9/1858 BACARAT	LOR	INGENIEUR DES PONTS ET CHAUSSEES, DIRECTEUR AU CREUSOT
GEORGES	EMILE	18/11/1856 VARENNES-EN-ARGONNE	LOR	ECOLE CENTRALE, INDUSTRIEL
GRANDJEAN	AMEDE	12/5/1841 ARS-SUR-MOSELLE	LOR	ENTREPRENEUR A PAGNY
HENRY	BENJAMIN VICTOR FELI	17/3/1837 CARIGNAN	LOR	MAITRE DE FORGES A BREVILLY PRES DE SEDAN
HENRY	CHARLES	22/11/1834 CARIGNAN	LOR	MAITRE DES FORGES A VRIGNES-AUX-BOIS (ARDENNES)
HERBIN	ALEXANDRE LOUIS	28/11/1840 METZ	LOR	MANUFACTURIER
HOZE	JOSEPH	1852 METZ	LOR	IMPRIMEUR DE L'EVECHE A NANCY
KEMPF	EUGENE	30/10/1857 MOYENMOUTIERS (VOSGES)	LOR	INDUSTRIEL
KRANTZ	LUCIEN ME JEAN BAPT	DOCELLES (VOSGES)	LOR	FABRICANT DE PAPIER A DOCELLES

TABLEAU 16

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière de l'industrie
LANIQUE	PAUL	25/3/1861 METZ	LOR	INGENIEUR MECANICIEN A NANCY
LARUELLE	JULIEN JACQUES	29/10/1859 METZ	LOR	INGENIEUR CIVIL, CONDUCTEUR DES PONTS ET CHAUSSEES
LEBONDIDIER	LEON	18/7/1850 VERDUN	LOR	MANUFACTURIER A VERDUN
LEJEUNE	CHARLES HENRI	1851 METZ	LOR	FABRICANT D'HUILE A METZ
LEONARD	HENRI	25/8/1857 MARGUT (ARDENNES)	LOR	MAITRE DE FORGES
LEPOIRE	LUCIEN	6/3/1853 SAINT-AVOLD	LOR	INGENIEUR CIVIL
LOEVENBRUCK	EMILE	1/5/1856 METZ	LOR	ECOLE CENT. INGENIEUR CIVIL
LOIZILLON	GABRIEL JOSEPH	17/1/1843 METZ	LOR	ECOLE CENT. INGENIEUR CIVIL, MANUFACTURIER A BRIEY
MALHERBE	GASTON	20/7/1849 MOULINS-LES-METZ	LOR	EMPLOYE AU CHEMIN DE FER DE L'EST
MANGIN	PAUL	14/1/1853 VERNY	LOR	DIRECTEUR D'UNE FABRIQUE DE TOILE A SEDAN (SOCIETE DES DECHETS)
MATHIEU SOMMEILLIER	EUGENE	14/9/1849 NANCY	LOR	INGENIEUR CIVIL A HAYANGE PUIS REIMS
MATHIEU SOMMEILLIER	EMILE	14/1/1852 NANCY	LOR	MAITRE DE FORGES, LAFEUILLEE PAR VEZELISE
MOREL	ALPHONSE	6/12/1850 EPINAL	LOR	MEUNIER A EPINAL
MOUGEOT	HENRI	18/8/1840 BRUYERES (VOSGES)	LOR	INGENIEUR CIVIL, PAPETIER A LAVAL
DE MOUZON	DOSTEL MARIE HYACIN	24/9/1847 THIMONVILLE (MOSELLE)	LOR	FABRICANT A BRIEY
DE NONANCOURT	GASTON ALBERT	28/7/1845 THIONVILLE	LOR	DIRECTEUR D'UNE MALTERIE A NANCY
NOUVIAN	JEAN BAPTISTE ALBER	31/1845 METZ	LOR	IMPRIMEUR A METZ ET NANCY
PALLEZ	AUGUSTE	7/11/1853 AUGNY (MOSELLE)	LOR	INGENIEUR CIVIL A VIENNE CONSTRUCTEUR MECANICIEN

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière de l'industrie
BAUDRY	PAUL	3/5/1847 CERNAY (HAUT-RHIN)	ALS	FABRICANT DE DRAP EN ALSACE
CHABERT	LEON	11/10/1842 STRASBOURG	ALS	MANUFACTURIER A MUTZIG, INGENIEUR CIVIL, DIRECTEUR DE LA Cie DES MOTEURS A GAZ
GARNOT	THEOPHILE	18/10/1847 STRASBOURG	ALS	INGENIEUR CIVIL A REIMS
GRANTIL	JUSTIN	MULHOUSE	ALS	FABRICANT DE PAPIER A CHALONS
HIRSCH	ROBERT	11/6/1850 STRASBOURG	ALS	INGENIEUR DES CHEMINS DE FER DU NORD
HOFFMANN	PAUL	2/6/1849 COLMAR	ALS	IMPRIMEUR A MONTBELLARD
MOMY	PAUL	24/5/1851 STRASBOURG	ALS	EMPLOYE DU CHEMIN DE FER A PARIS

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière de l'industrie
METZ	LEON	BERBOURG LUX	LUX	MAITRE DE FORGES A ESCH

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière de l'industrie
HENRY	LEON	31/8/1849 LASOYE (BELGIQUE)	BEL	MAITRE DE FORGES A BREVILLY PRES DE SEDAN

TABLERU : 16

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière dans le commerce
ALBERT	LOUIS	18/10/1845 METZ	LOR	NEGOCIANT CARROSSIER METZ 3 RUE DES PARMENIERS
AUBERT	FERDINAND	11/6/1852 METZ	LOR	OPTICIEN
BABIB	JULES	19/4/1851 NANCY	LOR	NEGOCIANT
BAUDINET	AUGUSTE	METZ	LOR	NEGOCIANT
BEAUCHAT	VICTOR JOSEPH	19/2/1850 METZ	LOR	NEGOCIANT AU HAVRE
BEGIN	PAUL	11/11/1841 REMIREMONT	LOR	NEGOCIANT A SI QUENTIN
BEUVELOT	PAUL	30/12/1855 LONGEVILLE-LES-METZ	LOR	COMMERCANT A AMIENS
BLANPIED	CHARLES	13/5/1836 METZ	LOR	NEGOCIANT EN VINS A METZ ET VERSAILLES
BOLZINGER	AUGUSTE	17/7/1850 METZ	LOR	MARCHAND DE VINS A METZ
BONNETRAINE	JULES DOMINIQUE	19/1/1840 METZ	LOR	BOULANGER A METZ
BOUEIL	RAYMOND	21/3/1842 METZ	LOR	TAILLEUR
BOURGEOIS	JEAN BAPTISTE EMILE	1843 METZ	LOR	NEGOCIANT A NANCY
BRIOT	ERNEST	RAMBERVILLERS (VOSGES)	LOR	NEGOCIANT A RAMBERVILLERS
CHENOT	EDOUARD	15/3/1837 METZ	LOR	NEGOCIANT
CONRAUX	EDMOND	7/2/1857 HELLIMER (MOSELLE)	LOR	MARCHAND DE NOUVEAUTES A WALSBURG
DECKER	HENRI	FORBACH	LOR	NEGOCIANT A VAGNY
DORR	HENRI	7/10/1835 METZ	LOR	NEGOCIANT AU HAVRE
DUBUISSON	PAUL	13/6/1848 FONTOY (MOSELLE)	LOR	NEGOCIANT A VERSAILLES
FIZAINE	PROSPER	20/1/1844 LONGWY	LOR	NEGOCIANT
GOBERT	ISIDORE	6/12/1840 METZ	LOR	NEGOCIANT A CHARLEVILLE
GUGNON	GABRIEL	METZ	LOR	REPRESENTANT DE LA MAISON CHAMPIGNEULLE
HAXO	EMILE	30/9/1845 RAON-L'ETAPE (VOSGES)	LOR	MARCHAND DE BOIS
HERARD	VICTOR	1853 METZ	LOR	NEGOCIANT
HUIBRATTE	JULES	20/5/1845 METZ	LOR	NEGOCIANT A METZ
LALLEMAND	AUGUSTE	15/10/1844 EVRANGE (MOSELLE)	LOR	NEGOCIANT
LEGRIS	CHARLES		LOR	NEGOCIANT EN CHAUSSURES A NANCY
LOEVENBRUCK	CHARLES	1853 METZ	LOR	NEGOCIANT
LORETTE	ALBERT	17/5/1841 METZ	LOR	LIBRAIRE A NANCY
LOUIS	ALFRED	14/5/1851 METZ	LOR	NEGOCIANT A METZ
LUC	GABRIEL	28/2/1843 METZ	LOR	NEGOCIANT A LUNEVILLE
MAIRE	AUGUSTE	17/5/1850 METZ	LOR	BOULANGER A METZ
MALYE	ALFRED	16/10/1835 BITCHE	LOR	NEGOCIANT A BITCHE PUIS REPRESENTANT DE COMMERCE A PARIS
MARINGER	ANDRE	30/11/1841 METZ	LOR	NEGOCIANT
MICHAUX	CHARLES	9/9/1848 METZ	LOR	NEGOCIANT A MONTMEDY ET PARIS
MICHEL	JULES	10/4/1847 GREUX (VOSGES)	LOR	NEGOCIANT A GREUX CANTON DE COUSSEY (VOSGES)
MORY-MOREL	HIPPOLYTE	11/6/1858 METZ	LOR	NEGOCIANT AMETZ
MORY-MOREL	JULES	17/3/1844 METZ	LOR	NEGOCIANT
MORY-MOREL	LOUIS	11/1/1847 METZ	LOR	NEGOCIANT
MORY-MOREL	PAUL	1851 METZ	LOR	NEGOCIANT
MUNIER	JULES	27/1/1848 METZ	LOR	NEGOCIANT A MARS LA TOUR

T A B L E A U : 17

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière dans le commerce
ODINET	CHARLES	8/9/1854 FORBACH	LCR	ARMATEUR AU HAVRE
PERPIGNANT	LEON	23/9/1845 METZ	LCR	REPRESENTANT DE COMMERCE, NEGOCIANT A DIJON

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière dans le commerce
BIRGY	JEAN BAPTISTE	21/1/1835 TURCKHEIM (HAUT-RHIN)	ALS	INGENIEUR CIVIL PUIS NEGOCIANT EN VIN WENTZENHEIM
BRENDEL	ANTOINE	27/3/1853 STRASBOURG	ALS	NEGOCIANT A STRASBOURG
CASPAR	AUGUSTIN	27/12/1848 OBERNAI	ALS	NEGOCIANT A OBERNAI
CASPAR	THEODORE	18/2/1850 OBERNAI	ALS	NEGOCIANT A OBERNAI
GANZINOTTI	VICTOR	13/2/1842 SCHLESTADT	ALS	NEGOCIANT A SCHLESTADT
KRUG	JOSEPH	2/10/1833 SCHLESTADT	ALS	BOULANGER A METZ
LOMULLER	PAUL	27/1/1857 BENFELD	ALS	NEGOCIANT EN AMERIQUE
MASSON	AUGUSTE	24/12/1846 STRASBOURG	ALS	NEGOCIANT A STRASBOURG
MASSON	PAUL	15/7/1849 STRASBOURG	ALS	NEGOCIANT A STRASBOURG
MASSON	LUCIEN	13/2/1852 STRASBOURG	ALS	NEGOCIANT
MULLER	FELIX	20/1/1839 STRASBOURG	ALS	NEGOCIANT ORFEVRERIE RELIGIEUSE A PARIS

Nom	Prénom	Origine	Ori	Carrière dans le commerce
BERCHEM	GUSTAVE	1/6/1844 LUXEMBOURG	LUX	COMMERCANT A LUX

TABLEAU: 11

Tableau 19

Liste des élèves originaires d'**Alsace** qui, après leurs études au collège Saint-Clément de Metz, ont embrassé une carrière dans l'industrie.

nom et prénom	lieu d'origine	lieu d'exercice
Baudry Paul	Cernay (Haut-Rhin)	Fabricant de drap en Alsace
Chabert Léon	Strasbourg	Manufacturier à Mutzig*
Garnot Théophile	Strasbourg	Ingénieur à Reims
Grantil Justin	Mulhouse	Fabricant de papier à Châlons
Hirsch Robert	Strasbourg	Ingénieur des chemins de fer Nord
Hoffmann Paul	Colmar	Imprimeur à Montbéliard
Momy Paul	Strasbourg	Employé des chemins de fer à Paris

* Mutzig est une des rares villes où la brasserie est fondée par un catholique, un certain *Wagner*.

Ce tableau montre que deux **Alsaciens** seulement restent dans leur région où à cette époque, l'industrie est tenue par les protestants.

Après avoir vu le rayonnement géographique et l'orientation professionnelle des étudiants du collège Saint-Clément de **Metz**, l'historien propose de les comparer avec l'impact de l'Université d'Etat de **Liège**.

RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITE DE LIEGE.

Les sources.

Cette étude quantitative est effectuée à partir du Rôle des étudiants inscrits à l'Université durant la période 1817–1870. L'interrogation porte sur l'impact géographique de cet Institut. L'aire de recrutement de l'Université de **Liège** est-elle d'un autre ordre que celle du Collège de **Metz** et quelle est l'étendue de l'impact géographique transfrontalier ?

Comme l'Université de **Liège** conserve les registres complets d'inscription de ses étudiants depuis sa fondation jusqu'à nos jours (2), et que, par ailleurs, nous savons qu'au XVIIIe siècle, de nombreux liégeois venaient étudier le Droit, à l'Université catholique de **Pont-à-Mousson** (3), l'historien a choisi d'observer le rayonnement géographique de cet établissement supérieur pour en mesurer la continuité d'échanges transfrontaliers. En particulier, nous voudrions savoir si des **Alsaciens** de **Mulhouse**, région industrialisée et protestante comme **Liège**, envoient leurs enfants étudier à **Liège** où l'Université a ouvert, un cours de métallurgie dès sa création et un cours de chimie dès 1825.

La consultation des Archives explique que les étudiants *étrangers* n'apparaissent sur le registre d'inscription de l'Université de **Liège**, qu'à partir de l'année 1849. A cette date, quatre vingt quatorze (94) étrangers sur cinq cent quatre (504) étudiants, y sont inscrits. Il est vrai que jusqu'en 1830, Liège appartient aux Pays-

2 Rôle des étudiants, cotes 160 à 168, Archives du Rectorat, Université de Liège.

3 Hélin Etienne, *Etudiants de Liège et des Pays-Bas à la Faculté de Droit de Pont-à-Mousson*, In *Le Vieux Liège*, N° 108–109, Liège, 1955, p. 423 à 439.

inscrits. Il est vrai que jusqu'en 1830, Liège appartient aux Pays-Bas tout comme le Luxembourg qui par conséquent ne peut être considéré comme étranger.

Le diagramme ci-joint du tableau 20, donne les proportions de la population estudiantine totale et étrangère. Par ailleurs, le relevé systématique des inscrits pour les années scolaires 1849-1850 et 1850-1851 est connu, mais comme il ne contient aucun **Alsacien** ou **Lorrain**, l'analyste ne poursuit pas ce travail. En revanche, à partir de 1856, un nombre plus important d'étrangers apparaît.

Tableau 20

Le graphe présente deux courbes : celle des étudiants en général et celle des étrangers inscrits à cette Université. La première courbe se creuse en 1830, date de proclamation de l'Indépendance de la **Belgique** où l'on congédie la moitié du personnel enseignant comme *étrangers indésirables* et où l'on supprime la faculté de Philo-Lettres⁴. Décapité, le corps professoral doit être pourvu de nouveaux professeurs lors de l'application de la loi de 1835 et l'on fait appel à nouveau à des étrangers **français** et **allemands**. En 1830 et en lien avec la restructuration de l'Université, nous assistons à une chute spectaculaire du nombre des inscrits qui passe de cinq cent quarante (540) en 1829, à trois cent soixante treize (373) en 1830. La même baisse stationne durant deux ans et une remontée s'amorce en 1833 où l'on compte quatre cent trente trois (433) inscrits. L'explication de cette mutation est d'ordre politique et idéologique. Le pouvoir tenu en majorité par les protestants avant 1830, passe, lors de la proclamation de l'Indépendance, aux mains des catholiques alliés aux libéraux. Les

⁴Halkin Léon, *L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notice biographique*, Liber memorialis, Tome 1, Liège, 1936, 823 p. (p. 590 à 596).

institutions accusent le choc mais les hommes circulent dans l'espace géographique national pour fonder d'autres écoles⁵ et circonscrire d'autres territoires.

La deuxième courbe, celle des étudiants étrangers n'apparaît sur les listes officielles⁶ qu'à la date de 1849. Son apogée se place en 1860 et correspond à pointe générale des inscrits. Ensuite, cette courbe amorce une descente et chute en 1869. L'année universitaire 1870 présente déjà une remontée du nombre des étudiants. C'est sur ce deuxième corpus que nous travaillons. Nous y cherchons le nombre de **Luxembourgeois, Lorrains et Alsaciens** qui auraient fréquenté cette Université, durant la courte période de 1849 à 1870.

⁵ Voir le chapitre sur *Les Protestants* et celui des *Francs-Maçons* en Belgique. L'U.L.B. est fondée en 1834.

⁶ Université de Liège, *Rôle des étudiants*, année académique 1849-1850, Archives du Rectorat, Cote 164 à 168.

Diagramme de la Population estudiantine

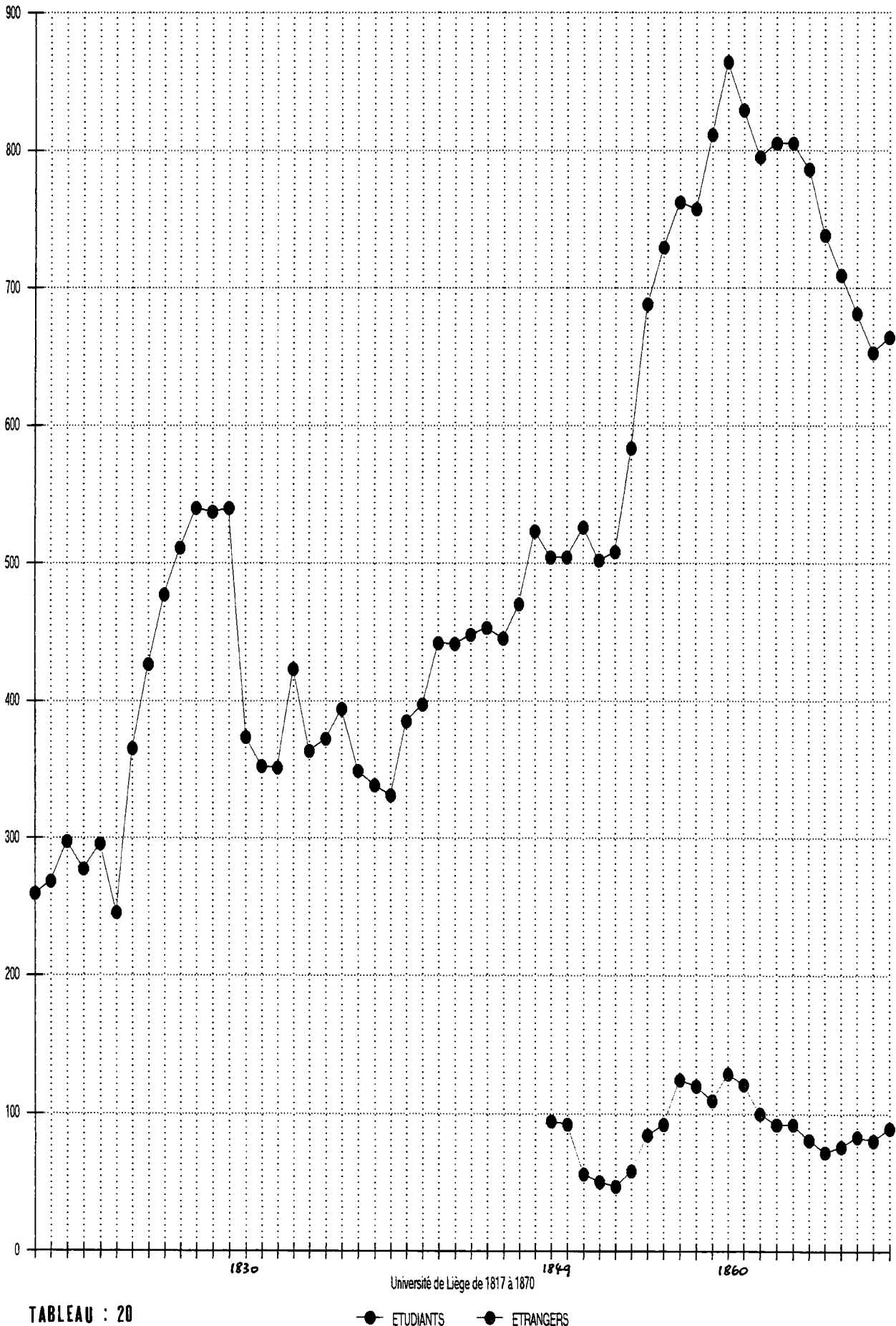


TABLEAU : 20

● ETUDIANTS ● ETRANGERS

Tableau 21

Nombre et origine des étrangers inscrits à l'Université de Liège entre 1856 et 1860.

année	1856	1857	1858	1859	total
origine					
France et Paris	13	12	8	8	41
Nord de France	2	0	1	0	3
Polonais**	18	11	12	15	56
Allemagne-Prusse*	19	11	10	11	51
Luxembourg	40	20	10	14	84
Espagne	11	16	19	12	58
Russie	1	0	3	2	6
Lorrains***	1	3	5	5	14
Total	105	73	68	67	313
total inscrits	729	762	757	811	
	14,4%	9,5%	8,9%	8,2%	40,9

* Dortmund, Prusse Rhénane, Cologne, Westphalie, Eupen, Aix-la-Chapelle, Dusseldorf, Munster.

** Les parents des Polonais habitent presque tous à Varsovie.

***Le total de quarorze pour les Lorrains ne représente en fait que huit Lorrains puisqu'ils s'inscrivent sur plusieurs années.

Ce tableau montre l'ouverture de l'Université de **Liège** aux étudiants **luxembourgeois**. Ils y étaient déjà inscrits entre 1817 et 1830 mais non comme étrangers puisque tout le pays était sous domination autrichienne. A partir de 1856, leur nombre représente 26,8% des étrangers inscrits et 5,4% du total des inscrits mais en baisse constante entre 1856 et 1860. Viennent ensuite, probablement pour des raisons politiques, ceux originaires de l'**Espagne** et de la **Pologne**. **Liège** reçoit également un bon nombre

de germanophones et enfin 18,3% de **Français**, dont le fils du pasteur de Nantes : *Sohier Joannes* qui choisit "mécanique", en 1858. Aucun **Alsacien** n'apparaît sur les listes et huit **Lorrains** seulement, c'est-à-dire 4,4 % des étrangers la fréquentent à partir de 1856. C'est ce qu'explique le tableau suivant.

Tableau 22

Pourcentage des lieux d'origine des étudiants inscrits à l'Université de Liège, de 1856 à 1860.

	% des inscrits	% des étrangers
origine		
France et Paris	5,3	13
Nord de la France	0,3	0,9
Polonais	7,3	17,8
Allemagne-Prusse	6,3	16,6
Luxembourg	10,9	26,8
Espagne	7,5	18,5
Russie	0,7	1,9
Lorrains	1,8	4,4
Total	40,9	100

A la lecture de ce tableau apparaît nettement la majorité des **Luxembourgeois** dans la population estudiantine étrangère. Viennent ensuite et en équivalence, les étudiants des pays de l'Est et ceux d'Espagne hors de notre sujet et enfin, les étudiants originaires des Etats **allemands** et **prussiens**. Les **Lorrains** sont peu nombreux ; leur nom est inscrit au tableau suivant.

Tableau 23

Lorrains inscrits à l'Université de Liège entre 1856 et 1862.

nom	prénom	origine	faculté	prof.père
Cordy	Emile	Charleville	Ec.mines	march.clous
Macoir	Edmond	Givet	Art/manu	médecin
Bauchau	Paul	Thionville	Ec.mines	propriét.*
Klein	J-Bapt.	Frisange	médecine	propriét.
Ranwez	Jules	Châtel	pharm.	rentière
Boutmy	Charles	Bazeilles	Art/manu	maît/forg
Jamain	Charles	La Chesne	médecine	rentière
Morand	Emile	Givet	sciences	milit/retr

* *Le père est propriétaire dans la région de Namur.*

Il faut préciser que ces quelques **Lorrains** sont inscrits sur deux ou trois années universitaires. Pour la moitié, ils fréquentent cette Université pour suivre les cours de l'Ecole des Mines et d'Art et Manufacture principalement.

Conclusion.

Comme il fallait s'y attendre, le rayonnement géographique de l'Université de **Liège** se révèle tout autre que celui du Collège des jésuites de **Metz**. D'abord, l'Université est ouverte aux germanophones, même après 1830 et recrute dans l'aire protestante. Ensuite, les **Luxembourgeois** la fréquentent en nombre relativement important. Ils font partie du même Etat

jusqu'en 1830. Quelques **Lorrains** la fréquentent entre 1855 (1 inscrit) et 1863, date à laquelle ils disparaissent. Aucun **Alsacien mulhousien** n'apparaît sur les listes durant cette période. En revanche, quelques Français du Nord de la France y poursuivent leurs études.

Une deuxième remarque porte sur le choix des facultés : tous les **Lorrains** qui se rendent à **Liège** y vont, soit pour y faire *médecine* (trois sur huit), soit pour s'orienter vers *Sciences, Art et Manufacture, ou Ecole des Mines*. Aucun d'eux n'y étudie *Droit, Lettres ou Philosophie*. En revanche, malgré les inconnus, nous pouvons avancer que l'on étudie à Saint-Clément de **Metz**, d'abord pour embrasser la carrière militaire en préparant à ses Grandes Ecoles, et ensuite seulement s'inscrit le choix vers l'industrie, qui passe avant la carrière religieuse.

Bien que le Collège Saint-Clément ne soit pas un établissement universitaire, nous avons choisi de le comparer à l'Université de Liège d'une part parce que le choix des carrières des anciens élèves du collège jésuite indique l'orientation poursuivie après les études supérieures et d'autre part parce que les deux établissements s'opposent au niveau de la philosophie religieuse. La partie suivante se donne pour but d'approfondir cette dernière donnée. L'interrogation porte alors sur d'autres frontières que les frontières géographiques.

DIFFUSION DES METHODES ET DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT.

Peu après 1815, et particulièrement dans la région qui nous occupe, l'instruction est au premier plan¹. Seules, les méthodes se différencient. Il en existe quatre en présence : les enseignements "individuel, simultané, mutuel et d'inspiration rousseauiste". Il faut noter que dans une dimension hexagonale, la quatrième méthode d'enseignement, plus concrète et graduée, émerge peut-être moins que dans une région des confins, comme la **Lorraine** et l'**Alsace**, les **Etats allemands**, la **Belgique** et la **Suisse**, où force est de constater que cette méthode pédagogique navigue.

Ainsi, entre **Meuse et Rhin**, quatre méthodes se côtoient, *l'Enseignement individuel* de moins en moins utilisé, *l'Enseignement Mutuel* préconisé par les libéraux, protestants et juifs, voire les Loges maçonniques, *l'Enseignement simultané*, le plus répandu et spécialement chez les catholiques et dans les Ecoles Normales, et *les enseignements plus libres*, rousseauistes, connus surtout en **Belgique** et en **Suisse** puisque la **France** les accepte mal ou ne les

¹ Dans l'Est de la France, ce souci éducatif existe dès la fin du XVI^e siècle (1598) où Pierre Fourier (1565-1640) et Alix Le Clerc (1576-1622) fondent les premières écoles de filles, encouragés en cela par l'évêque de Toul. Presque un siècle plus tard, Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719) crée l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, voué à l'éducation des garçons. De son côté, au siècle des Lumières, l'Etat prend progressivement conscience de ses responsabilités en matière scolaire. Mais l'Eglise affirme ses droits jusqu'à la Révolution. Par ailleurs, "la carte dressée par le baron Charles Dupin (protestant), en 1826, dévoile l'opposition de deux Frances scolaires séparées par une ligne Saint-Malo/Genève. Au Nord, l'instruction primaire est trois fois plus étendue que dans le Midi (11 à 13 sur 20 enfants scolarisés en Alsace luthérienne). Le pouvoir civil et religieux marchent main dans la main, dès le XVI^e siècle à la roue de l'éducation" cité par Josiane Garrisson dans *L'homme protestant*, éd. Complexe, Paris, 1986, p. 169.

pratique qu'avec quelque retard. Il s'agit des méthodes de *Pestalozzi** (1746–1827) et de *Jacotot** (1770–1840) ou de leurs disciples.

Dès le XVIII^e siècle² et durant le XIX^e siècle, qu'ils soient monarchiste, impérial ou républicain, tous les régimes politiques **français, belges et luxembourgeois**, (les **Etats allemands** ont pris de l'avance en matière d'enseignement), assignent à l'école, le rôle de former des citoyens capables d'assurer le maintien de l'ordre social établi. *Guizot* (1787–1874) formule bien ce souhait dans la Loi de 1833, quand il affirme : *l'Instruction Universelle est désormais la garantie de l'ordre et de la stabilité sociale*. Cette Instruction Universelle est assurée par les programmes établis et inscrits aux Instructions Officielles.

Les lois de 1842 en **Belgique** et de 1843 au **Luxembourg** fondent aussi leurs priorités. Pour aboutir à cette formation, les méthodes se divisent en deux grands courants pédagogiques divergents qui se côtoient puis s'affrontent, l'un préconisé par les Frères de Ecoles Chrétiennes, les ecclésiastiques en général et les religieuses (3), présents massivement dans cet espace interfrontalier, et l'autre promu par les libéraux et les républicains également mais périodiquement actifs. Les deux courants ont comme principe, avoué ou non, le service de la bourgeoisie au pouvoir. Ce pendant, d'autres courants apparaissent.

² Condorcet, dans son Rapport et Projet du décret sur l'organisation générale de l'Instruction Publique présenté à l'Assemblée Nationale au nom du Comité d'Instruction Publique les 20 et 21 avril 1792, insiste en particulier sur l'égalité de l'instruction "pour tous" et "à tous les âges de la vie", repris par Bronislaw Boczko in *Une Education pour la démocratie*, Garnier, 1982, p. 181.

³ Voir le chapitre sur les religieuses enseignantes.

D'abord, la persistance d'un courant de pensée qui veut soustraire l'éducation à l'emprise étouffante et politique de la religion catholique, reparaît avec la création de la *Ligue de l'Enseignement*. Celle-ci est fondée en **Belgique** en 1864, par *Charles Buls* et en 1866 en **France** par *Jean Macé** alors instituteur à **Bebenheim (Haut-Rhin)**, et qui fut invité au Congrès de la Ligue belge à **Liège** en 1865. Ensuite, de ce courant naît la *Ligue Ouvrière* (1866-1868) dont le but est de *faire éduquer les travailleurs par leurs camarades eux-mêmes*⁴ et enfin, cet écho retentit en France lors de l'Exposition Universelle de 1867 où des délégués ouvriers font émerger un autre courant, socialiste celui-ci, et affirment qu'il ne suffit pas d'assurer l'immobilisme des institutions mais leur évolution, et que cette évolution passe par *l'organisation sociale des travailleurs* (5). *Blanqui* ajoute : *La Liberté, c'est l'Instruction ! L'égalité, c'est l'Instruction ! La fraternité, c'est l'Instruction ! Des instituteurs, des livres, voilà les vrais agents révolutionnaires* (6). L'oeuvre scolaire de la IIIe République française se situe en continuité.

DES METHODES DIVERGENTES SE RENCONTRENT.

Bien que les Lasaliens aient déjà inventé leur méthode⁷, l'enseignement individuel est quasiment l'unique méthode pratiquée jusqu'au XIXe siècle, dans les campagnes de la région. C'est souvent le curé qui l'assure ou les précepteurs chez les plus aisés

⁴ Uytnebrouck André, *Les grandes étapes d'une histoire de cent vingt-cinq années*, in Histoire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, 1864-1989, Massoz, Liège, 1990, p. 14.

⁵ Furet F. et Ozouf J., *Lire et écrire, L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Minuit, Paris, 1977, p. 152.

⁶ cité par Giolitto, *Histoire de l'Enseignement primaire au XIXe siècle*, Nathan, Paris, 1983, p. 11.

⁷ Voir le chapitre sur "Les Frères des Ecoles Chrétiennes".

de la population. Reconnu comme une perte de temps et d'énergie, puisqu'il mobilise un maître pour chaque élève, et surtout comme dangereux pour les moeurs selon les Frères, cet enseignement est mis de côté, et les frères des Ecoles Chrétiennes lui préfèrent l'enseignement simultané.

L'IMPACT TRANSFRONTALIER DE L'ENSEIGNEMENT SIMULTANÉ⁸.

Cette méthode de l'enseignement simultané qui contient la hiérarchie de valeurs catholiques, exige de structurer les classes par niveaux et d'enseigner successivement à l'un et l'autre groupe. Le souci est d'uniformiser les classes, afin d'atteindre réellement à la simultanéité, et celui de l'ordre et de la discipline pour que les études se fassent dans les meilleures conditions. Tous les garçons d'une école sont divisés en neuf leçons selon leur degré de capacité en lecture et à l'intérieur de chaque leçon, il y a trois ordres : les commençants, les médiocres et les avancés⁹. Bien sûr, s'il n'y a qu'un maître pour une classe à plusieurs niveaux, les élèves laissés à eux-mêmes pendant l'instruction des premiers, peuvent provoquer le chahut et encourir des sanctions, souvent corporelles. Le châtement du corps entre dans la problématique de la doctrine manichéenne des religieux : le corps est agent de corruption, il faut le châtier. Dans la *Méthode familière pour les petites écoles*¹⁰, le chapitre consacré aux châtements et réprimandes est l'un des plus

⁸ L'impact géographique est étudié dans les chapitres sur "Les religieuses enseignantes" et sur "Les Frères des Ecoles Chrétiennes"

⁹ Rohan-Chabot Alix de, *Les écoles de campagne au XVIIIe siècle*, P.U.N. et Serpenoise, Nancy, 1985, p. 118-119.

¹⁰ Cette méthode est composée vers 1725 par M. Vatelot (1688-1748), fondateur des Soeurs d'école de Toul, connues sous le nom de "Vatelottes" au XVIIIe siècle et au XIXe sous celui de la Congrégation des Soeurs de la Doctrine Chrétienne, nom qu'elles portent toujours.

volumineux¹¹. Cette méthode largement diffusée entre Meuse et Rhin, répand ses idées et forme une mentalité précise. Pour former les instituteurs, des écoles normales sont ouvertes.

Une Ecole Normale s'ouvre en **Alsace** dès 1810, la première Ecole Normale de France, celle de **Metz** (1821) serait la seconde, influencées par l'**Allemagne** toute proche. Mais le processus de la formation des instituteurs s'opère en France, surtout après la Révolution de 1830. Ces écoles enseignent plutôt, mais non exclusivement, l'apprentissage de la méthode de l'enseignement simultané, inspiré des Frères des Ecoles Chrétiennes. Pour une meilleure diffusion de ce projet d'instruction, il existe également des Ecoles-Modèles où le maître conduit sa classe devant les instituteurs en formation¹². Le projet *Guizot* de 1832-33 préconise deux degrés d'instruction primaire. Le premier, l'école primaire, est chargée de pourvoir l'économie en ouvriers et paysans exécutants plus ou moins éclairés, et le second, les lycées et collèges, préparent aux études supérieures ou aux professions savantes que sont les emplois des futurs cadres supérieurs de la nation. De plus, *Guizot* pense que *dans les écoles primaires, l'influence religieuse doit être habituellement présente*, car elle maintient la stabilité du pays. Toujours dans la même logique du doctrinaire, *Guizot* explique que *les lois ont pour objet de pourvoir à ce qui est nécessaire et non aller au devant de – ce qui peut devenir possible – et leur mission est de régler les forces sociales, non de les exciter indistinctement* (13). C'est prôner l'ordre et le respect des valeurs établies et assurer la stabilité sociale mais de quelle dynamique¹⁴

¹¹ Rohan-Chabot Alix de, *Les écoles de campagne au XVIIIe siècle*, P.U.N.-Serpnoise, Nancy, 1985, p.144.

¹² En 1818, les membres du Comité d'instruction du canton de Faulquemont en Moselle, qui déplorent que les ecclésiastiques n'enseignent que l'allemand, demandent au préfet l'autorisation d'ouvrir une "école-modèle" d'enseignement mutuel pour l'apprentissage des deux langues, et à Metz, le sieur Munier tient une "école-modèle" pour l'enseignement mutuel. A.D.M. 1T 30 "L'enseignement mutuel".

¹³ Guizot, *Mémoires*, T. III, cité par Giolitto, p. 109.

¹⁴ Rosanvallon Pierre, *Le Moment Guizot : Les fonctions de l'éducation*, Gallimard, Paris, 1985, p. 241

s'agit-il ? Sous l'influence des voisins **allemands**, la *musique vocale*¹⁵ et son influence moralisatrice, fort goûtée dans les contrées d'**outre-Rhin** de religion protestante¹⁶, est inscrite au programme de l'école primaire dès 1833.

En 1848, les projets généreux du Ministre de l'Instruction Publique, *Lazare Hippolyte Carnot* (1801–1888) sont suivis de coups de frein par la *Loi Falloux* (Falloux 1811–1886) de 1850 et par *Thiers* (1797–1877) vice-président de la Commission pour qui, *lire, écrire, compter, voilà ce qu'il faut apprendre*. Ainsi, pour les conservateurs, il convient de limiter l'instruction à des connaissances simples, usuelles et indispensables ; tout le reste est dangereux parce que d'autres idées pourraient circuler. Cependant, les programmes peuvent compenser certaines déficiences de méthode, promettre des ouvertures et concomitamment laisser circuler différentes idées.

LES PROGRAMMES PROPAGATEURS D'IDÉES.

Cependant, les textes des programmes permettent des ouvertures. La loi du 15 mars 1850, art. 48, inscrit pour l'enseignement primaire, en matière facultative, des instructions élémentaires sur l'*agriculture* et sur l'*industrie*. Or, force est de

à 254. "On posera comme hypothèse que la philosophie et la pratique doctrinaire de l'éducation se dissocient presque point par point de l'approche libérale-républicaine.(...) De Condorcet à Benjamin Constant, d'Helvétius à John Stuart Mill, la pensée libérale s'organise autour d'une philosophie du progrès (...) Mais (pour Guizot) c'est au développement de la Société qu'il s'attache et non aux transformations de l'individu.

¹⁵ Un Traité de plain-chant est inclus dans *La Méthode familière*, puisque l'enseignement du chant fait partie du programme scolaire, mais le fondateur prohibe absolument la musique instrumentale, ce que les religieuses ne suivront pas longtemps. in Rohan-Chabot, o.c., p.140.

¹⁶ Voir le chapitre sur "Les Protestants".

constater que la première, l'agriculture, plus conservatrice, est davantage prise en compte que la seconde. Pour les instituteurs, l'enseignement de l'agriculture ne peut que valoriser la profession des parents, faire aimer la vie rurale et par là, éviter la désertion des campagnes. L'industrie, considérée progressiste, est enseignée par les cours industriels institués à la même époque.¹⁷

Dès 1823, est créée à **Metz**, la *Société d'Encouragement des Arts et Métiers* parmi les israélites de Metz dans le but *d'attirer vers l'industrie et de faire rentrer ainsi dans la grande famille ouvrière la jeunesse israélite*¹⁸, à l'intérieur de chaque groupe industriel souvent dirigés par les protestants à cette époque, sont insérées des écoles pour l'instruction des ouvriers ou des cours de dessin et de technique. Enfin, dans les années soixante, et peut-être dans un esprit d'assimilation d'autres valeurs, les frères des Ecoles Chrétiennes ouvrent en **Belgique**, les *Ecoles saint Luc*¹⁹.

Les pédagogues socialistes, soucieux de l'avenir professionnel des jeunes, estiment que *Victor Duruy* (1811–1894), Ministre de l'Instruction Publique de 1863 à 1869, n'est pas allé assez loin dans l'élargissement des programmes scolaires. Ils lui reprochent de n'y avoir point inscrit l'enseignement scientifique et l'enseignement professionnel. Le débat sacré–profane est ouvert car l'Eglise souhaite *le catéchisme et point la science* (20). *Les milieux légitimistes et ultras voyaient dans l'industrie, la source d'un matérialisme qu'ils réprouvaient et d'une dépravation morale et*

¹⁷ Voir le chapitre sur "Les Faïenceries".

¹⁸ *Annaires Verronnais* 1861, A.M.M., Metz. Le Comité de cette Société est composé de Gerson-Levy (président), Philippe Mayer (directeur), Prosper-Aron Cahen (trésorier) et Isaï Bloch (inspecteur).

¹⁹ La première est ouverte à Gand en 1863, une autre sera ouverte à Liège après 1870. Ces écoles ont formé de nombreux architectes.

²⁰ Dommanget M., *Les Grands Socialistes et l'Education*, A Collin, U. Paris, 1970, p. 291.

familiale des ouvriers (21). Aussi, il ne faut pas s'étonner si, dès la Monarchie de Juillet, les doctrines libérales et industrielles pénètrent mal, bien que des jalons soient déjà posés et préparent l'école de Jules Ferry né à **Saint-Dié-des-Vosges** (1832-1893).

Toujours dans les programmes, un autre agent de propagation transfrontalière des idées, est l'instruction qui préconise l'étude des *langues étrangères*. La loi du 21 juin 1865, article 9, inscrit au programme de l'enseignement primaire, les langues étrangères. On pourrait se demander dans quelle mesure cette disposition fut appliquée. La question mériterait que l'on s'y attache afin de vérifier, où, pourquoi et par qui, certaines régions y répondent. Le programme d'enseignement positiviste comprend l'étude des quatre langues étrangères limitrophes dans le but de permettre aux élèves de goûter des oeuvres étrangères mais également de dissiper les préventions nationales (22). Cette question fut-elle débattue en tant que telle, dans la région ? Il a existé de grands débats à propos des langues, mais les raisons de ces discussions étaient plutôt d'ordre religieux que dans le souci d'une ouverture internationale.

Enfin, toujours dans les programmes, une ouverture vers plus de compréhension de l'Histoire des peuples et donc de la connaissance du mécanisme de la circulation des idées, est inscrite dans les Instructions Officielles. En 1867, c'est la promotion de *l'histoire et de la géographie* qui deviennent des matières obligatoires à l'école primaire. La **France** suit en cela la **Saxe** qui

21 Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, p. 269.

22 Arbousse-Bastide P. *La Doctrine de l'Education Universelle dans la philosophie d'Auguste Comte*, éd. P.U.F., Paris, 1957, p. 243, cité par Giolitto p. 133.

les a introduites en 1835, **Zurich** en 1844, la **Hollande** en 1857 et la **Bavière** en 1861. Située aux confins de la France et en relation constante avec ses voisins, de par les familles, les alliances ou les associations de tous genres, la région Est reçoit-elle les prémices de l'influence civilisatrice des échanges transfrontaliers ?

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL 1815–1840.

La troisième méthode très active dans la première moitié du XIXe siècle est celle de l'Enseignement Mutuel. L'Ordonnance du 29 février 1816, fonde l'école primaire moderne, un acte de naissance qui inquiète les catholiques. En effet, à côté de l'enseignement simultané et lui faisant concurrence durant vingt ans, la méthode d'enseignement mutuel fait accomplir de grands progrès à l'instruction populaire par le nombre important de ceux qui fréquentent cette école. Au moindre coût, il est possible d'instruire un très grand nombre d'enfants, tout en alliant le collectif et l'individuel par l'organisation d'un mécanisme d'instruction, d'une machine à instruire. Après avoir appris aux plus dégourdis qui répercutent aux autres ce qu'ils savent, par ondes successives, le maître n'enseigne plus mais dirige cette machine à instruire.

Sur l'instigation de *Lazare Hippolyte Carnot* (1801–1888), fils du grand *Lazare Carnot* (1753–1823), un temps Saint-Simonien et républicain convaincu, et de Sociétés Savantes sous l'impulsion de *Gérando*, il est décidé d'introduire en **France** ce système d'enseignement "Monitorial System", mis au point en **Angleterre** par

un prêtre anglican *André Bell* (1753–1832) et *Joseph Lancaster* (1778–1838) membre de la secte des *quakers* (23). La méthode, fondée sur les mécanismes d'adaptation à la vie sociale et diffusée par les administrations préfectorales, reçoit un accueil certain dans la région et concurrence, quelque temps, l'enseignement simultané.

LES AGENTS DE PROPAGATION DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

Sur le plan national, l'initiative de l'introduction en **France** de cette méthode en revient *au baron (d'Empire) Joseph-Marie de Gérando* (1772–1842) qui, depuis longtemps, s'intéresse aux questions d'éducation du peuple. Ayant connu l'exil, il en a profité pour s'ouvrir aux questions transversales et en particulier, il concourt au prix de l'Académie de **Berlin** sur *l'histoire comparée des systèmes de philosophie* et, en 1804, il participe au concours organisé par l'Académie Royale de **Stockholm** sur *la comparaison des méthodes d'enseignement*. Bref, c'est un homme ouvert sur l'**Europe** et sur les questions qui s'y débattent. Les frontières de 1815 ne stoppent pas son enthousiasme, au contraire, il continue à promouvoir une méthode d'enseignement qui passe les frontières.

23 Fox Georges (1624–1691) fonde la secte des Quakers (Trembleurs), en Angleterre qui recommande de "trembler devant la parole de Dieu". Les Quakers refusent toute liturgie, tout clergé et ne s'attachent qu'à la présence du Saint-Esprit dans la conscience individuelle. Ils sont persécutés mais William Penn (1644–1718) un quaker, continue à prêcher et à voyager en Hollande, en Allemagne et en Amérique.

En 1815, *Gérando* consacre l'essentiel de son temps à l'instruction primaire et avec *Laborde et Lasteyrie*, propose à la *Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, la fondation d'une Société dont le but serait de *procurer à la classe inférieure du peuple, le genre d'éducation intellectuelle et morale la plus appropriée à ses besoins* (24). Son talent d'organisateur et son esprit d'entreprise l'amènent à concevoir un dispositif complet d'administration de l'École primaire qu'il propose au Ministre de l'Intérieur appuyé dans sa démarche par *Georges Cuvier* (1769–1832) et *Ambroise Rendu*. A côté de l'enseignement simultané, et lui faisant concurrence, est né l'enseignement mutuel.

Sur le plan régional, les préfets lancent un projet de décentralisation de la Société d'encouragement et, à cet effet, structurent des comités cantonnaux. De plus, ils informent les maires de toutes les communes afin de promouvoir la méthode dans leur commune. Des personnalités de tendance libérale se distinguent pour soutenir la méthode de l'enseignement mutuel, ainsi, en Moselle et en Alsace, les préfets *Tocqueville* et *Sers*. Ce dernier (protestant), successivement sous-préfet à **Wissembourg**, puis préfet en **Moselle** et dans le **Haut-Rhin** marque son passage par l'impulsion de cette méthode qui permet d'apprendre à lire et à écrire au peuple avec le minimum de frais.

Cependant, par une ordonnance de 1824, l'évêque donne l'autorisation d'enseigner à son personnel catholique. Les régions très catholiques de l'Est prennent à coeur l'instruction du peuple,

24 Nique Christian, *Histoire biographique de l'enseignement en France*, p. 177–178.

tout comme les catholiques libéraux, les protestants et les juifs mesurent l'importance d'un tel projet : les deux groupes vont s'affronter sur les méthodes.

Entre 1817 et 1823, la ville de **Sedan** choisit la méthode mutuelle pour ses écoles. En pleine occupation des troupes **prussiennes**, 1815–1818, le maire, *Huet de Guerville* fonde une école élémentaire de l'enseignement mutuel, méthode qui semble positive puisque, entre 1819 et 1823, trois classes fonctionnent simultanément. La première classe de cent–quatre–vingts élèves est tenue par *Mr Lallemand* qui a étudié la méthode à l'Ecole Normale de **Paris**. Les élèves évoluent dans une salle de 12,6 m sur 12,6 m. En 1818, un certain *Mandon* fonde l'école primaire du collège de **Sedan**, classe de soixante–huit élèves tenue par *Remy J.B.* qui a étudié la méthode à **Sedan**, et en 1819, la ville et le consistoire ouvre une troisième classe de cent élèves tenue par *Colamp* qui a étudié à l'Ecole Normale de **Paris**. Les cours sont donnés dans un local de 15 m de long et 4 m de large. En 1820, la classe de *Mr Lallemand* évolue dans une salle de 23 m sur 6 m. Elle peut contenir deux–cents élèves et "la conduite y est passable". En 1821, l'Inspecteur de l'Académie de **Metz** passe dans ces écoles et s'en trouve satisfait.

L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN LORRAINE.

En mars 1818, est fondée à **Metz**, la *Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire* qui impulse la méthode d'Enseignement Mutuel. A **Metz**, *Gerson-Lévy* (1784-1864), depuis son retour de **Francfort-sur-Main** où il professait la littérature française, assure le secrétariat du comité de surveillance des écoles israélites de **Metz**, fondé en 1818 et se voit chargé de diffuser les méthodes d'Enseignement Mutuel¹. Cette méthode progresse vite en **Moselle**², spécialement avec *Munier* à **Metz** où l'école compte trois-cents élèves et avec *Teissier* à **Thionville**. L'école devient un appareil à apprendre où chaque élève, chaque niveau et chaque moment, sont en permanence utilisés dans le processus général³.

En 1818, des écoles d'Enseignement Mutuel sont fondées à **Saint-Avold**, **Bitche**, **Sarralbe**, **Sarreguemines**, **Longwy**, **Forbach**, **Puttelange**, **Morhange**, **Speicheren**, **Mars-la-Tour**, **Lorry-Vigneulles**, **Grosbliderstroff**, en 1819, à **Bouzonville** et **Thionville**, et en 1820, à **Hambach**, **Folschviller** et **Koenigsmacker**.

Les instituteurs qui y enseignent, (sauf *Melle Eugénie Vallet et François Georges Rosenberg*, instituteurs à Thionville, qui ont fait leurs études à **Paris**), sont tous formés à **Metz**, auprès de *M. Munier* qui tient une Ecole-Modèle. Lui-même a étudié la méthode à **Paris**.

¹ Lemoigne Yves, *La Lorraine passionnément*, Serpenoise, Metz, 1993, p. 269.

² A.D.M., 1T,30, "L'enseignement Mutuel, 1818-1820", Le dossier comprend des documents allant jusque 1833.

³ Foucault Michel, *Surveiller et punir, naissance d'une prison*, Gallimard, 1975, p. 167.

Tableau 24

Les écoles d'enseignement mutuel ouvertes en 1818, en Moselle

ville	fondateur	date	instituteur	lieu de form.	élèves en 1820
Bitche	Merchué, maire	1-7-1818	J. Meyer	Metz	134
St-Avoid	4-10-1818	Diprette	Metz	81	
Sarrealbe	Derousse, Maire	13-9-1818	Imhopp	Metz	166
Thionville	la ville	1-10-1819	Rosenberg	Paris	74
Sarreguemines	Conseil mun.	16-3-1818	Heilyg	Metz	78
Longwy	Duclos, maire	1-12-1818	Mouzon	Metz	75
Puttelage	commune	1-9-1818	Muller	Metz	130
Forbach	ville	1-8-1818	Wallenschneider	Metz	108
Hambach	commune	1-1-1820	Beutz	Metz	53
Folschviller			Schneider	Metz	83
Morhange	Boulem, maire	1-1-1818	Durmin	Metz	90
Spicheren	maire	7-10-1818	Kuber		60
Thionville	MelleMetzinger	1-4-1818	Lefèvre	Metz	80
Koenigsmacker	Schwartz, maire	1-12-1820	Courtot	Metz	
Bouzonville		15-4-1819	Audebert	Metz	70
Mars-la-Tour	commune	oct.1818	Pouillieux	Metz	98
Lorry-Vigneulles	commune	1-11-1818	Margot	Metz	90
Metz			Munier	Paris	183
Grosblierstroff	Fistié	8-4-1818	Melchior	Metz	60

Il faut noter les réflexions positives qui accompagnent les rapports des communes et qui témoignent des principes de l'approche libérale-républicaine⁴ :

L'avantage de cette méthode se fait sentir notamment parmi les élèves qui pratiquent les leçons françaises et l'arithmétique. Les leçons de langue allemande se pratiquent à l'instar des frères chrétiens (Folschviller).

Depuis sa fondation, aucun élève ne s'est trouvé dans le cas d'être puni pour vol (Koenigsmacker).

La prison n'a pas été ouverte pendant le courant du mois de décembre 1820 (Metz).

Ils assistent aux offices divins et aux instructions (Mars-la-Tour).

Il est spécifié que les sanctions ne sont pas faites de châtiments corporels mais l'élève porte un écriteau sur la faute commise. En 1833, il y a encore à Metz, quatre cent cinquante deux élèves à l'enseignement mutuel dont deux cents garçons et deux cent cinquante deux filles. Le baron *Gilbert Dufour* (1769-1842) alors directeur de la *Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire*, accueille favorablement les demandes de secours.

Il faut noter également la participation des femmes dans ce courant libéral-républicain. La *Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire dans le département de la Moselle* compte les dames sociétaires suivantes : *la baronne Doguereau, H. Gorcy, la comtesse de Razout, Sophie Weyer, F. Weyer, Delphine de Coulon, Martimprey Pitat, T. Huart, Antoinette Villot-Frécot, Joséphine Perin.*

⁴ Le rapport financier et moral de l'Enseignement Mutuel demandé par le Gouvernement Français en 1820, donne le nom de tous les instituteurs ainsi que celui des villes et des villages qui ont accepté de pratiquer la méthode. Il y ajoute la dimension et la contenance de la salle disponible, le nombre des élèves qui suivent les cours ainsi que le revenu des instituteurs. Enfin, il renseigne sur les causes du refus de cet enseignement.

Dans le même courant, il faut ajouter "l'enseignement du dessin géométrique, véritable enseignement mutuel" pour lesquels **Metz** se distingue. Sa renommée passe les frontières. En 1827, *Le Journal de la ville et du Grand Duché du Luxembourg*⁵ rapporte que cet enseignement, ouvert depuis deux ans, forme deux cent quarante huit élèves, répartis en huit divisions dont chacune compte huit à douze ouvriers. **Metz** paraît être une des premières villes en France qui ait répondu à l'appel et à l'exemple de *Dupin*, le promoteur de cet enseignement technique "pour tous".

LES PHENOMENES DE REJET DE CETTE METHODE.

Le point de vue religieux semble être déterminant pour refuser de pratiquer cet enseignement. En effet, la méthode mutuelle se heurte à l'impact de la méthode simultanée déjà enseignée dans la ville. A **Briey**, sous-préfecture, le maire objecte de ne pas avoir de salle assez grande et de préférer l'enseignement simultané. De plus, les religieuses de Saint-Charles enseignent les filles.

Parfois, des ecclésiastiques et avec eux, l'un ou l'autre membre du Comité Cantonal, bloquent les affaires qui ne leur conviennent pas. A **Boulay**, le curé, président du Comité cantonal a peu de goût pour cette instruction ; la concurrence avec l'enseignement simultané est clairement déclarée. A **Rohrbach**, "l'instituteur est pour l'enseignement mutuel qu'il a étudié à Metz, mais les gens de la commune et du conseil municipal s'y opposent".

Certains rejettent clairement l'enseignement de méthode mutuelle pour lui-même. A **Châtel-Saint-germain**, le maire *Mathis* estime l'enseignement mutuel "purement mécanique, qu'il

⁵ Journal de la Ville et du Grand Duché du Luxembourg du 11 août 1827.

parle plus aux yeux qu'à l'esprit sans développer les facultés intellectuelles, il est pour les sourds et muets" il ajoute "les enfants des campagnes, pour la plupart extrêmement bornés, rouillés, sans aptitudes et incapables d'instruction (...) l'enseignement simultané serait celui qui réussirait le mieux".

FRANCHIR LES FRONTIERES LINGUISTIQUES.

Pour valoriser et promouvoir le français dans une zone bilingue, l'appel gouvernemental se voit comme une opportunité. A **Faulquemont**⁶, des difficultés d'ordre linguistique sont signalées. Le maire déplore que les ecclésiastiques n'enseignent qu'en allemand. Les membres du Comité de l'Instruction du canton demande au préfet l'autorisation d'ouvrir une école-modèle dans la partie allemande. Les instituteurs y recevraient la méthode dans les deux langues. Le même besoin se répercute à **Metz**⁷ où les membres du Conseil d'Arrondissement de la Société d'Encouragement pour l'Instruction Publique réclament : *"des tableaux de lecture mi-partie en allemand, et en français. L'usage de ces tableaux ne serait pas borné à la partie allemande de la Moselle. Plusieurs autres départements, comme ceux des **Bas et Haut-Rhin** et la partie Est de la **Meurthe** en auraient également besoin. Les administrations étrangères limitrophes du département ne diffèrent de mettre en pratique l'Enseignement Mutuel que par le défaut de tableaux allemands ou bilingues"*.

Toutes ces réflexions ajoutées aux rapports administratifs des communes témoignent " de l'espace libéral de la première moitié du XIXe siècle qui s'organise autour des quatre principes d'*universalité*, de *positivité*, de *perfectibilité* et de *malléabilité*"⁸.

⁶ A.D.M. 1T 30, L'Enseignement Mutuel, 1818-1820.

⁷ A.M.M., 1 R 227, Fondation et fonctionnement des écoles de l'Enseignement Mutuel, 1817-1843.

⁸ Rosanvallon Pierre, *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985, p. 242.

L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN ALSACE

L'**Alsace** se trouve à un carrefour d'influences pédagogiques et manifeste localement ses choix. Simultanément à d'autres méthodes et durant les années 1820, se manifeste un engouement, encouragé surtout par les protestants, pour l'enseignement mutuel (25). A la rentrée scolaire 1817, est nommé comme régent au collège de **Colmar**, *Ferdinand Curie*, le propagateur et l'organisateur de l'enseignement mutuel dans le **Haut-Rhin**. Originaire de **Montbéliard**, mais ayant enseigné dans une école communale à Paris, rue des Billettes, annexe du temple luthérien, il est le premier à répandre cette méthode dans la région de l'Est de la France²⁶. L'école-modèle de **Colmar** est solennellement ouverte le 3 mai 1818. "Il serait utile de former une école française dans chaque chef-lieu de canton" précise le préfet, protestant et libéral *Sers*^{*}. Cette école fait tache d'huile et il se crée, à la même époque, l'école *Japy* à **Beaucourt**, celle d'*Oberbrück* (1818), aux frais de *Koechlin* et du préfet *Voyer d'Argenson*. En 1819, **Belfort**, **Giromagny**, **Chatenois** se dotent d'une école mutuelle. Dans le **Haut-Rhin**, on en compte cinquante trois à la rentrée de 1821 dont une quarantaine fonctionne encore en 1822. Les manufacturiers protestants se montrent particulièrement actifs dans le développement de ce système d'enseignement. Il faut encore nommer : *Koechlin* à **Mulhouse**, *Hartmann* à **Munster et sa vallée**, *Zuber* à **Rixheim** (1820), *Schlumberger* à **Soultz** (1824). Les francs-maçons de la Loge de *La Parfaite Harmonie* de **Mulhouse** dont le frère *G. Engelmann*, le lithographe, vantent cette méthode et créent en 1818, une commission d'enseignement mutuel.

²⁵ Vogler Bernard, *Histoire Culturelle de l'Alsace*, Bibliothèque Alsacienne, Strasbourg, 1993, p.207.

²⁶ Leuilliot P., *L'Alsace au début du XIXe siècle*, T. III, Religion et culture, éd. Touzot, Paris, 1960, p. 304.

Dans le **Bas-Rhin**, une école d'enseignement mutuel s'est ouverte à **Strasbourg** en 1817 et, en 1818, d'autres écoles s'ouvrent à **Wissembourg** où *Sers*²⁷, alors sous-préfet, favorise la création, à **Sélestat**, **Molsheim**, **Brumath**, **Duppigheim**, **Hoerd**, **Eckbolsheim**, **Sessenheim**. Vers 1830, à **Strasbourg**, seules l'école israélite et une école protestante enseignent encore selon la méthode gratuite d'enseignement mutuel. Ainsi, cette méthode est souvent promue par les libéraux juifs et protestants. A **Metz**, c'est aussi un israélite, *Gerson-Lévy (1784-1864)* qui, depuis son retour de **Francfort-sur-Main**, où il professait la littérature française, assure le secrétariat du comité de surveillance des écoles israélites de **Metz**, fondé en 1818 et se voit chargé de diffuser les méthodes d'enseignement mutuel (28).

L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL AUX PAYS-BAS²⁹.

La méthode d'Enseignement Mutuel est signalée aux **Pays-Bas**³⁰. En conformité avec l'Arrêté Royal du 3 juin 1817, les commissions chargées de la direction de l'école primaire peuvent ouvrir de telles écoles. D'ailleurs, la méthode mutuelle venue d'**Angleterre** et unie à celle de *Pestalozzi* venue de **Suisse**, est enseignée dans les Ecoles Normales de **Harlem**, **Lier** et **Liège**. *Frédéric Rouveroy*, secrétaire de la Commission de **Liège**³¹

²⁷ Le baron Sers est successivement sous-préfet à Wissembourg, préfet du Haut-Rhin, préfet de la Moselle : il est enterré au Cimetière de l'Est de Metz.

²⁸ Lemoigne Yves, *La Lorraine passionnément*, Serpenoises, Metz, 1993, p. 269.

²⁹ Les Archives d'Etat de Liège ne possèdent rien à ce sujet, les Archives d'Etat d'Arion conservent une documentation abondante pour la période hollandaise (1815-1830), mais elle n'est pas classée.

³⁰ *Journal de la Province de Liège. politique, commercial et littéraire par Desoer*, des 2-3 janvier 1819 et du 13-1-1819.

³¹ *Journal de la province de Liège* du 2-3 janvier 1819 et du 13-1-1819.

s'intéresse à ces nouvelles méthodes³², se place dans le courant laïque³³ et contribue à la diffusion des idées progressistes³⁴. Mais, à côté de cette école et durant la même année, d'autres cours qui se prétendent de la même méthode, s'ouvrent. Cependant, ils se différencient en ce qu'ils appliquent ponctuellement ou partiellement la méthode.

La première école est dirigée par *Benard*, maître de pension. Il propose une leçon particulière pour la lecture *depuis une heure jusqu'à deux, aux personnes qui ont peu de temps et désirent s'instruire*. La deuxième est dirigée par *J.F. Degeer*, instituteur et son fils *Joseph*. Ils détournent la méthode de son objectif sur tous les points : D'abord, ils intitulent leur avis d'ouverture : Une école *payante* d'Enseignement Mutuel, ensuite, ils annoncent un *établissement destiné à faire jouir la classe aisée des avantages de l'Enseignement Mutuel* et enfin ils proclament que *la religion catholique servira de règle et de base à cette institution*³⁵. Donc pour ces derniers, l'objectif de la méthode mutuelle d'une école laïque, gratuite et destinée en priorité aux classes défavorisées et laïques, n'existe pas pas.

Toujours selon la presse, en 1827, le **Danemark** compte deux mille sept écoles où l'on pratique l'enseignement mutuel³⁶.

³² Rouveroy Frédéric, *Emploi du Temps ou moyen facile de doubler la vie, en devenant meilleur et plus heureux*, Latour, Liège, 1825, 2t. de 132 et 144 p., réimprimé en 1840 : "Jugé utile alors, il pourrait être encore de nos jours, les principes sur lesquels il est établi, étant de tous les temps et de tous les lieux", écrit Jules Helbig. Cette première édition est illustrée de é frontispices et d'un portrait de *B. Franklin* lithographié par *Van Marcke*.

³³ Rouveroy Frédéric, *Le petit bossu ou les voyages de mon oncle*. Ouvrage dirigé contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires. 4e édition revue, corrigée et augmentée, Latour, Liège, 1830. Il eut droit à sept éditions entre 1827 et 1864, et à une contrefaçon parisienne en 1843.

³⁴ Hasquin Hervé, *Histoire de la Laïcité en Belgique*, éd. Centre d'Action Laïque, Bruxelles, 1994. où il est expliqué la participation des francs-maçons, Voir le chapitre sur *Les Francs-Maçons*.

³⁵ *Journal de la Province de Liège* du 13-1-1819.

³⁶ *Journal de la ville et du Grand Duché du Luxembourg* du 28-4-1827.

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL, DIFFUSEUR D'IDÉES LAIQUES ET PROGRESSISTES.

La première idée progressiste diffusée par l'enseignement mutuel est de considérer l'apprentissage de la lecture comme le mise en route d'une *Machine à apprendre*. Au début du XIXe siècle, la méthode de *Lancaster*, l'horlogerie complexe de l'école mutuelle se bâtit rouage après rouage. On confie d'abord aux élèves les plus âgés, des tâches de simples surveillance, puis de contrôle de travail et enfin d'enseignement. L'école devient un appareil à apprendre où chaque élève, chaque niveau et chaque moment, si on les combine, sont en permanence utilisés dans le processus général d'enseignement (37).

Cette méthode est prisée aussi bien dans l'armée, dans les écoles communales que dans les écoles de musique. Elle paraît efficace mais requiert un espace relativement vaste, un quadrillage hiérarchisé et des emplacements fonctionnels. Cette première idée repose sur le principe d'*universalité*. La civilisation consiste à répandre les lumières d'une façon globale et indifférenciée³⁸ dans un contexte plutôt laïque.

La deuxième idée progressiste répandue par l'enseignement mutuel est la volonté d'instruire le maximum d'enfants avec un minimum de moyens, d'où une certaine idée d'*économie*. Dans

37 Foucauld Michel, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Gallimard, 1975, p. 167.

38 Rosanvallon Pierre, *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985, p. 242

L'Enseignement Mutuel, la discipline procède d'abord de la place de l'individu dans l'espace. Celle-ci découle de la promptitude, de l'habileté et de la vigueur de l'élève à comprendre ce qui est enseigné. Dès qu'il a compris, il change de niveau pour expliquer et enseigner à un niveau inférieur, aux retardataires qui n'auraient pas compris l'enseignement du maître. Alors s'instaure une surveillance pyramidale. Il s'agit de canaliser les énergies et prévenir les pluralités fuyantes. Basé sur la hiérarchie et la discipline, tout fonctionne comme le mécanisme d'une horlogerie. Cette idée repose sur "le principe de positivité : l'éducation porte des fruits obligatoirement positifs, tant pour l'individu que pour la société"³⁹.

Enfin, le maître n'est plus le seul possesseur du savoir, comme dans l'enseignement simultané préconisé par l'enseignement en général ou chez les religieux, mais il existe une certaine idée de responsabilité personnelle et collective. Cette idée repose sur les principes de *perfectibilité et malléabilité* décrits par Pierre Rosanvallon. L'individu, moteur et moyen du progrès social, peut s'améliorer indéfiniment par l'éducation. Il est possible de changer l'homme et de façonner l'esprit humain de telle sorte que la société puisse elle-même être transformée.

Des caricatures de l'époque dénoncent souvent les pédagogies trop doctrinaires et mettent en scène des religieux s'opposant aux méthodes laïques où le savoir est primordial. En 1854, longtemps après sa disparition, les lithographes *Dembour et Gangel* diffusent encore des images sur l'Enseignement Mutuel⁴⁰.

³⁹ Rosanvallon P., o.c., p. 242.

⁴⁰ A.D.M., T 97, Ecole de l'Enseignement Mutuel, 1854.

Cependant cette méthode véhicule l'idée de discipline et d'ordre hiérarchique forts; c'est la raison pour laquelle elle est recommandée dans l'armée⁴¹. Une correspondance active entre le Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre confirme ces propos : *Gouvion St Cyr* demande à sa majesté le roi, l'autorisation d'établir des écoles d'*enseignement mutuel* dans tous les corps d'Infanterie et de Cavalerie à dater du 1er janvier 1819. Déjà plusieurs corps d'infanterie et de cavalerie ont établi des écoles d'*enseignement mutuel* et les résultats sont satisfaisants. Le corps du génie et de l'artillerie en ont aussi établi dans leurs troupes dont l'instruction première a fait les plus grands progrès. Ces heureux résultats déjà obtenus font vivement désirer qu'il soit mis à exécution dans les écoles des troupes (42). Une seconde lettre datée du 27 novembre 1828 et signée *Vicomte de Caux*, Ministre, Secrétaire d'Etat de la guerre, continue sur les pas de ses prédécesseurs et réitère les instructions, mais cette fois vis-à-vis des chefs d'armée : *Messieurs, l'enseignement mutuel introduit depuis quelques années dans les régiments n'a pas fait tous les progrès sur lesquels on devait compter, soit qu'on n'ait pas été partout pénétré de son importance, soit qu'on n'y ait pas donné une direction déterminée. Convaincu des avantages que l'Armée peut en tirer, je suis dans l'intention de lui donner une forte impulsion dont elle a manqué jusqu'à ce jour. Les écoles d'enseignement mutuel continueront en 1829. Des Ecoles de Musique adoptent également la méthode.*

L'enseignement mutuel s'est éteint vers 1840, après s'être implanté en bien des points de l'**Europe**. Son passage dans le paysage culturel a contribué à transformer la pédagogie, à instaurer

⁴¹ Mais un siècle plus tard, le philosophe français *Michel Foucault* dénonce cet embrigadement.

⁴² E.M.A.T. Etudes Militaires de l'Armée de Terre, Château de Vincennes, XO 25, écoles diverses. Lettre du 23 septembre 1818.

un dialogue avec d'autres méthodes, ou du moins à affirmer l'existence des principes de la mouvance libérale-républicaine, et surtout à apprendre à vivre une certaine sociabilité. L'enseignement pour tous, la laïcité et la gratuité que voulait communiquer la méthode mutuelle retrouvera ses lettres de noblesse, d'abord d'une manière internationale par la fondation de la *Ligue de l'Enseignement* fondé à **Bruxelles** en 1861 par *Charles Buls*, et en **France** en 1866 par *Jean Macé** (1815-1894) alors instituteur à **Beblenheim en Alsace**. L'échange de leurs idées s'opère tant par le courrier que par l'envoi de bulletins ou l'invitation à des congrès internationaux. C'est dans ce cadre que *Jean Macé* se rend à **Liège** en 1865. Sur le plan national français, les valeurs républicaines de l'Enseignement Mutuel trouvent leur continuité en 1881 par l'école de *Jules Ferry* (1832-1893) originaire de **Saint-Dié des Vosges**.

L'IMPACT TRANSFRONTALIER DES AUTRES PEDAGOGIES.

Enfin, la quatrième méthode d'enseignement en vigueur dans l'espace transfrontalier **entre Meuse et Rhin**, est celle où l'initiative appartient plutôt à l'élève qu'au maître. Les leçons d'*Emile* font leur chemin et sont surtout prisées dans les **Pays-Bas**, en **Belgique** et en **Suisse**. Il s'agit des méthodes de *Pestalozzi** (1746-1827), un **Suisse** né à **Zurich**, et de *Jacotot** (1770-1840), un **Français** né à **Dijon**.

*Pestalozzi** est le promoteur de l'éducation populaire et

passé le plus clair de son temps à fonder et à diriger des écoles pour enfants pauvres en milieu rural. Persuadé que la réforme sociale n'est possible que par l'instruction, il s'attache, en disciple de *J.J. Rousseau* et de *J.B. Basedow* (1723–1790) pédagogue Allemand, à préconiser un "enseignement concret et gradué". Il influence la pédagogie en Suisse⁴³, en Allemagne et en Belgique. Peu appréciée parce que peu connue en France, la méthode de *Pestalozzi* est enseignée en Suisse où se rendent par exemple, les enfants des industriels mulhousiens, et en Belgique.

*Jacotot** pédagogue réformateur, logicien imperturbable, ennemi de toute espèce de routine, met au point la méthode d'enseignement dite de *l'enseignement universel*. Il a secoué et stimulé les esprits en attachant plus d'importance à leur activité qu'à la vertu des notions acquises par le moyen d'un enseignement didactique. Dès l'âge de dix-neuf ans, il occupe une chaire d'humanité à Dijon, puis se trouve substitué au Directeur de l'Ecole Centrale des Travaux Publics, devenue l'Ecole Polytechnique. Après 1815, chassé de France parce que sa méthode n'est pas comprise, il part enseigner à Louvain⁴⁴ et à Liège, avant d'être reconnu à Paris. En Belgique, il écrit son livre "*L'Enseignement Universel*". Si sa méthode a peu de retentissement en France, en revanche, en Allemagne, elle a tous ses adversaires, et en Belgique, elle soulève d'ardentes polémiques et laisse des traces profondes.

⁴³ "Henri Pestalozzi, fondateur du nouveau système d'éducation et d'enseignement est mort à Brugg en Suisse le 17 février 1827 à l'âge de 82 ans ; il est enterré dans son bien de campagne à Birc (Brugg)", *Journal de la ville et du Grand Duché du Luxembourg* du 24-2-1827.

⁴⁴ En 1827, le capitaine *Bouhtay*, ancien élève de *Jacotot*, et qui instruit à Namur les soldats confiés à ses soins d'après la méthode de l'enseignement universel, est chargé d'organiser la nouvelle Ecole Normale Militaire de Louvain. Il l'établit sous la direction et la surveillance de M. *Jacotot*. *Journal de la ville et du Grand Duché du Luxembourg* du 24-2-1827.

C'est *Marlin Pierre François Henri Désiré* (1800–1851), né à **Liège** et mort à **Herstal**, professeur à la tournure encyclopédique, qui préconise la méthode de *Jacotot*. Il obtient un poste de philosophie à **Huy** où il réclame la création d'une section industrielle, puis à **Namur** où il enseigne la physique et la mécanique (45). Nommé directeur de l'Athénée de **Namur**, il préconise la méthode de *Jacotot*. En 1839, il est nommé préfet des études et professeur à **Liège**, et se retrouve à **Tournai**, en 1848. Il consacre ses loisirs à la critique des méthodes d'enseignement.

Alors qu'en **France**, peu de pédagogues ne connaissent la méthode de *Joseph Jacotot*, en **Belgique**, elle est encore étudiée au XXe siècle. Le globalisme s'inscrit dans cette continuité⁴⁶.

Par ailleurs, parmi ces différentes méthodes, quelques-unes ont été expérimentées pour l'enseignement de la musique⁴⁷. Des annonces parues dans *Revue Musicale* informent le public que les personnes qui désirent apprendre le piano et l'harmonie par la *Méthode Jacotot*, peuvent s'adresser au bureau de l'agence générale de la musique. On y apprend également que les résultats obtenus par l'application de l'*Enseignement Mutuel* à la musique sont incontestables. L'Ecole fondée par *Stoepel* s'y applique. Enfin, un grand nombre d'ouvrages sont publiés en **Allemagne** sur les méthodes d'enseignement appliquées à la musique. En particulier, il existe des instructions générales pour une école élémentaire de musique appliquée principalement à l'étude du chant d'après les principes de *Pestalozzi*⁴⁸.

45 Biographie Nationale Belge, tome 13.

46 Papy Gaston, *Joseph Jacotot, précurseur du globalisme*, in *La Revue Pédagogique*, nov. 1951, Bruxelles, p. 925 à 928.

47 Fétis, *Revue Musicale*, 1831, p. 244 et 275.

48 Theil I., *Instructions générale pour une école élémentaire de musique*, in 8° de 21 feuilles avec une planche, Munich et Landshut chez Krüll, 1831.

Conclusion

L'étude des institutions catholiques prouve l'impact quantitatif transfrontalier de communautés humaines en matière d'enseignement. La structure profonde de mêmes strates au-delà des frontières unit les communautés de même tendance qui glissent de part et d'autre des limites territoriales, selon le sens du vent politique qui les attire ou les repousse. C'est d'abord dans ces conditions grégaires que les deux méthodes, celle des frères et celle de Lancaster, se sont manifestées et répandues dans les pays limitrophes.

L'ESPACE TRANSFRONTALIER REND POSSIBLE DES INTERFERENCES.

L'Enseignement Mutuel qui vient d'**Angleterre**, se répand simultanément aux **Pays-Bas** et en **France** ainsi qu'en divers points d'Europe. Préconisé par les républicains et les libéraux, il se donne pour but, l'école *pour tous* et l'école *gratuite*. Cette méthode passe les frontières politiques grâce au soutien des princes ou des fonctionnaires de même sensibilité. En revanche, il se heurte aux frontières religieuses et à l'impact de l'enseignement simultané déjà mis en place. Ce dernier domine où le parti catholique est majoritaire. Institué et diffusé par les frères et par les religieux partout où ils passent, il est finalement adopté en France par Guizot dans sa loi de 1833. Cependant, la loi qui ne proclame encore ni l'obligation, ni la gratuité scolaires, et qui ne connaît qu'une

application partielle de cette méthode, assimile et adopte quelques éléments pédagogiques de la rivale comme l'emploi de l'ardoise ou l'aide de moniteurs propres à la méthode mutuelle.

Pour parer à l'avancée de la méthode adverse, porteuse d'une hiérarchie de valeurs différente, les stratégies catholiques de **Wallonie** sont différentes de celles d'**Alsace**. Dans cette dernière, les territoires protestants sont bien circonscrits⁴⁹ et des fonctionnaires comme le baron Sers, sous-préfet à **Wissembourg**, puis préfet du **Haut-Rhin**, encourage la méthode mutuelle. En conséquence, les religieux n'investissent pas les lieux, et en particulier les vallées usinières du Haut-Rhin occupées en majorité par les protestants qui diffusent la méthode mutuelle.

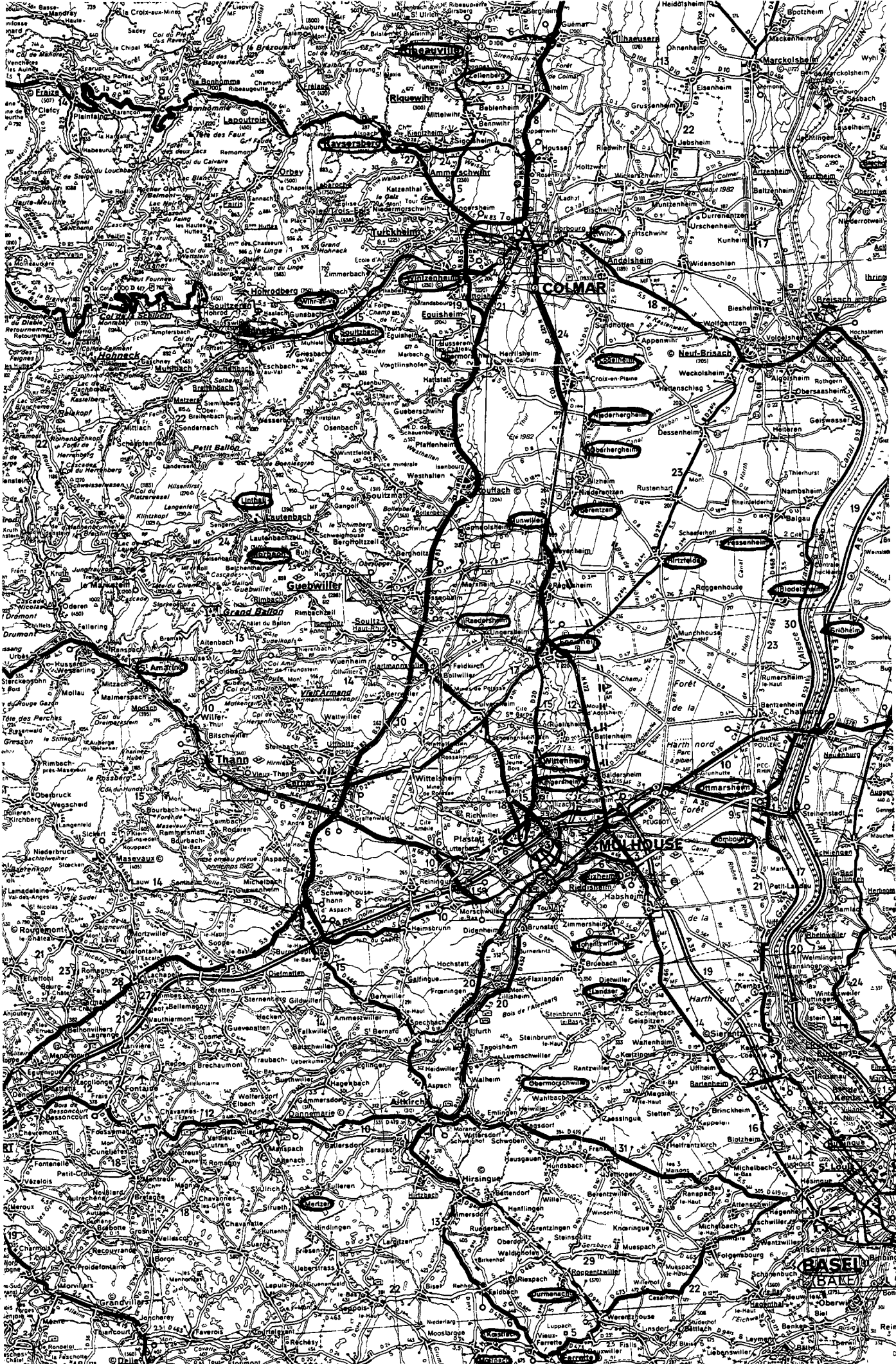
En revanche, en **Wallonie**, c'est d'abord l'autorité unificatrice de Guillaume 1er qui décourage et donc élimine les écoles catholiques d'où les frères sont chassés (1826) pour rentrer en France. Mais pour défendre la liberté menacée, les libéraux s'unissent aux catholiques (1828). Finalement, en 1830, l'Indépendance de la **Belgique** est promue par les étudiants formés à l'Université de **Liège** où un esprit d'universalité et d'ouverture était enseigné⁵⁰ que le prince avait lui-même institué.

Officiellement, les échanges de renseignements sur l'enseignement primaire⁵¹ avec l'étranger ne s'opèrent qu'après 1840. Mais l'espace transfrontalier n'a pas attendu les décisions gouvernementales pour vivre en bon voisinage. La proximité de l'étranger rend possible des échanges au quotidien. Par exemple,

⁴⁹ Ci-contre la carte d'Alsace comparant l'impact des deux méthodes.

⁵⁰ Voir le chapitre sur les Protestants.

⁵¹ A.N. F17, 12338 à 12340, Echange avec l'étranger de renseignements sur l'enseignement primaire, Allemagne (F17 12338), Belgique (F17 12339), Luxembourg (F17 12340), 1843-1886.



498
Villes et villages missionnés par les catholiques. 1825-1830.

Alsace.

les fêtes communes internationales organisées ⁵² par l'**Alsace** et les villes d'**outre-Rhin** permettent la connaissance réciproque et les habitudes culturelles. De plus, beaucoup de professeurs sont allés s'informer sur place et s'inspirer des méthodes pédagogiques pratiquées en **Allemagne** ou en **Suisse** toutes proches. Enfin, la proximité de l'étranger facilite la fuite : les communautés souvent contestées et promises à l'exil, se replient de l'autre côté de la frontière où elles possèdent des maisons. Elles préfèrent donc habiter les confins qui permettent ces passages clandestins.

L'autorité d'un prince peut promouvoir certaines idées et l'espace frontalier rend possible la pérennité de l'une ou l'autre méthode : il suffit de passer la frontière. C'est ce qu'ont fait les religieux et les jésuites. Si la personnalité du prince soutient une entreprise et l'instaure d'une manière légale ou autoritaire, la propagation est assurée. Si au contraire, les autorités civiles refusent telle méthode et conséquemment les valeurs véhiculées, les protagonistes sont proscrits. Chassé d'un pays, le groupe religieux ou le groupe laïc retrouve des hommes de sa famille spirituelle dans le pays d'accueil voisin. C'est l'histoire de toutes les communautés religieuses mais également des libéraux-républicains et des francs-maçons. Les proscrits mais hérauts d'une *vérité* transforment leur exil en opportunités internationales pour diffuser leurs idées. La proximité de la frontière facilite ces interférences.

D'autre part, sur le chemin de l'exil, le dynamisme personnel et la recherche intellectuelle d'un homme seul, s'apparentent à d'autres, outre-frontières. Il est des individus qui passent les frontières pour poursuivre leur trajectoire personnelle. Dans cette catégorie, notons les itinéraires de *Gérando* ou de *Jacotot* qui

⁵² Voir le chapitre sur le théâtre et la musique.

passent les frontières politiques, du *baron Sers* ou de *Jean Macé* qui, quelle que soit leur situation professionnelle, bravent les frontières religieuses. Partout où ils passent, ils emportent, sèment et fortifient leurs idées confrontées à d'autres. *Tout change parce que rien ne change*. C'est parce que ces hommes sont poursuivis par une recherche, qu'ils risquent tout pour faire aboutir leur projet, et c'est parfois à l'étranger qu'ils trouvent l'espace intellectuel qu'ils recherchent.

Par ailleurs, des interférences entre les différentes méthodes sont visibles et perdurent : alors que les libéraux préconisent depuis des décennies l'enseignement technique, vers la fin du siècle, les Frères des Ecoles Chrétiennes créent les *Ecoles Saint Luc* destinées à enseigner le dessin technique aux artisans et aux architectes. Ces pratiques sont-elles une reconnaissance et une intégration de valeurs attachées plutôt à la méthode mutuelle, ou simplement une occasion de durer en utilisant des moyens dont l'impact est assuré ?

Enfin, en 1819, par l'usage de l'ardoise, l'école mutuelle génère des interférences interprofessionnelles et relance une certaine économie sur une longue durée puisque ce moyen pédagogique est utilisé jusqu'au XXe siècle. Les fabricants de l'espace transfrontalier ardennais producteurs d'ardoises encouragent cet emploi afin d'écouler un nouveau produit⁵³

⁵³ M. Cailliez à Fumay, Ardennes, informe le préfet du département de la Moselle qu'il a établi un magasin d'ardoises dont l'usage est adopté dans les écoles d'Enseignement Mutuel. A.D.M., 1T30, Enseignement Mutuel, 1819-1820, et un avis dans le *Journal de la Province de Liège* du 13-1-1819 de Christophe Lamberty fabricant et négociant d'ardoises à Vielsalm par Spa.

L'ESPACE TRANSFRONTALIER PROVOQUE DES TENDANCES DE REJET.

En fait de rejet, il faut en chercher les causes véritable dans la matrice spirituelle qui a formé les hommes qui s'affrontent. Le rejet provient d'abord de ces forces profondes. Un prince, soutenu par ses voisins, se sent plus fort pour instaurer ses réformes. C'est le cas de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas en 1815. Il agit avec l'autoritarisme propre aux hommes de la Sainte-Alliance, tant vis-à-vis de la France que vis-à-vis du catholicisme : les frères des Ecoles Chrétiennes, français et catholiques sont rejetés à ce double titre. L'espace frontalier compact ligué contre un Etat voisin facilite le rejet.

Des rejets sont possibles aux frontières idéologiques sous le prétexte de la méthode. D'une part, les catholiques connaissent des tensions entre gallicans ou josphistes et ultramontains. Les seconds suspectent les premiers de pactiser avec les libéraux. Ce problème interne au catholicisme se trouve cautionné par les bulles pontificales ou aplani par les Concordats. D'autre part, une tendance de rejet réciproque se manifeste entre les catholiques majoritaires et les autres religions plus ouvertes aux idées progressistes. L'espace transfrontalier habité plus qu'ailleurs par les différentes religions est le théâtre quotidien de ces difficultés. Mais il faut bien distinguer le prétexte de la cause du rejet de telle ou telle méthode d'enseignement. Le rejet de la méthode n'est pas spécifique à l'enseignement.

professeurs pour Liège ou les y envoie étudier, et que les Ministres de l'Instruction des différents pays y puisent leurs programmes. La qualité et la renommée de la pédagogie de Pestalozzi, mais surtout la proximité du lieu d'origine des calvinistes mulhousiens font qu'ils y retournent étudier. Enfin, les voyageurs observent, comparent et notent leurs réflexions qu'ils propagent.

En général, il est intéressant de constater que l'enseignement mutuel s'est répercuté principalement aux extrémités de l'espace étudié **Sedan–Liège–Mulhouse**, historiquement investies par les industriels protestants et positionnées chacun sur trois frontières, et que par ailleurs, l'enseignement simultané a suivi l'empreinte des catholiques. Leur présence simultanée, leur concurrence et leur résistance au temps sont autant de critères d'appréciation et l'apprentissage de la tolérance.

Le positionnement sur plusieurs frontières rend possible un rapprochement transversal qui parcourt les frontières religieuses par la tolérance, les frontières socio–professionnelles dans le projet commun de société et les frontières linguistiques par l'environnement bilingue ou étranger. Seul un espace transfrontalier est invité à répondre à ces exigences et à cette convivialité.

L'impact des interférences transfrontalières à propos de l'Enseignement.

